Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Décision 2026/10

Portant attribution du marché public de travaux passé en procédure adaptée pour la construction du pôle d'échanges multimodal situé à Caudry

La présente consultation porte sur l'attribution des huit lots pour la construction du pôle d'échanges multimodal de Caudry, situé Place Ernest PLET, dont la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis a fait l'acquisition en mars 2025.

Trente plis, dont trente candidatures et trente-deux offres, ont été déposés avant le 13 février 2026 comme suit :
- Lot n°1 VRD : Cinq plis ;
- Lot n°2 Gros œuvre : Quatre plis ;
- Lot n°3 Toiture et charpente : Deux plis ;
- Lot n°4 Électricité : Trois plis ;
- Lot n°5 Plomberie : Cinq plis ;
- Lot n°6 Peinture : Quatre plis ;
- Lot n°7 Espaces verts : Six plis ;
- Lot n°8 Eclairage et mobiliers extérieurs : Trois plis.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 09 mars 2026 et a proposé à Monsieur le Président :
- D'attribuer sans négociations :
  - Lot n°3 à la société FARASSE pour 296 422,07 € HT ;
  - Lot n°4 à la société EIN pour 250 854,39 € HT ;
  - Lot n°5 à la société SERVAIS pour 116 000,00 € HT ;
  - Lot n°6 à la société DECOR PEINTURE pour 30 396,07 € HT ;
  - Lot n°7 à la société DINOIR pour 111 622,75 € HT ;
  - Lot n°8 à la société EITF pour 228 964,70 € HT.
- De négocier les lots n°1 et 2, et de réunir à nouveau la Commission d'Appel d'Offres le 20 mars 2026.

À l'issue des négociations écrites et orales du 16 mars 2026 matin, la Commission d'Appel d'Offres a proposé d'attribuer :
- Le lot n°1 VRD à EIFFAGE pour 1 239 500,00 € HT ;
- Le lot n°2 Gros œuvre à BONIFACE pour 1 294 142,68 € HT.

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,
En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2026/042 du 20 avril 2026,

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

DÉCIDE

- **De suivre les avis de la Commission d'Appel d'Offres et d'attribuer le marché public de travaux objet de la présente décision aux entreprises et aux montants énoncés ci-dessus, et pour un montant total de 3 567 902,66 € HT ;**
- **De signer l'ensemble des documents annexés à la présente décision.**

Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 28/04/2026 Publication le 28/04/2026 Vu, Le Président – Serge SIMEON	Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 28/04/2026 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEC2026_10**
Objet :	**Décision n°2026/10 portant attribution du marché public de travaux passé en procédure adaptée pour la construction du pôle d?échanges multimodal situé**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-28 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200030633-20260428-DEC2026_10-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20260428-DEC2026_10-AR-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : DEC2026_10.pdf Nom métier : 99_AR-059-200030633-20260428-DEC2026_10-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	165.6 Ko
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : DEC2026.10_2026TvxPEM8.pdf Nom métier : 99_AR-059-200030633-20260428-DEC2026_10-AR-1-1_2.pdf	application/pdf	78.2 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 avril 2026 à 11h58min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 avril 2026 à 12h00min16s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 avril 2026 à 12h00min28s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 avril 2026 à 12h00min52s	Reçu par le MI le 2026-04-28

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Dépouillement d'une consultation

Informations principales :

- *Entité publique :* 2K139 - C.A. DU CAUDRESIS ET DU CATESIS
- *Entité d'achat :* 2K139 - C.A. DU CAUDRESIS ET DU CATESIS
- *Référence :* 2026TvxPEM8
- *Intitulé de la consultation :* MAPA de travaux de construction d'un pôle d'échanges multimodal à Caudry pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
- *Objet de la consultation :* Travaux de construction d'un pôle d'échanges multimodal à Caudry pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
- *Type d'annonce :* Annonce de consultation
- *Type de procédure :* Procédure adaptée > 90 k EUR HT
- *Catégorie :* Travaux
- *Date et heure limite de remise des plis :* 2026-02-13 12:00:00

Offres – Lot 1

N° du pli Horodatage	Entreprise	Statut enveloppe Offre
EI15 13/02/2026 08:38:59	LORBAN & CIE	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:03:08 Par Marie Casanova
EI9	ETS DESCAMPS T.P	Ouverte en ligne

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

12/02/2026 15:20:31		Le 2026-02-13 12:02:26 Par Marie Casanova
EI23 13/02/2026 10:43:22	LECLERCQ T.P.	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:07 Par Marie Casanova
EI21 13/02/2026 10:37:14	EIFFAGE ROUTE NORD EST	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:11 Par Marie Casanova
EI25 13/02/2026 10:51:20	ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE NORD	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:45 Par Marie Casanova

Offres – Lot 2

N° du pli Horodatage	Entreprise	Statut enveloppe Offre
EI8 12/02/2026 13:56:33	BONIFACE	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:01:55 Par Marie Casanova
EI12 13/02/2026 06:11:52	FREDDY M. CONSTRUCTIONS	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:26 Par Marie Casanova
EI13 13/02/2026 08:04:56	PERENN'OUVRAGES	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:01:58 Par Marie Casanova
EI28 13/02/2026 11:33:12	ETABLISSEMENTS A CATHELAIN ET	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:23 Par Marie Casanova

Offres – Lot 3

N° du pli Horodatage	Entreprise	Statut enveloppe Offre
EI4 11/02/2026 07:54:33	FCB CHARPENTES	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:01:34 Par Marie Casanova
EI6 12/02/2026 09:10:49	SARL FARASSE TOITURE B.E.	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:01:44 Par Marie Casanova

Offres – Lot 4

N° du pli Horodatage	Entreprise	Statut enveloppe Offre
EI20 13/02/2026 10:32:27	ELECTRICITE INDUSTRIELLE DU NO	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:24 Par Marie Casanova
EI30 13/02/2026 11:55:55	B2V - ELECTRICITE	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:21

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

		Par Marie Casanova
EI27 13/02/2026 11:25:10	ROM'ELEC	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:48 Par Marie Casanova

Offres – Lot 5

N° du pli Horodatage	Entreprise	Statut enveloppe Offre
EI11 12/02/2026 17:39:18	DOUAY COLLINSE	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:00 Par Marie Casanova
EI7 12/02/2026 11:13:47	SN KOCH	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:01:47 Par Marie Casanova
EI10 12/02/2026 16:22:11	ETABLISSEMENTS G FRANCOIS et F	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:01:46 Par Marie Casanova
EI19 13/02/2026 10:05:34	ETABLISSEMENT SERVAIS	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:36 Par Marie Casanova
EI27 13/02/2026 11:25:10	ROM'ELEC	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:48 Par Marie Casanova

Offres – Lot 6

N° du pli Horodatage	Entreprise	Statut enveloppe Offre
EI2 04/02/2026 08:36:21	PETIT & CIE	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:01:49 Par Marie Casanova
EI3 10/02/2026 14:26:32	DECOR PEINTURE	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:01:50 Par Marie Casanova
EI5 12/02/2026 08:40:53	DUCARNE BATIMENT	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:01:44 Par Marie Casanova
EI12 13/02/2026 06:11:52	FREDDY M. CONSTRUCTIONS	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:26 Par Marie Casanova

Offres – Lot 7

N° du pli Horodatage	Entreprise	Statut enveloppe Offre
EI1 03/02/2026 12:15:28	ENVILAN	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:01:56 Par Marie Casanova

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

EI17 13/02/2026 09:32:05	DELTOUR PAYSAGES	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:02 Par Marie Casanova
EI16 13/02/2026 09:31:17	HOURRIER	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:12 Par Marie Casanova
EI24 13/02/2026 10:46:22	DINOIR PARCS et JARDINS	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:19 Par Marie Casanova
EI26 13/02/2026 11:15:03	IDVERDE	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:49 Par Marie Casanova
EI29 13/02/2026 11:36:31	DELTOUR PAYSAGES	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:40 Par Marie Casanova

Offres – Lot 8

N° du pli Horodatage	Entreprise	Statut enveloppe Offre
EI14 13/02/2026 08:26:45	SATELEC	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:09 Par Marie Casanova
EI18 13/02/2026 10:03:24	ELECTR INDUSTR ET TRPT FORCE	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:25 Par Marie Casanova
EI22 13/02/2026 10:38:28	EMPREINTE SIGNALISATION	Ouverte en ligne Le 2026-02-13 12:02:28 Par Marie Casanova

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

MAÎTRE D'OUVRAGE
Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
Rue Victor Watremez – RD 643
ZA le bout des dix-neuf
59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS
☎ : 03 27 75 84 79

MAÎTRE D'ŒUVRE
Le Cabinet d'Ingénierie Bédu
9 Bis Rue de Masnières
59159 MARCOING
☎: 03-27-79-41-69

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT COMMUN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY (59540)

Phase 2 : Construction

Mois M0 : Mois de l'acceptation de l'offre par l'opérateur économique

Case à cocher :
❑ **Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers**
❑ **Lot n°2 : Bâtiment (1er et 2nd œuvre)**
❑ **Lot n°3 : Charpente - Couverture**
❑ **Lot n°4 : Électricité**
❑ **Lot n°5 : Plomberie - Chauffage**
❑ **Lot n°6 : Peintures**
❑ **Lot n°7 : Clôtures et espaces verts**
❑ **Lot n°8 : Mobiliers Extérieurs - Éclairage**

Date du Marché
Montant HT
1 239 500,00 €

Identité du candidat/titulaire :

Cadre réservé à l'administration

Numéro de contrat : 169-2026TvxPEM8
Avance : ☐ Non – ☐Oui de …… %
Retenue de garantie : ☐ Non – ☐ Oui de …… %
Caution bancaire : ☐ Oui* – ☐ Non
Périodicité des révisions : Périodicité de l'acompte
Cotraitants :

Sous-traitants :

* Le cas échéant, le titulaire s'engage à déposer sa caution bancaire avant le dépôt de sa première situation.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHE

Type de Marché
Marché Public de Travaux

Type de Procédure
Procédure Adaptée

MAITRE D'OUVRAGE
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Personne représentant le Pouvoir Adjudicateur
Serge SIMÉON, Président de la CA2C

MAÎTRE D'ŒUVRE
Sarl CIBLE VRD – 9 Bis Rue de Masnières – 59159 MARCOING

REGLEMENT DES COMPTES
Par application des prix Unitaires du B.P.U.

NATURE DES PRIX
Révisables (voir indice dans CCAP) pour les lots n°1, 2, 3, 4, 5 et 8 **Actualisables (voir indice dans CCAP) pour les lots 6 et 7**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

ARTICLE PREMIER – CONTRACTANTS

CONTRACTANT UNIQUE

Je soussigné (e) :

Nom – Prénom – Fonction :

☐ ***Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de*** :

**** Domicilié à :***

***Agissant pour le nom et le compte de la société* :**

☐ **** Forme juridique et nom de la société*** :

**** Dont le siège social est domicilié à* :**

**** Téléphone :*** **** Mail :***

**** Code APE :***

**** Numéro SIRET :***

N° d'inscription :

☐ **Au Répertoire des Métiers :**

Ou

☐ **Au Registre du Commerce et des Sociétés :**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

CONTRACTANTS SOLIDAIRES

Nous soussignés : (*Établir autant de page 4 que de membres du groupement)*

Nom – Prénom – Fonction :

☐ ***Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de*** :

**** Domicilié à :***

☐ ***Agissant pour le nom et le compte de la société* :**

**** Forme juridique et nom de la société*** :

**** Dont le siège social est domicilié à* :**

**** Téléphone :*** **** Mail :***

**** Code APE :***

**** Numéro SIRET :***

N° d'inscription :

☐ **Au Répertoire des Métiers :**

Ou

☐ **Au Registre du Commerce et des Sociétés :**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Après avoir **:**

- Pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), et des documents qui y sont mentionnés

- Fourni les documents, certificats, attestations et déclarations demandés dans les pièces écrites du marché

☐ ***m'engage*** **sans réserve, selon les stipulations fixées au Règlement de Consultation, à *fournir* les certificats, attestations, et déclarations et, conformément aux stipulations des documents cités ci dessus, à *exécuter* les prestations du présent Acte d'Engagement.**

La présente offre ne *me* lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

☐ ***nous engageons*** **sans réserve, selon les stipulations fixées au Règlement de Consultation, à *fournir* les certificats, attestations, et déclarations et, conformément aux stipulations des documents cités ci dessus, à *exécuter* les prestations du présent Acte d'Engagement.**

La présente offre ne *nous* lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 2 – PRIX

2-1 Montant du Marché

Les modalités de variation ou d'actualisation de prix sont définies au CCAP.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du Détail Estimatif., est :

MONTANT H.T.
TVA au taux de : 20.0 %
MONTANT T.T.C.

Montant T.T.C. (en lettres) :

……

……

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

2-2 : Montant sous traité :

- ***Montant sous traité désigné au marché***

L'Opérateur économique devra fournir un Acte de sous-traitance (DC4) au présent Acte d'Engagement indiquant la nature et le montant des prestations que celui-ci envisage de faire exécuter par des sous-traitants selon les articles L2193-1, L2193-2 et L2193-3 du code de la commande Publique. (Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018)

Le montant des prestations sous traités indiqué dans l'Acte de sous-traitance (DC4) constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque Acte de sous-traitance (DC4) constitue une demande :

* d'acceptation du sous-traitant concerné
* d'agrément des conditions de règlement du contrat de sous traitance.

La notification du marché emporte acceptation du sous traitant par le Maître d'Ouvrage et agrément des conditions de paiement du contrat de sous traitance (cette acceptation prenant effet à la date de cette notification).

2-3 : Créance présentée en nantissement ou cession :

Le Montant maximal, TVA incluse, de la créance **que je pourrai / nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de euros TTC

ARTICLE 3 – DELAIS

3-1 : Période de préparation

Par défaut, cette période est comprise dans le délai d'exécution

3-2 : Période d'exécution

Les travaux seront exécutés dans le délai de :

Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers	**180 jours calendaires**
Lot n°2 : Bâtiment (1er et 2nd œuvre)	**210 jours calendaires**
Lot n°3 : Charpente - Couverture	**120 jours calendaires**
Lot n°4 : Électricité	**120 jours calendaires**
Lot n°5 : Plomberie - Chauffage	**120 jours calendaires**
Lot n°6 : Peintures	**60 jours calendaires**
Lot n°7 : Clôtures et espaces verts	**60 jours calendaires**
Lot n°8 : Mobiliers Extérieurs - Éclairage	**90 jours calendaires**

à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

ARTICLE 4 : PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées au CCAP

☐ ***Contractant unique***

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP)

[redacted]

Toutefois, le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous traitants payés directement et en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ ***Groupement Solidaire*** :

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP)

Compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

Sous le numéro IBAN FR ☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐

☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐

☐ Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis à vis des entrepreneurs groupés solidaires

---

R.I.B. : En cas de modification de cette domiciliation bancaire en cours de marché, le titulaire en fait la demande par écrit au maître d'ouvrage et les virements au nouveau compte interviendront dès le mandatement suivant sans qu'il soit besoin d'une modification de Marché Public.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

**** AVANCE :***

L'opérateur économique pour bénéficier d'une avance dite « avance forfaitaire » d'un montant de 5% du montant initial T.T.C. si le montant du marché est supérieur à 50 000 euros hors taxes et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois. Il pourra, s'il le souhaite, refuser le versement de cette avance.

☐ ***Sans Objet pour les lots 6 et 7*** (délai d'exécution inférieur ou égal à deux mois)

- Prestataire Unique :

Le prestataire désigné ci-dessus :

☐ ***Refuse*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

☐ ***Ne refuse pas*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

- Groupement Solidaire :

Les contractants désignés dans les annexes du présent document :

☐ ***Refusent*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

☐ ***Ne refusent pas*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Fait en un seul original

à : **le :**

Mention (s) manuscrite (s) « lu et approuvé » du (des) contractant (s) + Signature :

ACCEPTATION DE L'OFFRE

La présente offre est acceptée pour valoir Acte d'Engagement,

Le Maître d'Ouvrage :

à : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS** ***le :***

Cachet +Signature :

Serge SIMÉON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Annexe 1 à l'acte d'engagement

L'entreprise…….

Représentée par……

- déclare avoir pris connaissance des clauses d'exécutions sociales précisées au CCAP et notamment sur son article 14 relatif à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

- s'engage à réserver, dans l'exécution du marché

☐ 805 heures d'insertion pour le Lot n°1

☐ 595 heures d'insertion pour le Lot n°2

☐ 0 heures d'insertion pour le Lot n°3

☐ 140 heures d'insertion pour le Lot n°4

☐ 105 heures d'insertion pour le Lot n°5

☐ 0 heures d'insertion pour le Lot n°6

☐ 0 heures d'insertion pour le Lot n°7

☐ 0 heures d'insertion pour le Lot n°8

- s'engage à transmettre à la demande de Cambrésis Emploi, tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action selon un tableau transmis par leurs soins.

La forme d'insertion proposée pourra être modifiée en cours d'exécution du marché au gré du titulaire à la condition expresse que le taux d'effort mentionné au cahier des charges réservé à l'action soit respecté.

Date :…….

Signature et cachet de l'entreprise

L'Opérateur Économique

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
1	*GENERALITES*	
1.1	**Installations Techniques de chantier** Ce prix rémunère, au forfait : - Les frais d'installations techniques de chantier - L'implantation des ouvrages - L'amené et le repli du matériel de transport et de mise en œuvre - Les frais d'installation et de maintien des locaux de chantier (qui devront être prévus pour pouvoir accueillir le Maître d'Ouvrage, Maître d'Œuvre) - Le nettoyage des voies publiques aux abords du lieu d'intervention - Les frais de gardiennage des installations et ouvrages du présent lot - La remise en état des lieux en fin de chantier et notamment, l'évacuation des matériaux excédentaires, selon article 37 du CCAG et toutes sujétions relatives à l'article 31,1 du CCAG et recommandations du PGC Le règlement de ce prix s'effectuera en deux versements : ▪ 70 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après l'installation terminée ▪ 30 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après retrait des installations, évacuation des matériaux	[redacted]
1.2	**Installations Sanitaires, d'hygiène et de sécurité** Ce prix rémunère, au forfait : - Les frais d'installation, de maintien durant le chantier, et de repli des équipements sanitaires et d'hygiène - Les installations mises en place par le titulaire du présent lot devront être conformes aux dispositions du code du travail, à l'article 31,4 du CCAG et aux recommandations du PGC Le règlement de ce prix s'effectuera en deux versements : ▪ 70 % de ce prix sera réglé à l'opérateur économique après l'installation terminée	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
1.3	**Constat d'huissier y/c portions privatives des riverains** Ce prix rémunère, au forfait : La réalisation d'un constat par huissier de justice sur l'emprise totale du projet avant les travaux avec portions privatives des riverains y compris la fourniture en 3 exemplaires de chaque constat. Le règlement de ce prix s'effectuera en deux versements : ▪ 50 % de ce prix sera réglé suite au passage de l'huissier ▪ 50 % de ce prix sera réglé à la remise du rapport	[redacted]
1.4	**Études, plan d'exécution et d'implantation** Ce prix rémunère, au forfait : Avant le début des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un plan d'exécution et d'implantation des travaux à réaliser. Les documents demandés se présenteront sous la forme d'un CD informatique aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires. Les indications et éléments reportés seront rattachés au système Lambert. A la fin des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un DOE et un plan de récolement des travaux réalisés. Les documents demandés se présenteront sous la forme d'une clé USB aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires. Les indications et éléments reportés seront rattachés au système Lambert. Ces documents devront être réalisés en accord avec le maître d'ouvrage et le maître d'oeuvre en fonction des systèmes dont elles disposent (couches). Conformément au décret n°2011-1241 du 05 Octobre 2011 et notamment l'article R554-34 et réalisé par un	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
1.5	**Marquage-piquetage des réseaux concessionnaires / enterrés** Ce prix rémunère, au forfait : **L'opérateur économique devra réaliser à ses frais le marquage-piquetage des ouvrages concessionnaires conformément à la norme** AFNOR NF S 70-003-1 DE JUILLET 2012 et l'Art R. 554-27 du code de l'environnement : Ce poste comprend : * Marquage obligatoire jusqu'à 2 mètres au-delà de l'emprise travaux * Fourniture des outils dans l'ensemble des couleurs nécessaires au chantier (Traceur de chantier, clou marqueur, peinture, jalon borne, piquet bois, fiche …) * Profondeurs de réseaux en mètre * Diamètres des ouvrages en Millimètre * Maintient du marquage piquetage pendant la durée complète du chantier *** Réalisation du compte rendu de marquage-piquetage** Le règlement de ce prix s'effectuera à la remise du compte rendu de marquage piquetage [redacted]	[redacted]
1.6	**Remise des DOE et plan de récolement** Ce prix rémunère, au forfait : A la fin des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un dossier des ouvrages exécutés et un plan de récolement des travaux réalisés. Les documents demandés se présenteront sous la forme d'un CD informatique aux formats PDF, MSA, DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires. Les indications et éléments reportés seront rattachés au système Lambert. Ces documents devront être réalisés en accord avec le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre en fonction des systèmes dont elles disposent (couches). Conformément au décret n°2011-1241 du 05 Octobre 2011 et notamment l'article R554-34 et réalisé par un organisme certifié. [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
1.7	**Panneau de chantier** Ce prix rémunère, à l'unité : - La réalisation des fouilles nécessaires à la réalisation des fondations, et l'évacuation des déblais - La fourniture du panneau de chantier en contreplaqué, de dimensions 3,00m x 2,00m, Hauteur sous panneau 2,30m - Le dimensionnement et la fourniture et pose des massifs bétons de fondation et les poteaux bois pour fixation du panneau, y compris toutes sujétions de fixation - Les informations à faire figurer sont: l'intitulé du projet + image, les noms et coordonnées du Maître d'Ouvrage, du Maître d'œuvre, des entreprises intervenantes, SPS, - Le texte sera défini en accord avec le Maître d'ouvrage, - Avant création du panneau, une maquette sera présentée pour accord au maître d'ouvrage et maître d'œuvre - Toutes sujétions au bon maintien du panneau pendant toute la durée du chantier - La dépose et l'évacuation du panneau en fin de chantier y compris évacuation des massifs bétons et poteaux et remise en état à l'identique de la zone [redacted]	[redacted]
2	***DEMOLITIONS / DEBLAIS / REMBLAIS***	
2.1	**Dépose et démolition diverses** Ce prix rémunère, au forfait : Les déposes et démolitions diverses sur l'emprise du projet gênantes pour la réalisation des travaux (béton, végétation, massifs des supports béton une fois ceux-ci déposés, …) Ce prix comprend notamment le chargement, l'évacuation et la mise en dépôt à l'extérieur du chantier dans un lieu choisi par l'entrepreneur y compris redevance éventuelle de mise en décharge. L'entreprise se rendra sur place pour estimer son forfait. [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
2.2	**Démolition assainissement existant** Ce prix rémunère, au forfait : Les déposes et démolitions des réseaux d'assainissement sur l'emprise du projet gênantes pour la réalisation des travaux Ce prix comprend notamment le chargement, l'évacuation et la mise en dépôt à l'extérieur du chantier dans un lieu choisi par l'entrepreneur y compris redevance éventuelle de mise en décharge. L'entreprise se rendra sur place pour estimer son forfait. [redacted]	
2.3	**Sciage des enrobés** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : - le sciage d'enrobés, quelle qu'en soit l'épaisseur, y compris balayage après sciage [redacted]	
2.4	**Déblais, compris évacuation et mise en décharge** Ce prix rémunère, au mètre cube : L'évacuation des déblais en décharge. - Les terrassements quelque soit la nature du terrain, le chargement, le transport et l'évacuation en décharge. - Le tri des matériaux quelque soit leur nature et leur évacuation en décharge approprié - Les épuisements des eaux pluviales et souterraines, pompage, blindage etc Les volumes à prendre en compte étant obtenus par comparaison des profils levés contradictoirement avant et après exécution des déblais. [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
3	***BORDURATION***	
3.1	**Fondations sous borduration** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La démolition par tous les moyens utiles de la surface à traiter sur une épaisseur de 0,55 m fil d'eau projeté, la coupe des revêtements en périphérie, le rabotage de la voirie existante sur une largeur de 50 cm, la préservation des ouvrages concessionnaires, le chargement, l'évacuation et la mise en dépôt définitif à l'extérieur du chantier des matériaux extraits, dans un lieu choisi par l'entrepreneur, y compris redevance éventuelle de mise en décharge. Ce travail se fera dans une zone sous circulation et devra générer le minimum de contraintes. - le réglage et le compactage du fond de forme - la fourniture et pose de géotextile anticontaminant classe 8 - La fourniture et la mise en œuvre de Grave Traitée 0/20 Calcaire sur 0,35 m minimum sous béton de borduration et 0,50 m de part et d'autre du bloc bordures-caniveaux, et son compactage [redacted]	[redacted]
3.2	**Fourniture et pose de bordure T2** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose de bordure T2 en béton de classe A+R et de résistance 100 bars Il comprend notamment : - l'implantation du caniveau - la fourniture et pose des bordures T2, y compris le béton de pose sur 0,10 m minimum et de calage dosé à 250 kg/m3 Le coulage de la borduration est autorisée et à privilégier [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
3.3	**Fourniture et pose de bordure T2 grès** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose de bordure T2 en grès Il comprend notamment : - l'implantation du caniveau - la fourniture et pose des bordures T2 en grès, y compris le béton de pose sur 0,10 m minimum et de calage dosé à 250 kg/m3 [redacted]	
3.4	**Fourniture et pose de bordure T1 posée à l'envers** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose de bordure T1 en béton de classe A+R et de résistance 100 bars Il comprend notamment : - l'implantation du caniveau - la fourniture et pose à l'envers des bordures T1, y compris le béton de pose sur 0,10 m minimum et de calage dosé à 250 kg/m3 Le coulage de la borduration est autorisée et à privilégier [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
3.5	**Fourniture et pose de Caniveau CS1** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose de caniveau CS1 en béton de classe A+R et de résistance 100 bars Il comprend notamment : - l'implantation du caniveau - la fourniture et pose des caniveaux CS1, y compris le béton de pose sur 0,10 m minimum et de calage dosé à 250 kg/m3 Le coulage de la borduration est autorisée et à privilégier	[redacted]
3.6	**Fourniture et pose de Caniveau CS1 grès** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose de caniveau CS1 en grès Il comprend notamment : - l'implantation du caniveau - la fourniture et pose des caniveaux CS1 en grès, y compris le béton de pose sur 0,10 m minimum et de calage dosé à 250 kg/m3	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
3.7	**Fourniture et pose de bordure CC1** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose de caniveau CC1 en béton de classe A+R et de résistance 100 bars Il comprend notamment : - l'implantation de la bordure - la fourniture et pose des caniveaux CC1, y compris le béton de pose sur 0,10 m minimum et de calage dosé à 250 kg/m3 Le coulage de la borduration est autorisée. [redacted]	
3.8	**Fourniture et pose de caniveau 3 grès sciés** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : - L'extraction sur 0,33m minimum, le chargement, l'évacuation et la mise en dépôt définitif des déblais à l'extérieur du chantier, à une décharge choisie par l'entrepreneur, y compris redevance éventuelle de mise en décharge - le réglage et le compactage du fond de forme - La fourniture et pose d'un géotextile de classe 8 - la fourniture et mise en œuvre de Grave non traité 0/31,5 sur 0,20 m - La réalisation d'une couche de cure Les pavés seront du type : pavé grès sciés épaisseur mini 0,08m Finitions : sciés La réalisation d'un mortier pour jointoiement et fondation sur 0,05m minimum dosé à 250 kg avec ajout d'adjuvant de type SICA LATEX ou strictement équivalent. Toutes sujétions de pose en courbe ou alignement, de coupe et raccordement aux ouvrages existants ou à poser. Formant un caniveau 3 rangs [redacted]	[redacted]

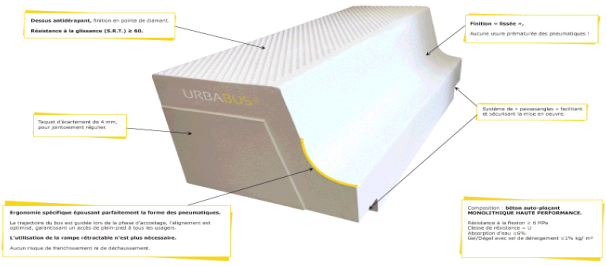
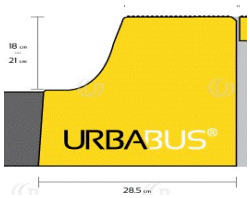
Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
3.9	**Fourniture et pose de bordure quai bus** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose de bordures Quai de bus de type URBABUS ou similaire avec 21 cm hors sol conformément au plan et à la description de l'annexe du CCTP y compris toutes sujétions de découpe, fourniture d'angle pour la gestion des arrondies des quais, les bordures quai de bus pour raccordement sur bordures A, rampes, … - L'implantation, la fourniture et la pose y compris le béton de pose sur 0,10 m minimum et de calage dosé à 250 kg/m3   La fourniture et la mise en œuvre de béton dosé à 350 kg de ciment quelques soient les épaisseurs et les largeurs à l'avant ou à l'arrière du bloc-bordures caniveaux. Couleur des bordures : N°032-20 Noir brillant [redacted]	[redacted]
3.10	**Renfournissement béton devant borduration** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et la mise en œuvre de béton dosé à 350 kg de ciment quelques soient les épaisseurs et les largeurs à l'avant jusqu'au niveau -0,06m du l'enrobé existant ou à l'arrière du bloc-bordures caniveaux. [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
3.11	**Fourniture et pose de bordurette P1** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose de bordurette en béton de classe A+R et de résistance 100 bars Il comprend notamment : - les terrassements, évacuation et mise en décharge - le compactage et le dressement du fond de forme - la fourniture et pose de la bordurette P1, y compris le béton de pose et de calage dosé à 250 kg/m3 **Bordurette PP1 proscrite !** [redacted]	[redacted]
3.12	**Fourniture et pose de bordurette P1 grès** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose de bordurette en grès de profil P1 Il comprend notamment : - les terrassements, évacuation et mise en décharge - le compactage et le dressement du fond de forme - la fourniture et pose de la bordurette P1 grès, y compris le béton de pose et de calage dosé à 250 kg/m3 **Bordurette PP1 proscrite !** [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
3.13	**Fourniture et pose de lignage 2 pavés grès sciés** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : - La fourniture et la mise en œuvre de pavés grès sciés (1 ligne de 2 pavés) Y compris l'implantation et le piquetage, la démolition de la grave éventuellement, le terrassement, l'évacuation des produits et le nivellement de la fouille. Le béton de pose sur 0,10 m minimum et de calage dosé à 250 kg/m3 La réalisation d'un mortier pour jointoiement et fondation sur 0,05m minimum dosé à 250 kg avec ajout d'adjuvant de type SICA LATEX ou strictement équivalent. Toutes sujétions de pose en courbe ou alignement, de coupe et raccordement aux ouvrages existants ou à poser et redevance éventuelle de mise en décharge. [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
4	*AMENAGEMENT DES VOIRIES*	
4.1	**Construction de chaussée PL** Ce poste rémunère, au mètre carré : La réalisation, la fourniture et la mise en œuvre : - Le terrassement par tous les moyens utile pour réalisation de la chaussée sur **0,84m**, la coupe des revêtements éventuellement, la préservation des ouvrages concessionnaires, le chargement, l'évacuation et la mise en dépôt définitif à l'extérieur du chantier des matériaux extraits, dans un lieu choisi par l'entrepreneur, y compris redevance éventuelle de mise en décharge. - Les piquetages - La fourniture et pose d'un géotextile de classe 5 - Matériaux de classe D traités, granulométrie 0/60 (scalpage traité) non gélifs, sous chaussée et derrière nouvelles bordures sur une épaisseur de 0,40m. - La couche de cure à l'émulsion de bitume gravillonnée (0,8 kg/m² bitume résiduel - 8 l/m² gravillon calcaire 4/6) - Grave traité aux liants hydraulique 0/20 sur 0,15m - La couche de cure à l'émulsion de bitume gravillonnée (0,8 kg/m² bitume résiduel - 8 l/m² gravillon calcaire 4/6) - Grave traité aux liants hydraulique 0/20 sur 0,15m - La couche de cure à l'émulsion de bitume gravillonnée (0,8 kg/m² bitume résiduel - 8 l/m² gravillon calcaire 4/6) - La couche d'accrochage à l'émulsion de bitume gravillonnée (0,8 kg/m² bitume résiduel - 8 l/m² gravillon calcaire 4/6) - La fourniture et mise en œuvre de Grave Bitume 0/14 à raison de 200kg/m² y compris réglage et compactage. - La couche d'accrochage à l'émulsion de bitume gravillonnée (0,8 kg/m² bitume résiduel - 8 l/m² gravillon calcaire 4/6) - La fourniture et mise en œuvre de BBSG 0/10 Porphyres à raison de 150kg/m² y compris réglage et compactage. - La réalisation de joints de couture à l'émulsion [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
4.2	**Construction de chaussée VL** Ce prix rémunère, au mètre carré : - Le terrassement par tous les moyens utile pour réalisation de la chaussée sur **0,64m**, la coupe des revêtements éventuellement, la préservation des ouvrages concessionnaires, le chargement, l'évacuation et la mise en dépôt définitif à l'extérieur du chantier des matériaux extraits, dans un lieu choisi par l'entrepreneur, y compris redevance éventuelle de mise en décharge. - Les piquetages - La fourniture et pose d'un géotextile de classe 5 - Matériaux de classe D traités, granulométrie 0/40 (scalpage traité) non gélifs, sous chaussée et derrière nouvelles bordures sur une épaisseur de 0,30m. - La couche de cure à l'émulsion de bitume gravillonnée (0,8 kg/m² bitume résiduel - 8 l/m² gravillon calcaire 4/6) - Grave traité aux liants hydraulique 0/20 sur 0,20m - La couche de cure à l'émulsion de bitume gravillonnée (0,8 kg/m² bitume résiduel - 8 l/m² gravillon calcaire 4/6) - La couche d'accrochage à l'émulsion de bitume gravillonnée (0,8 kg/m² bitume résiduel - 8 l/m² gravillon calcaire 4/6) - La fourniture et mise en œuvre de Grave Bitume 0/14 à raison de 200kg/m² y compris réglage et compactage. - La couche d'accrochage à l'émulsion de bitume gravillonnée (0,8 kg/m² bitume résiduel - 8 l/m² gravillon calcaire 4/6) - La fourniture et mise en œuvre de BBSG 0/10 Porphyres à raison de 150kg/m² y compris réglage et compactage. - La réalisation de joints de couture à l'émulsion [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
4.3	**Réfection d'une demie chaussée :** Ce prix rémunère, au mètre carré : - Les piquetages - Le rabotage des enrobés en voirie sur **0,06m** y compris évacuation des déblais en décharge choisie par l'entrepreneur et redevance éventuelle de mise en décharge. - balayage et préparation support - La couche d'accrochage à l'émulsion de bitume gravillonnée (0,8 kg/m² bitume résiduel - 8 l/m² gravillon calcaire 4/6) ; **Deux passages pour couche d'assise et couche de surface.** - La fourniture et la mise en œuvre de BBSG 0/10 mixte porphyre noirs à raison sur 0,06m d'épaisseur en moyenne - **La mise à niveau des différents ouvrages rencontrés** - La réalisation de joints de couture à l'émulsion	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
5	***AMENAGEMENT DES STATIONNEMENTS Véhicules Légers***	
5.1	**Construction de stationnement pavé drainant** Ce prix rémunère, au mètre carré : Fourniture et pose de pavés y compris fondation. Les pavés seront de type AVIENA CIRCLE CLASSIC de chez EBEMA ou strictement équivalent. Les terrassements sur une épaisseur de **0,55m** minimum, la coupe des revêtements éventuellement, la préservation des ouvrages concessionnaires, le chargement, l'évacuation et la mise en dépôt définitif à l'extérieur du chantier des matériaux extraits, dans un lieu choisi par l'entrepreneur, y compris redevance éventuelle de mise en décharge. La réalisation, la fourniture et la mise en œuvre : - Les piquetages - Le réglage et le compactage du fond de forme - La fourniture et mise en œuvre en fond de fosse d'une couche de drainage en graviers 10/20 sur 0,05m) - La fourniture et pose d'un feutre géotextile anticontaminant Classe 8 - La fourniture et mis en œuvre d'une couche de grave naturelle drainante 20/40 sur 0,20m - La fourniture et mise en œuvre d'une couche de fondation en grave naturelle 10/20 sur 0,15m -La fourniture et mise en œuvre d'un lit de pose fertile (60 % de concassés d'une granulométrie 2-8mm + 40 % de terre végétale) sur une épaisseur de 5 cm - La fourniture et pose des pavés et leur remplissage avec un mélange 50 % terre végétale + 20 % sable 0/2 + 30 % de terreau. Le prix comprend toutes les sujétions relatives à la réalisation des fondations et des pavés (coupes soignées, fixations des éléments, compactage par couche de 10cm) et toute autre sujétion de pose.	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Le prix comprend également la fourniture du gazon ; sa mise en place et l'arrosage jusqu'à la reprise du gazon.  **L'Entreprise devra la fourniture des échantillons nécessaires pour approbation des coloris, de la granulométrie et de la finition par le Maître d'Œuvre.** **Les joints périphériques seront rempli au mortier** [redacted]	
5.2	**Construction de stationnement en enrobé** Ce prix rémunère, au mètre carré : Le terrassement par tous les moyens utiles des trottoirs/accès existants sur une épaisseur de **0,35m** minimum, la coupe des revêtements éventuellement, la préservation des ouvrages concessionnaires, le chargement, l'évacuation et la mise en dépôt définitif à l'extérieur du chantier des matériaux extraits, dans un lieu choisi par l'entrepreneur, y compris redevance éventuelle de mise en décharge. Ce travail se fera dans une zone sous circulation et devra générer le minimum de contraintes pour les riverains. La réalisation, la fourniture et la mise en œuvre : - Les piquetages - La protection du fond de forme contre les eaux de toute nature - La fourniture et pose d'un géotextile de classe 5 - La fourniture et mise en œuvre de Grave Non Traitée 0/31,5 sur 0,31 m y compris le compactage - La fourniture et la mise en œuvre d'enrobés noirs BB 0/6 Calcaire à raison de 100kg/m² y compris réglage et compactage, soit 0,04m - La réalisation de joints de couture à l'émulsion [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
6	***AMENAGEMENT DES CIRCULATIONS PIETONNES***	
6.1	**Construction de trottoirs en revêtement perméable type enrobé clair au liant végétal :** Ce prix rémunère, au mètre carré : Le terrassement par tous les moyens utiles des trottoirs/accès existants sur une épaisseur de **0,35m** minimum, la coupe des revêtements éventuellement, la préservation des ouvrages concessionnaires, le chargement, l'évacuation et la mise en dépôt définitif à l'extérieur du chantier des matériaux extraits, dans un lieu choisi par l'entrepreneur, y compris redevance éventuelle de mise en décharge. Ce travail se fera dans une zone sous circulation et devra générer le minimum de contraintes pour les riverains. La réalisation, la fourniture et la mise en œuvre : - Les piquetages - La protection du fond de forme contre les eaux de toute nature - La fourniture et pose d'un géotextile de classe 5 - La fourniture et mise en œuvre de Grave Non Traitée 0/31,5 sur 0,31 m y compris le compactage Caractéristique du BB 0/6 clair : - Liant végétal incolore (Origine naturelle) - Gravillon de granulométrie 0/6 de couleur clair - Température de fabrication comprise entre 120 et 140 degrés Mise en œuvre : - La fourniture et la mise en œuvre d'enrobés clair BB 0/6 liant végétal à raison de 100kg/m² y compris réglage et compactage, soit 0,04m - La réalisation de joints de couture [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
6.2	**Construction de piétonnier en pavé grès sciés** Ce prix rémunère, au mètre carré : Le terrassement sur une épaisseur de **0,38m** minimum, la coupe des revêtements éventuellement, la préservation des ouvrages concessionnaires, le chargement, l'évacuation et la mise en dépôt définitif à l'extérieur du chantier des matériaux extraits, dans un lieu choisi par l'entrepreneur, y compris redevance éventuelle de mise en décharge. Ce travail se fera dans une zone sous circulation et devra générer le minimum de contraintes pour les riverains. La réalisation, la fourniture et la mise en œuvre : - Les piquetages - La fourniture et pose d'un géotextile de classe 8 - La fourniture et mise en œuvre de Grave Non Traitée 0/31,5 calcaire sur **0,20 m** y compris le compactage La réalisation, la fourniture et la mise en œuvre : - La réalisation d'un mortier de fondation sur 0,10m minimum dosé à 250 kg avec ajout d'adjuvant de type SICA LATEX ou strictement équivalent. - La fourniture et pose de pavés grès sciés épaisseur mini 0,08m, y compris l'implantation et le piquetage - La réalisation des joints au ciment et le nettoyage des pavés. - Toutes sujétions de pose en courbe ou alignement, de coupe et raccordement aux ouvrages existants ou à poser. L'entrepreneur fournira un échantillon de pavés à la maîtrise d'œuvre pour avis.	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7	ASSAINISSEMENT PLUVIAL	
7.1	**Fourniture et pose de canalisation Ø200 PVC CR8** Ce prix rémunère, au mètre linéaire, et quelle que soit la hauteur de tranchée : l'exécution et le comblement de tranchée d'assainissement, conformément au fascicule 70 du CCTG, et notamment : - les fouilles mécaniques ou manuelles pour l'exécution de la tranchée - l'évacuation des matériaux excédentaires à l'extérieur du chantier en un lieu choisi par l'entrepreneur, y compris redevances éventuelles de mise en décharge - Les épuisements des eaux pluviales et souterraines lorsque le débit est inférieur ou égal à 25 m3/h - le blindage si les dimensions ou la nature du sol composant la tranchée l'exigent - le réglage et compactage du fond de fouille - la fourniture et la mise en œuvre de sable de dune en lit de pose (0,10 m) et en enrobage jusqu'au niveau génératrice +0,20 m, y compris réglage et compactage - **La fourniture et pose de canalisation PVC CR8 D200mm** - Le sablage des réseaux jusqu'à +0,20m génératrice supérieur des tuyaux, y compris compactage et pose du grillage avertisseur - Le remblai complémentaire * pour les sections sous chaussée - parking - trottoir : en matériaux drainants 20/40 jusqu'au niveau fond de forme, * pour les sections sous espaces verts : Le remblai complémentaire avec les matériaux extraits du site, jusqu'au niveau fini -0,30 m, y compris fourniture, mise en œuvre, réglage et compactage par couche de 0,20 m maximum, puis couche de finition de 0,30m en terre végétale provenant du site L'ensemble des matériaux drainants en lit de pose, enrobage et remblai fera l'objet d'un entourage complet par un géotextile approprié (prévoir une surlargeur de recouvrement de 0,30 m agraphé en partie supérieure La longueur étant mesurée horizontalement suivant l'axe des regards successifs sans déduction des ouvrages annexes figurant sur le tracé	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.2	**Fourniture et pose de canalisation Ø315 PVC CR8** Ce prix rémunère, au mètre linéaire, et quelle que soit la hauteur de tranchée : l'exécution et le comblement de tranchée d'assainissement, conformément au fascicule 70 du CCTG, et notamment : - les fouilles mécaniques ou manuelles pour l'exécution de la tranchée - l'évacuation des matériaux excédentaires à l'extérieur du chantier en un lieu choisi par l'entrepreneur, y compris redevances éventuelles de mise en décharge - Les épuisements des eaux pluviales et souterraines lorsque le débit est inférieur ou égal à 25 m3/h - le blindage si les dimensions ou la nature du sol composant la tranchée l'exigent - le réglage et compactage du fond de fouille - la fourniture et la mise en œuvre de sable de dune en lit de pose (0,10 m) et en enrobage jusqu'au niveau génératrice +0,20 m, y compris réglage et compactage - **La fourniture et pose de canalisation PVC CR8 D315mm** - Le sablage des réseaux jusqu'à +0,20m génératrice supérieur des tuyaux, y compris compactage et pose du grillage avertisseur - Le remblai complémentaire * pour les sections sous chaussée - parking - trottoir : en matériaux drainants 20/40 jusqu'au niveau fond de forme, * pour les sections sous espaces verts : Le remblai complémentaire avec les matériaux extraits du site, jusqu'au niveau fini -0,30 m, y compris fourniture, mise en œuvre, réglage et compactage par couche de 0,20 m maximum, puis couche de finition de 0,30m en terre végétale provenant du site L'ensemble des matériaux drainants en lit de pose, enrobage et remblai fera l'objet d'un entourage complet par un géotextile approprié (prévoir une surlargeur de recouvrement de 0,30 m agraphé en partie supérieure) La longueur étant mesurée horizontalement suivant l'axe des regards successifs sans déduction des ouvrages annexes figurant sur le tracé [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.3	**Fourniture et pose de caniveau grille avec fonte 400KN** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : • Déblais nécessaire à la pose de l'ouvrage mise en décharge redevance incluse. • Réalisation d'une fondation en béton 250 kg/m3 épaisseur 0,20 m. • Fourniture et pose de caniveau en béton préfabriqué, conforme à la norme PR EN 1433, avec feuillure intégrées en fonte, double gorge afin d'assurer la mise en étanchéité des jonctions intérieures entre éléments, avec 4 points de verrouillage par grille (sans boulons). • Largeur du caniveau : 0,30m • Avec avec emboîtement mâle – femelle. • Caniveau en béton fibré conforme à la norme DIN V 19 580 / EN 1433. • Grille en fonte ductile 400 kN PMR. (Lumières inférieures à 20mm) • Blocage latéral par béton 250 kg/m3 jusqu'au niveau fini enrobés – 0,06 M. [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.4	**Fourniture et pose de regard de visite EP Ø1000mm** Ce prix rémunère, à l'unité, et quelle que soit la hauteur du Regard de diamètre 1000mm : La fouille nécessaire à la pose de l'ouvrage, y compris évacuation des matériaux excédentaires et redevance **Les Epuisements des eaux pluviales et souterraines, rabattement de nappe** Le blindage si les dimensions ou la nature du sol composant la tranchée l'exigent Le lit de pose en sable La fourniture et pose des éléments préfabriqués béton avec cunette béton titulaires d'une certification NF de conformité à la norme NF EN 295-6 ou d'une certification européenne équivalente comprenant : - Cunette préfabriqué étanche - Réhausse - Cône réducteur ou dalle réductrice - Echellons Sont à prévoir notamment les pièces d'admission, en aval et amont du regard, de type AZ et AN et les joints de type BKK; La fourniture et pose de cadre et tampon fonte D 400 KN de type PAMREX ou similaire Le raccordement du collecteur y compris toutes sujétions d'étanchéité et de finition. **La mise à niveau définitive des regards de visite tout particulièrement en chaussée. Les regards coulés en place sont interdits !** [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.5	**Fourniture et pose de bouche Égout profil T** Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et mise en œuvre de bouche d'égout comprenant : - La fouille nécessaire à la pose - Le lit de pose en sable - la fourniture et pose des éléments béton * cuve à décantation 240 L * filtre adopta ou similaire * Réhausse éventuelle * Tête réductrice * Linteau * Bavette pointe diamant préfabriquée * Ensemble **siphoïde** * Plaque de recouvrement en fonte – profil T. , y compris toutes sujétions de fourniture de sable, béton, nécessaires à la parfaite exécution des travaux y compris toutes sujétions de fourniture de sable, bétonnécessaires à la parfaite exécution des travaux [redacted]	[redacted]
7.6	**Réalisation d'une noue** Ce prix rémunère notamment, au mètre linéaire : Les terrassements de toutes natures pour création d'une noue de largeur 3,00m en gueule sur une profondeur de 1,50m avec notamment : - Les piquetages - Le décapage de terre végétale, le transport et la mise en stock provisoire sur le chantier - Le réglage sur site des terres excédentaires - Le réglage des terres dans le fossé avec une profondeur de1m50 maximum (cote finie). - L'enlèvement et la démolition d'éléments en béton, béton armé ou maçonnerie d'un volume inférieur à 0,200 m3 - Terrassement fondation gabion - Si nécessaire, l'extraction, le chargement, l'évacuation et la mise en dépôt définitif des déblais à l'extérieur du chantier, à une décharge choisie par l'entrepreneur, y compris redevance éventuelle de mise en décharge [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.7	**Création d'un trop plein vers le tamponnement** Ce prix rémunère, à l'unité : - La fouille nécessaire à la pose - Le lit de pose en sable - la fourniture et pose des éléments béton 60x60cm - La pose de la tête et fonte sera à +0,15m sur niveau fini fond de fossé - La fourniture et pose d'une gille fonte 60x60 250kN - la fourniture et la mise en œuvre de sable de dune en lit de pose (0,10 m) et en enrobage jusqu'au niveau génératrice +0,20 m, y compris réglage et compactage - **La fourniture et pose de canalisation PVC CR8 D200mm entre le regard et la structure d'infiltration** - Le sablage des réseaux jusqu'à +0,20m génératrice supérieur des tuyaux, y compris compactage et pose du grillage avertisseur [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.8	**Fourniture et mise en œuvre d'un débourbeur deshuileur** Ce prix rémunère, au forfait : La fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbures avec bypass, et en particulier : - La fouille nécessaire à la pose de l'ouvrage, y compris évacuation des matériaux excédentaires afin de garantir après la pose du séparateur la mise en œuvre d'une couverture végétale de 0,30m minimum. - Le terrassement, les volumes excédentaires étant évacués vers une décharge de l'entrepreneur **- Les épuisements des eaux pluviales et souterraines, rabattement de nappe** - Le blindage si les dimensions ou la nature du sol composant la tranchée l'exigent Le lit de pose en sable **La réalisation d'une fondation en béton sur une épaisseur de 20 cm et la mise en place des dispositifs nécessaire liés à la présence de nappe.** **La fourniture et mise en œuvre d'un débourbeur / deshuileur type SCA (103l/s) Classe 1, rejet inférieur 5mg/l suivant la norme NF-EN 858-1 y compris toute sujétions de terrassement et de raccordement sur les canalisations** **Les dispositifs de fermeture sont en fonte de classe 250** **Sondes de détection avec alarme à l'intérieur du bâtiment (en zone accueil)** - Toutes sujétions de fourniture de pièces pour raccordements amont et aval, et pour mise en place des cheminements de visite La fourniture et mise en œuvre de sable de remblai pour calage et remblai périphérique Toutes sujétions de fournitures et matériels pour levage, pose et raccordement sur canalisations en amont et aval **Toutes sujétions nécessaire à la présence d'eau pour le bon maintien de la cuve.** [redacted]	[redacted]
7.9	**Terrassement de la fouille, y compris évacuation des déblais** Ce prix rémunère, au mètre cube : Les terrassements nécessaires pour pose de la structure réservoir jusqu'au fond de forme y compris évacuation des déblais en décharge y compris redevance éventuelle - Les épuisements des eaux pluviales et souterraines lorsque le débit est inférieur ou égal à 25 m3/h - le blindage si les dimensions ou la nature du sol composant la tranché l'exigent - la fourniture et mise en oeuvre de géotextile sur toutes les faces du bassin enterré [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.10	**Lit de pose en matériaux granulaires 20/40, épaisseur 60 cm (objectif 50 Mpa) y compris géogrille** Ce prix rémunère, au mètre cube : La fourniture et mise en œuvre de matériaux granulaires 20/40 sur une épaisseur moyenne de 60 cm garantissant une portance de 50 Mpa. (L'épaisseur est donné à titre indicative et devra garantir 50 Mpa) Ce prix comprend notamment la fourniture et pose d'une géogrille posée entre le lit de pose et la structure.	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.11	**Fourniture et pose structure, y compris drain et géotextile périphérique** Ce prix rémunère, au mètre cube : La fourniture et installation d'une structure drainante comme suit : 1 structure d'une capacité de 700m^3 Ensemble conformément à l'annexe du CCTP **« Référentiel technique relatif à la réalisation des systèmes d'assainissement et de distribution d'eau potable destiné à être intégrés au patrimoine du SIDEN SIAN Partie 3 ouvrages de gestion des eaux pluviales »** **Bassin entérré :** Les prescriptions communes relatives aux ouvrages enterrés sont les suivantes : • les regards de visite seront de diamètre 1 000 mm, • des regards de visite de diamètre 1 000 mm seront implantés à l'amont des alimentations dans les ouvrages. C'est à dire que le raccordement direct des bouches d'égout ou branchements d'eaux pluviales dans les ouvrages seront interdits, • les ouvrages seront dotés de systèmes d'évents/entrée d'air permettant d'éviter la mise en pression ou dépression de l'ouvrage lors de son remplissage ou sa vidange, • un dispositif de décantation (unique, dans la mesure du possible), conforme aux dispositions du 3.5.3.6.3, sera mis en œuvre en amont de chacune des arrivées dans ces ouvrages, afin de piéger les particules en suspension, • les équipements seront accessibles aux véhicules d'exploitation, notamment les camions de curage, • avant la mise en œuvre des équipements, il sera procédé à un essai visant à caractériser la portance du fond de fouille et vérifier son adéquation avec les hypothèses prises dans la note de calcul, • un soin particulier sera apporté à la réalisation du lit de pose (horizontalité générale de la plate-forme et absence locale de déflexion) et du fond de forme qui devra être homogène afin de garantir la stabilité de l'ouvrage	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	La conception de ces ouvrages respectera les prescriptions suivantes : • conformité aux recommandations du guide de l'IFSTTAR « Les structures alvéolaires ultralégères (SAUL) pour la gestion des eaux pluviales - Guide technique –Décembre 2011 », • matériel bénéficiant d'un Avis Technique délivré par le CSTB en vigueur à la date de transmission des documents (rappel), • conception et modalités de réalisation conformes aux éléments figurant dans l'avis technique et dans les prescriptions du fournisseur, • alimentation de type 1 ou 4 suivant la typologie définie dans le guide de l'IFSTTAR susmentionné, • intégralement inspectable et curable avec la présence de : - drains / « caniveaux de drainage » avec les caractéristiques minimales suivantes : * parcourant l'intégralité de la longueur de l'ouvrage (pour chaque ligne d'alimentation) afin de conserver la continuité hydraulique du réseau de drains de l'amont à l'aval, * constitués : de conduites (drains) de diamètre minimum 200 mm, ou de « caniveaux de drainage » (section rectangulaire) de surface équivalente aux drains circulaires sus-mentionnés, * avec une cunette permettant d'évacuer les matières en suspension des premières pluies ; c'est à dire que les ouvertures seront vers le haut », * placés : en partie basse de la structure (SAUL de type 4), ou dans des matériaux granulaires sous les blocs de SAUL ou latéralement (SAUL de type 1), Remarque : ce réseau de drains / « caniveaux de drainage » sera : • soit intégré directement (nativement) à la structure, • soit rapporté. Dans ce cas, les drains seront : - conformes aux dispositions de l'article 3.5.3.6.6, - solidarisés avec la structure par l'intermédiaire de dispositifs de fixation, REFERENTIEL TECHNIQUE PARTIE 3 : OUVRAGES DE GESTION DES EAUX PLUVIALES SIDEN-SIAN - VERSION 1 – MARS 2023 27 - de regards d'accès sur chacune des lignes d'alimentation : * aux deux extrémités (regard avec décantation d'au moins 50 cm), * et au minimum tous les 25 mètres, et afin de permettre leur inspection et leur curage, - de dispositifs de ventilation (entrée et sortie d'air pendant les phases de vidange et de remplissage) adaptés aux débits hydrauliques et correctement dimensionnés et positionnés, [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.12	**Remblai en matériaux drainants** Ce prix rémunère, au mètre cube : La fourniture et mise en œuvre de matériaux drainants 20/50 lavés concassés entre la rétention et le bord de la fouille. [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.13	**Création de puits d'infiltration profondeur 20 mètres** Ce prix rémunère, à l'unité : Le terrassement du puits selon tailles définies au carnet de détail, régalage des produits de déblai ou évacuation à la charge de l'entreprise. Transport, fourniture et mise en œuvre de tous les éléments composant un puits d'infiltration selon schéma porté en annexe au CCTP. Y compris fourniture et mise en oeuvre des éléments préfabriqués, du tampon, du tube d'infiltration, du panier dégrilleur et toute sujétion. Fourniture et mise en œuvre de la dalle du puits, de matériaux calcaire 50-80 et de graviers 15-25 sur 30cm dans le tube perforé.	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres

Schéma type du puits d'infiltration

PUITS D'INFILTRATION



Cadre démontable

Ø intérieur nominal 505 mm
épaisseur 3 mm
2 plats 40 X 4 soudés sur chaque demi-lune

Dalle pour puits d'infiltration

- Dalle Ø 1200, épaisseur 100
- 1 réservation pour panier Ø 550
- Manutention 3 artéons 1,3 tonnes
- Masse 220 kg

L'UNITE, P.U. h.t. en lettres cent trois euros dix cents

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.14	**Inspection télévisuelle du réseau EP** Ce prix rémunère, au forfait : La réalisation, par un laboratoire indépendant de l'entrepreneur, de l'inspection télévisuelle des canalisations des réseaux Eaux Usées et Pluviales en fin de phase 1 et en fin de phase 2., en collecteur et en branchement, y compris fourniture du rapport d'inspection sur support papier en 3 exemplaires et 1 exemplaire en version informatique (USB) [redacted]	[redacted]
7.15	**Contrôle d'Étanchéité des réseaux d'assainissement** Ce prix rémunère, au forfait : La réalisation, par un laboratoire indépendant de l'entrepreneur, des Essais d'étanchéité en fin de phase 1 et en fin de phase 2. : - à l'air des canalisations Eaux Pluviales, en collecteur et en branchement - à l'eau des ouvrages (Regards de visite, Boites de branchement) y compris fourniture du rapport d'essais sur support papier en 3 exemplaires papier + 1 sur clé USB [redacted]	
7.16	**Hydrocurage des réseaux EP** Ce prix rémunère, au forfait : Hydrocurage et le nettoyage à haute pression (tête de curage/nettoyage) des réseaux d'assainissement Eaux Pluviales, ainsi que leur branchement en fin de phase 1 et en fin de phase 2. [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.17	**Contrôle de compactage de tranchée** Ce prix rémunère, au forfait : Les essais au pénétromètre, de type COPREC ou similaire, sur les tranchées d'assainissement , à raison de * 1 essai tous les 30 m de tranchée sous voirie et trottoir [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
8	***ASSAINISSEMENT EAUX USÉES***	
8.1	**Fourniture et pose de Canalisation Ø 160 PVC SN8 – COMPACT, y compris tranchée** Ce prix rémunère, au mètre linéaire, et quelle que soit la hauteur de tranchée : l'exécution et le comblement de tranchée d'assainissement, conformément au fascicule 70 du CCTG, et notamment : - les fouilles mécaniques ou manuelles pour l'exécution de la tranchée - l'évacuation des matériaux excédentaires à l'extérieur du chantier en un lieu choisi par l'entrepreneur, y compris redevances éventuelles de mise en décharge - Les épuisements des eaux pluviales et souterraines lorsque le débit est inférieur ou égal à 25 m3/h - le blindage si les dimensions ou la nature du sol composant la tranchée l'exigent - le réglage et compactage du fond de fouille - la fourniture et la mise en œuvre de sable de dune en lit de pose (0,10 m) et en enrobage jusqu'au niveau génératrice +0,20 m, y compris réglage et compactage - **La fourniture et pose de canalisation PVC SN8 COMPACT D200mm** - Le sablage des réseaux jusqu'à +0,20m génératrice supérieur des tuyaux, y compris compactage et pose du grillage avertisseur - Le remblai complémentaire * pour les sections sous chaussée - parking - trottoir : en matériaux drainants 20/40 jusqu'au niveau fond de forme, * pour les sections sous espaces verts : Le remblai complémentaire avec les matériaux extraits du site, jusqu'au niveau fini -0,30 m, y compris fourniture, mise en œuvre, réglage et compactage par couche de 0,20 m maximum, puis couche de finition de 0,30m en terre végétale provenant du site L'ensemble des matériaux drainants en lit de pose, enrobage et remblai fera l'objet d'un entourage complet par un géotextile approprié (prévoir une surlargeur de recouvrement de 0,30 m agraphé en partie supérieure La longueur étant mesurée horizontalement suivant l'axe des regards successifs sans déduction des ouvrages annexes figurant sur le tracé	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
8.2	**Boite de Branchement Eaux usées en pied de bâtiment** Ce prix rémunère, à l'unité : Profondeur -0,80m minimum - La fouille nécessaire à la pose de l'ouvrage, y compris évacuation des matériaux excédentaires - Les épuisements des eaux pluviales et souterraines lorsque le débit est inférieur ou égal à 25 m3/h - le blindage si les dimensions ou la nature du sol composant la tranchée l'exigent - Le lit de pose en sable - la fourniture et pose des éléments de type Tabouret de branchement D 400 en PVC, avec tampon fonte hydraulique Pont à Mousson ou similaire. - Sont à prévoir notamment les pièces d'admission, en aval et amont du regard, de type AZ et AN et les joints de type BKK ; - la fourniture et pose de cadre et tampon fonte B 125 - le raccordement du collecteur y compris toutes sujétions d'étanchéité et de finition. - la mise à niveau définitive des regards de visite tout particulièrement en chaussée. [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
8.3	**Fourniture et pose de regard de visite EU Ø1000mm** Ce prix rémunère, à l'unité, et quelle que soit la hauteur du Regard de diamètre 1000mm : La fouille nécessaire à la pose de l'ouvrage, y compris évacuation des matériaux excédentaires et redevance **Les Épuisements des eaux pluviales et souterraines, rabattement de nappe** Le blindage si les dimensions ou la nature du sol composant la tranchée l'exigent Le lit de pose en sable La fourniture et pose des éléments préfabriqués béton avec cunette béton titulaires d'une certification NF de conformité à la norme NF EN 295-6 ou d'une certification européenne équivalente comprenant : - Cunette préfabriqué étanche - Réhausse - Cône réducteur ou dalle réductrice - Echellons Sont à prévoir notamment les pièces d'admission, en aval et amont du regard, de type AZ et AN et les joints de type BKK; La fourniture et pose de cadre et tampon fonte D 400 KN de type PAMREX ou similaire Le raccordement du collecteur y compris toutes sujétions d'étanchéité et de finition. **La mise à niveau définitive des regards de visite tout particulièrement en chaussée. Les regards coulés en place sont interdits !** [redacted]	
8.4	**Inspection télévisuelle du réseau EU** Ce prix rémunère, au forfait : La réalisation, par un laboratoire indépendant de l'entrepreneur, de l'inspection télévisuelle des canalisations des réseaux Eaux Usées et Pluviales en fin de phase 1 et en fin de phase 2, en collecteur et en branchement, y compris fourniture du rapport d'inspection sur support papier en 3 exemplaires et 1 exemplaire en version informatique (USB) [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
8.5	**Contrôle d'Étanchéité des réseaux d'assainissement** Ce prix rémunère, au forfait : La réalisation, par un laboratoire indépendant de l'entrepreneur, des Essais d'étanchéité en fin de phase 1 et en fin de phase 2. : - à l'air des canalisations Usées, en collecteur et en branchement - à l'eau des ouvrages (Regards de visite, Boites de branchement) y compris fourniture du rapport d'essais sur support papier en 3 exemplaires papier + 1 sur clé USB [redacted]	[redacted]
8.6	**Hydrocurage des réseaux EU** Ce prix rémunère, au forfait : Hydrocurage et le nettoyage à haute pression (tête de curage/nettoyage) des réseaux d'assainissement Eaux Usées, ainsi que leur branchement en fin de phase 1 et en fin de phase 2. [redacted]	
8.7	**Contrôle de compactage de tranchée** Ce prix rémunère, au forfait : Les essais au pénétromètre, de type COPREC ou similaire, sur les tranchées d'assainissement, à raison de * 1 essai tous les 30 m de tranchée sous voirie et trottoir [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9	***RESEAUX***	
9.1	**Tranchée 3 réseaux en chaussée** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : Conformément au plan, de largeur **1.20 m**, les réseaux seront posés à une profondeur variant de 0,90m à 1,20m, y compris surlargeur de 0,15m pour la réfection des surfaces de tous types. Ce prix comprend notamment les terrassements mécaniques ou manuels si nécessaire au longement et aux croisements des réseaux existants, l'évacuation des déblais en décharge, le sablage, le grillage avertisseur, y compris réglage et compactage. La longueur étant mesurée horizontalement suivant l'axe de la tranchée sans déduction des ouvrages annexes figurant sur le tracé [redacted]	[redacted]
9.2	**Tranchée 2 réseaux en chaussée** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : Conformément au plan, de largeur **0,90 m**, les réseaux seront posés à une profondeur variant de 0,90m à 1,20m, y compris surlargeur de 0,15m pour la réfection des surfaces de tous types. Ce prix comprend notamment les terrassements mécaniques ou manuels si nécessaire au longement et aux croisements des réseaux existants, l'évacuation des déblais en décharge, le sablage, le grillage avertisseur, y compris réglage et compactage. La longueur étant mesurée horizontalement suivant l'axe de la tranchée sans déduction des ouvrages annexes figurant sur le tracé [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9.3	**Tranchée 1 réseau en chaussée** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : Conformément au plan, de largeur **0.60 m**, les réseaux seront posés à une profondeur variant de 0,90m à 1,20m, y compris surlargeur de 0,15m pour la réfection des surfaces de tous types. Ce prix comprend notamment les terrassements mécaniques ou manuels si nécessaire au longement et aux croisements des réseaux existants, l'évacuation des déblais en décharge, le sablage, le grillage avertisseur, y compris réglage et compactage. La longueur étant mesurée horizontalement suivant l'axe de la tranchée sans déduction des ouvrages annexes figurant sur le tracé [redacted]	[redacted]
9.4	**Tranchée 3 Réseaux en trottoir** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : Conformément au plan, de largeur **1.20 m**, les réseaux seront posés à une profondeur variant de 0,90m à 1,20m, y compris surlargeur de 0,15m pour la réfection des surfaces de tous types. Ce prix comprend notamment les terrassements mécaniques ou manuels si nécessaire au longement et aux croisements des réseaux existants, l'évacuation des déblais en décharge, le sablage, le grillage avertisseur, y compris réglage et compactage. La longueur étant mesurée horizontalement suivant l'axe de la tranchée sans déduction des ouvrages annexes figurant sur le tracé [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

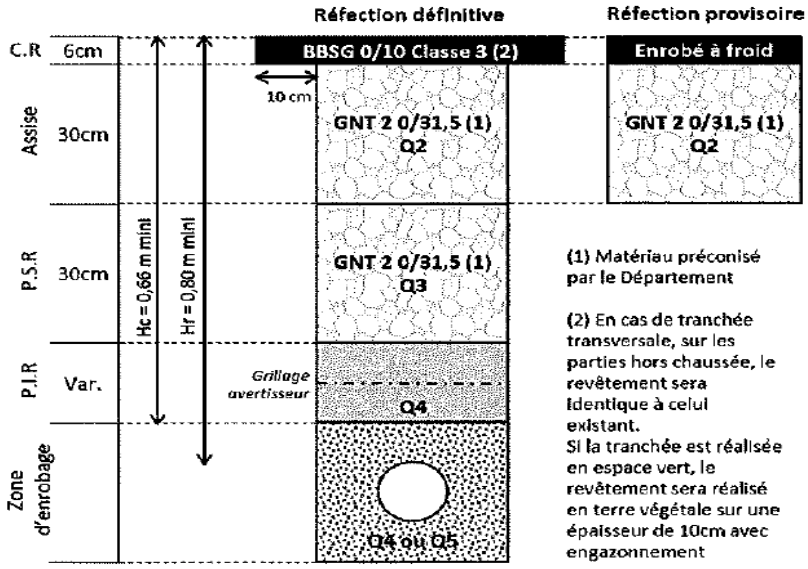
Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9.5	**Tranchée 2 Réseaux en trottoir** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : Conformément au plan, de largeur **0.90 m**, les réseaux seront posés à une profondeur variant de 0,90m à 1,20m, y compris surlargeur de 0,15m pour la réfection des surfaces de tous types. Ce prix comprend notamment les terrassements mécaniques ou manuels si nécessaire au longement et aux croisements des réseaux existants, l'évacuation des déblais en décharge, le sablage, le grillage avertisseur, y compris réglage et compactage. La longueur étant mesurée horizontalement suivant l'axe de la tranchée sans déduction des ouvrages annexes figurant sur le tracé	
9.6	**Tranchée 1 réseau en trottoir** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : Conformément au plan, de largeur **0.60 m**, les réseaux seront posés à une profondeur variant de 0,90m à 1,20m, y compris surlargeur de 0,15m pour la réfection des surfaces de tous types. Ce prix comprend notamment les terrassements mécaniques ou manuels si nécessaire au longement et aux croisements des réseaux existants, l'évacuation des déblais en décharge, le sablage, le grillage avertisseur, y compris réglage et compactage. La longueur étant mesurée horizontalement suivant l'axe de la tranchée sans déduction des ouvrages annexes figurant sur le tracé	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9.7	**Réfection de tranchée en grave – fondation + base en chaussée** Ce prix rémunère, au mètre carré : La réfection des tranchées réalisées en chaussée, comprenant notamment : - Le remblai de la fouille en sable niveau génératrice supérieure +0,20m - La fourniture et mise en œuvre de Grave non Traitée 0/31,5 Q3 sur une épaisseur minimum 0,30m, y compris réglage et compactage. - La fourniture et mise en œuvre de Grave non Traitée 0/31,5 Q2 sur une épaisseur minimum 0,30m, y compris réglage et compactage. - La couche de cure a l'émulsion de bitume gravillonnée (0,4 kg/m2 bitume résiduel - 8 l/m2 gravillon calcaire 4/6 **ANNEXE 13-1** **COUPE DE TRANCHEE TYPE 1 – TRAFIC LEGER – BASE GNT**  	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Des essais de compactage seront à réaliser sur la tranchée longitudinale tous les 50m minimums et les emplacements des points de contrôle seront localisés le plus précisément possible, et reportées sur le plan de recollement. [redacted]	
9.8	**Réfection de tranchée en grave – fondation + base en trottoirs** Ce prix rémunère, au mètre carré : La réfection des tranchées réalisées en trottoirs, comprenant notamment : - La fourniture et mise en œuvre de Grave non Traitée 0/31,5 sur une épaisseur minimum 0,30m, y compris réglage et compactage. - La fourniture et mise en œuvre de Grave Traitée 0/20 sur une épaisseur minimum 0,20m, y compris réglage et compactage (de la GNT au niveau fini – 0,06m) - La couche de cure a l'émulsion de bitume gravillonnée (0,4 kg/m2 bitume résiduel - 8 l/m2 gravillon calcaire 4/6 [redacted]	
9.9	**Fourniture et pose de fourreau TPC Ø160mm** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose en tranchée ouverte de fourreaux normalisés en TPC D 160 mm, y compris manchons de raccordements, aiguillage et bouchonnage Ce poste inclus le lit de sable de pose sur 0,10m [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9.10	**Fourreaux TPC 63 mm + fourreau D42/45mm** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose, en tranchée ouverte, de fourreaux normalisés D42/45 mm, y compris l'aiguillage, pour liaison inter-chambres du réseau Téléphone, y compris pièces spéciales (bouchons, …) et grillage avertisseur de couleur verte. Aucun coude ne sera admis sur le réseau, le rayon de courbure maximum sera de 4,0m. Les fourreaux devront être bouchonnés aux extrémités. Ce prix comprend également la fourniture et mise en œuvre de béton en entrée et sortie de chambre La fourniture et pose en tranchée ouverte de fourreaux normalisés en TPC D 160 mm, y compris manchons de raccordements, aiguillage et bouchonnage Ce poste inclus le lit de sable de pose sur 0,10m [redacted]	[redacted]
9.11	**Fourniture et pose de chambre de tirage 60x60cm** Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose de regard béton 60x60, comprenant : - La fouille nécessaire à la pose de l'élément - Le lit de pose en sable - La fourniture et pose du regard en béton 60x60 Ce prix comprend également la fourniture et mise en œuvre de béton en entrée et sortie de chambre et toutes sujétions de raccordement des fourreaux à l'intérieur du regard. Le regard devra avoir une saillie de + 0,05m par rapport au terrain naturel et être parfaitement étanche. Les fourreaux arrivant dans le regard devront être bouchonnés. Un cadre et tampon fonte 250 kN scéllé est inclus dans ce poste [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9.12	**Fourniture et pose de chambre de tirage 30x30cm** Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose de regard béton 30x30, comprenant : - La fouille nécessaire à la pose de l'élément - Le lit de pose en sable - La fourniture et pose du regard en béton 30x30 Ce prix comprend également la fourniture et mise en œuvre de béton en entrée et sortie de chambre et toutes sujétions de raccordement des fourreaux à l'intérieur du regard. Le regard devra avoir une saillie de + 0,05m par rapport au terrain naturel et être parfaitement étanche. Les fourreaux arrivant dans le regard devront être bouchonnés. Un cadre et tampon fonte 250 kN scéllé est inclus dans ce poste [redacted]	[redacted]
9.13	**Fourniture et pose Chambre L3T** Ce prix rémunère, à l'Unité : La fourniture et la pose d'une chambre de tirage préfabriquée en béton de type L3T deux tampons y compris, béton de mise à niveau, peignes, cadre, tampons et toutes sujétions. Attention : Le Logo « orange » doit être présent sur le tampon de la chambre [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9.14	**Fourniture et pose de fourreau D 42/45 mm** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose, en tranchée ouverte, de fourreaux normalisés D42/45 mm, y compris l'aiguillage, pour liaison inter-chambres du réseau Téléphone, y compris pièces spéciales (bouchons, …) et grillage avertisseur de couleur verte. Aucun coude ne sera admis sur le réseau, le rayon de courbure maximum sera de 4,0m. Les fourreaux devront être bouchonnés aux extrémités. Ce prix comprend également la fourniture et mise en œuvre de béton en entrée et sortie de chambre [redacted]	[redacted]
9.15	**Raccordement sur réseau existant** Ce prix rémunère, au forfait : Le raccordement sur branchement téléphonique aérien existant sur l'ensemble du projet y compris coude, manchon et toutes sujétions. [redacted]	
9.16	**Réception d'ouvrage réalisé** Ce prix rémunère, au forfait : Les essais préalables au câblage et réception par le concessionnaire des travaux réalisés y compris toutes sujétions. [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9.17	**Fourniture et pose de fourreau TPC Ø160mm Rouge** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose en tranchée ouverte de fourreaux normalisés en TPC D 160 mm ROUGE, y compris manchons de raccordements, aiguillage et bouchonnage Ce poste inclus le lit de sable de pose sur 0,10m [redacted]	
9.18	**Fourniture et pose de fourreau TPC Ø160mm Bleu** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose en tranchée ouverte de fourreaux normalisés en TPC D 160 mm BLEU, y compris manchons de raccordements, aiguillage et bouchonnage Ce poste inclus le lit de sable de pose sur 0,10m [redacted]	
9.19	**Fourniture et pose de fourreau Ø 63mm + câble de Terre** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et la pose en tranchée ouverte : - d'un fourreau TPC Ø 63mm préaiguillé et bouchonné aux extrémités + d'un câble de terre 29mm² [redacted]	

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9.20	**Fourniture et pose de Chambre de tirage** Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose de regard béton 40x40, comprenant : - La fouille nécessaire à la pose de l'élément - Le lit de pose en sable - La fourniture et pose du regard en béton 40 x 40 - La fourniture et pose du cadre et du tampon fonte classe C250 en trottoir et toutes sujétions de raccordement des fourreaux à l'intérieur du regard. [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9.21	**Fourniture et pose de câble alimentation 4x16mm²** Ce poste rémunère, au mètre linéaire: La fourniture de câbles U 1000 RO2V de section 4 X 16 mm2, gaine en PVC et conducteur en cuivre, y compris passage dans les fourreaux, le furetage Il comprend également la pose conformément à la réglementation en vigueur, notamment le respect des distances entre réseaux, les rayons de courbures. Ce prix comprend la fourniture, le raccordement sur tableau, disjoncteur différentiel et l'alimentation en électricité (fourniture et pose des câbles et toutes pièces nécessaires, plus généralement la mise en œuvre de toutes les tâches nécessitées par ce raccordement). Y compris toutes sujétion. Les longueurs seront mesurées d'axe en axe de candélabres, augmentées de 2 ml par candélabres pour tenir compte des passages en coupure de chaque point lumineux [redacted]	[redacted]
10	*SIGNALISATION*	
10.1	**Fourniture et pose de panneau C12** *Sens unique* Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose de panneau C12, moyenne gamme, en acier galvanisé y compris le poteau 80x80mm garantissant toujours 2,30 mètres de hauteur libre sous panneau, tous les accessoires et le massif de fondation en béton de 0,50x0,50x0,50m dosé à 250kg de ciment après terrassements et évacuations des déblais, de classe 2 rétro-réfléchissant en moyenne gamme. Poteau, dos du panneau, l'ensemble au RAL 7016 **Panneau type C12 « Sens unique » moyenne gamme** [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
10.2	**Fourniture et pose de panneau B14** *Limitation de vitesse à 15 km/h* Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose de panneau B14, moyenne gamme, en acier galvanisé y compris le poteau 80x80mm garantissant toujours 2,30 mètres de hauteur libre sous panneau, tous les accessoires et le massif de fondation en béton de 0,50x0,50x0,50m dosé à 250kg de ciment après terrassements et évacuations des déblais, de classe 2 rétro-réfléchissant en moyenne gamme. Poteau, dos du panneau, l'ensemble au RAL 7016 **Panneau type B14 « Limitation de vitesse à 15km/h » moyenne gamme** [redacted]	[redacted]
10.3	**Fourniture et pose de panneau B1** *Sens interdit* Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose de panneau B1, moyenne gamme, en acier galvanisé y compris le poteau 80x80mm garantissant toujours 2,30 mètres de hauteur libre sous panneau, tous les accessoires et le massif de fondation en béton de 0,50x0,50x0,50m dosé à 250kg de ciment après terrassements et évacuations des déblais, de classe 2 rétro-réfléchissant en moyenne gamme. Poteau, dos du panneau, l'ensemble au RAL 7016 **Panneau type B1 « Sens interdit » moyenne gamme** [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
10.4	**Fourniture et pose de panneau B1** *Sens interdit + Pannonceau « Sauf véhicules autorisés »* Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose de panneau B1, moyenne gamme, en acier galvanisé y compris le poteau 80x80mm garantissant toujours 2,30 mètres de hauteur libre sous panneau, tous les accessoires et le massif de fondation en béton de 0,50x0,50x0,50m dosé à 250kg de ciment après terrassements et évacuations des déblais, de classe 2 rétro-réfléchissant en moyenne gamme. Poteau, dos du panneau, l'ensemble au RAL 7016 **Panneau type B1 « Sens interdit » moyenne gamme + Pannonceau « Sauf véhicules autorisés »** [redacted]	[redacted]
10.5	**Fourniture et pose de panneau CE52** *Covoiturage* Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose de panneau CE52, moyenne gamme, en acier galvanisé y compris le poteau 80x80mm garantissant toujours 2,30 mètres de hauteur libre sous panneau, tous les accessoires et le massif de fondation en béton de 0,50x0,50x0,50m dosé à 250kg de ciment après terrassements et évacuations des déblais, de classe 2 rétro-réfléchissant en moyenne gamme. Poteau, dos du panneau, l'ensemble au RAL 7016 **Panneau type CE52 « Covoiturage » moyenne gamme** [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
10.6	**Fourniture et pose de panneau B6d + M6i** *Stationnement interdit + Pannonceau "Sauf véhicule electrique"* Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose de panneau B6d, moyenne gamme, en acier galvanisé y compris le poteau 80x80mm garantissant toujours 2,30 mètres de hauteur libre sous panneau, tous les accessoires et le massif de fondation en béton de 0,50x0,50x0,50m dosé à 250kg de ciment après terrassements et évacuations des déblais, de classe 2 rétro-réfléchissant en moyenne gamme. Poteau, dos du panneau, l'ensemble au RAL 7016 **Panneau type B6d « Sens interdit » moyenne gamme + Pannonceau « Sauf véhicule électricque »** [redacted]	[redacted]
10.7	**Fourniture et pose de panneau B6d + M6h** *Stationnement interdit + Pannonceau "Sauf PMR"* Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose de panneau B6d, moyenne gamme, en acier galvanisé y compris le poteau 80x80mm garantissant toujours 2,30 mètres de hauteur libre sous panneau, tous les accessoires et le massif de fondation en béton de 0,50x0,50x0,50m dosé à 250kg de ciment après terrassements et évacuations des déblais, de classe 2 rétro-réfléchissant en moyenne gamme. Poteau, dos du panneau, l'ensemble au RAL 7016 **Panneau type B6d « Sens interdit » moyenne gamme + Pannonceau « Sauf PMR »** [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
10.8	**Fourniture et pose de panneau AB4** *Stop* Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose de panneau AB4, moyenne gamme, en acier galvanisé y compris le poteau 80x80mm garantissant toujours 2,30 mètres de hauteur libre sous panneau, tous les accessoires et le massif de fondation en béton de 0,50x0,50x0,50m dosé à 250kg de ciment après terrassements et évacuations des déblais, de classe 2 rétro-réfléchissant en moyenne gamme. Poteau, dos du panneau, l'ensemble au RAL 7016 **Panneau type AB4 « STOP » moyenne gamme** [redacted]	[redacted]
10.9	**Fourniture et pose de panneau** *Parking vélo* Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose de panneau Parking vélo, moyenne gamme, en acier galvanisé y compris le poteau 80x80mm garantissant toujours 2,30 mètres de hauteur libre sous panneau, tous les accessoires et le massif de fondation en béton de 0,50x0,50x0,50m dosé à 250kg de ciment après terrassements et évacuations des déblais, de classe 2 rétro-réfléchissant en moyenne gamme. Poteau, dos du panneau, l'ensemble au RAL 7016 **Panneau type « Parking vélo » moyenne gamme** [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
10.10	**Fourniture et pose de panneau C50d** *Dépose minute* Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose de panneau C50d, moyenne gamme, en acier galvanisé y compris le poteau 80x80mm garantissant toujours 2,30 mètres de hauteur libre sous panneau, tous les accessoires et le massif de fondation en béton de 0,50x0,50x0,50m dosé à 250kg de ciment après terrassements et évacuations des déblais, de classe 2 rétro-réfléchissant en moyenne gamme. Poteau, dos du panneau, l'ensemble au RAL 7016 **Panneau type C50d « Dépose minute » moyenne gamme** [redacted]	[redacted]
10.11	**Fourniture et pose de panneau C20a** *Passage piéton* Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose de panneau C20a, moyenne gamme, en acier galvanisé y compris le poteau 80x80mm garantissant toujours 2,30 mètres de hauteur libre sous panneau, tous les accessoires et le massif de fondation en béton de 0,50x0,50x0,50m dosé à 250kg de ciment après terrassements et évacuations des déblais, de classe 2 rétro-réfléchissant en moyenne gamme. Poteau, dos du panneau, l'ensemble au RAL 7016 [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
10.12	**Fourniture et pose de panneau C20a à LEDS alimentation photovoltaïque** Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose de panneau à LEDS photovoltaïque C20a moyenne gamme, classe 2, en acier galvanisé (RAL du panneau + poteau à définir par la Maîtrise d'ouvrage) y compris le poteau 80x80mm garantissant toujours 2,30 mètres de hauteur libre sous panneau, tous les accessoires et le massif de fondation en béton de 0,50x0,50x0,50m dosé à 250kg de ciment après terrassements et évacuations des déblais. La fourniture, pose et raccordement du panneau solaire photovoltaïque compris : * Un coffret accumulateur. * Platine support sur le panneau pour l'orienter et le maintenir * Une batterie étanche de 12 Volts et d'une électronique de gestion et de régulation de charge * allumage par détection La fourniture et mise en œuvre de batteries permettant le fonctionnement pendant 3jours à pleine charge Déclenchement par détection Leds Ø 5 mm Haute visibilité Protection IP 65 Visible à 500 mètres Les essais préalables.	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
10.13	**Fourniture et mise en place de barrière de parking manuel** Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose d'arceau de stationnement comme suit : - Terrassement des fondations y compris évacuation en décharge et redevance - Scellement dans massifs béton armée, dimensionnement à charge du présent lot - Arceau de parking : Diamètre du tube : 50mm ép. 2Mm Pied central : Tube carré 45x45mm ép. 2Mm Clés : demi cylindre fournies avec 3 clés L980 x P400 x H450 mm Poids 10kg Verrouillage automatique  ce poste comprend les terrassements, évacuation des terres en décharge publique et le scellement des arceaux dans des massifs béton. [redacted]	[redacted]
10.14	**Marquage passage piéton l = 0,50m** Ce prix rémunère, au forfait : Réalisation de bandes blanches en résine thermolaquée pour passages piétons de largeur 0,50m en **résine thermolaquée blanche** comprenant : - le nettoyage du support si nécessaire - le pré marquage - la réalisation du marquage , y compris toutes fournitures utiles à sa parfaite exécution [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
10.15	**Fourniture et pose de bande podotactile** Ce prix rémunère, à l'unité : Au droit et de part et d'autre des passages piétons, au sein du périmètre d'intervention du présent projet : - La fourniture et mise en œuvre de bandes podotactile (largeur 0,5875m minimum selon la norme NF P98-351) sur une longueur totale 3,00m minimum. - toute sujétion de collage sur enrobés selon les prescriptions du fabricant **Bande collé sur les enrobés et dalle béton scellé dans les pavés** [redacted]	[redacted]
10.16	**Marquage au sol en résine thermolaquée de bande STOP larg. 0,50m** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : Réalisation de marquage au sol de bande STOP en résine thermolaquée de largeur 0,50 m. - le nettoyage du support si nécessaire - le pré marquage - la réalisation du marquage **en résine thermolaquée blanche** y compris toutes fournitures utiles à sa parfaite exécution La résine doit être thermolaquée, adaptée aux conditions de circulation et de résistance aux intempéries Couleur stable dans le temps et résistante aux UV. Le marquage doit répondre aux normes françaises et européennes en vigueur, notamment la norme NF P 98-190. [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
10.17	**Marquage au sol en résine thermolaquée** *Logo 15km/h* Ce prix rémunère, au forfait : Réalisation de marquage au sol de motifs spécifiques en résine thermolaquée - le nettoyage du support si nécessaire - le pré marquage - la réalisation du marquage **en résine thermolaquée blanche et Rouge** y compris toutes fournitures utiles à sa parfaite exécution La résine doit être thermolaquée, adaptée aux conditions de circulation et de résistance aux intempéries Couleur stable dans le temps et résistante aux UV. Le marquage doit répondre aux normes françaises et européennes en vigueur, notamment la norme NF P 98-190. [redacted]	[redacted]
10.18	**Marquage au sol en résine thermolaquée** *Dépose minute* Ce prix rémunère, à l'unité: Réalisation de marquage au sol de motifs spécifiques en résine thermolaquée « Dépose minute » - le nettoyage du support si nécessaire - le pré marquage - la réalisation du marquage **en résine thermolaquée blanche** y compris toutes fournitures utiles à sa parfaite exécution La résine doit être thermolaquée, adaptée aux conditions de circulation et de résistance aux intempéries Couleur stable dans le temps et résistante aux UV. Le marquage doit répondre aux normes françaises et européennes en vigueur, notamment la norme NF P 98-190. [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

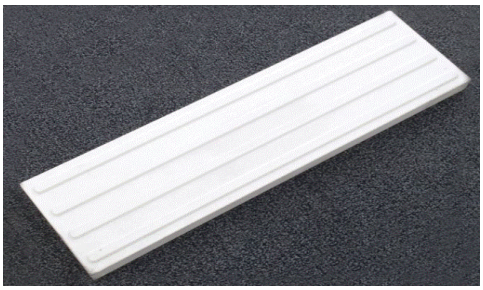
Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
10.19	**Marquage au sol en résine thermolaquée flèche directionnelle** Ce prix rémunère, au forfait : Réalisation de marquage au sol de motifs spécifiques en résine thermolaquée « Flèche directionnelle » - le nettoyage du support si nécessaire - le pré marquage - la réalisation du marquage **en résine thermolaquée blanche** y compris toutes fournitures utiles à sa parfaite exécution La résine doit être thermolaquée, adaptée aux conditions de circulation et de résistance aux intempéries Couleur stable dans le temps et résistante aux UV. Le marquage doit répondre aux normes françaises et européennes en vigueur, notamment la norme NF P 98-190. Conformément au plan des travaux [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
10.20	**Fourniture et pose de bande de guidage** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose de bande de guidage en béton de type bande URBAGUIDE ou strictement équivalent : Respect de la norme NF P 98-352 (Juillet 2025) Dimensions : 103 x 30 x 6,5 cm Béton monolithique haute résistance Hauteur des rails 5mm et Largeur des rails de guidage 30mm Résistance à la glissance SSRT >60 Pose en parallèle du nez de quai de bordure Bus à 0,50m Couleur des bordures Noir Brillant N°032-00  Ce poste inclus les terrassement nécessaire à la pose, l'évacuation et redevance de mise en décharge. Pose des dalles sur lit de mortier de minimum 6cm. [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
10.21	**Marquage au sol en résine thermolaquée jaune Zébra Bus** Ce prix rémunère, à l'unité: Réalisation de marquage au sol de motifs spécifiques en résine thermolaquée des zébra quai de bus - le nettoyage du support si nécessaire - le pré marquage - la réalisation du marquage **en résine thermolaquée jaune** y compris toutes fournitures utiles à sa parfaite exécution La résine doit être thermolaquée, adaptée aux conditions de circulation et de résistance aux intempéries Couleur stable dans le temps et résistante aux UV. Le marquage doit répondre aux normes françaises et européennes en vigueur, notamment la norme NF P 98-190. [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
11	*BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE*	
11.1	**Borne de recharge Électrique 180 KW 400A Triphasé** Ce prix rémunère, à l'unité: **Borne recharge BUS** La fourniture et pose, en tranchée ouverte, section du câble à définir **Fourniture et pose de câble d'alimentation** La fourniture de câbles de section à définir à charge du présent lot, gaine en PVC et conducteur en cuivre, y compris passage dans les fourreaux, le furetage. Il comprend également la pose conformément à la réglementation en vigueur, notamment le respect des distances entre réseaux, les rayons de courbures, et toutes autres recommandations suivant les normes en vigueur. Les longueurs seront mesurées d'axe en axe de candélabres, augmentées de 2 ml par candélabres pour tenir compte des passages en coupure de chaque point lumineux. **Raccordement depuis le transformateur y compris protections électriques** Le raccordement sur armoire existante du nouveau câblage : - percements - Goulottes et toutes sujétions esthétiques pour le passage du câble - Protections électriques nécessaire au raccordement - Matériels, matériaux et fournitures électriques nécessaires **Borne de recharge véhicule électrique** Fourniture et pose d'une borne de recharge RAPIDE de type **FAST CHARGING de chez OMNICAR** ou équivalent double sortie * puissance à souscrire **180 KW** / Triphasé * Connecteurs CCS2, recharge de 2 bus simultanément * Intégration API pour planification via logiciel de flotte * Supervision à distance (diagnostic, alertes, rapports) * Ethernet/4G/Wifi * Nombre de points de charge : 2 *intégration coffret CIBE RAL de la borne à définir en phase chantier. Toutes sujétions de pose, mise en œuvre, essais et de mise en service	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Certificat de conformité La remise en 3 exemplaire du certificat de conformité établit par un organisme agréé. **Fourniture et pose de potelet 4 unités** Fourniture et pose de potelet Modèle AGGLO D 102mm de chez Procity ou strictement équivalent RAL 7016 Le scellement au béton La finition talochée des plots béton Les dispositifs de fixations [redacted]	[redacted]
11.2	**Borne de recharge Electrique 22 KW 16A Triphasé** Ce prix rémunère, à l'unité: **Borne recharge VL** La fourniture et pose, en tranchée ouverte, du câble de terre 25 mm² **Fourniture et pose de câble d'alimentation** La fourniture de câbles de section à définir à charge du présent lot, gaine en PVC et conducteur en cuivre, y compris passage dans les fourreaux, le furetage. Il comprend également la pose conformément à la réglementation en vigueur, notamment le respect des distances entre réseaux, les rayons de courbures, et toutes autres recommandations suivant les normes en vigueur. Les longueurs seront mesurées d'axe en axe de candélabres, augmentées de 2 ml par candélabres pour tenir compte des passages en coupure de chaque point lumineux. **Raccordement y compris protections électriques** Le raccordement sur armoire existante du nouveau câblage : - percements - Goulottes et toutes sujétions esthétiques pour le passage du câble - Protections électriques nécessaire au raccordement - Matériels, matériaux et fournitures électriques nécessaires	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Borne de recharge véhicule électrique Fourniture et pose d'une borne de recharge AGICITY AP * puissance à souscrire 22 KVA / Triphasé * supervision intégrée système PASS / PASS * Stickers et signalétique sur la borne * Boucle de détection au sol * Détecteur boucle dans Armoire * carte cellulaire 3G/4G * Nombre de points de charge : 2 *intégration coffret CIBE RAL de la borne à définir en phase chantier. Toutes sujétions de pose, mise en œuvre, essais et de mise en service **Certificat de conformité** La remise en 3 exemplaire du certificat de conformité établit par un organisme agréé. **Fourniture et pose de potelet 4 unités** Fourniture et pose de potelet Modèle AGGLO D 102mm de chez Procity ou strictement équivalent RAL 7016 Le scellement au béton La finition talochée des plots béton Les dispositifs de fixations **Signalisation horizontale borne de recharge** Réalisation de signalisation horizontale, comprenant : La réalisation du marquage au sol en résine thermolaquée de couleur blanche pour la réalisation du etc conformément au plan des travaux et comme décrit ci dessous Y compris : - le nettoyage du support si nécessaire - le pré marquage - la réalisation du marquage **en résine thermolaquée** y compris toutes fournitures utiles à sa parfaite exécution **La prestation prend en compte** **- 4 pictogrammes place pour véhicule électrique** [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres

L'OPERATEUR ECONOMIQUE

A : Escaudoeuvres

Le : 12/03/2026
Cachet + Signature
Tiffany LEHUTA
Chef d'Agence

LE MAITRE D'OUVRAGE

A : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS**

Le :
Cachet + Signature :

Serge SIMÉON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QTE	PU	MONTANT
1	***GENERALITES***				
1.1	Installations Techniques de chantier	F	1		
1.2	Installations Sanitaires et d'Hygiène	F	1		
1.3	Constat d'huissier y/c portions privatives des riverains	F	1		
1.4	Études, plan d'exécution, d'implantation	F	1		
1.5	Marquage-piquetage des réseaux concessionnaires/enterrés	F	1		
1.6	Remise des DOE et plan de récolement	F	1		
1.7	Panneau de chantier	F	1		
				Sous-Total	***29 470,60 €***
2	***DEMOLITIONS / DEBLAIS / REMBLAIS***				
2.1	Dépose et démolition diverses	F	1		
2.2	Démolition assainissement existant	F	1		
2.3	Sciage des enrobés	ML	50		
2.4	Déblais, compris évacuation et mise en décharge	M^3	250		
				Sous-Total	***5 434,40 €***
3	***BORDURATION***				
	Borduration				
3.1	Fondations sous borduration	ML	1720		
3.2	Fourniture et pose de bordure T2	ML	415		
3.3	Fourniture et pose de bordure T2 grès	ML	345		
3.4	Fourniture et pose de bordure T1 posée à l'envers	ML	140		
3.5	Fourniture et pose de caniveau CS1	ML	290		
3.6	Fourniture et pose de caniveau CS1 grès	ML	120		
3.7	Fourniture et pose de caniveau CC1	ML	15		
3.8	Fourniture et pose de caniveau 3 pavés grès sciés	ML	110		
3.9	Fourniture et pose de bordure quai bus	ML	285		
3.10	Renfournissement béton devant borduration	ML	1720		
3.11	Fourniture et pose de bordurette P1	ML	20		
3.12	Fourniture et pose de bordurette P1 grès	ML	185		
	Lignage pavé béton				
3.13	Fourniture et pose de Lignage 2 pavés grès sciés	ML	65		
				Sous-Total	***107 011,50 €***

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QTE	PU	MONTANT
4	***AMENAGEMENT DES VOIRIES***				
4.1	Construction de chaussée PL : ** Terrassement sur 0,84m* ** Géotextile classe 5* ** Matériaux de classe D traités, granulométrie 0/60 sur 0,40m* **La couche de cure à l'émulsion de bitume gravillonnée* **Grave traité aux liants hydraulique 0/20 sur 0,15m* **La couche de cure à l'émulsion de bitume gravillonnée* **Grave traité aux liants hydraulique 0/20 sur 0,15m* **La couche de cure à l'émulsion de bitume gravillonnée* **La couche d'accrochage à l'émulsion de bitume gravillonnée* **La fourniture et mise en œuvre de Grave Bitume 0/14 à raison de 200kg/m²* **La couche d'accrochage à l'émulsion de bitume gravillonnée* **La fourniture et mise en œuvre de BBSG 0/10 Porphyres à raison de 150kg:m²*	M²	4950	[redacted]	
4.2	Construction de chaussée VL : ** Terrassement sur 0,64m* ** Géotextile classe 5* ** Matériaux de classe D traités, granulométrie 0/40 sur 0,30m* **La couche de cure à l'émulsion de bitume gravillonnée* **Grave traité aux liants hydraulique 0/20 sur 0,20m* **La couche de cure à l'émulsion de bitume gravillonnée* **La couche d'accrochage à l'émulsion de bitume gravillonnée* **La fourniture et mise en œuvre de Grave Bitume 0/14 à raison de 200kg/m²* **La couche d'accrochage à l'émulsion de bitume gravillonnée* **La fourniture et mise en œuvre de BBSG 0/10 Porphyres à raison de 150kg:m²*	M²	595		
4.3	Réfection d'une demie chaussée : ** Rabotage sur 0,06m* **La couche d'accrochage à l'émulsion de bitume gravillonnée* **La fourniture et mise en œuvre de BBSG 0/10 Porphyres à raison de 150kg:m²*	M²	505		
				Sous-Total	***292 654,00 €***

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QTE	PU	MONTANT
5	***AMENAGEMENT DES STATIONNEMENTS Véhicules Légers***				
5.1	Construction de stationnement pavé drainant : ** Terrassement sur 0,55m* ** Géotextile classe 8* ** Grave naturelle drainante 20/40 sur 0,20m* ** Grave naturelle 10/20 sur 0,15m* ** Lit de pose gravillons 2-8mm sur 0,08m* ** Pavé béton de type AVIENA CIRCLE CLASSIC*	M²	750	[redacted]	
5.2	Construction de stationnement en enrobé : ** Terrassement sur 0,35m* ** Géotextile classe 8* ** Grave naturelle 0/31,5 sur 0,31m* **La couche de cure à l'émulsion de bitume gravillonnée* **La couche d'accrochage à l'émulsion de bitume gravillonnée* **La fourniture et mise en œuvre de BB 0/6 à raison de 100kg:m²*	M²	170		
				Sous-Total	***82 288,00 €***
6	***AMENAGEMENT DES CIRCULATIONS PIETONNES***				
6.1	Construction de trottoirs en revêtement perméable type enrobé clair au liant végétal : ** Terrassement sur 0,25m* ** Géotextile classe 8* ** Grave naturelle 20/40 sur 0,21m* **La fourniture et mise en œuvre de BB 0/6 clair au liant végétal à raison de 100kg:m²*	M²	1150	[redacted]	
6.2	Construction de piétonnier en pavés grès sciés ** Terrassement sur 0,38m* ** Géotextile classe 8* ** Grave naturelle 0/31,5sur 0,20m* ** Lit de pose en mortier sur 0,10m* **La fourniture et mise en œuvre de pavé grès sciés épai. 8Cm*	M²	695		
				Sous-Total	***157 892,50 €***

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QTE	PU	MONTANT
7	***ASSAINISSEMENT PLUVIAL***				
	Réseaux				
7.1	Fourniture et pose de canalisation Ø200 PVC CR8	ML	95		
7.2	Fourniture et pose de canalisation Ø315 PVC CR8	ML	195		
7.3	Fourniture et pose de caniveau grille avec fonte 400KN	ML	130		
7.4	Fourniture et pose de regard de visite EP Ø1000mm	U	10		
7.5	Fourniture et pose de bouche d'égout profil T	U	12		
	Noues et trop plein				
7.6	Réalisation d'une noue	ML	50		
7.7	Création d'un trop plein vers le tamponnement	U	4		
	Débourbeur / Deshuileur				
7.8	Fourniture et mise en œuvre d'un débourbeur deshuileur	F	1		
	Structure d'infiltration				
7.9	Terrassement de la fouille, y compris évacuation des déblais	M3	1478		
7.10	Lit de pose en matériaux granulaires 20/40, épaisseur 60 cm (objectif 50 Mpa), y compris géogrille	M3	250		
7.11	Fourniture et pose structure, y compris drain et géotextile périphérique	M3	700		
7.12	Remblai en matériaux drainants	M3	528		
	Puits d'infiltrations				
7.13	Création d'un puits d'infiltration profondeur 20m	U	3		
	Contrôles et essais				
7.14	Inspection télévisuelle des réseaux EP	F	1		
7.15	Contrôle d'étanchéité des réseaux d'assainissement Eau + Air	F	1		
7.16	Hydrocurage des réseaux EP	F	1		
7.17	Contrôle de compactage de tranchée	F	1		
				Sous-Total	***272 189,60 €***
8	***ASSAINISSEMENT EAUX USÉES***				
	Eaux Usées				
8.1	Fo. & Po. de canalisations Ø 160 PVC SN8 – Compact, y/c tranchée	ML	180		
8.2	Boite de branchement Eaux Usées pied de bâtiment	U	4		
8.3	Fourniture et pose de regard de visite EU Ø1000mm	U	2		
	Contrôles et essais				
8.4	Inspection télévisuelle des réseaux EU	F	1		
8.5	Contrôle d'étanchéité des réseaux d'assainissement Eau + Air	F	1		
8.6	Hydrocurage des réseaux EU	F	1		
8.7	Contrôle de compactage de tranchée	F	1		
				Sous-Total	***16 807,90 €***

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QTE	PU	MONTANT
9	***RESEAUX***				
	Tranchée commune				
9.1	Tranchée 3 réseaux en chaussée	ML	140		
9.2	Tranchée 2 réseaux en chaussée	ML	275		
9.3	Tranchée 1 réseau en chaussée	ML	365		
9.4	Tranchée 3 réseaux en trottoir	ML	150		
9.5	Tranchée 2 réseaux en trottoir	ML	60		
9.6	Tranchée 1 réseau en trottoir	ML	80		
9.7	Réfection de tranchée en grave – fondation + base en chaussée	M^2	868,5		
9.8	Réfection de tranchée – fondation + base en trottoirs	M^2	369		
	Fourreaux				
9.9	Fourreaux TPC 160 mm	ML	810		
9.10	Fourreaux TPC 63 mm + fourreau D42/45mm	ML	785		
9.11	Fourniture et pose de chambre de tirage 60x60cm	U	12		
	Réseau France télécom				
	Câblage du regard 30x30 à l'habitation : charge électricien				
	Câblage domaine public : devis Orange				
9.12	Fourniture et pose de regard 30x30	U	11		
9.13	Fourniture et pose chambre L3T	U	1		
9.14	Fourniture et pose fourreau D42/45mm	ML	950		
9.15	Raccordement sur réseau existant	F	1		
9.16	Réception d'ouvrage réalisé	F	1		
	Réseau basse tension				
	Raccordement au réseau concessionnaire : devis Enedis				
9.17	Fourreaux TPC 160 mm Rouge	ML	30		
	Réseau Eau potable				
	Convention de desserte avec noreade				
9.18	Fourreaux TPC 160 mm Bleu	ML	30		
	Réseau éclairage public				
9.19	Fourniture et pose fourreaux Ø63mm + Terre	ML	550		
9.20	Fourniture et pose de chambre de tirage	U	10		
9.21	Fourniture et pose câble alimentation 4x16mm²	ML	767		
				Sous-Total	***84 008,00 €***

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QTE	PU	MONTANT
10	***SIGNALISATION***				
	Sigalisation Verticale				
10.1	Fourniture et mise en oeuvre de panneau C12 *Sens unique*	U	1		
10.2	Fourniture et mise en oeuvre de panneau B14 *Limitation de vitesse 15km/h*	U	1		
10.3	Fourniture et mise en oeuvre de panneau B1 *Sens interdit*	U	2		
10.4	Fourniture et mise en oeuvre de panneau B1 *Sens interdit + Pannonceau sauf "Sauf véhicu*	U	1		
10.5	Fourniture et mise en oeuvre de panneau CE52 *Covoiturage*	U	6		
10.6	Fourniture et mise en oeuvre de panneau B6d + M6i *Stationnement interdit + Pannonceau*	U	8		
10.7	Fourniture et mise en oeuvre de panneau B6d + M6h *Stationnement interdit + Pannonceau*	U	3		
10.8	Fourniture et mise en oeuvre de panneau AB4 *STOP*	U	1		
10.9	Fourniture et mise en oeuvre de panneau *Parking vélo*	U	1		
10.10	Fourniture et mise en oeuvre de panneau C50d *Dépose minute*	U	3		
10.11	Fourniture et mise en oeuvre de panneau C20a *Passage piéton*	U	4		
10.12	Fourniture et mise en oeuvre de panneau C20a à LEDS photovoltaïque*Passage piéton Phot*	U	1		
10.13	Fourniture et mise en place de barrière de parking manuel	U	10		
	Sigalisation Horizontale				
10.14	Marquage passage piéton L. 0,50m	F	1		
10.15	Fourniture et pose de bande Podotactile	U	8		
10.16	Marquage au sol en résine thermolquée de bande STOP Larg. 0,50m	ML	15		
10.17	Marquage au sol en résine thermolaquée :*Logo 15 km/h*	F	1		
10.18	Marquage au sol en résine thermolaquée :*Dépose minute*	U	3		
10.19	Marquage au sol en résine thermolaquée flèche directionnelle	F	1		
10.20	Fourniture et pose de bande de guidage	ML	585		
10.21	Marquage au sol en résine thermolaquée jaune Zebra bus	U	8		
				Sous-Total	***31 914,40 €***

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QTE	PU	MONTANT
11	***BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE***				
	Bus				
11.1	Borne de recharge Electrique 180 KW 400A Triphasé	U	3	[redacted]	
	Voiture				
11.2	Borne de recharge Electrique 22 KW 16A Triphasé	U	4		
				Sous-Total	***159 829,10 €***

Total Travaux H.T. Lot n°1	***1 239 500,00 €***
TVA 20%	*247 900,00 €*
Total Travaux T.T.C. Lot n°1	***1 487 400,00 €***

L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE

A : Escaudoeuvres

Le : 12/03/2026

Cachet + Signature
Tiffany LEHUTA
Chef d'Agence

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

A : **BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS**

Le :

Cachet + Signature

Serge SIMÉON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

MAÎTRE D'OUVRAGE
Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
Rue Victor Watremez – RD 643
ZA le bout des dix-neuf
59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS
☎ : 03 27 75 84 79

MAÎTRE D'ŒUVRE
Le Cabinet d'Ingénierie Bédu
9 Bis Rue de Masnières
59159 MARCOING
☎: 03-27-79-41-69

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT COMMUN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY (59540)

Phase 2 : Construction

Mois M0 : Mois de l'acceptation de l'offre par l'opérateur économique

Case à cocher :
❑ **Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers**
☒ **Lot n°2 : Bâtiment (1er et 2nd œuvre)**
❑ **Lot n°3 : Charpente - Couverture**
❑ **Lot n°4 : Électricité**
❑ **Lot n°5 : Plomberie - Chauffage**
❑ **Lot n°6 : Peintures**
❑ **Lot n°7 : Clôtures et espaces verts**
❑ **Lot n°8 : Mobiliers Extérieurs - Éclairage**

Date du Marché
Montant HT
1 294 142,68 €

Identité du candidat/titulaire :

Cadre réservé à l'administration

Numéro de contrat : 169-2026TvxPEM8
Avance : ☐ Non – ☐Oui de …… %
Retenue de garantie : ☐ Non – ☐ Oui de …… %
Caution bancaire : ☐ Oui* – ☐ Non
Périodicité des révisions : Périodicité de l'acompte
Cotraitants :

Sous-traitants :

* Le cas échéant, le titulaire s'engage à déposer sa caution bancaire avant le dépôt de sa première situation.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHE

Type de Marché
Marché Public de Travaux

Type de Procédure
Procédure Adaptée

MAITRE D'OUVRAGE
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Personne représentant le Pouvoir Adjudicateur
Serge SIMÉON, Président de la CA2C

MAÎTRE D'ŒUVRE
Sarl CIBLE VRD – 9 Bis Rue de Masnières – 59159 MARCOING

REGLEMENT DES COMPTES
Par application des prix Unitaires du B.P.U.

NATURE DES PRIX
Révisables (voir indice dans CCAP) pour les lots n°1, 2, 3, 4, 5 et 8 Actualisables (voir indice dans CCAP) pour les lots 6 et 7

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

ARTICLE PREMIER – CONTRACTANTS

CONTRACTANT UNIQUE

Je soussigné (e) :

Nom – Prénom – Fonction :
Gutierrez Julien Gérant

☐ ***Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :***
**** Domicilié à :***

Agissant pour le nom et le compte de la société :

☒ **** Forme juridique et nom de la société :***
SAS Bonifacio

**** Dont le siège social est domicilié à :***
13 Rue de la gare - 59225 Clary

**** Téléphone :*** 0327820538 **** Mail :*** contact@bonifacio59.fr

**** Code APE :*** 4399C

**** Numéro SIRET :*** 40356497400030

N° d'inscription :

☐ **Au Répertoire des Métiers :**

Ou

☒ **Au Registre du Commerce et des Sociétés :** B 403 564 974

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

CONTRACTANTS SOLIDAIRES

Nous soussignés : (*Établir autant de page 4 que de membres du groupement)*

Nom – Prénom – Fonction :

☐ ***Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de*** :

* ***Domicilié à :***

☐ ***Agissant pour le nom et le compte de la société*** :

* ***Forme juridique et nom de la société*** :

* ***Dont le siège social est domicilié à*** :

* ***Téléphone :*** * ***Mail :***

* ***Code APE :***

* ***Numéro SIRET :***

N° d'inscription :

☐ **Au Répertoire des Métiers :**

Ou

☐ **Au Registre du Commerce et des Sociétés :**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Après avoir **:**

- Pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), et des documents qui y sont mentionnés

- Fourni les documents, certificats, attestations et déclarations demandés dans les pièces écrites du marché

☒ ***m'engage*** **sans réserve, selon les stipulations fixées au Règlement de Consultation, à *fournir* les certificats, attestations, et déclarations et, conformément aux stipulations des documents cités ci dessus, à *exécuter* les prestations du présent Acte d'Engagement.**

La présente offre ne *me* lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

☐ ***nous engageons*** **sans réserve, selon les stipulations fixées au Règlement de Consultation, à *fournir* les certificats, attestations, et déclarations et, conformément aux stipulations des documents cités ci dessus, à *exécuter* les prestations du présent Acte d'Engagement.**

La présente offre ne *nous* lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 2 – PRIX

2-1 Montant du Marché

Les modalités de variation ou d'actualisation de prix sont définies au CCAP.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du Détail Estimatif., est :

MONTANT H.T.
1294 142,68 €
TVA au taux de : 20.0 %
258 828,54 €
MONTANT T.T.C.
1552 971,21 €

Montant T.T.C. (en lettres) :

un million cinq cent cinquante deux mille neuf cent soixante et onze euros et vingt et un centimes

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

2-2 : Montant sous traité :

- ***Montant sous traité désigné au marché***

L'Opérateur économique devra fournir un Acte de sous-traitance (DC4) au présent Acte d'Engagement indiquant la nature et le montant des prestations que celui-ci envisage de faire exécuter par des sous-traitants selon les articles L2193-1, L2193-2 et L2193-3 du code de la commande Publique. (Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018)

Le montant des prestations sous traités indiqué dans l'Acte de sous-traitance (DC4) constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque Acte de sous-traitance (DC4) constitue une demande :

* d'acceptation du sous-traitant concerné
* d'agrément des conditions de règlement du contrat de sous traitance.

La notification du marché emporte acceptation du sous traitant par le Maître d'Ouvrage et agrément des conditions de paiement du contrat de sous traitance (cette acceptation prenant effet à la date de cette notification).

2-3 : Créance présentée en nantissement ou cession :

Le Montant maximal, TVA incluse, de la créance **que je pourrai / nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de euros TTC

ARTICLE 3 – DELAIS

3-1 : Période de préparation

Par défaut, cette période est comprise dans le délai d'exécution

3-2 : Période d'exécution

Les travaux seront exécutés dans le délai de :

Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers	**180 jours calendaires**
Lot n°2 : Bâtiment (1er et 2nd œuvre)	**210 jours calendaires**
Lot n°3 : Charpente - Couverture	**120 jours calendaires**
Lot n°4 : Électricité	**120 jours calendaires**
Lot n°5 : Plomberie - Chauffage	**120 jours calendaires**
Lot n°6 : Peintures	**60 jours calendaires**
Lot n°7 : Clôtures et espaces verts	**60 jours calendaires**
Lot n°8 : Mobiliers Extérieurs - Éclairage	**90 jours calendaires**

à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

ARTICLE 4 : PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées au CCAP

[redacted]

Toutefois, le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous traitants payés directement et en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ ***Groupement Solidaire*** :

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP)

Compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

Sous le numéro IBAN FR ☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐

☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐

☐ Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis à vis des entrepreneurs groupés solidaires

---

R.I.B. : En cas de modification de cette domiciliation bancaire en cours de marché, le titulaire en fait la demande par écrit au maître d'ouvrage et les virements au nouveau compte interviendront dès le mandatement suivant sans qu'il soit besoin d'une modification de Marché Public.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

AVANCE :

L'opérateur économique pour bénéficier d'une avance dite « avance forfaitaire » d'un montant de 5% du montant initial T.T.C. si le montant du marché est supérieur à 50 000 euros hors taxes et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois. Il pourra, s'il le souhaite, refuser le versement de cette avance.

☐ ***Sans Objet pour les lots 6 et 7*** (délai d'exécution inférieur ou égal à deux mois)

- Prestataire Unique :

Le prestataire désigné ci-dessus :

☒ ***Refuse*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

☐ ***Ne refuse pas*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

- Groupement Solidaire :

Les contractants désignés dans les annexes du présent document :

☐ ***Refusent*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

☐ ***Ne refusent pas*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Fait en un seul original

à : Clary **le :** 12/03/2026

Mention (s) manuscrite (s) « lu et approuvé » du (des) contractant (s) + Signature :

lu et approuvé

SAS BONIFACE
13 Rue de la Gare
59225 CLARY
Tel : 03.27.82.05.38
Siret : 40356497400034

ACCEPTATION DE L'OFFRE

La présente offre est acceptée pour valoir Acte d'Engagement,

Le Maître d'Ouvrage :

à : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS** ***le :***

Cachet +Signature :

Serge SIMÉON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Annexe 1 à l'acte d'engagement

L'entreprise.....Bonifac.....

Représentée par.....Gutierrez Julien

- déclare avoir pris connaissance des clauses d'exécutions sociales précisées au CCAP et notamment sur son article 14 relatif à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

- s'engage à réserver, dans l'exécution du marché

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°1 à renseigner durant la consultation

☒ 595 heures d'insertion pour le Lot n°2 à renseigner durant la consultation

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°3 à renseigner durant la consultation

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°4 à renseigner durant la consultation

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°5 à renseigner durant la consultation

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°6 à renseigner durant la consultation

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°7 à renseigner durant la consultation

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°8 à renseigner durant la consultation

- s'engage à transmettre à la demande de Cambrésis Emploi, tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action selon un tableau transmis par leurs soins.

La forme d'insertion proposée pourra être modifiée en cours d'exécution du marché au gré du titulaire à la condition expresse que le taux d'effort mentionné au cahier des charges réservé à l'action soit respecté.

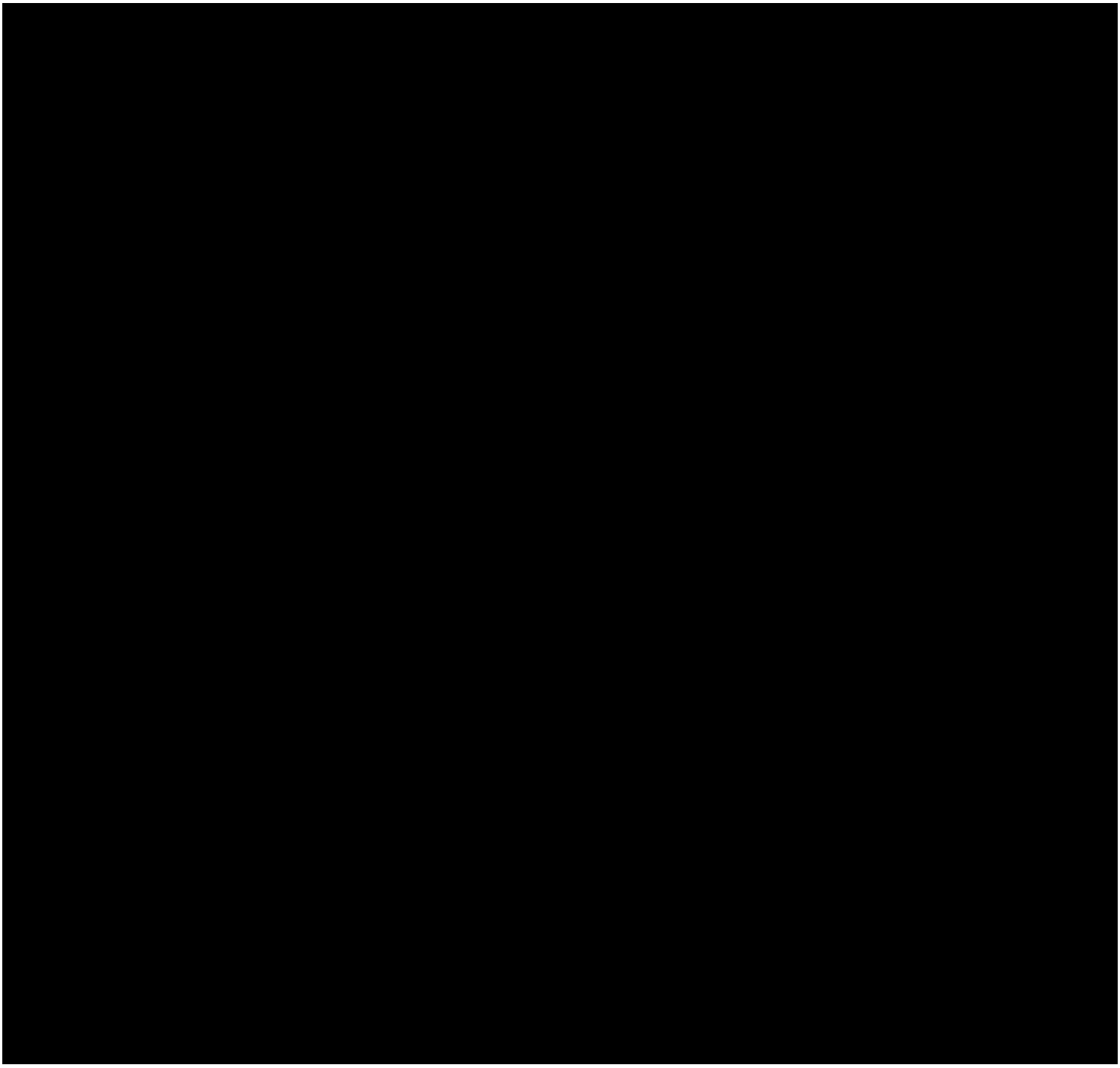
Date :...12/03/2026

Signature et cachet de l'entreprise

SAS BONIFACE
13 Rue de la Gare
59225 CLARY
Tel : 03.27.82.05.38
Siret : 403564974 00034

L'Opérateur Économique

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19





Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°2 : Bâtiment 1er œuvre et 2nd œuvre

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
0	GENERALITES	

Connaissances des lieux

L'entrepreneur est réputé s'être rendu sur site afin de juger des difficultés de toutes natures propres à la réalisation des travaux qu'il doit réaliser

Constat des lieux et des constructions environnantes

L'entreprise titulaire du présent lot établira, à sa charge, par voie d'huissier, un constat écrit et photographique des ouvrages environnants et des voiries, en particulier au droit des accès chantier. Un exemplaire sera remis au maître d'ouvrage et au maître d'œuvre

Limites de prestations

Sont à la charge du présent lot gros œuvre liste non exhaustive :
- Réalisation des fondations
- Réalisation de la dalle basse RdC
- Réalisation des réseaux sous-dalles sortie d'1ml par rapport aux façades
- Réalisation des maçonneries de superstructure et tous éléments support de charpente bois

Prestations implicitement comprises

Les travaux faisant l'objet du présent marché comprennent, outre les ouvrages énumérés dans le présent descriptif :
- Les installations communes de chantier,
- Les installations de chantier propre à ce lot,
- La mise en œuvre des dispositifs de sécurité préalablement à tous travaux pour assurer la sécurité des compagnons, la sécurité du voisinage et la sauvegarde des biens publics (Barrières, clôture, platelage, cloisons provisoires, étaiements, signalisation, etc..).

Un plan de sécurité sera établi par la présente entreprise, présenté au coordonnateur SPS,
- Liaison avec les lots techniques pour vérifier que toutes les mesures ont été prises en vu de supprimer le danger représenté par les branchements existants, sur les plates-formes de travail,
- Respect des règles, concernant la sécurité de l'établissement (accès et reconnaissance du personnel de chantier),
- La réalisation des travaux de démolition et de gros œuvre, dans le respect du planning, à partir des plans joints au dossier de consultation, soit plans du projet et plans de l'existant,
- La protection des ouvrages existants à conserver,
- Ces travaux se feront en parfaite coordination avec les autres corps d'états, afin d'assurer les reprises immédiates permettant la fermeture et sécurisation des locaux et la sécurité du personnel,
- Le nettoyage général et régulier de l'intérieur des locaux concernés ainsi que des parties de terrains extérieurs (y compris les accès nécessaires au chantier), enlèvement des craons et le transport de tous les gravats à la décharge publique, en prenant en compte le tri et les précautions relatives à la nature de certains matériaux (à préciser selon diagnostic à compléter).

Il est à noter que le diagnostic amiante et plomb sera fourni par le Maître d'ouvrage avec le dossier de consultation.
- La présente entreprise aura à sa charge tous les travaux d'étaiement et de protection des personnes nécessités par son intervention, leur entretien et leur dépose et notamment, en voirie : balisage, protection et signalisation.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres

Diagnostic et mode d'établissement du forfait

L'entrepreneur ne pourra demander de supplément de prix pour toutes dispositions à prendre ou nécessaires à la réalisation de ses prestations.
Il est entendu que toute augmentation des dites spécifications qui serait reconnue ultérieurement comme nécessaire pour obtenir un achèvement des travaux, ne pourra donner lieu à aucun supplément de prix.
Après délivrance de l'Ordre de Service lui prescrivant l'exécution de travaux, l'entrepreneur devra participer à l'élaboration du planning en indiquant ses délais d'études, de préparation, d'exécution. De façon générale, il est rappelé que les quantités sont établies par l'entreprise sur la base du DE fourni par la Maîtrise d'œuvre.
L'offre établie sur cette base devient forfaitaire, et l'entreprise s'engage à réaliser tous les ouvrages relevant de sa compétence et définis par le projet (CCTP et plans), sans pouvoir porter réclamation consécutives à la mise en œuvre de quantités supérieures et à des sujétions supplémentaires.

Installation de chantier

L'entrepreneur de gros œuvre les installations de chantier communes conformément aux dispositions du CCAP.

Rapport entre les lots

Le titulaire du présent lot devra avant le début de ses études, prendre contact avec les autres entreprises, afin de régler les détails d'interface entre les différentes techniques.

Documents de référence

L'entrepreneur est tenu de prendre connaissance de l'ensemble des BPU/CCTP afin d'assurer la cohérence entre les lots. Les travaux exécutes, ainsi que les matériaux mis en œuvre devront répondre aux normes et réglementations, avis techniques, règle de calcul, etc... en vigueur à la date de signature de marché

NORMES, DTU, AVIS TECHNIQUES ET REGLEMENTS

Les travaux devront être conformes aux prescriptions des documents suivants (seront pris en compte la dernière édition parue, compris tous les modificatifs et additifs) dont la liste n'est pas limitative :

OUVRAGES EN BETON ARME ET MAÇONNERIE

* DTU n°14.1 Cuvelages ;
* DTU n°20.1 Ouvrages en maçonnerie de petits éléments. Parois et murs ;
* DTU n°20.12 Conception du gros œuvre en maçonnerie des toitures destinées à recevoir un revêtement d'étanchéité ;
* DTU n°21 Exécution des travaux en béton ;
* DTU n°21.3 Dalles et volées d'escaliers préfabriqués ;
* DTU n°23.1 Parois et murs en béton banché ;
* DTU n°26.1 Enduits aux mortiers de liants hydrauliques ;
* DTU n°26.2 Chapes et dalles à base de liants hydrauliques ;
* DTU n°21.4 Utilisation du chlorure de calcium et des adjuvants contenant des chlorures dans la confection des coulis, mortiers et bétons ;
* DTU n°59.2 Revêtements plastiques épais sur béton et enduits à base de liants hydrauliques ; CPT plancher traitant des planchers préfabriqués ;
* NF EN 206-1 Norme Béton ;
* Tous les fascicules CCTG du Génie Civil ;
* Les lois, décrets, arrêtés et règlements en vigueur (au premier jour du mois d'établissement des prix).
*L'ensemble des règles de calculs Eurocodes inhérentes aux travaux à réaliser ; notamment :
  - Les règles de calculs NF EN 1991 parties 1,3 et 4 + annexe national française ;
  - Les règles de calculs NF EN 1992 parties 1.1 + annexe national française ;
  - Les règles de calculs NF EN 1993 parties 1.1 + annexe national française ;
  - Les règles de calculs NF EN 1998 parties 1 + annexe national française ;
  - L'arrêté du 22 octobre 2010 modifié le 15 septembre 2014.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	CANALISATIONS ET RESEAUX Tous les travaux seront exécutés conformément aux textes, DTU, circulaires, normes, règlements et Directives du SETRA L.C.P.C. en vigueur à la date de la remise des offres et en particulier : * Le fascicule n°70 Canalisations d'assainissement et ouvrages annexes ; * Les normes NF P 16.302, 16.304, 16.321, 16.341, 16.343, 16.351, 16.352, 16.421 et 16.422 ; * Les normes NFT 54.002, 54.003 suivant l'Article 2.1 des DTU 60.31, 60.32 et 60.33 **OUVRAGES BETON ARME** La description ci-après ne définissant que les principes généraux de réalisation. Sauf dérogation de la Maîtrise d'œuvre, les équarrissages des structures proposés sur les documents DCE doivent être respectés. S'il s'avérait lors des calculs d'exécution que certains éléments présentent des dimensions incompatibles avec les efforts qui leur sont appliqués, les ordres de priorité sur les solutions à envisager seraient : * L'utilisation de matériaux présentant de meilleures caractéristiques mécaniques (Béton C30/37 en remplacement d'un C25/30 par exemple) dans la limite du C50/60 ; * La révision de l'équarrissage après consultation de la Maîtrise d'œuvre. **béton** Béton de propreté: ep=0,05m mini; XC2; C16/20 mini * Béton non armé en contact avec la terre (gros béton sous fondations): XC2; C16/20 mini * Béton armé en contact avec la terre ou l'eau (Semelles, parois contre terres, longrines, radier, dallages,...): XC2; C25/30 mini; Enrobage mini=40mm; adjuvant= Hydrofuge et plastifiant. * Béton armé en intérieur (Poteaux, voiles, dalles, poutres, escalier) : XC1; C25/30; Enrobage mini=30mm; adjuvant=Plastifiant. * Béton armé en extérieur non protégé (Poteaux, voiles, dalles, Poutres, escaliers, acrotères,...): XC4-XF1; C30/37; Enrobage=35mm; Adjuvants=Hydrofuge et plastifiant.	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres

N° de classification du béton	Type d'ouvrage	classe exposition	Classe de résistance	Classe de chlorure	Classe de ciment autorisé	Adjuvants	Contrôle suivant D.T.U. 21
B0	Béton de propreté Béton de propreté Epaisseur 0,05	XA/XC2	16	CO 0.40	CLK-CEM III/32.5		Néant
B1	Béton non armé en contact avec la terre Gros béton sous fondation	XA/XC2	C20/25	Cl 1.0	CLK-CEM III/C 32.5		Néant
B2	Béton pour forme et recharge non en contact avec la terre Forme de pente, recharge	XC4	C20/25	Cl 0.40	CPJ-CEM II/A 32.5		Néant
B3	Béton armé en contact avec la terre. Semelles superficielles, Longrines, radiers, poteaux, voiles Dallages, béches, fosses, Regards, puisard	XA/XC4 XF2	C25/30	Cl 0.40	CLK-CEM III/C PM 32.5	Hydrof. Et plastifiant	Strict
B4	Béton armé en élévation Poteaux, voiles, dalles.	XC4	C25/30	Cl 0.40	CPA-CEM I/32.5	CPA-CEM I/42.5	Strict
B5	Béton armé autoplaçant pour béton architectural. Béton couleur anthracite	XC4	C25/30	Cl 0.40	CPA-CEM I/42.5	Fluidifiant	Strict

Les adjuvants utilisés doivent porter la certification NF.

Constituants du Béton

L'utilisation de constituants du béton présentant un risque vis à vis de l'alcali-réaction est interdite. Les bétons de fondations seront constitués de ciments faiblement dosés en alcalins de type CEM III ou V. Les éventuels adjuvants utilisés devront posséder un avis technique d'un organisme agréé et leur utilisation sera soumise à l'approbation du Maître d'œuvre

Armatures

Armatures à béton ; Fe E 500 MPa de classe A pour les TS et HA. Armatures à béton ; Fe E 240 MPa pour les aciers doux.

Fissurage et enrobage

L'ouverture des fissures et les enrobages des éléments, selon les règles NF EN 1992 - 1- 1 + ANF est à définir en fonction du type d'ouvrage, de la classe d'exposition et pour une durabilité de 50 ans.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Classes d'exécution et de tolérance L'organisation de la qualité, la mise en œuvre des bétons, la fourniture et la mise en œuvre des aciers (passifs et actifs) et l'exécution des étaiements et des parements de l'ouvrage doivent respecter les exigences définies par la norme NF EN 13670/CN. Pour l'application de ces normes, pour toutes les parties constitutives de l'ouvrage : □ La classe d'exécution à retenir est la classe 3, conformément au 4.3.1 du fascicule 65 ; □ La classe de tolérance à retenir au sens du 10.1 est la classe 1. **Parements des bétons** Les parements sont définis en fonction des prescriptions de la norme NF P 18.503 complétée par les données suivantes. L'état des parements s'applique aux surfaces d'ouvrages en béton préfabriqué ou coulé en place. Les parements des ouvrages correspondent aux faces visibles après décoffrage ou réalisation, que celles-ci soit vues ou masquées en phase finale (remblai par exemple). En simplification des indications de la norme NF P 18.503, il est défini six types de parements en fonction des types d'ouvrages : * Type 1 – Fondation et massif coulé en pleine fouille * Type 2 – Parement de base * Type 3 – Parement ordinaire * Type 4 – Parement courant * Type 5 – Parement soigné * Type 6 – Parement spécial (préfa usine ou parement très soigné destiné à rester apparent) **Parements des surfaces des planchers** Les différentes finitions de surfaces pour les planchers et dallages en béton surfacé sont définies par la NF P 18-201 / DTU 21. La planéité est mesurée à la règle de 2,00 m et au réglet de 0,20 m. Pour chaque classe de parement, les mesures ne doivent pas faire apparaître de défaut de parements supérieurs aux valeurs limites indiquées ci après : * Parement courant et inférieur: Critère de planéité non pris en compte ; * Parement courant : 10/3 mm Aspect régulier ; * Parement soigné et supérieur : 5/2 mm Aspect fin et régulier. **Mise en œuvre** La mise en œuvre des bétons de structure sera conforme à la norme NF P 18-504 et aux règles de l'Art.	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres

Travaux d'assainissement

PROVENANCE DES MATERIAUX

Canalisations Pour les canalisations, il sera utilisé :

* Pour une canalisation inférieure ou égale à 300 mm de diamètre des tuyaux PVC série CR8 ;
* Pour une canalisation supérieure à 300 mm de diamètre des tuyaux en béton armé, série E90A ou E135A.

Pour les eaux usées, il sera utilisé des tuyaux PVC série CR8.

Regards de visite de branchement et de collecte d'eaux pluviales et d'eaux usées Les regards pourront être soit réalisés sur place, soit préfabriqués.

Les radiers et parois de ces regards seront en béton armé, leur épaisseur étant comprise entre 0,10 m et 0,15 m en fonction de la section et de la profondeur des regards.

Les regards d'eaux usées seront étanches avec cunette.

A l'intérieur des regards d'eaux pluviales, il sera réalisé un enduit lissé au mortier de ciment avec gorges dans les angles horizontaux et verticaux, sur les parois et sur les radiers.

Les radiers comporteront une cunette dont la profondeur devra être au moins égale au diamètre de la canalisation sortante.

Exutoires Les exutoires pourront être, à l'agrément du Maître d'œuvre, coulés en place ou préfabriqués.

Les éléments préfabriqués proviendront d'usines titulaires du label de qualité et seront autorisés sous réserve que :

* L'assemblage des différents éléments constitutifs s'effectue par emboîtement ;
* L'étanchéité entre chacun des éléments soit assurée ;
* Les éléments préfabriqués ne présentent aucune fêlure ou épaufrure, ni défaut.

Les ouvrages coulés en place seront en béton vibré.

Les exutoires seront munis d'une forme en béton pour éviter les affouillements, l'Entreprise proposera à l'agrément du Maître d'œuvre des modèles côtés coulés en place ou préfabriqués.

Conditions de mise en œuvre

Fouilles

Les fouilles comprennent les démolitions éventuelles d'ouvrages existants rencontrés dans les fouilles, les blindages, les étaiements, les épuisements, et toutes sujétions de réalisations. Les fouilles à ciel ouvert réalisées par des engins mécaniques ou à la main, seront, sauf cas particuliers, commencées en partant du point bas. Le fond des fouilles devra être parfaitement réglé, nivelé et purgé de pierres, roches, etc. La profondeur des tranchées sera telle que la génératrice supérieure de la canalisation aura une charge constante de 0,80 m au minimum, si ce n'est le cas la canalisation devra être enrobé de béton de ciment. La tranchée sera réglée avec une sur profondeur nécessaire à la mise en place du lit de sable. Leur largeur sera celle de la canalisation augmentée d'une surlargeur de 0,30 m, dans le cas d'un réseau unique et augmentée de la sur largeur nécessaire pour une banquette et le talutage entre les réseaux dans le cas de deux réseaux de niveaux différents.

Remblaiement

La partie supérieure des tranchées sera remblayée jusqu'à la structure de la forme de dallage avec du sable issu des terrassements ou mis à disposition par le Maîtrise d'Ouvrage ou éventuellement avec de la grave ou de matériaux d'apport dans la mesure où il ne comporte pas d'éléments de diamètre supérieur à 30 mm.

Les remblais au pourtour des canalisations seront systématiquement réalisés avec du sable ou des matériaux inertes jusqu'à + 0,20 m au-dessus du grillage avertisseur.

Dans le cas de matériaux impropres à une réutilisation en remblai et/ou ne répondant pas aux exigences du CCTP, ceux-ci seront évacués en décharge au frais de l'Entreprise et substitués par des matériaux d'apport répondant aux spécifications applicables aux matériaux de remblai selon les normes et exigences du CCTP.

Les tranchées ne seront remblayées qu'après essais des canalisations et examens par le Maître d'œuvre.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres

Pose de canalisations
Les canalisations seront enrobées d'une couche de sable de 0,10 m d'épaisseur, sous le tuyau et de 0,20 m, au-dessus du grillage avertisseur.
Les canalisations seront systématiquement posées parfaitement en ligne droite d'un regard à l'autre et avec une pente absolument régulière.
En aucun cas elles ne devront présenter de flashes où les eaux resteraient stagnantes.
Les variations de pentes entre 2 regards sont tolérées dans la limite de 10% calculées sur la pente théorique.
Les tuyaux des canalisations d'eaux usées et pluviales posés sur fondation en sablon devront reposer sur tout le corps et non sur le collet et à cet effet, des niches devront être aménagées à l'emplacement des joints au fur et à mesure de l'avancement du travail.

Regard de visite
Des regards de visite seront disposés au droit des branchements principaux pour permettre l'entretien ultérieur du réseau.

Raccordement des réseaux
Dans le cas de raccordements à des réseaux enterrés existants ou des regards mis en œuvre par le lot VRD, les travaux comprendront le percement de la paroi des regards inclus scellement du nouveau tuyau et raccords, compris toutes sujétions de raccordement.

Essais
Avant remblaiement des ouvrages d'assainissement, le titulaire du présent lot réalisera des essais d'écoulement et d'étanchéité suivant les documents COPREC 1 et 2. Un test à la fumée sera réalisé avant réception afin de déceler une éventuelle fuite de réseau d'assainissement tant au niveau des réseaux réalisés par le présent lot qu'au niveau des réseaux relevant.

Etudes techniques et plans d'exécution
Les études d'exécution sont à la charge de l'entreprise à charge du titulaire du présent lot :
* Notes de calcul
* Plans d'exécution
* Plans de phasage de mise en œuvre
* Plans de coffrage et de ferraillage
* Détails d'assemblage des ossatures métallique.

Ces documents seront fournis en 5 exemplaires papiers et PDF
* 2 pour la MOE
* 1 pour MOA
* 1 pour le contrôleur technique

Hypothèses de calcul
Étude de sol :
Étude FONDASOL 59GT250096-002 – Fondations de la structure par semelles filantes ou isolées

Charges permanentes
Les calculs sont menés en intégrant les charges permanentes, en adoptant les valeurs minimales suivantes:
* Carrelage scellé :120 daN/m²
* Cloisons légères : 70 daN/m² ;
* Cloisons lourdes : selon masse réelle ;
* Terrasse accessible : 30 daN/m²
* Faux plafond équipements :30 daN/m²
* Équipements techniques : selon masse réelle
* Panneaux photovoltaïques + support : Surcharges d'exploitation : 25 daN/m²

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres

Surcharges d'exploitation

Les charges d'exploitation prises en compte pour le calcul des divers éléments de construction ne seront pas inférieures à celles définies par la norme NFP06.001 D'une manière générale, les charges d'exploitation à prendre en compte sont celles définies dans la norme NF EN 1991-1-1.

Isolation acoustique

Les structures devront permettre un affaiblissement acoustique répondant aux critères de la réglementation en vigueur. L'isolation phonique et thermique de la superstructure est repris au lot Plâtrerie.

Stabilité au feu des structures

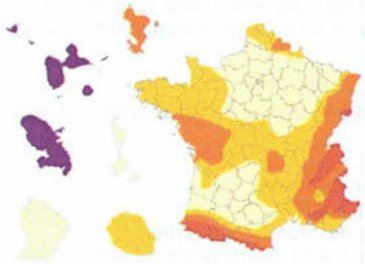
Gros œuvre
- Zones courantes CF/SF 1 heure ;
- Locaux à risques moyens CF/SF 1 heure ;
- Locaux à risques importants CF/SF 2 heure ;

En cas de contradiction avec le rapport préliminaire de l'organisme de contrôle, les stabilités et degrés coupe feu les plus importants seront retenus pour le dimensionnement des structures. Les structures porteuses (poteaux, voiles, poutres et dalles) seront dimensionnées de manières à répondre aux exigences de stabilité au feu de manière intrinsèque, sans avoir recours à des habillages ou traitement de protection aux feux tels que flocages ou autres.

Séisme

Situation du projet Le projet se situé à CAUDRY donc en Zone 3 de sismicité modéré

Zone de sismicité	Niveau d'aléa	a_g (m/s²)
Zone 1	Très faible	0,4
Zone 2	Faible	0,7
Zone 3	Modéré	1,1
Zone 4	Moyen	1,6
Zone 5	Fort	3



Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

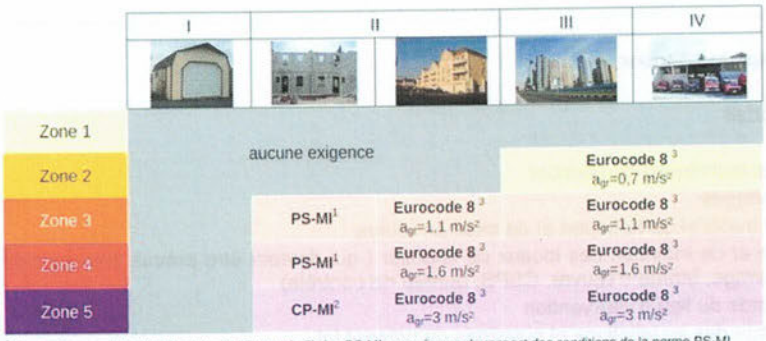
Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°2 : Bâtiment 1er œuvre et 2nd œuvre

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres

Classification du bâtiment



[1] Application **possible** (en dispense de l'Eurocode 8) des PS-MI sous réserve du respect des conditions de la norme PS-MI
[2] Application **possible** du guide CP-MI sous réserve du respect des conditions du guide
[3] Application **obligatoire** des règles Eurocode 8

Catégorie d'importance		Description
I		▪ Bâtiments dans lesquels il n'y a aucune activité humaine nécessitant un séjour de longue durée.
II		▪ Habitations individuelles. ▪ Établissements recevant du public (ERP) de catégories 4 et 5. ▪ Habitations collectives de hauteur inférieure à 28 m. ▪ Bureaux ou établissements commerciaux non ERP, h ≤ 28 m, max. 300 pers. ▪ Bâtiments industriels pouvant accueillir au plus 300 personnes. ▪ Parcs de stationnement ouverts au public.
III		▪ ERP de catégories 1, 2 et 3. ▪ Habitations collectives et bureaux, h > 28 m. ▪ Bâtiments pouvant accueillir plus de 300 personnes. ▪ Établissements sanitaires et sociaux. ▪ Centres de production collective d'énergie. ▪ Établissements scolaires.
IV		▪ Bâtiments indispensables à la sécurité civile, la défense nationale et le maintien de l'ordre public. ▪ Bâtiments assurant le maintien des communications, la production et le stockage d'eau potable, la distribution publique de l'énergie. ▪ Bâtiments assurant le contrôle de la sécurité aérienne. ▪ Établissements de santé nécessaires à la gestion de crise. ▪ Centres météorologiques.

Catégorie de l'ouvrage : **III à confirmer par bureau de contrôle**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°2 : Bâtiment 1er œuvre et 2nd œuvre

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
1	GENERALITES-PREPARATIONS	
1.1	**Installations techniques de chantier** Ce prix rémunère, au forfait : - Les frais d'installations techniques de chantier - L'implantation des ouvrages - L'amené et le repli du matériel de transport et de mise en œuvre - Les frais d'installation et de maintien des locaux de chantier (qui devront être prévus pour pouvoir accueillir le Maître d'Ouvrage, Maître d'Œuvre, CSPS, bureau de contrôle) - Le nettoyage des abords du lieu d'intervention - Les frais de gardiennage des installations et ouvrages du présent lot - La remise en état des lieux en fin de chantier et notamment, l'évacuation des matériaux excédentaires, selon article 37 du CCAG et toutes sujétions relatives à l'article 31,1 du CCAG et recommandations du PGC - A charge du présent lot, la mise en œuvre des dispositifs de sécurité préalablement à tous travaux pour assurer la sécurité des compagnons, la sécurité du voisinage et la sauvegarde des biens publics (Barrières, clôture, platelage, cloisons provisoires, étaiements, signalisation, etc..). Droits de voirie : Le titulaire du présent lot doit toutes les démarches administratives nécessaires pour établir l'emprise du chantier sur le domaine public. Il prévoira dans son prix, tous les frais à régler pour l'occupation éventuelle du domaine public. Le règlement de ce prix s'effectuera en deux versements : ▪ 70 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après l'installation terminée ▪ 30 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après retrait des installations, évacuation des matériaux excédentaires, et nettoyage complet de la zone de travail	[redacted]
1.2	**Installations sanitaires et d'hygiène** Ce prix rémunère, au forfait : - Les frais d'installation, de maintien durant le chantier, et de repli des équipements sanitaires et d'hygiène - Les installations mises en place par le titulaire du présent lot devront être conformes aux dispositions du code du travail, à l'article 31,4 du CCAG et aux recommandations du PGC L'entrepreneur de gros Â"uvre les installations de chantier communes conformÃ©ment aux dispositions du CCAP et demandes CSPS et MOA Le règlement de ce prix s'effectuera en deux versements : ▪ 70 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après l'installation terminée ▪ 30 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après retrait des installations	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°2 : Bâtiment 1er œuvre et 2nd œuvre

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
1.3	**Signalisation temporaire de chantier** Ce prix rémunère, au forfait : La fourniture, la mise en place, la surveillance, l'exploitation, l'entretien et le remplacement si nécessaire, de jour comme de nuit, ainsi que le repli en fin de chantier des panneaux et dispositions de signalisation temporaire, alternats, conformément à l'article 31-5 du CCAG Le règlement de ce prix s'effectuera en deux versements : ▪ 70 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après l'installation terminée ▪ 30 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après retrait des installations LE FORFAIT ht en [redacted]	[redacted]
1.4	**Études et plan d'exécution** Ce prix rémunère, au forfait : Avant le début des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un plan d'exécution et d'implantation des travaux à réaliser. Les documents demandés se présenteront sous forme USB aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires. Les indications et éléments reportés seront rattachés au système Lambert. Les plans de fabrication, les plans de phasages avec notes de calculs et descriptions complète pour approbation par le Bureau de contrôle et le Maître d'œuvre. Les études d'exécution sont à la charge de l'entreprise du titulaire du présent lot : - Notes de calcul - Plans d'exécution - Plans de phasage de mise en œuvre - Plans de coffrage et de ferraillage Ces documents seront fournis en 5 exemplaires papiers et PDF - 2 pour le maître d'oeuvre - 1 pour MOA - 1 pour le contrôleur technique L'évaluation des plans sera conduite dans le respect des règlements des Eurocodes suivant la zone type de zone sismique ainsi que les différentes remarques des documents en annexe (Étude de sol, RICT., etc...) LE FORFAIT ht en [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°2 : Bâtiment 1er œuvre et 2nd œuvre

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
1.5	**Remise des DOE et plan de récolement** Ce prix rémunère, au forfait : A la fin des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un plan de récolement des travaux réalisés. Les documents demandés se présenteront sous la forme USB aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires. Les indications et éléments reportés seront rattachés au système Lambert. Réalisation des récolements et fournitures sous forme USB aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires. conformément au décret n°2011-1241 du 05 Octobre 2011 et notamment l'article R554-34. Ces documents devront être réalisés en accord avec le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre en fonction des systèmes dont elles disposent (couches). [redacted]	[redacted]
1.6	**Constat d'huissier avant et après travaux** Ce prix rémunère, au forfait : L' établissement d'un constat d'huissier avant et après travaux ; L'entreprise titulaire du lot devra faire établir par un huissier agréé par le Maître d'Ouvrage et le Maître d'œuvre, un constat sur l'état des lieux avant son intervention. Le constat comprend à minima, la reconnaissance:– des éventuels bâtiments ou parties de bâtiments à démolir, – des bâtiments ou partie de bâtiments accolés à conserver, – des ouvrages et fondations mitoyens, – des ouvrages divers des bâtiments accolés, murets béton, espaces verts, étanchéité, ... – des voiries et ouvrages divers du voisinage. Un procès-verbal sera dressé à l'issue de ce constat auquel sera annexée une série de photographies. Ce constat d'huissier sera remis en deux exemplaires au Maître d'œuvre avant début des travaux [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
1.7	**Clôtures de chantier** Ce prix rémunère, au forfait : - Une clôture de chantier de type Héras ou équivalent de 2.00 m hauteur. Elles limiteront l'emprise du chantier, de la base vie, et des aires d'approvisionnements et de stockage de matériels. Compris portail provisoire à l'entrée de la zone chantier. Signalisation diurne et nocturne selon réglementation, selon les cas. [redacted]	[redacted]
1.8	**Implantation et piquetage** Ce prix rémunère, au forfait : L'entrepreneur devra exécuter entièrement, à sa charge, et sous sa responsabilité entière, l'implantation définitive du bâtiment. Les tracés de l'implantation seront effectués par le géomètre expert de l'opération à la charge de l'entreprise. Le piquetage général sera effectué contradictoirement avant le commencement des travaux pour la totalité des ouvrages de superstructure et d'infrastructure, par l'entrepreneur. L'implantation sera matérialisée par des piquets et des chaises établis en dehors de l'emprise de la future construction. Le niveau des ouvrages devra être matérialisé sur le terrain par un trait horizontal gravé sur des témoins posés sur repères fixes et stables, bornes scellées et rattachées au niveau général de la France (NGF). Ces piquets seront rattachés en plan et en altitude à ces repères fixes. Les piquets, chaises, repères, devront être, conservés et, en cas de nécessités, ré établis ou remplacés. En aucun cas, l'entrepreneur ne sera admis à réclamer ultérieurement contre les côtes qui ont été arrêtées pendant l'opération de piquetage, puisque celle-ci est exécutée par ses soins et sous son entière responsabilité. Le titulaire du présent lot assurera l'entretien d'un trait de niveau à chaque étage pendant la durée totale du chantier. [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
2	**TERRASSEMENT – PREPARATION**	
	L'entrepreneur prendra connaissance de l'étude géotechnique réalisée par le bureau d'études FONDASOL 59GT250096-002	
2.1	**Terrassement généraux** Ce prix rémunère, au mètre cube : L'entreprise devra la réalisation des terrassements en pleine masse. Les terrassements devront se faire par passe en fonction du phasage de l'opération et de l'ordonnancement de la réalisation des ouvrages béton en périphérie. Le présent entrepreneur doit la mise en sécurité et soutien des terres suivant nécessité contre les existants. L'étude de stabilité, méthode etc.. sont à la charge du présent lot. Évacuation des terres au fur et à mesure, envoi en décharges de classe suivant réglementation Compris toutes sujétions de talutages nécessaires à l'aménagement de la parcelle suivant plan masse. Le fond de forme devra avoir une portance supérieure ou égale à 50 Mpa. Ces valeurs de base minimum seront adaptées suivant les exigences et spécificités des ouvrages à créer. Rabattement de Nappe LOCALISATION : ENSEMBLE DU BÂTIMENT Ce poste rémunère, au mètre cube : - La fourniture de matériaux d'apport de type D2/D3 pour fondations de bâtiment. - L'arrosage éventuel - La scarification éventuelle - la mise en œuvre, sous fondations, le réglage et le compactage des matériaux D2/D3 Les cubatures seront mesurées en place ou sur plan, après compactage	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
2.2	**Fouilles blindées ou banquette** Ce prix rémunère, au mètre cube : Partout où est nécessaire, afin d'assurer la stabilité des ouvrages voisins et de la voie publique, il sera prévu des blindages ou des banquettes de sécurité blindées exécutées le long des limites du terrain et descendues au niveau définitif des fondations. Toutes précautions seront prises afin que l'ouverture de fouilles continues ou par passes alternées ne cause pas de décompression du terrain derrière les blindages. Les blindages seront dimensionnés pour les poussées des terres, des existants, des surcharges etc. et seront jointifs de façon à éviter toute fuite de terrain. Ils seront exécutés par phases successives. Le système retenu devra être validé par le bureau de contrôle. Selon la nature du terrain rencontré, ces blindages pourront être remplacés par des banquettes de sécurité réalisées lors des terrassements généraux et enlevées au fur et à mesure de la construction des parois ou toute autre méthode acceptée par le bureau de contrôle. L'attention de l'entreprise est attirée sur le fait que les divers ouvrages de réseaux assainissement et services concédés seront réalisés selon plan masse général avant la construction de l'immeuble objet de la présente consultation. Des dispositions particulières d'étaiement et éventuellement de reprises en sous œuvre des mitoyens et avoisinants seront prises en compte. [redacted]	[redacted]
2.3	**Plateforme bâtiment** Ce prix rémunère, au mètre carré : Terrassement réalisé à l'engin mécanique, sur une profondeur utile à la réalisation du niveau des dalles basses RdC, nivellement de cette emprise en la portant à la côte horizontale. Constitution d'une plate-forme matériaux, épaisseurs et résistance définis suivant étude de sol Les remblais sont exécutés par couches de 20 cm avant compression. Le compactage est assuré par pilonnage. Le compactage est conduit de manière à ne provoquer aucun dommage, ni aucune dégradation et de sorte qu'après tassement ou compression, les profils indiqués dans les dessins soient parfaitement réalisés. Sauf besoin en terre végétale, l'ensemble des terres et remblais excédentaires seront évacués en décharge. [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
3	RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURE	
	Les plans d'exécution des réseaux en dalle et sous dalle sont à la charge du présent lot ; en coordination avec les lots couverture, plomberie, électricité et VRD Les réseaux sous dalle doivent être dimensionnés afin d'en déterminer leurs dimensions, métrés, pentes etc..	
3.1	**Réseaux & branchements – Limites de prestations** Pour mémoire L'entrepreneur aura à sa charge l'ensemble des réseaux, des fourreaux qui seront enterrés sous dalle et jusqu'à 1,00m extérieurs des façades.	[redacted]
3.2	**Tranchées** Pour mémoire Fouilles en tranchées, par engin mécanique ou manuellement pour encaissement des réseaux sous dalles. La prestation comprend : – L'implantation du réseau en plan et en altitude – Le terrassement en tranchée en terrain de toute nature – Blindage des tranchées et épuisement des eaux si nécessaires – Dressage et compactage du fond de fouille – Reprise des canalisations en service – Adaptation et dépose et enlèvement de tous tuyaux rencontrés dans les fouilles directes objet du projet. – Lit de sable en fond de fouille – Remblaiement de la tranchée en sable jusqu'au niveau du fond de forme après mise en place de la canalisation – Évacuation des terres excédentaires ***Localisation** : suivant plans,*	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
3.3	**Fouilles en trous et en puits** Pour mémoire Fouilles en tranchées, par engin mécanique ou manuellement pour encaissement des réseaux sous dalles. La prestation comprend : – L'implantation du réseau en plan et en altitude – Le terrassement en tranchée en terrain de toute nature – Blindage des tranchées et épuisement des eaux si nécessaires – Dressage et compactage du fond de fouille – Reprise des canalisations en service – Adaptation et dépose et enlèvement de tous tuyaux rencontrés dans les fouilles directes objet du projet. – Lit de sable en fond de fouille – Remblaiement de la tranchée en sable jusqu'au niveau du fond de forme après mise en place de la canalisation – Évacuation des terres excédentaires ***Localisation*** *: suivant plans,*	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
3.4	**Fourreaux** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose de fourreaux seront bouchonnés de part et d'autre pour empêcher toute pénétration de matériaux étrangers à l'intérieur. Les courbures à donner aux fourreaux seront données de telle façon que les diamètres soient les plus larges possibles pour éviter toutes possibilités de blocage des câbles ou canalisations lors de leurs installations. Fourreau Ø 90 mm, posé en tranchée sur lit de sable pour les réseaux AEP 3 Fourreau Ø 90 mm, posé en tranchée sur lit de sable pour arrivée Alimentation électrique. Fourreau diam 42/45 posé en tranchée sur lit de sable pour réseau télécom (X2) Les fourreaux seront pré aiguillés et bouchonnés aux extrémités, - Compris les tranchés, remblaiement en sable et toutes fouilles dans le sol pour recherche et raccordement -Les réseaux d'eaux usées et d'eaux vannes sont exécutées en P.V.C M1, classés Assainissement, conforme aux normes NF 141.102 et NF A 48.720. y compris les coudes, tés raccords... -Réseaux séparatifs -Assemblage par joints réalisés en conformité avec les spécifications des DTU et selon prescriptions du fabricant. -Réglage de pentes, lit de sable pour pose de la canalisation et fixation sur planché porté pou passage dans vide sanitaire - L'ensemble des évacuations seront raccordées sur le collecteur principal à l'exterieur (boite er attente prévu au lot VRD) - Attente pour l'ensemble des appareils sanitaires, à savoir : lavabos, urinoir, wc, chauffe eau urinoirs siphon de sol par tube PVC de diamètre approprié, compris tous raccords, jonctions et fixations. - Compris les tranchés, remblaiment en sable et toutes fouilles dans le sol pour recherche e raccordement Inspection télévisuelle des réseaux posés - L'amené et repli du matériel - Le nettoyage des réseaux EP et EU posés par hydrocurage avant la réalisation des essais - L'évacuation des produits de curage - La fourniture et la mise en place de protection et signalisation aux abords immédiats La réalisation, par un laboratoire indépendant de l'entrepreneur, de l'inspection télévisuelle des canalisations des réseaux Eaux Usées et Pluviales, en collecteur et en branchement, y compris fourniture du rapport d'inspection sur support papier en 3 exemplaires et 1 exemplaire en version sous forme USB L'entreprise se rendra sur place pour estimer son forfait. [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
3.5	**Réseaux EU/EV** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose des canalisations EU, EV sous dallage et auront un Ø minimum de 100mm, et seront impérativement estampillés NF. Une pente minimale de 1,5 % sera donnée à l'ensemble du réseau et un soin tout particulier à l'implantation des attentes sera rapporté. Les attentes devront être protégées efficacement contre tous risques de bouchement pendant la durée des travaux et une réception par les corps d'état concernés devra être prévue. L'entrepreneur fera procéder aux essais d'écoulement de ses ouvrages. **La prestation inclus :** – fourniture et pose de l'ensemble des réseaux, des coudes, culottes, raccords, fourreaux, joints, attente, etc. – sujétions de joints étanches au droit des attentes – coupes, passages divers et obturation des regards – sujétions de pente 2 % – fourniture et pose de regards de branchement à chaque angle et chaque jonction lorsque cela est nécessaire. – les essais d'étanchéité et de fonctionnement avant que ces canalisations ne soient rendues inaccessibles selon recommandations prévues au D.T.U. 60.1 article 4.312.3. "essais à la pression d'eau" – les liaisons entre regards et canalisations – Réalisation des l'ensemble des réservations pour siphons de sol suivant demande des CES et suivant plans architecte/synthèse. L'entreprise titulaire du lot GROS OEUVRE devra toute la coordination et les réservations permettant la mise en œuvre de ces siphons – la réalisation des réseaux EU/EP sous dallage – les puisards, caniveaux, avec feuillures et grilles de fermetures – Fourniture et pose de siphons de sol ou de caniveau grilles pour reprendre les eaux usées des locaux poubelles, et CTM Limite de prestations : jusqu'à 1.00 m extérieur des façades. **Essai de mise en charge** : – l'entrepreneur devra la mise en œuvre de tous les réseaux sous dallage et d'effectuer en présence du Maître d'œuvre des essais de mise en charge avant remblaiement – l'entreprise réalisera des essais de fonctionnement de ses réseaux de type COPREC (réseaux d'amenée et d'évacuation) dont les P.V. seront à fournir. Vérification de l'ensemble des réseaux par passage caméra, compris rapport d'essais.	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
3.6	**Regard EU/EV** Ce prix rémunère, à l'unité : Fourniture et pose de puisards intérieurs en béton préfabriqués, section minimale 0,40 x 0,40ml, compris rehausse éventuelles scellée au mortier, pour visite et entretien des canalisations. Les puisards seront posés de telle sorte que le raccordement des canalisations se fasse au niveau du radier avec réalisation de façon de cunettes pour favoriser l'écoulement. Les tampons scellés au mortier seront du type à carreler avec système de fermeture par clé spéciale et ils seront munis d'un joint d'étanchéité pour éviter les remontées d'odeurs. Les regards EU EV hors eaux usées du parking seront à poser sur des consoles métalliques murales eu égard aux longueurs de réseaux et niveaux de rejets. Les puisards situés hors emprise des bâtiments et à distance des façades seront mis en œuvre par le lot VRD. [redacted]	[redacted]
3.7	**Réseaux EP** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La Réalisation de réseaux EP en tubes PVC de type "évacuation", estampillés NF, série non allégée à coller. Sont à reprendre, l'ensemble des tuyaux droits et raccords nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage. Une pente minimale de 1,5 % sera donnée à l'ensemble du réseau et un soin tout particulier à l'implantation des attentes sera rapporté comprenant : – la réalisation des réseaux EP sous dalle en terre-plein (compris récupération de DEP et EP de terrasse) [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
3.8	**Regard EP** Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose de puisards en béton préfabriqués, section minimale 0,40 x 0,40ml, compris rehausse éventuelles scellée au mortier, pour visite et entretien des canalisations. Les puisards seront posés de telle sorte que le raccordement des canalisations se fasse au niveau du radier avec réalisation de façon de cunettes pour favoriser l'écoulement. Les tampons scellés au mortier seront du type à carreler avec système de fermeture par clé spéciale et ils seront munis d'un joint d'étanchéité pour éviter les remontées d'odeurs. L'entrepreneur devra en outre le coude de raccordement à disposition des lots concernés. Les puisards situés hors emprise des bâtiments et à distance des façades seront mis en œuvre par le lot VRD	[redacted]
4	FONDATIONS ET INFRASTRUCTURE	
	En aucun cas, les fondations neuves ne pourront s'appuyer, même partiellement, sur des ouvrages existants rencontrés dans les fouilles. Ceux-ci devront être démolis pour se trouver en tous points distants de 0,50ml des ouvrages nouveaux. Le prix des fondations sera forfaitaire, aucun supplément ne sera admis lors de l'exécution des travaux. L'entrepreneur du présent lot devra prendre toute disposition vis à vis de ouvrages existants mitoyens, et devra le cas échéant les reprises en sous-œuvre pour assurer la stabilité des existants La réalisation des fondations pourra être réalisée par passes successives dont les longueurs et espacements seront variables suivant les qualités du terrain. L'Entrepreneur doit exécuter les déblais de façon à ne pas déstabiliser les ouvrages existants à proximité. Il ne doit pas être créé de sur profondeur au-delà des cotes basses prévues. Dans le cas où une telle sur profondeur aurait été accidentellement réalisée, le remblaiement nécessaire se fera dans le respect des recommandations techniques du présent C.C.T.P/BPU, aux frais de l'Entrepreneur. L'Entrepreneur justifiera, en fonction des conditions du site, des travaux provisoires et talutage qu'il convient de réaliser afin d'éviter toute instabilité d'ensemble (ouvrages en cours de réalisation et existants). Il aura à charge d'assurer la stabilité des ouvrages en permanence pendant toute la durée du chantier, ainsi que le fonctionnement des réseaux environnants. A charge de l'entreprise, la réfection des ouvrages et voiries existantes	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
4.1	**Fondations superficielles** Ce prix rémunère, au mètre cube : L'entrepreneur doit la réalisation de semelles b.a. isolées et filantes. Les puits et semelles seront exécutés conformément aux plans d'exécution, à charge de l'entreprise adjudicataire. L'implantation sera réalisée par un géomètre désigné par le titulaire du présent lot. Exécution de semelles B.A. Comprenant : – Implantation – Terrassements en rigole : – Traçage de l'implantation au sol – Terrassements dans terrains de toutes natures, exécution à la main ou à l'engin mécanique, jet des terres sur berges, réglage du fond de fouille et des parois – Utilisation du B.R.H. et blindage des parois si nécessaire, – Réalisation du terrassement par petites parties pour ouvrages à fonder à proximité de la limite de propriété – Démolitions d'anciens ouvrages enterrés y compris démolition éventuelle des fondations des avoisinants – Épuisement des venues d'eaux éventuelles, – Réglage du fond de fouille, – Après réalisation des semelles, reprise des terres, remblaiement et évacuation des excédents aux décharges publiques, compris frais de décharge – Gros béton de rattrapage : – Réception des fonds de fouille en présence du Contrôleur Technique, – Réalisation d'un béton de type B1 – Réglage et mise à niveau. Matériaux et classe d'exposition : – Béton : Classe XC2 – Résistance mini : C35/45 – Béton dosé à 350 kg par m3 de ciment classe 42.5 – Armatures HA de classe FeE500– chaînages horizontaux haut et bas– chaînages verticaux,– aciers entrecroisés dans les angles,– mise en place d'un système de drains périphériques aux constructions,– fondations sur semelles isolées interdites– rigidification des semelles, – etc ***Localisation*** *: Ensemble des fondations du bâtiment*	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
4.2	**Murs de libage** Ce prix rémunère, au m² : La Réalisation des murs de libages en infrastructures support de super-structure compris : – Maçonnerie d'agglomérés plein de 0,20 classe B40 selon descentes de charges, hourdés au mortier de ciment ou bloc à bancher – Poteaux d'angles et chaînages dans bloc U compris armatures ; - Raidisseurs et fûts en B.A compris coffrage face intérieure, armatures suivant charges à reprendre. -Toutes sujétions de raidisseurs, coupures de capillarité, réservations pour passages des canalisations et réseaux divers. - Ferraillage. - Application d'une protection bitumineuse de type "Flinkote", en deux couches croisées sur les parties enterrés des murs périphériques – Toutes les dispositions nécessaires vis à vis des aléas sismiques – Fourniture et pose d'un isolant extérieure en périphérie (nature et performance suivant étude thermique, finitions suivant choix architecte pour les parties visibles) ***Localisation** : Ensemble des fondations du bâtiment*	[redacted]
4.3	**Enduits bitumineux** Ce prix rémunère, au mètre carré : Réalisation d'une imperméabilisation des ouvrages maçonnerie en contact avec les terres par application d'un enduit bitumineux étanche La coupure de capillarité dans l'épaisseur des murs de soubassement périmétrique à au moins 20cm du sol fini. La coupure de capillarité sera réalisée à l'aide de : - Soit d'une bande de feuille bitumineuse armée, - Soit d'une chape de mortier hydrofugé de ciment fortement dosé à raison de 500kg/m3 à 600kg/m3 de sable sec 0/2 ou 0/4, additionné d'hydrofuge de masse. ***Localisation** : Ensemble des murs de libage du bâtiment*	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°2 : Bâtiment 1er œuvre et 2nd œuvre

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
4.4	**Remblais** Ce prix rémunère, au mètre carré : Pour rappel Préalablement à l'exécution des remblais par le présent lot, que tous les parements des murs et voiles BA en contact avec les terres de remblais et accessibles seront traités par le présent lot avec une double couche d'impression bitumineuse du type FLINTKOTE ou équivalent. Les remblais seront exécutés à l'engin mécanique par couches successives de 20 cm. Les terres ou matériaux d'apport utilisées devront être de bonne qualité, exemptes de détritus, tourbes, vase... ***Localisation*** *: Ensemble des murs de libage du bâtiment*	[redacted]
4.5	**Joints de dilations** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La mise en place d'un joint de dilatation d'espacement mini de 4cm entre le Hall et la zone Bureaux ***Localisation*** *: Ensemble des murs de libage du bâtiment*	[redacted]
4.6	**Ceinture de mise à la terre en périmétrie** Pour Mémoire:(Lot électricité) La ceinture de mise à la terre du bâtiment sera réalisée en même temps que les ouvrages de fondations en béton armé. Cette ceinture sera reliée par soudure aux armatures des ouvrages de fondations. ***Localisation*** *: Ceinture en périmétrie des murs de sous-bassement*	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
4.7	**Préparation fond de forme au sablon ép 0,05m** Ce prix rémunère, au mètre carré : Le remblaiement en sable humide soigneusement compacté ou en grave reconstituée humidifiée, le compactage et nivellement sur une épaisseur finale de 0,05m après compactage [redacted]	[redacted]
4.8	**Fourniture et pose de film polyane** Ce prix rémunère, au mètre carré : Toutes sujétions de nivellement et compactage La fourniture et pose d'un film polyane 150 microns pour éviter les remontées d'humidité. Les relevés et recouvrement nécessaires [redacted]	
4.9	**Fourniture et pose isolation ép 0,11m ; R = 3,2m².K/W** Ce prix rémunère, au mètre carré : Isolation du sol : mise en place d'un styrodur 11 cm d'épaisseur ou équivalent, posé horizontalement sur l'ensemble du Bâtiment. R= 3,2m2.K/W se conférer aux éléments de l' Etude thermique [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
4.10	**Isolation thermique périphérique des sous-bassements enterrés et hors sol naturel** Ce prix rémunère, au mètre carré : La fourniture et pose d'une isolation thermique des longrines enterrées et visibles hors sol naturel suivant les altimétries existantes des bâtiments Avant toute mise en œuvre des panneaux d'isolation, il sera prévu le nettoyage des bétons mis à nu, la décontamination et la reprise des éclats et des fissures apparentes. Isolation thermique au droit des maçonneries enterrées jusque sous l'isolation thermique de superstructure par une isolation verticale complémentaire rapportée par des panneaux isolants de type ROOFMATE, VETISOL FONDATION ou de technicité équivalente approuvée (panneau rigide en mousse de polystyrène extrudé (XPS) mortaisé sur les deux côtés longitudinaux et revêtu sur la face extérieure d'une protection en mortier ciment modifié de forte résistance mécanique ou de technicité équivalente approuvée, panneaux descendus au minimum à -0.60ml du terrain naturel – épaisseur respectant un **R minimum = 3.20 m²K/W – htr ± 1.20ml** Compris toutes les sujétions de pose suivant les prescriptions du fabricant. Habillage du dessus des panneaux, des angles saillants et des angles rentrants par profil aluminium (section et profil à soumettre pour accord). Protection des parties enterrées, avant remblais, par nappes à excroissances de type DELTA M20 ou équivalent approuvé. **PEINTURE SUR PLAQUES CIMENT DES PANNEAUX D'ISOLATION THERMIQUE** Mise en peinture des parties visibles comprenant : - nettoyage par brossage des supports, - impression minérale pour réguler l'absorption des fonds si nécessaire, - peinture minérale mate en phase aqueuse aux silicates, hydrophobe, finition opaque conforme à la norme NFT 30- 808 – Famille 1 - Classe 1b1. - type CONCRETAL de chez KEIM ou de technicité équivalente. - application grasse en 2 couches croisées, - Coloris au choix du maître d'œuvre. [redacted].....	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
4.11	**Dalle portée** Ce prix rémunère, au mètre carré : L'entreprise titulaire du lot Gros-œuvre devra la réalisation d'un plancher porté d'épaisseur 20 cm coulé en place. La prestation comprend : – Nivelage de la plate-forme par une couche de sable d'épaisseur utile 5cm (compris remblais éventuels pour rattrapage de niveau depuis terrain naturel) – Armatures constituées de treillis soudés éventuellement complétés suivant étude et besoins d'aciers HA – Dalle en béton armé type C25/30, compris joints de dilatation, coffrage et toutes sujétions – Consistance du béton, ferraillage, sections suivant étude de l'entreprise. – Fourniture et mise en œuvre d'un isolant sous-dalle (Performance et nature suivante étude) – Fourniture et pose d'une planelle périphérique isolée – toutes sujétions de réservations pour gaines techniques, réservation réseaux etc. – toutes sujétions forme de pente pour réalisation de rampe d'accès PMR et autres emmarchements– Toutes les dispositions nécessaires vis à vis des aléas sismiques Les bétons seront conformes à la NF EN 206. - Épaisseur 20 cm ; - Classe d'exposition - XA1 ou plus ; Dimensionnement et étude à la charge du présent lot. Au cas ou la dalle comporterait des canalisations, celles ci seront obligatoirement en attente et bouchonnés pour le raccordement (20cm au dessus de la dalle) La prestation comprend : - Les sujétions complémentaires pour façon de pente sur plancher pour assurer l'évacuation des eaux de ruissellement vers les avaloirs - Intégration des formes de pentes. Finition pour recevoir carrelage collé [redacted]	[redacted]
4.12	**Chape hydrofuge** Ce prix rémunère, au mètre carré : Chape hydrofuge sur 0,05m 1er rang posé sur une arase de mortier hydrofugé servant de coupure de capillarités. Une arase sèche ou une arase de mortier hydrofuge Compris coupes, chutes, échafaudage et toutes sujétions de pose [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
5	**TRAVAUX EN SUPERSTRUCTURE**	
	Dans ce chapitre, sont prévus tous les ouvrages en béton, préfabriqués ou traditionnels en superstructure tel que : – poteaux, poutres, poutres voiles – allèges et voiles béton – planchers béton – souches en terrasse – remontées d'acrotères – ensemble des ouvrages béton à intégrer dans les ouvrages traditionnels Tous les ouvrages accessoires nécessaires à la réalisation, sont inclus dans les prix et comprennen en outre, les linteaux, chapes d'arases, appuis, couvre-joints, bandeaux saillants, becquets, corbeaux casse-gouttes, fourreaux etc. La décomposition poteaux, poutres, acrotères, voiles etc. est donnée à titre indicatif. L'entrepreneur doit fournir une étude de structure (solidité et stabilité des ouvrages Gros-oeuvre). Il peut donc proposer son principe de construction et reste en tout état de cause responsable du mode de construction qu'il envisage de mettre en œuvre. L'entrepreneur devant en tout état de cause, respecter les gabarits, implantation et dimensions des ouvrages et plus particulièrement les hauteurs sous poutre. L'ensemble formant un tout homogène e devant respecter l'aspect architectural demandé. A ce titre, les côtes d'altimétrie seront scrupuleusement respectées.	
5.1	**Poteaux** Compris Exécution des poteaux béton armé, comprenant : – Les poteaux béton armé de section carrée, rectangulaire ou circulaire coulés en place ou préfabriqués – Enrobage, qualité de béton et ferraillage suivant calcul du bureau d'étude d'exécution – compris tous détails et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage – Parements de coffrage « soignés » pour faces visibles ou recevant une finition par peinture ou lasure – Parements de coffrage « courants » pour faces recevant un revêtement mince. – Arêtes chanfreinées sur les parties visibles – Béton C25/30 – Armatures HA de classe FeE500 – Toutes les dispositions nécessaires vis à vis des aléas sismiques ***Localisation** : suivant plan et structure*	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
5.2	**Poutres** Compris Exécution des poutres en béton armé (compris linteaux, poutres retroussées), comprenant : – Les poutres béton armé de section rectangulaire coulées en place ou préfabriquées – Les réservations nécessaires aux passages des réseaux techniques (tolérance de positionnemen +/- 2cm) – Enrobage, qualité de béton et ferraillage suivant calcul du bureau d'étude d'exécution – compris tous détails et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre pour une parfaite finition l'ouvrage – Parements de coffrage « soignés » pour les faces visibles ou recevant une finition par peinture ou lasure – Parements de coffrage « courants » pour les faces recevant un revêtement mince. – Les poutres restant apparentes seront réalisées avec arêtes chanfreinées – Stabilité au feu des poutres sera assurée par les caractéristiques géométriques (sections et enrobage). – Arêtes chanfreinées sur les parties visibles – Béton C25/30 – Armatures HA de classe FeE500 – Toutes les dispositions nécessaires vis à vis des aléas sismiques ***Localisation** : suivant plan et structure*	[redacted]
5.3	**Linteaux** Compris Exécution de linteaux en béton armé, section suivant calculs et études du BET de l'Entreprise, conformément aux normes, y compris coffrage et ferraillage. Parement des linteaux de type lisse. Compris : – Rebouchage des trous et des manques de matières, ponçage des balèvres – Protection des arêtes et feuillures après décoffrage – Réservations de passages et prises pour les autres corps d'état et garnissage de ces réservations après coup – Arêtes chanfreinées sur les parties visibles – Béton C25/30 – Armatures HA de classe FeE500 – Toutes les dispositions nécessaires vis à vis des aléas sismiques ***Localisation** : suivant plan et structure*	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
5.4	**Achelets ou talon béton** Compris Exécution des achelets ou talon en béton armé support maçonneries, charpente, ossatures bois ou tout élément suivant nécessité compris : – section suivant calculs et études du BET de l'Entreprise, conformément aux normes, – compris coffrage et ferraillage. – Parement des corbeaux de type lisse. – Toutes les arêtes seront chanfreinées si reste visible – Sujétions de fourniture et pose des appuis glissants – compris création d'emmarchement des planchers bas RdC – Béton C25/30 – Armatures HA de classe FeE500 – Toutes les dispositions nécessaires vis à vis des aléas sismiques ***Localisation*** *: suivant plan et structure*	[redacted]
5.5	**Voiles béton** Ce prix rémunère, au mètre carré : Exécution des voiles coulés en place, comprenant : – L'exécution de l'ensemble des voiles béton armé : – voiles extérieurs – Épaisseur 25cm minimum cf plans. L'entrepreneur peut optimiser les épaisseurs de voiles il devra dans ce cas justifier entre autres de la solidité et des performances acoustiques. – L'ensemble des réservations nécessaires aux lots techniques (Boîtes à eau etc.). – Béton : C25/30 minimum - Armatures HA et TS de classe FeE500 Mini – Enrobage, qualité de béton et ferraillage suivant calcul du bureau d'étude d'exécution – Ancrage dans les murs de façades, y compris aciers de liaisons – Y compris tous détails et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage – L'intégration éventuelle d'éléments d'ancrage ou de fixations d'autres ouvrages et plus particulièrement les bâtis à bancher fournis par le titulaire du lot « Menuiseries bois », ainsi que toutes les sujétions de reprise et de clavetage sur ossature. – Parement de coffrage élémentaire pour les faces non visibles et parements de coffrage « soignés » pour faces visibles ou recevant une finition par peinture ou lasure . – L'utilisation de ciment CPA est proscrite, la teinte sera gris claire, teinte à valider par l'architecte – Toutes les dispositions nécessaires vis à vis des aléas sismiques ***Localisation*** *: suivant plan et structure* [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
5.6	**Maçonnerie de blocs de béton manufacturés 20 et 15 cm** Ce prix rémunère, au mètre carré : Fourniture et pose de blocs béton. Les travaux de maçonneries comprendront : – La mise en œuvre d'éléments manufacturés : blocs creux en béton de 15 ou 20 cm d'épaisseur suivant étude et repère – Le titulaire de ce lot veillera notamment à s'assurer de la compatibilité entre les différents produits utilisés. – Fourniture et pose de maçonnerie en blocs de granulats courant, comprenant : – Les prestations de finitions (joints lissés, enduits, etc.) – Les linteaux, chaînages, et raidisseurs nécessaires à la bonne tenue des ouvrages – Toutes les réservations nécessaires aux lots techniques – La localisation, la nature et les épaisseurs des maçonneries sont données par les plans – Y compris tous les détails et toutes les sujétions d'exécution et de mise en oeuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage. – Toutes les dispositions nécessaires vis à vis des aléas sismiques – La mise en œuvre des maçonneries non porteuses sera réalisée de manière à éviter toute mise en charge de celles-ci : – Désolidarisation en tête par cordon coupe-feu – Réalisation du joint supérieur après coup, etc.	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Spécifications techniques Les blocs de granulats courant utilisés pour la mise en œuvre de l'ensemble des travaux de l'entreprise du présent lot seront conformes aux normes N.F.P. 14-301, N.F.P. 14-405 d'une part et au D.T.U. 20.1 d'autre part. Mise en œuvre par emploi de mortier « gras » et plastique composé d'un sable « plein » comportant une bonne proportion d'éléments fins (10 % environ) et d'un liant à faibles caractéristiques mécaniques. La mise en œuvre devra respecter le D.T.U. 20 et les recommandations U.N.M. Avant emploi, les blocs de béton seront humidifiés à refus et non par simple trempage. Les blocs seront hourdés au mortier n° 4 et les cloisons comporteront tous les potelets, renforts, raidisseurs verticaux et horizontaux notamment pour les grandes hauteurs, chaînages, linteaux nécessaires à leur tenue. Il est rappelé que l'exécution correcte de tels ouvrages comporte l'exécution de harpages aux retours d'angles et de linteaux aux passages des portes. **Joints** Le remplissage soigné des joints, en particulier les joints verticaux auront une épaisseur de 1,5 cm s'ils sont maçonnés, ou 0,6 cm s'ils sont coulés. Les joints seront refoulés en montant, leur épaisseur sera comprise entre 10 et 20 mm. Les intérieures des gaines seront parfaitement jointoyées en montant. Prévoir un rejointoiement et un ragréage pour toutes les parties vues qui ne reçoivent pas d'enduit. Les joints entre cloisons maçonnées et béton seront réalisés par interposition d'un papier kraft. Lorsque la cloison comporte un enduit, il sera prévu dans l'enduit un joint creux d'une largeur de 1 cm au droit de ces joints. L'entreprise du présent lot devra prendre toutes dispositions et précautions de mise en œuvre, en particulier pour les liaisons avec les locaux à prescriptions acoustiques particulières, bourrage et remplissage des joints par parpaings. La composition de ces parois séparatives devra répondre strictement aux exigences acoustiques. Le dimensionnement est établi en fonction des critères acoustique et l'isolement au feu suivant les locaux concernés. Finition en Joints lissés ***Localisation*** *: suivant plan et structure*	[redacted]
5.7	**Plus value pour chaînage horizontale** Ce prix rémunère, au forfait : Les renforts horizontaux, chaînages en tête de mur et au droit des planchers, seront en béton dosé à 350 kg/m3, mis en œuvre dans des éléments d'agglomérés spéciaux ou coffrés avec interposition de planelles de même constitution que les agglomérés et apparentes en façade de façon à assurer une continuité de nature de matériau. Compris coffrage soigné et armatures	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
5.8	**Plus value pour Chaînage verticale** Ce prix rémunère, au forfait : - Chaînages verticaux en béton armé soigneusement vibré - Tout rebouchage au mortier suite à percement éventuel - Réalisation de joints verticaux et horizontaux parfaitement plein au mortier. Toutes fournitures et sujétions pour une exécution dans les règles de l'Art. Compris coffrage soigné et armatures **Suivant RICT et étude de sol** [redacted]	[redacted]
5.9	**Seuils de portes** Ce prix rémunère, au ml : Exécution ou mise en œuvre d'éléments préfabriqués) de seuil de porte fenêtre et porte suivant détails architecte comprenant : Coffrage des rives - Mortier de ciment et légères armatures si nécessaire - Façon de redingote sous la pièce d'appui de la menuiserie - Glacis avec pente et amortissements latéraux pente sur l'extérieur entre tableaux. - Sujétions pour seuils d'accès PMR Dans l'existant réalisation de seuils en béton avec pente orientée vers l'extérieur. L'utilisation d'éléments préfabriqués scellés à plein bain de mortier est admise. Compris toutes sujétions notamment accessibilité PMR - Chaînages verticaux en béton armé soigneusement vibré - Tout rebouchage au mortier suite à percement éventuel - Réalisation de joints verticaux et horizontaux parfaitement plein au mortier. Toutes fournitures et sujétions pour une exécution dans les règles de l'Art. ***Localisation** : Ensemble des portes* [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
5.10	**Appuis de châssis** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : Exécution ou mise en œuvre d'éléments préfabriqués) de seuil de porte fenêtre et porte suivant détails architecte comprenant : - Coffrage des rives - Mortier de ciment et légères armatures si nécessaire - Façon de rejingot sous la pièce d'appui de la menuiserie - Glacis avec pente et amortissements latéraux pente sur l'extérieur entre tableaux. Dans l'existant vérification, remise en état et création de rejiongots sur appuis ***Localisation** : Ensemble des baies, fenêtres suivant plan* [redacted].....	[redacted]
5.11	**Enduits intérieurs au mortier de liants hydrauliques** Ce prix rémunère, au mètre carré : **Préparation du support** Conforme aux prescriptions du D.T.U. 26.1 (voir article Qualité des matériaux ci-avant) **Constitution de l'enduit** Enduit au mortier de ciment Gobetis 500 à 600 kg C.P.A. par m³ de sable sec 0.25/3.15 Corps d'enduit 400 à 500 kg C.P.A. par m³ de sable sec 0.1/3.15, de 15 à 20 mm d'épaisseur, sans jamais être inférieure à 10 mm Couche de finition 300 à 400 kg C.P.A. par m³ de sable sec 0.1/2.00, de 5 à 7 mm d'épaisseur 2.5.4.3.3 **Mise en œuvre de l'enduit** Se reporter aux articles 4.1 à 4.5 du D.T.U. pour les enduits traditionnels Les enduits jeunes seront protégés par bâches, produits de cure, arrosage modéré, ceci pour prévenir la fissuration de retrait des enduits. **Tolérances** Application entre nus et repères 0.5 cm sous la règle de 2.00 m 0.2 cm sous la règle de 0.20 m Aspect régulier exempt de toutes soufflures, cloques, fissures Aplomb Tolérance maximale de verticalité de 1 cm mesurée sur 3 m Arêtes sans écornures ni épaufrures. Joints rectilignes Adhérence : se reporter à l'article 7.2 du D.T.U. ***Localisation** : Ensemble murs maçonnés de façade tous bâtiments suivant plans et ensemble des murs intérieurs non correctement jointés* [redacted].....	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
5.12	**Redressement des tableaux** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : L'entreprise devra, après démontage des menuiseries extérieures à charges du présent lot : * Effectuer la réfection des jambages d'ouvertures dans le cas de faux aplombs, désaffleurement, etc. * à la demande du menuisier, la reprise des tableaux par application d'une bande d'enduit au mortier liant hydraulique de façon particulièrement soignée. * La verticalité et la planéité des murs au droit des jambages d'ouvertures extérieures devront être telles que l'étanchéité entre la maçonnerie et les dormants puissent être assurée par la seule mise en place par le lot menuiserie d'un joint type « Compriband » ***Localisation*** *: Ensemble DES BAIES DE FACADES* [redacted]	[redacted]
5.13	**Scellements, réservations, calfeutrement** Compris D'une façon générale, tous les scellements seront prévus dans les maçonneries soit par des trous réservés, des incorporations de taquets ou de tubes filetés aux emplacements définis par les corps d'état qui en sont les utilisateurs. Toutes réservations pour les ouvrages d'étanchéité, solins, etc. sont dues par la présente entreprise et seront exécutées suivant les détails du plan MOE et de l'entreprise à condition d'avoir été remis dans les délais. Dans le cas contraire les réservations seront réalisées aux frais des entreprises défaillantes. Y compris réalisation des calfeutrements des trémies de passage de tuyaux ou des gaines VMC au niveau de chaque plancher, après le passage des colonnes. L'ensemble des réservations données par les corps d'états en phase préparation de chantier est à la charge du présent lot. Les réservations transmises au lot « Gros Œuvre » après réalisation seront à la charge de l'entreprise concernée. Tous les calfeutrements et rebordements de baies et portes compris fond et retour de batées sont à exécuter au mortier de ciment par le présent lot. Y compris calfeutrement réglementaire dans les colonnes montantes à chaque palier et en colonne, sur toute l'épaisseur de la dalle béton, pour coupure CF des niveaux. Prestation pour les gaines techniques, à chaque niveau y compris bouchage des gaines techniques intérieures aux logements.	
5.14	**Plots et dalette béton pour ouvrages CES** Compris Mise en œuvre de plots béton, dallette sur dalles ou dallette extérieure destinées à recevoir tous ouvrages des lots secondaires suivant nécessités. Compris toutes sujétions d'exécution suivant spécificités des corps de métier	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
5.15	**Nettoyage du chantier après travaux** Compris Chaque intervenant est responsable du nettoyage et de l'évacuation des gravats, chutes, déchets d'emploi, emballages de toutes sortes etc. engendrés par la réalisation, la préparation ou la mise en œuvre de ses ouvrages. Les évacuations seront faites régulièrement afin d'éviter l'amoncellement sur le site.	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
5.16	**Test d'étanchéité à l'air** Ce prix rémunère, au forfait : Le présent lot doit le test intermédiaire d'étanchéité à l'air (A la fin des travaux de clos couvert). Il s'agit d'un test d'infiltrométrie couramment appelé « test à la porte soufflante » ou « test de la blower door ». L'entreprise devra être reconnue compétente par le ministre chargé de la Construction et de l'Habitation. Ce test respectera la norme NF EN ISO 9972 ainsi que les exigences de la notice RT. Cette prestation comprend : – L'obturation des orifices des bâtiments (bouches de ventilation, etc.), – La mise en place de la porte soufflante et du dispositif de mesure, – La détection des points de fuite, – La mesure du débit de fuite. En fin de test, le rapport indiquera les points de fuite. Ce rapport sera transmis à l'ensemble des entreprises ainsi qu'à la maîtrise d'œuvre pour réalisation des travaux correctifs de chaque entreprise. Nota : le test d'étanchéité à l'air final sera réalisé par le maître d'ouvrage [redacted]	[redacted]
5.17	**Passage caméra** Ce prix rémunère, au forfait : Le présent lot doit la réalisation d'une inspection caméra de l'ensemble des réseaux gravitaires sous-dalle. Fourniture d'un rapport écrit et photographiques en PDF aux différents interlocuteurs (MOA, MOE et BC) et fourniture d'une vidéo transmises de façon dématérialisé. [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°2 : Bâtiment 1er œuvre et 2nd œuvre

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
6	***BARDAGE***	
	Panneau de Bardage	
6.1	**Pare pluie extérieur pour bardage extérieur** Ce prix rémunère, au mètre carré : La fourniture et pose d'un pare-pluie extérieur HPV en rouleau de type « Aquapanel » Norme : NF EN 13859-1 et -2:2014-07 , Mise en œuvre selon : Avis Techniques en vigueur n° 2.2/21-1834 et 2.2/24-1858 Largeur 150cm Film posé en continuité avec recouvrement de 5cm de joints ou collage y compris dans les angles et aux raccordements avec les baies, compris fixation par agrafe ou clouage sur la structure, collage sur la dalle béton Bardage, pare pluie de classement M3 [redacted] ...	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
6.2	**Isolation thermique par l'extérieur rigide en fibre de bois 160mm R= 3,80m²K/w** Ce prix rémunère, au mètre carré : Mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure au moyen d'une isolation **en fibre de bois**, sous un bardage rapporté composé de panneaux particules. ***Composition de l'ITE :*** Fixation d'équerres métalliques sur le support maçonné existant, tous les 0,60 m dans le sens de la largeur, tous les 1,35 m minimum dans le sens de la hauteur. Panneau isolant en **fibre de bois dense épaisseur 160mm** en partie courante, lambda certifié à 0,042 W.m.K **R=3,8 m².K/W** ; chants rainurés languettes ou bords droits collés fixation du système calé/chevillé, à emboîtement selon préconisation du fabriquant. • Chevilles avec vis en acier galvanisé et tête plastique pour la rupture du pont thermique, Xsi=0,004 W/K ; 16 u/ m². • planéité des surfaces parfaite, selon normes en vigueur • Le classement au feu du complexe d'isolation sera au minimum B-s1, d0 - Fourniture et Mise en place des chevrons en sapin du nord traité – section 60 x 80 mm, posés verticalement et fixés aux équerres métalliques - Pose d'un profil métal ajouré anti-nuisibles permettant la ventilation en partie basse -Traitement des points singuliers suivant les prescriptions du fabricant. - Isolation sur la totalité de la façade, y compris acrotère et retour jusqu'à l'isolation de toiture, La mise en œuvre de l'ITE sera conforme aux prescriptions du fabricant. - L'isolation sera effective au niveau des appuis de fenêtres, rupture de pont thermique sous les appuis aluminium Précautions d'utilisation Stockage : à l'intérieur préférentiellement. Si le stockage a lieu à l'extérieur, les ballots ne doivent pas reposer directement au sol et doivent à l'abri des chocs et des intempéries. L'ouverture des emballages doit s'opérer le plus proche possible de l'emplacement de pose ***Isolation des soubassements :*** Mise en place d'un isolant thermique extérieure en soubassement en continuité de l'isolant des bardages, d'épaisseur 100 mm, y compris toutes les sujétions de mise en œuvre, suivant les prescriptions du fabricant. Panneau rigide en mousse de polystyrène extrudé (XPS) de couleur bleue, mortaisé sur les deux côtés longitudinaux et revêtu d'une protection de 10 mm en mortier ciment modifié, de forte résistance mécanique. Panneaux isolants de type ROOFMATE LG-X de chez ISOVER ou équivalent - R = 3.50 m²°C/W Pose des panneaux suivant les prescriptions du fabricant. La face visible de l'isolant ne sera pas inférieure à 18 cm. Dans les parterres présents le long de la façade nord, la terre sera dégagée sur une profondeur suffisante pour enterrer le pied de l'isolant.	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
6.3	**Bardage de type** **Bardage rapporté Trespa® Meteon® Y compris ossature métallique** **Système de Fixation par rivets ou vis autoperçeuses sur ossature métallique en acier galavnisé TS 700** Ce prix rémunère, au mètre carré : La fourniture et pose d'un bardage rapporté ventilé ou d'un vêtage ventilé constitué de panneaux plans à base de résines thermodurcissables renforcées de manière homogène par des fibres de bois ou cellulosiques et fabriqué sous haute pression et à haute température. Les panneaux sont fixés par rivets ou par vis autoperçeuses sur ossature métallique. Ce système est mis en oeuvre conformément au e-cahier du CSTB n°3824 complété de la Notice Technique QB54 n°005-006_V2 (Trespa® Meteon® système TS700) ou équivalent technique. Dispositions particulières à respecter en cas de pose en zone de sismicité non nulle. **2. Panneau de parement** **2-1. Composition :** Le panneau d'habillage extérieur est constitué d'un coeur de fibres de bois ou cellulosiques liées par une résine thermodurcissable, et d'une surface décorative à base de résine polymérisée par un faisceau électronique (procédé EBC breveté) intégrée au coeur (type Trespa® Meteon® fabriqué par la société Trespa International). Les panneaux devront être fabriqués selon les critères environnementaux définis par la norme ISO 14001 et posséder le marquage CE. Le panneau devra justifier d'un contenu de biomasse de 58% minimum dans sa qualité FR Le panneau devra justifier d'un contenu de biomasse de 64% minimum dans sa qualité Standard **2-2. Caractéristiques physiques :** Le panneau devra présenter les caractéristiques décrites dans la Notice Technique QB54 n°005-006_V2. **2-3. Caractéristiques dimensionnelles :** L'épaisseur du panneau sera de 8 Les modules de façade sont calepinés à partir des formats industriels suivants : 4270x2130 mm - 3650x1860 mm -3050x1530 mm – 2550x1860 mm, avec un format maxi de pose de 3650x2130 mm (sous certaines conditions précisées dans la Notice Technique QB54 n°005-006_V2). Classement au feu : § B-s2, d0 en 6 mm et B-s1, d0 en pour les épaisseurs ≥ 8 mm pour la qualité FR § M1 pour la qualité FR en toutes épaisseurs § D-s2, d0 et M3 pour la qualité standard en toutes épaisseurs Il revient à l'entreprise de pose, à partir des plans de l'architecte ou d'un relevé sur place, d'établir le quantitatif des formats à poser. **Les dimensions seront conformes au plan des façades : 2 largeurs (cf plan des façades)** **2-4. Caractéristiques esthétiques :** Les panneaux composants la façades seront en lames : * 100x255 et * 200x255 *ép 8mm selon plan des façades * coloris : **M04.4.1 Titanium Silver Satin** **Sens de pose aléatoire sur la Gamme métalisée.** **Un plan de calepinage sera établi par la MOE au stade chantier**	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres

3. Durabilité

Le panneau répond aux normes les plus élevées en matière de durabilité et de respect de l'environnement. Il bénéficie d'une certification Européenne biosourcé de l'organisme SGS de 58% minimum de biomasse en qualité FR et 64% minimum en qualité standard , garantissant une composition majoritairement issue de ressources renouvelables.

En outre, il est certifié selon les normes LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) et BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method), attestant de ses performances en matière d'efficacité énergétique, de gestion responsable des ressources et de réduction de l'empreinte carbone.

Le panneau dispose d'une FDES individuelle selon son épaisseur nominale et sa qualité au feu conformément à la norme NF EN15804 et de son amendement A2.

Le panneau de parement devra assurer pour une durée de 10 ans une tenue des coloris dont la cotation sera 4 - 5 sur l'échelle internationale des gris conformément à la norme EN 438 – 2 § 29.

A la demande de la maîtrise d'ouvrage, le fabricant doit être en mesure de proposer, par site, un programme de réutilisation des panneaux lors de leur dépose en fin de vie.

4. Mise en oeuvre

Elle est composée de profilés porteurs verticaux en aluminium ou en acier galvanisé de type Z 275.

Fixations sur béton et maçonnerie. Les fixations à la structure porteuse doivent être choisies compte tenu des conditions d'exposition au vent et de leur valeur de résistance de calcul à l'arrachement dans le support considéré. Dans le cas de supports en béton plein de granulats courants ou maçonneries, la résistance à l'état limite ultime des chevilles sera calculée selon l'ATE ou ETE selon l'ETAG 001, 020 ou 029. Dans le cas de supports dont les caractéristiques sont inconnues, la résistance à l'état limite ultime des chevilles sera vérifiée par une reconnaissance préalable, conformément au document « Détermination sur chantier de la résistance à l'état limite ultime d'une fixation mécanique de bardage rapporté » (Cahier du CSTB 1661-V2).

Ossature métallique L'ossature sera de conception librement dilatable en aluminium ou bridée en acier, conforme aux prescriptions du document « Règles générales de conception et de mise en œuvre de l'ossature métallique et de l'isolation thermique des bardages rapportés faisant l'objet d'un Avis Technique » (Cahier du CSTB 3194 et son modificatif 3586-V2), renforcées par celles ci-après :

- L'ossature est constituée : - Acier : nuance S 220 GD minimum - Aluminium : série 3000 minimum et présentant une limite d'élasticité Rp0,2 supérieure à 180 Mpa.
- Ossature primaire et secondaire pour pose e bardage en lames.
- La coplanéïté des montants devra être vérifiée entre montants adjacents avec un écart admissible maximal de 2 mm.
- La résistance admissible des pattes-équerres aux charges verticales à prendre en compte doit être celle correspondant à une déformation sous charge égale à 3 mm.
- Dans le cas de l'utilisation de patte-équerre Hilti MFT-MFI M et MFTMFI L, la déformation sous charge verticale des pattes-équerres Hilti est limitée à 1 mm.
- L'entraxe des montants est au maximum de 900 mm. L'ossature devra faire l'objet, pour chaque chantier, d'une note de calcul établie par l'entreprise de pose assistée, si nécessaire, par le titulaire la Société TRESPA.

Les fixations sont prévues en rivets têtes de 16mm ou en vis autoperçeuses têtes de 12 mm laquées à la couleur du panneau.

Le rivetage ou le vissage doit être réalisé conformément à la Notice Technique QB54 n°005-006_V2 pour permettre la dilatation des panneaux.

Les joints entre panneaux sont de largeur minimum 8 mm et maximum 10 mm, ils pourront être laissés ouverts.

Le réglage de l'ossature doit prévoir un espace de ventilation continu à l'arrière du panneau d'une valeur minimum de 20 mm.

Des orifices d'entrée et de sortie d'air seront ménagés dans tous les points hauts et bas des façades et portions de façade suivant les dispositions de l'avis technique pour assurer la ventilation de la lame d'air.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres

5. Points singuliers
Les sous faces et retours latéraux d'ébrasement pourront être traités dans le matériau de façade ou en tôle d'aluminium laquée.

Les fiches techniques devront faire l'approbation du bureau de contrôle

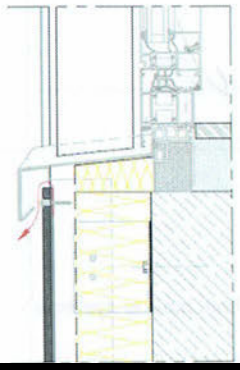
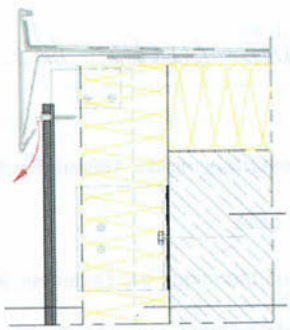
Réalisation des angles et finitions (entourage de fenêtres, angles rentrants et sortants du bâti, bandeau acier laqué ton gris anthracite)
Ce prix rémunère, au forfait :
L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la mise en œuvre de tous les accessoires assurant une parfaite finition des ouvrages en tôles galvanisées deux faces et prélaquées sur une face (extérieure) pour chaque type de bardage vertical et horizontal comprenant :
- Ossature en acier galvanisé
- Fixation sur ossature métallique ou sur relevés d'acrotère,
- Éclisses de jonction,
- Teinte dans la gamme du nuancier du fabricant suivant localisations,
- toutes sujétions d'exécution.

Angle
L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la pose des profils pour les raccords d'angle échancré à trois plis en acier prélaqué.
La prestation devra comprendre au minimum :
- les rectifications des bacs par tronçonnage, protection à mettre en œuvre quand des menuiseries se trouvent à proximité,
- les closoirs,
- la découpe, l'ajustement et la mise en place des profils,
- les fixations de la même teinte que les profils,

Teinte selon bardage

Encadrement de baies
L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la mise en œuvre des profils pour les habillage des ouvertures. La prestation devra comprendre au minimum pour un encadrement :
- les rectifications des bacs par tronçonnage, l'entrepreneur prendra les dispositions de protection en cas de pose des menuiseries avant la pose des habillages,
- la fixation des éléments se trouvant libre,
- le complément de laine / feutre bardage pour traiter les ponts thermiques derrière les habillages,
- **habillage sous face de linteau, bavette sous le linteau, deux jambages et appui de fenêtre, - support de châssis, bandeau accrotère**
- angles découpés et ajustés,
- étanchéité par joints mousse comprimés, complément après la pose par mastic élastomère 1ère catégorie extrudé et lissé dans la teinte des profils, aucun joint supérieur à 5 mm ne sera accepté,
- fixations apparentes soigneusement alignées et régulièrement espacées,
- enlèvement des limailles aussitôt les coupes et découpes réalisées, les pièces tâchées par la rouille seront remplacées à la charge du présent lot,
- accessoires divers et toutes sujétions.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Teinte RAL suivant plan **Bavette** L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la pose de bavette inclinée. La prestation devra comprendre au minimum : - accessoires divers de fixations, - coupes et d'ajustements, - réglage et calage parfait, - retouche de peinture après mise en œuvre si besoin, - toutes sujétions d'exécution. Teinte RAL suivant plan   [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Bardage ITE finition enduit	
6.4	**Pare pluie extérieur pour bardage extérieur** Ce prix rémunère, au mètre carré : La fourniture et pose d'un pare-pluie extérieur HPV en rouleau de type « Aquapanel » Norme : NF EN 13859-1 et -2:2014-07 , Mise en œuvre selon : L'Avis Techniques en vigueur n° 2.2/21-1834 et 2.2/24-1858 Largeur 150cm Film posé en continuité avec recouvrement de 5cm de joints ou collage y compris dans les angles et aux raccordements avec les baies, compris fixation par agrafe ou clouage sur la structure, collage sur la dalle béton Bardage, pare-pluie de classement M3 [redacted]	[redacted]
6.5	**Isolation thermique par l'extérieur rigide 160mm R= 3,80m²K/w** Ce prix rémunère, au mètre carré : Mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur en panneau de fibre de bois pour le système ITE WEBERTHERM XM FDB - Pose calé-chevillée: conformément aux spécifications du CPT 3035 V3, il est nécessaire de s'assurer que la fixation mécanique des panneaux d'isolant pourra résister aux contraintes engendrées par la dépression au vent sur la façade - Fourniture et Mise en place des chevrons en sapin du nord traité – section 60 x 80 mm, posés verticalement et fixés aux équerres métalliques - Pose d'un profil métal ajouré anti-nuisibles permettant la ventilation en partie basse -Traitement des points singuliers suivant les prescriptions du fabricant. - Isolation sur la totalité de la façade, y compris acrotère et retour jusqu'à l'isolation de toiture, La mise en œuvre et recommandations de l'ITE sera conforme aux prescriptions du fabricant. L'arrêt de l'isolant contre des surfaces perpendiculaires au plan de l'enduit ne nécessitant pas de profils ou joints spécifiques sera assuré par un joint compribande. Précautions d'utilisation Stockage : à l'intérieur préférentiellement. Si le stockage a lieu à l'extérieur, les ballots ne doivent pas reposer directement au sol et doivent à l'abri des chocs et des intempéries. L'ouverture des emballages doit s'opérer le plus proche possible de l'emplacement de pose [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
6.6	**Application d'un enduit sur ITE** Ce prix rémunère, au mètre carré : Mise en place des mouchoirs d'angle - Application sur l'isolant d'une couche d'Enduit de type DE CHEZ WEBER selon isolation mise en place ci dessous,à raison de 2.5kgs / m2 dans lequel sera marouflé d une premiere armature Seconde armature en toile armé sur hauteur de 2,00m minimum Complexe d'enduit 4 couches sur treillis en fibre de verre, selon les prÃ©conisations de la marque et normes en vigueur - Application d'une 2éme couche d'enduit de type ou équivalent à raison de 1.5 kg/ m2 Finition 3ème couche : Mise en place d'un enduit minéral épais à la chaux de type EHI - teinte au choix - finition gratté - mortier minéral sous forme de poudre teintée dans la masse à mélanger avec de l'eau L'entreprise aura à sa charge l'ensemble des moyens d'accés, échaffaudage et moyen de sécurité à mettre en place **Enduit Couleur Gris ANTHRACITE pour le volume du HALL** sur présentation d'échantillons et en accord avec le maître d'œuvre, Traitement des angles suivant DTU Fourniture et mis en oeuvre d'un profilé de départ épaisseur 30mm Toutes sujétions de découpes, pose et fixation	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
6.7	**Application d'un enduit sur Maçonnerie** Ce prix rémunère, au mètre carré : Exécution d'un enduit projeté en 2 couches comprenant : - mise en oeuvre d'un sous enduit traditionnel ou d'un sous enduit industriel type CALCO gris ou PMG de chez PROLIFIX ou similaire, permettant d'assurer l'imperméabilisation des façades pendant la durée du chantier, compris préparation des supports, - enduit de parement, appliqué en fin de chantier, type CALCO 02 fin de chez PROLIFIX ou similaire, finition talochée, teinte au choix du Maître d'œuvre, - ré humidification 24 à 48 heures après la finition. L'enduit devra être appliqué suivant les prescriptions du fabricant, en particulier pour l'épaisseur, de façon à garantir une parfaite étanchéité (applicateur agréé), et la pose d'une armature sera obligatoire pour toutes les reprises de bétonnage et chaque fois qu'il est prescrit par le fabricant. Protection de tous les ouvrages, tels que menuiseries, vitrages, toiture, charpente, sol, etc ... avant projection des enduits, et nettoyage soigné de toute projection accidentelle sur les ouvrages voisins. Compris toutes sujétions d'échafaudage. Teinte à définir. Finition gratté L'enduit devra être toilé sur toutes sa surface	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Pignon Hall Entrée	
6.8	**Bardage de type** **Bardage rapporté Trespa® Meteon®** **Système de Fixation par rivets ou vis autoperçeuses sur ossature an acier galvanisé TS 700** Ce prix rémunère, au mètre carré : La fourniture et pose d'un bardage rapporté ventilé ou d'un vêtage ventilé constitué de panneaux plans à base de résines thermodurcissables renforcées de manière homogène par des fibres de bois ou cellulosiques et fabriqué sous haute pression et à haute température. Les panneaux sont fixés par rivets ou par vis autoperçeuses sur ossature an acier galvanisé. Ce système est mis en oeuvre conformément au e-cahier du CSTB n°3824 complété de la Notice Technique QB54 n°005-006_V2 (Trespa® Meteon® système TS700) ou équivalent technique. Dispositions particulières à respecter en cas de pose en zone de sismicité non nulle. **2. Panneau de parement** **2-1. Composition :** Le panneau d'habillage extérieur est constitué d'un coeur de fibres de bois ou cellulosiques liées par une résine thermodurcissable, et d'une surface décorative à base de résine polymérisée par un faisceau électronique (procédé EBC breveté) intégrée au coeur (type Trespa® Meteon® fabriqué par la société Trespa International). Les panneaux devront être fabriqués selon les critères environnementaux définis par la norme ISO 14001 et posséder le marquage CE. Le panneau devra justifier d'un contenu de biomasse de 58% minimum dans sa qualité FR Le panneau devra justifier d'un contenu de biomasse de 64% minimum dans sa qualité Standard **2-2. Caractéristiques physiques :** Le panneau devra présenter les caractéristiques décrites dans la Notice Technique QB54 n°005-006_V2. **2-3. Caractéristiques dimensionnelles :** L'épaisseur du panneau sera de 8mm Les modules de façade sont calepinés à partir des formats industriels suivants : 4270x2130 mm - 3650x1860 mm -3050x1530 mm – 2550x1860 mm, avec un format maxi de pose de 3650x2130 mm (sous certaines conditions précisées dans la Notice Technique QB54 n°005-006_V2). Classement au feu : § B-s2, d0 en 6 mm et B-s1, d0 en pour les épaisseurs ≥ 8 mm pour la qualité FR § M1 pour la qualité FR en toutes épaisseurs § D-s2, d0 et M3 pour la qualité standard en toutes épaisseurs Il revient à l'entreprise de pose, à partir des plans de l'architecte ou d'un relevé sur place, d'établir le quantitatif des formats à poser. **Les dimensions seront conformes au plan des façades : 2 largeurs (cf plan des façades)** **2-4. Caractéristiques esthétiques :** Les panneaux composants la façades seront de teinte : * **Pure White 0,0** selon plan des façades, ép 8mm **Sens de pose aléatoire sur la Gamme UNI COLORS.** **Un plan de calepinage sera établi par la MOE au stade chantier**	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	3. Durabilité Le panneau répond aux normes les plus élevées en matière de durabilité et de respect de l'environnement. Il bénéficie d'une certification Européenne biosourcé de l'organisme SGS de 58% minimum de biomasse en qualité FR et 64% minimum en qualité standard , garantissant une composition majoritairement issue de ressources renouvelables. En outre, il est certifié selon les normes LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) et BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method), attestant de ses performances en matière d'efficacité énergétique, de gestion responsable des ressources et de réduction de l'empreinte carbone. Le panneau dispose d'une FDES individuelle selon son épaisseur nominale et sa qualité au feu conformément à la norme NF EN15804 et de son amendement A2. Le panneau de parement devra assurer pour une durée de 10 ans une tenue des coloris dont la cotation sera 4 - 5 sur l'échelle internationale des gris conformément à la norme EN 438 – 2 § 29. A la demande de la maîtrise d'ouvrage, le fabricant doit être en mesure de proposer, par site, un programme de réutilisation des panneaux lors de leur dépose en fin de vie.	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	4. Mise en oeuvre Elle est composée de profilés porteurs verticaux en aluminium ou en acier galvanisé de type Z 275. Fixations sur béton et maçonnerie. Les fixations à la structure porteuse doivent être choisies compte tenu des conditions d'exposition au vent et de leur valeur de résistance de calcul à l'arrachement dans le support considéré. Dans le cas de supports en béton plein de granulats courants ou maçonneries, la résistance à l'état limite ultime des chevilles sera calculée selon l'ATE ou ETE selon l'ETAG 001, 020 ou 029. Dans le cas de supports dont les caractéristiques sont inconnues, la résistance à l'état limite ultime des chevilles sera vérifiée par une reconnaissance préalable, conformément au document « Détermination sur chantier de la résistance à l'état limite ultime d'une fixation mécanique de bardage rapporté » (Cahier du CSTB 1661-V2). Ossature métallique L'ossature sera de conception librement dilatable en aluminium ou bridée en acier, conforme aux prescriptions du document « Règles générales de conception et de mise en œuvre de l'ossature métallique et de l'isolation thermique des bardages rapportés faisant l'objet d'un Avis Technique » (Cahier du CSTB 3194 et son modificatif 3586-V2), renforcées par celles ci-après : - L'ossature est constituée : - Acier : nuance S 220 GD minimum - Aluminium : série 3000 minimum et présentant une limite d'élasticité Rp0,2 supérieure à 180 Mpa. - La coplanéïté des montants devra être vérifiée entre montants adjacents avec un écart admissible maximal de 2 mm. - La résistance admissible des pattes-équerres aux charges verticales à prendre en compte doit être celle correspondant à une déformation sous charge égale à 3 mm. - Dans le cas de l'utilisation de patte-équerre Hilti MFT-MFI M et MFTMFI L, la déformation sous charge verticale des pattes-équerres Hilti est limitée à 1 mm. - L'entraxe des montants est au maximum de 900 mm. L'ossature devra faire l'objet, pour chaque chantier, d'une note de calcul établie par l'entreprise de pose assistée, si nécessaire, par le titulaire la Société TRESPA. Les fixations sont prévues en rivets têtes de 16mm ou en vis autoperçeuses têtes de 12 mm laquées à la couleur du panneau. Le rivetage ou le vissage doit être réalisé conformément à la Notice Technique QB54 n°005-006_V2 pour permettre la dilatation des panneaux. Les joints entre panneaux sont de largeur minimum 8 mm et maximum 10 mm, ils pourront être laissés ouverts. Le réglage de l'ossature doit prévoir un espace de ventilation continu à l'arrière du panneau d'une valeur minimum de 20 mm. Des orifices d'entrée et de sortie d'air seront ménagés dans tous les points hauts et bas des façades et portions de façade suivant les dispositions de l'avis technique pour assurer la ventilation de la lame d'air.	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	5. Points singuliers **Les fiches techniques devront faire l'approbation du bureau de contrôle** Réalisation des angles et finitions (entourage de fenêtres, angles rentrants et sortants du bâti, bandeau acier laqué ton gris anthracite) Ce prix rémunère, au forfait : L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la mise en œuvre de tous les accessoires assurant une parfaite finition des ouvrages en tôles galvanisées deux faces et prélaquées sur une face (extérieure) pour chaque type de bardage vertical et horizontal comprenant : - Ossature en acier galvanisé - Fixation sur ossature métallique ou sur relevés d'acrotère, - Éclisses de jonction, - Teinte dans la gamme du nuancier du fabricant suivant localisations, - toutes sujétions d'exécution. **Angle** L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la pose des profils pour les raccords d'angle échancré à trois plis en acier prélaqué. La prestation devra comprendre au minimum : - les rectifications des bacs par tronçonnage, protection à mettre en œuvre quand des menuiseries se trouvent à proximité, - les closoirs, - la découpe, l'ajustement et la mise en place des profils, - les fixations de la même teinte que les profils, Teinte selon bardage	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Encadrement de baies L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la mise en œuvre des profils pour les habillage des ouvertures. La prestation devra comprendre au minimum pour un encadrement : - les rectifications des bacs par tronçonnage, l'entrepreneur prendra les dispositions de protection en cas de pose des menuiseries avant la pose des habillages, - la fixation des éléments se trouvant libre, - le complément de laine / feutre bardage pour traiter les ponts thermiques derrière les habillages, - **habillage sous face de linteau, bavette sous le linteau, deux jambages et appui de fenêtre, - support de châssis, bandeau accrotère en aluminium** - angles découpés et ajustés, - étanchéité par joints mousse comprimés, complément après la pose par mastic élastomère 1ère catégorie extrudé et lissé dans la teinte des profils, aucun joint supérieur à 5 mm ne sera accepté, - fixations apparentes soigneusement alignées et régulièrement espacées, - enlèvement des limailles aussitôt les coupes et découpes réalisées, les pièces tâchées par la rouille seront remplacées à la charge du présent lot, - accessoires divers et toutes sujétions. Teinte RAL suivant plan **Bavette** L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la pose de bavette inclinée. La prestation devra comprendre au minimum : - accessoires divers de fixations, - coupes et d'ajustements, - réglage et calage parfait, - retouche de peinture après mise en œuvre si besoin, - toutes sujétions d'exécution. Teinte RAL suivant plan	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7	***MENUISERIES ALUMINIUM*** Conception générale : Les menuiseries extérieures devront être impérativement conformes aux Cahiers des Charges D.T.U et aux Normes homologuées AFNOR (en particulier les Normes NF 53-510) Les profils devront avoir une inertie satisfaisante et compatible avec les dimensions des ouvrages. Les menuiseries extérieures seront à rupture de pont thermique et munies d'un double vitrage conformément à la RT 2012 Profils à rupture de pont thermique de marque TECHNAL ou équivalent. technique. Finition par laquage RAL ou nuancier équivalent du fabricant, Les châssis oscillo battants seront pourvus d'une ferrure avec version "manœuvre logique" dotée d'une crémone avec un cylindre de sécurité condamnant l'ouverture à la française (disponible pour l'entretien uniquement) Ferrures avec tringles, compas de verrouillage et système anti fausse-manœuvre. Poignées en aluminium gris brossé Vitrages clairs, qualité suivant notice thermique. La prise des vitrages isolants se fera par parecloses cachées et emboîtées sans utilisation de pièces de fixation complémentaires. Garniture d'étanchéité conforme au DTU 39, le joint côté intérieur en EPDM bi-composant cellulaire sera identique aux deux autres joints d'étanchéité. Le drainage des eaux d'infiltration éventuelles s'effectue par des trous oblongs dans la traverse basse du dormant. L'évacuation se fera impérativement de façon dissimulée en sous-face du profilé, évitant l'utilisation de busettes ou clapets rapportés apparents. Les menuiseries seront livrées avec les grilles de ventilation , à charge du présent lot. Test d'étanchéité à l'air des menuiseries sera réalisée à la charge de l'entreprise. Se reporter à la note de calcul thermique pour les caractéristiques minimales requises. Les dimensions sont données à titre indicatif, l 'entrepreneur devra impérativement relever toutes les dimensions sur place avant mise en fabrication. Les axes des poignées de manœuvre seront situés en dessous de 1,30 m des sols finis. L'ensemble des prescriptions vis à vis des normes incendie et vis à vis de l'accessibilité PMR devront être respectées. Adhésif PMR – hauteur 1,60m en complément de la partie basse opaque. Butée de porte Haute et basse Quincaillerie, cles extérieurs et intérieures et organigramme général Tous les articles de quicaillerie seront de première qualité et estampillés SNFO. Tous les canons de serrure seront de type européens. Ils seront de marque VACHETTE série NT RADIAL avec un classement A2P2** ou strictement équivalent. L'organigramme compris au présent lot devra inclure l'ensemble des ouvertures du bâtiment **(Extérieurs et intérieurs)**. Pour chaque accès les clef seront fournis en 6 exemplaires à la réception avec étiquette et anneau métallique. Prévoir également un passe générale en 4 exemplaire. Le maître d'ouvrage réalisera l'organigramme.	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.1	**Fourniture et pose d'une Porte vitrée, Tierce, double vitrage 2up 150x215 ht y/c crémone pompier sur semi-fixe, vitrage stadip, y/c barre anti-panique** *** Alu Laqué RAL 7016** *** 2 ventaux 2 UP, Tierce dont 1 passage de 93cm** *** Crémone pompier sur semi fixe ou bouton moleté** *** vitrage type Stadip 44.2SI, et selon préconisations de l'étude thermique** Ce prix rémunère, à l'unité : Châssis en ALU Ral 7016, parclose traditionnelles Butée de porte haute et basse Adhésif PMR- hauteur 1,60m bavette coté ext 8 Pommelles 3 joints d'étanchéité Ébrasement en ALU * 2 Ouvrants Tierce * ALU ; Uw < 1,6W/m².K *Barillet à bouton tournant penton DIN sur organigramme crémone pompier sur vantail semi fixe type Defy poignée poussoir Ht 200mm *Serrure 3 pts à rouleau ½ tour à clé *Cylindre JPM, ou équivalent, sur organigramme, *Seuil PMR *1 ferme porte avec bras glissière type Geeze 5000 *Rosace de sécurité *Hauteur poignée 1050 mm Toutes sujétions de raccordement dimensions selon plan *Localisation* : ***Repère 1***	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.2	**Porte Pleine, Tierce, 2up 150x215 ht y/c béquille, serrure** **** Repère 2 : Local technique*** *** Alu Laqué RAL 7016** *** 2 ventaux 2 UP, Tierce dont 1 passage de 93cm** *** béquille+serrure** Ce prix rémunère, à l'unité : Châssis en ALU Ral 7016, parclose traditionnelles Butée de porte haute et basse bavette coté ext 8 Pommelles 3 joints d'étanchéité Ébrasement en ALU * 2 Ouvrants Tierce * ALU ; Uw < 1,6W/m².K *Barillet à bouton tournant penton DIN sur organigramme poignée poussoir Ht 200mm *Serrure 3 pts à rouleau ½ tour à clé *Cylindre JPM, ou équivalent, sur organigramme, *Seuil PMR *1 ferme porte avec bras glissière type Geeze 5000 *Rosace de sécurité *Hauteur poignée 1050 mm Toutes sujétions de raccordement dimensions selon plan *Localisation* : ***Repère 2***	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.3	**Porte vitrée, double vitrage, 1up 90x215 ht y/c, bouton moleté, IS** **** repère n° 3*** *** Alu Laqué RAL 7016** *** 2 ventaux 2 UP, Tierce dont 1 passage de 93cm** *** Bouton moleté** *** vitrage type Stadip 44.2SI, et selon préconisations de l'étude thermique** Ce prix rémunère, à l'unité : Châssis en ALU Ral 7016, parclose traditionnelles Butée de porte haute et basse Adhésif PMR- hauteur 1,60m bavette coté ext 8 Pommelles 3 joints d'étanchéité Ébrasement en ALU * 2 Ouvrants Tierce * ALU ; Uw < 1,6W/m².K *Barillet à bouton tournant penton DIN sur organigramme crémone pompier sur vantail semi fixe type Defy poignée poussoir Ht 200mm *Serrure 3 pts à rouleau ½ tour à clé *Cylindre JPM, ou équivalent, sur organigramme, *Seuil PMR *1 ferme porte avec bras glissière type Geeze 5000 *Rosace de sécurité *Hauteur poignée 1050 mm Toutes sujétions de raccordement dimensions selon plan *Localisation* : ***Repère 3***	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.4	**Menuiserie vitrée, 1 vantail, OB, double vitrage, ouvrant caché, 120x 120 ht, y/c crémone+ VR motorisé *zone administration et Wimoov*** **** Repère n°4*** *** Alu laqué RAL 7016** *** Ouverture OB+VR (selon plan)** *** vitrage type de type piklington 4/16/4/S3 avec pour caractéristiques Ug=1.1w/m².K ; FSV=0.66 ; TLV=0.82 ; Uw<1.6W/m².K selon étude thermique** *** Volet ALU teinte Ral 7016** *** Volet roulant électrique** Ce prix rémunère, à l'unité : Châssis en ALU Ral 7016, parclose traditionnelles bavette coté ext Pommelles joints d'étanchéité Ébrasement en ALU * 2 Ouvrants OB * ALU ; Uw < 1,6W/m².K Isolation Thermique des coffrets poignée d'ouverture Aluminium de même teinte que la menuiserie Volet roulant double paroi avec mousse isolante Alu Laqué RAL 7016 LAMES ALU 9X44 avec mousse isolante De chez Somfy ou strictement équivalent Commande par inverseur fournis par le présent lot : LEGRAND MOSAIC *Hauteur poignée 1050 mm Toutes sujétions de raccordement – raccordement à charge du présent lot sur attente électrique dimensions selon plan *Localisation : **Repère 4***	[redacted]
	[redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.5	**Ensemble menuisé, vitrée, double vitrage, F et O, ouvrant caché, 360h120ht + VR** **** Repère 5*** *** Alu laqué RAL 7016** *** Ouverture OB+VR (selon plan)** *** vitrage type vitrage type de type piklington 4/16/4/S3 avec pour caractéristiques Ug=1.1w/m².K ; FSV=0.66 ; TLV=0.82 ; Uw<1.6W/m².K selon étude thermique** *** Volet ALU teinte Ral 7016** *** Volet roulant électrique** Ce prix rémunère, à l'unité : Châssis en ALU Ral 7016, parclose traditionnelles bavette coté ext Pommelles joints d'étanchéité Ébrasement en ALU * 2 Ouvrants OB et Fixe selon plan * ALU ; Uw < 1,6W/m².K Isolation Thermique des coffrets poignée d'ouverture Aluminium de même teinte que la menuiserie Volet roulant double paroi avec mousse isolante Alu Laqué RAL 7016 LAMES ALU 9X44 avec mousse isolante De chez Somfy ou strictement équivalent Commande par inverseur fournis par le présent lot : LEGRAND MOSAIC *Hauteur poignée 1050 mm Toutes sujétions de raccordement – raccordement à charge du présent lot sur attente électrique dimensions selon plan *Localisation* : ***Repère 5*** [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.6	**Menuiserie vitrée, 1 vantail, OB, double vitrage, ouvrant caché, 100x 120 ht, VR motorisé *zone administration*** **** Repère n°6*** *** Alu laqué RAL 7016** *** Ouverture OB+VR (selon plan)** *** vitrage type vitrage type de type piklington 4/16/4/S3 avec pour caractéristiques Ug=1.1w/m².K ; FSV=0.66 ; TLV=0.82 ; Uw<1.6W/m².K selon étude thermique** *** Volet ALU teinte Ral 7016** *** Volet roulant électrique** Ce prix rémunère, à l'unité : Châssis en ALU Ral 7016, parclose traditionnelles bavette coté ext Pommelles joints d'étanchéité Ébrasement en ALU * 2 Ouvrants OB et Fixe selon plan * ALU ; Uw < 1,6W/m².K Isolation Thermique des coffrets poignée d'ouverture Aluminium de même teinte que la menuiserie Volet roulant double paroi avec mousse isolante Alu Laqué RAL 7016 LAMES ALU 9X44 avec mousse isolante De chez Somfy ou strictement équivalent Commande par inverseur fournis par le présent lot : LEGRAND MOSAIC *Hauteur poignée 1050 mm Toutes sujétions de raccordement – raccordement à charge du présent lot sur attente électrique dimensions selon plan Localisation : ***Repère 5***	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.7	**Ensemble menuisé vitrée, 2 parties, double vitrage, ouvrant caché, 140x 60 ht, + VR, F & O** ***zone administration*** **** Repère n°7*** *** Alu laqué RAL 7016** *** Ouverture Oet F+VR (selon plan)** *** vitrage type Stadip 44.2SI , Rw+Ctr ≥ 33 dB** *** Volet ALU teinte Ral 7016** *** Volet roulant éléctrique** Ce prix rémunère, à l'unité : Châssis en ALU Ral 7016, parclose traditionnelles bavette coté ext Pommelles joints d'étanchéité Ébrasement en ALU * Ouvrants O et Fixe selon plan * ALU ; Uw < 1,6W/m².K Isolation Thermique des coffrets poignée d'ouverture Aluminium de même teinte que la menuiserie Volet roulant double paroi avec mousse isolante Alu Laqué RAL 7016 LAMES ALU 9X44 avec mousse isolante De chez Somfy ou strictement équivalent Commande par inverseur fournis par le présent lot : LEGRAND MOSAIC *Hauteur poignée 1050 mm Toutes sujétions de raccordement – raccordement à charge du présent lot sur attente électrique dimensions selon plan *Localisation* : ***Repère 7***	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.8	**Ensemble menuisé vitrée, 4 parties, double vitrage, ouvrant caché, 300x 60 ht, + VR, F & O** ***zone administration*** **** Repère n°8*** *** Alu laqué RAL 7016** *** Ouverture F+O+VR (selon plan)** *** vitrage type Stadip 44.2SI , Rw+Ctr ≥ 33 dB** *** Volet ALU teinte Ral 7016** *** Volet roulant éléctrique** Ce prix rémunère, à l'unité : Châssis en ALU RAL 7016 bavette coté ext Trous de pose Pommelles 3 joints d'étanchéité Isolation Thermique des coffrets Ébrasement en ALU * Ouvrant F+O selon plan * ALU ; Uw < 1,3W/m².K * Double Vitrage 4/16/44.2 * Réflechissant Antelio clair Volet roulant double paroi avec mousse isolante + grille de ventilation phonique selon étude acoustique Laqué RAL 7016 LAMES ALU 9X44 avec mousse isolante Manœuvre électrique de chez Somfy ou strictement équivalent Commande par inverseur Toutes sujétions de raccordement *Localisation* : ***Repère 8***	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.9	**Porte d'accès provisoire chantier** Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose d'une porte provisoire pour les travaux, permettant le bon déroulement des travaux	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Mur rideau	
7.10	**Murs rideaux, ensemble menuisé, façade Ouest, env 635x605 ht, divisé en 2 parties verticales, compris sortie de secours 2UP, crémone pompier.** Ce prix rémunère, au m² la fourniture et pose : d'un ensemble Murs rideaux suivants la conception générale comme suit : - Conception suivant les principes MECANO de la gamme ALCAN SYSTEMS ou TECHNAL AS ou équivalent. - Pose en tunnel dans - Vitrages clairs, qualité suivant notice thermique - Vitrage à contrôle solaire pour la salle de conseil - Structure porteuse de 52 mm constituée de montants et traverses tubulaires de différentes sections, définies en fonction de la portée entre les points d'attaches et conformément aux règles de calcul relatives à la façade. - Les profilés de structure ne se limiteront pas au simple apport d'inertie. L'arrière du profil sera pourvu de rainures d'accroche permettant la réception de différents éléments tels que : profil de reprise de cloison, tablette, colonne électrique, voir capots esthétiques. - Fixation sur le GROS-OEUVRE au moyen d'attaches spécialement conçues et permettant un réglage dans les 3 dimensions. - La barrière thermique sera assurée par des serreurs ponctuels en polyamide. Ces serreurs assurant une rupture de pont thermique optimale, en supprimant tout contact entre les capots extérieurs et l'ossature du mur rideau. - Les seuils, et notamment leurs systèmes de fixation, permettront une parfaite liaison thermique avec l'isolation des soubassements et des parties supérieures. - L'étanchéité du mur rideau sera assurée par des joints cadre en EPDM, joints cadres vulcanisés. - L'étanchéité entre montant et traverse sera assurée par un système de raccords à injection de mastic. - Se reporter à la note de calcul thermique pour les caractéristiques minimales requises. - Ce principe d'étanchéité intérieure permet d'accéder simplement et en toute sécurité au nez des profilés d'ossature. Ils pourront ainsi recevoir des pattes d'accroches spéciales pour la réception des brise-soleils et des stores. - Aspect extérieur de type grille apparente VERTICALE assuré par des profils capots rectangulaires de section environ 50 x 200 mm, munis de joints clippés sur des serreurs ponctuels en polyamide, et constituant une première barrière à l'eau. - Isolation entre l'intérieur et l'extérieur assurée par des pièces en polyamide vissées aux profilés d'ossature permettant de supprimer tout contact avec les capots aluminiums extérieurs clippés. - Capots extérieurs horizontaux plats spéciaux pour traverses évitant la remontée d'eau par capillarité et la stagnation. - Absence de capots verticaux extérieurs - Traverses intérieures 150x60mm réparties selon vue en coupe et formant brise-soleil intérieur. - Drainage des eaux d'infiltration éventuelles est réalisé par l'interruption ponctuelle du joint pare pluie clippé en partie basse des capots horizontaux évitant tout usinage des profilés. - Résistance thermique des châssis et vitrages : suivant étude thermique - Intégration suivant plans de châssis d'aération tombants intérieurs selon plans. Ces châssis seront réalisés dans la même gamme du mur rideau. Les profils ouvrants seront peu apparents. - Commande d'ouverture et de verrouillage rapportée latéralement, accessible PMR, sans câblage apparent. **Les murs rideaux an aluminium seront en double vitrage avec contrôle solaire de type Piklington 6 Suncool 50/25/16/6 avec caractéristiques Ug=1.0W/m².K ; Fsv=0.27 ; TLv=0.50 ; Uw<1.3W/m².K (Étude thermique)**	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	- Hauteur environ 6150cm - toute hauteur selon plans et façades - Trame verticale ajustée selon la structure métallique. - Intégration d'une porte d'entrée largeur 2UP selon plan, caractéristiques dito portes ci-après, avec poignées des 2 côtés et store occultant Localisation : conf-plan *Localisation* : ***Hall***	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.11	**Murs rideaux, ensemble menuisé, façade Ouest, env 773x605 ht, divisé en 3 parties verticales, selon plan.** Ce prix rémunère, au mètre carré la fourniture et pose : d'un ensemble Murs rideaux suivants la conception générale comme suit : - Conception suivant les principes MECANO de la gamme ALCAN SYSTEMS ou TECHNAL AS ou équivalent. - Pose en tunnel dans - Vitrages clairs, qualité suivant notice thermique - Vitrage à contrôle solaire pour la salle de conseil - Structure porteuse de 52 mm constituée de montants et traverses tubulaires de différentes sections, définies en fonction de la portée entre les points d'attaches et conformément aux règles de calcul relatives à la façade. - Les profilés de structure ne se limiteront pas au simple apport d'inertie. L'arrière du profil sera pourvu de rainures d'accroche permettant la réception de différents éléments tels que : profil de reprise de cloison, tablette, colonne électrique, voir capots esthétiques. - Fixation sur le GROS-OEUVRE au moyen d'attaches spécialement conçues et permettant un réglage dans les 3 dimensions. - La barrière thermique sera assurée par des serreurs ponctuels en polyamide. Ces serreurs assurant une rupture de pont thermique optimale, en supprimant tout contact entre les capots extérieurs et l'ossature du mur rideau. - Les seuils, et notamment leurs systèmes de fixation, permettront une parfaite liaison thermique avec l'isolation des soubassements et des parties supérieures. - L'étanchéité du mur rideau sera assurée par des joints cadre en EPDM, joints cadres vulcanisés. - L'étanchéité entre montant et traverse sera assurée par un système de raccords à injection de mastic. - Se reporter à la note de calcul thermique pour les caractéristiques minimales requises. - Ce principe d'étanchéité intérieure permet d'accéder simplement et en toute sécurité au nez des profilés d'ossature. Ils pourront ainsi recevoir des pattes d'accroches spéciales pour la réception des brise-soleils et des stores. - Aspect extérieur de type grille apparente VERTICALE assuré par des profils capots rectangulaires de section environ 50 x 200 mm, munis de joints clippés sur des serreurs ponctuels en polyamide, et constituant une première barrière à l'eau. - Isolation entre l'intérieur et l'extérieur assurée par des pièces en polyamide vissées aux profilés d'ossature permettant de supprimer tout contact avec les capots aluminiums extérieurs clippés. - Capots extérieurs horizontaux plats spéciaux pour traverses évitant la remontée d'eau par capillarité et la stagnation. - Absence de capots verticaux extérieurs - Traverses intérieures 150x60mm réparties selon vue en coupe et formant brise-soleil intérieur. - Drainage des eaux d'infiltration éventuelles est réalisé par l'interruption ponctuelle du joint pare pluie clippé en partie basse des capots horizontaux évitant tout usinage des profilés. - Résistance thermique des châssis et vitrages : suivant étude thermique - Intégration suivant plans de châssis d'aération tombants intérieurs selon plans. Ces châssis seront réalisés dans la même gamme du mur rideau. Les profils ouvrants seront peu apparents. - Commande d'ouverture et de verrouillage rapportée latéralement, accessible PMR, sans câblage apparent.	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Les murs rideaux an aluminium seront en double vitrage avec contrôle solaire de type Piklington 6 Suncool 50/25/16/6 avec caractéristiques Ug=1.0W/m².K ; Fsv=0.27 ; TLv=0.50 ; Uw<1.3W/m².K (Étude thermique) - Hauteur environ 6150cm - toute hauteur selon plans et façades - Trame verticale ajustée selon la structure métallique. - Intégration d'une porte d'entrée largeur 3UP selon plan, caractéristiques dito portes ci-après, avec poignées des 2 côtés et store occultant Localisation : conf-plan *Localisation* : ***Hall***	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.12	**Murs rideaux, Intérieur SAS ensemble menuisé, env 773x605 ht, divisé en 5 parties verticales, selon plan.** Ce prix rémunère, au mètre carré la fourniture et pose : d'un ensemble Murs rideaux suivants la conception générale comme suit : - Conception suivant les principes MECANO de la gamme ALCAN SYSTEMS ou TECHNAL AS ou équivalent. - Pose en tunnel dans - Vitrages clairs, qualité suivant notice thermique - Vitrage à contrôle solaire pour la salle de conseil - Structure porteuse de 52 mm constituée de montants et traverses tubulaires de différentes sections, définies en fonction de la portée entre les points d'attaches et conformément aux règles de calcul relatives à la façade. - Les profilés de structure ne se limiteront pas au simple apport d'inertie. L'arrière du profil sera pourvu de rainures d'accroche permettant la réception de différents éléments tels que : profil de reprise de cloison, tablette, colonne électrique, voir capots esthétiques. - Fixation sur le GROS-OEUVRE au moyen d'attaches spécialement conçues et permettant un réglage dans les 3 dimensions. - La barrière thermique sera assurée par des serreurs ponctuels en polyamide. Ces serreurs assurant une rupture de pont thermique optimale, en supprimant tout contact entre les capots extérieurs et l'ossature du mur rideau. - Les seuils, et notamment leurs systèmes de fixation, permettront une parfaite liaison thermique avec l'isolation des soubassements et des parties supérieures. - L'étanchéité du mur rideau sera assurée par des joints cadre en EPDM, joints cadres vulcanisés. - L'étanchéité entre montant et traverse sera assurée par un système de raccords à injection de mastic. - Se reporter à la note de calcul thermique pour les caractéristiques minimales requises. - Ce principe d'étanchéité intérieure permet d'accéder simplement et en toute sécurité au nez des profilés d'ossature. Ils pourront ainsi recevoir des pattes d'accroches spéciales pour la réception des brise-soleils et des stores. - Aspect extérieur de type grille apparente VERTICALE assuré par des profils capots rectangulaires de section environ 50 x 200 mm, munis de joints clippés sur des serreurs ponctuels en polyamide, et constituant une première barrière à l'eau. - Isolation entre l'intérieur et l'extérieur assurée par des pièces en polyamide vissées aux profilés d'ossature permettant de supprimer tout contact avec les capots aluminiums extérieurs clippés. - Capots extérieurs horizontaux plats spéciaux pour traverses évitant la remontée d'eau par capillarité et la stagnation. - Absence de capots verticaux extérieurs - Traverses intérieures 150x60mm réparties selon vue en coupe et formant brise-soleil intérieur. - Drainage des eaux d'infiltration éventuelles est réalisé par l'interruption ponctuelle du joint pare pluie clippé en partie basse des capots horizontaux évitant tout usinage des profilés. - Résistance thermique des châssis et vitrages : suivant étude thermique - Intégration suivant plans de châssis d'aération tombants intérieurs selon plans. Ces châssis seront réalisés dans la même gamme du mur rideau. Les profils ouvrants seront peu apparents. - Commande d'ouverture et de verrouillage rapportée latéralement, accessible PMR, sans câblage apparent.	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	- Hauteur environ 6150cm - toute hauteur selon plans et façades - Trame verticale ajustée selon la structure métallique. - Intégration de portes automatiques d'entrée largeur 2X2UP selon plan, caractéristiques dito portes ci-après, avec poignées des 2 côtés Localisation : conf-plan *Localisation* : ***Hall***	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.13	**Portes automatiques Hall et SAS – 2 UP , 200x215ht** Ce prix rémunère, à l'unité : Fourniture et pose d'une porte automatique coulissante de type OPTIMA 150 de chez Softica modèle : dimensions utiles de passage L 1,40 m × H 2,05 m, comprenant : Châssis en profilés aluminium thermolaqués, teinte au choix du maître d'ouvrage Vantaux vitrés en verre de sécurité trempé (épaisseur selon normes en vigueur) Opérateur électromécanique intégré (moteur, rail, courroie, microprocesseur) Détecteurs de mouvement intérieur et extérieur Dispositifs de sécurité anti-écrasement conformes à la norme EN 16005 Programmateur de fonctions (ouverture automatique, semi-automatique, fermeture) Alimentation électrique 230 V, raccordements compris Pose complète, réglages, essais et mise en service Mécanismes autoporteurs (jusqu'à 4m, suivant configuration), • Pilotage par motorisation brushless à courant continu avec 2 platines à double microprocesseurs (au choix), • Fonction auto-apprentissage, diagnostic SAV, • Installations, mises à jour et dépannages par sélecteur tactile ou connexion USB (selon platine), • Paramétrages et réglages de toutes les vitesses (ouverture, fermeture, temporisations, accélérations et freinages) depuis le sélecteur tactile ou sélecteur électronique 6 positions (selon platine). Fourniture des accessoires standards (guidages, butées, capots) Nettoyage du chantier après travaux Ouvrage livré clé en main, conforme aux normes et réglementations en vigueur. Motorisations et accessoires conformes aux normes CE et EN 16005, • Fonctions pour Établissements Recevant du Public (avec nuitées) et pour personnes handicapées ou à mobilité réduite : ventouse monostable homologuée norme NFS 61-937, connexion système incendie, raccordement carillon, buzzer… • Système anti-panique conforme article C048, • Conforme aux directives machine 2006/42/CE et 2004/108/CE Compatibilité électromagnétique.	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.14	**Portes automatiques *Hall ET SAS* – 3 up, 180x215ht** Ce prix rémunère, à l'unité : Fourniture et pose d'une porte automatique coulissante de type OPTIMA 150 de chez Softica modèle : dimensions utiles de passage L 1,80 m × H 2,05 m, comprenant : Châssis en profilés aluminium thermolaqués, teinte au choix du maître d'ouvrage Vantaux vitrés en verre de sécurité trempé (épaisseur selon normes en vigueur) Opérateur électromécanique intégré (moteur, rail, courroie, microprocesseur) Détecteurs de mouvement intérieur et extérieur Dispositifs de sécurité anti-écrasement conformes à la norme EN 16005 Programmateur de fonctions (ouverture automatique, semi-automatique, fermeture) Alimentation électrique 230 V, raccordements compris Pose complète, réglages, essais et mise en service Mécanismes autoporteurs (jusqu'à 4m, suivant configuration), • Pilotage par motorisation brushless à courant continu avec 2 platines à double microprocesseurs (au choix), • Fonction auto-apprentissage, diagnostic SAV, • Installations, mises à jour et dépannages par sélecteur tactile ou connexion USB (selon platine), • Paramétrages et réglages de toutes les vitesses (ouverture, fermeture, temporisations, accélérations et freinages) depuis le sélecteur tactile ou sélecteur électronique 6 positions (selon platine). Fourniture des accessoires standards (guidages, butées, capots) Nettoyage du chantier après travaux Ouvrage livré clé en main, conforme aux normes et réglementations en vigueur. Motorisations et accessoires conformes aux normes CE et EN 16005, • Fonctions pour Établissements Recevant du Public (avec nuitées) et pour personnes handicapées ou à mobilité réduite : ventouse monostable homologuée norme NFS 61-937, connexion système incendie, raccordement carillon, buzzer… • Système anti-panique conforme article C048, • Conforme aux directives machine 2006/42/CE et 2004/108/CE Compatibilité électromagnétique. [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
7.15	**Brises soleil en lames d'aluminium compris structure/ossature** Ce prix rémunère, au forfait : La fourniture et pose Brise soleil fixe en aluminium laqué de type SUNEAL de chez Technal ou équivalent technique Fixé sur profils de menuiseries des murs rideaux, teinte au choix de la Maîtrise d'œuvre, dito menuiseries extérieures RAL 7016. Composé de lames horizontales fixes SELON TRAME MUR RIDEAU. Ossature indépendante en Aluminium de teinte Ral 7016. Lames fixes demi-elliptiques y/c capot de finition.  Flasques à visser montage de face 200 x 75  ■ Montage filant fixe horizontal.  Lames clipées sur support aluminium. Liaison à la façade par pattes de fixation pour structure verticale. Orientation : 15° *Localisation : Murs rideaux entrée SUD & Façade*	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Sas sortie Quai	
7.16	**Ensemble SAS extérieur 4 côtés, double vitrage.** Ce prix rémunère, au forfait : Fourniture et pose d'un ensemble SAS extérieur vitré. Constitué de menuiseries thermolaquées RAL 7016 , 4 faces, intégrant des éléments vitré feuilletés de type Stadip. Formant une enveloppe fermée et étanche, conforme aux règles de l'art et aux normes en vigueur Rupture de pont thermique Double vitrage, verre Antelio Clair. Vitrage type Stadip 44.2SI conforme aux normes en vigueur (NF EN 14449 / EN 12543) Permettant la mise en place de 3 portes automatiques, décrites ci-dessus Etachéïté par joint EPDM ou équivalent Selon plan et plan des façades Pose réalisée conformément aux DTU en vigueur et aux prescriptions des fabricants Calage, réglage et fixation assurant : Parfait aplomb et alignement Continuité de l'étanchéité avec les ouvrages existants Traitement soigné des interfaces (sol, façade, seuils) Résistance thermique selon étude du thermicien. Nettoyage de fin de chantier *Localisation* **: *SAS Accès quai.***	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°2 : Bâtiment 1er œuvre et 2nd œuvre

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
8	CLOISONS - DOUBLAGE- FAUX PLAFOND	
	Cloison-Doublage	
8.1	**Fourniture et pose d'un doublage BA 18 haute duretée 120 joules + 45mm d'isolant contre cloison de doublage, R=1,14m².K/W, constitué d'une plaque plâtre 18mm vissé sur fourrure métalliques avec appuis intermédiaires, compris toutes sujétions de traitement des joints** Ce prix rémunère, au mètre carré : Une ossature fourrure f530, entraxe à définir, système optima ou équivalent. Isolant de **laine de roche** de 45mm. 1 plaque de BA 18mm Haute duretée 120 joules ou similaire vissé par parement. Bandes, joints et bandes armées aux angles saillants, finition prêt à peindre. L'étanchéité dans les pièces humides sera assurée par mise en place de U plastiques en pieds de cloisons Dans les pièces humides les plaques standard seront remplacées par des plaques hydrofuge du type PPM ou similaire Mise en œuvre conforme aux prescriptions techniques du fabricant Les angles saillants seront protégés par les dispositifs suivants : □ Profil en métal galvanisé ou en plastique, encastré et scellé dans la cloison (toute hauteur) ; □ Bande de renfort (papier kraft et bande d'acier galvanisé) Les renforts pour fixations des appareils suspendus suivant plan des renfort transmis par le lot plomberie sanitaires et électricité La fourniture et pose d'encoffrement des profils métalliques et poteaux métalliques de la structure porteuse en plaque de plâtre sur ossature métallique pour obtenir un degré CF 1H - Parements avec 2 plaques de plâtres Placoflam BA 15mm - Bandes, joints et bandes armées aux angles saillants, finition prêt à peindre **La fourniture et pose d'une membrane pare vapeur de type STOPVAP de chez ISOVER ou strictement équivalent.** *Localisation* : ***Selon plan.***	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
8.2	**Fourniture et pose de cloison de distribution type 98/48 PLACOSTIL composé de parement en plaque de plâtre BA 18 HD 120 joules fixée sur ossature. Compris traitement des joints, SPECIAL PIECES HUMIDES** Ce prix rémunère, au mètre carré : - Les cloisons seront de type 98/48 PLACOSTIL de chez BPB PLACOPLATRE (hydrofuge pour les pièces humides) ou techniquement équivalent de 98 mm comprenant : - une ossature métallique de 48mm entraxe 0,60m, montant double - une isolation de type PAR 45mm entre les plaques de BA 18 HD 120 joules - fermeture des 2 cotés par 2 plaque de BA 18. - Pose sur rail conformément aux indications du fabricant, jusqu'au niveau du sol brut, compris calfeutrement au pourtour des menuiseries, pose bandes, bandes armées sur angles saillants et liaison avec le gros oeuvre. - L'entreprise ne devra en aucun cas exiger des compléments pour sa fixation. - La fixation par vissage des plaques BA18 sur ossature posée et fournie à la charge du présent lot. - Pièces spéciales (résilients, U plastique, angles saillants protégés par un profil, etc.) et tous éléments de liaisonnement avec plafond et avec menuiseries - Les bords longitudinaux seront amincis pour dissimulation du joint par enduit spécial et bande PLACOPLATRE (Avis CSTB n° 3483 du 9/7/1971). - Epaisseur 98mm - Bandes, joints et bandes armées aux angles saillants, finition prêt à peindre - de coordination avec l'électricien pour le passage des fourreaux et fils avant fermeture des cloisons, - de pose de renforts nécessaires dans les cloisons, fournis par les autres corps d'état, - de réception des supports avant pose, - de planéité suivant normes (1mm sous la règle de 0.20m, 5mm sous la règle de 2.00m), - les trémies recoupées au niveau des planchers devront être bouchées avec un matériau ayant les mêmes caractéristiques acoustiques que les planchers, L'étanchéité dans les pièces humides sera assurée par mise en place de U plastiques en pieds de cloisons Dans les pièces humides les plaques standard seront remplacées par des plaques hydrofuge du type PPM ou similaire Mise en oeuvre conforme aux prescriptions techniques du fabricant	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

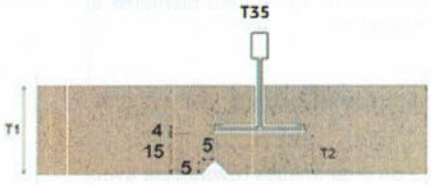
N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Les angles saillants seront protégés par les dispositifs suivants : □ Profil en métal galvanisé ou en plastique, encastré et scellé dans la cloison (toute hauteur) ; □ Bande de renfort (papier kraft et bande d'acier galvanisé) Les renforts pour fixations des appareils suspendus *Localisation* : ***Selon plan.***	[redacted]
8.3	**F&P de renfort pour pose appareils divers (sanitaires...)** Ce prix rémunère, au forfait : La fourniture et pose de renforts nécessaires dans les cloisons pour fixation des appareils sanitaires et équipement divers *Localisation* : ***Selon plan.***	[redacted]
8.4	**F&P de cloison acoustique à lattes bois visible 3 côtés avec feutrine intégrée, de type AJUPANEL ML Ht 4,50m ou équivalent technique** Ce prix rémunère, au mètre carré : La fourniture et pose de panneau acoustique en lattes bois chêne naturel, de première qualité, placage sur 3 côtés, taille 240cmx60cm y compris feutre épais en dos pour isolation phonique Epaisseur : de panneau 24mm, taille de chaque latte 15mm taille des lattes 15mmx27mm Epaisseur du dos en feutre 9mm espacement entre chaque latte : 13mm *Localisation* : ***Selon plan.***	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
8.5	**F&P d'un ensemble cloison vitrée modulaire y/c porte Ht250mm** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose de cloisons vitrée d'une cloison amovible gamme de finition RDB1 de chez KTY avec couvre joint ou équivalent technique : • Profils périphériques d'un joint mousse. • Epaisseur de la cloison : 103mm • Section visible des couvre-joints et des lisses : 38mm. • Couvre-joints de finition plats assemblés sur l'ossature par l'intermédiaire de clips en acier. • Compris profils d'angle à 90°, jonctions (3 directions, angles multi-directions, départ en biais sur maçonnerie...) • Ossatures adaptée pour recevoir des stores entre les vitrages. • Bloc-portes comprenant des huisseries équipées d'un joint isophonique en périphérie. • Compris profil porte interrupteur • Plinthe et goulotte électrique intégrée • Performances acoustiques : Cloison pleine RW = 46dB, •Cloison double vitrage RW = 40dB toute hauteur 2,50m, Cloison amovible double vitrage toute hauteur STADIP 44.2 + STADIP 44.2 • Profils en aluminium laqué de teinte Ral à définir • Le calepinage des panneaux se fera avec l'approbation du Maître d'Oeuvre suivant les éléments à incorporer et les longueurs à traiter. Liaison de sol : Lisse aluminium standard y/c porte 1UP double vitrage : Cadre en alliage d'aluminium • Assemblage du cadre par coupes d'onglets sur montants et traverses et serrage par système d'équerre à pions. • Teinte RAL à définir • Mise en place sur huisserie aluminium des cloisons par fixation sur 3 ou 4 paumelles réversibles avec contres plaques de serrage selon taille et poids de la porte. • Remplissage par double vitrage feuilletés 44.2 mm calés dans leur feuillure par des joints isophoniques. • Béquille inox et ensemble rosace, cylindre 30X30 standard européen pour clef dim 090x2,10mHT, imposte vitrée Béquille et ensemble rosace 2 faces en acier inoxydable 304 brossé, cylindre de porte *Localisation* : ***Salle de réunion, zone Wimoov***	[redacted]

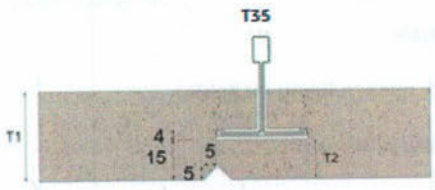
[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Faux plafond	
8.6	**F&P de faux plafond suspendus en dalles 600x600 ORGANIC PURE 35 Bord D/WK10, comprenant la mise en œuvre d'une ossature de profilés en acier galvanisés, coloré au choix de la MOE** Ce prix rémunère, au mètre carré : Fourniture et pose de dalles de faux plafond de chez KNAUF ou équivalent technique de la gamme ORGANIC PURE pose à BORD D(VK10) Norme NF EN 13168+A1:2015 **Dalle 60x60mm** Bord D/VK10 Ossatures T35 Finition Organic Pure **Usinage du panneau**  Les panneaux seront en laine de bois très fine d'épicéa, minéralisé et enrobée de liant ciment/chaux blanche (fibre de 1 mm). Suspentes fixées dans **la sous-face du bac acier,** pour hauteur de plénum compatible avec le passage des divers réseaux et les prescriptions suivant Avis Technique du fabricant. Ossature apparente réalisée en profilés acier galvanisé T de 35 mm laqué blanc, compris entretoises affleurantes, cornières de rive L, laquée assurant une jonction périphérique, dalles à bords feuillurés biseautés découpes et réservations pour l'encastrement des luminaires, grilles et appareillages incorporés dans les faux- plafonds, calepinage de la maîtrise d'oeuvre, Réaction au feu (Euro classes) : B-S1, d0. *Localisation* : ***Selon plan.***	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
8.7	**F&P de faux plafond suspendus en dalles 600x1200 ORGANIC PURE 35 Bord D/WK10, comprenant la mise en œuvre d'une ossature de profilés en acier galvanisés, coloré au choix de la MOE** Ce prix rémunère, au mètre carré : Fourniture et pose de dalles de faux plafond de chez KNAUF ou équivalent technique de la gamme ORGANIC PURE pose à BORD D(VK10) et à visser pour la partie sous rampante du Hall Norme NF EN 13168+A1:2015 **Dalle 60x120mm** Bord D/VK10 ou vissage sur Rail pour zone du Hall Ossatures T35, ossatures sur rails pour les zones sous rampant Finition Organic Pure **Usinage du panneau**   Les panneaux seront en laine de bois très fine d'épicéa, minéralisé et enrobée de liant ciment/chaux blanche (fibre de 1 mm). Suspentes fixées dans **la sous-face du bac acier,** pour hauteur de plénum compatible avec le passage des divers réseaux et les prescriptions suivant Avis Technique du fabricant. Ossature apparente réalisée en profilés acier galvanisé T de 35 mm laqué blanc, compris entretoises affleurantes, cornières de rive L, laquée assurant une jonction périphérique, dalles à bords feuillurés biseautés découpes et réservations pour l'encastrement des luminaires, grilles et appareillages incorporés dans les faux- plafonds, calepinage de la maîtrise d'oeuvre, Réaction au feu (Euro classes) : B-S1, d0. *Localisation* : ***Selon plan et sous rampant Hall***	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
8.8	**Fourniture et pose de BA18 NON Démontable en plaques de plâtre lisse CF1H pour plafonnement et moulures d'habillages** Ce prix rémunère, au mètre carré : La fourniture et pose de faux plafond en plaques de plâtre vissées sur ossature métallique traité contre la corrosion, prêtes à peindre. Fourniture et mise en œuvre de l'ossature métallique avec profilés de type approprié, planéité horizontalité de celle-ci, dispositifs de suspentes, le cas échéant ; Fourniture et mise en œuvre des plaques, traitements des joints par ragréage et exécution d'un ratissage à l'enduit spécial. Épaisseur : 18 mm Horizontal. Portée maxi ossature : 1,20 m. **Coupe-feu à respecter impérativement : 1 H.** Mise en oeuvre selon DTU 25-41. Traitement des joints entre plaques par enduit et bande à joint. Isolation de plafond réalisée par matelas Revêtu d'un papier kraft formant pare-vapeur, matelas en laine minérale. Pose déroulée sur le plafond avec recouvrements aux joints. **moulures, habillages et encadrements, habillages d'ébrasement, caches tuyau visitables** *Localisation* **: *Selon plan, local technique, locaux entretiens, stockage vélos***	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9	MENUISERIES INTERIEURES	
	Les menuiseries intérieures seront stratifiées	
9.1	**F&P d'un bloc porte à âme pleine; Ferrage 4 paumelles, arrêts de porte, ferme-porte, butoir, double béquillage PMR, 1 Up, y/c serrure** **** Repère A*** Ce prix rémunère, à l'unité : Fourniture et pose de blocs portes à 1 vantail à âme pleine de 40 mm d'épaisseur marque de qualité NF-CTB avec parement à peindre aux 2 faces de finition au choix de l'architecte y compris : - Huisserie Bois dur à recouvrement, - Ferrage 4 paumelles à larder de 130 mm par vantail réglables - Porte à 1 vantail de 0.93 de passage, - Serrure ; Condamnation : cylindre à profil européen pour organigramme - Serrure bec de canne dormant 1/2 tour avec verrou et voyant libre/occupé, décondamnable depuis l'extérieur par clé pour les portes de WC - Ensemble d'habillage avec béquille double solidarisée sur rosace de finition chromée velours avec ressort de rappel avec bec de cane - Ferme porte - Arrêts de portes, butoir en alliage d'aluminium anodisé ou inox avec butoir élastomère, vissée au sol ou au mur. - Prévoir un détalonnage des portes - Serrures à mortaiser et estampillée NF conforme à la NF P 26-409. Béquillage : - Les ensembles seront montés sans vis apparentes et adaptés au type de serrure. - Fourniture et pose de béquilles contre coudée sur rosace ronde inox 304 finition mate de type STAINLESS LINE série EST ZG 41 de chez NORMBAU ou strictement équivalent ; avec insert acier continu et anticorrosif. - Hauteur de la béquille zones public et techniques : hauteur béquille mini 900mm, béquille double aluminium anodisé argent sur plaque avec entrée clé plate carré 8 mm L'extrémité des poignées devra être à plus de 0,40 m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle (prévoir béquilles rallongées si nécessaire), et l'axe des serrures sera à plus de 0,30 m. Champlats d'habillage - Cylindre JPM ou équivalent sur organigramme Butées : - 1 butée à chaque porte, au sol, type BEZAULT 3737 aluminium : Large ruban amortisseur, capuchon cache vis Livré avec chevilles et vis normalisées Finition argent Ø 37mm - Butoirs de béquilles type 4126 BEZAULT en cas de frappe sur cloison - **Pare-flamme ½ heure** Procès-verbal de classement à fournir *Localisation* **: *Selon plan repère A***	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9.2	**Fourniture et pose d'un bloc porte à âme pleine 0,93m Parement stratifié CF1/2H** Ce prix rémunère, à l'unité : Fourniture et pose de blocs portes à 1 vantail à âme pleine de 40 mm d'épaisseur marque de qualité NF-CTB avec parement à peindre aux 2 faces de finition au choix de l'architecte y compris : - Huisserie Bois dur à recouvrement, - Ferrage 4 paumelles à larder de 130 mm par vantail réglables - Porte à 1 vantail de 0.93 de passage, - Serrure ; Condamnation : cylindre à profil européen pour organigramme - Serrure bec de canne dormant 1/2 tour avec verrou et voyant libre/occupé, décondamnable depuis l'extérieur par clé pour les portes de WC - Ensemble d'habillage avec béquille double solidarisée sur rosace de finition chromée velours avec ressort de rappel avec bec de cane - Ferme porte - Arrêts de portes, butoir en alliage d'aluminium anodisé ou inox avec butoir élastomère, vissée au sol ou au mur. - Prévoir un détalonnage des portes - Serrures à mortaiser et estampillée NF conforme à la NF P 26-409. Béquillage : - Les ensembles seront montés sans vis apparentes et adaptés au type de serrure. - Fourniture et pose de béquilles contre coudée sur rosace ronde inox 304 finition mate de type STAINLESS LINE série EST ZG 41 de chez NORMBAU ou strictement équivalent ; avec insert acier continu et anticorrosif. - Hauteur de la béquille zones public et techniques : hauteur béquille mini 900mm, béquille double aluminium anodisé argent sur plaque avec entrée clé plate carré 8 mm L'extrémité des poignées devra être à plus de 0,40 m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle (prévoir béquilles rallongées si nécessaire), et l'axe des serrures sera à plus de 0,30 m. Champlats d'habillage - Cylindre JPM ou équivalent sur organigramme Butées : - 1 butée à chaque porte, au sol, type BEZAULT 3737 aluminium : Large ruban amortisseur, capuchon cache vis Livré avec chevilles et vis normalisées Finition argent Ø 37mm - Butoirs de béquilles type 4126 BEZAULT en cas de frappe sur cloison - **Coupe feu ½ heure** Procès-verbal de classement à fournir *Localisation* : ***Selon plan repère B***	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9.3	**F&P d'un bloc porte à âme pleine; Ferrage 4 paumelles, arrêts de porte, ferme-porte, butoir, double béquillage PMR, 2 Up tierce, y/c serrure** ***Répère C*** Ce prix rémunère, à l'unité : Fourniture et pose de blocs portes à 2 vantaux tiercé de 40 mm d'épaisseur marque de qualité NF-CTB avec parement à peindre aux 2 faces de finition au choix de l'architecte y compris : - Huisserie Bois standard à recouvrement, - Ferrage 4 paumelles à larder de 130 mm par vantail réglables - Porte à 1 vantail de 0.93 de passage, largeur totale avec tierce 1,55m• Ensemble béquilles et garnitures double galbées en aluminium aspect inox avec ressort de rappel de béquille – rosettes et rosaces en aluminium aspect inox adaptées au cylindre européen – référence VERONA de HOPPE ou équivalent. • 1 ferme-porte hydraulique à glissière, avec bandeaux et sélecteur de fermeture – genre DORMA TS 92 ou équivalent • 1 crémone pompier en acier laqué à bascule sur vantail semi-fixe – gâche • 1 butoir en acier brossé avec garniture caoutchouc par vantail * Serrure encastrées sur organigramme Toutes sujétions de fixations et mise en œuvre. - Prévoir un détalonnage des portes - 2 Oculus Circulaire Ø400 , vitrage clair - Porte à 1 vantail de 0,93m de passage, - Arrêts de portes, butoir. - Champlats d'habillage - Cylindre JPM ou équivalent sur organigramme L'extrémité des poignées devra être à plus de 0,40 m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle (prévoir béquilles rallongées si nécessaire), et l'axe des serrures sera à plus de 0,30 m. Y compris ébrasements et moulures. *Localisation* ***: Selon plan repère C***	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9.4	**F&P d'un bloc porte à âme pleine; Ferrage 4 paumelles, arrêts de porte, ferme-porte, butoir, double béquillage PMR, 2 Up tierce, y/c serrure CF1/2H** ***Répère D*** Ce prix rémunère, à l'unité : Fourniture et pose de blocs portes à 2 vantaux tiercé de 40 mm d'épaisseur marque de qualité NF-CTB avec parement à peindre aux 2 faces de finition au choix de l'architecte y compris : **L'ensemble devra être CF1/2H** - Huisserie Bois standard à recouvrement, - Ferrage 4 paumelles à larder de 130 mm par vantail réglables - Porte à 1 vantail de 0.93 de passage, largeur totale avec tierce 1,55m• Ensemble béquilles et garnitures double galbées en aluminium aspect inox avec ressort de rappel de béquille – rosettes et rosaces en aluminium aspect inox adaptées au cylindre européen – référence VERONA de HOPPE ou équivalent. • 1 ferme-porte hydraulique à glissière, avec bandeaux et sélecteur de fermeture – genre DORMA TS 92 ou équivalent • 1 crémone pompier en acier laqué à bascule sur vantail semi-fixe – gâche • 1 butoir en acier brossé avec garniture caoutchouc par vantail * Serrure encastrées sur organigramme Toutes sujétions de fixations et mise en œuvre. - Prévoir un détalonnage des portes - 2 Oculus Circulaire Ø400 , vitrage clair - Porte à 1 vantail de 0,93m de passage, - Arrêts de portes, butoir. - Champlats d'habillage - Cylindre JPM ou équivalent sur organigramme L'extrémité des poignées devra être à plus de 0,40 m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle (prévoir béquilles rallongées si nécessaire), et l'axe des serrures sera à plus de 0,30 m. Y compris ébrasements et moulures. *Localisation* : ***Selon plan repère D***	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9.5	**F&P d'un placard de rangement y/c portes coulissantes en panneaux stratifiés, compartimentage** ***Zone wimoov*** Ce prix rémunère, au forfait : La fourniture et pose d'un ensemble d'armoires de rangement sur la largeur totale du mur séparant la sanitaires public de la salle WIMOOV (cf plan) **Façades coulissantes** *Panneau coulissant :* Structure en aluminium finition laquée ou anodisée Panneau en particules haute densité de 10mm d'épaisseur minimum finition stratifiée roulettes basses sur roulements à billes Guide haut roulette sur ressort Système de mise à niveau des portes **Degré CF selon prescription du bureau de contrôle** *Système anti-déraillement :* Système anti déraillement intégré dans les blocs roulettes coulissants qui permet de maintenir la porte dans son rail même si un objet tombe dedans *Amortisseurs :* Intégré au panneau, il permettent de ralentir la porte au moment de sa fermeture. Puissance à adapter au poids des portes *Rails :* Rails haut et bas en aluminium **Étagères en MDF à peindre :** La confection d'étagères en MDF de 18mm. Éléments verticaux séparateurs tout les 60cm + étagères horizontales tout les 40cm. L'intégralité du matériel de montage nécessaire à l'installation (Socles,vis, écrous, boulons d'ancrages, taquet d'étagères ...) - *Localisation*: ***Couloir Wimoov***	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9.6	**F&P d'un placard de rangement y/c portes coulissantes en panneaux stratifiés, compartimentage** ***Entretien 1*** Ce prix rémunère, au forfait : La fourniture et pose d'un d'une armoire coulissante **Façades coulissantes** *Panneau coulissant :* Structure en aluminium finition laquée ou anodisée Panneau en particules haute densité de 10mm d'épaisseur minimum finition stratifiée roulettes basses sur roulements à billes Guide haut roulette sur ressort Système de mise à niveau des portes *Système anti-déraillement :* Système anti déraillement intégré dans les blocs roulettes coulissants qui permet de maintenir la porte dans son rail même si un objet tombe dedans *Amortisseurs :* Intégré au panneau, il permettent de ralentir la porte au moment de sa fermeture. Puissance à adapter au poids des portes *Rails :* Rails haut et bas en aluminium **Étagères en MDF à peindre :** La confection d'étagères en MDF de 18mm. Éléments verticaux séparateurs tout les 60cm + étagères horizontales tout les 40cm. L'intégralité du matériel de montage nécessaire à l'installation (Socles,vis, écrous, boulons d'ancrages, taquet d'étagères ...) - *Localisation*: ***Entretien 1***	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9.7	**F&P ensemble guichet *hall de Gare* comprenant tablettes, menuiseries vitrées, espace de bureau de la zone Guichet** ***cf détail Guichet accueil Plan*** Ce prix rémunère, au forfait : La fourniture et pose : - d'un Ensemble du guichet d'accueil -comptoir d'accueil avec débord périphérique en bois massif chêne ensemble ép10cm - Tablette bois chêne ép 5cm - compris ensemble menuisé en aluminium gris, anodisé et vitrage stadip intégré semi- réfléchissant, Trappe ouverte/fermée - Norme PMR - Ensemble du mobilier de bureau relatif au guichet d'accueil, en panneau mélaminée 28mm, y compris plan de travail du bureau, pieds de bureaux et verins réglables de pieds en PE , angles de finitions. *Selon plan et coupe* -Panneaux d'habillage intérieur en revêtement de type Trespa® TopLab®VERTICAL Uni Colours Ep 6mm ou techniquement équivalent -réaction au feu M1 B_S1_D0 Couleur : selon choix de la MOE : MID Green-finition Rock	

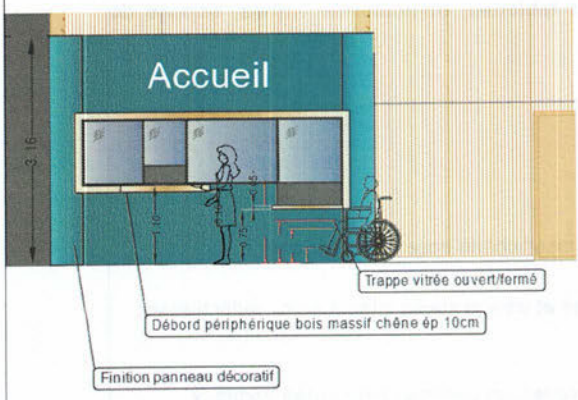
Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

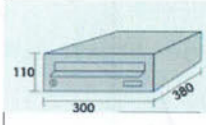
Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°2 : Bâtiment 1er œuvre et 2nd œuvre

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	  - Localisation: ***partie du guichet donnant sur le Hall*** [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9.8	**F&P de boîtes aux lettre murales ensemble de 10 pièces (5 boites aux lettres)** Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose d'un ensemble de boîtes aux lettres d'intérieur murales de 10 pièces totalisant 50 boites Modèle de type : Primaline Horizontale de chez DECAYEUX ou équivalent technique 300x110hmmt pfd385mm Coffre de module en tôle d'acier électrozinguée 6/10e Portillon en tôle d'acier éléctrozinguée 12/10e avec fenêtre d'introduction du courrier 30x230 mm avec volet en alu anodisé goulotte anti-vol Pote nom affleurant Finition : Poudre thermodurcissable Pose : encastrable   Teinte : Noire [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
9.9	**F&P Appuis de baies en chêne à bords arrondis** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et pose de pièces d'appuis saillantes en panneaux de chêne bords arrondis . Epaisseur 20mm pour une saillie intérieure de 10mm. Les moulures, habillages et encadrement : Profils en bois à tous les endroits nécessaires pour : -Masquer un joint - Angles à 90° dans les dégagements - Tablettes d'encadrements 4 faces des fenêtres- - Tous champlats de finition nécessaire sur les ouvrages intérieures - Oreilles de 30mm + bande de recouvrement en sous face  ***Localisations : toutes les baies***	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

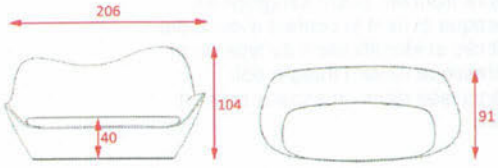
Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°2 : Bâtiment 1er œuvre et 2nd œuvre

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
10	MOBILIERS ACCUEIL	
	Fourniture et pose de mobiliers d'accueil :	
10.1	**Fourniture et pose de poubelles de tri sélectif** Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose de poubelles d'intérieur de tri selectif de chez ROSIGNOL Acier poudré anti-UV Porte à ouverture frontale "push" sérigraphiée 4 pieds en plastique évitant le contact avec le sol Ouverture calibrée et identification du type de tri Bac intérieur plastique roulant intégré 65L Installation préconisée dans un espace couvert Serrure intégrée Modèles : - Corps gris manganèse + Bleu ciel RAL 5015 = Tri papier - Corps gris manganèse + Gris clair RAL 9022 = Non recyclable - Corps gris manganèse + Jaune colza RAL 1021 = Tri plastique Dim : 760htx624Lx380l  - *Localisation*: ***Hall d'accueil***	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
10.2	**F&P d'un ensemble mobilier d'attente de type** ***Hall de gare*** Ce prix rémunère, à l'unité : Canapé 2 places Indoor/outdoor SABINAS recyclé en polypropylène Compris coussin d'assise, Sabinas mesure 206 cm de largeur, 91 cm de profondeur et 104 cm de hauteur. Son assise est à 40 cm du sol. Coloris : Anthracite polypropylène laqué   - *Localisation*: ***Hall d'accueil***	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
11	CARRELAGE/FAÏENCE	
11.1	**Chape ciment** Ce prix rémunère, au mètre carré : La réalisation d'une chape comme décrit ci dessous - Fourniture et pose en périphérie d'une bande de joints mousse adhésive, qui sera rabattue sous la plinthe. - Exécution d'une chape mortier proprement dite à réaliser avant montage des cloisons de distribution - Finition apte à recevoir un carrelage sans que le poseur du revêtement de sol rapporté n'ait à réaliser un quelconque ouvrage au préalable. Si un ragréage était nécessaire, il serait réalisé par l'entreprise du présent lot. - rappel du DTU 26.2 - joints de fractionnement tous les 50 m2 et tous les 10 m (h>3cm) - tolérances : < 5mm sous règle de 2ml et 2mm sous règle de 20 cm (carrelage) ou 1mm sous règle de 20 cm (sols collés) - surfaçage lisse fin et régulier - épaisseur, 60 mm environ - isolation joint mousse au droit des pénétrations [redacted]	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
11.2	**Fourniture et pose de carrelage 60 x 60 type grès cérame ou similaire** Ce prix rémunère, au mètre carré : Le carrelage est posé après la réalisation des doublages et cloisons suivant spécification ci-après. La découpe des carreaux devra être harmonieuse. Fourniture et pose collé d'un carrelage en grès. Double encollage. Choix sur la Palette NOVOCERAM ou équivalent : Référence dans la gamme KAIRN finition mat, format 60x60. Jointoiement gris composé et dosé suivant DTU52.1 article 5.6 ou produit prêt à l'emploi. Toutes sujétions de mise en œuvre. Classement UPEC U4 P3 E3 C2 conformément au fascicule 3509 du CSTB et suivant la pièce de destination. Il conviendra également de prendre en compte : - les exigences réglementaires, comme par exemple : la sécurité incendie, isolation acoustique... - les exigences spécifiques d'aptitude à l'emploi, comme par exemple : * la conductivité électrique (salle d'opération, locaux informatiques...); * la glissance faible tant en parties courantes qu'en escalier, à cette égard, pour la sécurité des usagers, les escaliers, amphithéâtres, et autres locaux publics à gradins doivent recevoir des nez-de-marches antidérapants intégrés au revêtement de sol ou fixés au gros oeuvre. - des exigences de confort, par exemple la souplesse à la marche, correction acoustique, faible propension à l'accumulation de charges électrostatiques, chaleur au toucher... L'entreprise présentera un échantillon à la MOA et MOE pour validation avant la pose. **KAIRN pour sol intérieur** Effet Pierre, Grés Céram coloré dans la masse **Technologie :** Grès Cérame Coloré dans la masse - 9 mm d'épaisseur **Formats :** 60x60 cm rectifié **Coloris :** Gris, Naturel, Sable vhoix de la MOE/MOA **Classement UPEC :** Dossier UPEC U4P3E3C2 **Classement antidérapant selon norme DIN 51130 (pieds chaussés) :** R10 (équivalent à PC10) **Classement antidérapant selon norme DIN 51097 (pieds nus) :** B (équivalent à PN18) **FDES** certifiée INIES Etiquetage environnemental **A+** pour l'évaluation du niveau de pollution de l'air intérieur Certification usine pour le système de management de durabilité sociale et environnementale : **ISO 17889** Certification usine pour le système de management environnemental : **ISO 14001** Certification usine pour le système de management des énergies : **ISO 50001** Certification usine pour le système de gestion de la qualité : **ISO 9001** Plinthe droite assortie	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Profil d'arrêt de sol en rives des carrelages autre revêtements Profils en aluminium bizeauté selon l'épaisseur des matériaux adjacents Epaisseur selon carrelage et autres revêtement de sols ETANCHEITE SOLS ET MURS (sanitaires) - Ragréage avec suppression des flashes au RAGREROC HP3 (RAGREROC RAPIDE), enduit autolissant à hautes performances, - Application d'un primaire d'imperméabilisation de type CERMIFILM, - Mise en place d'un enduit d'étanchéité sous carrelage de type CERMIPROOF à 2 composants (poudre+ latex) sur toutes les surfaces horizontales et verticales carrelées - Sujétions d'étanchéité au droit des siphons de sols - Relevé d'étanchéité sur la hauteur des plinthes compris bandes de liaison d'angles  Nettoyage du chantier après travaux L'entreprise présentera un échantillon à la MOA et MOE pour validation avant la pose. - *Localisation*: ***Selon plan***	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
11.3	**Fourniture et pose de carrelage 80 x 80 type grès cérame ou similaire** Ce prix rémunère, au mètre carré : Le carrelage est posé après la réalisation des doublages et cloisons suivant spécification ci-après. La découpe des carreaux devra être harmonieuse. Fourniture et pose collé d'un carrelage en grès. Double encollage. Choix sur la Palette NOVOCERAM ou équivalent : Référence dans la gamme KAIRN, finition mat, format 80x80. Jointoiement gris composé et dosé suivant DTU52.1 article 5.6 ou produit prêt à l'emploi. Toutes sujétions de mise en œuvre. Classement UPEC U4 P3 E3 C2 D+ conformément au fascicule 3509 du CSTB et suivant la pièce de destination. Il conviendra également de prendre en compte : - les exigences réglementaires, comme par exemple : la sécurité incendie, isolation acoustique... - les exigences spécifiques d'aptitude à l'emploi, comme par exemple : * la conductivité électrique (salle d'opération, locaux informatiques...); * la glissance faible tant en parties courantes qu'en escalier, à cette égard, pour la sécurité des usagers, les escaliers, amphithéâtres, et autres locaux publics à gradins doivent recevoir des nez-de-marches antidérapants intégrés au revêtement de sol ou fixés au gros oeuvre. - des exigences de confort, par exemple la souplesse à la marche, correction acoustique, faible propension à l'accumulation de charges électrostatiques, chaleur au toucher... L'entreprise présentera un échantillon à la MOA et MOE pour validation avant la pose. **KAIRN pour sol intérieur** Effet Pierre, Grés Céram coloré dans la masse **Technologie :** Grès Cérame Coloré dans la masse - 9 mm d'épaisseur **Formats :** 80x80 cm rectifié **Coloris :** Gris, Naturel, Sable vhoix de la MOE/MOA **Classement UPEC :** Dossier UPEC U4P3E3C2D+ **Classement antidérapant selon norme DIN 51130 (pieds chaussés) :** R10 (équivalent à PC10) **Classement antidérapant selon norme DIN 51097 (pieds nus) :** B (équivalent à PN18) **FDES** certifiée INIES Etiquetage environnemental **A+** pour l'évaluation du niveau de pollution de l'air intérieur Certification usine pour le système de management de durabilité sociale et environnementale : **ISO 17889** Certification usine pour le système de management environnemental : **ISO 14001** Certification usine pour le système de management des énergies : **ISO 50001** Certification usine pour le système de gestion de la qualité : **ISO 9001** Plinthe droite assortie	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Profil d'arrêt de sol en rives des carrelages autre revêtements Profils en aluminium bizeauté selon l'épaisseur des matériaux adjacents Épaisseur selon carrelage et autres revêtement de sols L'entreprise présentera un échantillon à la MOA et MOE pour validation avant la pose.  Nettoyage du chantier après travaux - *Localisation*: ***Selon plan***	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
11.4	**Fourniture et pose de carrelage 120 x 120 type grès cérame ou similaire** Ce prix rémunère, au mètre carré : Le carrelage est posé après la réalisation des doublages et cloisons suivant spécification ci-après. La découpe des carreaux devra être harmonieuse. Fourniture et pose collé d'un carrelage en grès. Double encollage. Choix sur la Palette NOVOCERAM ou équivalent : Référence dans la gamme KAIRN, finition mat, format 80x80. Jointoiement gris composé et dosé suivant DTU52.1 article 5.6 ou produit prêt à l'emploi. Toutes sujétions de mise en œuvre. Classement UPEC U4 P3 E3 C2 D+ conformément au fascicule 3509 du CSTB et suivant la pièce de destination. Il conviendra également de prendre en compte : - les exigences réglementaires, comme par exemple : la sécurité incendie, isolation acoustique... - les exigences spécifiques d'aptitude à l'emploi, comme par exemple : * la conductivité électrique (salle d'opération, locaux informatiques...); * la glissance faible tant en parties courantes qu'en escalier, à cette égard, pour la sécurité des usagers, les escaliers, amphithéâtres, et autres locaux publics à gradins doivent recevoir des nez-de-marches antidérapants intégrés au revêtement de sol ou fixés au gros oeuvre. - des exigences de confort, par exemple la souplesse à la marche, correction acoustique, faible propension à l'accumulation de charges électrostatiques, chaleur au toucher... L'entreprise présentera un échantillon à la MOA et MOE pour validation avant la pose. **KAIRN pour sol intérieur** Effet Pierre, Grès Céram coloré dans la masse **Technologie :** Grès Cérame Coloré dans la masse - 20 mm d'épaisseur **Formats :** 120x1200 cm rectifié 48x48 **Coloris :** Gris, Naturel, Sable vhoix de la MOE/MOA **Classement UPEC :** Dossier UPEC U4P3E3C2D+ **Classement antidérapant selon norme DIN 51130 (pieds chaussés) :** R10 A+B (équivalent à PC10) **Classement antidérapant selon norme DIN 51097 (pieds nus) :** B (équivalent à PN18) **FDES** certifiée INIES Étiquetage environnemental **A+** pour l'évaluation du niveau de pollution de l'air intérieur Certification usine pour le système de management de durabilité sociale et environnementale : **ISO 17889** Certification usine pour le système de management environnemental : **ISO 14001** Certification usine pour le système de management des énergies : **ISO 50001** Certification usine pour le système de gestion de la qualité : **ISO 9001** Plinthe droite assortie	

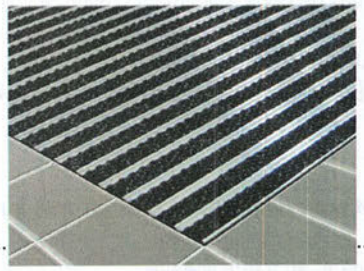
Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Profil d'arrêt de sol en rives des carrelages autre revêtements Profils en aluminium bizeauté selon l'épaisseur des matériaux adjacents Epaisseur selon carrelage et autres revêtement de sols L'entreprise présentera un échantillon à la MOA et MOE pour validation avant la pose. Nettoyage du chantier après travaux - *Localisation*: ***Selon plan*** [redacted]	[redacted]
11.5	**Fourniture et pose de plinthe droite assortie au carrelage 60x60** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : Fourniture et pose de plinthe assortie au carrelage Toutes sujétions de pose, traitement , peinture, joint et de mise en œuvre [redacted]	
11.6	**Fourniture et pose de plinthe droite assortie au carrelage 80x80** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : Fourniture et pose de plinthe assortie au carrelage Toutes sujétions de pose, traitement , peinture, joint et de mise en œuvre [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
11.7	**Fourniture et pose de plinthe droite assortie au carrelage 120x120** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : Fourniture et pose de plinthe assortie au carrelage Toutes sujétions de pose, traitement , peinture, joint et de mise en œuvre [redacted]	[redacted]
11.8	**Fourniture et pose d'un tapis de sol adapté PMR** **Dimensions variables selon plan** Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et mise en œuvre d'un tapis de sol encastré comme suit : - Terrassement et préparation nécessaire à l'encastrement - Trafic intense - Cadre en aluminium avec équerre d'angle - Tapis d'entrée sur structure aluminium enroulable - Répondant à la norme PMR - Dimension selon plan - *Localisation*: ***Selon plan*** [redacted]	





Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Faïence	
11.9	**Fourniture et pose de faïence scellée compris toute sujétions de finition « zone sanitaires et Espace préparation »** **Format : 30 x 60cm** Ce prix rémunère, au mètre carré : Le mortier colle (compatible avec support béton cellulaire) sera de classe C2 minimum pour la pose de la faïence. La pose sera réalisée dans les douches sur toute la hauteur Le traitement hydrofuge type weber sys protec ou strictement équivalent pour l'ensemble des parois. Fourniture et pose de faïence compris toutes découpes et façons, de marque CINCA gamme NOVACERAM KAIRN format 30X60 **30X60 cm** 12"X24" RECTIFIÉ L041 U4 P4 E3 C2 - R10 A+B **Technologie :** Grès Cérame Coloré dans la masse - 20 mm d'épaisseur **Formats :** 120x1200 cm rectifié **Coloris : G**ris, Naturel, Sable vhoix de la MOE/MOA HT : 205cm La fourniture et mise en œuvre de baguette aluminium pour traitement des angles yc compris toutes sujétions de fixations Traitement des joints hydrofuge La réalisation de plusieurs plans d'implantation selon couleur au choix du MOA pour validation L'entreprise présentera un échantillon à la MOA et MOE pour validation avant la pose. Nettoyage du chantier après travaux  - *Localisation*: ***Selon plan (ensemble des sanitaires)***	[redacted]

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°2 : Bâtiment 1er œuvre et 2nd œuvre

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres

L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE

A : Clary

Le : 12/03/2026

Cachet + Signature

SAS BONIFACE
13 Rue de la Gare
59225 CLARY
Tel : 03.27.82.05.38
Siret : 40356497400034

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

A : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS**

Le :

Cachet + Signature :

Serge SIMÉON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°2 : Bâtiment (1er et 2nd œuvre)

N°	DÉSIGNATION DES TRAVAUX	U	Q	PU	MONTANT
1	***GENERALITES-PREPARATIONS***				
1.1	Installations techniques de chantier	F	1	[redacted]	
1.2	Installations sanitaires et d'Hygiène	F	1		
1.3	Signalisation temporaire de chantier	F	1		
1.4	Études et plan d'exécution	F	1		
1.5	Remise des DOE et plan de récolement	F	1		
1.6	Constat d'huissier avant et après travaux	F	1		
1.7	Clôtures de chantier	F	1		
1.8	Implantation et piquetage	F	1		
				Sous-Total	***19 704,50 €***
2	***TERRASSEMENT – PREPARATION***				
2.1	Terrassement généraux	M3	650	[redacted]	
2.2	Fouilles blindées ou banquette	M3	80		
2.3	Plateforme bâtiment	M²	650		
				Sous-Total	***29 545,00 €***
3	***RÉSEAUX EN INFRASTRUCTURE***				
3.1	Réseaux & branchements – limites de prestations	PM		[redacted]	
3.2	Tranchées	PM			
3.3	Fouilles en trous et en puits	PM			
3.4	Fourreaux	ML	50		
3.5	Réseaux EU/EV	ML	50		
3.6	Regard EU/EV	U	5		
3.7	Réseaux EP	ML	15		
3.8	Regard EP	U	5		
				Sous-Total	***8 616,50 €***
4	***FONDATIONS ET INFRASTRUCTURES***				
4.1	Fondations superficielles	M3	60	[redacted]	
4.2	Murs de libages	M²	170		
4.3	Enduit bitumineux	M²	100		
4.4	Remblais	M3	50		
4.5	Joints de dilation	ML	10		
4.6	Ceinture de mise à la terre en périmétrie	PM	PM		
4.7	Préparation fond de forme au sablon ép 0,05m	M²	650		
4.8	Fourniture et pose de film polyane	M²	650		
4.9	Fourniture et pose isolation 0,10m ; R=3,0m².K/W	M²	650		
4.10	Isolation thermique périphérique des sous-bassements enterrés et hors sol naturel	M²	170		
4.11	Dalle portée	M²	650		
4.12	Chape hydrofuge	M²	650		
				Sous-Total	***152 207,00 €***
5	***TRAVAUX EN SUPERSTRUCTURE***				
	Ouvrages béton et maçonnerie				
5.1	Poteaux	U		[redacted]	
5.2	Poutres	ml			
5.3	Linteaux	ml			
5.4	Arbelets ou talon béton	U			

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

5.5	Voiles béton	m²	75	
5.6	Maçonnerie de blocs de béton manufacturés 20 et 15 cm	M²	870	
5.7	Plus value pour chaînage horizontale	F	1	
5.8	Plus value pour chaînage verticale	F	1	
5.9	Seuils de porte béton	ML	15	
5.10	Appuis de fenêtre	ML	32	
5.11	Enduits intérieurs au mortier de liants hydrauliques	M²	620	
5.12	Redressement des tableaux	ML	90	
5.13	Scellements, réservations, calfeutrements	F		
5.14	Plots et dalette béton pour ouvrages ces	F		
5.15	Nettoyage du chantier après travaux	F		
5.16	Test d'étanchéité à l'air	F	1	
5.17	Passage caméra	F	1	
				Sous-Total ***137 152,75 €***
6	***BARDAGE***			
	Bardage			
6.1	Pare pluie extérieur pour bardage extérieur	M²	580	
6.2	Isolation thermique par l'extérieur rigide en fibre de bois 160mm **R= 3,80m²K/w**	M²	580	
6.3	F&P d'une ossature métallique + bardage de type Trespa décoratif	M²	580	
	Bardage ITE finition enduit			
6.4	Pare pluie extérieur pour bardage extérieur	M²	20	
6.5	Isolation thermique par l'extérieur rigide 160mm **R= 3,80m²K/w**	M²	20	
6.6	Application d'un enduit sur ITE *Application sur l'isolant d'un sous enduit* *Mise en œuvre d'une armature* *Application d'une seconde couche de sous enduit* *Enduit de finition : Gratté*	M²	20	
6.7	Application d'un enduit sur Maçonnerie	M²	130	
	Pignon Hall Entrée			
6.8	Bardage de type Bardage rapporté Trespa® Meteon® Système de Fixation par rivets ou vis autoperçeuses sur ossature an acier galvanisé TS 700	M²	15	
				Sous-Total ***333 448,50 €***
7	***MENUISERIES ALUMINIUM***			
7.1	Porte vitrée, Tierce, double vitrage 2up 150x215 ht y/c crémone pompier sur semi-fixe, vitrage stadip, y/c barre anti-panique **Repère 1*	U	3	
7.2	Porte Pleine, Tierce, 2up 150x215 ht y/c bequille, serrure ** Repère 2 : Local technique*	U	1	
7.3	Porte vitrée, double vitrage, 1up 90x215 ht y/c, bouton moleté *Repère n° 3*	U	1	
7.4	Menuiserie vitrée, 1 vantail, OB, double vitrage, ouvrant caché, 120x 120 ht, y/c crémone+ VR motorisé *zone administration et Wimoov* ** Repère n°4*	U	17	
7.5	Ensemble menuisé, vitrée, double vitrage, F et O, ouvrant caché, 360h120ht + VR ** Repère 5*	U	1	
7.6	Menuiserie vitrée, 1 vantail, OB, double vitrage, ouvrant caché, 100x 120 ht, VR motorisé *zone administration* ** Repère n°6*	U	1	
7.7	Ensemble menuisé vitrée, 2 parties, double vitrage, ouvrant caché, 140x 60 ht, + VR, F & O *zone administration* ** Repère n°7*	U	2	
7.8	Ensemble menuisé vitrée, 4 parties, double vitrage, ouvrant caché, 300x 60 ht, + VR, F & O *zone administration* ** Repère n°8*	U	1	
7.9	Porte d'accès provisoire chantier	U	3	
	Mur rideau			
7.10	Murs rideaux, ensemble menuisé, façade Ouest, env 635x605 ht, divisé en 2 parties verticales, compris sortie de secours 2UP , crémone pompier.	m²	36	
7.11	Murs rideaux, ensemble menuisé, façade Ouest, env 773x605 ht, divisé en 3 parties verticales, selon plan.	m²	56	
7.12	Murs rideaux, Int2rieur SAS ensemble menuisé, env 773x605 ht, divisé en 5 parties verticales, selon plan.	m²	56	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

7.13	Portes automatiques Hall et SAS – 2 up , 200x215ht	U	5	[redacted]
7.14	Portes automatiques Hall ET SAS – 3 up, 180x215ht	U	2	
7.15	Brises soleil en lames d'aluminium compris structure/ossature	F	1	
	Sas sortie Quai			
7.16	Ensemble sas extérieur 4 côtés, double vitrage.	F	1	
				Sous-Total ***263 991,06 €***
8	***CLOISONS - DOUBLAGE- FAUX PLAFOND***			
	Cloison-Doublage			
8.1	F&P d'un doublage BA 18mm +5mm d'isolant contre cloison de doublage, R=1,14 m².K/W, constitué d'une plaque plâtre haute dureté 18mm, 120 joules, vissé sur fourrure métalliques avec appuis intermédiaires, compris toutes sujétions de traitement des joints (y/c plâtre spécial pièces humides)	M²	400	[redacted]
8.2	F&P de cloison de distribution type 98/48 PLACOSTIL composé de parement en plaque de plâtre BA 13 fixé sur ossature.Compris traitement des joints, y/c pièces humide et cloisons CF	M²	380	
8.3	F&P de renfort pour pose appareils divers (sanitaires, ...)	F	1	
8.4	F&P de cloison acoustique à lattes bois visible 3 côtés avec feutrine intégrée, de type AJUPANEL ML Ht 4,50m	M²	90	
8.5	F&P d'un ensemble cloison vitrée modulaire y/c porte Ht250mm * *Salle de réunion Wimoov*	Ml	6	
	Faux plafond			
8.6	F&P de faux plafond suspendus en dalles 600x600 ORGANIC PURE 35 Bord D/WK10, comprenant la mise en œuvre d'une ossature de profilés en acier galvanisés, coloré au choix de la MOE	M²	270	
8.7	F&P de faux plafond suspendus en dalles 1200x600 ORGANIC PURE 35 Bord D/WK10, comprenant la mise en œuvre d'une ossature de profilés en acier galvanisés, coloré au choix de la MOE	M²	230	
8.8	Fourniture et pose de BA18 NON Démontable en plaques de plâtre lisse CF1H pour plafonnement et moulures d'habillages	M²	50	
				Sous-Total 6 ***149 102,65 €***
9	***MENUISERIES INTERIEURES***			
	Les menuiseries intérieures seront stratifiées			
9.1	F&P d'un bloc porte à âme pleine; Ferrage 4 paumelles, arrêts de porte, ferme-porte, butoir, double béquillage PMR, 1 Up, y/c serrure * *Repère A*	U	17	[redacted]
9.2	F&P d'un bloc porte à âme pleine; Ferrage 4 paumelles, arrêts de porte, ferme-porte, butoir, double béquillage PMR, 1 Up, y/c serrure CF1/2h * *Repère B*	U	3	
9.3	F&P d'un bloc porte à âme pleine; Ferrage 4 paumelles, arrêts de porte, ferme-porte, butoir, double béquillage PMR, 2 Up tierce, y/c serrure **Répère C*	U	1	
9.4	F&P d'un bloc porte à âme pleine; Ferrage 4 paumelles, arrêts de porte, ferme-porte, butoir, double béquillage PMR, 2 Up tierce, y/c serrure CF1/2H **Répère D*	U	1	
9.5	F&P d'un placard de rangement y/c portes coulissantes en panneaux stratifiés, compartimentage **Zone wimoov*	F	1	
9.6	F&P d'un placard coulissant **Entretien 1*	F	1	
9.7	F&P ensemble guichet *hall de Gare* comprenant tablettes, menuiseries vitrées, espace de bureau de la zone Guichet **cf détail Guichet accueil Plan*	F	1	
9.8	F&P de boîtes aux lettre murales ensemble de 10 pièces (5 boites aux lettres)	U	5	
9.9	F&P d'appuis de fenêtre en chêne	ml	32	
				Sous-Total ***114 161,10 €***
10	***MOBILIERS ACCUEIL***			
	Fourniture et pose de mobiliers d'accueil :			
10.1	poubelle tri sélectif	U	4	[redacted]
10.2	F&P d'un ensemble mobilier d'attente de type **Hall de gare*	U	2	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

				Sous-Total	***8 048,62 €***
11	***CARRELAGE/FAÏENCE***			
11.1	Chape ciment	M²	650	
11.2	Fourniture et pose de carrelage 60x60 type grès cérame ou similaire	M²	340	
11.3	Fourniture et pose de carrelage 80x80 type grès cérame ou similaire	M²	60	
11.4	Fourniture et pose de carrelage 120X120 type grès cérame ou similaire	M²	200	
11.5	Fourniture et pose de plinthe droite assortie au carrelage 60x60	ML	370	
11.6	Fourniture et pose de plinthe droite assortie au carrelage 80x80	ML	105	
11.7	Fourniture et pose de plinthe droite assortie au carrelage 120x120	ML	100	
11.8	Fourniture et pose d'un tapis de sol adapté PMR *Dimensions variables selon plan*	U	6	
	Faïence			
11.9	Fourniture et pose de faïence scellée compris toute sujétions de finition « *zone sanitaires* » *Format : 30 x 60cm*	M²	150	
				Sous-Total	***78 165,00 €***

Montant H.T	***1 294 142,68 €***
TVA 20,0%	*258 828,54 €*
Montant T.T.C.	***1 552 971,21 €***

L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE

A : CLARY

Le : 12/03/2026

Cachet + Signature

SAS BONIFACE
13 Rue de la Gare
59225 CLARY
Tel : 03.27.82.05.38
Siret : 403564974 00034

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

A : **BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS**

Le :

Cachet + Signature

Serge SIMÉON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

MAÎTRE D'OUVRAGE
Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
Rue Victor Watremez – RD 643
ZA le bout des dix-neuf
59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS
☎ : 03 27 75 84 79

MAÎTRE D'ŒUVRE
Le Cabinet d'Ingénierie Bédu
9 Bis Rue de Masnières
59159 MARCOING
☎: 03-27-79-41-69

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT COMMUN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY (59540)

Phase 2 : Construction

Mois M0 : Mois de l'acceptation de l'offre par l'opérateur économique

Case à cocher :
❑ **Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers**
❑ **Lot n°2 : Bâtiment (1er et 2nd œuvre)**
☒ **Lot n°3 : Charpente - Couverture**
❑ **Lot n°4 : Électricité**
❑ **Lot n°5 : Plomberie - Chauffage**
❑ **Lot n°6 : Peintures**
❑ **Lot n°7 : Clôtures et espaces verts**
❑ **Lot n°8 : Mobiliers Extérieurs - Éclairage**

Date du Marché
Montant HT
296 422,07 €

Identité du candidat/titulaire :

Cadre réservé à l'administration

Numéro de contrat : 169-2026TvxPEM8
Avance : ☐ Non – ☐Oui de …… %
Retenue de garantie : ☐ Non – ☐ Oui de …… %
Caution bancaire : ☐ Oui* – ☐ Non
Périodicité des révisions : Périodicité de l'acompte
Cotraitants :

Sous-traitants :

* Le cas échéant, le titulaire s'engage à déposer sa caution bancaire avant le dépôt de sa première situation.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHE

Type de Marché
Marché Public de Travaux

Type de Procédure
Procédure Adaptée

MAITRE D'OUVRAGE
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Personne représentant le Pouvoir Adjudicateur
Serge SIMÉON, Président de la CA2C

MAÎTRE D'ŒUVRE
Sarl CIBLE VRD – 9 Bis Rue de Masnières – 59159 MARCOING

REGLEMENT DES COMPTES
Par application des prix Unitaires du B.P.U.

NATURE DES PRIX
Révisables (voir indice dans CCAP) pour les lots n°1, 2, 3, 4, 5 et 8 **Actualisables (voir indice dans CCAP) pour les lots 6 et 7**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

ARTICLE PREMIER – CONTRACTANTS

CONTRACTANT UNIQUE

Je soussigné (e) :

Nom – Prénom – Fonction :

FARASSE JEAN MARIE - GERANT

☐ ***Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de*** :

**** Domicilié à :***

Agissant pour le nom et le compte de la société **:**

☐ **** Forme juridique et nom de la société*** :

SARL FARASSE TOITURE

**** Dont le siège social est domicilié à*** **:**

RUE JACQUES BOUTRY ZI CANTIMPRE BP33 - 59401 CAMBRAI CEDEX

**** Téléphone :*** 03.27.81.11.38 **** Mail :*** contact@farassetoiture.fr

**** Code APE :*** 4391B

**** Numéro SIRET :*** 4 1 0 5 6 9 4 4 6 0 0 0 2 5

N° d'inscription :

☐ **Au Répertoire des Métiers :**

Ou

☑ **Au Registre du Commerce et des Sociétés :** RC DOUAI 97B6

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

CONTRACTANTS SOLIDAIRES

Nous soussignés : (*Établir autant de page 4 que de membres du groupement)*

Nom – Prénom – Fonction :

☐ ***Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de*** :

**** Domicilié à :***

☐ ***Agissant pour le nom et le compte de la société* :**

**** Forme juridique et nom de la société*** :

**** Dont le siège social est domicilié à* :**

**** Téléphone :*** **** Mail :***

**** Code APE :***

**** Numéro SIRET :***

N° d'inscription :

☐ **Au Répertoire des Métiers :**

Ou

☐ **Au Registre du Commerce et des Sociétés :**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Après avoir **:**

- Pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), et des documents qui y sont mentionnés

- Fourni les documents, certificats, attestations et déclarations demandés dans les pièces écrites du marché

☑ ***m'engage*** **sans réserve, selon les stipulations fixées au Règlement de Consultation, à *fournir* les certificats, attestations, et déclarations et, conformément aux stipulations des documents cités ci dessus, à *exécuter* les prestations du présent Acte d'Engagement.**

La présente offre ne *me* lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

☐ ***nous engageons*** **sans réserve, selon les stipulations fixées au Règlement de Consultation, à *fournir* les certificats, attestations, et déclarations et, conformément aux stipulations des documents cités ci dessus, à *exécuter* les prestations du présent Acte d'Engagement.**

La présente offre ne *nous* lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 2 – PRIX

2-1 Montant du Marché

Les modalités de variation ou d'actualisation de prix sont définies au CCAP.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du Détail Estimatif., est :

MONTANT H.T.
296 422.07
TVA au taux de : 20.0 %
59 284.41
MONTANT T.T.C.
355 706.48

Montant T.T.C. (en lettres) :

TROIS CENT CINQUANTE CINQ MILLE SEPT CENT SIX EUROS ET QUARANTE HUITS CENTIMES

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

2-2 : Montant sous traité :

- ***Montant sous traité désigné au marché***

L'Opérateur économique devra fournir un Acte de sous-traitance (DC4) au présent Acte d'Engagement indiquant la nature et le montant des prestations que celui-ci envisage de faire exécuter par des sous-traitants selon les articles L2193-1, L2193-2 et L2193-3 du code de la commande Publique. (Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018)

Le montant des prestations sous traités indiqué dans l'Acte de sous-traitance (DC4) constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque Acte de sous-traitance (DC4) constitue une demande :

* d'acceptation du sous-traitant concerné
* d'agrément des conditions de règlement du contrat de sous traitance.

La notification du marché emporte acceptation du sous traitant par le Maître d'Ouvrage et agrément des conditions de paiement du contrat de sous traitance (cette acceptation prenant effet à la date de cette notification).

2-3 : Créance présentée en nantissement ou cession :

Le Montant maximal, TVA incluse, de la créance **que je pourrai / nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de euros TTC

ARTICLE 3 – DELAIS

3-1 : Période de préparation

Par défaut, cette période est comprise dans le délai d'exécution

3-2 : Période d'exécution

Les travaux seront exécutés dans le délai de :

Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers	**180 jours calendaires**
Lot n°2 : Bâtiment (1er et 2nd œuvre)	**210 jours calendaires**
Lot n°3 : Charpente - Couverture	**120 jours calendaires**
Lot n°4 : Électricité	**120 jours calendaires**
Lot n°5 : Plomberie - Chauffage	**120 jours calendaires**
Lot n°6 : Peintures	**60 jours calendaires**
Lot n°7 : Clôtures et espaces verts	**60 jours calendaires**
Lot n°8 : Mobiliers Extérieurs - Éclairage	**90 jours calendaires**

à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

ARTICLE 4 : PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées au CCAP

☐ ***Contractant unique***

[redacted]

Toutefois, le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous traitants payés directement et en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ ***Groupement Solidaire*** :

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP)

Compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

Sous le numéro IBAN FR ☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐

☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐

☐ Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis à vis des entrepreneurs groupés solidaires

---

R.I.B. : En cas de modification de cette domiciliation bancaire en cours de marché, le titulaire en fait la demande par écrit au maître d'ouvrage et les virements au nouveau compte interviendront dès le mandatement suivant sans qu'il soit besoin d'une modification de Marché Public.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

**** AVANCE :***

L'opérateur économique pour bénéficier d'une avance dite « avance forfaitaire » d'un montant de 5% du montant initial T.T.C. si le montant du marché est supérieur à 50 000 euros hors taxes et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois. Il pourra, s'il le souhaite, refuser le versement de cette avance.

☐ ***Sans Objet pour les lots 6 et 7*** (délai d'exécution inférieur ou égal à deux mois)

- Prestataire Unique :

Le prestataire désigné ci-dessus :

☐ ***Refuse*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

☑ ***Ne refuse pas*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

- Groupement Solidaire :

Les contractants désignés dans les annexes du présent document :

☐ ***Refusent*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

☐ ***Ne refusent pas*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Fait en un seul original

à : **le :**

Mention (s) manuscrite (s) « lu et approuvé » du (des) contractant (s) + Signature :

ACCEPTATION DE L'OFFRE

La présente offre est acceptée pour valoir Acte d'Engagement,

Le Maître d'Ouvrage :

à : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS** ***le :***

Cachet +Signature :

Serge SIMÉON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Annexe 1 à l'acte d'engagement

L'entreprise SARL FARASSE TOITURE

Représentée par JEAN MARIE FARASSE

- déclare avoir pris connaissance des clauses d'exécutions sociales précisées au CCAP et notamment sur son article 14 relatif à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

- s'engage à réserver, dans l'exécution du marché

☐ 805 heures d'insertion pour le Lot n°1

☐ 595 heures d'insertion pour le Lot n°2

☑ 0 heures d'insertion pour le Lot n°3

☐ 140 heures d'insertion pour le Lot n°4

☐ 105 heures d'insertion pour le Lot n°5

☐ 0 heures d'insertion pour le Lot n°6

☐ 0 heures d'insertion pour le Lot n°7

☐ 0 heures d'insertion pour le Lot n°8

- s'engage à transmettre à la demande de Cambrésis Emploi, tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action selon un tableau transmis par leurs soins.

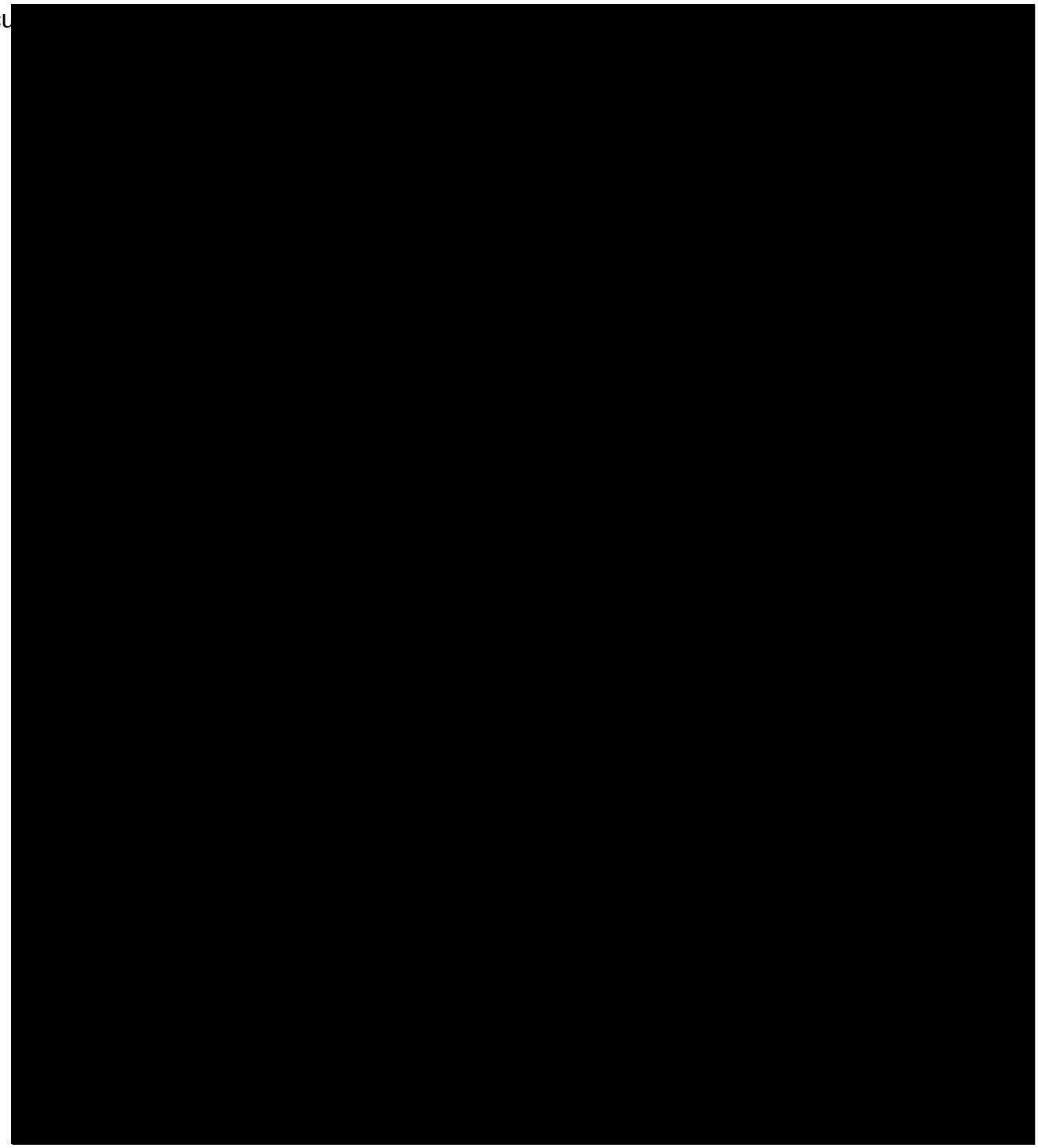
La forme d'insertion proposée pourra être modifiée en cours d'exécution du marché au gré du titulaire à la condition expresse que le taux d'effort mentionné au cahier des charges réservé à l'action soit respecté.

Date :…….

Signature et cachet de l'entreprise

L'Opérateur Économique

Ce docu



ENTREPRISE QUALIFIÉE
QUALIBAT

S.A.R.L. au capital de 50 000 Euros
R.C. 97 B 6
SIRET 410 569 446 00025
CODE APE 4391B

RGE
LES PROS de la performance énergétique

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°3 : Charpente – Couverture

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
0	**GENERALITES - CHARPENTE**	

Connaissance des lieux

L'entrepreneur est réputé s'être rendu sur site afin de juger des difficultés de toutes natures propres à la réalisation des travaux qu'il doit réaliser.

Limites de prestations

Sont à la charge du présent lot charpente bois liste non exhaustive :
- Réalisation des fermes bois
- Réalisation du pannelage bois support de couverture
- Réalisation des éléments de contreventement de charpente bois

Limites de prestations

Les travaux faisant l'objet du présent marché comprennent, outre les ouvrages énumérés dans le présent descriptif :
* Les installations de chantier propre à ce lot,
* Les moyens de levages
* La mise en œuvre des dispositifs de sécurité préalablement à tous travaux pour assurer la sécurité des compagnons, la sécurité du voisinage et la sauvegarde des biens publics (Barrières, clôture, platelage, cloisons provisoires, étaiements, signalisation, etc..).
Un plan de sécurité sera établi par la présente entreprise, présenté au coordonnateur SPS,
* Liaison avec les lots techniques pour vérifier que toutes les mesures ont été prises en vu de supprimer le danger représenté par les branchements existants, sur les plates-formes de travail, Respect des règles, concernant la sécurité de l'établissement (accès et reconnaissance du personnel de chantier),
*Ces travaux se feront en parfaite coordination avec les autres corps d'états, afin d'assurer les reprises immédiates permettant la fermeture et sécurisation des locaux et la sécurité du personnel,
* La présente entreprise aura à sa charge tous les travaux d'étaiement et de protection des personnes nécessités par son intervention, leur entretien et leur dépose et notamment, en voirie : balisage, protection et signalisation.

Diagnostic et mode d'établissement du forfait

L'entrepreneur ne pourra demander de supplément de prix pour toutes dispositions à prendre ou nécessaires à la réalisation de ses prestations.
Il est entendu que toute augmentation des dites spécifications qui serait reconnue ultérieurement comme nécessaire pour obtenir un achèvement des travaux, ne pourra donner lieu à aucun supplément de prix.
Après délivrance de l'Ordre de Service lui prescrivant l'exécution de travaux, l'entrepreneur devra participer à l'élaboration du planning en indiquant ses délais d'études, de préparation, d'exécution.
De façon générale, il est rappelé que les quantités sont établies par l'entreprise sur la base du DE fourni par la Maîtrise d'œuvre.
L'offre établie sur cette base devient forfaitaire, et l'entreprise s'engage à réaliser tous les ouvrages relevant de sa compétence et définis par le projet (CCTP/BPU et plans), sans pouvoir porter réclamation consécutives à la mise en œuvre de quantités supérieures et à des sujétions supplémentaires.

Installation de chantier

A la charge de l'entreprise

Le titulaire du présent lot devra avant le début de ses études, prendre contact avec les autres entreprises, afin de régler les détails d'interface entre les différentes techniques.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Généralités

L'Entreprise devra respecter toutes les normes de construction en vigueur à la date de remise des offres concernant son lot, notamment :

* Normes AFNOR ;
* Avis techniques du CSTB ;
* REEF ;
* Documents Techniques Unifiés (DTU) ;
* Règles professionnelles ;
* Lois, décrets, arrêtés et règlements en vigueur (au premier jour du mois d'établissement des prix) ;
*Normes NF EN 1991-1 partie 3 et 4 pour l'action de la neige et du vent sur les constructions ; NF EN 1995-1-1 « Conception et calcul des structures en bois » ; * NF EN 1995-1-2 « Conception et calcul des structures en bois : calcul des structures au feu » ;
* Norme NF P 21.101 : " Éléments industrialisés de charpente en bois, spécifications " ;
* Normes NF B 52.001 relatives à l'aspect des bois massifs ;
* Normes NF B 50.100, EN 335 partie 1 et 2, EN 350, relatives aux traitements des bois ;
* Recueil de contributions au calcul des éléments et structures en bois ;
* Tous les règlements de sécurité concernant la protection des travailleurs et ceux assurant la protection des tiers.

Charpente bois :
– NF P 21-203 (D.T.U. 31-1) Charpentes et Escaliers en Bois,
Classes de résistance des bois :
– EN 338, pour le bois massif,
– EN 1194 pour le bois lamellé collé
Durabilité des bois et préservation :
– NF B 50-100 Durabilité du bois et des matériaux dérivés du bois
- Définition des classes de risque d'attaque biologique,
– NF B 50-101 Bois et ouvrages en bois - Préservation - Traitement préventif,
– NF B 50-103 et 104 Durabilité du bois et des matériaux dérivés du bois - Durabilité naturelle du bois
Lamellé-collé :
– NF P 21-370 Bois lamellé-collé - Prescription de performance et prescriptions minimales de fabrication,
– NF P 21-352 Bois lamellé-collé - Dimensions - Écarts admissibles,
Peinture et finitions :
– NF P 74-201 Travaux de peinture des bâtiments,
– Document CTBA Finition des Ouvrages en Bois dans le Bâtiment.

Les documents suivants s'appliquent tout particulièrement à la réalisation des notes de calcul : **Actions générales** :
– NF EN 1991-1-1 (mars 2003) : Eurocode 1 - Actions sur les structures - Partie 1-1 : Actions générales - Poids volumiques, poids propres, charges d'exploitation des bâtiments (Indice de classement : P06-111-1)
– NF P06-111-2 (juin 2004) : Eurocode 1 -
Actions sur les structures - Poids volumiques, poids propres, charges d'exploitation des bâtiments - Partie 2 : Annexe nationale à la NF EN 1991-1-1 (Indice de classement : P06-111-2). **Actions sur les structures exposées au feu** :– NF EN 1991-1-2 (juillet 2003) : Eurocode 1 - Actions sur les structures - Partie 1-2 : Actions générales - Actions sur les structures exposées au feu (Indice de classement : P06-112-1)
- NF EN 1991-1-2/NA (février 2007) : Eurocode 1 - Actions sur les structures - Partie 1-2 : Actions générales - Actions sur les structures exposées au feu - Annexe nationale à la NF EN 1991-1-2 (Indice de classement : P06-112-2/NA)
Charges de neige
– NF EN 1991-1-3 (avril 2004) : Eurocode 1 - Actions sur les structures - Partie 1-3 : Actions générales - Charges de neige (Indice de classement : P06-113-1)
– NF EN 1991-1-3/NA (mai 2007) : Eurocode 1 - Actions sur les structures - Partie 1-3 : Actions générales - Charges de neige - Annexe nationale à la NF EN 1991-1-3 (Indice de classement : P06-113-1/NA).
Actions du vent
– NF EN 1991-1-4 (novembre 2005) : Eurocode 1 - Actions sur les structures - Partie 1-4 : Actions générales - Actions du vent
– NF EN 1991-1-4/NA (mars 2008): Eurocode 1 - Actions sur les structures - Partie 1-4 : Actions générales - Actions du vent - Annexe nationale à la NF EN 1991-1-4.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Actions thermiques
– NF EN 1991-1-5 (mai 2004) : Eurocode 1 - Actions sur les structures - Partie 1-5 : Actions générales - Actions thermiques.
– NF EN 1991-1-5/NA (février 2008) : Eurocode 1 - Actions sur les structures - Parties 1-5 : Actions générales - Actions thermiques - Annexe nationale.
Actions en cours d'exécution :
– NF EN 1991-1-6 (novembre 2005) : Eurocode 1 - Actions sur les structures - Partie 1-6 : Actions générales -actions en cours d'exécution.
Calcul de structures en acier :

– NF EN 1993-1-1 (octobre 2005) : Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-1 : Règles générales et règles pour les bâtiments.
– NF EN 1993-1-1/NA (mai 2007) : Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-1 : Règles générales et règles pour les bâtiments - Annexe nationale à la NF EN 1993-1-1.- XP ENV 1993-1-2 (décembre 1997) : Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-2 : Règles générales Calcul du comportement au feu.
– NF EN 1993-1-3 (mars 2007) : Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-3 : Règles générales - Règles supplémentaires pour les profilés et plaques formés à froid.
– NF EN 1993-1-5 (mars 2007) : Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-5 : Plaques planes.– NF EN 1993-1-6 (juillet 2007) : Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-6 : Résistance et stabilité des structures en coque.
– NF EN 1993-1-8 (décembre 2005) : Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-8 : Calcul des assemblage
– NF EN 1993-1-8/NA (juillet 2007) : Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-8 : Calcul des assemblages - Annexe nationale à la NF EN 1993-1-8.
– NF EN 1993-1-9 (décembre 2005) : Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-9 : Fatigue.
– NF EN 1993-11-9/NA (avril 2007) : Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-9 : Fatigue- Annexe nationale à la NF EN 1993-1-9.– NF EN 1993-1-10 (décembre 2005) : Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-10 : Choix des qualités d'acier.– NF EN 1090-2 (Février 2009) - Exécutions des structures en acier et des structures en aluminium Partie 2 : Exigences techniques pour les structures en acier.

Calcul de structures en bois :

– NF EN 1995-1-1 - Novembre 2005 : Eurocode 5 - conception et calcul des structures en bois partie 1-1 : généralités - règles communes et règles pour les bâtiments.
– NF EN 1995-1-1/NA - Mai 2010 Eurocode 5 : Conception et calcul des structures en bois — Partie 1-1 : Généralités - Règles communes et règles pour les bâtiments - Annexe nationale à la NF EN 1995-1-1:2008 - Généralités - Règles communes et règles pour les bâtiments.

Calcul de structures aux séïsmes
– NF EN 1998-1_septembre 2005 Eurocode 8 : règles générales.
– NF EN 1998-1 NA décembre 2007 : Annexe nationale– Arrêté du 22 Octobre 2010 relatif à la classification et aux règles de construction parasismique applicables aux bâtiments de la classe dite « à risque normale ».– Décret n°2010-1255 du 22 octobre portant délimitation des zones de sismicité du territoire français.

Qualité des bois mis en œuvre
Qualité des bois massifs ayant un rôle structurel Les bois massifs utilisés devront être des résineux (sapin, épicéa) de classe mécanique visuelle C24 définie par la norme EN 518. Ils seront exempts de défauts (nœuds vicieux, roulures, gélivures, cadranure, gerçures, etc.) et ne seront pas altérés (échauffure, pourriture, etc...).
Tous les bois fournis par le présent lot seront neufs et secs, et en tous points conformes aux normes françaises. Les bois massifs non visibles pourront être bruts de sciage, les autres devront être rabotés sur les quatre faces.
Ne faisant l'objet d'aucune norme ni d'aucun avis technique, les bois massifs aboutés (type KVH ou équivalent) sont interdits pour un usage structurel (notamment en flexion). Tous les bois neufs devront être traités.
Tous les bois abrités devront subir un traitement fongicide et insecticide de classe II défini par la norme NF B 50 100, spécifié anti-termite.
L'entreprise devra fournir au maître d'œuvre un certificat attestant de la classe de résistance des bois mis en œuvre.
Tous les bois mis en œuvre devront être labellisés soit FSC, soit PEFC L'entreprise devra impérativement fournir au maître d'œuvre un certificat relatif à cette labellisation.

Qualité des bois constituant les éléments de bardage extérieur

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Les bois mis en œuvre pour constituer les revêtements extérieurs de bardage devront être des résineux de classe d'emploi niveau 3 vis-à-vis des risques biologiques.
Cette durabilité en classe d'emploi 3 sera naturelle (douglas ou mélèze purgé d'aubier) ou conférée (pin sylvestre ou douglas traité autoclave) ; selon descriptif des travaux. La qualité visuelle de ces pièces correspondra à un choix G2-1 tel que défini par la NF-EN 1611-1.
Ces bois devront faire l'objet d'une approbation par la maîtrise d'œuvre.
L'entreprise prendra connaissance des spécificités de cette classe d'aspect : tout ouvrage non conforme sera refusé, démonté et repris.
Tous les bois mis en œuvre devront être labellisés soit FSC, soit PEFC L'entreprise devra impérativement fournir au maître d'œuvre un certificat relatif à cette labellisation.

Qualité des bois constituant les éléments de parement intérieur

Les bois mis en œuvre pour constituer les revêtements intérieurs devront être des résineux de choix G2-1 minimum tel que défini par la NF-EN 1611-1.
Ces bois devront faire l'objet d'une approbation par la maîtrise d'œuvre Tous les bois mis en œuvre devront être labellisés soit FSC, soit PEFC
L'entreprise devra impérativement fournir au maître d'œuvre un certificat relatif à cette labellisation.
Qualité des bois lamellés collés de structure Les bois lamellés collés mis en œuvre devront être en résineux de classe de résistance minimale GL24h. Tous ces bois devront faire l'objet d'une certification de type Acerbois Glulam ou autre certification européenne équivalente.
Les certificats attestant de la résistance mécanique du lamellé collé devront être fournis par l'entreprise à la maîtrise d'œuvre
Tous les bois abrités devront subir un traitement fongicide et insecticide de classe II défini par la norme NF B 50 100, spécifié anti-termite. Les bois exposés à l'eau devront être de classe d'emploi III naturelle (douglas ou mélèze purgés d'aubier) ou conférée (pin sylvestre ou douglas traité autoclave).
La section transversale des lamelles finies sera strictement inférieure à 70 cm² (exemple : pour des éléments de 160mm d'épaisseur, les lamelles seront d'épaisseur 33mm). Pour les éléments droits, on utilisera des lamelles d'épaisseur 45mm maximum (en respectant la valeur maximale de la section transversale des lamelles).
Pour des éléments cintrés, on utilisera des lamelles d'épaisseur 33mm maximum (en respectant e lamelle≤R cintrage/200). Tous les bois mis en œuvre devront être labellisés soit FSC, soit PEFC L'entreprise devra impérativement fournir au maître d'œuvre un certificat relatif à cette labellisation.

Qualité des bois provenant de la filière locale

Les bois de provenance locale mis en œuvre sur ce projet devront être de classes mécaniques C20 pour les résineux et D30 pour les feuillus telles que définies par la norme EN 518. Ils seront exempts de défauts (nœuds vicieux, roulures, gélivures, cadranure, gerçures, etc.) et ne seront pas altérés (échauffure, pourriture, etc...).
L'entreprise devra s'assurer par tests mécaniques de type flexion 4 points de la résistance mécanique des bois (tests effectués par échantillonnage aléatoire sur les bois bruts fournis en sortie de scierie) et fournira, avant la fabrication de la charpente, les caractéristiques mécaniques des bois résultant de ces tests.
Tous les bois devront avoir, au maximum, une humidité de 15% et de ce fait, leur séchage mécanique est impératif. L'entreprise devra fournir les certificats attestant de l'humidité à la mise en œuvre Tout bois qui dépassera l'humidité maximale de mise en œuvre sera refusé et renvoyé.

Matériaux dérivés du bois

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Les matériaux dérivés du bois mis en œuvre devront être conformes aux normes en vigueur ou faire l'objet d'un avis technique.
Ils devront obtenir l'accord de la maîtrise d'œuvre et répondre aux exigences minimales indiquées dans ce C.C.T.P.
Qualités minimales requises sauf prescription particulière au C.C.T.P. :
– Contreplaqué : qualité CTBX.
– Panneaux de particules : qualité CTBH.
– OSB : qualité OSB 3 pour utilisation en milieu humide.
Ces panneaux pourront recevoir un traitement ignifuge si la réglementation incendie l'impose. Humidité maximale des bois mis en œuvre
Élément Humidité maximale de mis en œuvre Éléments de charpente en bois massif :12 % Éléments en lamellé collé :12 %
Éléments d'ossature bois :12 %
Volige en pin bois de Nord :15 %
Panneaux d'OSB et autres panneaux :15 %
Éléments secondaires en bois massif supports de revêtement intérieur :15 %
Lambris en pin :15 %
L'entreprise devra fournir les certificats attestant de l'humidité à la mise en œuvre Le taux d'humidité sera alors contrôlé. Tout bois qui dépassera l'humidité maximale de mise en œuvre sera refusé et renvoyé.

Qualité des métaux
Sauf prescription contraire, l'acier utilisé pour les éléments et assemblages métalliques sera de nuance S355 (E36). Tous les éléments et ferrures seront neufs et conformes aux normes. Tous les éléments d'assemblage seront galvanisés à chaud. Un électro-zingage est admis pour les organes de type tige (pointes, etc. …). Les boulons, tire-fonds et rondelles seront conformes aux normes suivantes :– NF E 27 341 pour les boulons.– NF E 27 682 pour les rondelles.– NF E 27 140 pour les tire-fonds.
Qualité des isolants
Les isolants utilisés dans les parois à ossature bois seront de type minéral, sauf prescription contraire dans le chapitre description des ouvrages du présent C.C.T.P. Les isolants multi-réflecteurs type ACTIS tri iso super 9 sont proscrits.
Qualité des autres matériaux mis en œuvre
Tout autre matériau mis en œuvre devra obligatoirement être conforme à la normalisation en vigueur ou faire l'objet d'avis technique et satisfaire aux caractéristiques minimales requises dans ce C.C.T.P. (moyens d'assemblage spécifiques, etc.).
Assemblages
Assemblages par pointes :Toutes les pointes utilisées seront des pointes torsadées ; les pointes lisses sont proscrites.
Assemblages boulonnés :Tous les boulons seront munis de rondelles spécifiques pour charpente bois (cf. Eurocode 5).
Assemblages par broches :Tous les assemblages brochés comporteront au moins un boulon. Les perçages réalisés pour la mise en œuvre des broches devront être de diamètre :– égal au diamètre de la broche dans le bois.

– égal au diamètre de la broche + 1mm dans les plaques des ferrures métalliques. plaques métalliques composant les ferrures mécano-soudées réalisant les assemblages des éléments de structure principale seront d'épaisseur 6 mm minimum. Les plaques métalliques composant les ferrures mécano-soudées réalisant les assemblages des éléments de structure secondaire seront d'épaisseur 4 mm minimum.

Traitements et finitions

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Bois

Les bois mis en œuvre seront traités par produits fongicides et insecticides spécifiés anti-termites. Ces produits de traitement seront incolores lorsqu'ils sont destinés à rester apparents. Ils seront appliqués par trempage (éléments de structure lorsque cela est possible) ou badigeonnage, selon les normes en vigueur et les règles de l'Art. Le traitement des bois devra obligatoirement être protégé des intempéries ou son exécution sera planifiée en conséquence.

Le maître d'œuvre pourra faire refaire sans supplément de prix les opérations de traitement des bois si celles-ci lui semblent insatisfaisantes ou si les bois ont été exposés aux intempéries.

Les bois coupés sur ou en place seront retraités au droit des coupes par badigeonnage. Il sera procédé à un traitement ignifuge si la réglementation l'impose. En fin de chantier, l'entreprise fournira un certificat de garantie des traitements propre au chantier. L'ensemble des bois mis en œuvre recevront une lasure de protection incolore.

Pièces métalliques

Pour les ferrures non exposées aux intempéries ou à un milieu agressif (milieu chimique ou salin ou à forte condensation ou autre), l'entreprise devra sur toutes les ferrures mises en œuvre :
– un grenaillage général,
– deux couches de peinture antirouille, retouchées après pose des ferrures, de couleur à préciser (réf. RAL suivant choix architecte).
Pour les ferrures exposées aux intempéries ou à un milieu agressif (milieu chimique ou salin ou à forte condensation ou autre), l'entreprise devra :
– une galvanisation à chaud avec fourniture d'un certificat de garantie décennale.

– Études techniques et plans d'exécution Les études d'exécution sont à la charge de l'entreprise du titulaire du présent lot :
* Les notes de calculs de dimensionnement (de tous les éléments) ;
* Les descentes de charges ;
* Les plans d'ensemble et plans d'implantation ;
* Les plans de détails ;
* Les fiches techniques des produits mis en œuvre (peinture, protections diverses etc.) ;
* Les plans d'ensemble et de détail doivent définir tous les éléments utiles à l'exécution complète des travaux et notamment :
* Les détails de tous les éléments d'assemblages (attaches, goussets, platines) ;
* Les revêtements de surface appliqués en atelier et sur le chantier ;
* Le plan détaillé de montage avec le repérage des pièces et l'indication des phasages prévus. Ces documents seront fournis en 5 exemplaires papiers et PDF
- 2 pour le MOE
- 1 pour MOA
- 1 pour le contrôleur technique

Hypothèse de calcul
CHARGES Permanentes Les calculs sont menés en intégrant les charges permanentes, en adoptant les valeurs minimales suivantes:
* Couverture + lattage 30 daN/m² ;
* Faux plafond bardage + divers 30 daN/m² ;
* Équipements techniques : selon masse réelle ;
* Panneaux photovoltaïques + support : 25 daN/m²

Surcharges d'exploitation :
Les charges d'exploitation prises en compte pour le calcul des divers éléments de construction ne seront pas inférieures à celles définies par la norme NFP06.001 D'une manière générale, les charges d'exploitation à prendre en compte sont celles définies dans la norme NF EN 1991-1-1. Sur la dalle basse RDC prévoir charge pour véhicules légers <3,5T

Charges climatiques : Vent zone 2 – catégorie de terrain IIIb Neige zone A1
Catégorie de l'ouvrage : III à confirmer par bureau de contrôle

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	Situation du projet Le projet se situe à CAUDRY donc en Zone 3 de sismicité modéré **Stabilité au feu des structures** En cas de contradiction avec le rapport préliminaire de l'organisme de contrôle, les stabilités et degrés coupe feu les plus importants seront retenus pour le dimensionnement des structures. Les structures porteuses (poteaux, voiles, poutres et dalles) seront dimensionnées de manières à répondre aux exigences de stabilité au feu de manière intrinsèque, sans avoir recours à des habillages ou traitement de protection aux feux tels que flocages ou autres. Diagnostic pyrotechnique La MOA fournira un diagnostic pyrotechnique correspondant à l'emprise du bâtiment avec un débord de +/ 2,00ml. Le présent entrepreneur en prendra parfaite connaissance et prendra toutes les dispositions nécessaire quant aux conclusion. Si l'entrepreneur du présent le souhaite, ou le juge nécessaire, les diagnostics complémentaire seront à sa charge.	
1	**GENERALITES-PREPARATIONS**	
1.1	**Installations techniques de chantier** Ce prix rémunère, au forfait : - Les frais d'installations techniques de chantier - L'implantation des ouvrages - L'amené et le repli du matériel de transport et de mise en œuvre - Les frais d'installation et de maintien des locaux de chantier (qui devront être prévus pour pouvoir accueillir le Maître d'Ouvrage, Maître d'Œuvre, CSPS, bureau de contrôle) - Le nettoyage des abords du lieu d'intervention - Les frais de gardiennage des installations et ouvrages du présent lot - La remise en état des lieux en fin de chantier et notamment, l'évacuation des matériaux excédentaires, selon article 37 du CCAG et toutes sujétions relatives à l'article 31,1 du CCAG et recommandations du PGC - A charge du présent lot, la mise en œuvre des dispositifs de sécurité préalablement à tous travaux pour assurer la sécurité des compagnons, la sécurité du voisinage et la sauvegarde des biens publics (Barrières, clôture, platelage, cloisons provisoires, étaiements, signalisation, etc..). - L'entrepreneur est tenu de s'assurer que tous les moyens permettant d'assurer la sécurité et les levages seront prévus dans son offre. Prestation comprenant :– l'amenée et le repli tous les engins et matériels nécessaires (levage, nacelles …)– le respect des préconisations du coordonnateur SPS - L'entrepreneur est tenu de s'assurer que toutes les démarches administratives ont été réalisées avant le démarrage des travaux - L'entrepreneur devra exécuter entièrement, à sa charge, et sous sa responsabilité entière, l'implantation définitive ce ses ouvrages. Il devra communiquer l'ensemble des plans, documents EXE etc.. nécessaire à la bonne réalisation de ses ouvrages aux autres CE	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

'- Le présent descriptif n'est pas limitatif.
Les travaux doivent atteindre leur finalité tant d'ossature porteuse que d'élément de liaison avec les autres corps d'état. A ce titre, le titulaire du présent lot doit, en outre, tous les ouvrages décrits ci-après :
* Les fournitures entrant dans la confection des ouvrages, y compris boulons d'ancrage, platines à pré sceller, pièces diverses nécessaires au montage, tiges filetées, scellements... ;
* Les percements et accessoires de montage et d'assemblage ;
* Les échafaudages, moyens de manutention nécessaires à la mise en œuvre des ouvrages relevant du présent lot, sans qu'ils soient nécessairement décrits au CCTP ;
* Les moyens de protection du personnel réglementaires ;
* Les pièces et moyens d'assemblage, platines, boulons, soudures ;
* Les traitements divers ;
* Le contrôle des implantations avant montage ;
* Toutes mesures de protection individuelle et collectives concernant la circulation de piétons et de véhicules.
L'Entreprise doit prévoir toutes les fournitures et façons indispensables au parfait achèvement de ses ouvrages, quand bien même elles ne seraient pas expressément mentionnées dans le DCE, dès lors que ces fournitures et façons sont indispensables à l'ensemble de la prestation des travaux du présent lot.
L'Entreprise ne pourra prévaloir d'un manque de renseignements. Elle doit consulter le dossier tous corps d'état, avant la remise de son offre.
D'autre part, un certain nombre de travaux permettant la mise en œuvre des ouvrages des autres corps sont à la charge du titulaire du présent lot. S'il s'avérait que des modifications des ouvrages de charpente amènent un accroissement des travaux prévus des autres lots, les conséquences financières lui seraient imputées.

Le règlement de ce prix s'effectuera en deux versements :
- 70 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après l'installation terminée
- 30 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après retrait des installations, évacuation des matériaux excédentaires, et nettoyage complet de la zone de travail

[redacted] .....

1.2 Signalisation temporaire de chantier

Ce prix rémunère, au forfait :

La fourniture, la mise en place, la surveillance, l'exploitation, l'entretien et le remplacement si nécessaire, de jour comme de nuit, ainsi que le repli en fin de chantier des panneaux et dispositions de signalisation temporaire, alternats, conformément à l'article 31-5 du CCAG

Le règlement de ce prix s'effectuera en deux versements :
- 70 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après l'installation terminée
- 30 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après retrait des installations

[redacted] .....

1.3 Études et plan d'exécution

Ce prix rémunère, au forfait :

Avant le début des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un plan d'exécution et d'implantation des travaux à réaliser. Les documents demandés se présenteront sous la forme d'un CD informatique aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires. Les indications et éléments reportés seront rattachés au système Lambert.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Les plans de fabrication, les plans de phasages avec notes de calculs et descriptions complète pour approbation par le Bureau de contrôle et le Maître d'œuvre.
L'évaluation des plans sera conduite dans le respect des règlements des Eurocodes suivant la zone type de zone sismique ainsi que les différentes remarques des documents en annexe (Étude de sol, RICT., etc...)

[redacted]

1.4 Remise des DOE et plan de récolement

Ce prix rémunère, au forfait :

A la fin des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un plan de récolement des travaux réalisés. Les documents demandés se présenteront sous la forme d'un CD informatique aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires. Les indications et éléments reportés seront rattachés au système Lambert.
Réalisation des récolements et fournitures en CD informatique aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires.
conformément au décret n°2011-1241 du 05 Octobre 2011 et notamment l'article R554-34.
Ces documents devront être réalisés en accord avec le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre en fonction des systèmes dont elles disposent (couches).

Le dossier d'exécution comprendra les éléments ci-après. Toutes les études techniques seront établies par l'Entreprise : Les notes de calculs de dimensionnement (de tous les éléments) ;
* Les descentes de charges ;
* Les plans d'ensemble et plans d'implantation ;
* Les plans de détails ;
* Les fiches techniques des produits mis en œuvre (peinture, protections diverses etc.) ;
* Les plans d'ensemble et de détail doivent définir tous les éléments utiles à l'exécution complète des travaux et notamment :
* Les détails de tous les éléments d'assemblages (attaches, goussets, platines) ;
* Les revêtements de surface appliqués en atelier et sur le chantier ;
* Le plan détaillé de montage avec le repérage des pièces et l'indication des phasages prévus.

[redacted]

1.5 Échafaudage

Ce prix rémunère, au forfait :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

- La fourniture et mise en place d'un échafaudage de type métal spécifique pour les travaux de Charpente, couverture et bardage. Il comprendra l'ensemble des éléments, installations et ancrage nécessaires à la réalisation des travaux en hauteur, dans le respect le plus strict et rigoureux des réglementations en vigueur au jour de l'exécution des travaux.comprenant :

- La mise en place d'un bâchage de l'échafaudage à l'aide de bâches translucide ou de filets.
Il devra être prévu, les protections suffisantes pour éviter toutes projections de quelque nature sur les voies publiques ou privées, passages piétonniers ainsi que sur les véhicules en stationnement. Des filets en nylon renforcé, blancs, en bon état, seront mis en place pour envelopper l'ensemble des échafaudages.

- La mise en place d'un chemin sécurisé depuis la zone « chantier » jusqu'à l'échafaudage et un bâchage.

- Apport et installation d'un échafaudage vertical, toutes les sujétions d'ancrage et des équipements de sécurité (filet de protection, garde corps,plinthe de 15 cm minimum....)

-La structure de l'échafaudage devra permettre l'accès à tous les niveaux par un escalier ou échelle protégé et faisant partie de la structure générale.

- Location et entretien pendant toute la durée du chantier

L'entreprise devra prendre en compte dans son offre différentes sujétions, notamment:
* Les éventuels décrochements de façade.
* Les entrées du bâtiment
* La remise en état des lieux

[redacted]

2 TRAVAUX DE CHARPENTE

Prescription selon Bureau d'étude GELEZ

Bois

Le bois utilisé devra être en provenance de forêts gérées durablement et labellisées (PEFC, FSC, Eurokoumé) et être prioritairement d'une essence locale ou régionale. Les essences seront de préférence choisies pour résister à la classe de risque sans traitement . La durabilité naturelle du bois (établie dans les normes NF EN 350-2 et NF EN 351-1) devra être adaptée à la classe d'emploi (déterminée dans la norme NF EN 335). Dans le cas où un traitement chimique est envisagé, les conditions suivantes devront être respectées :
- Le traitement sera de préférence sans utilisation de substance active (avec procédure ATEC ou ATEx), le traitement aux CCA et CCB (chrome, cuivre, arsenic, bore) est interdit ;
- Les produits biocides seront conformes à la directive 98/8/CE ;
- Le bois traité sera labellisé CTB-B+ ou il sera traité uniquement en atelier avec un produit labellisé CTB-P+.
En cas de traitement de finition du bois, ces derniers devront respecter le décret n°2006-623 du 29 mai 2006

Protection des bois

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Tous les bois subiront un traitement de préservation.
Afin d'assurer une adéquation du traitement envisagé, la classe de risque sera définie sous la responsabilité de l'entreprise, par référence à la norme NFB 50.100.
Tous les bois employés sur le chantier, extérieurs ou intérieurs, recevront un traitement de préservation contre les risques encourus du fait de leur mise en œuvre, de leur exposition, de leur ventilation.
Le traitement employé devra garantir les bois contre :
* Les insectes de bois à larves xylophages ;
* Éventuellement les termites ;
* Les champignons de bleuissement pour les ouvrages apparents extérieurs.

Les bois neufs seront traités par trempage, les bois existants conservés par pulvérisation, avec un produit fongicide, insecticide, anticryptogamique et hydrofuge, non dé-lavable ou difficilement dé-lavable
Tous les traitements des bois neufs se feront après usinage, avant pose sur le chantier.
L'Entreprise devra vérifier que les produits de préservation employés sont compatibles avec les finitions demandées.

Le traitement dépend de la classe d'exposition aux risques biologiques et de la compatibilité du traitement avec l'essence.
Le certificat de traitement des bois devra comporter la spécification précise du produit employé ainsi qu'un procès-verbal d'essais effectués par un laboratoire indépendant de celui du fabricant du produit.

Traitement anticorrosion des Ferrures

La norme NFP 24.351 intitulée " Traitement de surface de la menuiserie métallique " décrit l'ensemble des supports, les préparations de surface et les systèmes de protection à mettre en œuvre
Tous les éléments métalliques seront traités en atelier par l'Entreprise du présent lot contre l'oxydation et recevront une finition suivant le processus défini ci-après.

Préparation de la surface
Toutes les surfaces seront traitées par un grenaillage aux billes de fonte pour obtenir un état de surface exempt de toute impureté, niveau de décapage SA 2,5.

Traitement contre la corrosion

Toutes les pièces seront par galvanisation à chaud en immergeant l'élément dans un bain de zinc en fusion à 450° C suivant les spécifications des normes NF A91 – 121 et NF A91 – 122.

L'épaisseur de galvanisation sera au minimum de 120 microns. Aucune soudure et aucun percement ne sera admis sur les éléments une fois galvanisé.
Les éléments mécano-soudés seront assemblés au montage par boulonnage HR. Toutes les pièces d'assemblages tels que boulons, écrous, platines, renforts, etc.… seront eux-mêmes galvanisés dans les mêmes conditions que les pièces principales.
Des trous seront percés dans les éléments tubulaires afin que l'intérieur des tubes soit traité au même titre que l'extérieur lors de l'immersion de la pièce.
Ces percements devront avoir pour chaque élément tubulaire une section au moins égale au quart de la section du tube.
La conception des assemblages de charpente et des éléments rapportés par soudure devra permettre de traiter l'ensemble des faces métalliques en évitant les liaisons face contre face entre lesquelles la galvanisation ne pénétrera pas.
Après galvanisation et refroidissement des pièces, un contrôle soigneux devra signaler toutes déformations anormales de l'élément.
Les pièces déformées seront redressées à froid ou à chaud selon l'importance de la pièce ou seront rebutées si nécessaire.

Traitement intumescent des ferrures

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Généralités
Les peintures intumescentes sont utilisées en protection au feu des ouvrages métalliques intérieurs devant présenter une stabilité au feu.
Les produits utilisés doivent faire l'objet d'un procès-verbal du CTICM ou organisme équivalent attestant de la qualité et des résultats obtenus. L'épaisseur du revêtement intumescent est déterminée en fonction :
* Du produit utilisé ;
* De la stabilité au feu requise ;
* De la température critique définie en fonction de la durée de stabilité au feu requise et du pouvoir calorifique des locaux ;
* Du coefficient de massivité des pièces à traiter. Préparation du support (acier galvanisé) La préparation du support comprend :
* Le dégraissage ;
* Un dérochage au Lithoforme n°2, suivi d'un rinçage soigné. L'opération est répétée, au besoin, jusqu'à obtention d'une surface grise mâte et rugueuse ;
* L'application d'une couche primaire de Permacor 2706/EG, ép. 40 microns* ;
* L'application du revêtement intumescent Unitherm 38091, en adoptant le nombre de couches requis pour obtenir l'épaisseur requise en fonction de la durée de stabilité au feu requise, du coefficient de massivité des profils à traiter et de la température critique retenue ;
* L'application d'une couche de finition Unitherm 7854 de Freitag, ép. 60 microns* réalisé en 2 couches pour les éléments métalliques restant visibles. * Les épaisseurs de peintures sont des valeurs à considérer sur le film sec.

Scellement et calfeutrement
Les scellements sont à la charge du lot présent lot.

Les calfeutrements des ouvrages de charpentes sont à prévoir au présent lot.

CONDITIONS DE LIVRAISON, SCELLEMENTS ET MONTAGE DE LA CHARPENTE
Toutes les pièces de charpente transportées sur le chantier portent des repères de montage visibles, et sont manutentionnées de façon à ne pas altérer leur surface ni entraîner de déformations.
Les scellements dans la structure en béton seront exécutés par l'Entreprise titulaire du lot Gros-Oeuvre, en présence et sous le contrôle du titulaire du présent lot Charpente.
Le titulaire s'assurera que les scellements sont réalisés en respectant les hypothèses de calcul.
Les éléments de construction seront déchargés, manutentionnés et montés à l'aide des engins de manutention et de levage appropriés.

Les chéneaux recueillant les eaux pluviales étant mis en œuvre sans pente par le couvreur, il appartient à l'entrepreneur de charpente de s'assurer que le réglage des supports permettra l'évacuation des eaux pluviales naturellement. En cas de pente dans les noues, l'entrepreneur assurera alors le calage des noues, ou livrera des supports de chéneaux en pente.

SUJETIONS DIVERSES

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

La mise en œuvre comprendra toutes les sujétions de calage, réglage et de fixation. Inclus l'ensemble des ouvrages de contreventement pour assurer la parfaite stabilité et rigidité.

L'Entreprise devra prévoir tous les ouvrages annexes tels que chevêtres, trémies de passage pour gaines de ventilation, etc. Les compléments d'ossature au droit des charges ponctuelles seront dus.
Les renforts divers nécessaires au droit des charges seront dus.

Les bois résineux ou feuillus seront impérativement de catégorie I ou II, l'entreprise devra fournir le procès verbal d'agrément au maître d'œuvre.
Le présent lot devra la protection provisoire aux intempéries du bâtiment jusqu'à réception de la charpente par couvreur.
Les assemblages ayant pour but de réunir et de rendre solidaires entre elles les différentes pièces dont est composé l'ouvrage, seront déterminées en fonction des efforts auxquels ils seront soumis. Les assemblages seront réalisés de manière telle que :
* Les entures ne soient jamais placées dans la région médiane des éléments ;
* Les assemblages en bout des éléments comprimés comportent des éclissages.
Les fixations à la structure du lot Gros-Oeuvre par chevillages, par platines pré scellées, par sabots métalliques... seront définies en fonction des efforts, et fournies et mises en œuvre par l'entreprise de charpente.

Interfaces GO – Charpente Bois

Fourniture, façonnage et pose de l'ensemble des éléments assurant la jonction des éléments de charpente bois avec la dalle, chaînage, poteaux ou talonnette GO. L'entreprise fournira les platines des pré-scellements au lot « Gros œuvre » qui les mettra en place lors du

coulage des ouvrages en béton (massifs béton au lot « Gros œuvre » et platines de fixation au présent lot). L'implantation de ces éléments, ou de tout autre solution d'ancrage (boites de réservation), reste sous la responsabilité du lot « Charpente bois » qui se mettra en rapport constant avec le lot « Gros œuvre » pour réaliser les travaux en étroite collaboration. L'entreprise réceptionnera l'altimétrie et le positionnement des ancrages pendant la mise en œuvre du Gros oeuvre, afin de rectifier si nécessaire avant coulage des massifs. L'entrepreneur du présent lot établira une réception contradictoire avec le lot gros œuvre des supports exécutés. Prestation comprenant : relevé sur site de la position (x,y,z) des supports

2.1 **Ferme en lamellé collé**

Ce prix rémunère, au mètre cube :

Fourniture, façonnage et pose de fermes en bois LC triangulée support du pannelage compris :
– Assemblages réalisés par ferrures mécano-soudées, non visibles.
– Bois LC épicéa, LC GL24H, classe d'emploi 2 ou 3 suivant localisation
– Traitements fongicide insecticide + lasure incolore (teinte à valider par MOE)
– Toute sujétion de fixation sur les parois périphériques maçonnées
– Assemblages réalisés par ferrures mécano-soudées, non visibles.
– Compris toutes sujétions de fourniture et pose contreventements en acier, galvanisé ou inoxydable finition suivant demande MOE
– Toutes les dispositions nécessaires vis à vis des aléas sismiques Toutes les éventuelles dégradations de la charpente résultant des autres corps d'état ne pourront faire l'objet de reprises imputées au présent lot. Dimensionnement comprenant contreventement suivi étude à charge du présent lot Compris ensemble des protections aux volatiles sur structure et contreventement

Localisation *: Suivant plan de structure*

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

2.2 **Portique en lamellé collé**

Ce prix rémunère, au mètre cube :

Fourniture, façonnage et pose de portiques en bois LC triangulée support du pannelage, composés de deux poteaux moisés et d'une ferme avec entrait courbe y compris poinçon et contre-fiches, selon plans de principe de l'architecte. Les portiques (ou assembles de deux demi portiques) seront conçus pour réaliser un complexe de couverture Le arbalétriers en lamellé-collé mis en œuvre entre maçonnerie pour reprise des pannes support de couverture. Compris :
– Assemblages réalisés par ferrures mécano-soudées, non visibles.
– Bois LC épicéa, LC GL24H, classe d'emploi 2 ou 3 suivant localisation
– Traitements fongicide insecticide + lasure incolore (teinte à valider par MOE)
– Toute sujétion de fixation sur les parois périphériques maçonnées
– Assemblages réalisés par ferrures mécano-soudées, non visibles.
– Compris toutes sujétions de fourniture et pose contreventements en acier, galvanisé ou inoxydable finition suivant demande MOE
– Toutes les dispositions nécessaires vis à vis des aléas sismiques

Localisation *: Suivant plan de structure*

[redacted]

2.3 **Pannelage bois massif ou LC**

Ce prix rémunère, au mètre carré :

Fourniture, façonnage et pose de pannes en bois massifs compris :
– Assemblages réalisés par ferrures mécano-soudées, visibles.
– Bois C24 ou LC GL24h suivant calcul et classe d'emploi 2
– Traitement classe d'emploi 2 fongicide insecticide
– Fourniture, façonnage et pose de pannes reprenant le support du complexe de toiture.
– Toute sujétion de fixation de ces pannes sur les fermes et sur les parois maçonnées périphériques de pignon.
– Fourniture et mise en œuvre du plancher formant support d'étanchéité en aggloméré (hydrofugé suivant nécessité) et suivant localisation
- Toutes les dispositions nécessaires vis à vis des aléas sismiques Dimensionnement comprenant contreventement suivi étude à charge du présent lot

Localisation *: Suivant plan de structure*

[redacted]

2.4 **Chevêtre**

Compris dans la prestation-pour mémoire

Comprenant la mise en place de toutes pièces de bois et de renforts adaptés pour réalisation de tous chevêtres nécessaires en toiture. Le titulaire du présent lot se mettra en relation avec les titulaires des lots fluides afin d'obtenir les dimensions nécessaires pour réservations de toutes les sorties en toiture.

Localisation *: Suivant plan de structure*

2.5 **Ouvrages de sécurisation**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	Compris dans la prestation-pour mémoire L'entreprise titulaire des travaux du présent lot devra la pose des potelets de lignes de vie, en faitage de la toiture 2 pentes, fournit par le lot couverture. **Localisation** *: Suivant plan de structure*	
2.6	**Finitions – prestations annexes** Compris dans la prestation-pour mémoire L'entreprise titulaire des travaux du présent lot devra les fournitures et la réalisation de tous les ouvrages de charpentes nécessaires à la parfaite réalisation des charpentes du présent article, conformément à l'ensemble des textes en vigueur et conformément aux règles de l'art et de la bonne construction, suivant les plans et détails de l'architecte et notamment : - La réalisation des bandes de rives en bois massif et toutes les sujétions aux liaisons « gros œuvre / charpente » (en rive des planchers collaborants, en rive des ouvrages principaux de charpente de couverture pour support des bandeaux en acier, - Toutes les sujétions relatives à la parfaite liaison entre l'ensemble des ouvrages de charpente lamellé-collé du plan de toiture et de plancher intermédiaire sur RDC et les ouvrages bois composant le complexe ossature bois / charpente bois du bâtiment - Liste non limitative (.../…) En outre, le présent lot prévoira la reprise des efforts occasionnés des ouvrages de sécurité fixés sur les ouvrages de charpente. A ce titre, elle devra également toutes les sujétions relatives à la fixation des ouvrages de sécurité de couverture sur les charpentes. **Localisation** *: Suivant plan de structure*	
2.7	**Nettoyage** Compris dans la prestation-pour mémoire Le présent chantier ne comporte pas de lot « Gestion des déchets de chantier », chaque intervenant est responsable du nettoyage et de l'évacuation des gravats, chutes, déchets d'emploi, emballages de toutes sortes, etc, engendrés par la réalisation, la préparation ou la mise en œuvre de ses ouvrages. L'entrepreneur du présent lot devra tenir compte de l'ensemble des normes et règles en vigueur à la date de la remise de l'offre, et notamment : – la directive européenne 2008/98/CE – la norme P03-001 de décembre 2000– l'article L 541.2 du code de l'environnement– l'arrêté du 8 décembre 2009– … Il est rappelé l'interdiction d'abandonner ou d'enfouir les déchets quels qu'ils soient (même inertes) dans l'enceinte du chantier. L'entrepreneur devra obligatoirement trier tous ses déchets issus de l'ensemble des prestations nécessaires à la bonne réalisation de ses ouvrages décrits au présent CCTP, suivant leur catégorie (DIS, DMA, inerte) en vue d'évacuation en décharges contrôlées. Les évacuations seront faites régulièrement afin d'éviter l'amoncellement sur le site. Le tri des déchets sera fait sur site ou hors site suivant la surface disponible et la proposition des prestataires. Un prestataire qualifié sera désigné pour l'évacuation et la valorisation des déchets. Des procédures devront être mises en place sur site ou hors site (suivant la surface disponible) pour le tri, la réutilisation et le recyclage des déchets de chantier, au moins pour les 5 groupes de déchets suivants : métal, bois, déchets inertes, DIB éventuellement redivisés en groupes clefs, déchets dangereux. Les abords du site devront rester parfaitement propres. Ainsi, l'entreprise titulaire du compte prorata s'assurera que les voiries alentours restent propres. Par ailleurs, si le Maître d'œuvre ou la Maîtrise d'Ouvrage constate des manquements quant à la propreté des abords du site, elle pourra faire procéder au nettoyage des voiries concernées par une tierce entreprise, au frais de l'entreprise responsable **Localisation** *: Suivant plan de structure*	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

3 TRAVAUX DE COUVERTURE

L'opération est soumise aux normes, décrets, arrêtés, D.T.U. ou toutes autres législations en vigueur et en relation avec ce type d'ouvrage.
En outre, l'entrepreneur est sensé avoir pris connaissance des documents ci-après, inclus dans le dossier de consultation, : - - - -
Rapport d'analyse des sondages de sol,
Rapport initial du Bureau de contrôle (le RICT sera transmis aux entreprises en cours d'étude),
Plan Général de Coordination sécurité et protection de la santé,
(Le P.G.C sera transmis aux entreprises dès qu'il sera établi par le coordonnateur désigné par le Maître d'ouvrage), - - -
Permis de construire et annexes,
Etude thermique. Se reporter au « CCAP », dont toutes les prestations et demandes sont réputées incluses dans l'offre de l'entreprise. L'attention de l'entreprise est attirée sur les exigences de qualité environnementale de ce projet.

Le titulaire du présent lot devra informer les autres corps d'état sur les contraintes éventuelles engendrées par son lot, par diffusion de ses plans d'exécution aux lots concernés.
Toutes ces informations devront être communiquées à la Maîtrise d'Œuvre.
La coordination se fera en particulier :
* Avec le lot Gros-Œuvre pour les modalités de dépose, les calculs de charges, les ouvertures de trémies
*Avec les lots techniques pour les sorties en toitures et appareils posés sur l'étanchéité, pour prise en compte dans les calculs des charges ponctuelles des équipements, des renforts spécifiques nécessaires, etc.
* Avec le lot CVC pour la cohérence des résistances thermiques des isolants
* Avec le Lot électricité pour les éclairages pour les alimentations des panneaux solaires

Les ouvrages du présent lot devront être conformes aux normes, règlements et aux divers cahiers des charges des DTU en vigueur.
Toutes les normes AFNOR inhérentes aux matériaux, entrant dans la composition des ouvrages du présent lot, sont applicables.
Tout matériau ou procédé non traditionnel, employé par l'Entreprise ou prescrit doit avoir reçu l'avis favorable du CSTB, confirmé par un agrément ou par un ATEX.
En cas d'absence de normes pour la fourniture de matériaux, l'Entreprise proposera à l'agrément de l'Architecte ses propres albums et catalogues ou à défaut ceux des fournisseurs, les règles professionnelles et notamment celle pour la réfection complète des revêtements d'étanchéité des toitures terrasses ou inclinés.
Les dispositions préconisées au présent CCTP/BPU ne pourront se substituer aux prescriptions officielles ni aux recommandations du Bureau de Contrôle missionné par le Maître d'Ouvrage. Les produits utilisés pour tous les isolants devront posséder les caractéristiques d'aptitude à l'emploi I.S.O.L.E. conformes aux certificats ACERMI.

Charges

Afin d'appréhender l'ensemble des charges à prendre en compte, le titulaire du présent lot devra prendre connaissance du CCTP des autres lots.
En outre, les charges à prendre en compte pour le calcul des supports d'étanchéité sont les suivantes :
* Le poids propre des supports,
* Le poids propre du complexe d'étanchéité,
* Les charges d'exploitation
* Les charges climatiques,
* Les charges ponctuelles occasionnées par les prestations incombant aux équipements techniques extracteurs, etc...).

Etude thermique

L'étude thermique est fournie dans le dossier de consultation des entreprises, et réalisée par le bureau d'études . Cette étude fixe prioritairement au C.C.T.P. la résistance thermique des isolants de toiture et de bardage. Les valeurs sont résumées dans l'étude thermique

Epreuve d'étanchéité

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

L'Entreprise procédera aux épreuves d'étanchéité à l'eau à chaque requête du Maître d'Œuvre, conformément aux dispositions prévues aux cahiers des charges et DTU. Tous les matériaux d'étanchéité comporteront le label de l'Institut National Technique de l'Etanchéité.

Il sera effectué à l'achèvement des travaux une épreuve d'étanchéité à l'eau sur toiture. Cette épreuve sera effectuée conformément à l'article 10.2 du DTU n° 43.1 et sanctionnée par un procès-verbal. Les frais relatifs aux épreuves d'étanchéité seront entièrement à la charge du titulaire.

Contrôle des ouvrages

L'Entreprise titulaire du présent lot s'engage à lui communiquer en temps utile les études techniques, au contrôleur technique, calculs et plans d'exécution et, d'une manière générale, tous les documents cités au présent CCTP/BPU. Les frais afférents au contrôle technique seront à la charge du Maître d'Ouvrage.

Garanties

L'entrepreneur devra assurer la garantie décennale de ces ouvrages.
En cas de sinistres durant la période de garantie, les travaux nécessaires devront être réalisés dans un délai de 8 jours maximum après avis du Maître d'Ouvrage et prise en charge par l'Entreprise ou son assurance

Matériaux

Provenance des matériaux

Il est rappelé que tous les produits mis en œuvre devront être agrées par le CSTB (avis techniques). Tous les complexes d'étanchéité et de couverture mis en œuvre bénéficieront d'un avis technique visé par un organisme agréé. Tous les essais prévus aux normes et DTU pour les matériaux pourront être demandés et seront à la charge de l'Entreprise.

Echantillons

demandés par la Maîtrise d'Œuvre (bacs, membranes, tôles d'habillages etc.) L'Entreprise devra tenir compte, à la suite de ces présentations, des modifications éventuelles demandées par le Maître

Mise en œuvre des matériaux

préciser sauf pour les cas particuliers. L'Entreprise sera responsable des effets des intempéries et de tous les dégâts qui pourraient survenir aux constructions par son état de fait ou par celui de ses ouvriers. Dans ce but, elle assurera une surveillance adéquate de ses chantiers et fournira tous les matériaux nécessaires à la bonne conservation des travaux exécutés.

Teintes des matériaux

L'ensemble des matériaux employés aura une teinte choisie par l'architecte dans la gamme de couleur du fabricant, sans plus-value.

Tôles de recouvrement

Les tôles de recouvrement constitutives des couvertines d'habillage et les dispositifs de recouvrement divers décrits au dossier seront réalisés en acier 20/10ème. Elles seront prélaquées 70 microns par poudre polyester et disposeront d'un label QUALICOAT. Teinte au choix du Maître d'Œuvre dans la gamme RAL

Mise hors d'eau provisoire

La toiture sera donc réalisé « à l'avancement » avec une mise hors d'eau assurée chaque soir et mise en place de batardeaux et tout autre dispositif utile. Sauf intempéries exceptionnelles, la réparation de dégâts dus à des infiltrations en toiture sera due par le présent lot.
Pour les parties neuves, en attente du raccordement des moignons aux descentes EP, le titulaire du présent lot devra procéder à la mise hors d'eau provisoire par tous les moyens et systèmes efficaces de manière à préserver les ouvrages.

Protection des ouvrages et matériaux

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Tous les ouvrages du présent lot devront être soigneusement protégés pendant le transport, la manutention, le stockage, pendant et après la mise en œuvre et, en particulier, pour les ouvrages livrés finis ; et ce, sous son entière responsabilité.
Tous les ouvrages abîmés, rayés, déformés, tachés ou détériorés au moment de la réception seront refusés et remplacés aux frais du titulaire du présent lot.
Dans ce cas, l'Entreprise prendra à sa charge les travaux de son lot ainsi que les détériorations occasionnées aux ouvrages mis en œuvre par les autres corps d'état.

Sécurité des travailleurs en cours de chantier

L'Entreprise intégrera les mesures de sécurité à prendre pour assurer la protection des travailleurs, notamment la mise en place de garde-corps provisoires. Les dispositifs d'échafaudage et de filets liés à l'intervention de l'Entreprise sont compris dans l'offre et seront conformes aux Plan Général de Coordination et instructions du CSPS, aux normes et règles de sécurité.

Percements, scellements et raccords

Tous les percements, scellements, raccords liés à l'exécution des travaux du présent lot sont à la charge de celui-ci.

Equivalents techniques

Les produits figurant en nom dans le présent descriptif peuvent être remplacés par d'autres, sous réserve qu'ils possèdent des caractéristiques identiques (qualité, choix de coloris, etc...) et avec l'accord de la MOE.
Les travaux nécessaires à la mise en place des dispositifs provisoires de sécurité sur le chantier devront être inclus dans la remise de prix et dans la mesure où ils ne seront pas exécutés par l'entreprise qui les réclame, ils devront faire l'objet d'une convention entre corps d'état avant le démarrage du chantier.
Aucun supplément de prix ne pourra être exigé à ce sujet. Les entreprises soumissionnaires doivent présenter, dans leur offre, le programme de leurs vérifications techniques comportant notamment :
1) l'identification du responsable des vérifications techniques,
2) les procédures de vérification de la validité des documents techniques établis,
3) les procédures de diffusion des documents d'exécution approuvés et de retrait des documents périmés.
4) la nature et la fréquence des vérifications techniques concernant l'exécution (fiche d'identification et/ou bons de livraison, fiches de contrôle d'exécution, procès-verbaux d'essais à la charge des entreprises, etc...). Sécurité et interface

Nettoyage de chantier

L'Entreprise a obligation de maintenir un chantier propre et ordonné. Les pièces administratives. Fixent les contraintes à respecter impérativement par tout corps d'état. L'entreprise de couverture devra l'enlèvement des protections des pièces de charpente mises en place par le charpentier. Les pièces souillées par manque de vigilance devront être soit totalement retraitées, soit remplacées au frais de

Réception des supports

L'entreprise aura à sa charge la réception :
- Des ouvrages de charpente supportant les complexes du présent lot,
Les lots techniques réceptionnent les chevêtres et réservations demandés au titulaire du lot Charpente.

Consistance des travaux

'-Toiture Neuve double pente en ardoise
- Toiture terrasse en membrane PVC
- Auvent de quai

Echaffaudage

L'entreprise aura à charge d'établir la demande d'autorisation de voirie pour la mise en place d'un échafaudage et ouvrages de sécurisation (dévoiement piétons, balisage, signalisation au sol etc)
Prévoir la mise en place d'un échafaudage sur les 4 côtés Bâchage de protection avec enlèvement à l'avancement Maintien d'un accès chantier vers l'intérieur

Zone Hall

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

3.1 **F&P d'un isolant « Roulrock Kraft »**

Ce prix rémunère, au mètre carré :

La fourniture et pose d'un isolant en Rouleau de laine de roche, revêtu d'un kraft polyéthylène perforé ou non perforé, à dérouler sur une dalle de comble perdu.
Réaction au feu (Euroclasse) NPD* Conductivité thermique selon étude thermique.
Tolérance épaisseur T1 Stabilité dimensionnelle DS(70,90) Absorption d'eau à court terme par immersion partielle WS Étiquetage sanitaire A+
Dimensionnement : selon étude thermique

[redacted]

3.2 **F&P d'un écran de sous toiture HPV**

Ce prix rémunère, au mètre carré :

Fourniture et mise en œuvre d'un écran sous toiture

Fourniture et pose d'un écran de sous-toiture à Haute Perméabilité à la Vapeur d'eau (HPV), constituant un film parfaitement étanche à l'eau, de type "Spirtech", de chez Lafarge Couverture ou techniquement équivalent.
- Pose tendue sur chevrons, recouvrement entre lès :
0,20 m pour les pentes < ou = à 30 %
0,10 m pour les pentes > à 30 %
- Y compris coupes, découpes, chutes et toutes sujétions au niveau de l'égout, des accidents de toiture, de noues, d'arêtiers, etc.

- Contrelattage en sapin, section 27/60 mm, cloué sur chevrons au-dessus de l'écran ci-avant, y compris traitement fongicide, insecticide, coupes, chutes et toutes sujétions.
- L'écran employé devra bénéficier d'un avis technique du CSTB et être micro-perforé.
- Selon l'entraxe des supports, l'écran sera renforcé par une armature intégrée (à voir selon le fabricant).
- Pose selon préconisation des DTU en vigueur, cf. DTU des séries 40.1 & 40.2 et mise en oeuvre conformément au Cahier du CSTB n° 3356 de juillet-août 2001 "CPT de mise en oeuvre des écrans souples de sous-toiture faisant l'objet d'un A.T.

- NOTA : la valeur Sd de l'écran devra être définie par l'entreprise en prenant en compte le calcul de tout le complexe (plafond, membrane hydro-régulante, isolant, combles perdus, sous-toiture, couverture, etc.), pour une construction ouverte à la vapeur d'eau.

*À l'égout, l'écran sera prolongé pour retomber dans la gouttière ou le chéneau.
*Au faîtage, l'écran sera interrompu.
*Relevé contre toutes les émergences
*La micro perforation du film assure l'échange d'humidité de l'air tout en permettant le classement du film en matériau étanche selon la norme relative aux tuiles
*Épaisseur moyenne : 0,220 mm.

Toutes sujétions de coupes droites ou biaises et de main d'œuvre incluses

[redacted]

3.3 **F&P d'un ensemble de liteaux-voligeage**

Ce prix rémunère, au mètre carré :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

• Liteaux en bois sec traité, cloué sur la charpente au droit de chaque appui.
• Essence admise en charpente, la qualité n'étant pas inférieure à la deuxième catégorie définie par la norme NF B 52.001.
• Protection par trempage en usine dans un bain de produit I.F.H. (Insecticide, Fongicide, Hydrofuge) ayant fait l'objet d'un Label CTB.
• Section appropriée à l'entraxe des supports.
Voligeage jointif en 27x105mm avec écran de sous-toiture rapporté
Liteaunage en sapin 38x16mm
Planches de rives et bois
Coffres de chéneaux
Compris toutes sujétions

[redacted]

3.4 F&P d'un ensemble de contre-lattage HPV suivant DTU

Ce prix rémunère, au mètre carré :

La fourniture et pose de contre lattage suivant DTU

[redacted]

3.5 Passe barre en plomb EP :2,5

Ce prix rémunère, à l'unité :

Fourniture et pose d'un passe-barre en plomb de 2,5 cm de largeur.
- Mise en place du passe-barre en assurant une fixation solide et étanche, conformément aux normes en vigueur. n- Réalisation des joints et raccords pour assurer l'étanchéité et la durabilité. n- Vérification de la fixation et de l'étanchéité après pose

[redacted]

3.6 Couverture Hall de gare, en ardoises naturelles

Ce prix rémunère, au mètre carré :

- Pose sur liteaux sapin du Nord traités insecticide et fongicide. Section selon calcul.
Couverture en ardoises naturelles type Espagne de norme NF 32x22 coloris anthracite sur crochet inox noir. Format dito existant (ardoise de la toiture conservée)
La couverture remplacée sera en ardoise naturelle : Ardoises originaires d'Espagne de type MH noir 1er choix et 1er tri à rives chanfreinées, format 300 x 200, épaisseur d'environ 4,5 à 5mm, Pureautage suivant pentes du toit Pose aux crochets en inox teintés noire
-Recouvrement selon les prescriptions techniques.
-Puretauage suivant pente de toit
- Pose aux crochets en inox teintés noire
-Compris toutes sujétions pour une parfaite finition

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

3.7 **Faîtière en zinc n° 12 prépatiné DEV 0,40**

Ce prix rémunère, au mètre linéaire :

Fourniture et pose d'un faîtage en zinc n°12 prépatiné developpé 0,40, adapté à la longueur du toit. Préparation de la zone de pose : nettoyage, mise en place d'un support ou d'un support d'étanchéité si nécessaire. Pose du faîtage en zinc, en assurant une fixation solide et une bonne étanchéité. n- Raccordements et finitions pour assurer une continuité esthétique et étanche. n- Vérification de la

[redacted]

3.8 **Gouttières Zinc, descentes d'eau zinc et dauphins en fonte y/c, accessoires de couverture, réservations diverses, raccordement sur regard EP, accessoires de couverture, noquet, y/c toutes sujétions**

Ce prix rémunère, au mètre linéaire :

La fourniture et pose de noquet en zinc, de bande engravée en plomb d'épaisser 2,5.
finition joint à la chaux bâtard comprenant :

Préparation des surfaces à jointoyer : nettoyage, dégraissage et préparation du support. Réalisation d'un joint à la chaux bâtard, composé d'un mélange de chaux hydraulique naturelle, de sable fin et éventuellement d'additifs pour améliorer l'adhérence et la durabilité. n- Application du joint en une ou plusieurs passes, en respectant les épaisseurs recommandées. n- Finition du joint pour assurer une surface régulière et esthétique. n- Protection et cure du joint selon les recommandations pour garantir sa solidité et sa durabilité

[redacted]

3.9 **Sorties de toitures pour VMC et autres, crosses, garde-corps autoportant...**

Ce prix rémunère, au forfait :

Fourniture, pose et étanchéité des sorties suivantes :
Sortie de toit pour VMC et autres sorties lot électrique+ sorties diverses (lot chauffage-plomberie)
Pose et étanchéité due au présent lot selon les prescription du fournisseur.

Nota:
Les raccordements de la couverture au droit de pénétrations se feront à l'aide de bandes de recouvrement en zinc et de bandes de solin. La constitution et la mise en œuvre des solins seront conformes aux dispositions portées par le cahier des charges de couverture par grands éléments Métalliques en feuilles et bandes (DTU40.41à40.45).
L'entreprise sera tenue de se coordonner avec le Lot électrique et le lot Chauffage pour prévoir les sorties de toitures nécessaires à la bonne réalisation du projet.

[redacted]

Zone Bureaux

Toiture monopente

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

3.10 **F&P d'un support de toiture bac acier nervuré de type ALTEO 42.1010 de chez BACACIER ou techniquement équivalent**

Ce prix rémunère, au mètre carré :

La fourniture et pose d'un bac acier de type ALTEO 42 ;1010
Ep 1,00mm
Galva 0,75/1,00 , face prélaquée
NF EN 10346 : 2015 / NF P 34-310 : 2017
Fixation mécanique sur structure primaire conforme au DTU 43.3
Pour support de matelas isolant rigide

Localisation ***: Selon plan ensemble zone administrative, sanitaires publics et Wimoov***

[redacted]

3.11 **F&P d'un pare vapeur**

Ce prix rémunère, au mètre carré :

La fourniture et pose d'un pare-vapeur bitumineux ou synthétique compatible bac acier
Classe Sd ≥ 18 m
Fixation mécanique ou collage selon système
Relevés continus en périphérie et autour des émergences

L'entreprise prévoira la fourniture et pose d'un pare-vapeur en fonction du taux d'hygrométrie intérieur prévisible et des caractéristiques des différents matériaux entrant dans la composition de la toiture terrasse.
Le pare vapeur sera de type Film polyéthylène conforme à la norme NF EN 13984, épaisseur minimale 300 microns (valeur de transmission de vapeur d'eau 1,24 mg/m2/h/mmHg), jointoiement par adhésif double faces.

[redacted]

3.12 **F&P d'un isolant de type POWERDECK + 140mm 60x60**

Ce prix rémunère, au mètre carré :

La fourniture et pose d'un isolant de type **POWERDECK** +140mm 60x60 ou équivalent technique
R=6,5 K/W ep 140mm revêtu d'un parement composite multicouches sur chacune de ses faces, d'épaisseur 140 mm, utilisé comme isolant thermique non porteur support direct de revêtements d'étanchéité de toitures, en indépendance sous protection lourde avec une résistance thermique de 6,35 m².K/W. La conductivité thermique associée est de λ=0,022 W.m-1.K-1.
y compris accessoires de pose

La mise en œuvre du produit peut se faire selon les modalités décrites dans le Document Technique d'Application (DTA) 5/16-2508.

[redacted]

3.13 **F&P d'une membrane PVC**

Ce prix rémunère, au mètre carré

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

la fourniture et pose d'une membrane synthétique PVC-P ép>1,2mm
Fixation mécanique en zones courantes

Une membrane synthétique d'étanchéité à base PVC armée par un voile de verre couplée en sous face à un feutre non tissé de type **SIKAPLAN G12**, déroulée sans tension,
Les décalés avec recouvrements de 10cm minimum et collage par thermosoudure sur une largeur de 3cm minimum,à air chaud
Ral 7047
Les points particuliers (renforts d'angles, traversées de dalles...) seront traités avec les accessoires spécifiques du fabricant.

L'entreprise doit la fourniture et la mise en œuvre d'un cheminement coloré et antidérapant sur les chemins de circulation pour la maintenance des équipements en toiture.
Relevés d'étanchéité ≥ 15 cm au-dessus du plan fini
Résistance au poinçonnement adaptée aux charges concentrées des rails
La membrane permettra la mise en place des panneaux solaires de toiture ainsi que le complexe membrane/rails (*Roof-Solar PVC)* de fixation . L'entreprise est tenue de vérifier la compatibilité de la membrane avec la pose de panneaux solaires Cf (Lot Electricité)
L'entreprise doit la fourniture et la mise en œuvre de relevés d'étanchéité comprenant : Une costière en acier galvanisée à la périphérie des surfaces à traiter avec fixation sur support des bacs, Relevés proprement dit en membrane d'étanchéité idem surface courante, fixation suivant DTU, Fixation par feuillard linéaire en pied de relevé, Feuillard de serrage en partie haute, Toutes sujétions de réalisation.

Localisation ***: Selon plan ensemble zone administrative, sanitaires publics et Wimoov***

[redacted]

3.14 F&P d'un isolant périphérique pour acrotère & étanchéité

Ce prix rémunère, au mètre linéaire :

La fourniture et pose d'une isolation périphérique pour acrotère en jonction de l'ITE et isolation de toiture en accord avec le lot N°2- GOE
Isolant en mousse de Polyuréthane rigide de **50mm** avec une résistance thermique de R=2,15m²K/W, revêtu sur 2 faces , type Efigreen Alu de chez EFISOL, ou équivalent technique, compatible avec les système d'étanchéïté, Isolation tête de Mur.
Embase auto-adhésive (QSRPFS) en pied du relevé fixée mécaniquement au support avec un système de fixation approprié, conformément aux spécifications de Firestone. La membrane EPDM sera collée sur la bande de fixation d'embase. Le relevé d'étanchéité sera collé sur sa hauteur.
- Compris retour horizontal sous les couvertines, et toutes sujétions de mise en oeuvre Hauteur totale, compris retour horizontal sur acrotère = 1.00 ml environ

Localisation ***: Selon plan ensemble zone administrative, sanitaires publics et Wimoov***

[redacted]

3.15 F&P de DEP droites circulaires

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose d'EP droite circulaire PVC, préfabriquées à souder sur membranes PVC, permettant l'écoulement des eaux pluviales de type FLAGON PVC ou équivalent technique

Diamètre selon calcul de l'entreprise du volume de reprise des eaux pluviales,
Ce poste comprend tous les éléments de fixations, finitions propres soignées, y compris toutes sujétions de raccordement, permettant de parfaite étanchéité de l'ensemble, parfaite réalisation.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Seront compris dans ce poste la F&P de crapaudines ou système de protection des entrées d'eaux

[redacted]

3.16 F&P de DEP PVC

Ce prix rémunère, au mètre linéaire :

La fourniture et pose de DEP PVC diamètre 120mm minimum selon calcul de l'entreprise y/c tous les éléments de raccordements, fixation, colliers, etc permettant une parfaite réalisation de l'ensemble

[redacted]

3.17 Couvertine périphérique Alu,

Ce prix rémunère, au mètre linéaire :

Couvertine

Couvertines de 420 mm en aluminium laqué de 0,65 mm épaisseur habillant toutes les têtes d'acrotères – avec retombées de 4 cm minimum, façon de ourlets – éléments de raccords – supports de fixations invisibles – chevilles, vis – joints d'étanchéité au mastic élastomère 1ère catégorie entre éléments de couvertine, y compris recouvrement réglementaire – pose à libre dilatation.
RAL 7016
Localisation *:* **sur l 'ensemble des acrotères des bâtiments**

[redacted]

3.18 Étanchéité des sorties de toitures et crosses

Ce prix rémunère, au forfait :

Fourniture, pose et étanchéité des sorties suivantes :
Sortie de toit pour VMC, ventilation de chute sanitaires, etc.
Pose et étanchéité due au présent lot selon les prescription du fournisseur.

Nota:
Les raccordements de la couverture au droit de pénétrations se feront à l'aide de bandes de recouvrement en zinc et de bandes de solin. La constitution et la mise en œuvre des solins seront conformes aux dispositions portées par le cahier des charges de couverture par grands éléments Métalliques en feuilles et bandes (DTU40.41à40.45).

L'entreprise prévoira l'ensemble des sorties de toitures, crosses, nécessaires pour l'alimentation des PV, et besoins spécifiques des lots CVC et électricité. Dimensions et diamètres selon lots techniques
Les crosses de sortie de toiture pour les canalisations électriques ou autres seront en tubes acier galvanisé coudés

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

3.19	**F&p de rails soudés « Roof-Solar PVC » pour panneaux solaire (Hors lot)** *(PM)*	
3.20	**F&p de panneaux solaires (hors lot)** *(PM)*	
	Auvent	
3.21	**F&P d'une structure métallique pour auvent comprenant** Ce prix rémunère, au forfait : La fourniture et pose d'un auvent métallique contigu au SAS QUAI comprenant : Fondation au lot GOE * poteaux d'ancrage de section circulaire * Platines de fixation * Ossature métallique * Pannes HEA * Evacuation des EP, DEP, dauphins et costière * Finitions périphériques bandeau en aluminium laqué Ral 7016 **Ossature métallique comprenant :** - Poteaux par profilés tubulaires, thermolaqués Ral 7016, y compris platines et crosses de scellement sur gros œuvre, platines de raccordement diam mini 150mm - Poutres maîtresses IPE 160 - Pannes et arbalétriers métalliques en profil du commerce pour toiture monopente, y compris platines - Toutes fournitures, sujétions d'exécution et de mise en oeuvre - contreventements **Toiture :** - Profil couverture sèche de type Bacacier 0,75 selon étude de l'entreprise - Solin - Eclisse - Bandeau de rive - longeron de rive - chéneau de reprise des eaux pluviales - Bandeau Tôle en aluminium laqué 20/10 - Sous face en tôle d'aluminium - Descentes d'eaux pluviales en zinc - Dauphin en fonte Compris toutes sujétions et parfaites finitions Ce prix rémunère, au mètre carré : La structure métallique de l'auvent : Poteaux cylindrique, galvanisés à chaud, y compris platines et crosses de scellement sur gros œuvre, platines de raccordement, platines pour arbalétriers, consoles, etc …. - Arbalétriers pour toiture monopente de sections appropriées, en profils dits "commercial" galvanisés à chaud, y compris platines pour pannes métalliques et contrevents. - Toutes fournitures, sujétions d'exécution et de mise en œuvre. Poteaux ronds, Ø 150 mm minimum avec réduction Ø 100 mm sur 150 mm hauteur en pied, Pannes métalliques, en profils dits "commercial", galvanisés à chaud, y compris bridages pour trémies, contreventement et anti-déversement. Sections suivant portées et calculs entreprises. Compris toutes fournitures et sujétions de pose. Entraxe 1,60 ml maxi.	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Structure d'auvent en ossature métallique, en profils dits "commercial", galvanisés à chaud, y compris contreventement et anti-déversement. Sections suivant portées et calculs entreprises. Compris toutes fournitures et sujétions de pose.
- Assemblages sur gros oeuvre ou ossature bois par goussets métalliques traités contre la corrosion et conformes aux normes et avis techniques.
- Tirants métalliques de liaisonnement entre façade et rive extérieure du cadre du auvent ,compris platines de fixation sur gros œuvre ou sur ossature bois
- Calage antidéversement par entretoises .
- Toutes fournitures, sujétions d'exécution et de pose, dimensionnement et sections des ouvrages suivant étude entreprise.
Couverture en tôles d'acier galvanisé de 75/100 d'épaisseur pré laquées, face extérieure 35 THD, couleur Gris anthracite, face intérieure laquée 25 THD avec film anticondensation
Tous accessoires prélaqués.
- Recouvrement 0,20 ml minimum tel défini au DTU.
- Tire-fonds ou crochets de pose filetés ou vis autotaraudeuses en acier galvanisé avec cavaliers, rondelles d'étanchéité, capuchons, etc ...
- Closoirs de bas de pente en raccordement sur chêneau.
- Rives de raccordement au bardage en acier laqué, ton au choix.
- Tous accessoires de finition en tôle façonnée laquée, couleur dans la gamme du fabricant au choix, épaisseur 0,75 mm.
- Habillage de la sous-face par frises PVC double paroi de 15 mm épaisseur sur et y compris calage en sapin du nord, assemblées à rainures et languettes. Profilés de finition périphériques en PVC, grille de ventilation en PVC avec moustiquaire.
- Toutes sujétions d'étanchéité.
- Toutes fournitures et sujétions de mise en oeuvre suivant D.T.U, normes et prescriptions du fabricant.
Plaques petites ondes sinusoïdales, type Fréquence 13.18 T Arval de Arcelor Mittal ou équivalent. Couleur au choix de la MOE dans la gamme.
La fourniture et pose d'une sous face aluminium de teinte gris anthracite de même teinte que le bandeau
d'habillage. Lame d'aluminium 200x320mm de large. Conformité NF, garanti 25ans

Chéneau en acier galvanisé, compris crochets de pose renforcés fixés sur charpente, berceau fixé entre charpente métallique et tête de mur.Talons en bout de jointure, dilatation sur grande longueur. Moignons de départ, diamètre suivant surface d'eau recueillie, avec crapaudine, compris coudes et raccordements sur descentes. Développé suivant surface d'eau à recueillir, façon de pente. Compris toutes fournitures et sujétions d'exécution.

Localisation Auvent côté quai

[redacted]

L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE

A : CAMBRAI

Le : 27/04/26

Cachet + Signature

FARASSE TOITURE
Rue Jacques Bolin - BP33
59401 CAMBRAI CEDEX
SIRET 41955444900025

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

A : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS**

Le :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Cachet + Signature :

Serge SIMÉON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération

olition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CA

Phase 2 : **Construction**

Lot n°3 : Charpente – Couverture

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	Q	PU	MONTANT
1	***GENERALITES-PREPARATIONS***				
1.1	Installations techniques de chantier	F	1	[redacted]	
1.2	Installations sanitaires et d'Hygiène	F	1		
1.3	Signalisation temporaire de chantier	F	1		
1.4	Études et plan d'exécution	F	1		
1.5	Remise des DOE et plan de récolement	F	1		
1.6	Echaffaudage	F	1		
				Sous-Total	***29 948,15 €***
2	***TRAVAUX DE CHARPENTE***				
2.1	Ferme en Lamellé collé	m^3	15	[redacted]	
2.2	Portique en Lamellé collé	m^3	15		
2.3	Pannelage bois massif LC	m^2	650		
2.4	Chevêtre	PM	-		
2.5	Ouvrages de sécurisation	PM	-		
2.6	Finitions – prestations annexes	PM	-		
2.7	Nettoyage	PM	-		
				Sous-Total	***113 590,00 €***
3	***TRAVAUX DE COUVERTURE***				
	Zone hall			[redacted]	
3.1	F&P d'un isolant « Roulrock Kraft » Ep200*1200*2400	M^2	80		
3.2	F&P d'un écran de sous toiture HPV	M^2	80		
3.3	F&P d'un ensemble de liteaux-voligeage	M^2	80	com	
3.4	F&P d'un ensemble de contre-lattage HPV suivant DTU	M^2	80	com	
3.5	Passe barre en plomb EP :2,5	U	15		
3.6	Couverture Hall de gare, en ardoises naturelles	M2	80		
3.7	Faîtière en zinc n° 12 prépatiné DEV 0,40	Ml	16		
3.8	Gouttières Zinc, descentes d'eau zinc et dauphins en fonte y/c, accessoires de couverture, réservations diverses, raccordement sur regard EP, accessoires de couverture, noquet, y/c toutes sujétions	Ml	30		
3.9	Sorties de toitures pour VMC et autres, crosses, garde-corps autoportant...	F	1		
	Zone Bureaux				
	Toiture monopente				
3.10	F&P d'un bac acier de type ALTEO 42.1010	M^2	140		
3.11	F&P d'un pare vapeur	M^2	140		
3.12	F&P d'un isolant de type POWERDECK + 140mm 60x60	M^2	140		
3.13	F&P d'une membrane PVC de type SIKAPLAN y/c relevé d'étanchéïté	M^2	140		
3.14	F&P d'un isolant périphérique pour acrotère & Etanchéïté	Ml	105		
3.15	F&P de DEP droites circulaires TPO de chez « Soprema » y/c crapaudine	U	5		
3.16	F&P de DEP PVC	ML	25		
3.17	Couvertine périphérique Alu,	Ml	105		
3.18	Étanchéité des sorties de toitures et crosses	F	1		
3.19	F&p de rails soudés « Roof-Solar PVC » pour panneaux solaire (Hors lot)	*PM*	*PM*	*PM*	
3.20	F&p de panneaux solaires (hors lot)	*PM*	*PM*	*PM*	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

3.21	***Auvent*** F&P d'une structure métallique pour auvent comprenant *ossature métallique poteaux *Pannes HEA *Bac acier *Evacuation des EP, DEP, Dauphins, costières *Finitions périphériques (bandeau) en Aluminium laqué teinte 7016	F	1	[redacted]	
				Sous-Total	***152 883,92 €***

Montant H.T	***296 422,07 €***
TVA 20,0%	*59 284,41 €*
Montant T.T.C.	***355 706,48 €***

L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE

A : CAMBRAI

Le : 27/04/26

Cachet + Signature

FARASSE TOITURE
Rue Jacques Boutry - BP33
59401 CAMBRAI CEDEX
SIRET 410 5[illegible]446 00025

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

A : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS**

Le :

Cachet + Signature

Serge SIMÉON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

MAÎTRE D'OUVRAGE
Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
Rue Victor Watremez – RD 643
ZA le bout des dix-neuf
59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS
☎ : 03 27 75 84 79

MAÎTRE D'ŒUVRE
Le Cabinet d'Ingénierie Bédu
9 Bis Rue de Masnières
59159 MARCOING
☎: 03-27-79-41-69

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT COMMUN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY (59540)

Phase 2 : Construction

Mois M0 : Mois de l'acceptation de l'offre par l'opérateur économique

Case à cocher :
❑ **Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers**
❑ **Lot n°2 : Bâtiment (1er et 2nd œuvre)**
❑ **Lot n°3 : Charpente - Couverture**
❑ **Lot n°4 : Électricité**
❑ **Lot n°5 : Plomberie - Chauffage**
❑ **Lot n°6 : Peintures**
❑ **Lot n°7 : Clôtures et espaces verts**
❑ **Lot n°8 : Mobiliers Extérieurs - Éclairage**

Date du Marché
Montant HT
250 854,39 €

Identité du candidat/titulaire :

Cadre réservé à l'administration

Numéro de contrat : 169-2026TvxPEM8
Avance : ☐ Non – ☐Oui de …… %
Retenue de garantie : ☐ Non – ☐ Oui de …… %
Caution bancaire : ☐ Oui* – ☐ Non
Périodicité des révisions : Périodicité de l'acompte
Cotraitants :

Sous-traitants :

* Le cas échéant, le titulaire s'engage à déposer sa caution bancaire avant le dépôt de sa première situation.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHE

Type de Marché
Marché Public de Travaux

Type de Procédure
Procédure Adaptée

MAITRE D'OUVRAGE
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Personne représentant le Pouvoir Adjudicateur
Serge SIMÉON, Président de la CA2C

MAÎTRE D'ŒUVRE
Sarl CIBLE VRD – 9 Bis Rue de Masnières – 59159 MARCOING

REGLEMENT DES COMPTES
Par application des prix Unitaires du B.P.U.

NATURE DES PRIX
Révisables (voir indice dans CCAP) pour les lots n°1, 2, 3, 4, 5 et 8 **Actualisables (voir indice dans CCAP) pour les lots 6 et 7**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

ARTICLE PREMIER – CONTRACTANTS

CONTRACTANT UNIQUE

Je soussigné (e) :

Nom – Prénom – Fonction :

☐ ***Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de*** :

**** Domicilié à :***

Agissant pour le nom et le compte de la société **:**

☐ **** Forme juridique et nom de la société*** :

**** Dont le siège social est domicilié à*** **:**

**** Téléphone :*** **** Mail :***

**** Code APE :***

**** Numéro SIRET :***

N° d'inscription :

☐ **Au Répertoire des Métiers :**

Ou

☐ **Au Registre du Commerce et des Sociétés :**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

CONTRACTANTS SOLIDAIRES

Nous soussignés : (*Établir autant de page 4 que de membres du groupement)*

Nom – Prénom – Fonction :

☐ ***Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de*** :

**** Domicilié à :***

☐ ***Agissant pour le nom et le compte de la société* :**

**** Forme juridique et nom de la société*** :

**** Dont le siège social est domicilié à* :**

**** Téléphone :*** **** Mail :***

**** Code APE :***

**** Numéro SIRET :***

N° d'inscription :

☐ **Au Répertoire des Métiers :**

Ou

☐ **Au Registre du Commerce et des Sociétés :**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Après avoir **:**

- Pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), et des documents qui y sont mentionnés

- Fourni les documents, certificats, attestations et déclarations demandés dans les pièces écrites du marché

☐ ***m'engage*** **sans réserve, selon les stipulations fixées au Règlement de Consultation, à *fournir* les certificats, attestations, et déclarations et, conformément aux stipulations des documents cités ci dessus, à *exécuter* les prestations du présent Acte d'Engagement.**

La présente offre ne *me* lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

☐ ***nous engageons*** **sans réserve, selon les stipulations fixées au Règlement de Consultation, à *fournir* les certificats, attestations, et déclarations et, conformément aux stipulations des documents cités ci dessus, à *exécuter* les prestations du présent Acte d'Engagement.**

La présente offre ne *nous* lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 2 – PRIX

2-1 Montant du Marché

Les modalités de variation ou d'actualisation de prix sont définies au CCAP.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du Détail Estimatif., est :

MONTANT H.T.
TVA au taux de : 20.0 %
MONTANT T.T.C.

Montant T.T.C. (en lettres) :

……

……

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

2-2 : Montant sous traité :

- ***Montant sous traité désigné au marché***

L'Opérateur économique devra fournir un Acte de sous-traitance (DC4) au présent Acte d'Engagement indiquant la nature et le montant des prestations que celui-ci envisage de faire exécuter par des sous-traitants selon les articles L2193-1, L2193-2 et L2193-3 du code de la commande Publique. (Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018)

Le montant des prestations sous traités indiqué dans l'Acte de sous-traitance (DC4) constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque Acte de sous-traitance (DC4) constitue une demande :

* d'acceptation du sous-traitant concerné
* d'agrément des conditions de règlement du contrat de sous traitance.

La notification du marché emporte acceptation du sous traitant par le Maître d'Ouvrage et agrément des conditions de paiement du contrat de sous traitance (cette acceptation prenant effet à la date de cette notification).

2-3 : Créance présentée en nantissement ou cession :

Le Montant maximal, TVA incluse, de la créance **que je pourrai / nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de euros TTC

ARTICLE 3 – DELAIS

3-1 : Période de préparation

Par défaut, cette période est comprise dans le délai d'exécution

3-2 : Période d'exécution

Les travaux seront exécutés dans le délai de :

Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers	**180 jours calendaires**
Lot n°2 : Bâtiment (1er et 2nd œuvre)	**210 jours calendaires**
Lot n°3 : Charpente - Couverture	**120 jours calendaires**
Lot n°4 : Électricité	**120 jours calendaires**
Lot n°5 : Plomberie - Chauffage	**120 jours calendaires**
Lot n°6 : Peintures	**60 jours calendaires**
Lot n°7 : Clôtures et espaces verts	**60 jours calendaires**
Lot n°8 : Mobiliers Extérieurs - Éclairage	**90 jours calendaires**

à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

ARTICLE 4 - PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées au CCAP

☐ ***Contractant unique***

[redacted]

Toutefois, le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous traitants payés directement et en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ ***Groupement Solidaire*** :

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP)

Compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

Sous le numéro IBAN FR

☐ Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis à vis des entrepreneurs groupés solidaires

---

R.I.B. : En cas de modification de cette domiciliation bancaire en cours de marché, le titulaire en fait la demande par écrit au maître d'ouvrage et les virements au nouveau compte

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

interviendront dès le mandatement suivant sans qu'il soit besoin d'une modification de Marché Public.

**** AVANCE :***

L'opérateur économique pour bénéficier d'une avance dite « avance forfaitaire » d'un montant de 5% du montant initial T.T.C. si le montant du marché est supérieur à 50 000 euros hors taxes et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois. Il pourra, s'il le souhaite, refuser le versement de cette avance.

☐ ***Sans Objet pour les lots 6 et 7*** (délai d'exécution inférieur ou égal à deux mois)

- Prestataire Unique :

Le prestataire désigné ci-dessus :

☐ ***Refuse*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

☐ ***Ne refuse pas*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

- Groupement Solidaire :

Les contractants désignés dans les annexes du présent document :

☐ ***Refusent*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

☐ ***Ne refusent pas*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Fait en un seul original

à : **le :**

Mention (s) manuscrite (s) « lu et approuvé » du (des) contractant (s) + Signature :

ACCEPTATION DE L'OFFRE

La présente offre est acceptée pour valoir Acte d'Engagement,

Le Maître d'Ouvrage :

à : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS** ***le :***

Cachet +Signature :

Serge SIMÉON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Annexe 1 à l'acte d'engagement

L'entreprise…….

Représentée par……

- déclare avoir pris connaissance des clauses d'exécutions sociales précisées au CCAP et notamment sur son article 14 relatif à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

- s'engage à réserver, dans l'exécution du marché

☐ …..... heures d'insertion pour le Lot n°1 à renseigner durant la consultation

☐ …..... heures d'insertion pour le Lot n°2 à renseigner durant la consultation

☐ …..... heures d'insertion pour le Lot n°3 à renseigner durant la consultation

☐ …..... heures d'insertion pour le Lot n°4 à renseigner durant la consultation

☐ …..... heures d'insertion pour le Lot n°5 à renseigner durant la consultation

☐ …..... heures d'insertion pour le Lot n°6 à renseigner durant la consultation

☐ …..... heures d'insertion pour le Lot n°7 à renseigner durant la consultation

☐ …..... heures d'insertion pour le Lot n°8 à renseigner durant la consultation

- s'engage à transmettre à la demande de Cambrésis Emploi, tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action selon un tableau transmis par leurs soins.

La forme d'insertion proposée pourra être modifiée en cours d'exécution du marché au gré du titulaire à la condition expresse que le taux d'effort mentionné au cahier des charges réservé à l'action soit respecté.

Date :…….

Signature et cachet de l'entreprise

L'Opérateur Économique

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°4 : Électricité

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
1	***GENERALITES-PREPARATIONS***	
1.1	**Études et plan d'exécution** Ce prix rémunère, au forfait : Avant le début des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un plan d'exécution et d'implantation des travaux à réaliser. Les documents demandés se présenteront sous la forme d'une clé USB informatique aux formats MSA ou DXF ou DWG et PDF ***Avant travaux*** • Les plans de réservation intéressants le GROS ŒUVRE et les autres lots concernés, • Les plans intéressants le Gros Œuvre : réservations, encombrements du matériel, etc dès que ces éléments lui seront demandés, à l'alimentation des ouvrages du présent lot. • Les dispositions concernant l'organisation du chantier (stockage, planning d'intervention) • Les plans généraux de l'installation et plans de détail comprenant : ○ Plans de repérage des conduits et encombrement ○ Plans d'implantation du matériel • Les notes de calculs définitives (Chute de tension, sélectivité des protections, section de câbles), • Les schémas électriques et de raccordement, • Les documents de qualification technique établissant que le matériel proposé est conforme à la réglementation et au marché, la réglementation et au marché, Ces plans seront établis suivant les plans établis par le Bureau d'études au moment de la signature des marchés ***Pendant travaux*** • Les documents et plans nécessaires à la coordination du chantier avec les autres corps d'état. • Les documents et démarches administratives nécessaires pour permettre la mise en fonctionnement à la réception des travaux. ***Après travaux*** L'entreprise titulaire du lot devra prévoir la vérification des installations par un organisme de contrôle et l'obtention du Consuel. L'entreprise devra fournir dans le cadre des DOE les schémas et plans au format Autocad version 2010, quatre exemplaires papiers et une copie sur CLE USB. Pour chaque armoire électrique : -Schéma unifilaire, -Schéma d'implantation du matériel, -Schéma de bornier, - Nomenclature du matériel. Pour les installations de distributions situées en aval : -Plan d'implantation du matériel (comprenant les repères des circuits se rapportant au schéma de l'armoire d'origine). -Fiches de maintenance matériel -Liste des références produits installés et types de lampes.	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

[redacted]

1.2 **Installations sanitaires et d'Hygiène**

Ce prix rémunère, au forfait :

- Les frais d'installation, de maintien durant le chantier, et de repli des équipements sanitaires et d'hygiène
- Les installations mises en place par le titulaire du présent lot devront être conformes aux dispositions du code du travail, à l'article 31,4 du CCAG et aux recommandations du PGC

Le règlement de ce prix s'effectuera en deux versements :

- 70 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après l'installation terminée
- 30 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après retrait des installations

[redacted]

1.3 **Alimentation de chantier**

Ce prix rémunère, au forfait :

L'entreprise doit la mise en œuvre de coffrets électriques de chantier permettant la réalisation des travaux.
L'alimentation de chantier comprend la mise en œuvre de protection provisoire depuis le compteur de chantier, les câbles d'alimentation, les coffrets de distribution.
Les coffrets de distribution comprendront au minimum :
– Un disjoncteur différentiel 40 A 30 mA – 230/400 V ;
– Un disjoncteur 32 A / 400 V ;
– Un disjoncteur 16 A / 400 V ;
– Un disjoncteur 16 A / 230 V ;
– Une prise 3P+N+T 32 A / 400 V ;
– Deux prises 3P+N+T 16 A / 400 V ;
– Quatre prises 2P+T 16 A / 230 V ;
– Un arrêt d'urgence normalisé de type « Coup de poing ».

L'entreprise doit mettre à disposition du chantier une personne habilitée à intervenir sur l'alimentation de chantier. L'entreprise doit mettre en œuvre autant de coffrets nécessaires à la réalisation des travaux que demandé par le Maître d'Œuvre lors des réunions de chantier. Le coffret de chantier doit faire l'objet d'un contrôle technique par un organisme agréé, prestation à la charge de l'entreprise.

L'entreprise devra prévoir dans le cadre du projet :
Une armoire chantier reprenant :
Le raccordement des bungalows et utilités.
La puissance souscrite demandée durant les travaux devra être au minimum de 9kw triphasée.Les démarches auprès du concessionnaire et fournisseur d'énergie à la charge du présent lot.
L'offre devra inclure les frais de vérification auprès d'un organisme de contrôle avant démarrage des travaux.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

L'entrepreneur doit mettre en œuvre les alimentations provisoires de chantier conformément au PGC. A partir de l'armoire générale de comptage d'EDF, toutes sujétions de mise en œuvre d'alimentation, d'armoires et de coffrets de chantier répondant :
 au décret du 14 novembre 1988, aux recommandations de l'OPPBTP.
L'installation de chantier comprend des armoires principales, indice de protection IP 44-7 avec double isolation polyester armé, et coup de point d'arrêt d'urgence.
Ces armoires du type MARINA 55 doivent être montées sur pied ou support et comprendre les protections différentielles par disjoncteurs type DX à porte étiquette en face avant.
L'installation de chantier comprend également des coffrets divisionnaires IP 44-7 type portatif PLEXO, équipé, avec disjoncteurs magnéto thermiques type DX à porte étiquette en face avant.
Le nombre de coffret doit être calculé en fonction de la longueur des rallonges électriques des appareils qui ne doit pas excéder 25 mètres. Au minimum, le nombre de coffrets divisionnaires doit être au minimum de trois.
Pour l'ensemble alimentations des armoires et coffrets de chantier doit se faire par câble HO7 RNF de section appropriée.
L'installation de chantier doit être déposée en fin de travaux.

[redacted]

1.4 Études et plan d'exécution

Ce prix rémunère, au forfait :

Avant le début des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un plan d'exécution et d'implantation des travaux à réaliser. Les documents demandés se présenteront sous la forme informatique (USB) aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires. Les indications et éléments reportés seront rattachés au système Lambert.

Conformément au décret n°2011-1241 du 05 Octobre 2011 et notamment l'article R554-34 et réalisé par un organisme certifié.

[redacted]

1.5 Remise des DOE et plan de récolement

Ce prix rémunère, au forfait :

A la fin des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un plan de récolement des travaux réalisés.

La remise en fin de chantier du DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES comprenant l'ensemble des fiches techniques, références, plans exécution etc...des éléments posés ainsi que les notices d'entretien

Ces documents devront être réalisés en accord avec le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre.

[redacted]

1.6 Éclairage provisoire de chantier

Ce prix rémunère, au forfait :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Éclairage provisoire de chantier

L'entreprise titulaire du présent lot doit la fourniture, la pose et le raccordement d'un éclairage de chantier de type ruban led de chantier de 230V, 1800 lm/m, avec une hauteur de pose de 2 m minimum.
La prestation comprend la dépose de ce dernier en fin de chantier.

L'entrepreneur doit également un éclairage provisoire de chantier dans les zones qui ne sont pas éclairé naturellement.
Les niveaux d'éclairement requis sont :
· 40 lux pour les zones et voies de circulation,
· 120 lux pour les réfectoires, les vestiaires et les sanitaires,
· 100 lux pour les postes de travail

[redacted]

1.7 Consignation

Ce prix rémunère, au forfait :

L'entreprise doit effectuer toutes les consignations nécessaires à l'exécution des travaux, afin de sécuriser l'intervention du personnel effectuant les travaux.
L'entreprise doit être vigilante et s'assurer de la continuité de service des zones environnantes, lors de la consignation des zones de travaux.
Le cas échéant, celle-ci doit la mise en œuvre d'alimentation provisoire ou autre afin de garantir l'alimentation électrique et courants faibles des zones non concernées par les travaux.

[redacted]

2 *COURANT FORT / COURANT FAIBLE*

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Pose des chemins de câbles
Le titulaire du présent lot doit tous les accessoires de fixations tant pour les éléments suspendus que pour les éléments posés en applique. Ces accessoires doivent être fournis par le fabricant du chemin de câbles et non de fabrication artisanale.
Les écartements entre fixations devront assurer la bonne rigidité de l'ensemble et respecter les prescriptions du constructeur.

Pose des conducteurs
Pour les canalisations apparentes, le choix est fixé suivant la destination des locaux et les risques qu'ils représentent.

Pose des conduits
Les conduits sont fixés par colliers à raison d'un collier tous les 0,70 m maximum pour les conduits rigides et 0,35 m pour les conduits souples.
Un collier est placé de part et d'autre de chaque changement de direction ainsi qu'à l'entrée de tout appareil.

Traversée coupe-feu
Lors des traverses de planchers ou parois coupe-feu, les calfeutrements des réservations sont réalisés au plâtre ou par presse-étoupe AFIMES.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	Eclairage	Autres usages (force motrice)
Abonné alimenté par le réseau BT de distribution publique	3%	5%
Abonné propriétaire de son poste HT-A/BT	6%	8%

Canalisation

Section des conducteurs

Les canalisations sont constituées de conducteurs isolés aux sections européennes agréées UTE et non propagateurs de la flamme. Suivant leur emplacement, les conduits répondent aux normes et règlements en vigueur.

Toutes les canalisations doivent comporter un conducteur de protection vert-jaune. En aucun cas la section des conducteurs n'est inférieure à :

- 1,5 mm² pour l'éclairage ;
- 2,5 mm² pour les prises de courant 10/16 A ;
- 4 mm² pour les prises de courant 20 A ;
- 6 mm² pour les prises de courant 32 A ;
- 2,5 mm2 minimum pour les alimentations en attente, en fonction de la puissance du point en attente.

Les installations électriques devront être réalisée en câbles Classés Cca-s2,d2,a2.

Bases de calculs

Lumière	
Canalisation principale	K = 1
Canalisation secondaire	K = 0,9

Prises de courant	
Pour les prises de courant 10/16A - puissance unitaire 100 W	K = 0,6
Pour les prises de courant Force - puissance unitaire 1000 W	K = 0,5

Les notes de calculs ayant servi à la définition des organes constituent les éléments de celles devant être établies pour l'exécution.

Les bases communes calculées avec la tension nominale normalisée de fonctionnement sont les suivantes :

Chutes de tension

En dehors de toute valeur numérique, celles-ci ne doivent jamais dépasser une limite incompatible avec le bon fonctionnement du démarrage et de service normal de l'utilisation alimentée par la canalisation intéressée. Pour la distribution, l'application de la norme NF C 15 100 doit être réalisée.

En règle générale, on peut admettre, que pour des utilisations courantes, les valeurs ci-dessous sont des limites supérieures :

Facteur de puissance

L'installation prévue doit avoir un facteur de puissance moyen tel que son utilisation n'entraîne pas en exploitation normale une consommation d'énergie réactive susceptible de créer des pénalités de la part du distributeur ou de perturbation d'exploitation dans le cas d'un réseau particulier.

Ce facteur de puissance ne doit en aucun cas être inférieur à 0,928.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Coefficient d'utilisation
La détermination de la section des conducteurs est élaborée en fonction des chutes de tension ci-dessus précisées, des directives des tableaux de la norme NF C 15 100 et des coefficients d'utilisation ci-après :

Protection des personnes
Courant limite par l'impédance de la boucle de défaut (protection des personnes)

Le choix et le mode de pose des canalisations sont déterminés en fonction des conditions d'influences externes caractérisant les locaux et emplacements où elles sont installées.

Distribution puissance

Les appareillages basse tension sont alimentés par des dérivations dimensionnées en fonction du calibre nominal de l'appareil alimenté et non de l'intensité de réglage de ses relais.
Les barres sont maintenues au moyen de supports isolants. Le nombre des supports et l'écartement entre barres sont tels que soit garantie une parfaite tenue aux chocs électrodynamiques pouvant se manifester à leur emplacement par suite de court-circuit.

Les câbles sont attachés tous les 50 cm à cause des efforts dynamiques dans les cheminements.
Les colliers sont mis en croix tous les 30 cm dans les colonnes montantes.
Les colliers sont résistants au vieillissement.

Conducteur de protection
Toutes les masses métalliques susceptibles d'être mises accidentellement sous tension et visées par le décret du 14 novembre 1988, circulaires et notes techniques qui s'y attachent sont reliées à la terre. Notamment :
- Tous les chemins de câbles et conduits métalliques ;

- Tous les appareils et appareillages électriques présentant une partie métallique accessible ;
- Toutes les canalisations métalliques de toute nature, ainsi que les appareillages non électriques qui y sont rattachés.

La section du conducteur de protection est déterminée en fonction de l'intensité et de la durée du courant possible de défaut, de manière à prévenir sa détérioration par échauffement, ainsi que tout risque d'incendie provenant de cet échauffement.

Petit appareillage de commande
Le petit appareillage est neuf et de première qualité. Il est conforme aux normes et porte l'estampille USE. L'entrepreneur doit avant tout commencement d'approvisionnement présenter un échantillonnage complet des matériaux et appareils.

Prises de courant
<u>Équipement de prises de courant</u>
Toutes les prises de courant spéciales sont livrées avec la fiche correspondante.

<u>Branchement des prises de courant</u>
Les prises de courant monophasées sont branchées de manière à équilibrer les appels de puissance sur les trois phases.
Dans tous les locaux, les prises de courants sont fixées au minimum à 0,90 m et au maximum à 1,30 m au-dessus du sol fini.

Appareils d'éclairage
L'entrepreneur doit fournir et installer les appareils d'éclairage permettant d'atteindre les niveaux d'éclairement prévus pour les différents locaux, établir les circuits et canalisations en conséquence et prévoir quand il y a lieu les doubles allumages.
Les fixations des appareils sont prévues pour éviter leur chute en cas d'incendie. Tous les appareils d'éclairage sont livrés avec leur lampe.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Lorsque les appareils sont demandés étanches, les alimentations doivent se faire par câbles à travers des presse-étoupes.
Le repiquage des conducteurs d'alimentation sur les bornes des appareils est interdit.

Appareils d'éclairage LED

La conception des luminaires doit permettre un entretien aisé avec une bonne accessibilité par le maintien en position ouverte lors du nettoyage ou du remplacement de lampes.
Le corps du luminaire doit présenter une rigidité suffisante, son câblage interne qui relie électriquement les différents composants (douilles, bornes de raccordement au réseau ballast, etc) à l'intérieur du luminaire est rendu solidaire de celui-ci.
Les appareils sont équipés de condensateurs secs de compensation (Cos PHI 0,92).
Le nombre et le type de LED sont prévus pour assurer un rendement lumineux minimum de 110 lm/W
Soit un flux lumineux de 4000 k avec un rendu de couleur type blancs neutre pour les équipements intérieurs et 3000k pour les équipements extérieurs.
Les luminaires LED doivent avoir un facteur de dépréciation lumen lampe (FDLL) de 80% minimum à 50000h
La durée de vie des LEDS est au minimum de 50 000 heures en service.

Chemins de câbles
Matériels
Les chemins de câbles sont dimensionnés pour 130 % des encombrements. Les dérivations, coudes, tés, croix sont façonnés sur place aux côtes exactes par simple découpe et en connaissance des rayons de courbures min. des câbles qui sont posés par la suite sur les chemins de câbles. Tous les accessoires, éclisses de fixations, contre éclisses, pendards, semelles, goussets, etc sont de types préfabriqués.
Tous ces accessoires et boulonneries sont prévus en acier GAC. L'espacement des supports n'excède pas un mètre.
Des précautions particulières sont prises au droit des joints de dilatation du bâtiment afin que les chemins de câbles et les canalisations qu'ils supportent, grâce à une certaine souplesse, puissent subir sans dommage les déplacements résultant du jeu normal des bâtiments. Tous les chemins de câbles sont mis à la terre d'une façon continue par un conducteur de cuivre nue d'au moins 35 mm² de section sur l'aile extérieure des chemins de câbles et fixé sur celle-ci tous les 2 m environ, par laiton non isolé.
En cas de superposition de dalles, il n'est installé qu'un seul conducteur de terre sur lequel vient se raccorder les liaisons de mise à la terre des autres dalles.

Précautions de mise en œuvre

Tous les accessoires doivent être traités d'une façon permanente contre la corrosion (inox, alu).
Utiliser les accessoires (éclisses, consoles, pendards, semelles, goussets, etc) conçus pour un tel usage.
Les descentes doivent être munies d'un couvercle sur une hauteur de 3 m à compter du niveau 0 m du sol.
Les ancrages doivent être dimensionnés pour maintenir la charge maximum du chemin de câbles, indépendamment du nombre de câbles installés dans chacun.
Les supports doivent être positionnés tous les 2 m en ligne droite et aux changements de direction (2 pour les coudes, 3 pour les tés).
Tous les chemins de câbles courants faibles seront espacés de 0,5 m des chemins de câbles courants forts et des sources lumineuses à décharges ou fluorescentes.

Canalisations extérieures apparentes
Les canalisations extérieures apparentes fixées sur parois sont évitées.
Elles sont placées obligatoirement sous protection mécanique jusqu'à une hauteur minimale de 2,50 m au-dessus du sol ou des parties d'ouvrages accessibles.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Les protections mécaniques sont réalisées par des profils acier galvanisé non perforés et, exceptionnellement sur de petits parcours horizontaux, sous fourreaux en acier galvanisé.
Les fixations des protections doivent être indépendantes de celles normalement nécessitées par les canalisations à protéger.

Raccordement des canalisations
Connecteurs
La quincaillerie (boulons, goujons, écrous, contre-écrous, rondelles, etc) doit être en acier cadmié ou zingué, de façon à assurer une bonne tenue dans le temps.
Dans tous les cas, les dispositifs de raccordement doivent convenir à la section et à la nature des conducteurs à raccorder.

Cosses et embouts
- Ne pas utiliser des cosses soudées, sauf si l'appareillage est conçu pour ce type de connexion ;
- Pour les conducteurs souples, utiliser des embouts à collerette isolant conforme au norme NF C 63-023 :

Exemple : des cosses ouvertes, serties, pré-isolées dans le cas de bornes à étrier.

Boîtes de raccordements
Éviter l'utilisation des boîtes de raccordement, souvent non accessibles, mal repérées ou parfois même "inconnue", toujours source de panne.

En cas d'utilisation de boîtes :
- Les boîtes doivent pouvoir supporter le poids d'un homme sans détérioration ;
- Etre de conception étanche (Presse Etoupes) ;
- Les entrées de câbles se font sur les côtés et le dessous ;
- Laisser dans les boîtes une longueur de câble suffisante pour faciliter les opérations de raccordement ;

- En fin de chantier, les boîtes de dérivation doivent figurer sur les plans de recollement.

Travaux d'équipement électrique

2.1 **Mise à la terre**

Ce prix rémunère, au forfait :

La mise à la terre des différents chemins de câbles, armoires, toutes les parties métalliques, les faux plafonds appareils d'éclairages, les réseaux aérauliques, les réseaux de plomberie, les fluides,
L'entreprise titulaire du lot devra mettre en sécurité le site afin de supprimer tous risques de danger pour l'ensemble des lots.
Elle doit répondre aux conditions définies dans les textes concernant la protection des travaux et plus particulièrement dans le décret du 14 novembre 1988 et références aux précisions apportées par les normes NFC 15.100.

Régime T.T. : protection des personnes, dispositifs différentiels à courant résiduel.
Ensemble de protections réalisées au moyen de disjoncteurs.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

La prise de terre sera assurée par un conducteur en cuivre nu de section 25 mm², posé en fond de fouilles et par la mise en place d'un piquet de terre du bâtiment et de la barrette de mesure, avec vérification de la valeur de résistance de terre.
Fourniture et pose du ceinturage, à proximité de la prise de terre, d'un regard de visite pour le raccordement de la prise de terre au ceinturage à fond de fouilles du bâtiment.

Le présent lot doit les mises à la terre des masses et liaisons équipotentielles. La section des conducteurs de terre sera déterminée suivant la Norme N.F.C. 15-100. Sont notamment concernés et à charge du présent lot :

- Les canalisations d'eau,
- Les canalisations de chauffage,
- Les bouches et gaines de ventilation,
- Les huisseries et autres équipements métalliques,
- Les éléments de charpente métallique et escaliers métalliques,
- Les équipements sanitaires,
- Les siphons de sol.

Les extrémités de la boucle aboutiront sur une borne générale de terre installée au pied du TGBT.
A partir de la borne de terre, seront tirées les distributions principales de terre en câble HO7V de 25mm² qui seront sans coupure jusqu'aux extrémités.

Un disjoncteur différentiel temporisé sera installé en tête de chaque armoire et la répartition sur les différents circuits ou groupes de circuits terminaux sera protégée par des disjoncteurs différentiels de calibre et sensibilité appropriés.
Les sections des conducteurs et les protections seront conformes aux tableaux X 52 C et 52 H de la norme C 15.100.

[redacted]

2.2 Coffret de chantier & démarches concessionnaires

Ce prix rémunère, au forfait :

L'entreprise devra prévoir dans le cadre du projet :
Une armoire chantier reprenant :
Le raccordement des bungalows et utilités.
La puissance souscrite demandée durant les travaux devra être au minimum de 9kw triphasée.Les démarches auprès du concessionnaire et fournisseur d'énergie à la charge du présent lot.
L'offre devra inclure les frais de vérification auprès d'un organisme de contrôle avant démarrage des

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

L'entrepreneur doit mettre en œuvre les alimentations provisoires de chantier conformément au PGC. A partir de l'armoire générale de comptage d'EDF, toutes sujétions de mise en œuvre d'alimentation, d'armoires et de coffrets de chantier répondant :
 au décret du 14 novembre 1988, aux recommandations de l'OPPBTP.
L'installation de chantier comprend des armoires principales, indice de protection IP 44-7 avec double isolation polyester armé, et coup de point d'arrêt d'urgence.
Ces armoires du type MARINA 55 doivent être montées sur pied ou support et comprendre les protections différentielles par disjoncteurs type DX à porte étiquette en face avant.
L'installation de chantier comprend également des coffrets divisionnaires IP 44-7 type portatif PLEXO, équipé, avec disjoncteurs magnéto thermiques type DX à porte étiquette en face avant.
Le nombre de coffret doit être calculé en fonction de la longueur des rallonges électriques des appareils qui ne doit pas excéder 25 mètres. Au minimum, le nombre de coffrets divisionnaires doit être au minimum de trois.
Pour l'ensemble alimentations des armoires et coffrets de chantier doit se faire par câble HO7 RNF de section appropriée.
L'installation de chantier doit être déposée en fin de travaux.
L'entrepreneur doit également un éclairage provisoire de chantier dans les zones qui ne sont pas éclairé naturellement.
Les niveaux d'éclairement requis sont :
· 40 lux pour les zones et voies de circulation,
· 120 lux pour les réfectoires, les vestiaires et les sanitaires,
· 100 lux pour les postes de travail
Le démontage et la récupération du matériel d'éclairage sont également prévus.
L'entrepreneur devra les démarches concessionnaires de demande d'ouverture de chantier

[redacted]

2.3 Liaisons équipotentielles

Ce prix rémunère, au forfait :

L'entreprise doit la mise en œuvre d'une liaison équipotentielle principale.

La liaison équipotentielle doit être réalisée entre les différentes canalisations en matériaux conducteurs. Elle doit permettre d'éviter que, par suite d'un défaut d'origine externe au bâtiment, une différence de potentiel n'apparaisse entre des éléments conducteurs :
− Canalisations métalliques d'eau ;− Canalisations métalliques de VMC ;− Canalisations métalliques de chauffage.Liste nc

Lorsque de tels éléments conducteurs proviennent de l'extérieur du bâtiment, ils doivent être reliés aussi près que possible de leur pénétration dans le bâtiment. L'objectif à atteindre est de constituer un ensemble équipotentiel. Pour cela, il sera raccordé au réseau de terre :
− Les armoires électriques ;
− Les broches de terre des prises de courant ;
− Les appareils d'éclairage ;
− Toutes les masses métalliques susceptibles d'être mises accidentellement sous tension ;
− Structures métalliques ;
− Les siphons métalliques ;
− Les caniveaux métalliques ;
− Les huisseries métalliques. Liste non limitative.
L'entreprise doit également la mise en œuvre de liaisons équipotentielles supplémentaires dans les pièces d'eau.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

[redacted]

2.4 **Coffret de branchement extérieur**

Ce prix rémunère, au forfait :

L'entreprise doit la pose du coffret de branchement principal qui sera posé sur socle en limite de propriété.
L'entreprise doit la fourniture et la pose de tous les accessoires nécessaires à la bonne réalisation de l'ouvrage y compris la réalisation du socle.

[redacted]

2.5 **Fourreaux**

Ce prix rémunère, au forfait :

Les tranchées, les fourreaux, grillage avertisseur nécessaires aux adductions courants forts et faibles sont à la charge du lot Gros Œuvre ou VRD (cf. limites de prestation).
Le présent lot doit la fourniture du nombre et emplacement des fourreaux au lot Gros Œuvre ou VRD en temps et en heures.
Il sera prévu les cheminements suivants :
− Depuis le coffret de branchement extérieur au TGE ;
− Depuis le TGBT
− Depuis le TGE à la PAC ;
− …

[redacted]

2.6 **Alimentation principale**

Ce prix rémunère, au forfait :

L'entreprise doit la fourniture et la pose de l'alimentation principale réalisée par un câble U 1000 R2V ou U 1000 AR2V, de section appropriée, depuis le coffret de branchement extérieur jusqu'au TGE de l'établissement. L'entreprise doit prendre toutes les dispositions nécessaires lors du dimensionnement des liaisons en tenant compte des différents types de perturbations.

[redacted]

2.7 **Tableau de distribution des énergies Zone Bureaux – Hall**

Ce prix rémunère, au forfait :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Remplacement complet du tableau existant en lieu et place de celui ci .
Les mises en œuvre de matériel devront être conformes aux prescriptions et règles en vigueur.
Tous les appareils utilisés devront être conformes aux normes françaises AFNOR, munis de la marque de conformité NF/USE (1). Les tableaux devront être réalisés conformément aux normes et règlements en vigueur à la signature du marché. Ils devront respecter l'ensemble des normes et publications de l'UTE et de l'AFNOR.
Et plus particulièrement :
- NF-EN 60439-1, NF-EN 61439-1 et 61439-2,
- NF-EN 60529 (IP) et NF-EN 62262 (IK).
Les disjoncteurs devront être conformes à la norme NF EN 60947-2 et/ou NF EN 60898-1.

NB : la distribution électrique depuis le tableau se fera par moulure et au maximum en encastré (saignées) dans la zone de travaux.

Le TGBT sera situé dans le placard technique au RDC, enfermé dans un placard avec portes battantes et socle formant un seuil maçonné.
Le TGBT disposera lui-même d'un socle rehausse et sera enfermé dans une armoire métallique, avec porte, degré de protection IP 55, à double isolation de classe II, et devra répondre à une résistance au feu de 750°C, de type PRISMA P, ou équivalent

L'entrepreneur doit la mise en place d'un TGBT dans le local prévu à cet effet et d'un tableau divisionnaire pour la partie magasin, regroupant les protections des circuits terminaux d'éclairage, de prises de courant et d'alimentations spécifiques.
L'armoire doit être conforme à la norme NF-EN 60439-1.

De plus, les armoires devront être :
- d'indice de protection : IP 31.
- enveloppe type : Prisma P de marque Schneider ou équivalent technique approuvée ;
- protection type : Schneider ou équivalent technique approuvée.

Constitution
Pour les tableaux électriques, il est prévu :
- la coupure générale par disjoncteur (équipé d'une bobine MX et d'un ensemble de contacts O/F) ;
- les disjoncteurs différentiels 30mA à déclenchement instantané, à coupure bipolaire protégeant tous les pôles actifs pour les prises de courant et éclairage des salles d'eau ;
- les disjoncteurs différentiels 30mA à déclenchement instantané, à coupure bipolaire protégeant tous les pôles actifs pour les prises de courant ;
- les disjoncteurs différentiels 30mA à déclenchement instantané, à coupure bipolaire protégeant tous les pôles pour l'éclairage des locaux à risque incendie ;
- les disjoncteurs différentiels 300mA à déclenchement instantané, à coupure bipolaire protégeant
Tous les pôles actifs pour l'éclairage ;

- un contacteur (avec la protection) pour la coupure par l'arrêt d'urgence générale ventilation ;

- un contacteur (avec la protection) pour la coupure par l'arrêt d'urgence générale cuisson ;
- des disjoncteurs différentiels 300 mA alimentant les points d'alimentation (PA) ;
- les disjoncteurs terminaux ;
- un parafoudre de niveaux 1 et 2 ;
- un compteur communicant sur les départs d'éclairage conformément à la RT2012 ;
- des compteurs communicants conformément à l'article 31 de la RT2012 ;

- les répartiteurs généraux avec plaque arrière isolant et capot de protection transparent ;
- les organes de commande du type modulaire tels que contacteurs, télérupteurs, minuteries, variateurs, interrupteurs, etc. ;

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

- les disjoncteurs de circuits de commande, de signalisation ;
- les borniers, repérés par lettre ou chiffre en correspondance avec le schéma, pour les raccordements aval.

Sur la façade :

- les voyants LED « sous tension » 3 diodes électroluminescentes de couleurs différentes ;
- l'étiquetage et le repérage du tableau par étiquettes dilophane gravées.

Le nombre de départs doit respecter les règles suivantes :

- 1 dispositif différentiel général pour 6 protections non différentielles ;
- 1 départ pour 8 points lumineux ;
- 1 départ pour 8 prises de courant 16A + T Confort ;
- 1 départ par point d'alimentation en attente ;
- 1 départ par prise de courant 20A + T, 32A + T. L'utilisation d'interrupteur différentiel est proscrite.

Remarques particulières :

Les éclairages de circulations et dégagements doivent être alimentés par deux ou plusieurs zones d'allumage (avec commande non accessible et accès au public).

Ces zones sont alimentées sur deux circuits, protégés par disjoncteur distinct. Cette subdivision doit limiter l'effet des perturbations ou dérangements affectant l'une de leurs parties.

La distinction doit être réalisée en ce qui concerne la répartition et la protection des circuits en fonction :

- Des locaux à risques d'incendie,
- Des locaux humides,
- Des locaux Publics ou non Publics.

Si les circuits de commande sont alimentés directement sous la tension d'alimentation les axes des boutons de commande doivent être séparés des parties accessibles par une double isolation ou isolation renforcée.

Les tableaux doivent se présenter sous forme d'une armoire de construction soignée. Le tableau doit avoir une réserve de 30% en surface d'implantation de matériel.

A l'intérieur, un châssis supportant les barreaux horizontaux doit permettre la fixation des matériels dont la protection contre les contacts directs est assurée pas des plastrons.
L'utilisation d'interrupteur différentiel est proscrite.

Cette réserve doit se présenter sur une seule zone libre afin d'être totalement accessible.

[redacted]

2.8 Tableau de distribution des énergies Zone Wimoov

Ce prix rémunère, au forfait :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Remplacement complet du tableau existant en lieu et place de celui ci .
Les mises en œuvre de matériel devront être conformes aux prescriptions et règles en vigueur.
Tous les appareils utilisés devront être conformes aux normes françaises AFNOR, munis de la marque de conformité NF/USE (1). Les tableaux devront être réalisés conformément aux normes et règlements en vigueur à la signature du marché. Ils devront respecter l'ensemble des normes et publications de l'UTE et de l'AFNOR.
Et plus particulièrement :
- NF-EN 60439-1, NF-EN 61439-1 et 61439-2,
- NF-EN 60529 (IP) et NF-EN 62262 (IK).
Les disjoncteurs devront être conformes à la norme NF EN 60947-2 et/ou NF EN 60898-1.

NB : la distribution électrique depuis le tableau se fera par moulure et au maximum en encastré (saignées) dans la zone de travaux.

Le TGBT sera situé dans le placard technique au RDC, enfermé dans un placard avec portes battantes et socle formant un seuil maçonné.
Le TGBT disposera lui-même d'un socle rehausse et sera enfermé dans une armoire métallique, avec porte, degré de protection IP 55, à double isolation de classe II, et devra répondre à une résistance au feu de 750°C, de type PRISMA P, ou équivalent.

L'entrepreneur doit la mise en place d'un TGBT dans le local prévu à cet effet et d'un tableau divisionnaire pour la partie magasin, regroupant les protections des circuits terminaux d'éclairage, de prises de courant et d'alimentations spécifiques.
L'armoire doit être conforme à la norme NF-EN 60439-1.

De plus, les armoires devront être :
- d'indice de protection : IP 31.
- enveloppe type : Prisma P de marque Schneider ou équivalent technique approuvée ;
- protection type : Schneider ou équivalent technique approuvée.

Constitution
Pour les tableaux électriques, il est prévu :
- la coupure générale par disjoncteur (équipé d'une bobine MX et d'un ensemble de contacts O/F) ;
- les disjoncteurs différentiels 30mA à déclenchement instantané, à coupure bipolaire protégeant tous les pôles actifs pour les prises de courant et éclairage des salles d'eau ;
- les disjoncteurs différentiels 30mA à déclenchement instantané, à coupure bipolaire protégeant tous les pôles actifs pour les prises de courant ;
- les disjoncteurs différentiels 30mA à déclenchement instantané, à coupure bipolaire protégeant tous les pôles pour l'éclairage des locaux à risque incendie ;
- les disjoncteurs différentiels 300mA à déclenchement instantané, à coupure bipolaire protégeant
Tous les pôles actifs pour l'éclairage ;

- un contacteur (avec la protection) pour la coupure par l'arrêt d'urgence générale ventilation ;

- un contacteur (avec la protection) pour la coupure par l'arrêt d'urgence générale cuisson ;
- des disjoncteurs différentiels 300 mA alimentant les points d'alimentation (PA) ;
- les disjoncteurs terminaux ;
- un parafoudre de niveaux 1 et 2 ;
- un compteur communicant sur les départs d'éclairage conformément à la RT2012 ;
- des compteurs communicants conformément à l'article 31 de la RT2012 ;

- les répartiteurs généraux avec plaque arrière isolant et capot de protection transparent ;
- les organes de commande du type modulaire tels que contacteurs, télérupteurs, minuteries, variateurs, interrupteurs, etc. ;

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

- les disjoncteurs de circuits de commande, de signalisation ;
- les borniers, repérés par lettre ou chiffre en correspondance avec le schéma, pour les raccordements aval.

Sur la façade :

- les voyants LED « sous tension » 3 diodes électroluminescentes de couleurs différentes ;
- l'étiquetage et le repérage du tableau par étiquettes dilophane gravées.

Le nombre de départs doit respecter les règles suivantes :

- 1 dispositif différentiel général pour 6 protections non différentielles ;
- 1 départ pour 8 points lumineux ;
- 1 départ pour 8 prises de courant 16A + T Confort ;
- 1 départ par point d'alimentation en attente ;
- 1 départ par prise de courant 20A + T, 32A + T. L'utilisation d'interrupteur différentiel est proscrite.

Remarques particulières :

Les éclairages de circulations et dégagements doivent être alimentés par deux ou plusieurs zones d'allumage (avec commande non accessible et accès au public).

Ces zones sont alimentées sur deux circuits, protégés par disjoncteur distinct. Cette subdivision doit limiter l'effet des perturbations ou dérangements affectant l'une de leurs parties.

La distinction doit être réalisée en ce qui concerne la répartition et la protection des circuits en fonction :

- Des locaux à risques d'incendie,
- Des locaux humides,
- Des locaux Publics ou non Publics.

Si les circuits de commande sont alimentés directement sous la tension d'alimentation les axes des boutons de commande doivent être séparés des parties accessibles par une double isolation ou isolation renforcée.

Les tableaux doivent se présenter sous forme d'une armoire de construction soignée. Le tableau doit avoir une réserve de 30% en surface d'implantation de matériel.

A l'intérieur, un châssis supportant les barreaux horizontaux doit permettre la fixation des matériels dont la protection contre les contacts directs est assurée pas des plastrons.

L'utilisation d'interrupteur différentiel est proscrite.

Cette réserve doit se présenter sur une seule zone libre afin d'être totalement accessible.

[redacted]

2.9 Liaison Transfo- tableau divisionnaire

Ce prix rémunère, au forfait :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

L'entreprise titulaire du lot doit la fourniture, la pose et le raccordement d'une liaison entre le TGBT existant et le transfo depuis l'entrée du site, par un câble U1000 R2V ou AR2V, de section appropriée.
Les percements devront être rebouchés afin de restituer le degré coupe-feu des différents locaux. La prestation comprend la fourniture et la pose de goulottes de protection mécanique afin de réaliser les remontées le long des bâtiments.
Le cheminement extérieur se fera sous fourreaux dans les tranchées créées par le LOT VRD.

[redacted]

2.10 Cheminement (chemins de câbles CFO CFA) « ZONE BUREAUX-Hall sanitaires publics »

Ce prix rémunère, au mètre linéaire :

La distribution horizontale se fera par chemins de câbles séparés courants forts et faibles dans les combles.
L'entrepreneur doit la fourniture et la pose de chemins de câbles selon les plans et étude entreprise.
Les chemins de câbles auront une largeur adaptée, en respectant les 30% de réserve.
Les chemins de câbles courant forts et les chemins de câbles courant faibles devront être séparés au minium de 30 cm.
Les chemins de câbles pour le courant fort seront de type fil en électrozingage électrolytique ou en acier galvanisé à chaud ou trempé après fabrication.
Les chemins de câbles pour le courant faible seront de type dalle en électrozingage électrolytique ou en acier galvanisé à chaud ou trempé après fabrication. Les câbles courants forts seront disposés en nappes correctement peignées sur les chemins de câbles. Ils seront fixés par des colliers de type « Nylon » ou équivalent disposés tous les 30 cm. (Cas particulier : Le câble CR1 sera maintenu par des colliers métalliques).
La dimension des chemins de câbles, courants forts, courants faibles, et incendie est choisie en fonction du nombre de câbles, de manière à ce que chaque chemin de câbles puisse recevoir sans modification 30% de câbles supplémentaires. Des chemins de câbles distincts séparés de 30cm (NF C 15-100) sont établis pour les câbles : − Courant Alternatif 230 / 400 V, − Courants Faibles, − SSI.

Ils seront reliés au réseau d'équipotentialité des masses par cuivre nu circulant sur la longueur totale du chemin de câbles.
Selon les dernières règles de l'art, l'entrepreneur prendra en compte que les espacements entre les courants forts et courants faibles doivent être :
− Les plus réduits possibles en ce qui concerne le cheminement des câblages électriques et V.D.I. du poste de travail.
Cette disposition vise à réduire la surface de boucle formée par des câbles électriques et V.D.I. desservant un même poste de travail.
− D'au moins 30 cm en ce qui concerne le cheminement des autres courants forts pour les câblages électriques perturbateurs par rapport au câblage V.D.I.
− D'au moins 50 cm en ce qui concerne le contournement par des câbles V.D.I. de sources fortement perturbatrices tels que les starters des appareils d'éclairage fluorescent.
− La largeur des chemins de câbles horizontaux et verticaux sera calculée de façon à ce que les normes de pose soient respectées et qu'une réserve de place de 30% soit encore disponible à la réception des ouvrages.

[redacted]

2.11 Cheminement (chemins de câbles CFO CFA) « ZONE WIMOOV »

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Ce prix rémunère, au mètre linéaire :

La distribution horizontale se fera par chemins de câbles séparés courants forts et faibles dans les combles.
L'entrepreneur doit la fourniture et la pose de chemins de câbles selon les plans et étude entreprise.
Les chemins de câbles auront une largeur adaptée, en respectant les 30% de réserve.
Les chemins de câbles courant forts et les chemins de câbles courant faibles devront être séparés au minium de 30 cm.
Les chemins de câbles pour le courant fort seront de type fil en électrozingage électrolytique ou en acier galvanisé à chaud ou trempé après fabrication.
Les chemins de câbles pour le courant faible seront de type dalle en électrozingage électrolytique ou en acier galvanisé à chaud ou trempé après fabrication. Les câbles courants forts seront disposés en nappes correctement peignées sur les chemins de câbles. Ils seront fixés par des colliers de type « Nylon » ou équivalent disposés tous les 30 cm. (Cas particulier : Le câble CR1 sera maintenu par des colliers métalliques).
La dimension des chemins de câbles, courants forts, courants faibles, et incendie est choisie en fonction du nombre de câbles, de manière à ce que chaque chemin de câbles puisse recevoir sans modification 30% de câbles supplémentaires. Des chemins de câbles distincts séparés de 30cm (NF C 15-100) sont établis pour les câbles : − Courant Alternatif 230 / 400 V, − Courants Faibles, − SSI.

Ils seront reliés au réseau d'équipotentialité des masses par cuivre nu circulant sur la longueur totale du chemin de câbles.
Selon les dernières règles de l'art, l'entrepreneur prendra en compte que les espacements entre les courants forts et courants faibles doivent être :
− Les plus réduits possibles en ce qui concerne le cheminement des câblages électriques et V.D.I. du poste de travail.
Cette disposition vise à réduire la surface de boucle formée par des câbles électriques et V.D.I. desservant un même poste de travail.
− D'au moins 30 cm en ce qui concerne le cheminement des autres courants forts pour les câblages électriques perturbateurs par rapport au câblage V.D.I.
− D'au moins 50 cm en ce qui concerne le contournement par des câbles V.D.I. de sources fortement perturbatrices tels que les starters des appareils d'éclairage fluorescent.
− La largeur des chemins de câbles horizontaux et verticaux sera calculée de façon à ce que les normes de pose soient respectées et qu'une réserve de place de 30% soit encore disponible à la réception des ouvrages.

[redacted]

2.12 Tube IRL

Ce prix rémunère, au forfait :

Dans les locaux techniques, les cheminements seront réalisés sous tube Isolant Rigide Lisse (IRL).

[redacted]

2.13 Encastrement

Ce prix rémunère, au forfait :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

La distribution verticale se fera en canalisations encastrées sous gaine ICTA.
La prestation comprend la réalisation des saignées et leur rebouchage.
L'entreprise devra prendre toutes les dispositions nécessaires afin de ne pas affaiblir la perméabilité de la construction, utilisation de boîtes d'encastrement limitant les infiltrations, obturateurs à membrane perforable, etc.
L'utilisation systématique de mousse sera proscrite.

[redacted]

2.14 **Coupure d'urgence générale ELECTRIQUE Bureaux & Wimoov**

Ce prix rémunère, au forfait :

Le titulaire du présent lot doit la fourniture, la pose et le raccordement d'un dispositif de coupure d'urgence générale électrique, afin de permettre la coupure en une seule manœuvre de tous les conducteurs actifs en charge.

Ce dispositif comportera 2 voyants (vert et rouge) indiquant de manière certaine la position de l'organe de coupure générale. Prestation comprenant câblage, cheminement, raccordement, accessoires de coupures et toutes sujétions de pose et finition soignées.

La coupure d'urgence de type coup de poing sera intégrée à un coffret de couleur rouge à bris de glace, déverrouillage à clé, 2 voyants, classe II, IK07. Le dispositif de coupure d'urgence générale électrique sera mis en œuvre dans le « Guichet d'accueil ».

La hauteur de pose sera de 1,3 m du sol, sauf indication contraire sur les plans.

[redacted]

2.15 **Coupure d'urgence générale VENTILATION Bureaux & Wimoov**

Ce prix rémunère, au forfait :

Le titulaire du présent lot doit la fourniture, la pose et le raccordement d'un dispositif de coupure d'urgence générale électrique, afin de permettre la coupure en une seule manœuvre de tous les conducteurs actifs en charge.

Ce dispositif comportera 2 voyants (vert et rouge) indiquant de manière certaine la position de l'organe de coupure générale. Prestation comprenant câblage, cheminement, raccordement, accessoires de coupures et toutes sujétions de pose et finition soignées.

Le dispositif de coupure d'urgence ventilation sera mis en œuvre à proximité du dispositif de coupure d'urgence générale électrique.

La hauteur de pose sera de 1,3 m du sol, sauf indication contraire sur les plans.

[redacted]

Distributions secondaires

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

2.16 **Distribution secondaire « zone Bureaux et Hall »**

Ce prix rémunère, au forfait :

La distribution secondaire doit être réalisée par des câbles U 1000 R2V, de section appropriée, encastrés sous fourreaux, sous goulottes, en chemins de câbles.
L'entreprise doit prendre toutes les dispositions nécessaires lors du dimensionnement des liaisons en tenant compte des différents types de perturbations.
Aucun conducteur ne doit avoir une section inférieure à 1,5 mm².
Le poste distribution secondaire comprend tous les fourreaux, la quincaillerie ainsi que les diverses boîtes de raccordement nécessaires à la réalisation des installations.
Toutes boites d'encastrement en cloison coupe-feu devront aussi être coupe-feu.
Toutes les connexions doivent se faire dans des enveloppes et au moyen de matériel spécialement destiné à cet usage.
Le matériel utilisé respecte les indices de protection spécifiés, et présenter toutes les garanties de tenue de la qualité de la connexion dans le temps.
Ce matériel est très largement dimensionné.
Les boîtes de dérivations ne devront concerner qu'un seul et unique circuit. Elles sont montées de préférence sur le côté des chemins de câbles et toujours de façon à être le plus aisément accessible.
Pour les locaux à risque d'humidité et l'extérieur, en apparent, il est fait usage de boites comme ci-dessus, mais équipées de presse étoupe plastique. Toutes les boîtes de dérivation seront à repérer par des étiquettes.

[redacted]

2.17 **Distribution secondaire « zone Wimoov »**

Ce prix rémunère, au forfait :

La distribution secondaire doit être réalisée par des câbles U 1000 R2V, de section appropriée, encastrés sous fourreaux, sous goulottes, en chemins de câbles.
L'entreprise doit prendre toutes les dispositions nécessaires lors du dimensionnement des liaisons en tenant compte des différents types de perturbations.
Aucun conducteur ne doit avoir une section inférieure à 1,5 mm².
Le poste distribution secondaire comprend tous les fourreaux, la quincaillerie ainsi que les diverses boîtes de raccordement nécessaires à la réalisation des installations.
Toutes boites d'encastrement en cloison coupe-feu devront aussi être coupe-feu.
Toutes les connexions doivent se faire dans des enveloppes et au moyen de matériel spécialement destiné à cet usage.
Le matériel utilisé respecte les indices de protection spécifiés, et présenter toutes les garanties de tenue de la qualité de la connexion dans le temps.
Ce matériel est très largement dimensionné.
Les boîtes de dérivations ne devront concerner qu'un seul et unique circuit. Elles sont montées de préférence sur le côté des chemins de câbles et toujours de façon à être le plus aisément accessible.
Pour les locaux à risque d'humidité et l'extérieur, en apparent, il est fait usage de boites comme ci-dessus, mais équipées de presse étoupe plastique. Toutes les boîtes de dérivation seront à repérer par des étiquettes.

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

3 *APPAREILLAGE*

Généralités :

Les appareils d'éclairage seront déterminés conformément aux recommandations relatives à l'éclairage intérieur de l'Association Française de l'Éclairage.
Sur les lieux de travail, la norme NF EN 12464-1 définit un triplé d'exigences auquel doit satisfaire une installation d'éclairage pour que la tâche visuelle des personnels s'effectue dans de bonnes conditions.
Trois critères formalisent la norme :
1 - Éclairement moyen à maintenir sur la surface de référence de la zone de travail qui prend en compte les aspects de confort visuel, de bien-être, les exigences de l'ergonomie visuelle, de la sécurité et de l'économie. La normalisation ne manque pas de préciser que l'éclairement moyen à maintenir doit être augmenté d'un facteur d'environ 1,5, cette valeur représentant la plus petite différence dans l'appréciation visuelle subjective de l'éclairement dans les conditions suivantes :
− Le travail est critique, les conditions de la tâche visuelle sont difficiles et les contrastes entre les objets sont plus faibles qu'habituellement,
− La recherche de la productivité est de la plus haute importance. Pour ceux qui établissent des diagnostics d'installation sur des lieux de travail, il est intéressant de noter que, dans les sites occupés de façon continue, l'éclairement moyen à maintenir ne doit pas être inférieur à 200 lux.

2 - La limite de l'éblouissement d'inconfort est évaluée par la méthode de la CIE sous la forme de la valeur du taux d'éblouissement UGR.
3 - Une valeur minimale de l'indice de rendu des couleurs (IRC ou Ra) est requise ; la valeur de 80 est retenue dans les locaux où le travail se fait de manière continue. Les prescriptions seront définies sur quelques applications choisies parmi les zones, tâches ou types d'activités décrits selon la norme NF EN 12464-1. Notamment :
- En tous points des circulations intérieures horizontales : 100Lux mini, UGR<28 uniformité 0.40
- Sanitaires/vestiaires : 200Lux mini, UGR<25 uniformité 0.40
- Locaux techniques/Entretiens : 200Lux mini, UGR<25 uniformité 0.40
- Bureaux : 500Lux mini, UGR<19 uniformité 0.60
- Guichet : 300Lux mini, UGR<22 uniformité 0.60
- Hall : 100Lux mini, UGR<28 uniformité 0.64
- Salle de Réunion: 500Lux mini, UGR<19 uniformité 0.60
- Reprographie: 300Lux mini, UGR<19 uniformité 0.40
- Cheminement piéton extérieur PMR: 5(20)Lux mini, UGR<50 uniformité 0.25

Les appareils d'éclairages seront de type LED, encastrés ou en saillie, selon le cas (présence ou non de faux plafond).
Les luminaires et les appareillages implantés dans les locaux à risques particuliers d'incendie devront posséder un IP 4X minimum.
Tout appareil ayant un poids supérieur à 200 grammes doit être fixé sur une structure fixe. La distribution des circuits d'éclairage sera réalisée à l'aide de câbles U1000 R2V, de sections minimales 1.5 mm².
D'une manière générale, les appareils à faible consommation, à durée de vie élevée, et à haut rendement seront favorisés et généralisés sur l'ensemble du site, suivant la durée d'utilisation et leurs emplacements.
Pour ce type d'établissement, tous les luminaires doivent être sans élément verrier.
L'entreprise devra effectuer l'étude d'éclairement sur l'ensemble du projet.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Éclairage zone bureaux

Luminaires

3.1 **Dalle Led 600x600**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose de **Dalle 600x600 LED de type FAGERHULT**
Ref 22200-402 ou équivalent technique
37W – 3000K
Couleur Métal
lm 4393(x2)
lm/W141
CCT,K 3000
CRI 80
L100



Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

3.2 **Dowlight**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose de **Downlight led de type ARLIGHTou équivalent technique**
Ref DG 1023 MON ou équivalent technique
30W – 3000K ø230mm
Couleur métal Ral 9006

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

3.3 **Réglette étanche**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose de **Réglette étanche Led de type ARLIGHTou équivalent technique**
Ref ELUM (lumo)1200
34W – 4000K
Couleur métal Ral 9006

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

3.4 **Suspension Led circulaires**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

La fourniture et pose de **suspension circulaire Led de type CLAREO ou équivalent technique**
Ref ZAMBELIS D53 réf : ZAM.S157



4000K ø53mm
Aluminium Noir sablé

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

3.5 **Suspension Led lignes continues**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose de **suspension ligne continue Led DALI de type FAGERULT ou équivalent technique**
Réf : 13386-402
Lg : 2505mm
Blanc



Localisation *:* selon plan électrique

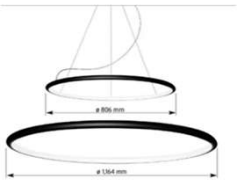
[redacted]

Éclairage zone Hall-sanitaire publics

3.6 **Suspension Led circulaires grand diamètre 1170mm**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose de **suspension circulaire led DALI de marque FAGERHULT ou équivalent technique**
Réf : 56111-533
ø1170mm
Noir



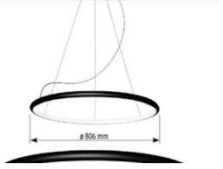
Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

3.7 **Suspension Led circulaires moyen diamètre 810mm**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose de **suspension circulaire led DALI de marque FAGERHULT ou équivalent technique**
Réf : 56111-533
et 810mm
Noir



Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Localisation *:* selon plan électrique



[redacted]

3.8 **Suspension Led lignes continues**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose de **suspension ligne continue Led DALI de type FAGERULT ou équivalent technique**
Réf : 13386-402
Lg : 2505mm
Blanc

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

3.9 **Dowlight**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose de **Downlight led de type ARLIGHTou équivalent technique**
Ref DG 1023 MON ou équivalent technique
30W – 3000K ø230mm
Couleur métal Ral 9006

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

3.10 **Réglette étanches**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose de **Réglette étanche Led de type ARLIGHTou équivalent technique**
Ref ELUM (lumo)1200
34W – 4000K
Couleur métal Ral 9006

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

Éclairage zone Wimoov

3.11 **Dalle Led 600x600**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

La fourniture et pose de **Dalle 600x600 LED de type FAGERHULT**
Ref 22200-402 ou équivalent technique
37W – 3000K
Couleur Métal
lm 4393(x2)
lm/W141
CCT,K 3000
CRI 80
L100



Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

3.12 **Dowlight**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose de **Downlight led de type ARLIGHTou équivalent technique**
Ref DG 1023 MON ou équivalent technique
30W – 3000K ø230mm
Couleur métal Ral 9006

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

3.13 **Réglette étanches**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose de **Réglette étanche Led de type ARLIGHTou équivalent technique**
Ref ELUM (lumo)1200
34W – 4000K
Couleur métal Ral 9006

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

3.14 **Suspension Led circulaires moyen diamètre 650mm**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose de **Réglette étanche Led de type DALI de chez FAGERHULT ou équivalent technique**
Ref 56111-533
45W – 3000K
BLANC-ø650mm



Localisation *:* selon plan électrique

L'UNITE, P.U. h.t. en lettres .Quatre cent vingt euros et soixante-dix-huit centimes **420,78 €**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

3.15 **Suspension Led circulaires**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose de **suspension circulaire Led de type CLAREO ou équivalent technique**
Ref ZAMBELIS D53 réf : ZAM.S157

4000K ø53mm
Aluminium Noir sablé



Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

Éclairage extérieur

3.16 **Dowlight étanche sous face auvent**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose de **Downlight led extérieur étanche pour plafonnement Auvent**
35W – 3000K ø240mm IP65IK08 ELIA ou équivalent technique
Couleur métal Ral 9006

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

3.17 **Mini corniche appliques Led bandeau**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose de **mini corniche applique 900 24 LED(35W-RGBW)Elliptique max 500MA-Noir. Comprenant support pour montage mural. 100Mm**
Parplume limitant l'ébouissement Minicorniche 900mm-Noir y compris connecteur Y pour RGBW+NT Box IP44

de chez PLATEK OU équivalent technique
Couleur métal Ral 9006

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

3.18 **Système de contrôle à distance avec scénario**

Ce prix rémunère, au forfait :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

La fourniture et pose d'un système de contrôle à distance avec scénario la façade comprenant :

Solution montée cablée pour gestion centralisée MASTER ARM4 1200x1200x300 + socle Jusque 4 REGO384 (non inclus).
Enveloppe IK10 - RAL7035 -
Taille 1200*1200*300 mm (à valider).
Socle 200mm Protections électrique et parafoudre. Résistance de chauffe. Ventilateur avec grille IP54. Thermostat. Bornier de raccordement client. EAS4 Etude et Assistance projet 1,00 1 000,00 1 000,00 Etude du projet avec synoptique Assistance téléphonique (rdv technique)

REGO384 RDM 350-900mA (réf Platek 89 56 115) 3,00 1 600,00 4 800,00 Driver 384 LED Reglage drivers Parametrage des sorties de drivers Adressage des drivers Test des sorties de drivers
Alimentation, câbles, contrôleur DMXDR2LITE ou équivalent, routeur Wifi dual band, prestation de programmation+paramétrage

[redacted]

Commande d'éclairage Zone bureaux

L'entreprise doit la fourniture, la pose et le raccordement de commande d'éclairage type, détecteur de présence et interrupteur et toutes sujétions de pose et finition soignée. Aucun appareillage ne devra être mis en œuvre à moins de 40 cm des angles rentrants. Les commandes manuelles seront implantées à une hauteur de 1.10 m au-dessus du sol fini, sauf indication contraire sur les plans. Les commandes d'éclairage situées dans des locaux aveugles et hors locaux seront avec voyant.

Commande d'éclairage manuelle

3.19 **Bouton poussoir**

Ce prix rémunère, à l'unité :

L'entreprise doit la fourniture, la pose et le raccordement de commande d'éclairage de la gamme MOSAIC de marque LEGRAND ou équivalent. Elles seront de type :

− Bouton poussoir Touch Dim lumineux (La fonction Touch DIM permet à l'utilisateur de varier l'intensité lumineuse des luminaires par pression longue sur le bouton poussoir).

[redacted]

3.20 **simple allumage va et vient**

Ce prix rémunère, à l'unité :

L'entreprise doit la fourniture, la pose et le raccordement de commande d'éclairage de la gamme MOSAIC de marque LEGRAND ou équivalent. Elles seront de type :
− Interrupteur simple allumage

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

3.21 **Détecteur de présence**

Ce prix rémunère, à l'unité :

L'entreprise titulaire du lot doit la fourniture, la pose et le raccordement de détecteur de présence avec sonde de luminosité de type PD4-M-DAA4G et PD4-S-DAA4G de la marque LUXOMAT B.E.G ou équivalent.
Caractéristiques :
− Maître ou esclave ;
− Détecteur de présence avec contrôleur d'application DALI intégré pour une commande d'éclairage économe en énergie ;
− Détecteur de présence ultrasensible offrant la possibilité d'adresser automatiquement jusqu'à 64 ballasts électroniques DALI et de les contrôler d'une manière segmentée via 4 groupes ;
− Alimentation électrique DALI intégrée ;
− Processus d'installation et de maintenance rapides via l'appli pour Smartphones/tablettes (Android, iOS)
– Aucun outil pour ordinateur nécessaire

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

3.22 **Horloge**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Horloges crépusculaire programmables pour cycles jour / nuit, + commande de forçage

[redacted]

Commande de volet roulant Zone bureaux

3.23 **Commande de volets roulants individuelles**

Ce prix rémunère, à l'unité :

la fourniture, la pose et le raccordement de commandes de volets roulants 2 modules position multiples de référence 676 03 de la marque LEGRAND ou équivalent.
Le poste comprend les pots étanches ou les boîtiers, les supports, les mécanismes et les enjoliveurs.
La prestation comprend la fourniture, la pose et le raccordement de relais de commande pour chaque moteur de référence 676 22 de la marque LEGRAND ou équivalent.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

3.24 **Commande de volet roulant centralisée**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	La pose et le raccordement de commande volet roulant centralisée de référence 676 21 de la marque LEGRAND ou équivalent. Principe de fonctionnement : Le dispositif est utilisé pour commander le moteur d'un volet roulant, d'un store, etc. Il peut être utilisé avec tous les moteurs comportant un contact commun et de deux contacts séparés pour les mouvements de montée et de descente. Le moteur peut être commandé manuellement à l'aide des deux boutons situés en haut du dispositif ou à l'aide d'un bouton-poussoir distant raccordé aux entrées auxiliaires C et D. Le dispositif comprend un interrupteur horaire intégré capable d'actionner automatiquement les volets roulants. Résistance aux chocs : IK 04 − Pénétration de corps solides/liquides : IP 41 (C15-100) − Polycarbonate − Tenue au fil incandescent (CEI 60695-2-10, -2-11 : 650° C / 30 s) − Tension : 230 V CA 8 novembre 2024 CCTP TCE 24/51 LOT ELECTRICITE CFO/CFAIBLE − Fréquence : 50/60 Hz Relais : 2 x 3 A - 250 V cos ϕ = 0,6 − P = 0,8 W − Stockage : - 10° C à + 60° C − Température ambiante : - 5° C à + 40° − Interrupteur horaire Résolution : 2 minutes Précision : ± 1 s/j Réserve de marche : 10 h **Localisation** *:* selon plan électrique [redacted]	
	Commande d'éclairage Zone HALL-Sanitaires publics	
	L'entreprise doit la fourniture, la pose et le raccordement de commande d'éclairage type, détecteur de présence et interrupteur et toutes sujétions de pose et finition soignée. Aucun appareillage ne devra être mis en œuvre à moins de 40 cm des angles rentrants. Les commandes manuelles seront implantées à une hauteur de 1.10 m au-dessus du sol fini, sauf indication contraire sur les plans. Les commandes d'éclairage situées dans des locaux aveugles et hors locaux seront avec voyant. **Commande d'éclairage manuelle**	
3.25	**Bouton poussoir pour éclairage Hall** Ce prix rémunère, à l'unité : L'entreprise doit la fourniture, la pose et le raccordement de commande d'éclairage de la gamme MOSAIC de marque LEGRAND ou équivalent. Elles seront de type : − Bouton poussoir Touch Dim lumineux (La fonction Touch DIM permet à l'utilisateur de varier l'intensité lumineuse des luminaires par pression longue sur le bouton poussoir). [redacted]	
3.26	**Détecteur de présence 360°** Ce prix rémunère, à l'unité :	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

L'entreprise titulaire du lot doit la fourniture, la pose et le raccordement de détecteur de présence avec sonde de luminosité de type PD4-M-DAA4G et PD4-S-DAA4G de la marque LUXOMAT B.E.G ou équivalent.
Caractéristiques :
– Maître ou esclave ;
– Détecteur de présence avec contrôleur d'application DALI intégré pour une commande d'éclairage économe en énergie ;
– Détecteur de présence ultrasensible offrant la possibilité d'adresser automatiquement jusqu'à 64 ballasts électroniques DALI et de les contrôler d'une manière segmentée via 4 groupes ;
– Alimentation électrique DALI intégrée ;
– Processus d'installation et de maintenance rapides via l'appli pour Smartphones/tablettes (Android, iOS)
– Aucun outil pour ordinateur nécessaire

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

3.27 **Boîtier de commande centralisée**

Ce prix rémunère, à l'unité :

L'entreprise titulaire du lot doit la mise en place d'un boîtier de commandes centrale, composées d'autant de simple allumage lumineux, de la gamme MOSAIC de marque LEGRAND ou équivalent, que de fonction citée ci-dessous :
– Allumage et extinction de la moitié des luminaires du Hall ;
– Allumage et extinction dues appliques LED en façade et sous auvent.
- Eclairage des sanitaires publics
Les simples allumages lumineux ainsi que tous les accessoires permettant une pose soignée et fonctionnelle seront de la gamme MOSAIC de marque LEGRAND ou équivalent. La prestation comprend l'identification de chaque commande de façon pérenne et soignée.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

3.28 **Horloge**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Horloges crépusculaire programmables pour cycles jour / nuit, + commande de forçage

[redacted]

Commande d'éclairage - Zone Wimoov

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

L'entreprise doit la fourniture, la pose et le raccordement de commande d'éclairage type, détecteur de présence et interrupteur et toutes sujétions de pose et finition soignée. Aucun appareillage ne devra être mis en œuvre à moins de 40 cm des angles rentrants. Les commandes manuelles seront implantées à une hauteur de 1.10 m au-dessus du sol fini, sauf indication contraire sur les plans. Les commandes d'éclairage situées dans des locaux aveugles et hors locaux seront avec voyant.

Commande d'éclairage manuelle

3.29 **Bouton poussoir**

Ce prix rémunère, à l'unité :

L'entreprise doit la fourniture, la pose et le raccordement de commande d'éclairage de la gamme MOSAIC de marque LEGRAND ou équivalent. Elles seront de type :

− Bouton poussoir Touch Dim lumineux (La fonction Touch DIM permet à l'utilisateur de varier l'intensité lumineuse des luminaires par pression longue sur le bouton poussoir).

[redacted]

3.30 **simple allumage va et vient**

Ce prix rémunère, à l'unité :

L'entreprise doit la fourniture, la pose et le raccordement de commande d'éclairage de la gamme MOSAIC de marque LEGRAND ou équivalent. Elles seront de type :
− Interrupteur simple allumage

[redacted]

3.31 **Détecteur de présence 360°**

Ce prix rémunère, à l'unité :

L'entreprise titulaire du lot doit la fourniture, la pose et le raccordement de détecteur de présence avec sonde de luminosité de type PD4-M-DAA4G et PD4-S-DAA4G de la marque LUXOMAT B.E.G ou équivalent.
Caractéristiques :
− Maître ou esclave ;
− Détecteur de présence avec contrôleur d'application DALI intégré pour une commande d'éclairage économe en énergie ;
− Détecteur de présence ultrasensible offrant la possibilité d'adresser automatiquement jusqu'à 64 ballasts électroniques DALI et de les contrôler d'une manière segmentée via 4 groupes ;
− Alimentation électrique DALI intégrée ;
− Processus d'installation et de maintenance rapides via l'appli pour Smartphones/tablettes (Android, iOS)
– Aucun outil pour ordinateur nécessaire

Localisation ***:*** selon plan électrique

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

3.32 **Boîtier de commande centralisée**

Ce prix rémunère, à l'unité :

L'entreprise titulaire du lot doit la mise en place d'un boîtier de commandes centrale, composées d'autant de simple allumage lumineux, de la gamme MOSAIC de marque LEGRAND ou équivalent, que de fonction citée ci-dessous :
– Allumage et extinction de la moitié des luminaires du Hall ;
– Allumage et extinction dues appliques LED en façade et sous auvent.
- Eclairage des sanitaires publics
Les simples allumages lumineux ainsi que tous les accessoires permettant une pose soignée et fonctionnelle seront de la gamme MOSAIC de marque LEGRAND ou équivalent. La prestation comprend l'identification de chaque commande de façon pérenne et soignée.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

3.33 **Horloge**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Horloges crépusculaire programmables pour cycles jour / nuit, + commande de forçage

[redacted]

Commande de volet roulant – Zone Wimoov

3.34 **Commande de volets roulants individuelles**

Ce prix rémunère, à l'unité :

la fourniture, la pose et le raccordement de commandes de volets roulants 2 modules position multiples de référence 676 03 de la marque LEGRAND ou équivalent.
Le poste comprend les pots étanches ou les boîtiers, les supports, les mécanismes et les enjoliveurs.
La prestation comprend la fourniture, la pose et le raccordement de relais de commande pour chaque moteur de référence 676 22 de la marque LEGRAND ou équivalent.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

3.35 **Commande de volet roulant centralisée**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

La pose et le raccordement de commande volet roulant centralisée de référence 676 21 de la marque LEGRAND ou équivalent.
Principe de fonctionnement : Le dispositif est utilisé pour commander le moteur d'un volet roulant, d'un store, etc.
Il peut être utilisé avec tous les moteurs comportant un contact commun et de deux contacts séparés pour les mouvements de montée et de descente.
Le moteur peut être commandé manuellement à l'aide des deux boutons situés en haut du dispositif ou à l'aide d'un bouton-poussoir distant raccordé aux entrées auxiliaires C et D.
Le dispositif comprend un interrupteur horaire intégré capable d'actionner automatiquement les volets roulants.

Résistance aux chocs : IK 04 − Pénétration de corps solides/liquides : IP 41 (C15-100) − Polycarbonate − Tenue au fil incandescent (CEI 60695-2-10, -2-11 : 650° C / 30 s) − Tension : 230 V CA 8 novembre 2024 CCTP TCE 24/51 LOT ELECTRICITE CFO/CFAIBLE − Fréquence : 50/60 Hz Relais : 2 x 3 A - 250 V cos ϕ = 0,6 − P = 0,8 W − Stockage : - 10° C à + 60° C − Température ambiante : - 5° C à + 40° − Interrupteur horaire Résolution : 2 minutes Précision : ± 1 s/j Réserve de marche : 10 h

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

Éclairage de sécurité – Zone bureaux

3.36 **Éclairage de sécurité yc câblage et télécommande de mise en repos**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Afin de réaliser un éclairage de sécurité type SATI de chez Schneider gamme OVA technologie led, l'entreprise a en charge la fourniture, la pose et le raccordement des blocs autonomes d'éclairages de sécurité (B.A.E.S) et d'ambiance
Le titulaire du lot devra intégrer l'asservissement des partie non modifiées
Il est prévu un éclairage de sécurité réalisé par :

-L'éclairage d'évacuation.
-L'éclairage d'ambiance dans la salle de réunion devant respecter 5lm/m²
-L'éclairage par bloc autonomes portables d'intervention (B.A.P.I) situé à proximité du TGBT et dans le local chaufferie.

-Ils respecteront la norme NFC 15-100 et seront de degré IP 55 adapté aux locaux ou ils seront implantés.

-Le boîtier de télécommande devra-être implanté dans l'armoire électrique prévue à cet effet.

L'entreprise titulaire du présent lot doit la fourniture, la pose et le raccordement de BAES de type saillie, conformes aux normes NF EN 60-598-2-22 & NF C 71-800/801/805 et porteurs de la marque NF. Les blocs devront être étanches dans les zones techniques. Les câbles d'alimentation et de commande seront de catégorie C2
Les blocs autonomes doivent être alimentés depuis une dérivation électrique prise en aval du dispositif de protection et en amont du dispositif de commande de l'éclairage normal du local. Les blocs ne doivent pas être espacés de plus de 15 mètres et installés à chaque changement de direction et obstacle. Ils seront équipés d'étiquettes de balisage utilisant des pictogrammes conformes à l'article CO42 et à la norme NFX 08 003.
Fixation murale ou "drapeau" si besoin. Ensemble marqués NF.

Les BAES seront raccordés à la télécommande de mise au repos SATI Auto Diag située dans le TGE.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

L'éclairage de sécurité sera alimenté par des câbles d'alimentation et de commande de type C2 5G1,5 mm². L'éclairage de sécurité doit être alimenté au minimum par deux alimentations différentes conformément à l'article EC 11 §7 du règlement de sécurité contre l'incendie.

L'ensemble devra être conforme au exigence du bureau de contrôle

[redacted]

3.37 **Bloc autonome portable (BAPI)**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose d'un bloc autonome portable d'intervention ayant les caractéristiques suivantes : − Allumage automatique de la lampe en cas de coupure secteur ;
− Présence secteur signalée par LED ;
− Livré avec batterie et chargeur intégré ;
− Niveau de charge des batteries signalé par LED ; − Puissance : 5,5 W ; − IP 40.

[redacted]

Éclairage de sécurité – Zone Hall et sanitaires publics

3.38 **Éclairage de sécurité yc câblage et télécommande de mise en repos**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Afin de réaliser un éclairage de sécurité type SATI de chez Schneider gamme OVA technologie led, l'entreprise a en charge la fourniture, la pose et le raccordement des blocs autonomes d'éclairages de sécurité (B.A.E.S) et d'ambiance
Le titulaire du lot devra intégrer l'asservissement des partie non modifiées
Il est prévu un éclairage de sécurité réalisé par :

-L'éclairage d'évacuation.
-L'éclairage d'ambiance dans la salle de réunion devant respecter 5lm/m²
-L'éclairage par bloc autonomes portables d'intervention (B.A.P.I) situé à proximité du TGBT et dans le local chaufferie.

-Ils respecteront la norme NFC 15-100 et seront de degré IP 55 adapté aux locaux ou ils seront implantés.

-Le boîtier de télécommande devra-être implanté dans l'armoire électrique prévue à cet effet.

L'entreprise titulaire du présent lot doit la fourniture, la pose et le raccordement de BAES de type saillie, conformes aux normes NF EN 60-598-2-22 & NF C 71-800/801/805 et porteurs de la marque NF. Les blocs devront être étanches dans les zones techniques. Les câbles d'alimentation et de commande seront de catégorie C2
Les blocs autonomes doivent être alimentés depuis une dérivation électrique prise en aval du dispositif de protection et en amont du dispositif de commande de l'éclairage normal du local. Les blocs ne doivent pas être espacés de plus de 15 mètres et installés à chaque changement de direction et obstacle. Ils seront équipés d'étiquettes de balisage utilisant des pictogrammes conformes à l'article CO42 et à la norme NFX 08 003.
Fixation murale ou "drapeau" si besoin. Ensemble marqués NF.

Les BAES seront raccordés à la télécommande de mise au repos SATI Auto Diag située dans le TGE.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

L'éclairage de sécurité sera alimenté par des câbles d'alimentation et de commande de type C2 5G1,5 mm². L'éclairage de sécurité doit être alimenté au minimum par deux alimentations différentes conformément à l'article EC 11 §7 du règlement de sécurité contre l'incendie.

[redacted]

3.39 **Bloc autonome portable (BAPI)**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose d'un bloc autonome portable d'intervention ayant les caractéristiques suivantes : – Allumage automatique de la lampe en cas de coupure secteur ;
– Présence secteur signalée par LED ;
– Livré avec batterie et chargeur intégré ;
– Niveau de charge des batteries signalé par LED ; – Puissance : 5,5 W ; – IP 40.

[redacted]

Éclairage de sécurité - Zone Wimoov

3.40 **Éclairage de sécurité yc câblage et télécommande de mise en repos**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Afin de réaliser un éclairage de sécurité type SATI de chez Schneider gamme OVA technologie led, l'entreprise a en charge la fourniture, la pose et le raccordement des blocs autonomes d'éclairages de sécurité (B.A.E.S) et d'ambiance
Le titulaire du lot devra intégrer l'asservissement des partie non modifiées
Il est prévu un éclairage de sécurité réalisé par :

-L'éclairage d'évacuation.
-L'éclairage d'ambiance dans la salle de réunion devant respecter 5lm/m²
-L'éclairage par bloc autonomes portables d'intervention (B.A.P.I) situé à proximité du TGBT et dans le local chaufferie.

-Ils respecteront la norme NFC 15-100 et seront de degré IP 55 adapté aux locaux ou ils seront implantés.

-Le boîtier de télécommande devra-être implanté dans l'armoire électrique prévue à cet effet.

L'entreprise titulaire du présent lot doit la fourniture, la pose et le raccordement de BAES de type saillie, conformes aux normes NF EN 60-598-2-22 & NF C 71-800/801/805 et porteurs de la marque NF. Les blocs devront être étanches dans les zones techniques. Les câbles d'alimentation et de commande seront de catégorie C2
Les blocs autonomes doivent être alimentés depuis une dérivation électrique prise en aval du dispositif de protection et en amont du dispositif de commande de l'éclairage normal du local. Les blocs ne doivent pas être espacés de plus de 15 mètres et installés à chaque changement de direction et obstacle. Ils seront équipés d'étiquettes de balisage utilisant des pictogrammes conformes à l'article CO42 et à la norme NFX 08 003.
Fixation murale ou "drapeau" si besoin. Ensemble marqués NF.

Les BAES seront raccordés à la télécommande de mise au repos SATI Auto Diag située dans le TGE.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

L'éclairage de sécurité sera alimenté par des câbles d'alimentation et de commande de type C2 5G1,5 mm². L'éclairage de sécurité doit être alimenté au minimum par deux alimentations différentes conformément à l'article EC 11 §7 du règlement de sécurité contre l'incendie.

L'ensemble devra être conforme au exigence du bureau de contrôle

[redacted]

3.41 **Bloc autonome portable (BAPI)**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose d'un bloc autonome portable d'intervention ayant les caractéristiques suivantes : − Allumage automatique de la lampe en cas de coupure secteur ;
− Présence secteur signalée par LED ;
− Livré avec batterie et chargeur intégré ;
− Niveau de charge des batteries signalé par LED ; − Puissance : 5,5 W ; − IP 40.

[redacted]

Prises de courant – Zone bureaux

PRISE DE COURANT
Le preneur du présent lot aura à sa charge la fourniture et la pose de :
- Prises de courant service 10/16 A mono 230 V + T Mosaïc de chez Legrand ou techniquement équivalent,
- Matériels de marque LEGRAND type Mosaïc. Plexo étanches ou équivalent.

3.42 **Ensemble Bloc 1 poste de travail- 3PC -2RJ45-1 plastron de réserve**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose d'un bloc poste de Travail comprenant :
3PC 16A P+N+T / 2Rj45 / 1 plastron de réserve
Gamme : Unica Pro Marque Schneider couleur blanc ou techniquement équivalent

[redacted]

3.43 **Prise de courant 2P+T16A**

Ce prix rémunère, à l'unité :
la fourniture, la pose et le raccordement de prises de courant 2P+T 16A en saillie, de type Mosaic de marque LEGRAND ou équivalent. Le poste comprend les plots ou les boîtiers, le scellement, les supports, les mécanismes et les enjoliveurs, plaques, boite d'encastrement.
EU – 278111L type ou équivalent

[redacted]

3.44 **Prise de courant 2P+T16A étanche**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	Ce prix rémunère, à l'unité : la fourniture, la pose et le raccordement de prises de courant étanche 2P+T 16A en saillie, de type PLEXO, de marque LEGRAND ou équivalent. Le poste comprend les plots ou les boîtiers, le scellement, les supports, les mécanismes et les enjoliveurs. [redacted]	
	Prises de courant – Zone Hall-sanitaires publics	
3.45	**Prise de courant 2P+T16A** Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture, la pose et le raccordement de prises de courant 2P+T 16A en saillie, de type Mosaic de marque LEGRAND ou équivalent. Le poste comprend les plots ou les boîtiers, le scellement, les supports, les mécanismes et les enjoliveurs, plaques, boite d'encastrement. [redacted]	
3.46	**Prise de courant 2P+T16A étanche extérieur** Ce prix rémunère, à l'unité : la fourniture, la pose et le raccordement de prises de courant étanche 2P+T 16A en saillie, de type PLEXO, de marque LEGRAND ou équivalent. Le poste comprend les plots ou les boîtiers, le scellement, les supports, les mécanismes et les enjoliveurs. [redacted]	
	Prises de courant – Zone Wimoov	
3.47	**Ensemble Bloc 1 poste de travail- 3PC -2RJ45-1 plastron de réserve** Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose d'un bloc poste de Travail comprenant : 3PC 16A P+N+T / 2Rj45 / 1 plastron de réserve [redacted]	
3.48	**Prise de courant 2P+T16A** Ce prix rémunère, à l'unité :	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	la fourniture, la pose et le raccordement de prises de courant 2P+T 16A en saillie, de type Mosaic de marque LEGRAND ou équivalent. Le poste comprend les plots ou les boîtiers, le scellement, les supports, les mécanismes et les enjoliveurs, plaques, boite d'encastrement. EU – 278111L type ou équivalent	
	[redacted]	
	Alimentations diverses	
3.49	**Alimentations CVC** Ce prix rémunère, au Forfait : la fourniture, la pose et le raccordement d'alimentation électrique pour les éléments suivants : - Plaque de cuisson/four - Pac Air/Air - Unités intérieures cassette - Ballons ECS - VMC -Centrales de Traitement d'air - Sèches mains etc -VMC Liste non exhaustive, de manière générale l'ensemble des appareillages et équipements du lot Chauffage Ventliation Climatisation La prestation comprend tous les éléments nécessaires à la bonne réalisation de l'ouvrage tels que fourreaux, câbles, sortie de câble, etc. L'entreprise devra ramener les alimentations diverses des autres lots au plus près des équipements (Boîte de dérivation ou sortie de câble). Le raccordement des équipements des autres lots devra être réaliser par les entreprises titulaires de ses lots	
	[redacted]	
3.50	**Alimentations électriques** Ce prix rémunère, au Forfait : la fourniture, la pose et le raccordement d'alimentation électrique pour les éléments suivants : - Coffret incendie - Coffret Informatique - système anti-intrusion - système de sonorisation - Volets roulants - Portes automatiques - Alimentations BIV, écrans TV etc. Liste non exhaustive, de manière générale l'ensemble des appareillages du Projet	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	La prestation comprend tous les éléments nécessaires à la bonne réalisation de l'ouvrage tels que fourreaux, câbles, sortie de câble, etc. L'entreprise devra ramener les alimentations diverses des autres lots au plus près des équipements (Boîte de dérivation ou sortie de câble). Le raccordement des équipements des autres lots devra être réaliser par les entreprises titulaires de ses lots [redacted]	
4	***INFORMATIQUE ET TELEPHONIE***	
	Informatique et téléphonie Zone Bureaux et Hall	
4.1	**Réseau informatique et téléphonique compris armoire de brassage** Ce prix rémunère, au forfait : L'entrepreneur doit la fourniture, la pose et le raccordement de prises informatiques de type RJ45 cat 6A et le câblage entre les points informatiques jusqu'à la baie informatique située dans un placard technique dans la régie technique Généralités Le présent chapitre a pour but de définir les prestations à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre du câblage informatique et notamment : - Mise en œuvre de prises RJ45 banalisés et de leur câblage, - Passage et raccordement des câbles jusqu'au répartiteur du local Technique, - Le contrôle et la recette des installations. Prises RJ45 / Câblage Il est prévu un système de câblage structuré de type LANmark Catégorie 6A / Classe EA F/FTP, conforme aux normes internationales et leurs équivalences françaises et européennes. Les connecteurs prévus sont au format 45x45 avec volets de protection amovibles. Dans un souci d'uniformité, celles-ci seront intégrés dans des plastrons identique à ceux utilisés pour l'appareillage courant (prises ; inter ; etc.). Les prises RJ45, les cordons de liaisons pour le brassage et le câblage du système informatique sont de catégorie 6Z générique classe EZ (100 ohms) type F/FTP. Nb : La longueur totale des câbles entre la prise RJ45 et le répartiteur doit être inférieure à 93 mètres.	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Baie informatique

Il est prévu la fourniture, l'installation et le raccordement dans la régie technique d'une baie informatique 42U équipées de :
- d'une porte altuglas en façade équipée d'une serrure,
- d'une garniture à brosse passe-câbles,
- d'une plaque de bouchage,
- d'une aération haute et basse.

La baie est composée de la façon suivante :
- bandeaux de 16 ports RJ45 avec une réserve de 30%,
- connectiques RJ45 installées sur bandeau,
- passe fils horizontaux et verticaux,
- 1 bandeau de 5 prises de courant 10/16A +T pour le matériel actif.
- de plastrons de repérage,
- d'accessoires de raccordements et de fixation,
- de cordons de brassage.

La description ci-dessus constitue un équipement minimal à prévoir.

Cordon de brassage

Il est prévu également la fourniture d'un lot de 30 cordons 1M de brassage RJ45/RJ45 de catégorie 6A classe EA générique.

Repérage des connecteurs RJ45

Le repérage est à réaliser sur les équipements et sur les plans d'exécution.

Contrôle / Recette de l'installation

L'entreprise doit respecter les recommandations techniques et de mise en œuvre fixées par le fabricant. Le contrôle du câblage, installé par l'entreprise en fin de réalisation, est obligatoire.
L'entreprise devra valider toutes les liaisons capillaires avec un testeur niveau 3 muni de la version logicielle la plus récente.
Les résumés des mesures devront faire clairement apparaître le repérage du lien, le résultat (positif) et la longueur du lien. Les certificats de calibration des testeurs seront fournis avec les fiches.
Les tests devront répondre aux exigences de la norme ISO/IEC 11801 version 2 de septembre 2002.

Il sera prévu un combiné mural rouge avec numéros pré-enregistré. Ce téléphone urbain permettra la liaison avec les sapeurs-pompiers. Il sera localisé au niveau du bar.
Il sera prévu une ligne analogique spécialisée pour les équipements suivants :
· Une Ligne urbain pour la salle des fêtes.
L'entreprise aura à prendre en charge toutes les démarches auprès de France Télécom en relation avec le Maître d'ouvrage.

Les câbles reliant au répartiteur France Telecom aux prises RJ45 dédiées à la téléphonie doivent être de type haut débit, catégorie 6A / Classe EA type F/FTP.

[redacted]

Informatique et téléphonie Zone Hall

4.2 Réseau informatique et téléphonique compris armoire de brassage

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Ce prix rémunère, au forfait :

L'entrepreneur doit la fourniture, la pose et le raccordement de prises informatiques de type RJ45 cat 6A et le câblage entre les points informatiques jusqu'à la baie informatique située dans un placard technique dans la régie technique

Généralités

Le présent chapitre a pour but de définir les prestations à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre du câblage informatique et notamment :
- Mise en œuvre de prises RJ45 banalisés et de leur câblage,
- Passage et raccordement des câbles jusqu'au répartiteur du local Technique,
- Le contrôle et la recette des installations.

Prises RJ45 / Câblage

Il est prévu un système de câblage structuré de type LANmark Catégorie 6A / Classe EA F/FTP, conforme aux normes internationales et leurs équivalences françaises et européennes.

Les connecteurs prévus sont au format 45x45 avec volets de protection amovibles.

Dans un souci d'uniformité, celles-ci seront intégrés dans des plastrons identique à ceux utilisés pour l'appareillage courant (prises ; inter ; etc.). Les prises RJ45, les cordons de liaisons pour le brassage et le câblage du système informatique sont de catégorie 6Z générique classe EZ (100 ohms) type F/FTP.

Nb : La longueur totale des câbles entre la prise RJ45 et le répartiteur doit être inférieure à 93 mètres.

Baie informatique

Il est prévu la fourniture, l'installation et le raccordement dans la régie technique d'une baie informatique 42U équipées de :
- d'une porte altuglas en façade équipée d'une serrure,
- d'une garniture à brosse passe-câbles,
- d'une plaque de bouchage,
- d'une aération haute et basse.

La baie est composée de la façon suivante :
- bandeaux de 16 ports RJ45 avec une réserve de 30%,
- connectiques RJ45 installées sur bandeau,
- passe fils horizontaux et verticaux,
- 1 bandeau de 5 prises de courant 10/16A +T pour le matériel actif.
- de plastrons de repérage,
- d'accessoires de raccordements et de fixation,
- de cordons de brassage.

La description ci-dessus constitue un équipement minimal à prévoir.

Cordon de brassage

Il est prévu également la fourniture d'un lot de 30 cordons 1M de brassage RJ45/RJ45 de catégorie 6A classe EA générique.

Repérage des connecteurs RJ45

Le repérage est à réaliser sur les équipements et sur les plans d'exécution.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Contrôle / Recette de l'installation

L'entreprise doit respecter les recommandations techniques et de mise en œuvre fixées par le fabricant. Le contrôle du câblage, installé par l'entreprise en fin de réalisation, est obligatoire.
L'entreprise devra valider toutes les liaisons capillaires avec un testeur niveau 3 muni de la version logicielle la plus récente.
Les résumés des mesures devront faire clairement apparaître le repérage du lien, le résultat (positif) et la longueur du lien. Les certificats de calibration des testeurs seront fournis avec les fiches.
Les tests devront répondre aux exigences de la norme ISO/IEC 11801 version 2 de septembre 2002.

Il sera prévu un combiné mural rouge avec numéros pré-enregistré. Ce téléphone urbain permettra la liaison avec les sapeurs-pompiers. Il sera localisé au niveau du bar.
Il sera prévu une ligne analogique spécialisée pour les équipements suivants :
· Une Ligne urbain pour la salle des fêtes.
L'entreprise aura à prendre en charge toutes les démarches auprès de France Télécom en relation avec le Maître d'ouvrage.

Les câbles reliant au répartiteur France Telecom aux prises RJ45 dédiées à la téléphonie doivent être de type haut débit, catégorie 6A / Classe EA type F/FTP.

[redacted]

5 *SYSTEME DE SECURITE INCENDIE*

L'installateur devra :
– Fournir du matériel NF,
– Assurer la mise en service,
– Vérifier le bon fonctionnement de l'installation et procéder aux essais.
Le bâtiment sera équipé d'un équipement d'alarme de type 4 de marque NEUTRONIC ou équivalent. L'équipement d'alarme sera protégé contre le risque de foudre par l'installation de parafoudre sur le câble d'alimentation et sur les câbles de mise à la terre, en amont de l'équipement. La centrale incendie sera mise en œuvre dans le bureau référent.
L'E.C.S. sera dimensionné avec une réserve de 20 %. La centrale d'alarme de type 4 sera alimenté normalement depuis une source principale (230 V / 50 Hz) et secouru par des batteries lui assurant une autonomie de fonctionnement en cas de défaillance de la source principale. La prestation comprend la programmation, le raccordement au transmetteur téléphonique et la mise en service de l'installation. Un équipement d'alarme de type 4 comprend :
– Des déclencheurs manuels (DM),
– Des diffuseurs sonores (DS),
– Des diffuseurs lumineux (DL),
– Une centrale d'alarme de type 4 (EA4).

5.1 Centrale SSI type 4,câblage, centrale, sirène, flash et déclencheurs

Ce prix rémunère, à l'unité :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

L'établissement est site recevant du public de 4ème catégorie.
Mise en place alarme de type IV filaire. Alarme audible en tout point comprenant les sirènes
et déclencheurs manuels au minimum. Communication entre les équipements par liaison filaire. Câblage CR1 2,5mm² pour l'alimentation des sirènes et SYT1 rouge avec écran 1 paire pour les DM.

Les entreprises devront, dans le cadre des règles et contraintes relatives à la sécurité incendie :
- Prévoir et mettre en œuvre des matériaux ou composants strictement conformes aux normes et prescriptions en vigueur,
- Fournir systématiquement avant mise en œuvre, les procès-verbaux de classement au feu requis, établis par les organismes ou services habilités,

Afin de réaliser un éclairage de sécurité type SATI de chez Schneider gamme OVA technologie led, l'entreprise a en charge la fourniture, la pose et le raccordement des blocs autonomes d'éclairages de sécurité (B.A.E.S) et d'ambiance
Il est prévu un éclairage de sécurité réalisé par :
-L'éclairage d'évacuation.
-L'éclairage d'ambiance dans la grande salle devant respecter 5lm/m²
-L'éclairage par bloc autonomes portables d'intervention (B.A.P.I) situé à proximité du TGBT et dans le local chaufferie.
-Ils respecteront la norme NFC 15-100 et seront de degré IP 55 adapté aux locaux ou ils seront implantés.
-Le boîtier de télécommande devra-être implanté dans l'armoire électrique prévue à cet effet.

Fixation murale ou "drapeau" si besoin. Ensemble marqués NF.

[redacted]

5.2 Déclencheurs manuels

Ce prix rémunère, à l'unité :

Les Déclencheurs Manuels seront placés à 1,30 mètre du sol et se présenteront sous la forme d'un boîtier en matière thermoplastique de couleur rouge avec indicateur d'action, de type à membrane déformable.
En se déformant, la membrane libérera un contact électrique dont le changement d'état sera interprété par le tableau de signalisation.
Les déclencheurs manuels de couleur rouge doivent être disposés dans les circulations, à proximité immédiate des sorties. Distance préconisée entre 2 déclencheurs : 25 m.
Ils ne devront pas être dissimulés par le vantail d'une porte lorsqu'elle est en position ouverte et ne pas présenter une saillie supérieure à 0,10 mètre.
Ils seront semi-encastrés. Les déclencheurs seront équipés de capot de protection.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

5.3 Diffuseurs sonores

Ce prix rémunère, à l'unité :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

La fourniture, la pose et le raccordement de diffuseurs sonores et lumineux.
Ils seront mis en place de manière à être audibles en tout point de l'établissement.
Les diffuseurs de son doivent assurer la diffusion acoustique du signal sonore d'alarme générale. Ils seront implantés et répartis en tenant compte du fait que l'alarme générale doit être audible de tous les points du bâtiment en tenant compte du bruit de fond du fonctionnement.
Les diffuseurs sonores seront conformes à la norme NF S 32-001 et aux dispositions de la norme NF S 61-936, alimentés par câble résistant au feu, catégorie CR1 au sens de la norme NFC 32-070.
Ils seront installés à une hauteur minimale de 2,25m.
Les diffuseurs devront être audibles en tout point du bâtiment.
Les câbles d'alimentation des diffuseurs sonores seront indépendants des canalisations électriques autres que celles intéressant le système de sécurité incendie.
Il devra être mis en place des diffuseurs sonores et lumineux de type BAAS SA, certifiés NF SSI Sa 96024 suivant localisation.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

5.4 Diffuseurs lumineux

Ce prix rémunère, à l'unité :

L'entreprise titulaire du présent lot doit la fourniture, la pose et le raccordement de voyants lumineux conformes à la NFS 32.001.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

5.5 Câblage

Ce prix rémunère, au Forfait :

Le câblage devra respecter les données constructives et les normes en vigueur (en particulier la NFC 15-100 et la NFS 61-932).
En sécurité incendie, le diamètre des conducteurs ne sera jamais inférieur à 8/10ème de mm, pour garantir une résistance mécanique convenable.
La catégorie des câbles utilisés sera C2 (au sens de la NFC 32-070) au minimum. Sauf cas spécifiques prévus dans la certification du produit, la perte en ligne entre l'alimentation et l'élément le plus défavorisé, ne pourra être supérieure à 5 % de la tension nominale (NFC 15-100 paragraphe 5.25). Pour tous les équipements raccordés en câble de type CR1, les dispositifs de suspension, de dérivation ou de jonction correspondants et leurs enveloppes devront satisfaire à l'essai du fil incandescent de 5 secondes maximum :
− Lignes de diffuseurs sonores : la section minimale sera de 1.5 mm², la catégorie CR1.
− Déclencheurs manuels : les détecteurs seront raccordés à l'équipement d'alarme par du câble − 8/10ème SYT1.

[redacted]

5.6 Programmation et formation à l'utilisation

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	Ce prix rémunère, au Forfait : La formation à l'utilisation et à l'exploitation du système de sécurité incendie du personnel chargé de la surveillance de l'établissement. Cette formation fera l'objet d'un compte rendu accompagné d'une feuille d'émargement des personnes présentes. Ces informations devront être jointes au registre de sécurité.	
6	***CONTROLE D'ACCES***	
	Zone bureaux-Hall	
6.1	Le titulaire du présent lot doit la fourniture, la pose et le raccordement d'un système d'interphonie/vidéophonie et devra respecter les nouvelles lois handicap. Les équipements seront implantés à plus de 40cm d'un angle rentrant ou d'un obstacle en fauteuil, avec une hauteur comprise entre 0.9m et 1.30m. Le titulaire du présent lot doit la fourniture, la pose et le raccordement d'un système d'interphonie/vidéophonie et devra respecter les nouvelles lois handicap. L'ensemble du système fera partie de la gamme Interphonie IP/SIP de la série XELLIP du constructeur CASTEL ou techniquement équivalent. **Platine de rue avec lecteur de badge/Visiophone** Ce prix rémunère, à l'unité :	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

L'entreprise titulaire du lot doit la fourniture, la pose et le raccordement d'une platine de rue visiophone avec badge de référence XE PAD VIDEO MIC/C de la marque CASTEL ou équivalent. Caractéristiques :
− Etablir une communication audio/vidéo avec des postes de la gamme interphonie sur
− IP Castel, des Softphones, ou tout autre équipement compatible avec la norme SIP : − En point à point ;
− En s'enregistrant sur un serveur SIP avec la possibilité de configurer jusqu'à 2 serveurs de secours et du multi compte SIP ;
− Etablir une communication audio avec les postes d'interphonie de la gamme numérique et analogique Castel (nécessite l'utilisation d'une passerelle supplémentaire M-HYB-IP) ;
− Caméra grand-angle Full HD, protégée par un hublot démontable ;
− 4 boutons d'appel programmables pour configurer des actions au choix ;
− 6 entrées "Tout ou Rien" ;
− 2 contacts secs pour commander une gâche ou tout autre équipement ; 8 novembre 2024 CCTP TCE 34/51 LOT ELECTRICITE CFO/CFAIBLE
− Ecran TFT 2,8 pouces permettant de visualiser et d'appeler des noms dans un annuaire ; − Gestion d'un lecteur de badge intégré permettant :
− Soit un contrôle d'accès localisé au poste ;
− Soit un contrôle d'accès supervisé à travers la solution Castel Accès ;
− Soit un contrôle d'accès supervisé à travers la solution Synchronic ;
− Soit un contrôle d'accès tiers lorsque la sortie bornier de la carte lecteur est accordée à cet effet ; − Conforme à la « loi accessibilité aux personnes avec handicap » : poste équipé de pictogrammes, de LED de couleur, de synthèses vocales, d'une boucle d'induction magnétique ;
− Gestion de profils, sélectionnable par plage horaire ou via des automatismes ;
− Gestion d'automatismes évolués (relations logiques et horaires) sur ses interfaces ;
− Autotests pouvant être exécutés automatiquement ou à la demande ; − Compatibilité ONVIF (Open Network Vidéo Interface Forum) ;
− Intégration du protocole RTSP (Real Time Streaming Protocol) ;
− Intégration du protocole SNMP (Simple Network Management Protocol) ;
− Intégration d'un protocole de notification de chaines ASCII ;
− Lecture de QR Code et de codes-barres permettant des automatismes ;
− Gestion de 2 ports Ethernet 10/100/1000MB avec fonction bridge (permet la connexion d'un autre système IP) ou interfaces indépendantes ;
− PoE (Power Over Ethernet), PoE+ (Power Over Ethernet Plus).
− Support des VLAN ;
− Sécurisation des connexions Ethernet via le protocole 802.1X (RADIUS) ;
− Langues supportées : Français / Anglais / Espagnol / Polonais ;
− Grâce à son serveur Web embarqué, il peut être configuré, suivi et exploité depuis n'importe quel navigateur. La prestation comprend la fourniture et la pose d'une casquette de référence 590.9500 ainsi que l'alimentation 24 VDC de référence 440.4900-1.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

6.2 **Combiné Moniteur vidéo**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

la fourniture, la pose et le raccordement de poste maître audio/vidéo sur IP avec afficheur/écran & boucle magnétique. Moniteur de type XE HANDSET-SCREEN V-P du constructeur CASTEL ou techniquement équivalent. Caractéristiques :
− Etablir une communication Audio/Vidéo sur IP ;
− Enregistrement sur serveur SIP (possibilité de configurer jusqu'à deux serveurs de secours) ;
− Gérer un clavier 12 touches ainsi que des touches préprogrammée (prise de ligne, fin d'appel, annuaire, …)
− Gérer de 1 à 4 boutons de fonctions programmables ;
− Gérer un écran tactile TFT 4.3 pouces ;
− Gérer une entrée « tout ou rien » ;
− Gérer un contact sec pour commander une gâche ou tout autre équipement ;
− En l'absence d'une vision directe des accès par le personnel, le moniteur permet au personnel de l'établissement de visualiser le visiteur conformément à la « loi handicap » ;
− Gérer des profils du poste selon des plages horaires ;
− Gérer des automatismes évolués (relations logique et horaires) sur ses interfaces ;
− Envoi d'un flux vidéo H264 pour de la supervision ou de l'enregistrement ;
− Exécuter des autotests automatiquement ou à la demande ;
− Mise à jour par TFTP (Trivial File Transfer Protocol) ;
− Intégration du protocole SNMP (Simple Network Management Protocol) ;
− Support des VLAN ;

− Ethernet sécurisé via le protocole 802.1X (RADIUS) ; − Sauvegarde sur coupure d'alimentation ; − POE (Power Over Ethernet) ; − Combiné (en option) intégrant une boucle auditive pour malentendant ; − Grâce à son serveur Web embarqué, il peut être configuré, suivi et exploité depuis n'importe quel navigateur. La prestation comprend la fourniture et la pose le support pour pose sur bureau.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

6.3 **Gâche électrique**

Ce prix rémunère, à l'unité :

la fourniture, la pose et le raccordement de gâche électrique de référence 320.1700 de marque CASTEL ou équivalent. Caractéristiques :
− Plage de tension admise : 10-24VDC ;
− Résistance à l'effraction : 3750N ;
− Dimensions : H 66mm x L 16mm x P 25,5mm ;
− Plage de température de service : -15°C à +40°C ;
− Réglage FaFix : 3mm ;
− Profondeur prise demi-tour : 5,5mm.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

6.4 **lecteur de badge**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	la fourniture, la pose et le raccordement de lecteur de badge de référence LP 80 de la marque CASTEL ou équivalent. Pour garantir la pérennité du contrôle d'accès et éviter l'obsolescence du système, les lecteurs de contrôles d'accès s'entendront évolutifs et adaptatifs. Une seule électronique pour toutes les technologies de badges sans modification du lecteur. La modification devra se faire par carte d'activation vers les technologies suivantes : − Mifare Plus® Sécurisé (de base) − Mifare Desfire® − Bluetooth® BLE − Gestion du Double Pooling permettant la lecture de badges n'ayant pas la même technologie Pour éviter toutes duplications frauduleuses des badges, il sera demandé des badges cryptés avec un niveau de cryptage minimum en AES-128bit et basé à minima sur la technologie Mifare Plus® Sécurisé by CASTEL. Les lecteurs devront disposer d'un buzzer et de 3 couleurs de leds (Bleue, Rouge et Verte) paramétrable via le système de contrôle d'accès. Ils devront répondre aux normes suivantes : − Norme EN 301-489-17 V2.1.1 pour la CEM − Norme EN 302-291-2 pour la radio − Norme EN 50364 pour la santé − Norme EN 60950-1 : 2006 pour la sécurité Caractéristiques mécaniques : − Degré de protection IP65 selon EN 60529 − Résistance mécanique IK10 Caractéristiques électriques générales : − Alimentation : 12Vdc − Consommation : 50mA − Température de fonctionnement : -20° à 60°C − Température et hygrométrie de stockage : Hors gel <85%RH **Localisation** ***:*** selon plan électrique [redacted]	
6.5	**Badges** Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture de badges seront : − Gravés d'un numéro unique dans l'insert inox et ineffaçable afin de les identifier sans erreur possible. − Colorés de manière à assurer leur différenciation, la couleur des badges ne pourra en aucun moyen être altérée ou modifiée. − Equipés d'une attache porte-clés incassable, en inox, de manière à assurer sa solidité et sa pérennité. − De technologie MIFARE à lecture de proximité (fonctionnement sans pile). Cette technologie identique à celle utilisée par VIGIK®, permet de limiter les risques de pannes ou dysfonctionnement liés à la cohabitation de plusieurs technologies. − Les badges devront ouvrir la porte sans contact sur les lecteurs de proximité Vigik® mains libres de la marque CASTEL ou équivalent à une distance d'UN METRE maximum, grâce à leur fonction mains libres. Ils devront fonctionner par contact sur les autres lecteurs VIGIK®. Il sera fourni un lot programmé et livré sous sachet nominatif de 15 badges. Prévoir une base de 30 badges [redacted]	
6.6	**bouton de sortie** Ce prix rémunère, à l'unité :	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

la fourniture, la pose et le raccordement de bouton sortie de référence 330.1200 de marque CASTEL ou équivalent. Caractéristiques :
− Bouton de sortie conforme loi handicap en Zamak (IP54 – IK09)
− Informations sonore par buzzer et lumineuse par voyant vert d'ouverture de porte
− Repérage lumineux permanent par led bleue
− Marquage en braille et sérigraphie du mot "porte"
− Montage sur un boîtier standard Ø 60 mm − Embase pour montage saillie en option REF 330.1250 − Dimensions 90 x 90 x 24 mm (96 x 95 x 39 mm avec embase)
− Prévoir alimentation 12/24V

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

6.7 **boîtier bris de glace vert**

Ce prix rémunère, à l'unité :

la fourniture, la pose et le raccordement de boîtier bris de glace vert, vitre déformable et clé de réarmement.
− Indice de protection IP40 en usage intérieur uniquement. CCTP TCE 37/51 8 novembre 2024 LOT ELECTRICITE CFO/CFAIBLE
− Boîtier ABS teinte verte issue de secours.
− Conforme aux exigences des normes EN54-11 et NFS61936 et à l'article du code de sécurité incendie des bâtiments publics CO46 pour l'ordre de déverrouillage immédiat par rupture de tension.
− Doit être installé à proximité immédiate de l'issue à commander, la zone d'appui doit être positionnée à une hauteur maximale de 1,3 m par rapport au sol.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

6.8 **Câblage**

Ce prix rémunère, au Forfait :

La fourniture du câblage Celui-ci sera réalisé par câbles 6/10ème et 9/10ème, de type multipaire torsadé avec écran de protection et câble informatique performance de 10 Gb/s, de type F/FTP, 100 Ohms, 4 paires torsadées.
La mise en œuvre comprend toutes les prestations nécessaires et toutes les sujétions de mises en œuvre pour une parfaite finition.

Les alimentations 230 V devront comporter les protections nécessaires et la mise à la terre.
Elles seront prises sur les services généraux.

[redacted]

6.9 **Programmation – formation à l'utilisation**

Ce prix rémunère, au Forfait :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	L'entreprise titulaire du lot doit la programmation et les essais du système de contrôle d'accès. Après la configuration, l'entreprise doit les essais du système afin de confirmer le fonctionnement prévu. Une formation (2 x 4 heures minimum) sera réalisée afin d'expliquer le fonctionnement de l'installation et d'initier les utilisateurs au système. [redacted]	
	Zone Wimoov	
6.10	**Platine de rue avec lecteur de badge/Visiophone** Ce prix rémunère, à l'unité : L'entreprise titulaire du lot doit la fourniture, la pose et le raccordement d'une platine de rue visiophone avec badge de référence XE PAD VIDEO MIC/C de la marque CASTEL ou équivalent. Caractéristiques : − Etablir une communication audio/vidéo avec des postes de la gamme interphonie sur − IP Castel, des Softphones, ou tout autre équipement compatible avec la norme SIP : − En point à point ; − En s'enregistrant sur un serveur SIP avec la possibilité de configurer jusqu'à 2 serveurs de secours et du multi compte SIP ; − Etablir une communication audio avec les postes d'interphonie de la gamme numérique et analogique Castel (nécessite l'utilisation d'une passerelle supplémentaire M-HYB-IP) ; − Caméra grand-angle Full HD, protégée par un hublot démontable ; − 4 boutons d'appel programmables pour configurer des actions au choix ; − 6 entrées "Tout ou Rien" ; − 2 contacts secs pour commander une gâche ou tout autre équipement ; 8 novembre 2024 CCTP TCE 34/51 LOT ELECTRICITE CFO/CFAIBLE − Ecran TFT 2,8 pouces permettant de visualiser et d'appeler des noms dans un annuaire ; − Gestion d'un lecteur de badge intégré permettant : − Soit un contrôle d'accès localisé au poste ; − Soit un contrôle d'accès supervisé à travers la solution Castel Accès ; − Soit un contrôle d'accès supervisé à travers la solution Synchronic ;	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

− Soit un contrôle d'accès tiers lorsque la sortie bornier de la carte lecteur est accordée à cet effet ;
− Conforme à la « loi accessibilité aux personnes avec handicap » : poste équipé de pictogrammes, de LED de couleur, de synthèses vocales, d'une boucle d'induction magnétique ;
− Gestion de profils, sélectionnable par plage horaire ou via des automatismes ;
− Gestion d'automatismes évolués (relations logiques et horaires) sur ses interfaces ;
− Autotests pouvant être exécutés automatiquement ou à la demande ; − Compatibilité ONVIF (Open Network Vidéo Interface Forum) ;
− Intégration du protocole RTSP (Real Time Streaming Protocol) ;
− Intégration du protocole SNMP (Simple Network Management Protocol) ;
− Intégration d'un protocole de notification de chaines ASCII ;
− Lecture de QR Code et de codes-barres permettant des automatismes ;
− Gestion de 2 ports Ethernet 10/100/1000MB avec fonction bridge (permet la connexion d'un autre système IP) ou interfaces indépendantes ;
− PoE (Power Over Ethernet), PoE+ (Power Over Ethernet Plus).
− Support des VLAN ;
− Sécurisation des connexions Ethernet via le protocole 802.1X (RADIUS) ;
− Langues supportées : Français / Anglais / Espagnol / Polonais ;
− Grâce à son serveur Web embarqué, il peut être configuré, suivi et exploité depuis n'importe quel navigateur. La prestation comprend la fourniture et la pose d'une casquette de référence 590.9500 ainsi que l'alimentation 24 VDC de référence 440.4900-1.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

6.11 **Combiné Moniteur vidéo**

Ce prix rémunère, à l'unité :

la fourniture, la pose et le raccordement de poste maître audio/vidéo sur IP avec afficheur/écran & boucle magnétique. Moniteur de type XE HANDSET-SCREEN V-P du constructeur CASTEL ou techniquement équivalent. Caractéristiques :
− Etablir une communication Audio/Vidéo sur IP ;
− Enregistrement sur serveur SIP (possibilité de configurer jusqu'à deux serveurs de secours) ;
− Gérer un clavier 12 touches ainsi que des touches préprogrammée (prise de ligne, fin d'appel, annuaire, …)
− Gérer de 1 à 4 boutons de fonctions programmables ;
− Gérer un écran tactile TFT 4.3 pouces ;
− Gérer une entrée « tout ou rien » ;
− Gérer un contact sec pour commander une gâche ou tout autre équipement ;
− En l'absence d'une vision directe des accès par le personnel, le moniteur permet au personnel de l'établissement de visualiser le visiteur conformément à la « loi handicap » ;
− Gérer des profils du poste selon des plages horaires ;
− Gérer des automatismes évolués (relations logique et horaires) sur ses interfaces ;
− Envoi d'un flux vidéo H264 pour de la supervision ou de l'enregistrement ;
− Exécuter des autotests automatiquement ou à la demande ;
− Mise à jour par TFTP (Trivial File Transfer Protocol) ;
− Intégration du protocole SNMP (Simple Network Management Protocol) ;
− Support des VLAN ;

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

− Ethernet sécurisé via le protocole 802.1X (RADIUS) ; − Sauvegarde sur coupure d'alimentation ; − POE (Power Over Ethernet) ; − Combiné (en option) intégrant une boucle auditive pour malentendant ; − Grâce à son serveur Web embarqué, il peut être configuré, suivi et exploité depuis n'importe quel navigateur. La prestation comprend la fourniture et la pose le support pour pose sur bureau.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

6.12 **Gâche électrique**

Ce prix rémunère, à l'unité :

la fourniture, la pose et le raccordement de gâche électrique de référence 320.1700 de marque CASTEL ou équivalent. Caractéristiques :
− Plage de tension admise : 10-24VDC ;
− Résistance à l'effraction : 3750N ;
− Dimensions : H 66mm x L 16mm x P 25,5mm ;
− Plage de température de service : -15°C à +40°C ;
− Réglage FaFix : 3mm ;
− Profondeur prise demi-tour : 5,5mm.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

6.13 **lecteur de badge**

Ce prix rémunère, à l'unité :

la fourniture, la pose et le raccordement de lecteur de badge de référence LP 80 de la marque CASTEL ou équivalent. Pour garantir la pérennité du contrôle d'accès et éviter l'obsolescence du système, les lecteurs de contrôles d'accès s'entendront évolutifs et adaptatifs.
Une seule électronique pour toutes les technologies de badges sans modification du lecteur.
La modification devra se faire par carte d'activation vers les technologies suivantes :
− Mifare Plus® Sécurisé (de base) − Mifare Desfire® − Bluetooth® BLE − Gestion du Double Pooling permettant la lecture de badges n'ayant pas la même technologie Pour éviter toutes duplications frauduleuses des badges, il sera demandé des badges cryptés avec un niveau de cryptage minimum en AES-128bit et basé à minima sur la technologie Mifare Plus® Sécurisé by CASTEL. Les lecteurs devront disposer d'un buzzer et de 3 couleurs de leds (Bleue, Rouge et Verte) paramétrable via le système de contrôle d'accès. Ils devront répondre aux normes suivantes : − Norme EN 301-489-17 V2.1.1 pour la CEM − Norme EN 302-291-2 pour la radio − Norme EN 50364 pour la santé − Norme EN 60950-1 : 2006 pour la sécurité
Caractéristiques mécaniques : − Degré de protection IP65 selon EN 60529 − Résistance mécanique IK10 Caractéristiques électriques générales : − Alimentation : 12Vdc − Consommation : 50mA − Température de fonctionnement : -20° à 60°C − Température et hygrométrie de stockage : Hors gel <85%RH

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

6.14	**Badges** Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture de badges seront : − Gravés d'un numéro unique dans l'insert inox et ineffaçable afin de les identifier sans erreur possible. − Colorés de manière à assurer leur différenciation, la couleur des badges ne pourra en aucun moyen être altérée ou modifiée. − Equipés d'une attache porte-clés incassable, en inox, de manière à assurer sa solidité et sa pérennité. − De technologie MIFARE à lecture de proximité (fonctionnement sans pile). Cette technologie identique à celle utilisée par VIGIK®, permet de limiter les risques de pannes ou dysfonctionnement liés à la cohabitation de plusieurs technologies. − Les badges devront ouvrir la porte sans contact sur les lecteurs de proximité Vigik® mains libres de la marque CASTEL ou équivalent à une distance d'UN METRE maximum, grâce à leur fonction mains libres. Ils devront fonctionner par contact sur les autres lecteurs VIGIK®. Il sera fourni un lot programmé et livré sous sachet nominatif de 15 badges. Prévoir une base de 30 badges [redacted]	
6.15	**bouton de sortie** Ce prix rémunère, à l'unité : la fourniture, la pose et le raccordement de bouton sortie de référence 330.1200 de marque CASTEL ou équivalent. Caractéristiques : − Bouton de sortie conforme loi handicap en Zamak (IP54 – IK09) − Informations sonore par buzzer et lumineuse par voyant vert d'ouverture de porte − Repérage lumineux permanent par led bleue − Marquage en braille et sérigraphie du mot "porte" − Montage sur un boîtier standard Ø 60 mm − Embase pour montage saillie en option REF 330.1250 − Dimensions 90 x 90 x 24 mm (96 x 95 x 39 mm avec embase) − Prévoir alimentation 12/24V **Localisation** *:* selon plan électrique [redacted]	
6.16	**boîtier bris de glace vert** Ce prix rémunère, à l'unité :	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	la fourniture, la pose et le raccordement de boîtier bris de glace vert, vitre déformable et clé de réarmement. − Indice de protection IP40 en usage intérieur uniquement. CCTP TCE 37/51 8 novembre 2024 LOT ELECTRICITE CFO/CFAIBLE − Boîtier ABS teinte verte issue de secours. − Conforme aux exigences des normes EN54-11 et NFS61936 et à l'article du code de sécurité incendie des bâtiments publics CO46 pour l'ordre de déverrouillage immédiat par rupture de tension. − Doit être installé à proximité immédiate de l'issue à commander, la zone d'appui doit être positionnée à une hauteur maximale de 1,3 m par rapport au sol. **Localisation** *:* selon plan électrique [redacted]	[redacted]
6.17	**Câblage** Ce prix rémunère, au Forfait : La fourniture du câblage Celui-ci sera réalisé par câbles 6/10ème et 9/10ème, de type multipaire torsadé avec écran de protection et câble informatique performance de 10 Gb/s, de type F/FTP, 100 Ohms, 4 paires torsadées. La mise en œuvre comprend toutes les prestations nécessaires et toutes les sujétions de mises en œuvre pour une parfaite finition. Les alimentations 230 V devront comporter les protections nécessaires et la mise à la terre. Elles seront prises sur les services généraux. [redacted]	
6.17	**Programmation – formation à l'utilisation** Ce prix rémunère, au Forfait : L'entreprise titulaire du lot doit la programmation et les essais du système de contrôle d'accès. Après la configuration, l'entreprise doit les essais du système afin de confirmer le fonctionnement prévu. Une formation (2 x 4 heures minimum) sera réalisée afin d'expliquer le fonctionnement de l'installation et d'initier les utilisateurs au système. [redacted]	
6.18	**Programmation – formation à l'utilisation** Ce prix rémunère, au Forfait :	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	L'entreprise titulaire du lot doit la programmation et les essais du système de contrôle d'accès. Après la configuration, l'entreprise doit les essais du système afin de confirmer le fonctionnement prévu. Une formation (2 x 4 heures minimum) sera réalisée afin d'expliquer le fonctionnement de l'installation et d'initier les utilisateurs au système.	
	[redacted]	
7	***SYSTEME ANTI-INTRUSION***	
	Zone bureaux-Hall	
7.1	**Centrale** Ce prix rémunère, à l'unité : L'entreprise doit la fourniture, la pose et le raccordement d'une centrale d'alarme intrusion de type GALAXY Dimension 48 de marque HONEYWELL ou équivalent comprenant : – Equipée 16 entrées de base extensible à 48 entrées ; – Gestion 8 groupes ; – NF&A2P 3 boucliers. Un seul détecteur sera raccordé par entrée. La centrale sera dimensionnée avec 30 % de réserve. Tous les équipements du système, centrale, boîtiers, détecteurs et câbles, doivent être autoprotégés. La centrale sera alimentée en 230 V et aura une alimentation secourue par batterie 12V 17Ah. Les alarmes seront reportées sur le transmetteur téléphonique. La prestation comprend la fourniture, la pose et le raccordement de module d'extension RIO, interface bus 8 entrées / 4 sorties transistorisées 400mA, NF&A2P 3 boucliers. La prestation comprend le raccordement au transmetteur téléphonique et la mise en service de l'installation. **Localisation** ***:*** selon plan électrique [redacted]	
7.2	**Clavier** Ce prix rémunère, à l'unité : la fourniture, la pose et le raccordement de clavier LCD de type MK8 F de la marque HONEYWELL ou équivalent. Caractéristiques : – Affichage rétroéclairé à 2x16 caractères alphanumérique ; – Autoprotection à l'ouverture et à l'arrachement ; – Connecteur bus RS485 ; – Auto-diagnostic ; – Tension : 10.5 V – 14 VCC ; – Consommation : 80 mA en veille ; – Dimension : 152x93x25 mm ; – Homologations : EN50131, Grade 3, classe environnementale II ; – NF&A2P 3 boucliers. **Localisation** ***:*** selon plan électrique [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

7.3 **Détecteur volumétrique**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture, la pose et le raccordement de détecteurs à double technologie (IRP et Hyper) avec miroir de précision à focale variable, portée 12 m, de la marque HONEYWELL ou équivalent. Caractéristiques :
− Infrarouge Passif (IRP) de haute performance vérifié par un module hyperfréquence de haute qualité ;
− Couverture 12 m – 7 rideaux ;
− Bloc électronique enfichable pour installation simplifiée ;
− Optique scellée contre les insectes & courants d'air ;
− Antennes jumelées opposées pour le contrôle du lobe de détection ;
− Circuits ASIC double technologie ; − IRP avec vérification d'événement 4D de dernière génération ; − Canal Hyperfréquence : analyse Doppler avec vérification de la longueur de déplacement de l'intrus ; − Emission micro-onde très faible ; − Agrée NFA2P Type 2.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

7.4 **avertisseur sonore (int-ext)**

Ce prix rémunère, à l'unité :

la fourniture, la pose et le raccordement de sirènes intérieures, 110 dB (A) à 1 m, autoalimentées agréées NFA2P, de la marque HONEYWELL ou équivalent.
L'entreprise titulaire du lot doit la fourniture, la pose et le raccordement d'une sirène extérieure, avec boîtier en aluminium, avec flash lumineux, agréée NFA2P.
La prestation comprend la fourniture, la pose et le raccordement de batterie 12V 2Ah pour l'alimentation secourue des avertisseurs sonores.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

7.5 **Câblage**

Ce prix rémunère, au Forfait :

Le câblage sera réalisé par câbles d'alarme 6/10ème et 9/10ème, de type multipaires torsadés avec écran de protection. La prestation de l'entreprise comprend tous les boîtiers de raccordement autoprotégés nécessaires à la réalisation de l'installation.

[redacted]

7.6 **Programmation – formation à l'utilisation**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Ce prix rémunère, au Forfait :

La programmation de la centrale sera réalisée en fonction des besoins du Maître d'Ouvrage. La programmation des entrées et des sorties devra être remise au Maître d'Œuvre, afin qu'il donne son aval.
Des essais de fonctionnement seront réalisés et tous les détecteurs seront testés, il sera remis au Maître d'Œuvre le listing des alarmes réalisées.
Une formation sera réalisée afin d'expliquer le fonctionnement de l'installation et d'initier les utilisateurs au système.

[redacted]

Zone Wimoov

7.7 **Centrale**

Ce prix rémunère, à l'unité :

L'entreprise doit la fourniture, la pose et le raccordement d'une centrale d'alarme intrusion de type GALAXY Dimension 48 de marque HONEYWELL ou équivalent comprenant :
− Equipée 16 entrées de base extensible à 48 entrées ;
− Gestion 8 groupes ;
− NF&A2P 3 boucliers.
Un seul détecteur sera raccordé par entrée. La centrale sera dimensionnée avec 30 % de réserve. Tous les équipements du système, centrale, boîtiers, détecteurs et câbles, doivent être autoprotégés. La centrale sera alimentée en 230 V et aura une alimentation secourue par batterie 12V 17Ah. Les alarmes seront reportées sur le transmetteur téléphonique. La prestation comprend la fourniture, la pose et le raccordement de module d'extension RIO, interface bus 8 entrées / 4 sorties transistorisées 400mA, NF&A2P 3 boucliers.
La prestation comprend le raccordement au transmetteur téléphonique et la mise en service de l'installation.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

7.8 **Clavier**

Ce prix rémunère, à l'unité :

la fourniture, la pose et le raccordement de clavier LCD de type MK8 F de la marque HONEYWELL ou équivalent. Caractéristiques :
− Affichage rétroéclairé à 2x16 caractères alphanumérique ;
− Autoprotection à l'ouverture et à l'arrachement ;
− Connecteur bus RS485 ;
− Auto-diagnostic ;
− Tension : 10.5 V – 14 VCC ; − Consommation : 80 mA en veille ; − Dimension : 152x93x25 mm ; − Homologations : EN50131, Grade 3, classe environnementale II ; − NF&A2P 3 boucliers.

Localisation *:* selon plan électrique

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

[redacted]

7.9 **Détecteur volumétrique**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture, la pose et le raccordement de détecteurs à double technologie (IRP et Hyper) avec miroir de précision à focale variable, portée 12 m, de la marque HONEYWELL ou équivalent. Caractéristiques :
− Infrarouge Passif (IRP) de haute performance vérifié par un module hyperfréquence de haute qualité ;
− Couverture 12 m – 7 rideaux ;
− Bloc électronique enfichable pour installation simplifiée ;
− Optique scellée contre les insectes & courants d'air ;
− Antennes jumelées opposées pour le contrôle du lobe de détection ;
− Circuits ASIC double technologie ; − IRP avec vérification d'événement 4D de dernière génération ; − Canal Hyperfréquence : analyse Doppler avec vérification de la longueur de déplacement de l'intrus ; − Emission micro-onde très faible ; − Agrée NFA2P Type 2.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

7.10 **avertisseur sonore (int-ext)**

Ce prix rémunère, à l'unité :

la fourniture, la pose et le raccordement de sirènes intérieures, 110 dB (A) à 1 m, autoalimentées agréées NFA2P, de la marque HONEYWELL ou équivalent.
L'entreprise titulaire du lot doit la fourniture, la pose et le raccordement d'une sirène extérieure, avec boîtier en aluminium, avec flash lumineux, agréée NFA2P.
La prestation comprend la fourniture, la pose et le raccordement de batterie 12V 2Ah pour l'alimentation secourue des avertisseurs sonores.

Localisation *:* selon plan électrique

[redacted]

7.11 **Câblage**

Ce prix rémunère, au Forfait :

Le câblage sera réalisé par câbles d'alarme 6/10ème et 9/10ème, de type multipaires torsadés avec écran de protection. La prestation de l'entreprise comprend tous les boîtiers de raccordement autoprotégés nécessaires à la réalisation de l'installation.

[redacted]

7.12 **Programmation – formation à l'utilisation**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	Ce prix rémunère, au Forfait : La programmation de la centrale sera réalisée en fonction des besoins du Maître d'Ouvrage. La programmation des entrées et des sorties devra être remise au Maître d'Œuvre, afin qu'il donne son aval. Des essais de fonctionnement seront réalisés et tous les détecteurs seront testés, il sera remis au Maître d'Œuvre le listing des alarmes réalisées. Une formation sera réalisée afin d'expliquer le fonctionnement de l'installation et d'initier les utilisateurs au système. [redacted]	
8	***HDMI***	
	Zone bureaux-Hall-Wimoov	
8.1	**Prise HDMI pré-connectisée + câblage** Ce prix rémunère, à l'unité : la fourniture, la pose et le raccordement de prise HDMI norme 2.0 de la gamme MOSAIC de marque LEGRAND ou équivalent. La hauteur de pose sera de 0,4 m du sol, sauf indication contraire sur les plans. - 1 prise dans les salle de réunion Bureaux - 1 salle de pause - 1 Accueil - 1 Bur de direction - 1 Accueil Wimoov - 1 salle de réunion Wimoov - 4 Hall Il est prévu les liaisons suivantes entre les prises HDMI. – Prise HDMI murale – Prise HDMI au plafond. Le câblage sera réalisé par câbles HDMI 2.0. La prestation comprend le fourreau et tous les accessoires nécessaires pour une pose propre et soignée. [redacted]	
9	***SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE***	
9.1	**Caméra dôme IP intérieure** Ce prix rémunère, à l'unité :	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	La fourniture, la pose et l'installation de caméra de type « NDV-8502-R » dôme de la marque Bosch ou équivalent. Les caméras seront de type ONVIF PTRZ et auront les caractéristiques suivantes : − Total de pixels du capteur : 2MP ; 8 novembre 2024 CCTP TCE 40/51 LOT ELECTRICITE CFO/CFAIBLE − Type de capteur : 1/1.8'' CMOS ; − Contrôle zoom : Motorisé ; − Contrôle de l'iris : P-iris ; − WDR : 108 dB ; − Optique : 4,4-10mm ; − Compression vidéo : H.265, H.264, M-JPEG ; − 25 et 30 ips @ 2MP HDR ; − Cadences d'images : 1-60 ips ; − Jour nuit ; − IK10 ; − Montage : En surface ; − Pas d'émission d'IR (conservation des œuvres sensibles) ; − Technologie Starlight (vision dans un environnement très sombre). La prestation comprend la fourniture et la pose de tous les accessoires nécessaires à la bonne mise en œuvre de la caméra. **Localisation** *:* selon plan électrique [redacted]	[redacted]
9.2	**Caméra dôme IP extérieure** Ce prix rémunère, à l'unité : la fourniture, la pose et l'installation de caméra de type « NDE-5503-AL » dôme de la marque Bosch ou équivalent. Les caméras seront de type ONVIF PTRZ et auront les caractéristiques suivantes : − Total de pixels du capteur : 5MP ; − Type de capteur : 1/2.9'' CMOS ; − Contrôle zoom : Motorisé ; − WDR : 107 dB ; − Optique : 4-10mm ; − Compression vidéo : H.265, H.264, M-JPEG ; − Cadences d'images : 1-30 ips ; − Jour nuit ; − IK10 ; − Montage : En surface. La prestation comprend la fourniture et la pose de tous les accessoires nécessaires à la bonne mise en œuvre de la caméra. **Localisation** *:* selon plan électrique [redacted]	
9.3	**Enregistreur 16 canaux** Ce prix rémunère, à l'unité :	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

La fourniture, la pose et le raccordement d'un enregistreur de référence DDN-2516-200N00 de la marque BOSCH ou équivalent. Caractéristiques : − 16 canaux IP avec une bande passante entrante de 256 Mbit/s ;
− Prise en charge d'une caméra IP de 8 MP (UHD) pour l'affichage et la lecture ;
− Affichage en temps réel pour 8 canaux @1080 p ou 2 canaux @4 k ;
− Conception compacte, robuste et élégante ;
− Bande passante d'enregistrement maximum par canal : 24 Mbps/s ;
− Bande passante de transmission maximum : 128 Mbps/s ;
− Connectivité DD : SATA ;
− Activations d'alarmes : Perte de vidéo ; Alarme système ;
− Événements déclenchées par alarme : Enregistrement ; Mon A et B activés ; Message à l'écran ; Sonnerie ; Alarme sortie ; Mouvement PTZ ; E-mail ;
− Intervalle post-enregistrement : 10 – 300 s ;
− Intervalle préenregistrement : 1 – 30 s ;
− Nombre de sorties relais : 2 ;
− Type Ethernet : 10/100/1000BASE-T ;
− Vitesse maximale interne par DD : 6 Gbit/s
− Dimensions (l x P x H) : 375 x 323 x 53 mm. La prestation comprend la fourniture et le raccordement d'un disque dur 6 To pour sauvegarder les images durant 30 jours.

[redacted]

9.4 Câblage

Ce prix rémunère, au Forfait :

L'entreprise titulaire du présent lot doit la fourniture, la pose et le raccordement de câbles permettant le respect de la catégorie 6a, performance de 10 Gb/s, de type F/FTP, 100 Ohms, 4 paires pour les caméras POE sans besoin d'alimentation électrique. L'entreprise titulaire du lot doit également le câblage courant fort de l'ensemble des systèmes de vidéosurveillance. La prestation de l'entreprise comprend tous les boîtiers de raccordement autoprotégés nécessaires à la réalisation de l'installation.

[redacted]

9.5 Ecran

Ce prix rémunère, à l'unité :

L'entreprise doit la fourniture, la pose et le raccordement d'une écran LCD de 27 pouces de marque Dell ou équivalent. Cette prestation comprend la fourniture et la pose du support ainsi que la fourniture d'une souris et d'un clavier filaire.

[redacted]

9.6 Supervision

Ce prix rémunère, au forfait :

L'entreprise titulaire du lot doit la fourniture d'une supervision de type Omnicast de marque GENETEC ou équivalent. Ce système permettra d'afficher les images préprogrammées sur l'alarme intrusion.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

[redacted]

9.7 **Essais, programmation à l'utilisation**

Ce prix rémunère, au Forfait :

La programmation sera réalisée en fonction des besoins du Maître d'Ouvrage. Des essais de fonctionnement seront réalisés en présence du Maître d'œuvre et de la Maîtrise d'Ouvrage. Une formation sera réalisée (4h) afin d'expliquer le fonctionnement de l'installation et d'initier les utilisateurs au système.

[redacted]

10 ***SYSTEME DE SONORISATION***

Zone bureaux-Hall-Wimoov

Le titulaire du présent lot doit la fourniture, la pose et le raccordement d'un système de sonorisation.
Le fonctionnement de ce système permettrait la diffusion dans le Hall, depuis le guichet d'accueil. L'ensemble des équipements actifs seront à positionner dans le coffret sonorisation.

10.1 **Ensemble émetteur main et récepteur sans fil numérique**

Ce prix rémunère, à l'unité :

la fourniture, la pose et le raccordement d'un ensemble émetteur main et récepteur sans fil numérique de référence MICRO-HF EW-D MAIN de marque MAJORCOM ou équivalent. Caractéristiques : − Récepteur fixe − Émetteur main − Module microphone − Pince microphone − 2 antennes à tige − Alimentation électrique avec adaptateurs nationaux − Kit de montage sur rack − 4 pieds en caoutchouc La prestation comprend la fourniture d'un kit de recharge pour émetteur.

[redacted]

10.2 **Amplificateur**

Ce prix rémunère, à l'unité :

L'entreprise titulaire du présent lot doit la fourniture, la pose et le raccordement d'un amplificateur de référence DPA-300Q de marque MAJORCOM ou équivalent.
Une entrée en réserve sur l'amplificateur sera prévue pour le raccordement d'une source externe. Elle sera calibrée avec 30% de réserve minimum et disposera de toutes protections électroniques prévenant les surcharges.
L'amplificateur sera de type rackable 230V. Caractéristiques : − 230V ; − Puissance RMS : 300W ; − Entrée pour contact coupure sono ; − Taux de distorsion < 1% ; − Montable en rack ; − Haute fiabilité ; − Protection thermique.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

[redacted]

10.3 **Lecteur multi-sources**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture, la pose et le raccordement un lecteur multi-source de référence CD 5000-B de marque MAJORCOM ou équivalent.
Le lecteur sera installé dans le coffret sonorisation.
Caractéristiques : − Alimentation : 230 V – 50/60 Hz. − Lecteur CD compatible MP3, Tuner − Récepteur Bluetooth − Rackable − Télécommande IR − Sorties : Deux sorties indépendantes 0 dB RCA, − Antenne radio à déporter à l'extérieur.

[redacted]

10.4 **Hauts parleurs**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture, la pose et le raccordement de haut-parleurs de référence BB 501W de marque MARJORCOM ou équivalent.
Caractéristiques :
− Puissance nominale : 30W
− Grille frontale en aluminium
− Puissance Ligne 100 V
− Bande passante (Hz) : 63 à 20 000.
− Résistant à l'humidité.
L'installateur apportera au soin particulier : à la fixation, a la bonne orientation des haut-parleurs, de même qu'aux connections.
Un repérage sera prévu pour tous les câbles et les liaisons audio.

Localisation *:* Hall d'accueil

[redacted]

10.5 **boucle magnétique**

Ce prix rémunère, au forfait :

Le câblage sera réalisé par ruban en cuivre plat isolé pour boucle magnétique.
Le raccordement des segments de cuivre s'effectue par une soudure à l'étain des extrémités dénudées.
Le raccordement de la boucle vers l'amplificateur de boucle magnétique est réalisé avec un câble H07V-K torsadé dont la section dépendra de la résistance ohmique de la boucle.
La boucle magnétique sera installée en périphérique du guichet d'accueil

Localisation *:* Hall d'accueil -guichet

[redacted]

10.6 **Centrale boucle magnétique**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Ce prix rémunère, au forfait :

La fourniture, la pose et le raccordement de centrale de boucle magnétique de type 6280010 de la marque HANDINORME ou équivalent.
Caractéristiques :
− Alimentation : 230 V AC, 45 - 60 Hz, 150 Watt ;
− Protection passive : Fusible 1,5 A ;
− Surface couverte : 1000 m2 d'après la norme IEC 60118-4 ;
− Courant max. : 12 A RMS, 34 A crête à crête, 1 - 5 ms, 1 kHz
- Tension max. : 45 V crête à crête ;
− AGC de sortie : positionne tension et courant pour des signaux constants, par exemple oscillations et sinusoïdes ;
− après 0,6 – 1 seconde sur 10 dB.
Les impulsions courtes et signaux normaux ne sont pas limités ;
− Bande passante : 100 – 5000 Hz (± 3 dB) ;
− Distorsion : < 1 % ; − Borniers à vis à l'arrière de l'appareil ;
− Sorties : Slave : sortie ligne prise jack 6,3 mm ; − Entrées : IN 1 : prise XLR femelle, sensibilité entrée microphone 2,5 mV 10 V RMS
- IN 2 : prise XLR femelle, configurable en entrée microphone ou ligne ;
− Entrée prioritaire 100 V pour le raccordement à un système de sonorisation type public adress ; − Dynamique : > 36 dB ;
− Réglage du courant de boucle : potentiomètre ;
− Niveau d'entrée audio : IN 1 et IN 2 sont réglables séparément ;
− 1 sortie casque ;
− Dimensions (H x L x P) :90 x 430 x 270 mm, Rack 19 pouces (2 U) ;
− points de fixation sur la façade pour le montage dans un rack 19 pouces − Poids : 9,3 kg. Localisation : Coffret sonorisation.

Localisation *:* Hall d'accueil -guichet

[redacted]

10.7 **coffret sonorisation**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et la pose d'un coffret sonorisation de marque Legrand ou techniquement équivalent.
Caractéristiques :
− Coffret 19 pouces ;
− Profondeur de 400mm ;
− Porte vitrée fermant à clé
− Reserve 2U minimum
− Hauteur de 500mm, 9U ; − Serrure à clef 2433A ; − Ventilateur en partie haute ; − 1 tablette fixe ; − 1 PDU 6 prises 2P+T.
- Câblage
- Essais programmation et formation à l'utilisation

Localisation *:* Local électrique

[redacted]

10.8 **Câblage**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Ce prix rémunère, au forfait :

Le câblage devra respecter les données constructives et les normes en vigueur (en particulier la NFC 15-100 et la NFS 61-932).
En sécurité incendie, le diamètre des conducteurs ne sera jamais inférieur à 8/10ème de mm, pour garantir une résistance mécanique convenable.
La catégorie des câbles utilisés sera C2 (au sens de la NFC 32-070) au minimum. Sauf cas spécifiques prévus dans la certification du produit, la perte en ligne entre l'alimentation et l'élément le plus défavorisé, ne pourra être supérieure à 5 % de la tension nominale (NFC 15-100 paragraphe 5.25). Pour tous les équipements raccordés en câble de type CR1, les dispositifs de suspension, de dérivation ou de jonction correspondants et leurs enveloppes devront satisfaire à l'essai du fil incandescent de 5 secondes maximum :
– Lignes de diffuseurs sonores : la section minimale sera de 1.5 mm², la catégorie CR1.
– Déclencheurs manuels : les détecteurs seront raccordés à l'équipement d'alarme par du câble – 8/10ème SYT1.

[redacted]

10.9 **Essais, programmation et formation à l'utilisation**

Ce prix rémunère, au forfait :

La formation à l'utilisation et à l'exploitation du système de sécurité incendie du personnel chargé de la surveillance de l'établissement.
Cette formation fera l'objet d'un compte rendu accompagné d'une feuille d'émargement des personnes présentes. Ces informations devront être jointes au registre de sécurité.

[redacted]

11 *MATERIEL D'INFORMATIONS*

Enseigne

11.1 **F&p d'une enseigne lumineuse à LED, intitulé « Pôle d'Echange Multimodal » , lettrage prédécoupé lumineux, boîtier Alu Fixation sur mur rideau, y compris raccordement**

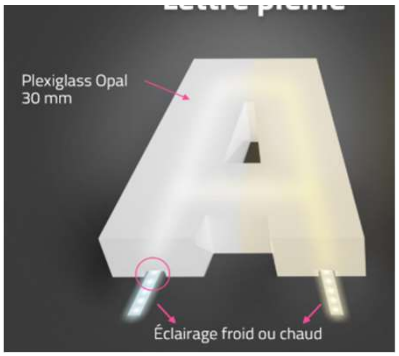
Ce prix rémunère, au Forfait :

Une enseigne lumineuse intitulée : « Pôle d'échange Multimodal » ou autre selon MOA en lettrage prédécoupé.

- lettres pleines en relief en plexiglas
- Boîtier aluminium
- Fixation sur mur rideau
- y/c câblage et raccordement 220V
- Enseigne lumineuse de couleur blanche
- Largeur d'enseigne 80mm

Lettre pleine

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19



Localisation *:* Façade Sud -Entrée

[redacted]

ECRAN TFT - LCD d'information Hall (posé sur Mur)

11.2 **F& P d'un panneau d'information (Borne d'info voyageurs) 47 pouces**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose d'écran d'informations publiques voyageur relatives au transport
- fixation murale en suspension
- Protection de la dalle TFT contre les chocs, gravure te actes de vandalisme
- Capteur de mouvement intégré déclenchant l'affichage des informations, permettant ainsi de réduire la consommation électrique et augmenter la durée de vie des composants
- Ecran TFT-LCD 47 pouces
- Alimentation 230 Volts ErDF permanents



Localisation *:* Hall d'accueil

[redacted]

Panneau d'information Quai et affichage

11.3 **F& P d'un panneau d'information BIV à fixer sur mât (extérieur)**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose d'une borne d'information voyageur
- 4 lignes
- Led
- 2 faces
- Fixation sur mat



Localisation ***: Q*** uai

[redacted]

11.4 **Panneau d'affichage pour plan d'accès y compris fixation (extérieur)**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose d'un ensemble Poteaux + vitrines grands formats
- fixation par scellement au sol sur platine
- aluminium laqué Noir et/ou selon choix MOA
- Ht 2,50m Ø 0,62mm
- Hauteur de vitrine réglable



Localisation ***: Q*** uai

[redacted]

11.5 **Panneau d'affichage pour plan d'accès y compris fixation murale (intérieur)**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose d'un cadre d'affichage étanche
- Profilé en aluminium anodisé
- Format A1
- coins angles droits 90°
- Protecteur plexi transparents antireflets
- Profilés largeur 35mm
- épaisseur 17mm
- Fixation Murale

Localisation ***:*** Hall d'accueil

[redacted]

[redacted]

12 ***MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE***

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

12.1 **Alarme incendie, câblage, centrale, sirène, flash et déclencheurs, détecteurs**

Ce prix rémunère, au forfait :

L'établissement est site recevant du public de 4ème catégorie.
Mise en place alarme de type IV filaire. Alarme audible en tout point comprenant les sirènes
et déclencheurs manuels au minimum. Communication entre les équipements par liaison filaire. Câblage CR1 2,5mm² pour l'alimentation des sirènes et SYT1 rouge avec écran 1 paire pour les DM.

Les entreprises devront, dans le cadre des règles et contraintes relatives à la sécurité incendie :
- Prévoir et mettre en œuvre des matériaux ou composants strictement conformes aux normes et prescriptions en vigueur,
- Fournir systématiquement avant mise en œuvre, les procès-verbaux de classement au feu requis, établis par les organismes ou services habilités,

Afin de réaliser un éclairage de sécurité type SATI de chez Schneider gamme OVA technologie led, l'entreprise a en charge la fourniture, la pose et le raccordement des blocs autonomes d'éclairages de sécurité (B.A.E.S) et d'ambiance
Il est prévu un éclairage de sécurité réalisé par :
-L'éclairage d'évacuation.
-L'éclairage d'ambiance dans la grande salle devant respecter 5lm/m²
-L'éclairage par bloc autonomes portables d'intervention (B.A.P.I) situé à proximité du TGBT et dans le local chaufferie.
-Ils respecteront la norme NFC 15-100 et seront de degré IP 55 adapté aux locaux ou ils seront implantés.
-Le boîtier de télécommande devra-être implanté dans l'armoire électrique prévue à cet effet.

Fixation murale ou "drapeau" si besoin. Ensemble marqués NF.

[redacted]

12.2 **Extincteur à C02**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et la pose d'extincteur et la fourniture de housses pour les extincteurs.
Les extincteurs sont de types portatifs à eau pulvérisée de 6 litres minimum, judicieusement répartis, avec un minimum d'un appareil pour 200m², de telle sorte que la distance pour atteindre un extincteur ne dépasse pas 15 mètres et appropriés aux risques particuliers.
Les locaux présentant des risques d'incendie particuliers, notamment des risques électriques, seront dotés d'extincteurs dont le nombre et le type seront appropriés aux risques.

[redacted]

12.3 **Signalétique incendie**

Ce prix rémunère, au forfait :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	Le titulaire doit mettre en place l'ensemble de la signalétique réglementaire. Les documents doivent être conformes à la norme NF X08-070. Les consignes et instructions de sécurité doivent être situées de manières visibles, lisibles et accessibles à l'observateur dans l'environnement d'utilisation. Elles seront mises en œuvre : – Aux principales jonctions et intersections ; – A chaque accès extérieur. Les plans d'évacuation doivent comprendre : – Les dégagements du niveau concerné et les cloisonnements fixes les délimitant ; – Les itinéraires d'évacuation ; – Les sorties ; – Les espaces d'attente sécurisés ; – Les points de rassemblement ; – Les moyens de déclenchement d'alarme et les portes de recoupement ; – L'emplacement des moyens de premiers secours ; – L'emplacement de l'observateur. Ils doivent être situés de manières visibles, lisibles et accessibles à l'observateur dans l'environnement d'utilisation. Ils seront mis en œuvre au même endroit que les consignes et instructions de sécurité. Les plans d'intervention doivent comprendre : – Les cloisonnements principaux et dégagements avec indication des différents ouvertures (baies accessibles, fenêtres, portes…) ; – L'emplacement des locaux techniques et des zones ou locaux à risques particuliers ; – L'emplacement des dispositifs et commandes de sécurités ; – L'emplacement des organes de coupure, des fluides et des sources d'énergies ; – L'emplacement des moyens d'extinction fixes et d'alarme ; – L'emplacement des zones de mise en sécurité avec leurs portes de recoupement et la mise en valeur du mur de recoupement de façade à façade ; – Le cheminement des canalisations et conduits dangereux dont le risque pour les intervenants ne peut être supprimé par la mise en œuvre des organes de coupures précités (câbles d'installations	
	[redacted]	
13	***PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES***	
13.1	**F&P de panneaux photovoltaïques et raccordement autoconsommation 50 panneaux totalisant 25KWC** Ce prix rémunère, au forfait : **DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX**	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Les installations à réaliser dans le cadre du projet comprendront :
Le plan particulier de sécurité et de protection de la santé,
La participation au C.I.S.S.C.T.,
Les notes de calculs, dossier technique, schémas et plans,
La constitution des dossiers administratifs (déclaration préalable, convention d'auto consommation auprès d'Enedis.),
La constitution du dossier des interventions ultérieures,
Les démarches auprès des concessionnaires,
La formation du personnel d'exploitation,
Les notices et consignes d'exploitation,
Les essais AQC,
L'évacuation journalière des gravats à la décharge publique,
La distribution principale,
Le Tableau divisionnaires ondulés,
Les cheminements en toiture pour protection de l'étanchéité,
Les canalisations,
Les onduleurs,
Les panneaux solaires photovoltaïques
Le système comptages,
La structure porteuse des panneaux y compris son lestage,
La fourniture et pose de la structure photovoltaïque,
Les accessoires d'habillage et d'étanchéité,
La fourniture du plan d'implantation les supports de fixation,
Le manuel d'entretien.

NORMES ET REGLEMENTS

Les installations faisant l'objet du present C.C.T.P. seront realisees selon les lois, decrets et arretes complétés et modifiés, en vigueur le jour de la signature du marché et en particulier
Aux règlements du Code du Travail, d'Hygiène et de Sécurité suivant recueil du Journal
Officiel,
Loi 93.1418 du 31 décembre 1993 relative aux chantiers temporaires et mobiles,
Au décret 94.1159 du 26 décembre 1994 relatif à l'intégration de la sécurité et à l'organisation de la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé lors des opérations de bâtiment et de génie civil,
Au décret 88-1056 du 14 novembre 1988 relatif à la protection des travailleurs dans les établissements mettant en œuvre des courants électriques,
Au Décret n° 2010-1016 du 30 août 2010 relatif aux obligations de l'employeur pour l'utilisation des installations électriques des lieux de travail
Au Décret n° 2010-1017 du 30 août 2010 relatif aux obligations des maîtres d'ouvrage entreprenant la construction ou l'aménagement de bâtiments destinés à recevoir des travailleurs en matière de conception et de réalisation des installations électriques
Circulaire DH/S12 n° 4 du 27 janvier 1994,
Arrêté du 14/12/2011 d (ancienne version 10/11/1976) fixant les règles des installations de sécurité des ERT,
A l'arrêté du 27 juin 1994, relatif à l'accessibilité des lieux de travail aux personnes
handicapées,
A l'arrêté du 1er août 2006, relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création.
A la norme NFC 12.200 et additifs, à la norme NFC 12.201 relative à la protection entre les risques d'incendie et de panique dans les E.R.P.,
A l'arrêté du 2 février 1993 modifié concernant les systèmes de sécurité incendie ainsi qu'aux arrêtés du 5 août 1993 et du 4 novembre 1993,
A la norme NF C 13.100 : poste de livraison,
A la norme NF C 13.200 : installations électriques Haute Tension

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

A la norme NF C 14.100 : installation de branchement de 1ere categorie,

A la norme NFC 15.100 relative aux installations électriques à basse tension de première catégorie,
A la norme UTEC C 15.103 : choix des matériels électriques (y compris les canalisations) en fonction des influences externes,
A la norme NFC 15.105 : détermination des sections de conducteurs et choix des dispositifs de protection,
A la norme NFC 15.900 : mise en œuvre et cohabitation des réseaux de puissance et des réseaux de communication dans les installations des locaux d'habitation, du tertiaire et analogues,
Aux normes NFC 61.400, 61.420 et 63.120, concernant les disjoncteurs de protection contre les surintensités,

A la norme NF EN 60.439-1 relative aux tests et essais des armoires et coffrets de protection,
A la norme NFC 77.200 relative au traitement de l'information,
A la norme DIN 6270 A,
A la norme NFC 90.140 relative aux matériels de radiocommunications, réseaux, distribution, règles générales,
Aux instructions techniques 246, 247 et 248,
Aux documents techniques unifiés (D.T.U.) de la série 70,
Le décret 88-1056 du 14 novembre 1988 et ses arrêtés pour la protection des travailleurs qui mettent en œuvre des courants électriques.
Règles Neige et Vents
Guide UTE C15 712-1 de juillet 2013
Guide UTE C15 712-2 de juillet 2013
Modules photovoltaïques NF C 57 1xx ou ISPRA 501-502-503
Coffrets et armoires électriques NF EN 60 439
Conducteurs et câbles F C 32 xxx
Onduleurs (convertisseurs stat.) NF C 57 1xx ou ISPRA
Appareillages d'installation NF C 58 4xx et NF C 58 510

Le décret n°92-587 relatif à la compatibilité électromagnétique des appareils électriques et électroniques
Le règlement de sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public
Les modules respecteront la norme CEI 1215.
Guides pratiques relatifs à la protection des personnes et des biens dans les installations photovoltaïques rédigées par l'ADEME et le SOLER
A la réglementation thermique en vigueur,
Aux prescriptions du distributeur d'énergie,
Aux prescriptions des administrations locales et départementales,
Aux remarques et instructions du bureau de contrôle technique,
Au règlement intérieur de l'entreprise utilisatrice, au bon respect des règles de l'Art et professionnelles.
Les onduleurs respecteront les normes suivantes :
SECURITE EN 60950 EN NF 61000
CEM : DIN EN50081 part1 DIN EN 50082 part2
Conformité au réseau : DIN EN 60555
Protection de découplage : DIN VDE 0126

Ainsi qu'aux autres normes internationales CEI, ou européennes (EN et françaises (UTE) lorsqu'elles existent sur ce sujet.

Cette liste non limitative constitue un rappel des principales réglementations qui seront respectées compte tenu de leurs additifs et de leurs dernières mises à jour à la date de la signature du marché.

OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Il est expressément spécifié que les dispositions du C.C.T.P. n'ont pas un caractère limitatif. Par les ouvrages de sa compétence et de toute sujétion d'exécution, il faut également comprendre les ouvrages qui seront nécessaires à l'insertion des autres lots et à leur finition, que l'entrepreneur du présent lot reconnaît avoir prévus sans omission ni réserve dans son prix global et forfaitaire.

Il est spécifié qu'il suffit qu'un travail soit précisé ou décrit dans l'une des pièces énumérées au marché pour que l'entrepreneur en doive l'exécution sans restriction ni réserve.

L'entrepreneur doit signaler toute erreur ou anomalie avant la remise de son offre. En particulier il devra contrôler pour acceptation les quantités (précisées dans le détail estimatif) en vue d'une proposition globale et forfaitaire conforme aux documents de référence : plans, spécifications, descriptions et tous documents réglementaires assimilés.

Qualification de l'entreprise

L'entreprise devra justifier d'une part, d'une qualification minimum :

✓ « Photovoltaïque » SPV2 : Solaire photovoltaïque ou PSPV (Probatoire) Classe 1 minimum et d'autre part, de la réalisation de travaux similaires datant de moins de cinq ans.

Chaque intervenant sera muni d'un titre d'habitation en cours de validité, conformément aux normes NFC 18.510 et 18.530.

Coordination de la mise en œuvre

La réalisation des travaux est soumise aux contraintes techniques suivantes que l'entreprise doit prendre en considération lors de l'avancement de ses études, approvisionnements, travaux, dans le cadre du présent CCTP.

L'entreprise précisera par écrit, dès le début de ses études, tous les renseignements techniques nécessaires pour réaliser les prestations demandées dans le cadre du présent document. Elle justifiera ses demandes par référence à l'un des articles du présent CCTP.

Avant la mise en place des matériels, l'entrepreneur fera un examen préliminaire des lieux et locaux dans lesquels seront installés les équipements du présent lot afin de contrôler qu'ils sont dans un état qui permet la mise en œuvre des équipements sans risque de dégradation.

L'entrepreneur devra remplacer les matériels ou matériaux endommagés pendant les travaux ou reconnus défectueux lors de la mise en service.

L'entrepreneur devra assurer l'entretien des équipements jusqu'à la réception des travaux.

DÉMARCHE ADMINISTRATIVE ET CONCESSIONNAIRE

Avant le démarrage des travaux, l'entreprise doit prévoir toutes les démarches auprès des concessionnaires qui lui sont nécessaires pour le bon déroulement de ses opérations de raccordement au réseau de distribution.

Elle devra notamment se conformer aux avis et prescriptions des représentants qualifiés désignés par les concessionnaires.

Consuel

DOCUMENTS À FOURNIR PAR L'ENTREPRISE

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

L'entrepreneur aura à sa charge la réalisation des études et des documents nécessaires à l'exécution de ses travaux (plan de fabrication, plans d'atelier, plans de chantier, fiches de préfabrication,…), ainsi que ceux qui lui seront demandés par le Bureau de Contrôle et Maître d'œuvre (détails, calculs justificatifs, agrément, ….).
Les plans des réservations des trémies et gaines techniques.
Le plan de localisation des crosses
Le plan d'implantation des supportages, structure primaire,
Les plans de cheminement du matériel.
Le schéma général unifilaire BT.
Les schémas unifilaires des tableaux et coffrets électriques.
Les carnets de câbles et les notes de calculs des installations seront réalisés par logiciel Caneco®BT Version 5 ou supérieur ou équivalent certifié UTE (remis sous fichier PDF).
Les plans d'implantation des équipements et matériels.
Les plans de cheminement des réseaux principaux et secondaires.
Les nomenclatures de matériels.
Le planning contractuel d'avancement des travaux,
Une etude de production photovoltaïque reprenant :
- Une estimation de la puissance installée
- Une estimation de l'énergie produite sur une année
- Une estimation du coût de maintenance
- Une estimation du coût d'exploitation
- Une estimation du temps de retour sur investissement
- Caractéristiques matériel (Panneaux et onduleurs)
- Caractéristiques de pose (Orientation/inclinaison)

Les spécifications techniques détaillées du matériel avec les références des fournisseurs.

Choix des matériels

Les types et marques des appareils cités dans le présent document sont donnés à titre indicatif et ce de manière à situer le niveau de la prestation.
L'entreprise pourra proposer des produits équivalents, tant en qualité qu'en performance, et devra justifier à la maîtrise d'œuvre par tous les moyens l'équivalence.

Dans tous les cas, les matériels proposés par l'entreprise retenue pour réaliser les travaux devront obligatoirement obtenir l'agrément du Maître d'œuvre.

Dans l'hypothèse où un produit proposé par l'entreprise serait jugé de qualité inférieure au moins performant à celui référencé dans le présent document, celle-ci sera tenue de fournir le matériel préconisé sur le document contractuel.

Après accord du Maître d'œuvre sur les matériels, l'entreprise ne pourra effectuer aucun remplacement sans une autorisation écrite.

TRAVAUX À RÉALISER

Fourniture, pose des supports et renforts de panneaux photovoltaïques
Fourniture, pose et raccordement des panneaux photovoltaïques
Fourniture, pose et raccordement des micro-onduleurs et optimiseurs,
Fourniture, pose et raccordement des tableaux électriques du système.
Fourniture et pose des supports des équipements permettant le couplage au TGBT des bâtiments
Fourniture et pose des chemins de câble, fourreaux et canalisations
Fourniture, pose et raccordement des organes de coupure et sécurité.
Fourniture et pose des appareils de mesure
Fourniture et pose d'un panneau d'information
Fourniture de l'attestation du Consuel pour l'installation.
Mise en route, formation et garanties.

BILAN DE PUISSANCE

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Le site est alimenté depuis le réseau Basse Tension d'EDF par l'intermédiaire d'un comptage tarif bleu.
Le lot Electricité prévoira la mise en œuvre d'un bornier de raccordement, sur le jeu de barres du TGBT, permettant la réinjection de la production photovoltaïque.
L'installation, devra permettre une production annuelle moyenne de 9324 kWh sur les 20 prochaines années, valeur sur laquelle s'engage le présent lot dans son marché.

GARANTIE

Les durées de garantie pour les matériels sont indiquées ci-après. S'agissant de garanties sortant du champ des garanties contractuelles de droit commun, l'entreprise fournira une attestation d'assurance spécifique dont la surprime sera clairement identifiée dans l'offre :
Modules photovoltaïques : 20 ans
Armoires CC et CA : 20 ans
Supports de modules : 10 ans
Micro-onduleurs : 20 ans
Optimiseurs : 20 ans

A l'issue des 2 années d'engagement de performance et au cours des années de garantie des matériels décrit ci-avant, s'il était relevé une baisse de puissance supérieure à 10% ou l'apparition de désordres nuisant à la pérennité ou au fonctionnement, les garanties seraient immédiatement mises en jeu et porteraient les fournitures, la main d'œuvre et les déplacements.
L'entreprise devra également garantir la fourniture de pièces détachées pendant toute la durée de vie du matériel.
Assistance aux démarches administratives :
L'entreprise assistera le Maître d'Ouvrage et engagera toutes diligences dans le déroulement des éventuelles démarches administratives avec Enedis.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

Bilan énergétique :

L'entreprise soumissionnaire doit fournir dans son offre une note de calcul de la production annuelle escomptée pour l'installation photovoltaïque.

La note de calcul précisera :
La production annuelle en kWh/an
La production annuelle en kWh/an de chaque champ photovoltaïque
La production mensuelle (kWh/mois) sur l'année
Une simulation de production annuelle en kWh/an sur une période de 20 ans

L'entreprise est tenue de garantir la production annuelle en kWh/an qu'elle aura annoncée dans son offre.

L'estimation produite par l'entreprise sera établie sur la base des informations de la note de calcul.

MISE À LA TERRE
L'ensemble de l'installation photovoltaïque sera mise à la terre conformément aux préconisations de UTE 15-712-1. Pour cela, le titulaire du présent lot devra fournir, poser et raccorder les conducteurs de terre nécessaire.
D'une manière générale, toutes les canalisations conductrices doivent être mises à la terre. Toutes les structures métalliques conductrices des carports ainsi que celles des modules (supports) devraient être mises à la terre
Schéma de liaison à la terre

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Circuit continu DC

Bien que sur le plan fonctionnel, plusieurs schémas de liaison à la terre soient envisageables, on retiendra côté continu un potentiel flottant (pratique européenne), c'est à dire aucune polarité DC ne sera reliée à la terre.

En cas d'utilisation de protections contre les surcharges, il y a lieu de protéger les 2 polarités.

Circuit alternatif AC

A la différence des onduleurs autonomes, aucune polarité de sortie de l'onduleur ne doit être reliée à la terre dans la mesure où le schéma de liaison à la terre côté alternatif est imposé par le réseau de distribution (TT).

Parafoudres

Emplacement

Afin de protéger les équipements (modules photovoltaïques et onduleurs) contre les coups de foudre indirects, des parafoudres (type varistances à oxyde de zinc seules ou associés avec un éclateur à gaz) doivent être installés de part et d'autre des différentes liaisons.

Si le câble de liaison n'excède pas 30 m, l'installation de parafoudres au niveau du champ photovoltaïque n'est pas indispensable.

Compte tenu des dimensions du bâtiment, il est possible que le système proposé par l'installateur présente des distances entre les chaînes de modules et les onduleurs supérieures à 30 mètres.
Dans ce cas, des parafoudres DC spécialement conçu pour ce type d'usage devront donc être installés au niveau du champ photovoltaïque en toiture.
D'une manière générale, tous les câbles entrant et sortant du bâtiment (puissance, données, téléphone) doivent bénéficier d'une protection contre les surtensions référencée à la masse locale.
Bien qu'une liaison souterraine soit moins exposée aux surtensions induites qu'une liaison aérienne, une protection par parafoudre reste nécessaire.
Choix du parafoudre sur circuit courant continu (liaison champ photovoltaïque)
Un parafoudre multipolaire s'impose compte tenu du potentiel flottant.
Les caractéristiques du parafoudre sont déterminées par les critères suivants :
Un : la tension doit être choisie de telle sorte que la varistance ne conduise pas en tension de circuit ouvert des modules. En pratique, on retiendra Un=1,2 Vco.
Up : Niveau de protection : en kV selon la tenue aux chocs des équipements à protéger au In déclaré
In : en kA en onde (8/20 µs)
L'entreprise soumissionnaire doit fournir la fiche technique des parafoudres ainsi que les résultats des tests constructeurs garantissant la résistance de ces derniers aux contraintes thermiques spécifiques du photovoltaïque.
Choix du parafoudre sur circuit courant alternatif

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Les modules seront interconnectés entre eux de façon à obtenir plusieurs branches dont la tension globale sera la tension nominale de service tout en limitant les longueurs de câbles d'interconnexions.
Les modules avec leurs cellules photovoltaïques devront résister aux conditions ambiantes climatiques décrites ci-après :
Température : -25° à + 85°C
Humidité relative : jusqu'à 100%
Vitesse du vent : jusqu'à 150 km/h (bourrasques)
Précipitations : pluie battante continue ou grêle (grêlons de 25 mm) Les modules photovoltaïques doivent respecter les normes suivantes :
CEI : 61215 pour des modules de type cristallin
Les capteurs seront en conformité, avec les normes correspondantes nationales et européennes.
L'ensemble des modules constituant le générateur photovoltaïque doivent avoir des caractéristiques identiques avec une tolérance de +/- 5% (idéalement 3%) sur la valeur de la puissance crête.
L'utilisation de modules classe II est imposée avec certification établie par un laboratoire agréé (ex : TUV).
Les modules photovoltaïques proposés devront être modulaires et interchangeables.
La tension de fonctionnement maximum devra être clairement spécifiée dans la documentation technique et sur l'étiquette apposée au dos du module. Elle devra être compatible avec les niveaux de tension mis en jeu dans le champ photovoltaïque.
Le module devra comporter
Une boite de connexion ou des connecteurs appropriés (IP65 minimum).
Des diodes by-pass (diodes de dérivation)
Toutes les précautions seront prises de manière à éviter tout risque de corrosion par couple électrolytique entre les modules photovoltaïques et selon le cas :
Les structures porteuses
Les éléments porteurs de la charpente, ...
Les modules seront interconnectés entre eux de façon à obtenir plusieurs branches, dont leur tension nominale globale sera compatible avec la tension nominale de service de l'onduleur retenu pour la connexion sur le réseau

Modules Photovoltaïques – TRINA SOLAR BI VERRE

Puissance STC (Wc) 440Wc
Tolérance de puissance (%) +5 / -0
Rendement module (%) 22,6 %
Température de fonctionnement -40°C à +85 °C
Dimensions
(Longueur Largeur Hauteur) 1762 x 1134 x 30
Poids net par module 21
Garantie performance 30ans à 87.4%
Garantie produit 25 ans
Technologie du module Module solaire monocristallin
Matériau face avant Verre trempé haute transmission avec couche antireflet
Cellules solaires 144
Résistance à l'impact 25mm de diamètre à 23m/s
Certification IEC 61215 ed2,
IEC 61730 (classe de protection : classe II) ISO 9001 :2015, ISO 14001:2015
L'installation photovoltaïque devra être réalisée selon les préceptes de la CCS du 07/02/2013 et le guide UTE C15-712
Implantation et fixation des panneaux photovoltaïque

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Réalisation d'une façade type Ultrapower ou techniquement equivalent en aluminium composite avec intégration de panneaux solaires cadrés pour la production d'énergie en façade.

Equipement visé sous ATEC ou ETN à défaut.
Fourniture et pose sur toiture bacs acier nervurés constitué de 30 éléments à calepiner selon plan. Les angles de production seront modifiés afin d'offrir le plus grand rendement possible.
Les cassettes seront posées à plat pour une meilleure intégration.
Système constructif de la façade ventilée, composé d'une feuille intérieure, d'une couche isolante et d'une feuille extérieure non étanche.
Fourniture et pose d'une fixation à une sous-structure métallique, entre lesquelles est installé un isolant thermique.
Cette structure doit garantir une ventilation continue sur toute la surface.
Cassettes constituées de panneau composite type STACBOND® FR, avec un noyau intérieur en charge minérale retardant au feu, répond aux exigences les plus strictes en matière de classification de réaction au feu. Classement au feu B-s1, d0 conformément à la norme UNE-EN-13501-1:2007 Classement au feu NRO PN-90/8-02867 NFPA 285 PASS ASTM E84 CLASSE A.

Ral de la structure suivant choix architecte :
Panneaux type STACBOND®
Accessoires de fixation rivetés/vissée ou cassette, pièces d'étanchéité et éléments d'habillage,
Ossature secondaire type Omega STB-CH (système de cassettes suspendues)
Les séparateurs en DOUBLE T et le profil OMEGA.

La structure des ateliers municipaux sera équipée de générateur photovoltaïque d'électricité raccordé au réseau BT site. L'électricité produite en 400V AC sera en totalité injectée sur le TGBT du bâtiment et utilisé en autoconsommation avec revente de surplus.

Le générateur du bâtiment sera décomposé de 1 champs de panneaux reliés par micro-onduleurs. La

ONDULEURS

Afin de convertir en courant alternatif l'électricité photovoltaïque et pour raccorder l'installation photovoltaïque au réseau public ainsi que d'assurer la sécurité de l'installation par des tensions DC très faibles, un micro-onduleur doit être installé à l'arrière de chaque module photovoltaïque.

Les performances du micro onduleur onduleurs respecteront
Les caractéristiques suivantes :
Puissance AC nominale : 290 VA
Tension de sortie nominale : 230V
Fréquence nominale : 50 Hz
Plage de fréquence : 45 ~ 55 Hz
Rendement européen : 96,5% %
Connectique DC : Connecteurs MC4 originaux

Les onduleurs proposés devront satisfaire les certifications suivantes :
Découplage réseau : découplage externe de type B1 ou découplage interne avec application de la norme allemande VDE 0126-1-1 (mesure d'impédance non exigée) ou « directive sur le branchement et le fonctionnement parallèle d'installations auto-productrices d'électricité sur le réseau basse tension» de l'association allemande des producteurs d'électricité (VDEW)
Garantie 25 ans avec mise en place de passerelle de communication Enphase Envoy
Ils seront étanches IP65 minimum.

Raccordement au TGBT

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Le titulaire du lot la fourniture du câble entre l'onduleur et le TGBT. Le raccordement du câble au TGPV est dû par le présent lot.
Cette liaison sera réalisée en câbles U 1000 R 2 V. Ce câble sera calculé pour transporter la puissance totale avec une chute de tension de 1 % maximum. Ce câble cheminera sur chemin de câbles.
L'ensemble des protections nécessaire au raccordement dans le TGBT sera fourni par le présent lot. Ces protections seront de même marque que les protections installées dans le TGBT.

DISTRIBUTION PRINCIPALES ET SECONDAIRES

Canalisation principale et secondaire

Sauf spécifications précisées sur les plans ou contraintes de réglementations, ces canalisations seront réalisées en câble U 1000 R2V à l'intérieur des bâtiments. Ces canalisations chemineront horizontalement et verticalement conformément aux parcours de principe définis sur les plans.
En partie verticale, ces canalisations emprunteront exclusivement les gaines et passages qui leurs seront réservés.
Lorsque la réglementation l'imposera, les canalisations seront du type stable au feu et seront réalisées en câble à isolement minéral ou équivalent.
Tous les câbles, mécanismes, fixations et assemblages électriques seront installés et connectés en application des normes NF, CEI et autres règles électriques appropriées.
Les câbles seront de type C2.
Les connexions électriques seront réalisées de manière à éviter tout faux contact et tout risque de déconnexion par suite par exemple, de traction exercée sur les câbles électriques.
Une note de calcul justifiant les sections de câbles sera fournie par l'entrepreneur au bureau de contrôle pour validation préalable.

Chemins de câble
Le présent lot prévoira ses propres chemins de câbles. Tous les chemins de câbles auront une capacité qui permettra d'augmenter la quantité de câbles de 30 %
Les chemins de câbles et leurs accessoires seront galvanisés à chaud après usinage (GAC) NFA91121 et 91122 (épaisseur zinc 55 microns minimum, certificat à fournir) ou en inox 316 L passivés.
Lors d'un cheminement extérieur, les chemins de câbles seront isolants, en matériau thermoplastique, certifiés NF selon la norme produit NF EN 61537 pour une plage de température (Transport - Stockage - Installation - Utilisation) de -20°C à +60°C, avec une résistance aux chocs de 20J à -20°C.
Le titulaire du présent lot devra tous l'ensemble des accessoires de fixations tant pour les éléments suspendus que pour les éléments posés en applique.

COUPURE D'URGENCE ET SÉCURITÉ

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Generalites

A proximité des arrêts d'urgences généraux et ventilation, il sera mis en œuvre, un coffret de sécurité permettant le déclenchement à distance des appareils de coupure générale en charge basse tension l'ensemble de l'installation photovoltaïque. Ce dispositif sera facile à atteindre par les services de secours et inaccessible au public et mis en évidence par une affichette : « coupure d'urgence Photovoltaïque ».
Ce coffret bris de glace à membrane déformable sera équipé d'un bouton de commande et d'un voyant indiquant par son allumage la présence de la tension. Il actionnera l'appareil de sectionnement général par l'intermédiaire d'une bobine de type MX avec voyants ouvert/fermé. Cet arrêt d'urgence sera à sécurité positive.
D'une manière générale, le dispositif de coupure d'urgence aura les caractéristiques suivantes :
Coffret brise de glace « coup de poing »
Porte vitrée sur charnière avec serrure à clé
2 clés
Marteau avec chaînette et support mural
1 contact NF et 1 contact NO
2 voyants, vert et rouge, à LED longue durée de vie
Saillie IP44
Déverrouillage par clé
Les liaisons entre les dispositifs de coupure d'urgence et les organes de protections photovoltaïque se feront en câbles de type résistant au feu CR1-C1.
Il sera également prévu un dispositif de coupure d'urgence supplémentaire en façade du tableau divisionnaire photovoltaïque. Ces dispositifs seront mis en évidence par une étiquette autocollante, gravure blanche sur fond rouge « ARRET D'URGENCE photovoltaïque ».
Les arrêts d'urgences ne couperont pas l'alimentation normale des installations de sécurité. De plus, il sera précisé qu'il existe deux sources de tensions dans le bâtiment (sur les plans d'évacuation, schémas électriques du bâtiment, …). L'entreprise retenue devra la fourniture et la pose de l'ensemble du système de coupure à distance et toutes les démarches de validation du système auprès des représentants de la

Ce prix rémunère, au forfait :

[redacted]

13.2 Raccordement au tableau électrique des panneaux solaires

Ce prix rémunère, au forfait :

Un système photovoltaïque en revente totale sera mis en place sur la couverture

Les travaux suivants sont à la charge du présent lot

Mise en place des gaines électriques pour passage des câbles de la toiture jusqu'au tableau électrique.
Déploiement des câbles en attente sous la toiture fournit par le présent lot (câbles de 15ml de 2 x 2,5mm² + câble de mise à la terre 6mm²).
Prolongation de ses câbles et mise en place d'un boitier de dérivation si nécessaires (si le tableau électrique est à plus de 15ml) suivant le respect des réglementations en vigueur.

Raccordement, en amont du disjoncteur différentiel 30mA, du Q-RELAY Enphase afin de respecter la norme **DIN VDE 0126-1-1**.

Fourniture et pose d'un disjoncteur différentiel 30mA d'intensité nominal 20A dans le tableau électrique.
Raccordement du disjoncteur différentiel au répartiteur général du tableau électrique.
Fourniture et mise en place des étiquettes réglementaires.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

L'ensemble conformément au guide UTE 15-712-1.
Déclaration auprès du gestionnaire de réseau électrique de l'installation de production

Pour réaliser ces déclarations conformément aux dispositions prévues, l'entreprise qui réalisera les travaux devra être titulaire de la qualification Quali PV Elec

Installation et raccordement de la passerelle Enphase Envoy

[redacted]

14 DIVERS

14.1 Consuel

Ce prix rémunère, au forfait :

Fourniture de l'attestation CONSUEL de production de l'installation photovoltaïque par un organisme agréé

[redacted]

14.2 Démarches concessionnaires

Ce prix rémunère, au forfait :

L'ensemble des démarches auprès des services D'ENEDIS suivant la nouvelle puissance pour permettre revente totale de la production des panneaux solaires .
La prestation comprend l'ensemble des démarches nécessaires

[redacted]

14.3 Panneau d'affichage à rue

Ce prix rémunère, au forfait :

La fourniture et pose d'un panneau d'affichage visible depuis la rue indiquant la surface et la puissance des panneaux, affichage Leds indiquant en temps réel :

La puissance instantanée en W
L'énergie cumulée en Kwh
L'émission de Co2 en tonnes

Toutes sujétions de pose et raccordement du panneau sur la façade de l'école.

[redacted]

4.4 Essai et mise en service

Ce prix rémunère, au forfait :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Les essais et mise en service au bon fonctionnement des appareillages
PV à fournir

[redacted]

L'OPERATEUR ECONOMIQUE

A : CAUDRY

Le : 20/02/26
Cachet + Signature

ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE DU NORD
E.I.N.
Electricité Industrielle du Nord
21, avenue Henri Lefebvre - 59540 CAUDRY
Tél. 03 27 75 17 75 - Fax 03 27 75 14 07
SAS au capital de 100.000 Euros
SIRET 686 420 464 - APE : 4321A

LE MAITRE D'OUVRAGE

A : **BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS**

Le :
Cachet + Signature :

Serge SIMÉMON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération

olition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à C

Phase 2 : Construction

Lot n°4 : Électricité

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	Q	PU	MONTANT
1	***GENERALITES-PREPARATIONS***				
1.1	Etudes et plan d'exécution	F	1	[redacted]	
1.2	Installations sanitaires et d'Hygiène	F	1		
1.3	Alimentation de chantier	F	1		
1.4	Études et plan d'exécution	F	1		
1.5	Remise des DOE et plan de récolement	F	1		
1.6	Éclairage provisoire de chantier	F	1		
1.7	Consignation	F	1		
				Sous-Total	***6 955,80 €***
2	***COURANT FORT / COURANT FAIBLE***				
	Travaux d'équipement électrique				
2.1	Mise à la terre	F	1		
2.2	Coffret de chantier & démarches concessionnaires	F	1		
2.3	Liaisons équipotentielles	F	1		
2.4	Coffret de branchement extérieur	F	1		
2.5	Fourreaux	F	1		
2.6	Alimentation principale	F	1		
2.7	Tableau de gestion des énergies Zone Bureaux – Hall	F	1		
2.8	Tableau de gestion des énergies Zone Wimoov	F	1		
2.9	Liaison Transfo- tableau divisionnaire	F	1		
2.10	Cheminement (chemins de câbles CFO CFA) *Zone Bureaux-Hall sanitaires publics	ml	200		
2.11	Cheminement (chemins de câbles CFO CFA) *Zone Wimoov	ml	60		
2.12	Tube IRL	F	1		
2.13	Encastrement	F	1		
2.14	coupure d'urgence générale électrique Bureaux & Wimoov	F	1		
2.15	coupure d'urgence générale ventilation Bureaux et Wimoov	F	1		
	Distributions secondaires Bureaux et Hall				
2.16	U1000RO2V 5G1.5mm²(fonction DIM) U1000RO2V 3G1.5mm² U1000RO2V 3G2.5mm² U1000RO2V 5G6mm²(eclairage extérieur avec protection électrique)	F	1		
	Distributions secondaires Wimoov				
2.17	U1000RO2V 5G1.5mm²(fonction DIM) U1000RO2V 3G1.5mm² U1000RO2V 3G2.5mm² U1000RO2V 5G6mm²(eclairage extérieur avec protection électrique)	F	1		
				Sous-Total	***50 960,47 €***
3	***APPAREILLAGE***				

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	Éclairage zone bureaux		
	Luminaire		
3.1	Dalle led 60x60	U	33
3.2	Dowlight	U	27
3.3	Réglette étanches	U	5
3.4	Suspension Led circulaires	U	10
3.5	Suspension Led lignes continues	U	4
	Éclairage zone Hall-sanitaire publics		
3.6	Suspension Led circulaires grand diamètre 1170mm	U	6
3.7	Suspension Led circulaires moyen diamètre 810mm	U	2
3.8	Suspension Led lignes continues	U	5
3.9	Dowlight	U	12
3.10	Réglette étanches	U	1
	Éclairage zone Wimoov		
3.11	Dalle led 60x60	U	4
3.12	Dowlight	U	5
3.13	Réglette étanches	U	5
3.14	Suspension Led circulaires moyen diamètre 650mm	U	5
3.15	Suspension Led circulaires	U	4
	Éclairage extérieur		
3.16	Dowlight étanches sous face auvent	U	6
3.17	Mini corniche appliques Led bandeau	U	44
3.18	Système de contrôle à distance avec scénario	F	1
	Commande d'éclairage Zone bureaux		
	Commande d'éclairage manuelle		
3.19	Bouton poussoir	U	11
3.20	simple allumage va et vient	U	1
3.21	Détecteur de présence	U	17
	Commande centralisée		
3.22	Horloge	U	1
	Commande de volet roulant Zone bureaux		
3.23	Commande de volets roulants individuelles	U	10
3.24	Commande de volet roulant centralisée	U	6
	Commande d'éclairage Zone HALL-Sanitaires publics		
	Commande d'éclairage manuelle		
3.25	Bouton poussoir pour éclairage Hall	U	2
	Détecteur de présence		
3.26	Détecteur de présence 360°	U	8
	Commande centralisée		
3.27	Boîtier de commande centralisée	U	1
3.28	Horloge	U	1
	Commande d'éclairage - Zone Wimoov		
	Commande d'éclairage manuelle		
3.29	Bouton poussoir	U	1
3.30	simple allumage va et vient	U	1
	Détecteur de présence		
3.31	Détecteur de présence 360°	U	5
	Commande centralisée		
3.32	Boîtier de commande centralisée	U	1
3.33	Horloge	U	1
	Commande de volet roulant – Zone Wimoov		
3.34	Commande de volets roulants individuelles	U	5
3.35	Commande de volet roulant centralisée	U	5

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	Éclairage de sécurité – Zone bureaux			
3.36	BAES+télécommande mise en repose et câblage+BAPI	U	8	
3.37	BAPI	U	1	
	Éclairage de sécurité – Zone Hall et sanitaires publics			
3.38	BAES+télécommande mise en repose et câblage+BAPI	U	11	
3.39	BAPI	U	1	
	Éclairage de sécurité - Zone Wimoov			
3.40	BAES+télécommande mise en repose et câblage+BAPI	U	4	
3.41	BAPI	U	1	
	Prises de courant – Zone bureaux			
3.42	Ensemble Bloc 1 poste de travail- 3PC -2RJ45-1 plastron de réserve	U	27	
3.43	PC 2P+T16A	U	12	
3.44	PC étanche	U	5	
	Prises de courant – Zone Hall-sanitaires publics			
3.45	PC 2P+T16A	U	12	
3.46	PC étanche extérieur	U	4	
	Prises de courant – Zone Wimoov			
3.47	Ensemble Bloc 1 poste de travail- 3PC -2RJ45-1 plastron de réserve	U	6	
3.48	PC 2P+T16A	U	16	
	Alimentations diverses			
3.49	Équipements CVC	F	1	
3.50	Équipements électriques	F	1	
				Sous-Total ***101 795,25 €***
4	***INFORMATIQUE ET TELEPHONIE***			
	Informatique et téléphonie Zone bureaux et hall			
4.1	Réseau informatique et téléphonique yc armoire de brassage	F	1	
	Informatique et téléphonie Zone Wimoov			
4.2	Réseau informatique et téléphonique yc armoire de brassage	F	1	
				Sous-Total ***10 417,73 €***
5	***SYSTEME DE SECURITE INCENDIE***			
5.1	Centrale SSI type 4	U	1	
5.2	déclencheurs manuels	U	8	
5.3	diffuseurs sonores	U	3	
5.4	diffuseurs lumineux	U	5	
5.5	Câblage	F	1	
5.6	Programmation-formation à l'utilisation	F	1	
				Sous-Total ***3 904,10 €***
6	***CONTROLE D'ACCES***			
	Zone bureaux-Hall			
6.1	Platine de rue avec lecteur de badge/visiophone	U	2	
6.2	combiné Moniteur vidéo	U	2	
6.3	gâche électrique	U	2	
6.4	lecteur de badge	U	2	
6.5	badges	U	30	
6.6	bouton de sortie	U	2	
6.7	boîtier bris de glace vert	U	3	
6.8	Câblage	F	1	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

6.9	Programmation – formation à l'utilisation	F	1	[redacted]
	Zone Wimoov			
6.10	Platine de rue avec lecteur de badge/visiophone	U	1	
6.11	combiné Moniteur vidéo	U	1	
6.12	gâche électrique	U	1	
6.13	lecteur de badge	U	1	
6.14	badges	U	5	
6.15	bouton de sortie	U	1	
6.16	boîtier bris de glace vert	U	2	
6.17	Câblage	F	1	
6.18	Programmation – formation à l'utilisation	F	1	
				Sous-Total ***14 134,95 €***
7	***SYSTEME ANTI-INTRUSION***			
	Zone bureaux-Hall			[redacted]
7.1	Centrale	U	1	
7.2	Clavier	U	2	
7.3	Détecteur volumétrique	U	18	
7.4	avertisseur sonore (int-ext)	U	4	
7.5	Câblage	F	1	
7.6	Programmation – formation à l'utilisation	F	1	
	Zone Wimoov			
7.7	Centrale	U	1	
7.8	Clavier	U	2	
7.9	Détecteur volumétrique	U	5	
7.10	avertisseur sonore (int-ext)	U	2	
7.11	Câblage	F	1	
7.12	Programmation – formation à l'utilisation	F	1	
				Sous-Total ***6 564,22 €***
8	***HDMI***			
	Zone bureaux-Hall-Wimoov			[redacted]
8.1	Prise HDMI pré-conectisée + câblage	U	30	
				Sous-Total ***2 320,50 €***
9	***SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE***			
9.1	Caméra dôme IP int	U	6	[redacted]
9.2	Caméra dôme IP ext	U	10	
9.3	Enregistreur 16 canaux	U	1	
9.4	Câblage	F	1	
9.5	Ecran	U	1	
9.6	supervision	F	1	
9.6	Programmation – formation à l'utilisation-licence	F	1	
				Sous-Total ***6 743,98 €***
10	***SYSTEME DE SONORISATION***			
	Zone bureaux-Hall			[redacted]
10.1	Ensemble émetteur main et récepteur sans fil numérique	U	1	
10.2	Amplificateur	U	1	
10.3	lecteur multi-source	U	1	
10.4	Hauts-parleurs	U	6	
10.5	boucle magnétique	F	1	
10.6	centrale boucle magnétique	F	1	
10.7	coffret sonorisation	U	1	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

10.8	Câblage	F	1	[redacted]
10.9	Essais-programmation et formation à l'utilisation	F	1	
				Sous-Total ***4 125,45 €***
11	***MATERIEL D'INFORMATIONS***			
	Enseigne			
11.1	F&p d'une enseigne lumineuse à LED, intitulé « Pôle d'Echange Multimodal », lettrage prédécoupé lumineux, boîtier Alu Fixation sur mur rideau, y compris raccordement	F	1	[redacted]
	ECRAN TFT - LCD d'information Hall (posé sur Mur)			
11.2	F& P d'un panneau d'information (Borne d'info voyageurs) 47 pouces	U	1	
	Panneau d'information Quai et affichage			
11.3	F& P d'un panneau d'information BIV à fixer sur mât	U	2	
11.4	Panneau d'affichage pour plan d'accès y compris fixation (extérieur)	U	1	
11.5	Panneau d'affichage pour plan d'accès y compris fixation murale (intérieur)	U	1	
				Sous-Total ***19 574,12 €***
12	***MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE***			
12.1	Alarme incendie, câblage, centrale, sirène, flash et déclencheurs, détecteurs	F	1	[redacted]
12.2	Extincteur à C02	U	15	
12.3	Signalétique incendie	F	1	
				Sous-Total ***1 845,00 €***
13	***PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES***			
13.1	F&P de panneaux photovoltaïques et raccordement autoconsommation 50 panneaux	F	1	[redacted]
13.2	Raccordement au tableau électrique des panneaux solaires	F	1	
				Sous-Total ***20 299,52 €***
14	***DIVERS***			
14.1	Consuel	F	1	[redacted]
14.2	Démarches concessionnaires	F	1	
14.3	panneau d'affichage à rue	F	1	
14.4	Essai et mise en service	F	1	
				Sous-Total 12 ***1 213,30 €***

Montant H.TLot n°4 - Électricité	***250 854,39 €***
TVA 20,0%	*50 170,88 €*
Montant T.T.C.	***301 025,27 €***

L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE

A : Caudry

Le : 20/02/2026

Cachet + Signature

E.T.N.
Électricité Industrielle du Nord
21, avenue Henri Matisse - 59540 CAUDRY
Tél. 03 27 75 17 75 - Fax 03 27 75 14 07
SASU au capital de 100.000 Euros

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

SIRET 680 420 644 APE : 4321A

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

A : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS**

Le :

Cachet + Signature

Serge SIMEON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

MAÎTRE D'OUVRAGE
Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
Rue Victor Watremez – RD 643
ZA le bout des dix-neuf
59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS
☎ : 03 27 75 84 79

MAÎTRE D'ŒUVRE
Le Cabinet d'Ingénierie Bédu
9 Bis Rue de Masnières
59159 MARCOING
☎: 03-27-79-41-69

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT COMMUN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY (59540)

Phase 2 : Construction

Mois M0 : Mois de l'acceptation de l'offre par l'opérateur économique

Case à cocher :
☐ Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers
☐ Lot n°2 : Bâtiment (1er et 2nd œuvre)
☐ Lot n°3 : Charpente - Couverture
☐ Lot n°4 : Électricité
☒ Lot n°5 : Plomberie - Chauffage
☐ Lot n°6 : Peintures
☐ Lot n°7 : Clôtures et espaces verts
☐ Lot n°8 : Mobiliers Extérieurs - Éclairage

Identité du candidat/titulaire : SERVAIS

Cadre réservé à l'administration

Numéro de contrat : 169-2026TvxPEM8
Avance : ☐ Non – ☐Oui de ..... %
Retenue de garantie : ☐ Non – ☐ Oui de ..... %
Caution bancaire : ☐ Oui* – ☐ Non
Périodicité des révisions : Périodicité de l'acompte
Cotraitants :

Sous-traitants :

* Le cas échéant, le titulaire s'engage à déposer sa caution bancaire avant le dépôt de sa première situation.

Date du Marché
Montant HT
116 000 €

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHE

Type de Marché
Marché Public de Travaux

Type de Procédure
Procédure Adaptée

MAITRE D'OUVRAGE
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Personne représentant le Pouvoir Adjudicateur
Serge SIMÉON, Président de la CA2C

MAÎTRE D'ŒUVRE
Sarl CIBLE VRD – 9 Bis Rue de Masnières – 59159 MARCOING

REGLEMENT DES COMPTES
Par application des prix Unitaires du B.P.U.

NATURE DES PRIX
Révisables (voir indice dans CCAP) pour les lots n°1, 2, 3, 4, 5 et 8 **Actualisables (voir indice dans CCAP) pour les lots 6 et 7**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

ARTICLE PREMIER – CONTRACTANTS

CONTRACTANT UNIQUE

Je soussigné (e) :

Nom – Prénom – Fonction :

M. DELVALLEE David - Président

☐ ***Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de*** :

**** Domicilié à :***

Agissant pour le nom et le compte de la société :

☒ **** Forme juridique et nom de la société*** :

SAS SERVAIS

**** Dont le siège social est domicilié à :***

6 rue Edouard Follens - ZI des Longenelles 59750 Feignies

**** Téléphone :*** 03.27.53.15.60 **** Mail :*** coksay.vincent@groupe-sfd.com

**** Code APE :*** 4322B

**** Numéro SIRET :*** 776 224 636 000 48

N° d'inscription :

☐ **Au Répertoire des Métiers :**

Ou

☒ **Au Registre du Commerce et des Sociétés :** RCS Valenciennes n°776 224 636

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

CONTRACTANTS SOLIDAIRES

Nous soussignés : (*Établir autant de page 4 que de membres du groupement)*

Nom – Prénom – Fonction :

☐ ***Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :***

**** Domicilié à :***

☐ ***Agissant pour le nom et le compte de la société :***

**** Forme juridique et nom de la société :***

**** Dont le siège social est domicilié à :***

**** Téléphone :*** **** Mail :***

**** Code APE :***

**** Numéro SIRET :***

N° d'inscription :

☐ **Au Répertoire des Métiers :**

Ou

☐ **Au Registre du Commerce et des Sociétés :**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Après avoir :

- Pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), et des documents qui y sont mentionnés

- Fourni les documents, certificats, attestations et déclarations demandés dans les pièces écrites du marché

☒ ***m'engage*** **sans réserve, selon les stipulations fixées au Règlement de Consultation, à *fournir* les certificats, attestations, et déclarations et, conformément aux stipulations des documents cités ci dessus, à *exécuter* les prestations du présent Acte d'Engagement.**

La présente offre ne *me* lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

☒ ***nous engageons*** **sans réserve, selon les stipulations fixées au Règlement de Consultation, à *fournir* les certificats, attestations, et déclarations et, conformément aux stipulations des documents cités ci dessus, à *exécuter* les prestations du présent Acte d'Engagement.**

La présente offre ne *nous* lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 2 – PRIX

2-1 Montant du Marché

Les modalités de variation ou d'actualisation de prix sont définies au CCAP.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du Détail Estimatif., est :

MONTANT H.T.
116 000,00 €
TVA au taux de : 20.0 %
23 200,00 €
MONTANT T.T.C.
139 200,00 €

Montant T.T.C. (en lettres) **:**

Cent trente-neuf mille deux cent euros

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

2-2 : Montant sous traité :

- ***Montant sous traité désigné au marché***

L'Opérateur économique devra fournir un Acte de sous-traitance (DC4) au présent Acte d'Engagement indiquant la nature et le montant des prestations que celui-ci envisage de faire exécuter par des sous-traitants selon les articles L2193-1, L2193-2 et L2193-3 du code de la commande Publique. (Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018)

Le montant des prestations sous traités indiqué dans l'Acte de sous-traitance (DC4) constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque Acte de sous-traitance (DC4) constitue une demande :

* d'acceptation du sous-traitant concerné
* d'agrément des conditions de règlement du contrat de sous traitance.

La notification du marché emporte acceptation du sous traitant par le Maître d'Ouvrage et agrément des conditions de paiement du contrat de sous traitance (cette acceptation prenant effet à la date de cette notification).

2-3 : Créance présentée en nantissement ou cession :

Le Montant maximal, TVA incluse, de la créance **que je pourrai / nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de _____ **euros TTC**

ARTICLE 3 – DELAIS

3-1 : Période de préparation

Par défaut, cette période est comprise dans le délai d'exécution

3-2 : Période d'exécution

Les travaux seront exécutés dans le délai de :

Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers	**180 jours calendaires**
Lot n°2 : Bâtiment (1er et 2nd œuvre)	**210 jours calendaires**
Lot n°3 : Charpente - Couverture	**120 jours calendaires**
Lot n°4 : Électricité	**120 jours calendaires**
Lot n°5 : Plomberie - Chauffage	**120 jours calendaires**
Lot n°6 : Peintures	**60 jours calendaires**
Lot n°7 : Clôtures et espaces verts	**60 jours calendaires**
Lot n°8 : Mobiliers Extérieurs - Éclairage	**90 jours calendaires**

à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

ARTICLE 4 - PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées au CCAP

☒ ***Contractant unique***

[redacted]

Toutefois, le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous traitants payés directement et en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ ***Groupement Solidaire*** :

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP)

Compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

Sous le numéro IBAN FR

☐ Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis à vis des entrepreneurs groupés solidaires

---

R.I.B. : En cas de modification de cette domiciliation bancaire en cours de marché, le titulaire en fait la demande par écrit au maître d'ouvrage et les virements au nouveau compte

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

interviendront dès le mandatement suivant sans qu'il soit besoin d'une modification de Marché Public.

AVANCE :

L'opérateur économique pour bénéficier d'une avance dite « avance forfaitaire » d'un montant de 5% du montant initial T.T.C. si le montant du marché est supérieur à 50 000 euros hors taxes et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois. Il pourra, s'il le souhaite, refuser le versement de cette avance.

☐ ***Sans Objet pour les lots 6 et 7*** (délai d'exécution inférieur ou égal à deux mois)

- Prestataire Unique :

Le prestataire désigné ci-dessus :

☒ ***Refuse*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

☐ ***Ne refuse pas*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

- Groupement Solidaire :

Les contractants désignés dans les annexes du présent document :

☐ ***Refusent*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

☐ ***Ne refusent pas*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Fait en un seul original

à : FEIGNIES **le :** 13/02/2026

Mention (s) manuscrite (s) « lu et approuvé » du (des) contractant (s) + Signature :

lu et approuvé

SAS SERVAIS
6 Rue E. Folens
ZI des Longuelles
59750 FEIGNIES
03 27 53 45 60
RCS Valenciennes 776 224 636

ACCEPTATION DE L'OFFRE

La présente offre est acceptée pour valoir Acte d'Engagement,

Le Maître d'Ouvrage :

à : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS** ***le :***

Cachet +Signature :

Serge SIMÉON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Annexe 1 à l'acte d'engagement

L'entreprise SERVAIS

Représentée par… M. DELVALLEE David

- déclare avoir pris connaissance des clauses d'exécutions sociales précisées au CCAP et notamment sur son article 14 relatif à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

- s'engage à réserver, dans l'exécution du marché

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°1 à renseigner durant la consultation

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°2 à renseigner durant la consultation

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°3 à renseigner durant la consultation

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°4 à renseigner durant la consultation

☑ 25 heures d'insertion pour le Lot n°5 à renseigner durant la consultation

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°6 à renseigner durant la consultation

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°7 à renseigner durant la consultation

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°8 à renseigner durant la consultation

- s'engage à transmettre à la demande de Cambrésis Emploi, tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action selon un tableau transmis par leurs soins.

La forme d'insertion proposée pourra être modifiée en cours d'exécution du marché au gré du titulaire à la condition expresse que le taux d'effort mentionné au cahier des charges réservé à l'action soit respecté.

Date : 13/02/2026

Signature et cachet de l'entreprise

SAS SERVAIS
6 Rue E. Follens
ZI des Longenelles
59750 FEIGNIES
03 27 53 15 60
RCS Valenciennes 776 224 636

L'Opérateur Économique

Ce


Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération

Construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°5 : Chauffage-ventilation-plomberie

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	
1	GENERALITES-PREPARATIONS	
	Le présent document a pour objet de définir les travaux de Chauffage, Ventilation, Climatisation et Plomberie Sanitaire nécessaire à la création d'un pôle d'échanges multimodal Place Ernest Plet à Caudry	
	NATURE DES TRAVAUX	
	Les travaux du lot Chauffage-Ventilation-Plomberie sont réalisés concernent :	
	La zone bureaux avec sanitaires et salle de pause	
	Le Hall en zone centrale avec sanitaires public	
	La zone Wimoov avec sanitaires et espace kitchenette	
	Le traitement d'ambiance des locaux dédiés en fonction des conditions à maintenir par système DRV pour la zone bureaux, avec deux gainables pour le Hall et multi split pour la zone Wimoov	
	Les installations électriques et de régulation nécessaires au fonctionnement des installations techniques du présent lot	
	D'une manière générale, l'entreprise doit l'ensemble des travaux et fournitures nécessaires à la réalisation d'installations capables de répondre aux besoins exprimés dans toutes les conditions de sécurité et de régularité, sans qu'elle puisse se prévaloir d'une erreur ou d'une omission dans le présent CCTP ou sur les documents graphiques annexes.	
	TECHNIQUE MIS A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRENEUR	
	C.C.T.P CVC D.P.G.F CVC Les pièces communes du marché	
	Plans guides Ces documents se complètent mutuellement et sont à considérer dans leur Intégralité. Chaque indication, description ou directive figurant sur l'un de ces documents doit être observée, qu'elle figure ou non dans un autre document.	
	L'Entrepreneur du présent lot a l'obligation de prendre connaissance de l'ensemble des pièces définissant les prestations de tous les autres corps d'état pour assurer la continuité absolue des dites prestations et le raccordement de ses installations à celles des autres corps d'état. Dans l'éventualité où il existerait une distorsion entre les fonds de plans « techniques » et les fonds de plans « MOE », les plans servent de référence, les plans techniques devant être adaptés.	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Il appartient à l'Entrepreneur, par sa spécialité et ses connaissances Professionnelles de signaler avant sa remise de prix, les omissions, les imprécisions ou les contradictions qu'il aurait pu relever, ainsi que toutes observations ou sujétions qu'il jugera utile concernant les spécifications techniques, le descriptif ou les plans.

En particulier, l'Entrepreneur est tenu de vérifier avant la signature de son marché de travaux que les dimensions des locaux techniques sont adaptées aux matériels qu'il doit installer.

CONTENU DU DOSSIER

Les documents précités sont donnés à titre informel du minimum constitutif des éléments de référence du présent lot. Les documents généraux et règles de chantier régissent l'ensemble des pièces contractuelles du marché et les ordres de préséance.

OBJECTIFS ET CONTRAINTES

La conception des installations doit répondre aux objectifs suivants :
Assurer le confort des occupants ;
Être performant énergétiquement en relation avec les calculs réglementaires
Les installations techniques sont conçues de manière à limiter les consommations d'énergie et respecter la réglementation thermique :
- Cohérence des systèmes avec l'exploitation des zones pour permettre la mise en Œuvre de dispositifs d'abaissement programmés des conditions intérieures
- Limitation des pertes de charges des réseaux aérauliques.

Les dispositions suivantes sont retenues :
L'emploi de matériels de qualité, robustes et fiables sera privilégié au détriment de matériels expérimentaux ou peu répandus. Seront privilégiés les matériels avec confirmation des performances par l'EUROVENT ;
L'accessibilité aux équipements nécessitant une maintenance courante se fera sans sujétions particulières.

INSTRUCTIONS GENERALES

Programme d'équipement

La conception, le type, la mise en œuvre et le fonctionnement de l'installation sont indiqués sur les plans de CVCD et décrits dans le présent C.C.T.P. Ces documents se complètent mutuellement et sont à considérer dans leur intégralité. Chaque indication, description ou directive figurant sur l'un de ces documents s'applique à toutes fournitures et tous travaux correspondants et doit être observée au cours de l'exécution, qu'elle figure ou non dans un tout autre document.

L'Entrepreneur est tenu d'examiner, avant la présentation de son offre, tous les documents relatifs aux travaux à réaliser et doit se mettre parfaitement au courant de toutes les conditions de l'exécution. L'Entrepreneur doit prévoir toutes les fournitures, façons et accessoires, même non mentionnés, pour livrer une installation en parfait état de fonctionnement et comportant tous les équipements demandés au programme.

Fournitures

Toutes les fournitures sont neuves, de fabrication récente, de première qualité, exemptes de toute altération (oxydation ou autre), elles sont maintenues en état en cours de chantier jusqu'à réception.

Lorsque le nom du fabricant, la marque et la référence du modèle (ou une seule de ces désignations) sont indiqués dans les documents écrits ou sur les plans, ils déterminent le modèle des matériels ou des éléments prévus.

Responsabilité de l'Entrepreneur

L'acceptation par le Maître d'œuvre du projet présenté, ainsi que tous les calculs, dessins graphiques s'y rattachant, ne diminue en rien la responsabilité de l'Entrepreneur.

L'Entrepreneur doit respecter tous règlements, tel que précisé dans les pièces contractuelles, pour une obligation de résultat.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

L'Entrepreneur reconnaît, par la signature de son marché, avoir pris connaissance des contraintes éventuelles à prendre en compte dues aux autres corps d'état, et avoir prévu toutes fournitures, prestations et ouvrages divers nécessaires à la livraison d'une installation conforme au C.C.T.P. à la réglementation en vigueur, et en parfait ordre de marche.

Conditions Générales d'Exécution

Appareillages

Toutes les fournitures et leur mise en place seront faites par l'Entrepreneur en parfait accord avec les recommandations des fabricants.
Elles seront munies, par les soins de l'Entrepreneur, de tous les accessoires, dispositifs et appareils de contrôle et de sécurité prévue pour leur fonctionnement particulier.

Réalisation des travaux

Les travaux seront menés aussi rapidement que l'avancement des autres lots et que le projet lui-même le permettent tout en suivant les instructions reçues.
Chaque fois que les travaux ont une répercussion sur des installations en fonctionnement, ils feront l'objet d'un programme d'exécution établi par le lot CVC et soumis à l'approbation du MOE et tous les intervenants avant tout début d'exécution, et ce, dans le cadre du planning général tous corps d'état.
Un soin particulier sera apporté à l'établissement du programme d'exécution des réseaux de conduits d'air et de tuyauteries, ainsi qu'à leur calorifugeage, lorsqu'ils sont à exécuter à l'intérieur des gaines en maçonnerie, afin de disposer de l'espace nécessaire à la pose et aux réparations et pour éviter que l'accès aux matériels posés dans ces gaines soit condamné avant l'achèvement du montage.
De même, la mise en place du matériel, tel que échangeurs, ventilateurs, batteries, filtres à eau, vannes, etc... fera l'objet d'études précises de façon à disposer des passages et dégagements nécessaires pour cette mise en place et pour le remplacement du matériel défectueux, ainsi qu'un accès facile pour la maintenance (vannes de régulation et pompes à hauteur d'homme, etc...).

Travaux avec les autres corps d'état

L'Entrepreneur aura à s'entendre avec les autres corps d'état dont les travaux avoisinent les siens de façon à éviter leur superposition, réductions de hauteurs de passage, des parties inaccessibles, des découpes et rapiècements inutiles et des retards mutuels.
L'Entrepreneur devra communiquer en temps voulu aux autres corps d'état tous les renseignements nécessaires, ceci avant que leurs travaux ne soient commencés.

Passages libres

L'Entrepreneur est tenu de s'assurer de la compatibilité des plans généraux des installations avec ceux des bâtiments et de vérifier sur le chantier toutes les parties le concernant, ainsi que leurs dimensions. Aucune plus- value ne lui sera accordée pour cause de différence entre les dimensions et dégagements effectifs et les cotes des plans. Si des écarts sont constatés, les réajustements proposés seront soumis à l'approbation du Maître de l'ouvrage avant la poursuite des études et des travaux.
Des accès seront prévus pour réaliser les réglages, la manœuvre, l'entretien et la réparation de toutes les installations et appareils, ceci sans réduction des hauteurs et des largeurs de passage.
L'encombrement des appareils devra permettre leur introduction facile aux emplacements qui leur sont assignés, et un accès facile à eux-mêmes et à leurs accessoires pour entretien et réparation.

Disposition et raccordement

Tous les éléments et leur disposition seront conformes aux plans approuvés.
Pour leur raccordement, l'Entrepreneur se conformera aux recommandations et disposition

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Toutes les tuyauteries et appareils seront calibrés pour le fluide transporté et pour la pression effective de marche, y compris la pression statique imposée par les points hauts de chaque réseau particulier, la pression de pompage et la pression du vase d'expansion.

Une attention particulière sera prêtée pour la disposition à donner aux installations et tuyauteries et les indications des plans de principe devront être exactement suivies.

Bruits et vibrations

L'Entrepreneur devra la fourniture et pose de tous les dispositifs d'isolation acoustique qui seront d'un modèle éprouvé.

Les plots anti-vibratiles, anti-béliers, manchons souples, amortisseurs, suspensions à ressorts, matelas résilients, ancrages, garnitures, etc., seront prévus au lot CVC pour éviter tout bruit ou vibration gênant. Chaque élément proposé devra justifier de performances acoustiques qualifiées par un Procès-verbal d'essais acoustiques correspondant

Les appareils tournants tels que, ventilateurs, pompes, doivent faire l'objet d'une étude acoustique avec note de calcul soumise à l'approbation du MOE

En aucun cas il sera effectué **d'approbations acoustiques partielles** (dito pour les dimensionnements et choix des systèmes antivibratoires). A ce titre, avec les notes de calculs acoustiques des réseaux aérauliques il doit être fourni un dossier complet en un envoi groupé qui contiendra au moins :

Fiches techniques des équipements et engagements des fabricants et fournisseurs sur les niveaux acoustiques, (Lw, Lp avec spectres,...),

Notes de calculs justifiant du respect des niveaux sonores admissibles, maquettage des locaux techniques et tracés de réseaux sur les plans de niveaux

Fiches techniques des terminaux (bouches, grilles,...) et des atténuateurs avec engagements des fabricants et fournisseurs sur les niveaux acoustiques, (Lw, Lp avec spectres,...),

Plots antivibratoires et calculs correspondants avec justificatifs des propriétés requises conformes aux exigences du présent document.

Sauvegarde des installations

L'Entrepreneur est tenu responsable pour les soins à donner et pour la protection convenable à assurer aux installations réalisées par lui jusqu'à l'achèvement et la réception de l'ensemble des travaux et de leur règlement complet en accord avec son marché.

L'Entrepreneur doit bouchonner tous les piquages et toutes les tuyauteries en attente et à couvrir et obturer toutes les ouvertures des réseaux de conduits d'air inachevés jusqu'à ce que ces installations soient prêtes pour le raccordement définitif. Celui-ci étant fait, elles sont entièrement nettoyées et conservées non obstruées dans toutes leurs parties.

Toutes les parties de l'installation particulièrement exposées aux dégradations, salissures et poussières dues aux travaux provenant de l'exécution du présent marché ou de ceux des autres corps d'état, doivent être mises à l'abri par des planches, bâches ou protections provisoires mais efficaces, qui doivent être maintenues en place jusqu'à ce qu'elles ne soient plus utiles. Elles seront alors évacuées et les installations seront laissées propres et en bon état.

Une attention particulière sera apportée au matériel mis en place avant la construction des murs, cloisons et dallages avoisinants. La protection de ce matériel devra le garantir non seulement des chocs, mais aussi de la pénétration des gravois, boue ou poussière. Le calorifugeage, ainsi que les enveloppes anti-condensation et, plus particulièrement les canalisations calorifugées devant être enfermées mais exposés pendant la construction, devront également être munis de protections convenables.

Si pendant l'exécution, quelques parties d'installation sont exposées aux intempéries, une protection efficace sera prévue par l'Entrepreneur sans plus-value pour le Maître de l'ouvrage.

Réception

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

La réception de toutes les fournitures et de l'exécution ne sera faite qu'après l'achèvement des travaux, toutes les autres approbations n'étant que préliminaires. La réception sera prononcée, tous essais et réglages terminés, notice d'entretien et de maintenance, plans de récolement remis, schémas plastifiés dans les locaux techniques affichés, étiquetage, balisage et signalisation installés. Si un retard à l'achèvement des travaux est le fait de l'Entrepreneur, l'occupation des locaux ne signifiera aucunement la réception des ouvrages. Dans tous les cas seul un procès-verbal de réception signé par le Maître de l'ouvrage vaudra réception

Présentation des offres

Les soumissionnaires peuvent éventuellement proposer d'autres marques de leur choix, à la condition expresse que :

Les équipements soient de qualité, de performances, de caractéristiques dimensionnelles équivalentes à celles citées dans le présent document.

Le niveau des prestations de service, de garantie et d'assistance technique au service d'exploitation des installations soit au moins équivalent

Avant le démarrage de ses travaux, l'entrepreneur doit soumettre les références exactes des fournitures qu'il se propose de mettre en œuvre, à l'approbation du Maître d'Œuvre qui appréciera s'il y a concordance et équivalence avec les prescriptions des pièces du Marché. Dans le cas contraire, il se réserve le droit d'exiger les marques et types cités en référence dans le C.C.T.P. pour les prix et délais convenus

Le choix définitif appartient au Maître d'Ouvrage.

LIMITES DE PRESTATIONS

Travaux à la charge du présent lot

L'entreprise du présent lot doit la réalisation des prestations et ouvrages suivants, sans que cette liste soit limitative.

Il est rappelé à l'entreprise en charge des travaux pour le lot CVC-Plomberie-Sanitaire de prendre en compte dans son chiffrage toutes les interventions susceptibles d'être effectuées en horaire décalé. L'entreprise ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un supplément de prix en cours de travaux en cas d'intervention en dehors des horaires normaux de travail.

1°) L'étude détaillée des installations accompagnée de :

Les notes de calcul détaillées compris calculs thermiques déperditions et apports

Les plans d'exécution complets de tous les ouvrages proposés

Les plans de réservations et socles avec indication des surcharges

L'analyse fonctionnelle de la régulation ainsi que les vues graphiques des installations CVC

Les schémas électriques et de régulation

Les plans et dossiers coordonnés relatifs à la sécurité Incendie et en particulier les éléments concernant le désenfumage et le compartimentage, pour compléter le dossier d'identité SSI (Système de Sécurité Incendie)

Les plans de recollement

La liste des matériels installés avec documents techniques et références constructeur

Le cahier des essais et performances, y compris certificats d'épreuve, portant sur l'ensemble du matériel et équipements installés les notices d'entretien des appareils de fonctionnement et de sécurité

2°) La fabrication, la fourniture, le transport sur le site, l'entreposage provisoire et pose du matériel, y compris la fourniture d'échantillon.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

3°) L'amenée, l'établissement et l'enlèvement de tous engins de levage, étais et échafaudages nécessaires aux manutentions.

4°) La main d'œuvre nécessaire aux diverses vidanges et remplissages suivant les phases de déroulements des travaux.

5°) Les épreuves hydrauliques, aérauliques, les essais prévus par les documents techniques COPREC CONSTRUCTION n°1 et 2, les résultats étant consignés dans des PV envoyés en 2 exemplaires pour examen au bureau de contrôle.

6°) Les mises en service et les réglages de toute l'installation, les mesures accompagnant les essais, tels que température, pression, niveaux sonores, vitesse d'air, intensités absorbées, etc..., les appareils de mesures étant fournis par l'entreprise du présent lot.

Pour les essais de garantie de résultat, l'entreprise doit procéder à des campagnes de mesures à effectuer dans les locaux au moyen d'enregistreurs (température, etc...) sur le principe de sondages, selon les indications du Maître d'Œuvre.

7°) Les essais de GTC.

8°) La participation aux essais de SSI.

9°) L'étiquetage et le repérage de tous les appareils et réseaux ainsi que les divers organes de réglage et isolement. Le repérage sera conforme à celui défini par le maître d'œuvre.

10°) Les schémas généraux de principe en polychrome inaltérable, plastifiés. Ces schémas seront installés par le présent lot dans chaque local technique, à proximité de l'armoire électrique. Ils comporteront toutes les indications conformes aux étiquettes et repères mis en place au titre de l'article 9 précédent.

11°) Prestations liées à la conduite, la surveillance et l'entretien des installations à la terminaison des travaux jusqu'à la réception.

12°) La formation du personnel de conduite et de maintenance.

Les travaux annexes au présent lot, qui n'incombent pas à l'entreprise titulaire du présent lot mais qui la concernent, sont étudiés et exécutés sous sa surveillance et sa responsabilité.

Elle fournit en temps utile aux corps d'état intéressés toutes indications, schémas et plans nécessaires aux dits travaux.

Elle confirme et précise ou modifie, après accord du Maître d'Œuvre, sans pour autant qu'il y ait de conséquences financières sur un quelconque lot, les dispositions réservées dans le projet d'appel d'offres.

BASES DE CALCUL

CONDITIONS EXTERIEURES

Saison	Température sèche	Hygrométrie relative
Hiver	-9°C	90%
Eté	32°C	40%

A noter que les installations ne sont pas surdimensionnées pour les températures caniculaires de l'été 2003.

CONDITIONS INTERIEURES

Les conditions intérieures à garantir dans les différents locaux sont celles définies dans le tableau ci-après.

Tableau

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Local	Conditions intérieures Hiver T°C	Hiver H%	Été T°C	Été H%	Base Ventilation	Apports internes Occupation	Eclairage	Machine	Filtration
RDC									
Circulation	19	NC	NC	NC	0.5v/h d'AU				SO
Hall	19	NC	NC	NC	• 25m3/h/occ d'AU	20 occ			F7
Sanitaires	19	NC	NC	NC	EXT selon RSD				
Bureaux et locaux annexes	19	NC	NC	NC	• 25m3/h/occ d'AU	2 Occ hors réunion			SO
Bureaux Wimoov et locaux annexes	19	NC	NC	NC	• 25m3/h/occ d'AU	4 occ hors réunion			SO

Température d'ambiance (été/hiver)

C'est la température en °C mesurée au centre du local.
En tout point du volume utile du local, les températures mesurées devront être comprises dans l'intervalle de tolérance fixé pour la température ambiante.
Nota :
Lorsqu'un intervalle de tolérance est fixé (ou bien 2 températures extrêmes), il exprime les valeurs limites de la plage de variation.
Pour les locaux rafraichis, la température ambiante maximale à ne pas dépasser est exprimée par un écart avec l'extérieur. Pour le présent projet, l'écart est de -7°C par rapport à l'extérieur (-7°C/EXT), soit :
Une température ambiante de 28°C pour 35°C extérieur
Une température ambiante de 25°C pour 32°C extérieur

Degré hygrométrique

Il indique la valeur d'hygrométrie relative à maintenir pour les locaux (NC = non contrôlé).
En tout point du volume utile du local, les valeurs d'hygrométrie relative mesurées devront être comprises dans l'intervalle de tolérance fixé pour l'hygrométrie relative.

Base ventilation

Ce débit, exprimé en m3/h//occupant ou vol/h, correspondant aux valeurs minimales nécessaires permettant de respecter les règles d'hygiène ou de sécurité.
L'air neuf doit être pris à l'extérieur, à 8 m minimum de toute source éventuelle de pollution, et sans transiter par d'autres locaux.
La quantité d'air repris et réintroduit ne peut en aucun cas diminuer la quantité d'air neuf indiquée. Sont indiqués, en complément, les débits exprimés en m3/h des extractions spécifiques.

Les abréviations suivantes signifient :

AN : air neuf
v/h : renouvellement minimum d'air exprimé en nombre de volume du local par heure
selon apports : débit soufflé calculé selon les apports maximums du local.
selon RSD : compensation de l'extraction des locaux à pollution spécifique débit d'extraction calculé selon le règlement sanitaire départemental en vigueur

Apports internes

Occupation

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Elle est définie en nombre de personnes par local ou par un taux d'occupation.
Dans ce dernier cas, le nombre de personnes à considérer est arrondi au nombre entier supérieur.
Suivant l'affectation des locaux, les dégagements totaux des occupants varient en fonction de leur activité :
Faible : assis au repos 105 W (65 W sensible, 40 W latent),

Normale : assis – travail léger 120 W (65 W sensible, 55 W latent),

Elevée : debout marche lente 145 W (65 W sensible, 80 W latent),
Nota : Les dégagements sensibles et latents ci-dessus sont donnés pour une température de 26 °C dans les locaux (valeurs selon méthode CARRIER).

Eclairage

Il est défini pour les locaux conditionnés, climatisés ou rafraîchis.

Charges diverses dues à l'équipement des locaux pour leur exploitation (machines)

Elles sont définies par la valeur de leur dégagement permanent incluant le facteur de service des appareils correspondants.
Il n'est pris en compte aucun foisonnement sur les apports machines.

Filtration

Il indique l'efficacité minimale de la filtration à mettre en œuvre sur les installations d'air neuf. Les installations de récupération sur les reprises sont équipées de filtre d'efficacité M5.
Niveau_de_pression_par_rapport_aux_locaux_adjacents
Les régimes de pression sont non contrôlés et résultent uniquement de la différence entre débit soufflé et repris. Les régimes sont les suivants :
+ xx Pa : surpression contrôlée vis-à-vis des locaux adjacents

S : surpression vis-à-vis des locaux adjacents
D : dépression vis-à-vis des locaux adjacents
E : en équilibre vis-à-vis des locaux adjacents

Niveaux sonores

Les objectifs acoustiques sont précisés dans la notice acoustique APD du présent projet.

SURPUISSANCES MINIMALES

Les surpuissances à prévoir pour les divers équipements sont les suivantes :
Emetteur + 10% de la puissance utile
Batterie chaude + 15% de la puissance utile
Ventilateurs+ 5% du débit utile pour pertes de charges maximales des filtres
Ventilateur de désenfumage+ 20% du débit utile
Pompes + 5% du débit utile
Moteurs électriques + 5% de la puissance absorbée

FLUIDES DISPONIBLES

Electricité :
Tension : 400 V triphasé +N+T

Neutre : régime TNS
Eau froide dure sur réseau eau de ville

PROTOTYPES ET ECHANTILLONS

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Avant mise en fabrication, l'entrepreneur adjudicataire doit présenter les échantillons de matériaux ou objets fabriqués nommément prescrits dans le présent document ou nécessaires à la bonne exécution des ouvrages. Il fournira également les certificats du C.S.T.B. ainsi que les procès-verbaux d'agrément de ces matériaux.

Les choix de teintes transmis par mail ou sur plaquette ne sont pas acceptés.

Ces prototypes sont demandés en fonction du planning d'avancement des travaux. Ils sont soumis au Maître d'œuvre et au Bureau de contrôle pour examen et, éventuellement, pour confirmation des performances.

La fabrication ne pourra être entreprise qu'après accord de ces derniers.

La présentation par l'entreprise des échantillons sera complétée par la production procès-verbaux d'essais et avis techniques, y compris au feu, et essais acoustiques, pour établissement des dossiers des ouvrages exécutés (D.O.E.)

Conformément au C.C.A.P. les échantillons sont à présenter au plus tard deux mois après l'Ordre de Service

ORGANISATION DE CHANTIER-SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE

Conformément à la loi 93-1418 du 31 décembre 1993 et à son décret 94-1159 du 26 décembre 1994, l'entrepreneur tiendra compte dans son offre de l'intégration de la sécurité et de l'organisation en matière de sécurité et de protection de la santé lors des opérations de bâtiment et de génie civil. Dans la mesure où ils ne seront pas exécutés par l'entreprise qui les réclame, ils devront faire l'objet d'une convention entre corps d'état avant le démarrage du chantier. Aucun supplément de prix ne pourra être exigé à ce sujet.

Le P.G.C.S.P.S (Plan Général de Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé) établi par C.S.P.S (Coordonnateur en Sécurité et Protection de la Santé) mandaté par le Maître d'Ouvrage, ainsi que les dispositions et principes de prévention établis lors de la phase de conception en vue de la constitution du D.I.U.O (Dossier des Interventions Ultérieures sur l'Ouvrage), sont des pièces contractuelles intégrées au dossier marché et feront l'objet d'un contrôle du respect de l'application des règles de prévention de l'entreprise par le C.S.P.S.

Chaque entreprise intervenant sur le site, y compris chaque entreprise sous-traitante, aura à établir un P.P.S.P.S (Plan Particulier de Sécurité et Protection de la Santé) prenant en compte les dispositions générales arrêtées dans le P.G.C.S.P.S et à le transmettre au coordonnateur aux fins d'harmonisation par celui-ci.

L'entrepreneur ne pourra se soustraire à aucune de ces obligations vis à vis de la coordination Sécurité tant pendant la phase travaux que pour les conditions d'utilisation de l'ouvrage réalisé. Il est supposé avoir intégré tous les coûts dans l'offre qu'il aura présentée.

PROTECTION DES OUVRAGES

Chaque entreprise devra assurer la protection de ses ouvrages et restera responsable jusqu'à la réception des travaux des dégâts qui y seraient apportés.

PERCEMENT-TROUS-SCELLEMENTS

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

formuler, pendant la période de préparation du chantier, leur demande de réservations par des plans clairs et détaillés qui seront transmis aux entreprises mettant en œuvre les matériaux (GO, plâtrerie…) ainsi qu'au maître d'œuvre pour visa.
Ces dessins d'exécution devront donner toutes les indications nécessaires (dimensions, dispositions de ces passages, saignées etc.…)
Une fois transmis, les entrepreneurs concernés en accuseront réception et porteront ces indications sur leurs plans d'exécution. Lors de la réalisation, ils seront tenus de s'assurer de l'exécution conforme de tous les passages, trous saignées… réservés et devront signaler toute inexactitude ou omission qu'ils auraient constatée au Maître d'œuvre.
Faute de se conformer aux prescriptions ci-dessus : l'entrepreneur défaillant sera tenu pour responsable de toute erreur de mission et aura la charge des frais occasionnés.
Dans tous les ouvrages verticaux et horizontaux en béton armé, ainsi que dans tous les éléments préfabriqués, le cas échéant, tous les percements, saignées, passages trous gaines etc…devront être réservés au coulage par l'entrepreneur de GO, les refouillements, percements et autres dans ces ouvrages étant formellement interdits.
En conséquence, tous les entrepreneurs des corps d'état concernés devront en temps utile prendre toutes dispositions afin de faire prévaloir au coulage ou à la préfabrication, toutes les réservations ou autres nécessaires à la bonne exécution de leurs ouvrages.
Les réservations dans les matériaux autres que dans le béton armé seront exécutées par l'entreprise qui les met en œuvre.
En revanche, les scellements, rebouchage etc… seront toujours à effectuer par l'entrepreneur du corps d'état concerné.

PRESCRIPTION AU FEU

Les degrés coupe-feu sont indiqués dans les chapitres suivants ou sur les plans. Avant toute mise en œuvre, l'entrepreneur est tenu de fournir tous les procès verbaux officiels d'essais et de tenue au feu et d'obtenir l'accord écrit du Bureau de contrôle.

SECURITE

L'entrepreneur a l'obligation d'assurer la protection des ouvriers contre les chutes et les accidents.
La protection sera assurée d'une part par des garde-corps correctement fixés où ils sont nécessaires, d'autre part par l'obturation des trémies au moyen de plaques rigides résistantes et fixées de façon à ne pouvoir être déplacées.
Les travaux nécessaires à la mise en place des dispositifs provisoires de sécurité sur le chantier devront être inclus dans la remise de prix et dans la mesure où ils ne seront pas exécutés par l'entreprise qui les réclame, ils devront faire l'objet d'une convention entre corps d'état avant le démarrage du chantier. Aucun supplément de prix ne pourra être exigé à ce sujet.

PROPRETE DU CHANTIER

Le chantier devra être tenu dans un constant état de propreté et parfaitement en ordre.
Chaque entreprise doit le nettoyage du chantier et le stockage de ses gravois dans les bennes prévues à cet effet par le gros œuvre.

Chaque fin de semaine au moins, sera fait l'enlèvement des gravois et de tous les débris provenant des travaux par l'entreprise de gros œuvre. Les dispositions générales en matière de nettoyage, de propreté et d'hygiène du chantier seront arrêtées au P.G.C.S.P.S.

En sus, à charge du lot Gros œuvre étendu :
- un nettoyage avant la préparation des sols.

A charge du lot Peinture :
- un nettoyage général avant finitions
- un nettoyage de réception (compris extérieur)

Tout manquement à la demande de nettoyage formulée en cours de chantier verra l'application de la pénalité forfaitaire prévue au CCAP.

PROPRETE DU CHANTIER

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Les travaux objets du présent lot seront exécutés selon les prescriptions, normes, décrets, arrêtés, D.T.U. ou toutes autres législations actuellement en vigueur et auxquelles les ouvrages de ce type sont soumis.

ETENDUE DES PRESTATIONS

Les prestations comprennent la réalisation complète des ouvrages conformément aux règlements en vigueur, aux règles de l'art, aux prestations des clauses techniques et au C.C.T.P/BPU joint.
L'entrepreneur devra la fourniture et la pose de tous les matériaux nécessaires au bon équipement de ses prestations.
L'entreprise adjudicataire des travaux sera tenue de garantir une protection pendant toute la période comprise entre la réception et la garantie de parfait achèvement des travaux.
Pendant ce délai, il devra remplacer à ses frais tous revêtements qui viendraient à faire défaut par vice de fabrication ou de pose, et il demeurera responsable de tous travaux ou ouvrages qui pourrait être exigés par suite de ces défectuosités.

PLANNING ENTREPRISE

L'offre de l'entreprise devra comporter un planning général d'exécution des études et des Travaux s'inscrivant dans le cadre de la planification proposée par la Maîtrise d'œuvre

1.1 Installations techniques de chantier

Ce prix rémunère, au forfait :

- Les frais d'installations techniques de chantier
- L'implantation des ouvrages
- L'amené et le repli du matériel de transport et de mise en œuvre
- Les frais d'installation et de maintien des locaux de chantier (qui devront être prévus pour pouvoir accueillir le Maître d'Ouvrage, Maître d'Œuvre)
- Le nettoyage des voies publiques aux abords du lieu d'intervention
- Les frais de gardiennage des installations et ouvrages du présent lot
- La remise en état des lieux en fin de chantier et notamment, l'évacuation des matériaux excédentaires, selon article 37 du CCAG

et toutes sujétions relatives à l'article 31,1 du CCAG et recommandations du PGC

Suivant les instructions de l'OPPBTP du 02 Avril 2020

Le coût des mesures obligatoires à appliquer pour la réalisation des travaux en objet
comprenant la désinfection et le nettoyage des installations sanitaires de chantier (bureau, sanitaires, salle de réunion...)
La distribution quotidienne du matériel sanitaire et de l'équipement de chaque salarié
La prise en compte des frais liés à la gestion administrative

La location éventuelle de véhicules supplémentaires et l'adaptation des véhicules et matériels

Le règlement de ce prix s'effectuera en deux versements :

- 70 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après l'installation terminée
- 30 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après retrait des installations, évacuation des matériaux excédentaires, et nettoyage complet de la zone de travail

[redacted]

1.2 Installations Sanitaires et d'Hygiène

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Ce prix rémunère, au forfait :

- Les frais d'installation, de maintien durant le chantier, et de repli des équipements sanitaires et d'hygiène

- Les installations mises en place par le titulaire du présent lot devront être conformes aux dispositions du code du travail, à l'article 31,4 du CCAG et aux recommandations du PGC

Le règlement de ce prix s'effectuera en deux versements :

- 70 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après l'installation terminée
- 30 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après retrait des installations

[redacted]

1.3 Études et plan d'exécution

Ce prix rémunère, au forfait :

Avant le début des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un plan d'exécution et d'implantation des travaux à réaliser. Les documents demandés se présenteront sous clé USB aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que des plans sur support papier en trois exemplaires. Les indications et éléments reportés seront rattachés au système Lambert.

L'ensemble des études nécessaire au bon déroulement du chantier

[redacted]

1.4 Remise des DOE et plan de récolement

Ce prix rémunère, au forfait :

A la fin des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un plan de récolement des travaux réalisés. Les documents demandés se présenteront sous clé USB aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires. Les indications et éléments reportés seront rattachés au système Lambert.

Réalisation des récolements et fournitures sous clé USB aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires.

Conformément au décret n°2011-1241 du 05 Octobre 2011 et notamment l'article R554-34.

Ces documents devront être réalisés en accord avec le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre en fonction des systèmes dont elles disposent (couches).

3 Exemplaires papier et 1 exemplaire informatique sur clé USB

[redacted]

2 *CHAUFFAGE*

Climatisation zone bureaux

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

L'ensemble des locaux de la zone bureaux sera chauffé et rafraîchi par un système type DRV de marque Daikin ou équivalent technique avec unité extérieure en pignon du pôles d'échanges (voir plan masse) et unités intérieures type cassettes ou muraux suivant le volume des locaux à traiter.

La climatisation se fera par un système à débit de réfrigérant variable utilisant le fluide frigorigène R410A, permettant le rafraîchissement et le chauffage des locaux.
L'installation sera composée des éléments suivants faisant l'objet d'un descriptif détaillé dans la suite de ce document :
Unité extérieure à condensation par air dotée d'un compresseur contrôlé par Inverter, permettant une modulation de la puissance globale de l'installation en fonction des variations de charges thermiques des locaux à traiter
Unités intérieures de puissance variable, contrôlées individuellement et sélectionnées en fonction des contraintes d'aménagement intérieur
Réseau de tuyauteries en cuivre de qualité frigorifique associés à des raccords de dérivation ou des collecteurs de type REFNET
Régulation électronique PID permettant un contrôle précis et individualisé de chaque unité intérieure

Le système devra être capable d'adapter les températures d'évaporation et de condensation du réfrigérant en fonction des conditions extérieures afin de réduire les consommations d'énergie et améliorer le confort des occupants.

Afin de réduire l'impact environnemental des équipements, les appareils installés devront respecter la directive "Limitation des substances dangereuses dans les équipements électriques ou électroniques" (Directive RoHS).

2.1 **Prestations diverses**

Ce prix rémunère, au forfait :

L'entreprise en charge du présent lot assurera les travaux suivants :

Réalisation de la dalle béton armé de 10cm d'épaisseur reprenant les charges et permettant la mise en place de l'ensemble des unités extérieures.
Il sera demandé de prévoir une forme de pente afin d'évacuer les condensats vers une attente réalisée par le lot VRD ou le Gros-Œuvre
Réalisation d'une protection mécanique sur une hauteur de 2,00 mètres de l'ensemble des unités et fixer sur la dalle béton reprise ci-avant avec panneaux grillagés rigides, portillon d'accès avec serrure et un jeu de 3 clés qui seront remise au Maître d'Ouvrage





[redacted]

2.2 **Fourniture et mise en œuvre d'une unité extérieure type DRV SAMSUNG PAC de type AM 060 avec support Bigfoot et interrupteur de proximité**

Ce document a été mis en ligne

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose :

Les unités extérieures seront de type RXYSQ 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 T, de marque DAIKIN, ou équivalent technique, assemblées, testées et chargées en usine en fluide R410A. Elles seront préchargées pour une longueur totale de tuyauterie de 70m.
Les valeurs de performance énergétique seront certifiées Eurovent.
Chaque unité extérieure comportera les éléments principaux suivants :
Carrosserie en tôle galvanisée revêtue d'une résine polypropylène imperméable
Echangeur fluide frigorigène / air en cuivre et ailettes aluminiums revêtus d'un film de résine anticorrosion
Moto-Ventilateurs de type hélicoïdal
Compresseur de type spiro-orbital de fabrication DAIKIN équipés de séparateurs d'huile
Ensemble de platines électroniques permettant le contrôle du système et la communication avec les unités intérieures
Ensemble de vannes d'arrêt frigorifiques pour le raccordement des canalisations



Les unités extérieures devront respecter les caractéristiques techniques suivantes :

Référence	RXYSQ 4T	RXYSQ 5T	RXYSQ 6T	RXYSQ 8T	RXYSQ 10T	RXYSQ 12T
Puissance frigorifique (kW)	12,1	14	15,5	22,4	28	33,5
Puissance calorifique (kW)	14,2	16	18	25	31,5	37,5
SEER	7,00	6,80	7,00	6,30	6,30	6,50
SCOP	4,40	4,60	4,90	4,20	4,30	4,10
Certification Eurovent	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Débit d'air nominal (m^3/h)	6360	6360	6360	8400	10920	10920
Pression sonore dB(A) à 1m	50	51	51	55	55	57
Puissance sonore dB(A)	68	69	70	73	74	76
Dimensions HxLxP (mm)	1345x900x320	1345x900x320	1345x900x320	1430x940x320	1615x940x460	1615x940x460
Poids (kg)	104	104	104	144	175	180
Nombre max d'UI raccordables	8	10	12	17	21	26
Plage de fonctionnement froid (°C)	-5/+52°C	-5/+52°C	-5/+52°C	-5/+52°C	-5/+52°C	-5/+52°C
Plage de fonctionnement chaud (°C)	-20/+15,5°C	-20/+15,5°C	-20/+15,5°C	-20/+15,5°C	-20/+15,5°C	-20/+15,5°C
Alimentation électrique	mono / tri	mono / tri	mono / tri	triphasé	triphasé	triphasé

Conditions de mesures :
ETE: 19°CBH/27°CBS intérieur, 35°CBS extérieur
HIVER: 20°CBS intérieur, 7°CBS / 6 °CBH extérieur

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19



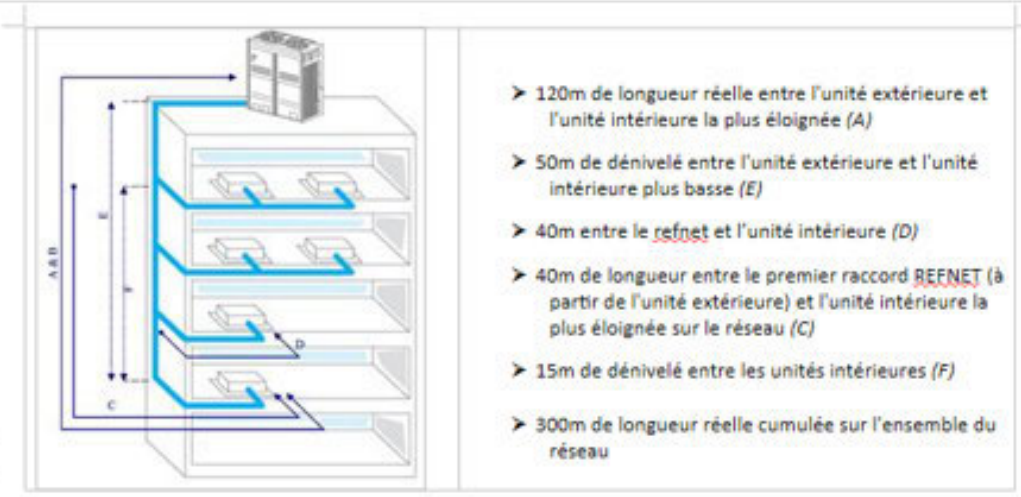
Dotée d'une sonde de sol qui garantira un confort optimal des occupants par une diffusion homogène de la température entre le sol et le plafond, éliminant les effets de stratification; ainsi que d'un détecteur de présence évitant le soufflage direct sur les occupants. Par ailleurs, si aucun mouvement n'est détecté par l'unité, une fonction de décalage du point de consigne personnalisable par l'utilisateur via la télécommande (en degré et en durée) permettra de réduire les consommations énergétiques.

[redacted]

2.4 Réseaux frigorifiques

Ce prix rémunère, au forfait :

La fourniture et pose des réseaux frigorifiques qui devront Le réseau frigorifique devra respecter les longueurs maximales de tuyauterie autorisées :



Les différentes dérivations seront assurées par des raccords REFNET de type JOINT (dérivation) ou HEADER (collecteur), fabriqués par DAIKIN.

[redacted]

2.5 Liaisons électriques

Ce prix rémunère, au forfait :

L'unité extérieure sera sélectionnée, selon le cas, en monophasé 220/1/50 ou en triphasé 400/3N/50. Les unités intérieures seront alimentées indépendamment du groupe en monophasé 220V + Neutre + Terre. Elles seront protégées par des disjoncteurs différentiels de calibres adaptés.

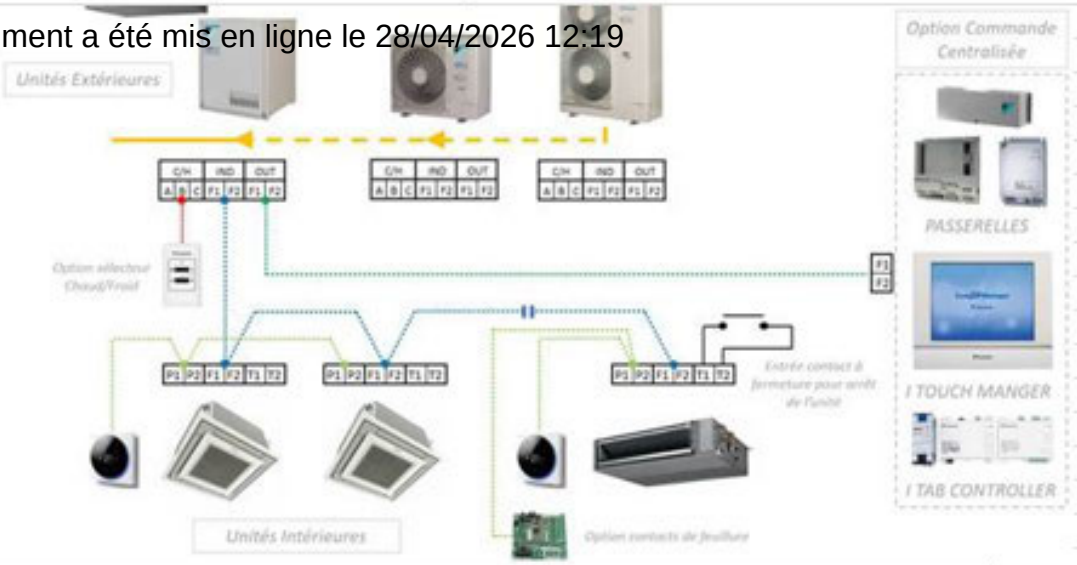
Une liaison bus (série/parallèle) une paire, non polarisée, blindée assurera la communication entre l'unité extérieure et les unités intérieures puis entre les unités intérieures et les télécommandes.

Les raccordements des bus de communication devront respectés le synoptique suivant :





Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19



[redacted]

.....

2.6 Régulation

Ce prix rémunère, à l'unité :

Un contrôle PID (Proportionnel Intégral et Dérivé) assisté par microprocesseur sera utilisé pour maintenir une température précise dans les différents locaux, en optimisant les consommations électriques. La régulation permettra également de détecter et d'identifier rapidement l'origine de tout défaut de fonctionnement sur l'ensemble des équipements afin de permettre une intervention rapide et ciblée.

Des commandes à distance design cablées de type MADOKA *(BRC1H52)* de marque DAIKIN, ou éqivalent technique, avec interface simplifiée, assureront un contrôle individuel ou groupé.

Trois coloris disponibles seront au choix: Blanc, Gris argenté ou Noir.



La compacité (85x85mm)de la télécommande permettra un encastrement aisé dans tout boîtier PVC standard du marché.

Les fonctions de base (consignes, marche/arrêt, mode de fonctionnement et ventilation) seront accessible directement depuis la télécommande. L'ensemble des fonctionnalités (fonctions de base, paramètres avancés et mise en service) se feront via connexion Bluetooth sur un smartphone ou tablette.

Les principales fonctionnalités seront :

- Navigation intuitive et ergonomique grâce à ses menus déroulants et au rétro éclairage.
- Verrouillage des touches de la télécommande.

- Marche/Arrêt, fixation de la température de consigne, choix des paramètres de ventilation.
- Plage de limitation des températures de consigne.
- Horloge programmable hebdomadaire: possibilité de paramétrer jusqu'à 3 programmes indépendants (Eté, hiver, mi-saison) et jusqu'à 5 actions par jour.
- Redémarrage automatique après une coupure de courant (avec sauvegarde des données paramétrées pendant 48h).

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

- Activation du mode Puissance permettant d'atteindre rapidement le point de consigne de la pièce.
- Fonction autodiagnostic, indiquant les défauts et dysfonctionnements des unités (simplification des opérations de maintenance).
- Sonde de température intégrée à la télécommande.
- Connexion en Bluetooth compatible iOS et Android.

Le dispositif de régulation comprendra la mise en place d'une sonde de température d'ambiance de type KRCS de marque DAIKIN pour chaque unité intérieure.

De plus, les dispositifs de sécurité suivants équiperont l'unité extérieure évitant tout fonctionnement préjudiciable à l'installation : pressostat haute pression, fusibles, résistance de préchauffage de carter, douille fusible, protection de surintensité de l'Inverter et minuterie anti-court-cycle.

[redacted]

2.7 Réseaux de Condensats

Ce prix rémunère, au forfait :

La fourniture et pose d'un réseau de condensats en tube PVC depuis chaque unité intérieure jusqu'à une attente dans le local ménage, y compris raccordement, supports et fixations.

[redacted]

2.8 Mise sous pression, essais et mise en service

Ce prix rémunère, au forfait :

La mise en service et vérification de l'ensemble du système de chauffage avec mise sous pression et essais
L'entreprise devra le raccordement des unités intérieures et extérieure depuis attentes à proximité dues par l'entreprise d'**ELECTRICITE**.
Le bus de communication entre l'unité extérieure et les unités intérieures est à la charge de l'entreprise adjudicataire du lot CVC.

[redacted]

Chauffage-Climatisation zone Hall

PRINCIPE
La climatisation et le chauffage des locaux du Hall se feront par un système Split Inverter à détente directe et à condensation par air, de marque DAIKIN ou équivalent.
La technologie Inverter permettra de moduler en permanence la puissance de l'unité extérieure en fonction des variations de charge thermique de la pièce.

2.9 Fourniture et mise en œuvre d'une unité extérieure PAC

Ce prix rémunère, à l'unité :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

La fourniture et pose d'unités extérieures seront de marque DAIKIN ou équivalent assemblée et testée en usine fonctionnant au R410A.
Elle sera équipée d'un compresseur " Swing - DC Inverter " à courant continu offrant un très haut rendement énergétique.
Le compresseur limitera les surintensités au démarrage et permettra la variation de la puissance frigorifique et calorifique.
Les ailettes du condenseur seront protégées par un revêtement polyacrylique évitant la corrosion.
L'entreprise prévoira la mise en place de l'unité extérieure en terrasse sur support type BIGFOOT, fournie et posée par le présent.
Toutes les mesures possibles seront prises afin de limiter la transmission des vibrations au bâtiment (plots anti-vibratiles, résilient,...).

Localisation :
Pignon côté stockage trottinettes



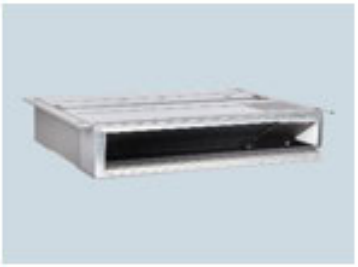


[redacted]

2.10 **Fourniture et mise en œuvre d'une unités intérieures**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose d'"unité intérieure sera sélectionnée en fonction des besoins thermiques des locaux et des contraintes d'installation.
Elle sera de type gainable en faux plafond de marque DAIKIN ou équivalent et sera installée en faux-plafond de manière la plus judicieuse en coordination avec l'implantation des luminaires du lot ELECTRICITE



Ceux seront équipés de plénums isolés de reprise et de soufflage de chaque côté du gainable et seront reliés à la bouche de diffusion ou à la grille de reprise par du flexible isolé genre Phoniflex ou équivalent.
Les pressions disponibles au niveau des ventilateurs des unités gainables étant relativement faibles, il sera demandé à l'entreprise de les placer le plus judicieusement possible afin de ne pas perturber le bon fonctionnement des appareils.
L'air traité sera insufflé dans le local par un diffuseur marque France air ou équivalent type linéaire LAU 272 avec déflecteurs amovibles avec plénum de soufflage isolé adapté au diffuseur et registre de réglage de débit



Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Bouche de soufflage et reprise de 225 grille marque France air ou équivalent type linéaire LAU 271 sans déflecteur avec plénum de reprise isolé et registre de réglage de débit.

L'entreprise prévoira une pompe de relevage pour les condensats. Les évacuations EU des condensats des unités intérieures seront réalisées en tube PVC NF + M1 y compris raccords et colliers. Elles se jetteront dans le réseau d'eaux usées le plus proche.
Le réseau d'évacuation des condensats respectera une pente de 1.5cm/m.

[redacted]

2.11 **Réseau frigorifique en tube de cuivre isolés y compris raccords, supports et fixations**

Ce prix rémunère, au forfait :

Le raccordement entre l'unité extérieure et l'unité intérieure sera effectué avec des liaisons cuivre de faible diamètre (qualité frigorifique), isolées séparément.

La longueur maximale sera de 30m équivalent (entre unité extérieure et unité intérieure) dont 20m de dénivelé.
Aucun piège à huile ne sera toléré sur l'installation.
L'Etanchéité et mise en épreuve des liaisons frigorifiques devront être contrôlées et testées une fois l'ensemble des unités raccordées.
Cette vérification sera faite par mise sous pression d'azote R à 48 bars minimum pendant 24 heures au moins. Respect du décret n° 99-1046 du 13 .12.99 relatif aux équipements sous pression et de la norme NF EN 378-2 de juin 2000.

Durant cette opération les vannes de l'unité extérieure seront tenues fermées.
Seulement après cette épreuve, le contrôle d'étanchéité et le tirage au vide pourront être effectués dans les règles de l'art et le respect de la réglementation en vigueur (une attestation sera demandée).
L'appoint de réfrigérant et la mise en service devra être effectué sous contrôle du fabricant ou par l'entreprise dans le cas d'une accréditation du constructeur.
L'entreprise réalisera la fourniture et la pose des tuyauteries frigorifiques en cuivre, conformément aux prescriptions du constructeur, aux prescriptions du présent C.C.T.P. et aux notes de calcul de dimensionnement des réseaux fournis par le titulaire.
Les liaisons frigorifiques seront en cuivre de qualité frigorifique, cintrables, soudées à l'argent (brasure à 40% minimum) sous flux d'azote,
L'entreprise réalisera le cheminement des liaisons frigorifiques sur des chemins de câbles galvanisés à chaud. A l'extérieure, les chemins de câbles seront posés sur des dalles + supports appropriés

[redacted]

2.12 **Réseau de gaines et diffuseurs avec grilles de reprises**

Ce prix rémunère, au forfait :

La fourniture et pose depuis chaque unité intérieure d'un réseau gainable, réseau de gaine de soufflage et reprise en tôle d'acier galvanisée y/c support, raccordements et fixations

Calorifuge des gaines en cliamver 25mm
Diffuseur de soufflage quatre direction
Grille de reprise 600*600 avec plenum

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

2.13 **Liaisons électriques**

Ce prix rémunère, au forfait :

Le raccordement des unités extérieures seront alimentées en monophasé 230V/1 phase/50Hz ou en Triphasé 400+N+T suivant caractéristiques de l'appareil et suivant demande de l'entreprise et réalisée par l'entreprise d'**ELECTRICITE**. Elle sera protégée par un disjoncteur différentiel de calibre adapté. Elle sera raccordée par le titulaire du présent lot.

Un câble 5x1, 5mm² assurera la communication et l'alimentation de puissance entre l'unité intérieure et extérieure.
Pour les interventions de maintenance et dépannage, prévoir la possibilité de couper l'alimentation de l'unité.

[redacted]

2.14 **Régulation**

Ce prix rémunère, au forfait :

L'unité intérieure disposera de sa propre régulation et des fonctionnalités suivantes :
Marche/Arrêt, fixation de la température de consigne, choix des paramètres de ventilation
Choix du mode de fonctionnement chauffage/rafraîchissement
Plage de limitation des températures de consigne dans chacun des modes de fonctionnement.
Horloge programmable hebdomadaire : possibilité de paramétrer jusqu'à 3 programmes indépendants (Eté, hiver, mi-saison) et jusqu'à 5 actions par jour
Affichage de la consommation d'énergie du système
Redémarrage automatique après coupure de courant (avec conservation des données paramétrées pendant 48h)
Activation du mode Puissance permettant d'atteindre rapidement le point de consigne de la pièce
Mode abaissement de nuit permettant de réduire automatiquement le niveau sonore de l'unité extérieure
Fonction autodiagnostic, indiquant les défauts et dysfonctionnements des unités (simplification des opérations de maintenance)

[redacted]

2.15 **Réseau Condensats**

Ce prix rémunère, au forfait :

La fourniture et pose d'un réseau de condensats en tube PVC depuis chaque unité intérieure jusqu'à une attente dans le local ménage, y compris raccordement, supports et fixations.

[redacted]

2.16 **Mise sous pression, essais et mise en service**

Ce prix rémunère, au forfait :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

La mise en service et vérification de l'ensemble du système de chauffage avec mise sous pression et essais

L'entreprise devra le raccordement des unités intérieures et extérieure depuis attentes à proximité dues par l'entreprise d'**ELECTRICITE**.
Le bus de communication entre l'unité extérieure et les unités intérieures est à la charge de l'entreprise adjudicataire du lot CVC.

[redacted]

Chauffage-Climatisation Wimoov

PRINCIPE
La climatisation et le chauffage des locaux de la zone Wimoov se feront par un système Split Inverter à détente directe et à condensation par air, de marque DAIKIN ou équivalent.
La technologie Inverter permettra de moduler en permanence la puissance de l'unité extérieure en fonction des variations de charge thermique de la pièce

2.17 **Fourniture et mise en œuvre d'une unité extérieure PAC**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose

D'unités extérieures seront de marque DAIKIN ou équivalent assemblée et testée en usine fonctionnant auR410A.
Elle sera équipée d'un compresseur " Swing - DC Inverter " à courant continu offrant un très haut rendement énergétique.
Le compresseur limitera les surintensités au démarrage et permettra la variation de la puissance frigorifique et calorifique.

Les ailettes du condenseur seront protégées par un revêtement polyacrylique évitant la corrosion.
L'entreprise prévoira la mise en place de l'unité extérieure en terrasse sur support type BIGFOOT, fournie et posée par le présent.
Toutes les mesures possibles seront prises afin de limiter la transmission des vibrations au bâtiment (plots anti-vibratiles, résilient,...).

Localisation :
Pignon côté stockage trottinettes





[redacted]

2.18 **Fourniture et mise en œuvre de cassettes intérieures avec support et façades de cassettes**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

La fourniture et pose d''unité intérieure sera sélectionnée en fonction des besoins thermiques des locaux et des contraintes d'installation.
Elle sera de type cassette en faux plafond de marque DAIKIN ou équivalent et sera installée en faux-plafond de manière la plus judicieuse en coordination avec l'implantation des luminaires du lot ELECTRICITE
L'air traité sera diffusé par la partie inférieure de la face avant de l'unité après filtration (filtres synthétiques anti-bactéries facilement démontables et lavables) et au travers d'un volet de soufflage motorisé pour assurer une répartition homogène de la température.

L'entreprise prévoira une pompe de relevage pour les condensats. Les évacuations EU des condensats des unités intérieures seront réalisées en tube PVC NF + M1 y compris raccords et colliers. Elles se jetteront dans le réseau d'eaux usées le plus proche.
Le réseau d'évacuation des condensats respectera une pente de 1.5cm/m.



[redacted]

2.19 **Réseau frigorifique en tube de cuivre isolés y compris raccords, supports et fixations**

Ce prix rémunère, au forfait :

Le raccordement entre l'unité extérieure et l'unité intérieure sera effectué avec des liaisons cuivre de faible diamètre (qualité frigorifique), isolées séparément.

La longueur maximale sera de 30m équivalent (entre unité extérieure et unité intérieure) dont 20m de dénivelé.
Aucun piège à huile ne sera toléré sur l'installation.
L'Etanchéité et mise en épreuve des liaisons frigorifiques devront être contrôlées et testées une fois l'ensemble des unités raccordées.
Cette vérification sera faite par mise sous pression d'azote R à 48 bars minimum pendant 24 heures au moins. Respect du décret n° 99-1046 du 13 .12.99 relatif aux équipements sous pression et de la norme NF EN 378-2 de juin 2000.

Durant cette opération les vannes de l'unité extérieure seront tenues fermées.
Seulement après cette épreuve, le contrôle d'étanchéité et le tirage au vide pourront être effectués dans les règles de l'art et le respect de la réglementation en vigueur (une attestation sera demandée).
L'appoint de réfrigérant et la mise en service devra être effectué sous contrôle du fabricant ou par l'entreprise dans le cas d'une accréditation du constructeur.
L'entreprise réalisera la fourniture et la pose des tuyauteries frigorifiques en cuivre, conformément aux prescriptions du constructeur, aux prescriptions du présent C.C.T.P. et aux notes de calcul de dimensionnement des réseaux fournis par le titulaire.
Les liaisons frigorifiques seront en cuivre de qualité frigorifique, cintrables, soudées à l'argent (brasure à 40% minimum) sous flux d'azote,
L'entreprise réalisera le cheminement des liaisons frigorifiques sur des chemins de câbles galvanisés à chaud. A l'extérieure, les chemins de câbles seront posés sur des dalles + supports appropriés.

Ce [redacted]

2.20 **Liaisons électriques**

Ce prix rémunère, au forfait :

Le raccordement des unités extérieures seront alimentées en monophasé 230V/1 phase/50Hz ou en Triphasé 400+N+T suivant caractéristiques de l'appareil et suivant demande de l'entreprise et réalisée par l'entreprise d'**ELECTRICITE**. Elle sera protégée par un disjoncteur différentiel de calibre adapté. Elle sera raccordée par le titulaire du présent lot.

Un câble 5x1, 5mm² assurera la communication et l'alimentation de puissance entre l'unité intérieure et extérieure.
Pour les interventions de maintenance et dépannage, prévoir la possibilité de couper l'alimentation de l'unité.

[redacted]

2.21 **Régulation**

Ce prix rémunère, au forfait :

L'unité intérieure disposera de sa propre régulation et des fonctionnalités suivantes :
Marche/Arrêt, fixation de la température de consigne, choix des paramètres de ventilation
Choix du mode de fonctionnement chauffage/rafraîchissement
Plage de limitation des températures de consigne dans chacun des modes de fonctionnement.
Horloge programmable hebdomadaire : possibilité de paramétrer jusqu'à 3 programmes indépendants (Eté, hiver, mi-saison) et jusqu'à 5 actions par jour Affichage de la consommation d'énergie du système Redémarrage automatique après coupure de courant (avec conservation des données paramétrées pendant 48h) Activation du mode Puissance permettant d'atteindre rapidement le point de consigne de la pièce Mode abaissement de nuit permettant de réduire automatiquement le niveau sonore de l'unité extérieure Fonction autodiagnostic, indiquant les défauts et dysfonctionnements des unités (simplification des opérations de maintenance),
Horloge programmable hebdomadaire : possibilité de paramétrer jusqu'à 3 programmes indépendants (Eté, hiver, mi-saison) et jusqu'à 5 actions par jour
Affichage de la consommation d'énergie du système
Redémarrage automatique après coupure de courant (avec conservation des données paramétrées pendant 48h)
Activation du mode Puissance permettant d'atteindre rapidement le point de consigne de la pièce
Mode abaissement de nuit permettant de réduire automatiquement le niveau sonore de l'unité extérieure
Fonction autodiagnostic, indiquant les défauts et dysfonctionnements des unités (simplification des opérations de maintenance)

[redacted]

2.22 **Réseau Condensats**

Ce prix rémunère, au forfait :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

La fourniture et pose d'un réseau de condensats en tube PVC depuis chaque unité intérieure jusqu'à une attente dans le local ménage, y compris raccordement, supports et fixations.

[redacted]

2.23 Mise sous pression, essais et mise en service

Ce prix rémunère, au forfait :

La mise en service et vérification de l'ensemble du système de chauffage avec mise sous pression et essais

L'entreprise devra le raccordement des unités intérieures et extérieure depuis attentes à proximité dues par l'entreprise d'**ELECTRICITE**.

Le bus de communication entre l'unité extérieure et les unités intérieures est à la charge de l'entreprise adjudicataire du lot CVC.

[redacted]

3 *VENTILATION*

Le présent poste a pour objet la description des travaux de VMC à réaliser dans le bâtiment.
Il a pour but de donner aux entreprises soumissionnaires les renseignements nécessaires concernant le principe des installations et leur permettre l'établissement d'une offre de caractère global et forfaitaire à partir des matériaux préconisés. Les entreprises devront inclure dans leur offre tous les travaux nécessaires à l'achèvement complet des ouvrages, le présent descriptif ne représentant pas un caractère limitatif étant entendu qu'il ne sera accordé de supplément de prix pour toute erreur ou omission qu'elle qu'en soit l'origine.

Généralités

Rejet Groupe VMC

Sifflet grillagé sur groupe d'extraction simple flux installé en terrasse

Transfert d'air

La décompression des locaux aveugles sera réalisée par détalonnage de porte pour les débits inférieurs à 120 m3/h.
Pour les débits supérieurs à 120 m3/h, l'entreprise aura à sa charge la fourniture et pose de grilles de transfert en cloisons en coordination avec le lot Plâtrerie

Réseaux de gaines acier galvanisé

Les réseaux de soufflage et reprise seront réalisés en gaine tôle d'acier galvanisé circulaire, agrafés en spirale et conforme à la norme NF P 50-401 ou rectangulaire
Les conduits seront fixés à l'aide de colliers et de tiges filetées, raccordées par des pièces de raccordement livrées d'usine.
Supportage à la structure du bâtiment avec interposition de plots anti vibratiles afin d'éviter toute propagation de bruit et vibration.
Dans les parties non visibles, la liaison entre les gaines et les bouches pourra être réalisée par flexible sur une longueur de 1.00 mètre environ.
Il sera mis en place sur les gaines des réseaux VMC des trappes de nettoyage tous les dix mètres et à chaque changement de direction.
Pour assurer le degré coupe-feu des cloisons traversées, le présent corps d'état devra la mise en œuvre de clapet coupe-feu en traversée de dalle et en traversée de cloison séparatrice des locaux à risques.
Lorsque les gaines sont apparentes, les raccords d'étanchéité ne seront pas faits à l'aide de bandes auto-adhésives mais par mastic intérieur.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

V.M.C. SIMPLE FLUX

Chaque zone sera équipée de sa ventilation mécanique soit :

Un extracteur pour la zone sanitaire bureaux et local entretien
Un extracteur pour l'ensemble des bureaux
Un extracteur pour le sanitaire public
Un extracteur pour la zone Wimoov

L'extraction sera assurée par un réseau de gaines en acier galvanisé avec reprise par grilles ou par ventouses de type à forte perte de charge selon les débits. Les grilles seront munies de registres de réglage.

Des registres de réglage du débit d'air seront mis en place aux dérivations principales.

VMC salle de pause, sanitaires et vestiaires

3.1 Extracteur VMC avec piège à son

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose d'un extracteur VMC en faux plafond du local kitchenette marque France Air type RECTILYS 800 avec manchettes souples, plots antivibratiles, variateur de tension et interrupteur de proximité.
Piège à sons pour l'aspiration du groupe VMC



[redacted]

3.2 Rejet VMC

Ce prix rémunère, au forfait :

La fourniture et pose d'un té visitable en toiture avec grillage antivolatile

[redacted]

3.3 Réseau de gaines

Ce prix rémunère, au forfait :

Les réseaux de soufflage et reprise seront réalisés en gaine tôle d'acier galvanisé circulaire, agrafés en spirale et conforme à la norme NF P 50-401 ou rectangulaire
Les conduits seront fixés à l'aide de colliers et de tiges filetées, raccordées par des pièces de raccordement livrées d'usine.
Supportage à la structure du bâtiment avec interposition de plots anti vibratiles afin d'éviter toute propagation de bruit et vibration.
Dans les parties non visibles, la liaison entre les gaines et les bouches pourra être réalisée par flexible sur une longueur de 1.00 mètre environ.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Il sera mis en place sur les gaines des réseaux VMC des trappes de nettoyage tous les dix mètres et à chaque changement de direction.
Pour assurer le degré coupe-feu des cloisons traversées, le présent corps d'état devra la mise en œuvre de clapet coupe-feu en traversée de dalle et en traversée de cloison séparatrice des locaux à risques.
Lorsque les gaines sont apparentes, les raccords d'étanchéité ne seront pas faits à l'aide de bandes auto-adhésives mais par mastic intérieur.

[redacted]

3.4 Bouches d'extraction

Ce prix rémunère, au forfait :

Pour les locaux concernés, les bouches d'extraction auto réglables seront constituées de :
d'un corps en matière plastique,
d'une grille esthétique démontable,
d'un élément de régulation constitué d'un volet rigide.
Elles fonctionneront pour une plage de pression d'utilisation de 50 à 160 Pa et seront fixées sur des manchettes de raccordement
Type ALIZE marque France AIR ou techniquement équivalent

Pour les locaux entretien et ménage, il sera mis en œuvre une bouche coupe-feu 1H pour chaque local.





Atténuateurs et silencieux
Il sera installé un silencieux circulaire à l'aspiration du groupe VMC
Ils seront de France air ou techniquement équivalent type SC VMC





Rejet des groupes VMC
Le rejet des groupes VMC s'effectuera par l'intermédiaire d'un sifflet grillagé avec grillage anti-moustiques et en forme de biseau à 45°

Le caisson d'extraction aura des panneaux en acier galvanisé avec un ventilateur centrifuge à action à accouplement direct. Il sera posé sur un support avec interposition d'un matériau anti vibratile et de manchettes souples à l'aspiration et au refoulement.

Il sera équipé d'un pressostat d'air pour le report d'alarme ou l'arrêt du ventilateur en cas de panne ou de coupure électrique intempestive et d'un interrupteur de service cadenassable.
Il se raccordera sur une gaine circulaire
Il sera de type RECTILYS marque France AIR ou techniquement équivalent

Extracteur zone sanitaire bureaux, salle de pause et entretien débit 510 m3/h
Un extracteur pour l'ensemble des bureaux Débit 585 m3/h

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Un extracteur pour le sanitaire public Débit 225 m3/h
Un extracteur pour la zone vitrine Débit 345 m3/h

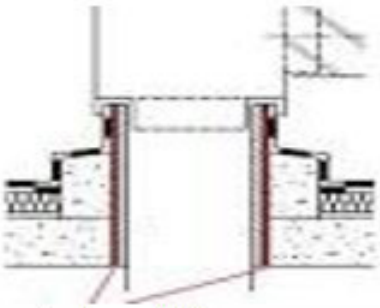
Ces débits sont donnés à titre indicatif et seront à confirmer par l'entreprise pendant la phase d'exécution afin d'être en cohérence avec la réglementation en vigueur.

Dispositions règlementaires générales VMC

Chaque traversée de paroi ou de cloisons sera rebouchée soigneusement après le passage des conduits de VMC avec interposition d'un matériau souple genre TALMISOL.
Le caisson VMC doit être raccordé aux conduits au moyen de manchettes souples (aspiration et refoulement).
Des trappes de visite seront installées tous les dix mètres afin de pouvoir visiter et nettoyer les conduits.

En raison de l'implantation des groupes VMC en terrasse, l'entreprise en charge du lot CVC prendra à sa charge :

Le percement de la toiture et la reprise d'étanchéité suivant réglementation en vigueur



La mise en place d'une structure métallique pour reprendre le poids de l'extracteur et des accessoires avec plots d'assise genre Bigfoot afin d'éviter de détériorer l'étanchéité de la terrasse béton



La fourniture et pose d'un fourreau au passage de la gaine d'extraction et permettant de réaliser la reprise d'étanchéité
La fourniture et la pose de la crosse de sortie de câbles pour l'alimentation par le lot ELECTRICITE



[redacted]

3.5 Raccordements électriques

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Ce prix rémunère, au forfait :

Les caissons VMC seront raccordés électriquement par le présent corps d'état sur un câble en attente laissé à proximité par le corps d'état Electricité.

[redacted]

3.6 **Mise sous Tension, essais et mise en service**

Ce prix rémunère, au forfait :

La mise sous tension de l'extracteur
La mise en service, essais et réglages de débit

[redacted]

VMC Bureaux et guichet

3.7 **Extracteur VMC avec piège à son**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose d'un extracteur VMC en faux plafond du local kitchenette marque France Air type RECTILYS 800 avec manchettes souples, plots antivibratiles, variateur de tension et interrupteur de proximité.
Piège à sons pour l'aspiration du groupe VMC



[redacted]

3.8 **Rejet VMC**

Ce prix rémunère, au forfait :

La fourniture et pose d'un té visitable en toiture avec grillage antivolatile

[redacted]

3.9 **Réseau de gaines**

Ce prix rémunère, au forfait :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Les réseaux de soufflage et reprise seront réalisés en gaine tôle d'acier galvanisé circulaire, agrafés en spirale et conforme à la norme NF P 50-401 ou rectangulaire
Les conduits seront fixés à l'aide de colliers et de tiges filetées, raccordées par des pièces de raccordement livrées d'usine.
Supportage à la structure du bâtiment avec interposition de plots anti vibratiles afin d'éviter toute propagation de bruit et vibration.
Dans les parties non visibles, la liaison entre les gaines et les bouches pourra être réalisée par flexible sur une longueur de 1.00 mètre environ.
Il sera mis en place sur les gaines des réseaux VMC des trappes de nettoyage tous les dix mètres et à chaque changement de direction.
Pour assurer le degré coupe-feu des cloisons traversées, le présent corps d'état devra la mise en œuvre de clapet coupe-feu en traversée de dalle et en traversée de cloison séparatrice des locaux à risques.
Lorsque les gaines sont apparentes, les raccords d'étanchéité ne seront pas faits à l'aide de bandes auto-adhésives mais par mastic intérieur.

[redacted]

3.10 Bouches d'extraction

Ce prix rémunère, au forfait :

Pour les locaux concernés, les bouches d'extraction auto réglables seront constituées de :
d'un corps en matière plastique,
d'une grille esthétique démontable,
d'un élément de régulation constitué d'un volet rigide.
Elles fonctionneront pour une plage de pression d'utilisation de 50 à 160 Pa et seront fixées sur des manchettes de raccordement
Type ALIZE marque France AIR ou techniquement équivalent

Pour les locaux entretien et ménage, il sera mis en œuvre une bouche coupe-feu 1H pour chaque local.





Atténuateurs et silencieux
Il sera installé un silencieux circulaire à l'aspiration du groupe VMC
Ils seront de France air ou techniquement équivalent type SC VMC



Les atténuateurs pourront être du type à baffles dans des sections circulaires.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Les matériaux utilisés devront être ininflammables, imputrescibles et leur élasticité devra se conserver dans toute la gamme de fréquences transmises. Ces propriétés devront également rester stables dans le temps.

Les atténuateurs acoustiques mis en place seront du type " montage en gaine ". Ils seront constitués d'un matériau absorbant non hydrophile MO résistant à l'érosion de l'air, et montés dans un cadre en tôle en acier galvanisé.

Ils seront fixés dans les gaines à l'aide de vis ou rivets.

Si l'Entrepreneur juge qu'un piège à sons est inutile au moment de la réalisation, il en prendra l'entière responsabilité et sera tenu de le rajouter si le niveau sonore requis n'est pas obtenu.

Caisson d'extraction

Le caisson d'extraction aura des panneaux en acier galvanisé avec un ventilateur centrifuge à action à accouplement direct. Il sera posé sur un support avec interposition d'un matériau anti vibratile et de manchettes souples à l'aspiration et au refoulement.

Il sera équipé d'un pressostat d'air pour le report d'alarme ou l'arrêt du ventilateur en cas de panne ou de coupure électrique intempestive et d'un interrupteur de service cadenassable.

Il se raccordera sur une gaine circulaire

Il sera de type RECTILYS marque France AIR ou techniquement équivalent

Extracteur zone sanitaire bureaux, salle de pause et entretien débit 510 m3/h

Un extracteur pour l'ensemble des bureaux Débit 585 m3/h

Un extracteur pour le sanitaire public Débit 225 m3/h

Un extracteur pour la zone Wimoov Débit 345 m3/h

Ces débits sont donnés à titre indicatif et seront à confirmer par l'entreprise pendant la phase d'exécution afin d'être en cohérence avec la réglementation en vigueur.

Dispositions règlementaires générales VMC

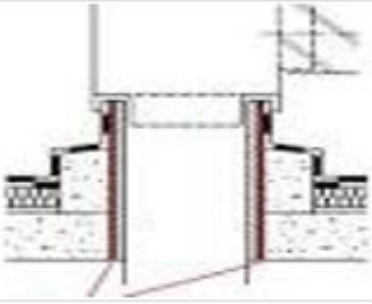
Chaque traversée de paroi ou de cloisons sera rebouchée soigneusement après le passage des conduits de VMC avec interposition d'un matériau souple genre TALMISOL.

Le caisson VMC doit être raccordé aux conduits au moyen de manchettes souples (aspiration et refoulement).

Des trappes de visite seront installées tous les dix mètres afin de pouvoir visiter et nettoyer les conduits.

En raison de l'implantation des groupes VMC en terrasse, l'entreprise en charge du lot CVC prendra à sa charge :

Le percement de la toiture et la reprise d'étanchéité suivant réglementation en vigueur



La mise en place d'une structure métallique pour reprendre le poids de l'extracteur et des accessoires avec plots d'assise genre Bigfoot afin d'éviter de détériorer l'étanchéité de la terrasse béton



Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19



La fourniture et pose d'un fourreau au passage de la gaine d'extraction et permettant de réaliser la reprise d'étanchéité
La fourniture et la pose de la crosse de sortie de câbles pour l'alimentation par le lot ELECTRICITE



[redacted]

3.11 **Zoning salle de réunion-registre motorisé**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose d'un registre motorisé sur l'antenne d'extraction de la salle de réunion avec détecteur de présence afin de couper la VMC lors de l'inoccupation

[redacted]

3.12 **Raccordements électriques**

Ce prix rémunère, au forfait :

Les caissons VMC seront raccordés électriquement par le présent corps d'état sur un câble en attente laissé à proximité par le corps d'état Electricité.

[redacted]

3.13 **Mise sous pression, essais et mise en service**

Ce prix rémunère, au forfait :

La mise sous tension de l'extracteur
La mise en service, essais et réglages de débit

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

3.14	**Extracteur VMC avec piège à son** Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose d'un extracteur VMC en faux plafond du local kitchenette marque France Air type RECTILYS 600 avec manchettes souples, plots antivibratiles, variateur de tension et interrupteur de proximité. Piège à sons pour l'aspiration du groupe VMC [redacted]	
3.15	**Rejet VMC** Ce prix rémunère, au forfait : La fourniture et pose d'un té visitable en toiture avec grillage antivolatile [redacted]	
3.16	**Réseau de gaines** Ce prix rémunère, au forfait : La fourniture et pose d'un réseau de gaines d'extraction en Tôle galvanisée spiralée depuis l'extracteur jusque chaque bouche y compris raccords, supports, fixations et flexible isolé de raccordements sur les bouches (dito poste 3.9) [redacted]	
3.17	**Bouches d'extraction** Ce prix rémunère, au forfait : La fourniture et pose de bouches d'extractions dans les sanitaires hommes et femmes et le local vidoir de marque france air type Alizé ou équivalent (dito poste 3.10) [redacted]	
3.18	**Raccordements électriques** Ce prix rémunère, au forfait : Les caissons VMC seront raccordés électriquement par le présent corps d'état sur un câble en attente laissé à proximité par le corps d'état Electricité. [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

3.19	**Mise sous Tension, essais et mise en service** Ce prix rémunère, au forfait : La mise sous tension de l'extracteur La mise en service, essais et réglages de débit [redacted] *VMC bureaux Wimoov*	
3.20	**Extracteur VMC avec piège à son** Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose d'un extracteur VMC en faux plafond du local kitchenette marque France Air type RECTILYS 600 avec manchettes souples, plots antivibratiles, variateur de tension et interrupteur de proximité. Piège à sons pour l'aspiration du groupe VMC [redacted]	
3.21	**Rejet VMC** Ce prix rémunère, au forfait : La fourniture et pose d'un té visitable en toiture avec grillage antivolatile [redacted]	
3.22	**Réseau de gaines** Ce prix rémunère, au forfait : La fourniture et pose d'un réseau de gaines d'extraction en Tôle galvanisée spiralée depuis l'extracteur jusque chaque bouche y compris raccords, supports, fixations et flexible isolé de raccordements sur les bouches (dito poste 3.9) [redacted]	
3.23	**Bouches d'extraction** Ce prix rémunère, au forfait : La fourniture et pose de bouches d'extractions dans les sanitaires hommes et femmes et le local vidoir de marque france air type Alizé ou équivalent (dito poste 3.10)	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

[redacted]

3.24 **Zoning salle de réunion-registre motorisé**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose d'un registre motorisé sur l'antenne d'extraction de la salle de réunion avec détecteur de présence afin de couper la VMC lors de l'inoccupation

L[redacted]

3.25 **Raccordements électriques**

Ce prix rémunère, au forfait :

Les caissons VMC seront raccordés électriquement par le présent corps d'état sur un câble en attente laissé à proximité par le corps d'état Electricité.

LE FORFAIT, h.t. en lettres deux cent onze euros et quatre-vingt-dix centimes

3.26 **Mise sous Tension, essais et mise en service**

Ce prix rémunère, au forfait :

La mise sous tension de l'extracteur
La mise en service, essais et réglages de débit

[redacted]

3.27 **D'étalonnage des portes**

Ce prix rémunère, au forfait :

La circulation d'air entre locaux d'entrée et de sortie d'air sera assurée par le détalonnage des portes (à exécuter par le lot menuiserie sur indication du présent lot) ou par grille de transfert. L'installation sera dimensionnée pour le respect du DTU 68-3.
Les passages de transit doivent être dimensionnés de façon que la différence de pression de part et d'autre de chaque porte en position fermée soit inférieure à 5 [Pa].
La vitesse de passage sera limitée à 2 [m/s] et la hauteur à 20 [mm].
Pour tous les autres cas, la formule de calcul pour déterminer la section de passage est la suivante :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

15	1	25
22		35
30		45
45		65
60		85
75	2	110
90		130
105		150
120		170
135		190

La vitesse de passage sera limitée à 2 [m/s] et la hauteur à 20 [mm].

[redacted]

3.28 Alarme technique de ventilation

Ce prix rémunère, au forfait :

Dans le local accueil-Guichet, un tableau de synthèse permettra de remonter les informations suivantes :
• Signalisation du défaut de synthèse CTA ;
• Signalisation du défaut de synthèse du caisson VMC. Le coffret sera de marque NEUTRONIC ou équivalent de caractéristiques minimales suivantes :
• Equipé d'un voyant de défaut par alarme demandée ;
• Equipé d'un bouton extinction de l'alarme sonore ;
• Equipé d'un bouton de test.
Le présent lot devra le raccordement de ses équipements depuis l'attente électrique amenée à proximité par le Lot Courant Fort - Courants Faibles.
Le présent lot réalisera la prestation de report des défauts listés ci-dessus. L'entreprise titulaire du présent lot doit le câblage entre la centrale d'alarme technique et les différents points. Le positionnement de la visualisation des reports de défauts sera à valider en période de préparation avec le Maître d'Ouvrage et le Maître d'Œuvre.

[redacted]

4 *PLOMBERIE SANITAIRES*

PRINCIPE

L'alimentation en **eau froide** sera réalisée depuis la fosse compteur en limite de propriété avec trois départs et trois sous-compteurs pour chaque entité qui occupe le bâtiment soit :
- La zone bureau, sanitaires, salle de pause et local entretien
- Les sanitaires publics
- La zone Wimoov

Ces trois alimentations d'eau froide seront réalisées en tube PEHD en tranchée ouverte réalisée par le lot VRD depuis la fosse compteur jusque chaque local entretien ou ménage de chaque zone et comprendra :
- Une vanne d'isolement
- Un clapet antipollution type EA

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

- Un filtre avec robinet de rinçage ACS
- Un régulateur détendeur de pression
- Un manomètre de contrôle
- Un robinet de puisage
- Une vanne d'isolement

Pour la partie raccordement en fosse compteur, l'entreprise prévoira la fourniture et la pose de :

- Une vanne d'isolement
- Un sous-compteur EF avec raccords

Principe

Une production **ECS** avec chauffe-eau électrique pour chaque zone sera installée par l'entreprise en charge des travaux et réparti de la manière suivante :
Un chauffe-eau de 50 litres dans le local entretien zone bureaux
Un chauffe-eau de 15 litres sous évier dans le local de pause zone bureaux
Un chauffe-eau de 100 litres pour le sanitaire public
Un chauffe-eau de 50 litres pour la zone Wimoov
Hormis le chauffe-eau sous évier, l'ensemble des chauffe-eaux seront installés dans les locaux ménage ou entretien avec renforts en cloison à demander au lot Cloisons lors de la pose des ossatures.
Chaque chauffe-eau sera équipé de :
Un groupe de sécurité
Un siphon de groupe
Deux raccords diélectriques
Deux vannes d'isolement
Un clapet anti-retour type EA
L'installation est conçue de manière à pouvoir réaliser une désinfection des réseaux d'eau froide et d'eau chaude en fin de chantier

Appareils sanitaires :

Les appareils sanitaires sont dans la gamme VILLEROY & BOCH, JACOB DELAFON, ALLIA, PORCHER ou équivalent. Ils seront de couleur blanche,

Pour les cabines handicapées, un matériel spécifique approuvé devra être sélectionné.

Les robinetteries seront dans la gamme DELABIE ou équivalent, de fiabilité avérée, favorisant l'économie d'eau (aérateur classe Z ou Z+) - Température limitée à 45°C.
Les installations comprennent la fourniture, la pose et les raccordements en eau, évacuation et raccordements électriques sur les câbles en attente de l'électricien et toutes sujétions de finitions et de bon fonctionnement.

Salles de pause et sanitaires bureaux

4.1 Alimentation et distribution d'eau froide

Ce prix rémunère, au forfait :

Le réseau d'alimentation eau froide sera raccordé sur chaque attente laissée dans le local entretien ou le local ménage

Depuis le collecteur d'eau froide, il sera mis en place une vanne d'isolement avec robinet de vidange.

Le réseau de distribution sera réalisé en tube cuivre écroui en faux plafond ou en tube multicouches sans raccord avec encastrement en cloison pour les alimentations des appareils sanitaires.

Les diamètres de raccordement aux appareils seront conformes au DTU 60.11. Tous les supports seront constitués d'un cadre isophonique de type MUPRO ou équivalent.
Tous les points hauts seront munis d'anti-béliers et tous les points bas de robinets de vidange.
Chaque appareil sera alimenté et chaque branchement comportera un robinet d'arrêt.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Les canalisations d'eau froide seront calorifugées dans les gaines techniques et en faux-plafond par des manchons genre ARMAFLEX ou équivalent épaisseur 19 mms.

L'ensemble des tuyauteries d'alimentation et d'évacuation restant apparentes recevront une finition peinte, avec application de peinture suivant les règles de l'art et D.T.U. Teinte au choix de l'architecte et réalisé par le lot PEINTURE

[redacted]

4.2 **Production d'eau chaude 50L**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Une production ECS avec chauffe-eau électrique pour chaque zone sera installée par l'entreprise en charge des travaux et réparti de la manière suivante :

- Un chauffe-eau de 50 litres dans le local entretien zone bureaux

Hormis le chauffe-eau sous évier, l'ensemble des chauffe-eaux seront installés dans les locaux ménage ou entretien avec renforts en cloison à demander au lot Cloisons lors de la pose des ossatures.

Chaque chauffe-eau sera équipé de :

- Un groupe de sécurité
- Un siphon de groupe
- Deux raccords diélectriques
- Deux vannes d'isolement
- Un clapet anti-retour type EA

L'installation est conçue de manière à pouvoir réaliser une désinfection des réseaux d'eau froide et d'eau chaude en fin de chantier

Localisation : *Local entretien*

[redacted]

4.3 **Production d'eau chaude 15L**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Une production ECS avec chauffe-eau électrique pour chaque zone sera installée par l'entreprise en charge des travaux et réparti de la manière suivante :

- Un chauffe-eau de 15 litres sous évier dans le local de pause zone bureaux

Hormis le chauffe-eau sous évier, l'ensemble des chauffe-eaux seront installés dans les locaux ménage ou entretien avec renforts en cloison à demander au lot Cloisons lors de la pose des ossatures.

Chaque chauffe-eau sera équipé de :

- Un groupe de sécurité
- Un siphon de groupe
- Deux raccords diélectriques
- Deux vannes d'isolement
- Un clapet anti-retour type EA

L'installation est conçue de manière à pouvoir réaliser une désinfection des réseaux d'eau froide et d'eau chaude en fin de chantier

Localisation : *Kitchenette*

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

4.4 **Distribution d'eau chaude**

Ce prix rémunère, au forfait :

Le principe de distribution est identique à celui de l'eau froide.
Les canalisations seront en cuivre en faux plafond et en multicouche encastré en cloison pour l'alimentation des appareils
Chaque tronçon principal sera muni sur le départ d'une vanne d'isolement.
Les canalisations d'eau chaude seront calorifugées dans les faux plafonds par des manchons genre ARMAFLEX ou équivalent épaisseur 19 mms.

Fourreaux

Des fourreaux sont mis en œuvre à la traversée des ouvrages maçonnés ou en béton armé. Chaque fourreau est ajusté au diamètre de la canalisation. Les fourreaux sont en conformité au DTU 60.1 additif n° 1 et 60.33.

Traversées de voiles, cloisons ou planchers sous fourreaux en élastomère en tube PVC M1 :
Arasés au nu des parois pour les traversées horizontales

Arasés en sous-face au niveau du plafond et dépassant le niveau du sol fini de 3 cm pour les passages en dalle dans les locaux humides

Arasés à 1 cm au moins de la surface du sol fini et 0,5 cm au moins de la sous-face du plafond
Des manchons PVC sont mis en place pour toutes les traversées de planchers sur l'ensemble des pièces humides.
Les encastrements en cloisons, murs ou sols, sont protégés par un fourreau renforcé de diamètre supérieur au diamètre nominal d'alimentation mis en œuvre. Toute canalisation encastrée ne comportera ni soudure, ni raccord.

Les sorties de cloison comportent une rosace de finition chromée.

Accessoires des réseaux de distribution

Des vannes d'isolement de type quart de tour permettent l'isolement de chaque appareil ou groupe d'appareils, et chaque local sanitaire est isolable. Chaque ensemble fonctionnel et chaque étage sont également rendus isolables par la mise en place de vannes d'isolement.
Les raccordements aux appareils sont réalisés avec : robinet d'isolement de type ¼ de tour, flexible de raccordement à tresse inox et rosace de finition chromée pour les sorties de cloison.

Tous les points du circuit doivent pouvoir être totalement purgés et vidangés : mise en place de purgeurs aux points hauts, et mise en place de robinets de vidange aux points bas.

Raccordements électriques

Les chauffe-eaux seront raccordés électriquement par le présent corps d'état sur un câble en attente laissé à proximité par le corps d'état Electricité avec coupure de proximité

[redacted]

4.5 **Réseau EU/EV**

Ce prix rémunère, au forfait :

Principe
Les réseaux sont impérativement séparatifs

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Les canalisations EU, EV, verticales et horizontales intérieures sont réalisées depuis chaque siphon de sol, et siphon de chacun des équipements ou attentes d'équipements jusqu'aux sorties de réseaux. Le raccordement des réseaux s'effectue aux attentes des corps d'état Gros œuvre / VRD.

Le corps d'état GO doit les réseaux en terre-plein. Le corps d'état VRD doit les réseaux enterrés.

Les réseaux EP extérieures sont à la charge Lot couverture/étanchéité. Le raccordement des EP intérieures se fait depuis les moignons tronconiques du corps d'état étanchéité jusqu'aux regards ou attentes au sol prévues au corps d'état gros-œuvre / VRD. À partir des entrées d'eau en terrasse, l'évacuation des eaux pluviales est gravitaire.

Les réseaux d'évacuation de condensats (Climatiseurs, Centrales de traitement d'air, ...) sont équipés d'un siphon anti-odeur et raccordés au réseau EU.

Des tampons de dégorgement sont disposés de façon à permettre une accessibilité totale au réseau :

À chaque changement de direction,

À chaque niveau en partie basse de chaque gaine,

En pied de chute, et

Tous les 10 mètres au moins.

Des joints coulissants sont prévus à chaque niveau pour permettre la libre dilatation.

Le dimensionnement du réseau est réalisé selon les règles du DTU 60.11, la mise en œuvre est conforme aux DTU 60.33, DTU 60.1, et DTU 65.10.

Toutes les dispositions sont prises afin que l'air provenant des égouts ou des canalisations d'écoulement ne puisse pénétrer dans le bâtiment. Les chutes sont prolongées hors toiture par des canalisations de ventilation.

Réseaux traditionnels en PVC compact

Les réseaux d'évacuations sont réalisés en PVC compact.

Les tubes ainsi que les raccords portent obligatoirement les marquages NFE (Résistances mécaniques) et NFMe (Classement feu « B-s3, d0 », plus expansion 800% en cas d'incendie).

En particulier :

Les assemblages par collage sont réalisés avec de la colle bénéficiant d'un ATEC

Les chutes comportent obligatoirement un manchon de dilatation par étage ; et sont prolongées en toiture pour assurer la ventilation primaire du réseau

L'espacement entre les colliers est conforme aux prescriptions du DTU 60.33

Ventilation des réseaux d'évacuation

Les réseaux d'évacuation sont ventilés par des ventilations primaires.

Les chutes EU/EV sont prolongées hors toiture par des canalisations de ventilation (réalisées en même matériau) comprenant solins, contre solins, chapeau de ventilation équipé d'une moustiquaire et collerette d'étanchéité.

Les parcours horizontaux des ventilations doivent comporter une pente pour permettre l'évacuation des eaux de condensation vers une colonne de chute.

Les souches de sorties en toiture sont fournies pour pose et réalisation des relevés d'étanchéité au corps d'état étanchéité.

Chaque fosse de relevage est ventilée indépendamment sans possibilité de regroupement et sort séparément en toiture.

Protections particulières

Protection incendie

Conformément aux articles CO31 et CO32 de l'arrêté du 25 juin 1980, des dispositifs appropriés pour les conduits traversant un local à risque ou une dalle sont mis en place, notamment :

Pour toute canalisation de diamètre > 75 mm et ≤ 125 mm : renforcement du tube PVC en traversée de paroi (double épaisseur de PVC)

Pour toute canalisation de diamètre > 125 mm : Mise en place de manchons coupe-feu en traversée de paroi

Isolation phonique et anti-condensation

Les chutes d'eaux intérieures (isolées sous panneaux menuisés/plâtre) sont habillées d'un matelas de laine de verre pour l'isolation acoustique.

Ce doc [redacted]

Appareils sanitaires :

Les appareils sanitaires sont dans la gamme VILLEROY & BOCH, JACOB DELAFON, ALLIA, PORCHER ou équivalent. Ils seront de couleur blanche,

Pour les cabines handicapées, un matériel spécifique approuvé devra être sélectionné.

Les robinetteries seront dans la gamme DELABIE ou équivalent, de fiabilité avérée, favorisant l'économie d'eau (aérateur classe Z ou Z+) - Température limitée à 45°C.
Les installations comprennent la fourniture, la pose et les raccordements en eau, évacuation et raccordements électriques sur les câbles en attente de l'électricien et toutes sujétions de finitions et de bon fonctionnement.

4.6 Fourniture et pose d'un sanitaire PMR

Ce prix rémunère, à l'unité :

Ensemble WC handicapé surélevé comprenant cuvette, réservoir 3/6 litres, robinet d'arrêt, abattant double blanc, fixations et coude de raccordement. Coloris blanc. Pose sur bâti support de marque geberit avec cuvette et plaque de déclenchement
La hauteur de la cuvette sera comprise entre 0,45m et 0,51m,
La commande de chasse devra pouvoir être aisément atteinte,
La fixation au sol se fera par vis en acier inoxydable avec tête cache vis imputrescible, pour appareils sur pied,



Cuvette au sol surélevée teinte blanche équipée d'un abattant double blanc avec frein de chute



Robinet de chasse à chasse directe avec tube de chasse chromé, robinet d'arrêt, robinet temporisé, nez de jonction et collier de fixation marque Delabie ou équivalent





Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19





[redacted]

4.7 **Fourniture et pose WC classique**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Ensemble WC comprenant cuvette, réservoir 3/6 litres, robinet d'arrêt, abattant double blanc, fixations et coude de raccordement. Coloris blanc.
Il sera équipé d'un abattant ergonomique avec couvercle à fermeture ralentie.

[redacted]

4.8 **Fourniture et pose vidoir**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Dans chaque local entretien ou local ménage, il sera mis en place un vidoir avec grille inox porte seau marque Allia Publica ou équivalent comprenant les fixations, la bonde à grille
Siphon d'évacuation PVC
Mitigeur mural marque PORCHER ou équivalent type Olyos avec bec dessous chromé





[redacted]

4.9 **Fourniture et pose de lavabo PMR**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Lavabo type MATURA marque PORCHER ou équivalent Dimensions 650*500 avec siphon PVC décalé pour accessibilité PMR
Fixations sur consoles

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Mitigeur de lavabo chromé à levier pour commande au coude de marque DELABIE ou équivalent type 2522L
Siphon PVC





[redacted]

4.10 **Fourniture et pose d'une kitchenette complète avec un évier inox 1 cuve, un égouttoir, un meuble sous évier, un réfrigérateur, 2 plaques électriques, mitigeur évier, une attente machine boisson et une attente Lave Vaisselle**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Kitchenette de marque MODERNA ou similaire composée de :
- 1 évier en inox 18/10 avec une cuve, un égouttoir, une bonde à grille avec trop plein, bouchon chaînette et siphon
- 1 mitigeur chromé ,hauteur 170mm y compris flexible d'alimentation type Porcher Olyos ou équivalent
- 1 meuble bas stratifié sous évier dim 180 x 60 deux portes battantes, poignée, un fond et une étagère (se reporter au plan)
- 1 réfrigérateur type Tabletop
- 2 plaques électriques
- 1 attente machine boisson
- 1 attente lave vaisselle

toutes sujétions de finitions, ajustage, joint d'étanchéité, et de bonne mise en œuvre

Le titulaire du présent lot devra également les raccordements EF, ECS et évacuations de l'évier.

Les essais de mise en service et fonctionnement

Y compris la fourniture et pose de la robinetterie mitigeuse, fourniture et pose des siphons.
L'entreprise exécutera un joint à la pompe entre les appareils et les revêtement muraux.

Les essais de mise en service et fonctionnement
l'ensemble devra faire l'approbation de la MOE, choix modèles et coloris pour les finitions

[redacted]

4.11 Fourniture et pose barre de tirage sur porte WC PMR 135° inox **brillant, 400 x 400 mm**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Inox poli brillant UltraPolish, 3 points de fixation
Ø 32
Référence: **5082P**
Descriptif
Barre d'appui coudée à 135° Ø 32, pour PMR.
Utilisation comme barre d'appui (partie horizontale) ou c  pour WC, douche ou baignoire.
Utilisation indifféremment à gauche comme à droite.
Dimensions : 400 x 400 mm.
Tube inox 304 bactériostatique.
Finition inox poli brillant UltraPolish, surface sans porosité et homogène facilitant l'entretien et l'hygiène.
Assemblage de la platine au tube par un cordon de soudure sécurité invisible (procédé exclusif "ArN-Securit").
Écartement entre la barre et le mur de 40 mm : encombrement minimum interdisant le passage de l'avant-bras afin d'éviter les risques de fractures lors d'une chute.
3 points de fixation : permet le blocage du poignet et une pose facilitée.
Fixations invisibles par platine 3 trous, inox 304, Ø 72.
Platines et caches en inox 304.
Livrée avec vis inox pour mur béton.
Testée à plus de 250 kg. Maximum utilisateur recommandé : 170 kg.
Barre de maintien coudée garantie 30 ans.
Marquage CE.

[redacted]

4.12 Fourniture et pose d'une barre de relevage

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose barre de relevage en laiton chromé delabie 400x400 ref : 5082S ou équivalent 5082P conforme à la réglementation pour WC PMR, permettant relevage, blocage vertical / horizontale, y compris fixations.



[redacted]

4.13 Fourniture et pose d'un miroir

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose d'un miroir argent teinte claire de 6mm à bords adoucis de dimension 100x50
Fixations sur murs par boulons avec capuchon inox de recouvrement à visser. Mise en place d'entretoises rondelles inox derrière le miroir de façon à créer une lame d'air ventilée



Ce doc

[redacted]

4.14 **Fourniture et pose de sèche mains**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Fourniture, pose et raccordement de sèche mains électriques commande à cellule infra rouge.
Faible niveau sonore
Compris alimentations
Capot ABS blanc



[redacted]

4.15 **Accessoires reprenant distributeurs papier toilettes, poubelles, distributeurs savon liquide et brosses**

Ce prix rémunère, au forfait :

La fourniture et pose d' équipements divers tels que : distributeur papier toilettes, distributeurs savon y compris toutes sujétions de fixations

Distributeur de savon liquide, dont les caractéristiques sont les suivantes :- Matière : INOX- Couleur : INOX- Fenêtre de visualisa

Chaque sanitaire comportera un distributeur de papier hygiénique type Delabie ou équivalent, grand modèle pour bobine de 200m, de diamètre 220, profondeur 120 mm, finition acier 8/10 laqué blanc, avec fond, couvercle articulé monobloc, serrure chromée et contrôle de niveau. L'incorporation aux parois aura été étudiée dès la conception pour éviter toute improvisation de fixation incompatible avec la nature des parois.

Une brosse de WC sera installée dans chaque cabine des sanitaires filles, garçons et PMR.
Fixation murale

Une poubelle sera installée dans chaque WC.Elles pourront recevoir un sac plastique de 20 L

[redacted]

4.16 **Mise en eau et service**

Ce prix rémunère, au forfait :

Les essais de mise en eau, en service et fonctionnement

[redacted]

4.17 **Fourniture et Pose de casiers vestiaires double (20 HOMMES – 4 FEMMES)**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Bloc de Casiers de chez France équipement

Caractéristiques VESTIAIRE DOUBLE 2 CASES ref Ref: VBP240

Nombre de colonnes : **10(2 casiers/colonne)**
Largeur des colonnes : **400 mm**
Epaisseur du fond : **4 mm**
Ouverture : **Tirant droit**
Support : **Pieds**
Matériau du corps : **Stratifié**
Matériau refend gauche : **Stratifié**
Matériau refend droit : **Stratifié**
Profondeur bloc : **500 mm**
Hauteur bloc : **1800 mm**
Pieds d'environ 150 mm
Avec fermeture à clé
Dimensions du passe de porte: 820x310



Caractéristiques Cases

Type de colonnes : **Armoire Industrie Salissante**
Type de serrures : **Porte Cadenas** (45.90.00123)
Epaisseur des portes : **10 mm**

Coloris

Coté gauche : **Coloris Gris Ral 7035**
Coté droit : **Coloris gris Ral 7035**
Portes : **Coloris à définir**
Fonds : **B070 Blanc**
Corps : **B070 Blanc**

[redacted]

Sanitaires publics

4.18 Alimentation et distribution d'eau froide

Ce prix rémunère, au forfait :

Le réseau d'alimentation eau froide sera raccordé sur chaque attente laissée dans le local entretien ou le local ménage

Depuis le collecteur d'eau froide, il sera mis en place une vanne d'isolement avec robinet de vidange.

Le réseau de distribution sera réalisé en tube cuivre écroui en faux plafond ou en tube multicouches sans raccord avec encastrement en cloison pour les alimentations des appareils sanitaires.

Les diamètres de raccordement aux appareils seront conformes au DTU 60.11. Tous les supports seront constitués d'un cadre isophonique de type MUPRO ou équivalent.
Tous les points hauts seront munis d'anti-béliers et tous les points bas de robinets de vidange.
Chaque appareil sera alimenté et chaque branchement comportera un robinet d'arrêt.

Les canalisations d'eau froide seront calorifugées dans les gaines techniques et en faux-plafond par des manchons genre ARMAFLEX ou équivalent épaisseur 19 mms.

L'ensemble des tuyauteries d'alimentation et d'évacuation restant apparentes recevront une finition peinte, avec application de peinture suivant les règles de l'art et D.T.U. Teinte au choix de l'architecte et réalisé par le lot PEINTURE

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

4.19 **Production d'eau chaude 100**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Une production ECS avec chauffe-eau électrique pour chaque zone sera installée par l'entreprise en charge des travaux et réparti de la manière suivante :

- Un chauffe-eau de 100 litres dans les sanitaires publics

Hormis le chauffe-eau sous évier, l'ensemble des chauffe-eaux seront installés dans les locaux ménage ou entretien avec renforts en cloison à demander au lot Cloisons lors de la pose des ossatures.

Chaque chauffe-eau sera équipé de :

- Un groupe de sécurité
- Un siphon de groupe
- Deux raccords diélectriques
- Deux vannes d'isolement
- Un clapet anti-retour type EA

L'installation est conçue de manière à pouvoir réaliser une désinfection des réseaux d'eau froide et d'eau chaude en fin de chantier

[redacted]

4.20 **Distribution d'eau chaude**

Ce prix rémunère, au forfait :

Le principe de distribution est identique à celui de l'eau froide.
Les canalisations seront en cuivre en faux plafond et en multicouche encastré en cloison pour l'alimentation des appareils
Chaque tronçon principal sera muni sur le départ d'une vanne d'isolement.
Les canalisations d'eau chaude seront calorifugées dans les faux plafonds par des manchons genre ARMAFLEX ou équivalent épaisseur 19 mms.

Fourreaux

Des fourreaux sont mis en œuvre à la traversée des ouvrages maçonnés ou en béton armé. Chaque fourreau est ajusté au diamètre de la canalisation. Les fourreaux sont en conformité au DTU 60.1 additif n° 1 et 60.33.

Traversées de voiles, cloisons ou planchers sous fourreaux en élastomère en tube PVC M1 :
Arasés au nu des parois pour les traversées horizontales

Arasés en sous-face au niveau du plafond et dépassant le niveau du sol fini de 3 cm pour les passages en dalle dans les locaux humides

Arasés à 1 cm au moins de la surface du sol fini et 0,5 cm au moins de la sous-face du plafond
Des manchons PVC sont mis en place pour toutes les traversées de planchers sur l'ensemble des pièces humides.
Les encastrements en cloisons, murs ou sols, sont protégés par un fourreau renforcé de diamètre supérieur au diamètre nominal d'alimentation mis en œuvre. Toute canalisation encastrée ne comportera ni soudure, ni raccord.

Les sorties de cloison comportent une rosace de finition chromée.

Accessoires des réseaux de distribution

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Des vannes d'isolement de type quart de tour permettent l'isolement de chaque appareil ou groupe d'appareils, et chaque local sanitaire est isolable. Chaque ensemble fonctionnel et chaque étage sont également rendus isolables par la mise en place de vannes d'isolement.

Les raccordements aux appareils sont réalisés avec : robinet d'isolement de type ¼ de tour, flexible de raccordement à tresse inox et rosace de finition chromée pour les sorties de cloison.

Tous les points du circuit doivent pouvoir être totalement purgés et vidangés : mise en place de purgeurs aux points hauts, et mise en place de robinets de vidange aux points bas.

Raccordements électriques

Les chauffe-eaux seront raccordés électriquement par le présent corps d'état sur un câble en attente laissé à proximité par le corps d'état Electricité avec coupure de proximité

[redacted]

4.21 Réseau EU/EV

Ce prix rémunère, au forfait :

Principe

Les réseaux sont impérativement séparatifs.

Les canalisations EU, EV verticales et horizontales intérieures sont réalisées depuis chaque siphon de sol, et siphon de chacun des équipements ou attentes d'équipements jusqu'aux sorties de réseaux. Le raccordement des réseaux s'effectue aux attentes des corps d'état Gros œuvre / VRD.

Le corps d'état GO doit les réseaux en terre-plein. Le corps d'état VRD doit les réseaux enterrés.

Les réseaux EP extérieures sont à la charge du corps d'état couverture/étanchéité. Le raccordement des EP intérieures se fait depuis les moignons tronconiques du corps d'état étanchéité jusqu'aux regards ou attentes au sol prévues au corps d'état gros-œuvre / VRD. À partir des entrées d'eau en terrasse, l'évacuation des eaux pluviales est gravitaire.

Les réseaux d'évacuation de condensats (Climatiseurs, Centrales de traitement d'air, ...) sont équipés d'un siphon anti-odeur et raccordés au réseau EU.

Des tampons de dégorgement sont disposés de façon à permettre une accessibilité totale au réseau :

À chaque changement de direction,

À chaque niveau en partie basse de chaque gaine,

En pied de chute, et

Tous les 10 mètres au moins.

Des joints coulissants sont prévus à chaque niveau pour permettre la libre dilatation.

Le dimensionnement du réseau est réalisé selon les règles du DTU 60.11, la mise en œuvre est conforme aux DTU 60.33, DTU 60.1, et DTU 65.10.

Toutes les dispositions sont prises afin que l'air provenant des égouts ou des canalisations d'écoulement ne puisse pénétrer dans le bâtiment. Les chutes sont prolongées hors toiture par des canalisations de ventilation.

Réseaux traditionnels en PVC compact

Les réseaux d'évacuations sont réalisés en PVC compact.

Les tubes ainsi que les raccords portent obligatoirement les marquages NFE (Résistances mécaniques) et NFMe (Classement feu « B-s3, d0 », plus expansion 800% en cas d'incendie).

En particulier :

Les assemblages par collage sont réalisés avec de la colle bénéficiant d'un ATEC

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Les chutes comportent obligatoirement un manchon de dilatation par étage ; et sont prolongées en toiture pour assurer la ventilation primaire du réseau

L'espacement entre les colliers est conforme aux prescriptions du DTU 60.33

Ventilation des réseaux d'évacuation

Les réseaux d'évacuation sont ventilés par des ventilations primaires.

Les chutes EU/EV sont prolongées hors toiture par des canalisations de ventilation (réalisées en même matériau) comprenant solins, contre solins, chapeau de ventilation équipé d'une moustiquaire et collerette d'étanchéité.

Les parcours horizontaux des ventilations doivent comporter une pente pour permettre l'évacuation des eaux de condensation vers une colonne de chute.

Les souches de sorties en toiture sont fournies pour pose et réalisation des relevés d'étanchéité au corps d'état étanchéité.

Chaque fosse de relevage est ventilée indépendamment sans possibilité de regroupement et sort séparément en toiture.

Protections particulières

Protection incendie

Conformément aux articles CO31 et CO32 de l'arrêté du 25 juin 1980, des dispositifs appropriés pour les conduits traversant un local à risque ou une dalle sont mis en place, notamment :

Pour toute canalisation de diamètre > 75 mm et ≤ 125 mm : renforcement du tube PVC en traversée de paroi (double épaisseur de PVC)

Pour toute canalisation de diamètre > 125 mm : Mise en place de manchons coupe-feu en traversée de paroi

Isolation phonique et anti-condensation

Les chutes d'eaux intérieures (isolées sous panneaux menuisés/plâtre) sont habillées d'un matelas de laine de verre pour l'isolation acoustique.

[redacted]

Appareils sanitaires :

4.22 **Fourniture et pose d'un sanitaire PMR**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Ensemble WC handicapé surélevé comprenant cuvette, réservoir 3/6 litres, robinet d'arrêt, abattant double blanc, fixations et coude de raccordement. Coloris blanc. Pose sur bâti support de marque geberit avec cuvette et plaque de déclenchement

La hauteur de la cuvette sera comprise entre 0,45m et 0,51m,

La commande de chasse devra pouvoir être aisément atteinte,

La fixation au sol se fera par vis en acier inoxydable avec tête cache vis imputrescible, pour appareils sur pied,



Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Cuvette au sol surélevée teinte blanche équipée d'un abattant double blanc avec frein de chute



Robinet de chasse à chasse directe avec tube de chasse chromé, robinet d'arrêt, robinet temporisé, nez de jonction et collier de fixation marque Delabie ou équivalent







[redacted]

4.23 Fourniture et pose WC classique

Ce prix rémunère, à l'unité :

Ensemble WC comprenant cuvette, réservoir 3/6 litres, robinet d'arrêt, abattant double blanc, fixations et coude de raccordement. Coloris blanc.

Il sera équipé d'un abattant ergonomique avec couvercle à fermeture ralentie.

[redacted]

4.24 Fourniture et pose d'un urinoir

Ce prix rémunère, à l'unité :

Appareillage urinoir en applique, prêt à poser, comprenant :
Urinoir de face marque GEBERIT type BLAGNAC à action siphonique
Alimentation et évacuation encastrés
Fixations sur cloisons livré avec grille
Manchette avec joint à lèvres
Siphon spécifique



Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Robinetterie temporisée d'urinoir 175427 avec tubulure de raccordement avec arrivée d'eau encastrée

Fixation murale (renforts à demander au Lot Cloisons)



[redacted]

4.25 Fourniture et pose de lave-mains PMR

Ce prix rémunère, à l'unité :

Lave-mains type ULYSSE marque PORCHER ou équivalent Dimensions 450*350 avec siphon PVC
Fixations sur cloisons

Mitigeur de lavabo chromé avec manette ajourée de marque DELABIE ou équivalent type 2522
Siphon PVC





[redacted]

4.26 Fourniture et pose vidoir

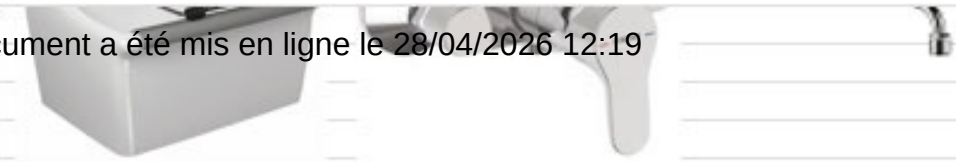
Ce prix rémunère, à l'unité :

Fourniture et pose d'un vidoir sur pied

Vidoir avec grille inox porte seau marque Allia Publica ou équivalent comprenant les fixations, la bonde à grille
Siphon d'évacuation PVC
Mitigeur mural marque PORCHER ou équivalent type Olyos avec bec dessous chromé



Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

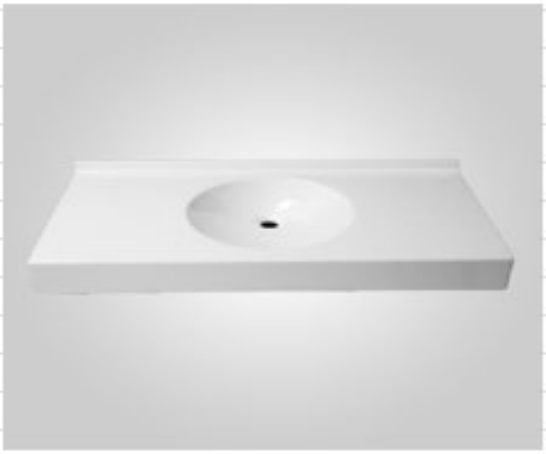


[redacted]

4.27 **Fourniture et pose d'un ensemble plan de travail + lavabo intégré sanitaires publics + mitigeur**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Plan vasque en résine marque CSI ou équivalent longueur 2700 mms
Avec deux vasques intégrées moulées TYPE Floride MR pour accessibilité PMR
Consoles de fixations
Vidage avec tubulure gain de place accessibilité PMR



Robinetterie temporisé DELABIE type TEMPOMIX 3 avec déclenchement souple

Temporisation 7 secondes Débit préréglé à 3l/mn ajustable et brise jet antitartre ou équivalent



[redacted]

4.28 **Fourniture et pose barre de tirage sur porte WC PMR 135° inox**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et la mise en œuvre d'une barre de tirages pour porte WC PMR Delabie ou équivalent
Ref : 3505085 conforme à la réglementation en vigueur y compris toutes sujétions de fixations

Ce doc [redacted]

4.29 **Fourniture et pose d'une barre de relevage**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose barre de relevage en laiton chromé delabie 400x400 ref : 5082S ou équivalent 5082P conforme à la réglementation pour WC PMR, permettant relevage, blocage vertical / horizontale, y compris fixations.



[redacted]

4.30 **Fourniture et pose d'un miroir**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose d'un miroir argent teinte claire de 6mm à bords adoucis de dimension sur toute la longueur du plan de travail , 270cm env ,Hauteur 120cm cf plan
Fixations sur murs par boulons avec capuchon inox de recouvrement à visser. Mise en place d'entretoises rondelles inox derrière le miroir de façon à créer une lame d'air ventilée



[redacted]

4.31 **Fourniture et pose de sèche mains**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Fourniture, pose et raccordement de sèche mains électriques commande à cellule infra rouge.
Faible niveau sonore
Compris alimentations
Capot ABS blanc



[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

4.32	**Accessoires comprenant distributeurs papier toilettes, poubelles, distributeurs savon liquide et brosses**	
	Ce prix rémunère, au forfait :	
	La fourniture et pose d' équipements divers tels que : distributeur papier toilettes, distributeurs savon y compris toutes sujétions de fixations	
	Distributeur de savon liquide, dont les caractéristiques sont les suivantes :- Matière : INOX- Couleur : INOX- Fenêtre de visualisa	
	Chaque sanitaire comportera un distributeur de papier hygiénique type Delabie ou équivalent, grand modèle pour bobine de 200m, de diamètre 220, profondeur 120 mm, finition acier 8/10 laqué blanc, avec fond, couvercle articulé monobloc, serrure chromée et contrôle de niveau. L'incorporation aux parois aura été étudiée dès la conception pour éviter toute improvisation de fixation incompatible avec la nature des parois.	
	Une brosse de WC sera installée dans chaque cabine des sanitaires filles, garçons et PMR. **Fixation murale**	
	Une poubelle sera installée dans chaque WC.Elles pourront recevoir un sac plastique de 20 L	
	[redacted]	
4.33	**Mise en eau et service**	
	Ce prix rémunère, au forfait :	
	Les essais de mise en eau, en service et fonctionnement	
	[redacted]	
	Sanitaires Wimoov	
4.34	**Alimentation et distribution d'eau froide**	
	Ce prix rémunère, au forfait :	
	Le réseau d'alimentation eau froide sera raccordé sur chaque attente laissée dans le local entretien ou le local ménage	
	Depuis le collecteur d'eau froide, il sera mis en place une vanne d'isolement avec robinet de vidange.	
	Le réseau de distribution sera réalisé en tube cuivre écroui en faux plafond ou en tube multicouches sans raccord avec encastrement en cloison pour les alimentations des appareils sanitaires.	
	Les diamètres de raccordement aux appareils seront conformes au DTU 60.11. Tous les supports seront constitués d'un cadre isophonique de type MUPRO ou équivalent.	
	Tous les points hauts seront munis d'anti-béliers et tous les points bas de robinets de vidange.	
	Chaque appareil sera alimenté et chaque branchement comportera un robinet d'arrêt.	
	Les canalisations d'eau froide seront calorifugées dans les gaines techniques et en faux-plafond par des manchons genre ARMAFLEX ou équivalent épaisseur 19 mms.	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

L'ensemble des tuyauteries d'alimentation et d'évacuation restant apparentes recevront une finition peinte, avec application de peinture suivant les règles de l'art et D.T.U. Teinte au choix de l'architecte et réalisé par le lot PEINTURE

[redacted]

4.35 Production d'eau chaude 50L

Ce prix rémunère, à l'unité :

Une production ECS avec chauffe-eau électrique pour chaque zone sera installée par l'entreprise en charge des travaux et réparti de la manière suivante :

- Un chauffe-eau de 50 litres dans les sanitaires Wimoov

Hormis le chauffe-eau sous évier, l'ensemble des chauffe-eaux seront installés dans les locaux ménage ou entretien avec renforts en cloison à demander au lot Cloisons lors de la pose des ossatures.

Chaque chauffe-eau sera équipé de :

- Un groupe de sécurité
- Un siphon de groupe
- Deux raccords diélectriques
- Deux vannes d'isolement
- Un clapet anti-retour type EA

L'installation est conçue de manière à pouvoir réaliser une désinfection des réseaux d'eau froide et d'eau chaude en fin de chantier

[redacted]

4.36 Distribution d'eau chaude

Ce prix rémunère, au forfait :

Le principe de distribution est identique à celui de l'eau froide.
Les canalisations seront en cuivre en faux plafond et en multicouche encastré en cloison pour l'alimentation des appareils
Chaque tronçon principal sera muni sur le départ d'une vanne d'isolement.
Les canalisations d'eau chaude seront calorifugées dans les faux plafonds par des manchons genre ARMAFLEX ou équivalent épaisseur 19 mms.

Fourreaux

Des fourreaux sont mis en œuvre à la traversée des ouvrages maçonnés ou en béton armé. Chaque fourreau est ajusté au diamètre de la canalisation. Les fourreaux sont en conformité au DTU 60.1 additif n° 1 et 60.33.

Traversées de voiles, cloisons ou planchers sous fourreaux en élastomère en tube PVC M1 :
Arasés au nu des parois pour les traversées horizontales

Arasés en sous-face au niveau du plafond et dépassant le niveau du sol fini de 3 cm pour les passages en dalle dans les locaux humides

Arasés à 1 cm au moins de la surface du sol fini et 0,5 cm au moins de la sous-face du plafond

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Des manchons PVC sont mis en place pour toutes les traversées de planchers sur l'ensemble des pièces humides.

Les encastrements en cloisons, murs ou sols, sont protégés par un fourreau renforcé de diamètre supérieur au diamètre nominal d'alimentation mis en œuvre. Toute canalisation encastrée ne comportera ni soudure, ni raccord.

Les sorties de cloison comportent une rosace de finition chromée.

Accessoires des réseaux de distribution

Des vannes d'isolement de type quart de tour permettent l'isolement de chaque appareil ou groupe d'appareils, et chaque local sanitaire est isolable. Chaque ensemble fonctionnel et chaque étage sont également rendus isolables par la mise en place de vannes d'isolement.

Les raccordements aux appareils sont réalisés avec : robinet d'isolement de type ¼ de tour, flexible de raccordement à tresse inox et rosace de finition chromée pour les sorties de cloison.

Tous les points du circuit doivent pouvoir être totalement purgés et vidangés : mise en place de purgeurs aux points hauts, et mise en place de robinets de vidange aux points bas.

Raccordements électriques

Les chauffe-eaux seront raccordés électriquement par le présent corps d'état sur un câble en attente laissé à proximité par le corps d'état Electricité avec coupure de proximité

[redacted]

4.37 **Réseau EU/EV**

Ce prix rémunère, au forfait :

Principe

Les réseaux sont impérativement séparatifs.

Les canalisations EU, EV verticales et horizontales intérieures sont réalisées depuis chaque siphon de sol, et siphon de chacun des équipements ou attentes d'équipements jusqu'aux sorties de réseaux. Le raccordement des réseaux s'effectue aux attentes des corps d'état Gros œuvre / VRD.

Le corps d'état GO doit les réseaux en terre-plein. Le corps d'état VRD doit les réseaux enterrés.

Les réseaux EP extérieures sont à la charge du corps d'état couverture/étanchéité. Le raccordement des EP intérieures se fait depuis les moignons tronconiques du corps d'état étanchéité jusqu'aux regards ou attentes au sol prévues au corps d'état gros-œuvre / VRD. À partir des entrées d'eau en terrasse, l'évacuation des eaux pluviales est gravitaire.

Les réseaux d'évacuation de condensats (Climatiseurs, Centrales de traitement d'air, ...) sont équipés d'un siphon anti-odeur et raccordés au réseau EU.

Des tampons de dégorgement sont disposés de façon à permettre une accessibilité totale au réseau :

À chaque changement de direction,

À chaque niveau en partie basse de chaque gaine,

En pied de chute, et

Tous les 10 mètres au moins.

Des joints coulissants sont prévus à chaque niveau pour permettre la libre dilatation.

Le dimensionnement du réseau est réalisé selon les règles du DTU 60.11, la mise en œuvre est conforme aux DTU 60.33, DTU 60.1, et DTU 65.10.

Toutes les dispositions sont prises afin que l'air provenant des égouts ou des canalisations d'écoulement ne puisse pénétrer dans le bâtiment. Les chutes sont prolongées hors toiture par des canalisations de ventilation.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Réseaux traditionnels en PVC compact

Les réseaux d'évacuations sont réalisés en PVC compact.

Les tubes ainsi que les raccords portent obligatoirement les marquages NFE (Résistances mécaniques) et NFMe (Classement feu « B-s3, d0 », plus expansion 800% en cas d'incendie).

En particulier :

Les assemblages par collage sont réalisés avec de la colle bénéficiant d'un ATEC

Les chutes comportent obligatoirement un manchon de dilatation par étage ; et sont prolongées en toiture pour assurer la ventilation primaire du réseau

L'espacement entre les colliers est conforme aux prescriptions du DTU 60.33

Ventilation des réseaux d'évacuation

Les réseaux d'évacuation sont ventilés par des ventilations primaires.

Les chutes EU/EV sont prolongées hors toiture par des canalisations de ventilation (réalisées en même matériau) comprenant solins, contre solins, chapeau de ventilation équipé d'une moustiquaire et collerette d'étanchéité.

Les parcours horizontaux des ventilations doivent comporter une pente pour permettre l'évacuation des eaux de condensation vers une colonne de chute.

Les souches de sorties en toiture sont fournies pour pose et réalisation des relevés d'étanchéité au corps d'état étanchéité.

Chaque fosse de relevage est ventilée indépendamment sans possibilité de regroupement et sort séparément en toiture.

Protections particulières

Protection incendie

Conformément aux articles CO31 et CO32 de l'arrêté du 25 juin 1980, des dispositifs appropriés pour les conduits traversant un local à risque ou une dalle sont mis en place, notamment :

Pour toute canalisation de diamètre > 75 mm et ≤ 125 mm : renforcement du tube PVC en traversée de paroi (double épaisseur de PVC)

Pour toute canalisation de diamètre > 125 mm : Mise en place de manchons coupe-feu en traversée de paroi

Isolation phonique et anti-condensation

Les chutes d'eaux intérieures (isolées sous panneaux menuisés/plâtre) sont habillées d'un matelas de laine de verre pour l'isolation acoustique.

[redacted]

Appareils sanitaires :

4.38 **Fourniture et pose d'un sanitaire PMR**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Ensemble WC handicapé surélevé comprenant cuvette, réservoir 3/6 litres, robinet d'arrêt, abattant double blanc, fixations et coude de raccordement. Coloris blanc. Pose sur bâti support de marque geberit avec cuvette et plaque de déclenchement

La hauteur de la cuvette sera comprise entre 0,45m et 0,51m,

La commande de chasse devra pouvoir être aisément atteinte,

La fixation au sol se fera par vis en acier inoxydable avec tête cache vis imputrescible, pour appareils sur pied,



Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19



Cuvette au sol surélevée teinte blanche équipée d'un abattant double blanc avec frein de chute



Robinet de chasse à chasse directe avec tube de chasse chromé, robinet d'arrêt, robinet temporisé, nez de jonction et collier de fixation marque Delabie ou équivalent







[redacted]

4.39 **Fourniture et pose de lave-mains PMR**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Lave-mains type ULYSSE marque PORCHER ou équivalent Dimensions 450*350 avec siphon PVC
Fixations sur cloisons

Mitigeur de lavabo chromé avec manette ajourée de marque DELABIE ou équivalent type 2522
Siphon PVC

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

4.40 **Fourniture et pose vidoir**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Fourniture et pose d'un vidoir sur pied

Vidoir avec grille inox porte seau marque Allia Publica ou équivalent comprenant les fixations, la bonde à grille
Siphon d'évacuation PVC
Mitigeur mural marque PORCHER ou équivalent type Olyos avec bec dessous chromé





[redacted]

4.41 **Fourniture et pose d'une kitchenette complète avec un évier inox 1 cuve, un égouttoir, un meuble sous évier, un réfrigérateur, 2 plaques électriques, mitigeur évier, une attente machine boisson et une attente Lave Vaisselle**

Ce prix rémunère, au forfait :

Kitchenette de marque MODERNA ou similaire composée de :
- 1 évier en inox 18/10 avec une cuve, un égouttoir, une bonde à grille avec trop plein, bouchon chaînette et siphon
- 1 mitigeur chromé évier Porcher type Olyos ou équivalent
- 1 meuble bas stratifié sous évier dim longueur 1400 mms marque Moderna ou techniquement équivalent et comprenant :
- 1 réfrigérateur
- Un jeu de 2 plaques électriques
- 1 attente machine boisson
- 1 attente lave vaisselle

toutes sujétions de finitions, ajustage, joint d'étanchéité, et de bonne mise en œuvre

Le titulaire du présent lot devra également les raccordements EF, ECS et évacuations de l'évier.




Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19



Y compris la fourniture et pose de la robinetterie mitigeuse, fourniture et pose des siphons.
L'entreprise exécutera un joint à la pompe entre les appareils et les revêtement muraux.
l'ensemble devra faire l'approbation de la MOE, choix modèles et coloris pour les finitions

Attentes EF
Dans chaque local de pause et à proximité de la kitchenette, mise en place d'un attente EU et EF pour un éventuel lave-vaisselle avec robinet MAL sur applique chromée et siphon crosse PVC





Les essais de mise en service et fonctionnement

[redacted]

4.42 Fourniture et pose barre de tirage sur porte WC PMR 135° inox **brillant, 400 x 400 mm**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Inox poli brillant UltraPolish, 3 points de fixation
Ø 32
Référence: **5082P**
Descriptif
Barre d'appui coudée à 135° Ø 32, pour PMR.
Utilisation comme barre d'appui (partie horizontale) ou de relèvement (partie à 135°) pour WC, douche ou baignoire.
Utilisation indifféremment à gauche comme à droite.
Dimensions : 400 x 400 mm.
Tube inox 304 bactériostatique.
Finition inox poli brillant UltraPolish, surface sans porosité et homogène facilitant l'entretien et l'hygiène.
Assemblage de la platine au tube par un cordon de soudure sécurité invisible (procédé exclusif "ArN-Securit").
Écartement entre la barre et le mur de 40 mm : encombrement minimum interdisant le passage de l'avant-bras afin d'éviter les risques de fractures lors d'une chute.
3 points de fixation : permet le blocage du poignet et une pose facilitée.
Fixations invisibles par platine 3 trous, inox 304, Ø 72.
Platines et caches en inox 304.
Livrée avec vis inox pour mur béton.
Testée à plus de 250 kg. Maximum utilisateur recommandé : 170 kg.
Barre de maintien coudée garantie 30 ans.
Marquage CE.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

[redacted]

4.43 **Fourniture et pose d'une barre de relevage**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose barre de relevage en laiton chromé delabie 400x400 ref : 5082S ou équivalent 5082P conforme à la réglementation pour WC PMR, permettant relevage, blocage vertical / horizontale, y compris fixations.



[redacted]

4.44 **Fourniture et pose d'un miroir**

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture et pose d'un miroir argent teinte claire de 6mm à bords adoucis de dimension 100x50
Fixations sur murs par boulons avec capuchon inox de recouvrement à visser. Mise en place d'entretoises rondelles inox derrière le miroir de façon à créer une lame d'air ventilée



[redacted]

4.45 **Fourniture et pose de sèche mains**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Fourniture, pose et raccordement de sèche mains électriques commande à cellule infra rouge.
Faible niveau sonore
Compris alimentations
Capot ABS blanc



[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

4.46 **Accessoires reprenant distributeurs papier toilettes, poubelles, distributeurs savon liquide et brosses**

Ce prix rémunère, au forfait :

La fourniture et pose d' équipements divers tels que : distributeur papier toilettes, distributeurs savon y compris toutes sujétions de fixations

Distributeur de savon liquide, dont les caractéristiques sont les suivantes :- Matière : INOX- Couleur : INOX- Fenêtre de visualisa

Chaque sanitaire comportera un distributeur de papier hygiénique type Delabie ou équivalent, grand modèle pour bobine de 200m, de diamètre 220, profondeur 120 mm, finition acier 8/10 laqué blanc, avec fond, couvercle articulé monobloc, serrure chromée et contrôle de niveau. L'incorporation aux parois aura été étudiée dès la conception pour éviter toute improvisation de fixation incompatible avec la nature des parois.

Une brosse de WC sera installée dans chaque cabine des sanitaires filles, garçons et PMR.
Fixation murale

Une poubelle sera installée dans chaque WC.Elles pourront recevoir un sac plastique de 20 L

[redacted]

4.47 **Mise en eau et service**

Ce prix rémunère, au forfait :

Les essais de mise en eau, en service et fonctionnement

[redacted]

Cloisons stratifiées compactes SANITAIRES

4.48 **Fourniture et pose de cabines sanitaires stratifiées (sanitaires H&F et PMR) y/c portes**

Ce prix rémunère, au forfait :

Cabines GRANIT

Fourniture et pose de cabines préfabriquées de modèle GRANIT de chez FRANCE EQUIPEMENT ou équivalent.

Généralités :
Les portes, refends et meneaux de façade sont réalisés en stratifié massif de 10 mm d'épaisseur finition « peau de pêche » fabriqués par Max (ou équivalent). Le panneau est garanti en ambiance humide, son classement au feu est M2. Les chants des panneaux sont arrondis et polis.
Hauteur des cabines 1850 mm + vide au sol réglable de 100 à 140 mm avec pied vérin.
Coloris : au choix de la Maîtrise d'Oeuvre

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Détails techniques :
Refends autoportants en une seule pièce jusqu'à 2 m de profondeur
Meneaux de façade arrondis en partie basse, évitant les angles agressifs
Pièces d'assemblage (étriers et équerres) en inox laqué gris RAL 7040. Fixation au mur de fond par 3 étriers. Assemblage des meneaux de façade sur refends et murs d'extrémité par 4 équerres
Liaison et contreventement de l'ensemble par bandeau en aluminium enrobé de résine 100% polyester cuite au four, de forte section (50 mm x 30 mm) disposé en cimaise sur façade et refends d'extrémité. Coloris standard : gris RAL 7040 (autre couleur en option).
Pieds vérin en polyfor armé de fibres de verre permettant un réglage de vide au sol de 100 à 140 mm. Coloris gris RAL 7040.
Visserie inox à empreinte spéciale anti-effraction. Invisible en façade en option.
Verrou pivotant en polyfor armé de fibres de verre gris RAL 7040 avec voyant libre/occupé rouge et blanc décondamnable de l'extérieur.
1 bouton de porte gris RAL 7040
Paumelles multifonctionnelles grises RAL 7040 en polyfor armé de fibres de verres. 2 paumelles par porte.

Normes PMR pour WC PMR

Localisation *: Selon plan.*

[redacted]

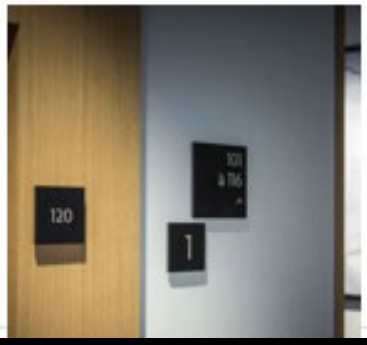
4.49 Signalétique de porte

Ce prix rémunère, au forfait :

Fourniture et pose d'idéogrammes Homme/Femme/PMR en nylon à coller de chez HEWI, coloris au choix L'entreprise réalisera sur les modelés et détails , une signalétique en peinture sur les portes ou à droite des poignées de portes de certains locaux. Compris nettoyage et dépoussiérage du support, implantation sur support avec approbation préalable du Maître d'œuvre.
https://www.handinorme.com/accessibilite-handicap/30-une-signaletique-interieure-efficace-et-en-regle
Les icônes seront homogènes sur l'ensemble du projet (positionnement, taille, police, couleur, forme et graphisme) contrasté.
La couleur du panneau doit permettre un contraste d'au moins 70% avec l'environnement immédiat.
La couleur des caractères ou des pictogrammes doit permettre un contraste d'au moins 70% avec la couleur du panneau.
L'entreprise fournira des références produits et couleurs et seront validés par la MOE

Signalétique pour l'ensemble des portes du Projet (int/ext)





[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

LE TITULAIRE ÉCONOMIQUE

A :

Le :

Cachet + Signature

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

A : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS**

Le :

Cachet + Signature :

Serge SIMÉON Président de la CA2C

Société SERVAIS
CHAUFFAGE SANITAIRE
Rue E. Follens - Z.I. des Longanelles
59750 FEIGNIES
Tél. 03 27 63 15 60 - Fax 03 27 64 19 66
RCS AVESNES 776 224 636 - SAS au capital de 50 150 €

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°5 : Chauffage-ventilation-plomberie

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	Q	PU	MONTANT
1	***GENERALITES-PREPARATIONS***				
1.1	Installations techniques de chantier	F	1	[redacted]	
1.2	Installations sanitaires et d'Hygiène	F	1		
1.3	Études et plan d'exécution	F	1		
1.4	Remise des DOE et plan de récolement	F	1		
				Sous-Total	***5 581,26 €***
2	***CHAUFFAGE***				
	Climatisation zone bureaux			[redacted]	
2.1	Prestations diverses	F	1		
2.2	Fourniture et mise en œuvre d'une unité extérieure avec support Bigfoot et interrupteur de proximité - 15,5 [kW]	U	1		
2.3	Fourniture et mise en œuvre de cassettes intérieures	U	8		
2.4	Réseaux frigorifiques pré-isolé yc raccord dérivation.	F	1		
2.5	Liaisons électriques	F	1		
2.6	Régulation	U	8		
2.7	Réseaux de Condensats	F	1		
2.8	Mise sous pression, essais et mise en service	F	1		
	Chauffage-Climatisation zone Hall				
2.9	Fourniture et mise en œuvre d'une unité extérieure PAC - 14 [kW]	U	1		
2.10	Fourniture et mise en œuvre d'unités intérieures type gainable	U	2		
2.11	Réseau frigorifique en tube de cuivre isolés Y compris raccords, supports et fixations	F	1		
2.12	Réseau de gaines yc Calo et diffuseurs avec grilles de reprises type LAU.271	F	1		
2.13	Liaisons électriques	F	1		
2.14	Régulation - U.I à régulation embarqué	F	1		
2.15	Réseau Condensats	F	1		
2.16	Mise sous pression, essais et mise en service	F	1		
	Chauffage-Climatisation Wimoov				
2.17	Fourniture et mise en œuvre d'une unité extérieure PAC	U	1		
2.18	Fourniture et mise en œuvre de cassettes intérieures	U	2		
2.19	Réseau frigorifique en tube de cuivre isolés cpis raccords, supports et fixations	F	1		
2.20	Liaisons électriques	F	1		
2.21	Régulation - U.I à régulation embarqué	F	1		
2.22	Réseau Condensats	F	1		
2.23	Mise sous pression, essais et mise en service	F	1		

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

				Sous-Total	46 713,87 €
3	***VENTILATION***				
	VMC salle de pause, sanitaires et vestiaires				
3.1	Extracteur VMC avec piège à son - RECTILYS 800 yc accessoires	U	1		
3.2	Rejet VMC	F	1		
3.3	Réseau de gaines yc supportage, trappes, CCF et access.	F	1		
3.4	Bouches d'extraction yc silencieux circulaire	F	1		
3.5	Raccordement électrique	F	1		
3.6	Mise sous tension, essais et mise en service	F	1		
	VMC Bureaux et guichet				
3.7	Extracteur VMC avec piège à son - RECTILYS 800 yc accessoires	U	1		
3.8	Rejet VMC	F	1		
3.9	Réseau de gaines	F	1		
3.10	Bouches d'extraction	F	1		
3.11	Zoning salle de réunion-registre motorisé	U	1		
3.12	Raccordements électriques	F	1		
3.13	Mise sous tension, essais et mise en service	F	1		
	VMC Sanitaires publics				
3.14	Extracteur VMC avec piège à son - RECTILYS 600 yc accessoires	U	1		
3.15	Rejet VMC	F	1		
3.16	Réseau de gaines	F	1		
3.17	Bouches d'extraction	F	1		
3.18	Raccordements électriques	F	1		
3.19	Mise sous tension, essais et mise en service	F	1		
	VMC Bureaux Wimoov				
3.20	Extracteur VMC avec piège à son - RECTILYS 600 yc accessoires	U	1		
3.21	Rejet VMC	F	1		
3.22	Réseau de gaines	F	1		
3.23	Bouches d'extraction	F	1		
3.24	Zoning salle de réunion-registre motorisé	U	1		
3.25	Raccordement électrique	F	1		
3.26	Mise sous tension, essais et mise en service	F	1		
3.27	D'étalonnage des portes	F	1		
3.28	Alarme technique de ventilation	F	1		
				Sous-Total	17 557,93 €
4	***PLOMBERIE SANITAIRE***				
	Salles de pause et sanitaires bureaux				
4.1	Alimentation & distribution d'eau froide yc vannes, anti-béliers, calorifuge et access.	F	1		
4.2	Production d'eau chaude 50l	U	1		
4.3	Production d'eau chaude 15l	U	1		
4.4	Distribution d'eau chaude yc vannes, anti-béliers, calorifuge et access.	F	1		
4.5	Réseau EU/EV	F	1		
	Appareils sanitaires :				
4.6	Fourniture et pose de Wc PMR	U	2		
4.7	Fourniture et pose de Wc Classique	U	4		
4.8	Fourniture et pose de Vidoir	U	1		

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

4.9	Fourniture et pose de Lavabo PMR	U	2
4.10	Fourniture et pose d'un ensemble Kitchenette complète avec évier inox 1 cuve et 1 égouttoir, meuble sous évier, réfrigérateur, 2 plaques électriques, mitigeur évier+ attente machine boisson+attente LV	U	1
4.11	Fourniture et pose de barre de tirage dans le WC PMR 135° inox	U	2
4.12	Fourniture et pose de barre de maintien relevable	U	2
4.13	Fourniture et pose de Miroir	U	2
4.14	Fourniture et pose de sèche mains	U	2
4.15	Accessoires sanitaires	F	1
4.16	Mise en eau et service	F	1
4.17	Fourniture et pose de casiers vestiaires double 20H-4F	U	12
	Sanitaires publics		
4.18	Alimentation & distribution d'eau froide yc vannes, anti-béliers, calorifuge et access.	F	1
4.19	Production d'eau chaude 100l	U	1
4.20	Distribution d'eau chaude yc vannes, anti-béliers, calorifuge et access.	F	1
4.21	Réseau EU/EV	F	1
	Appareils sanitaires :		
4.22	Fourniture et pose de Wc PMR	U	2
4.23	Fourniture et pose de Wc Classique	U	4
4.24	Fourniture et pose d'un urinoir	U	2
4.25	Fourniture et pose d'un lave-mains PMR	U	2
4.26	Fourniture et pose d'un vidoir	U	1
4.27	Fourniture et pose d'un ensemble Plan de travail + lavabo intégré sanitaires publics+ mitigeur	U	2
4.28	Fourniture et pose barre de tirage WC PMR 135° inox	U	2
4.29	Fourniture et pose d'une barre de relevable	U	2
4.30	Fourniture et pose d'un Miroir	U	2
4.31	Fourniture et pose de sèche mains	U	2
4.32	Accessoires reprenant distributeurs papier toilettes, poubelles, distributeurs savon liquide et brosses	F	1
4.33	Mise en eau et service	F	1
	Zone Wimoov		
4.34	Alimentation & distribution d'eau froide yc vannes, anti-béliers, calorifuge et access.	F	1
4.35	Production d'eau chaude 50l	U	1
4.36	Distribution d'eau chaude yc vannes, anti-béliers, calorifuge et access.	F	1
4.37	Réseau EU/EV	F	1
	Appareils sanitaires :		
4.38	Fourniture et pose de Wc PMR	U	1
4.39	Fourniture et pose d'un lave-mains PMR	U	1
4.40	Fourniture et pose d'un vidoir	U	1
4.41	Fourniture et pose d'un ensemble Kitchenette complète avec évier inox 1 cuve et 1 égouttoir, meuble sous évier, réfrigérateur, 2 plaques électriques, mitigeur évier+ attente machine boisson+attente LV	U	2
4.42	Fourniture et pose barre de tirage WC PMR 135° inox	U	1
4.43	Fourniture et pose d'une barre de relevable	U	1
4.44	Fourniture et pose d'un Miroir	U	1
4.45	Fourniture et pose de sèche mains	U	1
4.46	Accessoires reprenant distributeurs papier toilettes, poubelles, distributeurs savon liquide et brosses	F	1
4.47	Mise en eau et service	F	1
	Cloisons stratifiées compactes		

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

4.48	F&P de cabines sanitaires stratifiées (sanitaires H&F et PMR) y/c portes	F	1	[redacted]	
4.49	Signalétique de porte	F	1		
				Sous-Total	***46 146,94 €***

Montant H.TLot 5	***116 000,00 €***
TVA 20,0%	*23 200,00 €*
Montant T.T.C.	***139 200,00 €***

L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE

A : Feignies

Le : 13/02/2026

Cachet + Signature

SAS SERVAIS
6 Rue E. Follens
ZI des Longenelles
59750 FEIGNIES
03 27 58 15 60
RCS Valenciennes 776 224 636

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

A : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS**

Le :

Cachet + Signature

Serge SIMEON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

MAÎTRE D'OUVRAGE
Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
Rue Victor Watremez – RD 643
ZA le bout des dix-neuf
59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS
☎ : 03 27 75 84 79

MAÎTRE D'ŒUVRE
Le Cabinet d'Ingénierie Bédu
9 Bis Rue de Masnières
59159 MARCOING
☎: 03-27-79-41-69

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT COMMUN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY (59540)

Phase 2 : Construction

Mois M0 : Mois de l'acceptation de l'offre par l'opérateur économique

Case à cocher :
❑ **Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers**
❑ **Lot n°2 : Bâtiment (1er et 2nd œuvre)**
❑ **Lot n°3 : Charpente - Couverture**
❑ **Lot n°4 : Électricité**
❑ **Lot n°5 : Plomberie - Chauffage**
❑ **Lot n°6 : Peintures**
❑ **Lot n°7 : Clôtures et espaces verts**
❑ **Lot n°8 : Mobiliers Extérieurs - Éclairage**

Date du Marché
Montant HT
30 396,07 €

Identité du candidat/titulaire :

Cadre réservé à l'administration

Numéro de contrat : 169-2026TvxPEM8
Avance : ☐ Non – ☐Oui de …… %
Retenue de garantie : ☐ Non – ☐ Oui de …… %
Caution bancaire : ☐ Oui* – ☐ Non
Périodicité des révisions : Périodicité de l'acompte
Cotraitants :

Sous-traitants :

* Le cas échéant, le titulaire s'engage à déposer sa caution bancaire avant le dépôt de sa première situation.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHE

Type de Marché
Marché Public de Travaux

Type de Procédure
Procédure Adaptée

MAITRE D'OUVRAGE
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Personne représentant le Pouvoir Adjudicateur
Serge SIMÉON, Président de la CA2C

MAÎTRE D'ŒUVRE
Sarl CIBLE VRD – 9 Bis Rue de Masnières – 59159 MARCOING

REGLEMENT DES COMPTES
Par application des prix Unitaires du B.P.U.

NATURE DES PRIX
Révisables (voir indice dans CCAP) pour les lots n°1, 2, 3, 4, 5 et 8 **Actualisables (voir indice dans CCAP) pour les lots 6 et 7**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

ARTICLE PREMIER – CONTRACTANTS

CONTRACTANT UNIQUE

Je soussigné (e) :

Nom – Prénom – Fonction :

☐ ***Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de*** :

**** Domicilié à :***

***Agissant pour le nom et le compte de la société* :**

☐ **** Forme juridique et nom de la société*** :

**** Dont le siège social est domicilié à* :**

**** Téléphone :*** **** Mail :***

**** Code APE :***

**** Numéro SIRET :***

N° d'inscription :

☐ **Au Répertoire des Métiers :**

Ou

☐ **Au Registre du Commerce et des Sociétés :**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

CONTRACTANTS SOLIDAIRES

Nous soussignés : (*Établir autant de page 4 que de membres du groupement)*

Nom – Prénom – Fonction :

☐ ***Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de*** :

**** Domicilié à :***

☐ ***Agissant pour le nom et le compte de la société* :**

**** Forme juridique et nom de la société*** :

**** Dont le siège social est domicilié à* :**

**** Téléphone :*** **** Mail :***

**** Code APE :***

**** Numéro SIRET :***

N° d'inscription :

☐ **Au Répertoire des Métiers :**

Ou

☐ **Au Registre du Commerce et des Sociétés :**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Après avoir **:**

- Pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), et des documents qui y sont mentionnés

- Fourni les documents, certificats, attestations et déclarations demandés dans les pièces écrites du marché

☐ ***m'engage*** **sans réserve, selon les stipulations fixées au Règlement de Consultation, à *fournir* les certificats, attestations, et déclarations et, conformément aux stipulations des documents cités ci dessus, à *exécuter* les prestations du présent Acte d'Engagement.**

La présente offre ne *me* lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

☐ ***nous engageons*** **sans réserve, selon les stipulations fixées au Règlement de Consultation, à *fournir* les certificats, attestations, et déclarations et, conformément aux stipulations des documents cités ci dessus, à *exécuter* les prestations du présent Acte d'Engagement.**

La présente offre ne *nous* lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 2 – PRIX

2-1 Montant du Marché

Les modalités de variation ou d'actualisation de prix sont définies au CCAP.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du Détail Estimatif., est :

MONTANT H.T.
TVA au taux de : 20.0 %
MONTANT T.T.C.

Montant T.T.C. (en lettres) :

……

……

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

2-2 : Montant sous traité :

- ***Montant sous traité désigné au marché***

L'Opérateur économique devra fournir un Acte de sous-traitance (DC4) au présent Acte d'Engagement indiquant la nature et le montant des prestations que celui-ci envisage de faire exécuter par des sous-traitants selon les articles L2193-1, L2193-2 et L2193-3 du code de la commande Publique. (Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018)

Le montant des prestations sous traités indiqué dans l'Acte de sous-traitance (DC4) constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque Acte de sous-traitance (DC4) constitue une demande :

* d'acceptation du sous-traitant concerné
* d'agrément des conditions de règlement du contrat de sous traitance.

La notification du marché emporte acceptation du sous traitant par le Maître d'Ouvrage et agrément des conditions de paiement du contrat de sous traitance (cette acceptation prenant effet à la date de cette notification).

2-3 : Créance présentée en nantissement ou cession :

Le Montant maximal, TVA incluse, de la créance **que je pourrai / nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de euros TTC

ARTICLE 3 – DELAIS

3-1 : Période de préparation

Par défaut, cette période est comprise dans le délai d'exécution

3-2 : Période d'exécution

Les travaux seront exécutés dans le délai de :

Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers	**180 jours calendaires**
Lot n°2 : Bâtiment (1er et 2nd œuvre)	**210 jours calendaires**
Lot n°3 : Charpente - Couverture	**120 jours calendaires**
Lot n°4 : Électricité	**120 jours calendaires**
Lot n°5 : Plomberie - Chauffage	**120 jours calendaires**
Lot n°6 : Peintures	**60 jours calendaires**
Lot n°7 : Clôtures et espaces verts	**60 jours calendaires**
Lot n°8 : Mobiliers Extérieurs - Éclairage	**90 jours calendaires**

à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

ARTICLE 4 : PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées au CCAP

☐ ***Contractant unique***

[redacted]

Toutefois, le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous traitants payés directement et en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ ***Groupement Solidaire*** :

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP)

Compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

Sous le numéro IBAN FR ☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐

☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐

☐ Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis à vis des entrepreneurs groupés solidaires

---

R.I.B. : En cas de modification de cette domiciliation bancaire en cours de marché, le titulaire en fait la demande par écrit au maître d'ouvrage et les virements au nouveau compte interviendront dès le mandatement suivant sans qu'il soit besoin d'une modification de Marché Public.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

**** AVANCE :***

L'opérateur économique pour bénéficier d'une avance dite « avance forfaitaire » d'un montant de 5% du montant initial T.T.C. si le montant du marché est supérieur à 50 000 euros hors taxes et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois. Il pourra, s'il le souhaite, refuser le versement de cette avance.

☐ ***Sans Objet pour les lots 6 et 7*** (délai d'exécution inférieur ou égal à deux mois)

- Prestataire Unique :

Le prestataire désigné ci-dessus :

☐ ***Refuse*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

☐ ***Ne refuse pas*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

- Groupement Solidaire :

Les contractants désignés dans les annexes du présent document :

☐ ***Refusent*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

☐ ***Ne refusent pas*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Fait en un seul original

à : **le :**

Mention (s) manuscrite (s) « lu et approuvé » du (des) contractant (s) + Signature :

SAS DECOR PEINTURE
2 Place des Champs de Colut
59230 SARS-et-ROSIERES
Tél. 03.27.20.02.55 - Fax 03.27.24.26.27
RCS Valenciennes
SIRET 333 003 929 00051

Signé numériquement par Marion ROTH
Date : 2026.02.10 13:55:12+01'00'

ACCEPTATION DE L'OFFRE

La présente offre est acceptée pour valoir Acte d'Engagement,

Le Maître d'Ouvrage :

à : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS** ***le :***

Cachet +Signature :

Serge SIMÉON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Annexe 1 à l'acte d'engagement

L'entreprise…….

Représentée par……

- déclare avoir pris connaissance des clauses d'exécutions sociales précisées au CCAP et notamment sur son article 14 relatif à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

- s'engage à réserver, dans l'exécution du marché

☐ 805 heures d'insertion pour le Lot n°1

☐ 595 heures d'insertion pour le Lot n°2

☐ 0 heures d'insertion pour le Lot n°3

☐ 140 heures d'insertion pour le Lot n°4

☐ 105 heures d'insertion pour le Lot n°5

☐ 0 heures d'insertion pour le Lot n°6

☐ 0 heures d'insertion pour le Lot n°7

☐ 0 heures d'insertion pour le Lot n°8

- s'engage à transmettre à la demande de Cambrésis Emploi, tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action selon un tableau transmis par leurs soins.

La forme d'insertion proposée pourra être modifiée en cours d'exécution du marché au gré du titulaire à la condition expresse que le taux d'effort mentionné au cahier des charges réservé à l'action soit respecté.

Date :…….

Signature et cachet de l'entreprise

SAS DECOR PEINTURE
2 Place des Champs de Colut
59230 SARS-et-ROSIERES
Tél. 03.27.20.02.55 - Fax 03.27.24.26.27
RCS Valenciennes
SIRET 333 003 929 00051

Signé numériquement par Marion ROTH
Date : 2026.02.10 13:55:38+01'00'

L'Opérateur Économique

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération

lition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à C...

Phase 2 : Construction

Lot n°6 : Peintures

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
1	***TRAVAUX DE PREPARATION***	
1.1	**Études et plan d'exécution** Ce prix rémunère, au forfait : Avant le début des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un plan d'exécution et d'implantation des travaux à réaliser. Les documents demandés se présenteront sur une clé USB aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires. Les indications et éléments reportés seront rattachés au système Lambert. **L'ensemble des études nécessaire au bon déroulement du chantier** [redacted]	
1.2	**Remise des DOE et plan de récolement** Ce prix rémunère, au forfait : A la fin des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un plan de récolement des travaux réalisés. Les documents demandés se présenteront sur une clé USB informatique aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires. Les indications et éléments reportés seront rattachés au système Lambert. Réalisation des récolements et fournitures sur une clé USB informatique aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires. Conformément au décret n°2011-1241 du 05 Octobre 2011 et notamment l'article R554-34. Ces documents devront être réalisés en accord avec le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre en fonction des systèmes dont elles disposent (couches). 3 Exemplaires papier et 1 exemplaire informatique sur clé USB [redacted]	
1.3	**Protection de l'existant** Ce prix rémunère, au forfait :	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Lors de toute exécution des travaux dans l'existant, l'entrepreneur devra prendre toutes dispositions et toutes précautions utiles pour assurer, dans tous les cas, la conservation sans dommages des ouvrages existants contigus ou situés à proximité.

Toutes ces protections devront être efficaces et devront être maintenues pendant toute la durée nécessaire. Le Maître d'œuvre se réserve toutefois le droit, si les dispositions prises par l'entreprise lui semblent insuffisantes, d'imposer des mesures de protection complémentaires.
En tout état de cause, les dispositions à prendre devront être telles que les ouvrages existants conservés puissent être restitués en fin de travaux dans le même état que lors de la mise à disposition de l'entreprise en début de travaux.
(Dans le cas contraire, l'entrepreneur aura à sa charge tous les frais de remise en état qui s'avéreront nécessaires).

[redacted]

2 *PEINTURES SUR BOISERIES*

2.1 Peintures sur boiseries intérieures

Ce prix rémunère, au forfait :

Travaux de préparation
- Brossage
- Aérogommage
- Masticage
- Bouche pore

Travaux de peinture
- Couche d'imprégnation
- Couche de primaire
- Rebouchage et ponçage de la couche de primaire
- 2 couches de peinture satinée décorative (Label Nf Environnement)

[redacted]

2.2 Peintures sur ouvrages métalliques et PVC

Ce prix rémunère, au forfait :

Travaux de préparation
- Dégraissage au solvant chloré
- Lavage
- Essuyage

Travaux de peinture
- Couche primaire contenant des pigments inhibiteurs de corrosion
- 2 couches de peinture anti rouille (Label Nf Environnement)

[redacted]

2.3 Peintures sur plâtrerie

Ce prix rémunère, au mètre carré :

Travaux de peinture sur support plâtre, placo … comprenant :

- Égrenage et époussetage du support
- Ratissage y compris ponçage

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

- Lissage des murs si nécessaire avec un enduit garnissant y compris ponçage
- Dépoussiérage du support
- Travaux de préparation (Fourniture et mise en œuvre des divers protections …)
- Couche d'impression, masticage, ponçage
- Peinture de finition (en 2 couches)
  Finition : Mate, satinée, brillant ou velours
  2 Teintes maximum par pièce

- Y compris tous réchampis, protection, nettoyage, retouches, etc.

- Utilisation de peinture à très faible taux de COV, avec teneur maximum conforme à la Directive Européenne pour 2010 (30g/l) du type Inotex ou Elyopur de La Seigneurie ou équivalent, bénéficiant d'un Ecolabel et d'un classement A+.

[redacted]

3 NETTOYAGE GÉNÉRAL

3.1 Nettoyage général de mise en service

Ce prix rémunère, au forfait :

Préalablement à la réception, tous les ouvrages seront nettoyés et préparés pour leur livraison en état de service.

Le nettoyage comprendra notamment :

Lavage des menuiseries intérieures et extérieures
lavage des vitrages sur les 2 faces
lavage de tous les sols, murs et plafond
nettoyage des appareils sanitaires y compris robinetterie
nettoyage du petit appareillage électrique
nettoyage des quincailleries de portes et fenêtres
nettoyage des boiseries, etc.

Le nettoyage devra faire disparaître toutes les taches de plâtre, de colle, de peinture et autres selon les prescriptions des fournisseurs.
La prestation comprend toutes sujétions d'évacuation et de mise en décharge

[redacted]

L'OPERATEUR ECONOMIQUE

A : Sars et Rosières

Le : 12 février 2026
Cachet + Signature

SAS DECOR PEINTURE
2 Place des Champs de Colut
59230 SARS-et-ROSIERES
Tél. 03.27.20.02.55 - Fax 03.27.24.26.27
RCS Valenciennes
SIRET 333 003 929 00051

Signé numériquement par Marion ROTH
Date : 2026.02.10 13:58:38+01'00'

LE MAITRE D'OUVRAGE

A : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS**

Le :
Cachet + Signature :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Serge SIMÉON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération

Construction et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°6 : Peintures

N°	DÉSIGNATION DES TRAVAUX	U	Q	PU	MONTANT
1	*GENERALITES-PREPARATIONS*				
1.1	Signalisation temporaire de chantier	F	1	[redacted]	
1.2	Études et plan d'exécution	F	1		
1.3	Remise des DOE et plan de récolement	F	1		
				Sous-Total 1	*200,00 €*
2	*PEINTURES SUR BOISERIES*				
2.1	Peintures sur boiseries intérieures	F	1	[redacted]	
2.2	Peintures sur ouvrages métalliques et PVC	F	1		
2.3	Peintures en plâtrerie	M²	1250		
				Sous-Total 13	*26 146,07 €*
3	*NETTOYAGE GENERAL*				
3.1	Nettoyage général de mise en service	F	1	[redacted]	
				Sous-Total 14	*4 050,00 €*

Montant H.T	*30 396,07 €*
TVA 20,0%	*6 079,21 €*
Montant T.T.C.	*36 475,28 €*

L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE

A : Sars et Rosières

Le : 12 février 2026

Cachet + Signature

SAS DECOR PEINTURE
2 Place des Champs de Colut
59230 SARS-et-ROSIERES
Tél. 03.27.20.02.55 - Fax 03.27.24.26.27
RCS Valenciennes
SIRET 333 003 929 00061

Signé numériquement par Marion ROTH
Date : 2026.02.10 13:58:38+01'00'

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

A : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS**

Le :

Cachet + Signature

Serge SIMEON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

MAÎTRE D'OUVRAGE
Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
Caudrésis-Catésis
Rue Victor Watremez - RD 643
ZA le bout des dix-neuf
59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS
☎ : 03 27 75 84 79

MAÎTRE D'ŒUVRE
Le Cabinet d'Ingénierie Bédu
CIBLE VRD
9 Bis Rue de Masnières
59159 MARCOING
☎: 03-27-79-41-69

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT COMMUN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY (59540)

Phase 2 : Construction

Mois M0 : Mois de l'acceptation de l'offre par l'opérateur économique

Case à cocher :
☐ Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers
☐ Lot n°2 : Bâtiment (1er et 2nd œuvre)
☐ Lot n°3 : Charpente - Couverture
☐ Lot n°4 : Électricité
☐ Lot n°5 : Plomberie - Chauffage
☐ Lot n°6 : Peintures
☒ Lot n°7 : Clôtures et espaces verts
☐ Lot n°8 : Mobiliers Extérieurs - Éclairage

Date du Marché
Montant HT
111 622,75 €

Identité du candidat/titulaire :

Cadre réservé à l'administration

Numéro de contrat : 169-2026TvxPEM8
Avance : ☐ Non – ☐Oui de ..... %
Retenue de garantie : ☐ Non – ☐ Oui de ..... %
Caution bancaire : ☐ Oui* – ☐ Non
Périodicité des révisions : Périodicité de l'acompte
Cotraitants :

Sous-traitants :

* Le cas échéant, le titulaire s'engage à déposer sa caution bancaire avant le dépôt de sa première situation.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHE

Type de Marché
Marché Public de Travaux

Type de Procédure
Procédure Adaptée

MAITRE D'OUVRAGE
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Personne représentant le Pouvoir Adjudicateur
Serge SIMÉON, Président de la CA2C

MAÎTRE D'ŒUVRE
Sarl CIBLE VRD – 9 Bis Rue de Masnières – 59159 MARCOING

REGLEMENT DES COMPTES
Par application des prix Unitaires du B.P.U.

NATURE DES PRIX
Révisables (voir indice dans CCAP) pour les lots n°1, 2, 3, 4, 5 et 8 **Actualisables (voir indice dans CCAP) pour les lots 6 et 7**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

ARTICLE PREMIER – CONTRACTANTS

CONTRACTANT UNIQUE

Je soussigné (e) :

Nom – Prénom – Fonction :

DUPONT Benoît - Gérant

☐ ***Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :***

**** Domicilié à :***

Agissant pour le nom et le compte de la société :

☒ **** Forme juridique et nom de la société :***

SARL D'Noir Parc et Jardin

**** Dont le siège social est domicilié à :***

1798 ROUTE NATIONALE 59400 FONTAINE NOIRE DALE

**** Téléphone :*** 032+831990 **** Mail :*** contact@dnoir.fr

**** Code APE :*** 8130Z

**** Numéro SIRET :*** 4 8 1 6 9 1 1 2 9 0 0 0 1 1

N° d'inscription :

☐ **Au Répertoire des Métiers :**

Ou

☑ **Au Registre du Commerce et des Sociétés :** RC 2005B77

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

CONTRACTANTS SOLIDAIRES

Nous soussignés : (*Établir autant de page 4 que de membres du groupement)*

Nom – Prénom – Fonction :

☐ ***Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de*** :
**** Domicilié à :***
☐ ***Agissant pour le nom et le compte de la société*** **:**
**** Forme juridique et nom de la société*** :
**** Dont le siège social est domicilié à :***

**** Téléphone :***	**** Mail :***

**** Code APE :***

**** Numéro SIRET :***														

N° d'inscription :

☐ **Au Répertoire des Métiers :**

Ou

☐ **Au Registre du Commerce et des Sociétés :**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Après avoir :

- Pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), et des documents qui y sont mentionnés
- Fourni les documents, certificats, attestations et déclarations demandés dans les pièces écrites du marché

☑ ***m'engage*** sans réserve, selon les stipulations fixées au Règlement de Consultation, à *fournir* les certificats, attestations, et déclarations et, conformément aux stipulations des documents cités ci dessus, à *exécuter* les prestations du présent Acte d'Engagement.

La présente offre ne ***me*** lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

☐ ***nous engageons*** sans réserve, selon les stipulations fixées au Règlement de Consultation, à *fournir* les certificats, attestations, et déclarations et, conformément aux stipulations des documents cités ci dessus, à *exécuter* les prestations du présent Acte d'Engagement.

La présente offre ne ***nous*** lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 2 – PRIX

2-1 Montant du Marché

Les modalités de variation ou d'actualisation de prix sont définies au CCAP.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du Détail Estimatif., est :

MONTANT H.T.
111 622,75 €
TVA au taux de : 20.0 %
22 324,55 €
MONTANT T.T.C.
133 947,30 €

Montant T.T.C. (en lettres) : cent trente trois mille neuf cent quarante sept euros trente centimes

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

2-2 : Montant sous traité :

- ***Montant sous traité désigné au marché***

L'Opérateur économique devra fournir un Acte de sous-traitance (DC4) au présent Acte d'Engagement indiquant la nature et le montant des prestations que celui-ci envisage de faire exécuter par des sous-traitants selon les articles L2193-1, L2193-2 et L2193-3 du code de la commande Publique. (Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018)

Le montant des prestations sous traités indiqué dans l'Acte de sous-traitance (DC4) constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque Acte de sous-traitance (DC4) constitue une demande :

* d'acceptation du sous-traitant concerné
* d'agrément des conditions de règlement du contrat de sous traitance.

La notification du marché emporte acceptation du sous traitant par le Maître d'Ouvrage et agrément des conditions de paiement du contrat de sous traitance (cette acceptation prenant effet à la date de cette notification).

2-3 : Créance présentée en nantissement ou cession :

Le Montant maximal, TVA incluse, de la créance **que je pourrai / nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de euros TTC

ARTICLE 3 – DELAIS

3-1 : Période de préparation

Par défaut, cette période est comprise dans le délai d'exécution

3-2 : Période d'exécution

Les travaux seront exécutés dans le délai de :

Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers	**180 jours calendaires**
Lot n°2 : Bâtiment (1er et 2nd œuvre)	**210 jours calendaires**
Lot n°3 : Charpente - Couverture	**120 jours calendaires**
Lot n°4 : Électricité	**120 jours calendaires**
Lot n°5 : Plomberie - Chauffage	**120 jours calendaires**
Lot n°6 : Peintures	**60 jours calendaires**
Lot n°7 : Clôtures et espaces verts	**60 jours calendaires**
Lot n°8 : Mobiliers Extérieurs - Éclairage	**90 jours calendaires**

à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

ARTICLE 4 : PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées au CCAP

☒ ***Contractant unique***

[redacted]

Toutefois, le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous traitants payés directement et en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ ***Groupement Solidaire*** :

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP)

Compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

Sous le numéro IBAN FR ☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐

☐ Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis à vis des entrepreneurs groupés solidaires

---

R.I.B. : En cas de modification de cette domiciliation bancaire en cours de marché, le titulaire en fait la demande par écrit au maître d'ouvrage et les virements au nouveau compte interviendront dès le mandatement suivant sans qu'il soit besoin d'une modification de Marché Public.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

AVANCE :

L'opérateur économique pour bénéficier d'une avance dite « avance forfaitaire » d'un montant de 5% du montant initial T.T.C. si le montant du marché est supérieur à 50 000 euros hors taxes et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois. Il pourra, s'il le souhaite, refuser le versement de cette avance.

☒ *Sans Objet pour les lots 6 et 7* (délai d'exécution inférieur ou égal à deux mois)

- Prestataire Unique :

Le prestataire désigné ci-dessus :

☒ ***Refuse*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

☐ ***Ne refuse pas*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

- Groupement Solidaire :

Les contractants désignés dans les annexes du présent document :

☐ ***Refusent*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

☐ ***Ne refusent pas*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Fait en un seul original

à : FONTAINE NOTRE DAME **le :** 13/02/2026

Mention (s) manuscrite (s) « lu et approuvé » du (des) contractant (s) + Signature :

+ Lu et Approuvé

PARCS ET JARDINS DINOIR
Entretien & Création
Espaces Verts
SARL au capital de 40 000€
1798, Route Nationale
59400 FONTAINE NOTRE DAME
☎ : 03 27 83 19 90
Mail : contact@dinoir.fr
[illegible] FR 38 481 691 129

ACCEPTATION DE L'OFFRE

La présente offre est acceptée pour valoir Acte d'Engagement,

Le Maître d'Ouvrage :

à : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS** ***le :***

Cachet +Signature :

Serge SIMÉON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Annexe 1 à l'acte d'engagement

L'entreprise..Dinoir Parcs et Jardins

Représentée par....Mr. DUPONT.....

- déclare avoir pris connaissance des clauses d'exécutions sociales précisées au CCAP et notamment sur son article 14 relatif à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

- s'engage à réserver, dans l'exécution du marché

☐ 805 heures d'insertion pour le Lot n°1

☐ 595 heures d'insertion pour le Lot n°2

☐ 0 heures d'insertion pour le Lot n°3

☐ 140 heures d'insertion pour le Lot n°4

☐ 105 heures d'insertion pour le Lot n°5

☐ 0 heures d'insertion pour le Lot n°6

☑ 0 heures d'insertion pour le Lot n°7

☐ 0 heures d'insertion pour le Lot n°8

- s'engage à transmettre à la demande de Cambrésis Emploi, tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action selon un tableau transmis par leurs soins.

La forme d'insertion proposée pourra être modifiée en cours d'exécution du marché au gré du titulaire à la condition expresse que le taux d'effort mentionné au cahier des charges réservé à l'action soit respecté.

Date : 13/02/2026.

Signature et cachet de l'entreprise

PARCS ET JARDINS DINOIR
Entretien & Création
Espaces Verts
SARL au capital de 40 000€
1798, Route Nationale
59400 FONTAINE NOTRE DAME
☎ : 03 27 83 19 90
EMAIL : contact@dinoir.fr
R.C. 2005B[illegible] - Siret 491 691 129 00011[illegible] - TVA Intra : FR 88 491 691 129

L'Opérateur Économique

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°7 : Espaces verts et clôtures

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
1	GENERALITES	
1.1	**Installations Techniques de Chantier** Ce prix rémunère, au forfait : - Les frais d'installations techniques de chantier - L'implantation des ouvrages - L'amené et le repli du matériel de transport et de mise en œuvre - Les frais d'installation et de maintien des locaux de chantier (qui devront être prévus pour pouvoir accueillir le Maître d'Ouvrage, Maître d'Œuvre) - Le nettoyage des voies publiques aux abords du lieu d'intervention - Les frais de gardiennage des installations et ouvrages du présent lot - La remise en état des lieux en fin de chantier et notamment, l'évacuation des matériaux excédentaires, selon article 37 du CCAG et toutes sujétions relatives à l'article 31,1 du CCAG et recommandations du PGC Le règlement de ce prix s'effectuera en deux versements : ▪ 70 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après l'installation terminée ▪ 30 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après retrait des installations, évacuation des matériaux excédentaires, et nettoyage complet de la zone de travail [redacted]	
1.2	**Installations Sanitaires et d'Hygiène** Ce prix rémunère, au forfait : - Les frais d'installation, de maintien durant le chantier, et de repli des équipements sanitaires et d'hygiène - Les installations mises en place par le titulaire du présent lot devront être conformes aux dispositions du code du travail, à l'article 31,4 du CCAG Le règlement de ce prix s'effectuera en deux versements : ▪ 70 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après l'installation terminée ▪ 30 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après retrait des installations [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
1.3	**Constat d'huissier y/c portions privatives des riverains** Ce prix rémunère, au forfait : La réalisation d'un constat par huissier de justice sur l'emprise totale du projet avant les travaux avec portions privatives des riverains y compris la fourniture en 3 exemplaires de chaque constat. Le règlement de ce prix s'effectuera en deux versements : ▪ 50 % de ce prix sera réglé suite au passage de l'huissier ▪ 50 % de ce prix sera réglé à la remise du rapport [redacted]	
1.4	**Études, plan d'exécution et d'implantation** Ce prix rémunère, au forfait : Avant le début des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un plan d'exécution et d'implantation des travaux à réaliser. Les documents demandés se présenteront sous la forme USB informatique aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires. Les indications et éléments reportés seront rattachés au système Lambert. A la fin des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un DOE et un plan de récolement des travaux réalisés. Les documents demandés se présenteront sous la forme d'une clé USB aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires. Les indications et éléments reportés seront rattachés au système Lambert. Ces documents devront être réalisés en accord avec le maître d'ouvrage et le maître d'oeuvre en fonction des systèmes dont elles disposent (couches). Conformément au décret n°2011-1241 du 05 Octobre 2011 et notamment l'article R554-34 et réalisé par un organisme certifié. [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
1.5	**Marquage-piquetage des réseaux concessionnaires / enterrés** Ce prix rémunère, au forfait : **L'opérateur économique devra réaliser à ses frais le marquage-piquetage des ouvrages concessionnaires conformément à la norme** AFNOR NF S 70-003-1 DE JUILLET 2012 et l'Art R. 554-27 du code de l'environnement : Ce poste comprend : * Marquage obligatoire jusqu'à 2 mètres au-delà de l'emprise travaux * Fourniture des outils dans l'ensemble des couleurs nécessaires au chantier (Traceur de chantier, clou marqueur, peinture, jalon borne, piquet bois, fiche ...) * Profondeurs de réseaux en mètre * Diamètres des ouvrages en Millimètre * Maintient du marquage piquetage pendant la durée complète du chantier *** Réalisation du compte rendu de marquage-piquetage** Le règlement de ce prix s'effectuera à la remise du compte rendu de marquage piquetage [redacted]	
1.6	**Remise des DOE et plan de récolement** Ce prix rémunère, au forfait : A la fin des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un dossier des ouvrages exécutés et un plan de récolement des travaux réalisés. Les documents demandés se présenteront sous la forme USB informatique aux formats PDF, MSA, DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires. Les indications et éléments reportés seront rattachés au système Lambert. Ces documents devront être réalisés en accord avec le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre en fonction des systèmes dont elles disposent (couches). Conformément au décret n°2011-1241 du 05 Octobre 2011 et notamment l'article R554-34 et réalisé par un organisme certifié. [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°7 : Espaces verts et clôtures

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
2	CLOTURES	
2.1	**Fourniture et pose de clôture rigide** *Hauteur totale 1m73* *Plinthe Béton de 0,25m* *Grillage rigide hauteur 1m53* Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et Pose d'une clôture hauteur totale 1m73 définit comme suit : - Le piquetage/implantation de la clôture - Le dressement sur 1 mètre de largeur, soit 0,50m de part et d'autres de la clôture, du sol afin d'aplanir et garantir le minimum de vide sous la clôture - La coupe, taille, arrachage et dessouchage des végétaux rencontrés et gênants par broyage en place - Le percement des trous de dimensions 30 x 30cm et 80cm de profondeur au minimum - La fourniture et mise en œuvre de béton à 250kg de ciment et le reprofilage du trou de fondation ci-dessus 70litres minimum par poteau) - la fourniture et pose des poteaux tous les 2,50m minimum pour une hauteur hors sol d'environ 1m73 mètres. Les poteaux devront être garantis 10 ans et de haute résistance, en acier galvanisé et thermolaqué de couleur RAL 7016 de profil en H et de section 50 x 60 mm minimum, équipés de capuchons, ils auront une hauteur de 2,50m, minimum ils disposeront d'un équipement anti-vandalisme rendant difficile leur enlèvement sans matériel y compris toutes sujétions liées au changement d'angle ou direction ainsi que les fournitures et matériels - la fourniture et pose d'une plaque béton hauteur 0,25m - la fourniture et pose d'un panneau rigide aux caractéristiques suivante : * Maille de 200 x 50mm * Fils Ø 5mm horizontaux et verticaux * Bride fixe 25/5 * Hauteur du panneau 1m53 * Brides inviolables * Galvanisé et plastifié Ral 7016 - la réfection des abords à l'identique et toutes sujétions de remise en état du site à l'identique	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Il comprend toutes sujétions de fourniture et de pose, notamment les terrassements, le scellement des poteaux dans des massifs en béton, les éventuels renforts aux angles.  [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
2.2	**Fourniture et pose d'un portail coulissant autoporté** ***Longueur d'ouverture : 10m*** ***Hauteur : 1m75*** ***Digicode sur poteau inox, boucle magnétique au sol pour la sortie, 45 télécommandes*** Ce prix rémunère, à l'unité : La prestation comprend la fourniture et la pose d'un portail coulissant à effacement latéral, à manœuvre motorisée, composé d'un cadre en acier et d'un remplissage à barreaudage vertical. * Largeur de passage : 1 vantail de 10,00m * Hauteur 1m75 * Classe d'utilisation suivant norme NF P 25-362 : 4 (nombre de cycles par jour compris entre 50 et100). **Organes de guidage** Le portail à effacement latéral sera de type autoporté, muni de dispositifs interdisant la chute des parties mobiles, pour cause de déraillement ou détériorations d'organes de guidage. Compris poutre de fondation incorporée avant réalisation des revêtements de sols extérieurs. Le portique terminal sera pourvu d'une fourche et d'une butée en fin de course. **Equipement automatique :** - Ouverture par émetteur de télécommande type Infrarouge. Nombre d'émetteurs à fournir : 45 - Récepteur inox infrarouge 500 codes. Vis anti-vandalisme. Vitre 5 mm. - Boucle au sol déclanchant l'ouverture du portail - Fermeture immédiate déclenchée par le véhicule après son passage devant les barrières reflex. - Digicode sur poteau inox Armoire de contrôle fermée à clé contenant tous relais nécessaires au fonctionnement et à la sécurité. Postes de commande pour entrée et sortie, position suivant plans architecte (plan de détail à soumettre à l'accord préalable de l'architecte). Lignes de liaisons électriques entre différents appareils, canalisations encastrées. **Sécurité :** Le portail sera conçu, réalisé et équipé afin de répondre en tous points aux exigences de sécurité de la Norme NFP 25-362, et prendra notamment en compte les points suivants : Protection de l'aire dangereuse de mouvement accessible au public (ADMAP) - La porte ne doit pas commencer à s'ouvrir ou se fermer lorsqu'un piéton, un véhicule ou un obstacle se trouve dans l'ADMAP. - Limitation de l'effort et de l'énergie développés par le tablier en cours de mouvement. Protection des zones d'écrasement et de cisaillement. Les portails seront équipés de détecteurs de présence, prévenant tout contact dans les zones d'écrasement en fin de fermeture et en fin d'ouverture. Le titulaire du présent lot devra amener à proximité une ligne pour l'alimentation électrique du portail. Les installations électriques à prévoir au présent lot doivent être réalisées conformément aux prescriptions de la norme NF C 15-100 et du décret n° 88 -1056 du 14 novembre 1988, et comporteront : - signalisation de fonctionnement par lumière orange clignotante - éclairage de la zone de débattement de la porte - peinture au sol pour signalisation de la zone de débattement - d'une façon générale, toutes prestations de sécurité à la fermeture définies par la Norme NF P 25-362.	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres

Manœuvre de secours:
- Manœuvre de secours permettant d'ouvrir le portail manuellement en cas de panne ou d'accident.
- Dispositif conforme à préciser par l'entreprise dans son dossier d'exécution.

Peinture, finition :
Les mesures de protection contre la corrosion doivent être telles, qu'à l'issue d'une période de cinq ans, l'usage du portail ne soit pas perturbé dans le cas d'une utilisation en atmosphère normale et compte tenu d'un entretien normal. Protection et finition de toutes les éléments métallique :
- Sablage, métallisation zinc
- finition : laquage par poudrage polyester cuit au four (texturé), couleur RAL 7016

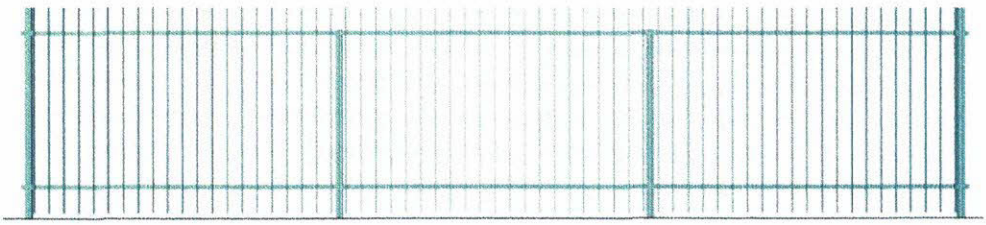


[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
2.3	**Fourniture et pose de clôture rigide type barreaudage 5001 de chez Normaclo** *Hauteur 2m00* *Barreaux 50x10mm* *Espacement entre barreaux 110mm* *Fixation sur poteau carré de 60x60mm épaisseur 3mm* Ce prix rémunère, au mètre linéaire : La fourniture et Pose d'une clôture hauteur totale 2m00 définit comme suit : - Le piquetage/implantation de la clôture - Le dressement sur 1 mètre de largeur, soit 0,50m de part et d'autres de la clôture, du sol afin d'aplanir et garantir le minimum de vide sous la clôture - La coupe, taille, arrachage et dessouchage des végétaux rencontrés et gênants par broyage en place - Le percement des trous de dimensions 30 x 30cm et 80cm de profondeur au minimum - La fourniture et mise en œuvre de béton à 250kg de ciment et le reprofilage du trou de fondation ci-dessus 70litres minimum par poteau) - la fourniture et pose des poteaux tous les 2,80m minimum pour une hauteur hors sol d'environ 2m00 mètres. Les poteaux devront être garantis 10 ans et de haute résistance, en acier galvanisé et thermolaqué de couleur RAL 7016 de profil carré, section 60 x 60 mm minimum et épaisseur 3mm, équipés de capuchons, ils auront une hauteur de 2,50m, minimum ils disposeront d'un équipement anti-vandalisme rendant difficile leur enlèvement sans matériel y compris toutes sujétions liées au changement d'angle ou direction ainsi que les fournitures et matériels - la fourniture et pose de panneau barreaudé aux caractéristiques suivante : * Barreaudage en tube acier 50x10mm * Espacement entre les barreau : 110mm * Lisses horizontales 50x30mm * Hauteur du panneau 1m53 * Visserie auto-casssante * Galvanisé et plastifié Ral 7016 - la réfection des abords à l'identique et toutes sujétions de remise en état du site à l'identique	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
	Référence : 5001 de chez NORMACLO ou strictement équivalent  Il comprend toutes sujétions de fourniture et de pose, notamment les terrassements, le scellement des poteaux dans des massifs en béton, les éventuels renforts aux angles. [redacted]	
2.4	**Fourniture et pose d'un portail coulissant autoporté** *Longueur d'ouverture : 8m* *Hauteur : 2m00* *Type de barreaudage : 5001 de chez Normaclo* *Digicode sur poteau inox, boucle magnétique au sol pour la sortie, 45 télécommandes* Ce prix rémunère, à l'unité : La prestation comprend la fourniture et la pose d'un portail coulissant à effacement latéral, à manœuvre motorisée, composé d'un cadre en acier et d'un remplissage à barreaudage vertical. Type 5001 de chez normaclo ou strcitement équivalent : * Largeur de passage : 1 vantail de 8,00m * Hauteur 2m00 * Classe d'utilisation suivant norme NF P 25-362 : 4 (nombre de cycles par jour compris entre 50 et100). **Organes de guidage** Le portail à effacement latéral sera de type autoporté, muni de dispositifs interdisant la chute des parties mobiles, pour cause de déraillement ou détériorations d'organes de guidage. Compris poutre de fondation incorporée avant réalisation des revêtements de sols extérieurs. Le portique terminal sera pourvu d'une fourche et d'une butée en fin de course.	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres

Equipement automatique :
- Ouverture par émetteur de télécommande type Infrarouge. Nombre d'émetteurs à fournir : 45
- Récepteur inox infrarouge 500 codes. Vis anti-vandalisme. Vitre 5 mm.
- Boucle au sol déclanchant l'ouverture du portail
- Fermeture immédiate déclenchée par le véhicule après son passage devant les barrières reflex.
- Digicode sur poteau inox

Armoire de contrôle fermée à clé contenant tous relais nécessaires au fonctionnement et à la sécurité. Postes de commande pour entrée et sortie, position suivant plans architecte (plan de détail à soumettre à l'accord préalable de l'architecte). Lignes de liaisons électriques entre différents appareils, canalisations encastrées.

Sécurité :
Le portail sera conçu, réalisé et équipé afin de répondre en tous points aux exigences de sécurité de la Norme NFP 25-362, et prendra notamment en compte les points suivants :
Protection de l'aire dangereuse de mouvement accessible au public (ADMAP)
- La porte ne doit pas commencer à s'ouvrir ou se fermer lorsqu'un piéton, un véhicule ou un obstacle se trouve dans l'ADMAP.
- Limitation de l'effort et de l'énergie développés par le tablier en cours de mouvement.

Protection des zones d'écrasement et de cisaillement. Les portails seront équipés de détecteurs de présence, prévenant tout contact dans les zones d'écrasement en fin de fermeture et en fin d'ouverture.
Le titulaire du présent lot devra amener à proximité une ligne pour l'alimentation électrique du portail.
Les installations électriques à prévoir au présent lot doivent être réalisées conformément aux prescriptions de la norme NF C 15-100 et du décret n° 88 -1056 du 14 novembre 1988, et comporteront :
- signalisation de fonctionnement par lumière orange clignotante
- éclairage de la zone de débattement de la porte
- peinture au sol pour signalisation de la zone de débattement
- d'une façon générale, toutes prestations de sécurité à la fermeture définies par la Norme NF P 25-362.

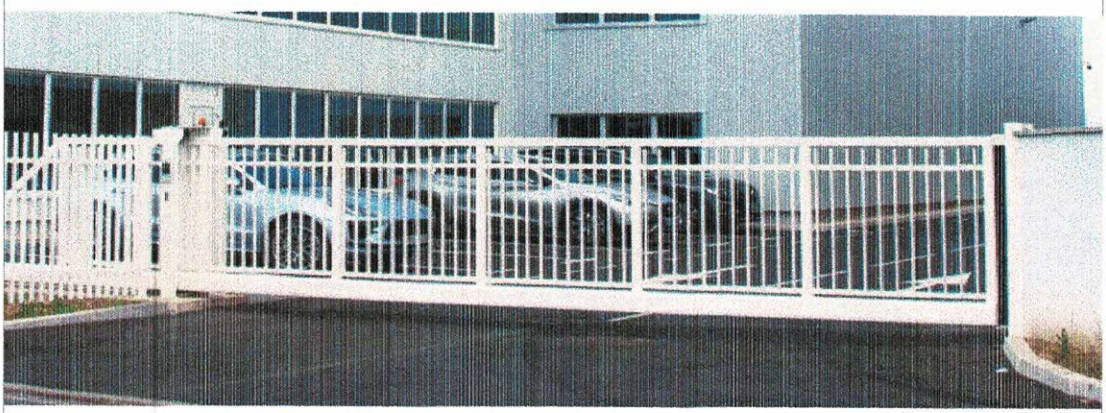
Manœuvre de secours:
- Manœuvre de secours permettant d'ouvrir le portail manuellement en cas de panne ou d'accident.
- Dispositif conforme à préciser par l'entreprise dans son dossier d'exécution.

Peinture, finition :
Les mesures de protection contre la corrosion doivent être telles, qu'à l'issue d'une période de cinq ans, l'usage du portail ne soit pas perturbé dans le cas d'une utilisation en atmosphère normale et compte tenu d'un entretien normal. Protection et finition de toutes les éléments métallique :
- Sablage, métallisation zinc
- finition : laquage par poudrage polyester cuit au four (texturé), couleur RAL 7016

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres

Esthétique attendue :



Caractéristiques :

VANTAIL

- **Remplissage** : barreaux 50 x 10 mm soudés sur la tranche contre les lisses - Vide entre barreaux 110 mm
- **Vide sous porte** : 80 mm
- **Cadre** : lisse haute et montant : de 80 x 50 mm à 120 x 80 mm - Raidisseur : de 80 x 40 à 80 x 80 mm
- **Profil autoportant** : 200 x 160 mm

POTEAUX

- **Poteau de butée** : jusqu'à 5 m. 120 x 80 mm, à sceller
- **Portique de butée** : à partir de 6 m de passage, avec rampe de soulagement
- **Portique de guidage** : sur platines - Livré avec galet de guidage réglable

TRAITEMENT ANTI-CORROSION

- Acier galvanisé Sendzimir Z275 + double thermo-poudrage primaire epoxy finition polyester architectural

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
2.5	**Fourniture et pose d'un portillon barreaudé** *Hauteur totale 1m73* *Largeur de passage : 1m20* Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et pose d'un portillon barreaudé 1 vantail suivant modèle clôture conforme aux prescriptions * hauteur 1,73 m ; largeur de passage 1,20 m * Section du cadre : 40x40mm Section des barreaux : 25x25mm Section des poteaux : 60 x 60 mm * entraxe des barreaux 110 mm * réversible * ouverture 180° * serrure à clé + 5 clés à gorges * RAL 7016 La pose du portail selon les recommandations du fournisseur comprenant : - le terrassement nécessaire à la pose - l' évacuation des déblais - la réalisation d'un béton de propreté en fond de fouille - les études de dimensionnement des fondations béton et armatures selon caractéristiques dimensionnelles du produit - le coffrage soigné des parties destinées à rester apparentes - la réalisation des massifs de fondation, longrines y compris mise en œuvre des armatures - le scellement des poteaux et toutes sujétions de fixations - toutes sujétions pour incorporations de fourreaux - la pose du produit, son réglage, et sa liaison avec la clôture - la réfection des abords à l'identique Tous les essais nécessaires aux contrôles de la bonne exécution des prestations prévues par le présent marché, seront à la charge de l'entrepreneur [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
3	ESPACES VERTS ET PLANTATIONS	
3.1	**Préparation et mise en œuvre de terre végétale** *Terrassement sur 0,30m* *Mise en œuvre de 0,30m de terre végétale* Ce prix rémunère, au mètre carre : Le terrassement sur une épaisseur de **0,35 m** minimum, la coupe des revêtements éventuellement, la préservation des ouvrages concessionnaires, le chargement, l'évacuation et la mise en dépôt définitif à l'extérieur du chantier des matériaux extraits, dans un lieu choisi par l'entrepreneur, y compris redevance éventuelle de mise en décharge. Ce travail se fera dans une zone sous circulation et devra générer le minimum de contraintes pour les riverains. - La terre végétale est fournie par l'entrepreneur ne devra contenir aucun élément pierreux, souches, débris végétaux ou autres corps étrangers. Celle-ci doit être purgée de tous déchets, pierres de plus de 2 cm de diamètre, mauvaises herbes, ambroisie ou parasites. - Le chargement, le transport et la mise en œuvre des terres - Le nivellement et le réglage des espaces verts. - La terre sera mise en œuvre sur 0,40m afin d'obtenir 0,35m avec tassement Les surfaces seront mesurées sur plan ou sur place.	[redacted]
3.2	**Fourniture et mise en œuvre de gazon de placage en rouleau** Ce prix rémunère, au mètre carré : - Le chargement, le transport et la mise en œuvre des terres - Le nivellement et le réglage des espaces verts. - Le désherbage chimique - La préparation du terrain - Le décompactage et l'ameublissement du sol sur 0,25 m - Le réglage fin la fourniture et pose de **gazon de placage en rouleau** y compris préparation des sols, amendements et nivelage - Le roulage - la première tonte - la garantie de reprise pendant 1 an	[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
3.3	**Plantation de massifs arbustifs : 3 unité au m²** Ce prix rémunère, au mètre carré : - La fourniture et mise en œuvre d'une natte de paillage composée de fibres naturelles (bois + cellulose), d'un poids de 1400gr/m², de couleur brune avec une durée de vie de 2 ans minimum. Les nattes de paillage seront fixées par la mise en place d'agrafes en fer à béton en U, à raison de minimum 5 agrafes par m². - La fourniture et mise en œuvre de mulch d'écorce de conifère broyé, calibré (dimension inférieur à 100mm). Il sera disposé sur une épaisseur de 6 cm au pied des massifs arbustifs. - Les terrassements nécessaires à la réalisation d'un trou de plantation (double du volume de la motte), le décompactage de la surface sur 0,30 m minimum - La Préparation des végétaux, cassure, trempage et enfouissement de la motte, arrosage, taille... - La fourniture et plantation de massif arbustif à raison de 3 unités au m² : * forsythia (racine nu, touffe 90/120) * mahonia (motte, touffe 40/60) * cognassier du japon (motte, touffe 40/60) Y compris transport, fourniture, mise en œuvre dans les règles de l'art et toutes sujétions de main d'œuvre nécessaires permettant de garantir une bonne reprise des végétaux. - Hauteur minimum du plan 0,40m - Le remblaiement soigné autour de la motte en terre végétale, le tassement au pied - La formation d'une cuvette d'arrosage au collet, et l'arrosage pour plombage de la motte - Le rechargement en terre végétale si nécessaire - L'apport d'engrais nécessaire - La fourniture et mise en œuvre d'une natte de paillage composée de fibres naturelles (bois + cellulose), d'un poids de 1400gr/m², de couleur brune avec une durée de vie de 2 ans minimum. Les nattes de paillage seront fixées par la mise en place d'agrafes en fer à béton en U, à raison de minimum 5 agrafes par m². - La fourniture et mise en œuvre de mulch d'écorce de conifère broyé, calibré (dimension inférieur à 100mm). Il sera disposé sur une épaisseur de 6 cm au pied des massifs arbustifs. - La garantie de reprise et les coupes et entretien nécessaire pendant 1 an [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
3.4	**Fourniture et plantation de plantes hygrophiles : 1unité au m²** Ce prix rémunère, au mètre carré : - La mise en œuvre d'un talutage bâchée et plantée - Le talutage sera réalisée exclusivement à l'aide des matériaux issus des déblais généraux en utilisant en priorité ceux de qualité inférieure - La fourniture et plantation de plantes hélophytes de type : * Iris Pseudacorus * Lythrum Salicaria * Filipendula Ulmaria * Phragmites Australis - Les amendements nécessaires - La garantie de reprise de 1 an [redacted]	
3.5	**Fourniture et plantation d'arbre repère référencé à la liste des « essences objectif » de la région Haut de France** **Fourniture et plantation d'arbre 20/25** Ce prix rémunère, à l'unité : - La réalisation de la fosse de plantation de **5m3** (1,00m de profondeur minimum), comprenant les déblais et la mise en œuvre de terre végétale - La fourniture et plantation de l'arbre à hautes tiges **de taille 20/25** - Le choix des arbres se fera dans la liste des « Essences objectif » de la région Haut de France composé de 19 variétés - La fourniture et la pose d'un tuteurage quadropode D80mm hauteur 2,50m en châtaignier avec 4 planches d'un mètre et une bande multipode, y compris collier de fixation - La fourniture et pose d'un dispositif de contrôle des racines de type root control - Les amendements nécessaires - La garantie de reprise de 2 ans [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

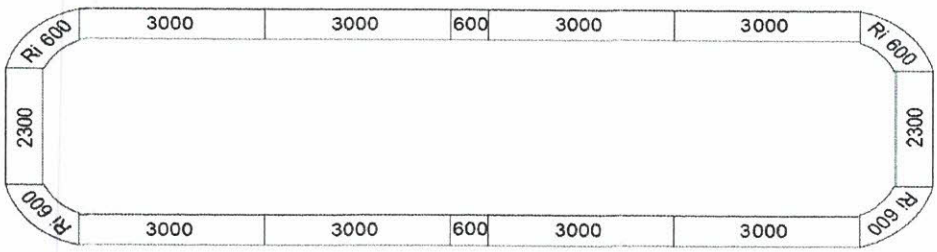
N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
3.6	**Nappe de paillage et mulch d'écorce de conifère** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : - La fourniture et mise en œuvre d'une natte de paillage composée de fibres naturelles (bois + cellulose), d'un poids de 1400gr/m², de couleur brune avec une durée de vie de 2 ans minimum. Les nattes de paillage seront fixées par la mise en place d'agrafes en fer à béton en U, à raison de minimum 5 agrafes par m². - La fourniture et mise en œuvre de mulch d'écorce de conifère broyé, calibré (dimension inférieur à [redacted]	
3.7	**Fourniture et plantation de haies de charmille** Ce prix rémunère, au mètre linéaire : - Les terrassements nécessaires à la réalisation d'un trou de plantation (double du volume de la motte), le décompactage de la surface sur 0,30 m minimum - La Préparation des végétaux, cassure, trempage et enfouissement de la motte, arrosage, taille... - La plantation d'une haie constituée principalement de Charmilles et de Hêtres (Fagus sylvatica et Carpinus betulus) y compris transport, fourniture, mise en œuvre dans les règles de l'art et toutes sujétions de main d'œuvre nécessaires permettant de garantir une bonne reprise des végétaux. - Plantation tous les 60cm en ligne - Hauteur des plants calibrées de 1m à 1m20 - Le remblaiement soigné autour de la motte en terre végétale, le tassement au pied - La formation d'une cuvette d'arrosage au collet, et l'arrosage pour plombage de la motte - Le rechargement en terre végétale si nécessaire - L'apport d'engrais nécessaire - Le Guide Haie : Fourniture et mise en place de clôture guide pour haie. Potelet bois hauteur 90cm hors sol et 40cm enfouis. 2 Câblages inox y compris tendeur inox [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
4	***DIVERS***	
4.1	**Muret technique** *Hauteur hors sol 120cm* *2 Boites aux lettres et numérotation intégrée* Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture et mise en œuvre d'une murêt technique type MTF 110 BAL2 de cheez technibox ou strictement équivalent, définie comme suit : * Double boîte aux lettres * Numéro de Rue Format 20x20cm * Dimensions hors tout : H130cm x L 108cm x P45cm * Matériaux : Acier galvansié thermolaqué * RAL 7016  	

[redacted]

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
4.2	**Banc sur mesure** *Dimensions : 15m x 4m70m* Ce prix rémunère, au forfait : La fourniture et mise en œuvre d'un banc sur mesure réalisé en module i-box de chez Agora mobilier urbain ou strictement équivalent : * Béton monolithique finition lisse * Teinte blanc * Dimensions 15m x 4m70 Composition avec les modules standart :  [redacted]	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°7 : Espaces verts et clôtures

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres

L'OPERATEUR ECONOMIQUE

A : FONTAINE NOTRE DAME

Le : 13/02/2026

Cachet + Signature

PARCS ET JARDINS DINOIR
Entretien & Création
Espaces Verts
SARL au capital de 40 000€
1798, Route Nationale
59400 FONTAINE NOTRE DAME
☎ : 03 27 83 19 90
EMAIL : contact@dinoir.fr
R.C. 2006B77 - Siret 451 691 139 00011 - TVA Intra. FR 98 451 691 139

LE MAITRE D'OUVRAGE

A : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS**

Le :

Cachet + Signature :

Serge SIMÉON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération

molition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CA

Phase 2 : Construction

Lot n°7 : Espaces verts et clôtures

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QTE	PU	MONTANT
1	**GENERALITES**				
1.1	Installation Techniques de chantier	F	1	[redacted]	
1.2	Installations Sanitaires et d'Hygiène	F	1		
1.3	Constat d'huissier y/c portions privatives des riverains	F	1		
1.4	Études, plan d'exécution, d'implantation	F	1		
1.5	Marquage-piquetage des réseaux concessionnaires/enterrés	F	1		
1.6	Remise des DOE et plan de récolement	F	1		
				Sous-Total	**1 000,00 €**
2	**CLOTURES**				
	Entre zone quai Bus et zone de stationnement				
2.1	Fourniture et pose de clôture rigide *Hauteur totale 1m73* *Plinthe Béton de 0,25m* *Grillage rigide hauteur 1m53*	ML	50	[redacted]	
2.2	Fourniture et pose d'un portail coulissant autoporté *Longueur d'ouverture : 10m* *Hauteur : 1m75* *Digicode sur poteau inox, boucle magnétique au sol pour la sortie, 45 télécommandes*	U	2		
	Entrée du site				
2.3	Fourniture et pose de clôture rigide type barreaudage 5001 de chez Normaclo *Hauteur 2m00* *Barreaux 50x10mm* *Espacement entre barreaux 110mm* *Fixation sur poteau carré de 60x60mm épaisseur 3mm*	ML	75		
2.4	Fourniture et pose d'un portail coulissant autoporté *Longueur d'ouverture : 8m* *Hauteur : 2m00* *Type de barreaudage : 5001 de chez Normaclo* *Digicode sur poteau inox, boucle magnétique au sol pour la sortie, 45 télécommandes*	U	2		
	Local PAC				
2.1	Fourniture et pose de clôture rigide *Hauteur totale 1m73* *Plinthe Béton de 0,25m* *Grillage rigide hauteur 1m53*	ML	12		
2.5	Fourniture et pose d'un portillon barreaudé *Hauteur totale 1m73* *Largeur de passage : 1m20*	U	1		
				Sous-Total	**71 175,00 €**
3	**ESPACES VERTS ET PLANTATIONS**				
	Mise en Oeuvre des terres végétales				
3.1	Préparation et mise en œuvre de terre végétale *Terrassement sur 0,35m Mise en œuvr*	M^2	1350	[redacted]	
	Engazonnement				
3.2	Fourniture et mise en œuvre de gazon de placage en rouleau	M^2	985		
	Plantations				
3.3	Plantation de massif arbustifs *3 unités au m^2*	M^2	55		
3.4	Plantation de plantes hygrophiles *1 unité au m^2*	M^2	140		

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

3.5	Fourniture et plantation d'arbre repère référencé à la liste des « essences objectif » de la région Haut de France Fourniture et plantation d'arbre 20/25	U	25	[redacted]
3.6	Nappe de paillage et mulch d'écorce de conifère	M^2	365	
3.7	Plantation d'une Haies de charmille y compris fils guide	ML	365	
				Sous-Total ***23 057,75 €***
4	***DIVERS***			
4.1	Muret technique *Hauteur hors sol 120cm* *2 Boites aux lettres et numérotation intégrée*	U	1	[redacted]
4.2	Banc sur mesure *Dimensions : 15m x 4m70m*	F	1	
				Sous-Total ***16 390,00 €***

Total Travaux H.T.	***111 622,75 €***
TVA 20%	*22 324,55 €*
Total Travaux T.T.C.	***133 947,30 €***

L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE

A : FONTAINE NOTRE DAME

Le 18/02/2026

Cachet + Signature

PARCS ET JARDINS DINOIR
Entretien & Création
Espaces Verts
SARL au capital de 40 000€
1798, Route Nationale
59400 FONTAINE NOTRE DAME
☎ : 03 27 83 19 90
EMAIL : contact@dinoir.fr

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

A : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS**

Le :

Cachet + Signature

Serge SIMEON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

MAÎTRE D'OUVRAGE
Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
Rue Victor Watremez - RD 643
ZA le bout des dix-neuf
59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS
☎ : 03 27 75 84 79

MAÎTRE D'ŒUVRE
Le Cabinet d'Ingénierie Bédu
9 Bis Rue de Masnières
59159 MARCOING
☎: 03-27-79-41-69

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT COMMUN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY (59540)

Phase 2 : Construction

Mois M0 : Mois de l'acceptation de l'offre par l'opérateur économique

Case à cocher :
☐ Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers
☐ Lot n°2 : Bâtiment (1er et 2nd œuvre)
☐ Lot n°3 : Charpente - Couverture
☐ Lot n°4 : Électricité
☐ Lot n°5 : Plomberie - Chauffage
☐ Lot n°6 : Peintures
☐ Lot n°7 : Clôtures et espaces verts
☒ Lot n°8 : Mobiliers Extérieurs - Éclairage

Date du Marché
Montant HT
228 964,70 €

Identité du candidat/titulaire : EITF

Cadre réservé à l'administration

Numéro de contrat : 169-2026TvxPEM8
Avance : ☐ Non – ☐Oui de ..... %
Retenue de garantie : ☐ Non – ☐ Oui de ..... %
Caution bancaire : ☐ Oui* – ☐ Non
Périodicité des révisions : Périodicité de l'acompte
Cotraitants :

Sous-traitants :

* Le cas échéant, le titulaire s'engage à déposer sa caution bancaire avant le dépôt de sa première situation.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHE

Type de Marché
Marché Public de Travaux

Type de Procédure
Procédure Adaptée

MAITRE D'OUVRAGE
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Personne représentant le Pouvoir Adjudicateur
Serge SIMÉON, Président de la CA2C

MAÎTRE D'ŒUVRE
Sarl CIBLE VRD – 9 Bis Rue de Masnières – 59159 MARCOING

REGLEMENT DES COMPTES
Par application des prix Unitaires du B.P.U.

NATURE DES PRIX
Révisables (voir indice dans CCAP) pour les lots n°1, 2, 3, 4, 5 et 8 **Actualisables (voir indice dans CCAP) pour les lots 6 et 7**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

ARTICLE PREMIER – CONTRACTANTS

CONTRACTANT UNIQUE

Je soussigné (e) :

Nom – Prénom – Fonction :
Pierre-Yves THERET, Chef d'Entreprise

☐ ***Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de*** :
**** Domicilié à :***

Agissant pour le nom et le compte de la société : EITF

☒ **** Forme juridique et nom de la société*** :
SAS

**** Dont le siège social est domicilié à :***
21 Voie d'Hermenne CS 30001 59267 Pradelle

**** Téléphone :*** 03-27-81-38-08 **** Mail :*** eitf@eitf.fr

**** Code APE :*** 4222Z

**** Numéro SIRET :*** 6 8 6 8 2 0 0 0 0 2 6

N° d'inscription :

☐ **Au Répertoire des Métiers :**

Ou

☒ **Au Registre du Commerce et des Sociétés :** DOUAI

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

CONTRACTANTS SOLIDAIRES

Nous soussignés : (*Établir autant de page 4 que de membres du groupement)*

Nom – Prénom – Fonction :

☐ ***Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de*** :

**** Domicilié à :***

☐ ***Agissant pour le nom et le compte de la société*** **:**

**** Forme juridique et nom de la société*** :

**** Dont le siège social est domicilié à*** **:**

**** Téléphone :*** **** Mail :***

**** Code APE :***

**** Numéro SIRET :***

N° d'inscription :

☐ **Au Répertoire des Métiers :**

Ou

☐ **Au Registre du Commerce et des Sociétés :**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Après avoir **:**

- Pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), et des documents qui y sont mentionnés

- Fourni les documents, certificats, attestations et déclarations demandés dans les pièces écrites du marché

☐ ***m'engage*** **sans réserve, selon les stipulations fixées au Règlement de Consultation, à *fournir* les certificats, attestations, et déclarations et, conformément aux stipulations des documents cités ci dessus, à *exécuter* les prestations du présent Acte d'Engagement.**

La présente offre ne *me* lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

☒ ***nous engageons*** **sans réserve, selon les stipulations fixées au Règlement de Consultation, à *fournir* les certificats, attestations, et déclarations et, conformément aux stipulations des documents cités ci dessus, à *exécuter* les prestations du présent Acte d'Engagement.**

La présente offre ne *nous* lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 2 – PRIX

2-1 Montant du Marché

Les modalités de variation ou d'actualisation de prix sont définies au CCAP.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du Détail Estimatif., est :

MONTANT H.T.
228 964,70
TVA au taux de : 20.0 %
45 792,94
MONTANT T.T.C.
274 757,64

Montant T.T.C. (en lettres) **:**

deux cent soixante quatorze mille sept cent cinquante sept Euros et soixante quatre centimes

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

2-2 : Montant sous traité :

- ***Montant sous traité désigné au marché***

L'Opérateur économique devra fournir un Acte de sous-traitance (DC4) au présent Acte d'Engagement indiquant la nature et le montant des prestations que celui-ci envisage de faire exécuter par des sous-traitants selon les articles L2193-1, L2193-2 et L2193-3 du code de la commande Publique. (Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018)

Le montant des prestations sous traités indiqué dans l'Acte de sous-traitance (DC4) constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque Acte de sous-traitance (DC4) constitue une demande :

* d'acceptation du sous-traitant concerné
* d'agrément des conditions de règlement du contrat de sous traitance.

La notification du marché emporte acceptation du sous traitant par le Maître d'Ouvrage et agrément des conditions de paiement du contrat de sous traitance (cette acceptation prenant effet à la date de cette notification).

2-3 : Créance présentée en nantissement ou cession :

Le Montant maximal, TVA incluse, de la créance **que je pourrai / nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de ..... euros TTC

ARTICLE 3 – DELAIS

3-1 : Période de préparation

Par défaut, cette période est comprise dans le délai d'exécution

3-2 : Période d'exécution

Les travaux seront exécutés dans le délai de :

Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers	**180 jours calendaires**
Lot n°2 : Bâtiment (1er et 2nd œuvre)	**210 jours calendaires**
Lot n°3 : Charpente - Couverture	**120 jours calendaires**
Lot n°4 : Électricité	**120 jours calendaires**
Lot n°5 : Plomberie - Chauffage	**120 jours calendaires**
Lot n°6 : Peintures	**60 jours calendaires**
Lot n°7 : Clôtures et espaces verts	**60 jours calendaires**
Lot n°8 : Mobiliers Extérieurs - Éclairage	**90 jours calendaires**

à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

ARTICLE 4 - PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées au CCAP

☐ ***Contractant unique***

[redacted]

Toutefois, le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous traitants payés directement et en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ ***Groupement Solidaire*** :

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP)

Compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

Sous le numéro IBAN FR

☐ Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis à vis des entrepreneurs groupés solidaires

---

R.I.B. : En cas de modification de cette domiciliation bancaire en cours de marché, le titulaire en fait la demande par écrit au maître d'ouvrage et les virements au nouveau compte

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

interviendront dès le mandatement suivant sans qu'il soit besoin d'une modification de Marché Public.

AVANCE :

L'opérateur économique pour bénéficier d'une avance dite « avance forfaitaire » d'un montant de 5% du montant initial T.T.C. si le montant du marché est supérieur à 50 000 euros hors taxes et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois. Il pourra, s'il le souhaite, refuser le versement de cette avance.

☐ ***Sans Objet pour les lots 6 et 7*** (délai d'exécution inférieur ou égal à deux mois)

- Prestataire Unique :

Le prestataire désigné ci-dessus :

☐ ***Refuse*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

☒ ***Ne refuse pas*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

- Groupement Solidaire :

Les contractants désignés dans les annexes du présent document :

☐ ***Refusent*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

☐ ***Ne refusent pas*** **de percevoir l'avance prévue au CCAP**

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Fait en un seul original

à : PROVILLE **le :** 03/02/2026

Mention (s) manuscrite (s) « lu et approuvé » du (des) contractant (s) + Signature :

lu et approuvé

EITF
ZI Voie d'Hermenne
CS 30001 - 59267 PROVILLE
Tél. +33(0)3 27 81 38 08
Courriel: eitf@eitf.fr
SAS AU CAPITAL DE 896 112€
Siret 688 820 200 00026 - NAF 4222Z
N° TVA Intracom: FR95 688 820 200

ACCEPTATION DE L'OFFRE

La présente offre est acceptée pour valoir Acte d'Engagement,

Le Maître d'Ouvrage :

à : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS** ***le :***

Cachet +Signature :

Serge SIMÉON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Annexe 1 à l'acte d'engagement

L'entreprise.....E.I.T.F.....

Représentée par...Mr Pierre-Yves THERET

- déclare avoir pris connaissance des clauses d'exécutions sociales précisées au CCAP et notamment sur son article 14 relatif à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

- s'engage à réserver, dans l'exécution du marché

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°1 à renseigner durant la consultation

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°2 à renseigner durant la consultation

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°3 à renseigner durant la consultation

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°4 à renseigner durant la consultation

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°5 à renseigner durant la consultation

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°6 à renseigner durant la consultation

☐ ..... heures d'insertion pour le Lot n°7 à renseigner durant la consultation

☒ ..15.. heures d'insertion pour le Lot n°8 à renseigner durant la consultation

- s'engage à transmettre à la demande de Cambrésis Emploi, tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action selon un tableau transmis par leurs soins.

La forme d'insertion proposée pourra être modifiée en cours d'exécution du marché au gré du titulaire à la condition expresse que le taux d'effort mentionné au cahier des charges réservé à l'action soit respecté.

Date :..03/02/2026

Signature et cachet de l'entreprise

E.I.T.F.
ZI Voie d'Hermenne
CS 30001 - 59267 PROVILLE
Tél: +33(0)3 27 81 38 08
Courriel: eitf@eitf.fr

SAS AU CAPITAL DE 896 112€
Siret 686 820 200 00026 - NAF 4222Z
Identif. Intracom: FR95 686 820 200

L'Opérateur Économique

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Du Caudrésis-Catésis

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°8 : Mobiliers et Éclairages extérieurs

N° PRIX	Désignation du Prix - Prix Unitaires en Lettres	PU (HT) en Chiffres
1	***GENERALITES – PREPARATIONS***	
1.1	**Installations techniques de chantier** Ce prix rémunère, au forfait : - Les frais d'installations techniques de chantier - L'implantation des ouvrages - L'amené et le repli du matériel de transport et de mise en œuvre - Les frais d'installation et de maintien des locaux de chantier (qui devront être prévus pour pouvoir accueillir le Maître d'Ouvrage, Maître d'Œuvre) - Le nettoyage des voies publiques aux abords du lieu d'intervention - Les frais de gardiennage des installations et ouvrages du présent lot - La remise en état des lieux en fin de chantier et notamment, l'évacuation des matériaux excédentaires, selon article 37 du CCAG et toutes sujétions relatives à l'article 31,1 du CCAG et recommandations du PGC Suivant les instructions de l'OPPBTP du 02 Avril 2020 Le coût des mesures obligatoires à appliquer pour la réalisation des travaux en objet comprenant la désinfection et le nettoyage des installations sanitaires de chantier (bureau, sanitaires, salle de réunion...) La distribution quotidienne du matériel sanitaire et de l'équipement de chaque salarié La prise en compte des frais liés à la gestion administrative La location éventuelle de véhicules supplémentaires et l'adaptation des véhicules et matériels Le règlement de ce prix s'effectuera en deux versements : ▪ 70 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après l'installation terminée ▪ 30 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après retrait des installations, évacuation des matériaux excédentaires, et nettoyage complet de la zone de travail	
1.2	**Installations Sanitaires et d'Hygiène** Ce prix rémunère, au forfait : - Les frais d'installation, de maintien durant le chantier, et de repli des équipements sanitaires et d'hygiène - Les installations mises en place par le titulaire du présent lot devront être conformes aux dispositions du code du travail, à l'article 31,4 du CCAG et aux recommandations du PGC	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Le règlement de ce prix s'effectuera en deux versements :
- 70 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après l'installation terminée
- 30 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après retrait des installations

[redacted]

1.3 Signalisation temporaire de chantier

Ce prix rémunère, au forfait :

La fourniture, la mise en place, la surveillance, l'exploitation, l'entretien et le remplacement si nécessaire, de jour comme de nuit, ainsi que le repli en fin de chantier des panneaux et dispositions de signalisation temporaire conformément à l'article 31-5 du CCAG.

Le règlement de ce prix s'effectuera en deux versements :
- 70 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après l'installation terminée
- 30 % de ce prix sera réglé à l'entrepreneur après retrait des installations

[redacted]

1.4 Études et plan d'exécution

Ce prix rémunère, au forfait :

Avant le début des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un plan d'exécution et d'implantation des travaux à réaliser. Les documents demandés se présenteront sous clé USB aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires. Les indications et éléments reportés seront rattachés au système Lambert.

L'ensemble des études nécessaire au bon déroulement du chantier

[redacted]

1.5 Remise des DOE et plan de récolement

Ce prix rémunère, au forfait :

A la fin des travaux, l'entreprise titulaire du marché fournira un plan de récolement des travaux réalisés. Les documents demandés se présenteront sous clé USB aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires. Les indications et éléments reportés seront rattachés au système Lambert.
Réalisation des récolements et fournitures sous clé USB aux formats MSA ou DXF ou DWG compatibles avec le Logiciel MENSURA, ainsi que de plans sur support papier en trois exemplaires.
Conformément au décret n°2011-1241 du 05 Octobre 2011 et notamment l'article R554-34.
Ces documents devront être réalisés en accord avec le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre en fonction des systèmes dont elles disposent (couches).

3 Exemplaires papier et 1 exemplaire informatique sur clé USB

[redacted]

2 *MOBILIERS*

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

2.1 **Fourniture et pose d'un abri à vélo de type « Utyl » de chez AUBRILAM ou strictement équivalent**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Descriptif technique

Structure et cadre :
Structure métallique (acier galvanisé ou acier prélaqué selon fiche technique) avec assemblages conformes aux normes en vigueur.
Profilés, soudures ou éléments boulonnés conformément à la fiche technique et aux règles de l'art.

Couverture et bardage :
Toiture et éléments de couverture conformes à la fiche technique (panneaux/feuilles autoportants, éventuels panneaux polycarbonate, tôlerie galvanisée ou revêtement adapté).
Étanchéité et débordements prévus afin d'assurer l'écoulement des eaux et la pérennité des vélos stationnés.

Protection et accessibilité :
Abri conçu pour accueillir le nombre de vélos indiqué sur le plan (ex. 2 à 8 vélos selon dimensionnement), avec possibilités de verrouillage/anti-souris selon dispositif prévu par le fabricant.
Prévoir système d'ancrage au sol selon configuration du site et fiche Utyl ou strictement équivalent.

Fixations et ancrages :
Ancrages et fixations conformes au plan et à la norme DP (sécurité structurelle), livrés avec la fourniture.

Finition et esthétique :
Finition de surface conforme à la fiche technique (galvanisation, laquage ou polymérisation selon coloris RAL au choix du maître d'ouvrage).
Protections contre la corrosion et traitement anti-UV si besoin.

Accessoires éventuels :
Système de verrouillage, barres de suspension, supports vélos supplémentaires, éclairage optionnel, béquets anti-vandalisme, etc., à préciser selon la configuration retenue.

Fabrication et approvisionnement

Fournisseur : AUBRILAM, modèle « Utyl » ou strictement équivalent.

Livraison : délai à réception du bon de commande et des plans d'implantation, avec emballage et conditionnement adaptés au transport.

Contrôles qualité : vérification des dimensions, conformité des matériaux (galvanisation, traitement de surface), contrôle visuel et essais de résistance à la corrosion selon les spécifications fabricant et les normes en vigueur.

Documentation : fourniture des certificats de conformité, fiches techniques, notices de pose et garantie.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Exécution et pose

Préparation du site :
- Repérage des axes d'implantation et vérification des niveaux et des fondations existantes.
- Prévoir dallage, plots ou platelage selon plan d'implantation et besoin technique.

Mise en œuvre :
- Débit et montage de la structure conformément à la notice du fabricant et au plan d'exécution.
- Mise en place des fixations et des ancrages prévus, assurant la stabilité et la sécurité.
- Pose de la couverture et des éléments de bardage, contrôle d'étanchéité et de performance globale.

Gestion des eaux pluviales et drainage autour de l'abri (si nécessaire)

Finition et vérifications :
- Contrôle visuel et fonctionnel, remplacement des pièces défectueuses si nécessaire.
- Nettoyage du site et restitution des abords propres.

Contrôles, essais et réception

[redacted]

2.2 **Fourniture et pose d'un porte Vélo « Utyl » de chez AUBRILAM ou strictement équivalent**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Descriptif technique

Structure et cadre :
- Porte-vélos métallique, acier galvanisé ou alliage conforme à la fiche technique, avec assemblages adaptés (soudure ou boulonnage) et traitement de surface approprié.
- Cadre et travées dimensionnés pour accueillir le nombre de vélos indiqué (par exemple 2 à 6 ou plus), avec compatibilité pour cadres standards et antivols.

Dimensions : 250 x 70 mm • H 900 mm

Modules et dispositifs :
- Supports vélos conçus pour sécuriser les cadres et roues, avec possibilité de verrouillage ou d'attache rapide selon configuration Utyl ou strictement équivalent.
- Équipements anti-vandalisme et protection des composants (visserie vissée, bouchons de protection).

Fixations et ancrages :
- Fixation au sol obligatoire sur platine. Scellement chimique.
- Fixation par des tiges de scellement M10 x80, fournies uniquement sur demande.
- Trou de fixation : 12 mm

Ergonomie et accessibilité :
- Accès facilité pour insertion et sortie des vélos, hauteur et espacement conformes aux exigences de circulation et d'accès PMR si nécessaire.
- Prévoir éventuels éléments de guidage (rails, repères) et systèmes de verrouillage centralisé ou individuel.

Finition et esthétique :
Finition conforme au cahier des charges (galvanisation, peinture époxy/polyester ou autre traitement de surface), coloris et finitions selon nuancier RAL ou spécifications du marché.

Accessoires et options éventuelles :
Boîtiers antivol intégrés, éclairage LED, capteurs, supports accessoires (porte casques, sacoches), options anti-vandalisme, à préciser selon configuration retenue.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Conformité et garantie :
Conformité aux fiches techniques, certificats de conformité, et garantie constructeur selon les termes du marché.

Fabrication et approvisionnement

Fournisseur : AUBRILAM, modèle « Utyl » porte-vélos ou strictement équivalent.

Délais : délai de fabrication et livraison à convenir, à préciser dans le bon de commande.

Contrôles qualité : vérification dimensionnelle, conformité des matériaux et des assemblages, contrôle anti-vandalisme et essais de résistance selon les spécifications fabricant.

Documentation : notice de pose, schémas d'implantation, fiches techniques, certificats de conformité et garantie.

Exécution et pose

Préparation du site :
- Repérage des axes d'installation, vérification du niveau et préparation des bases ou platines d'ancrage.
- Prévoir les fondations ou platelage nécessaires selon plan (dalles, plots, platines) et le type de sol.

Mise en œuvre :
- Montage du porte-vélos conformément à la notice fabricant et au plan d'exécution, avec maintien de l'alignement et du centrage des modules.
- Réalisation des fixations et des ancrages prévus, vérification de la stabilité et de la sécurité des vélos stationnés.
- Vérification des accessoires (verrouillages, dispositifs anti-vandalisme) et des écarts par rapport au schéma d'implantation.

Finition et vérifications :
- Contrôle visuel et fonctionnel, remplacement des pièces défectueuses si nécessaire.
- Nettoyage du site et restitution des abords propres.

Contrôles, essais et réception

Contrôles en fin de chantier : vérification de la stabilité, de l'alignement, du fonctionnement des dispositifs de verrouillage et de l'étanchéité le cas échéant (si intégration avec toiture/abri).

Essais fonctionnels : vérification des encaissages, facilité d'introduction des vélos, et résistance mécanique des fixations.

Réception : fiche de non-conformité/éventuelles réserves éventuelles à lever, obtention de la réception complète avec garanties.

[redacted]

2.3 **Fourniture et pose de barrière « Utyl » de chez AUBRILAM ou strictement équivalent**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Descriptif technique

Structure et cadre :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

- Barrière métallique adaptée à l'usage (sécurité piétons, restriction d'accès, régulation de flux), avec cadre et traverses conformes à la fiche technique.
- Matériaux et traitement de surface conformes (acier galvanisé ou acier prélaqué selon fiche technique), assemblages boulonnés ou soudés selon spécifications.

Dimensions : 1 200 x 40 mm • H 890 mm

Modules et dispositif de fermeture :

- Modules de barreaudage et panneaux distants selon dimensionnement, avec fonctionnement fluide (pivot, rotation ou coulissant selon modèle).

- Dispositifs de verrouillage, ferrures et mécanismes anti-vandalisme, protections des éléments saillants.

Fixations et ancrages :

- Fixation au sol obligatoire par enfouissement de 300 mm.
- Fixation sur platine en option, sur consultation.

Ergonomie et accessibilité :

- Hauteur et espacement conformes aux exigences de sécurité et d'accessibilité, avec dégagement suffisant pour les flux piétons et éventuellement PMR.
- Prévoir systèmes d'alerte ou de guidage si nécessaire (bandes réfléchissantes, signalétique).

Finition et esthétique :

Finition de surface conforme à la fiche technique (galvanisation, peinture époxy/polyester ou autre traitement), coloris et finitions suivant cahier des charges ou nuancier RAL.

Accessoires et options éventuelles :

Pictogrammes, luminaires, éléments d'intégration au mobilier urbain, protections anti-vandalisme, joints d'étanchéité, options anti-sabotage, à préciser selon configuration retenue.

Conformité et garantie :

Conformité aux fiches techniques, certificats de conformité, et garantie constructeur selon les termes du marché.

Fabrication et approvisionnement

Fournisseur : AUBRILAM, modèle « Utyl » barrière ou strictement équivalent.
Délais : délai de fabrication et livraison à préciser dans le bon de commande.
Contrôles qualité : vérification des dimensions, conformité des matériaux et des assemblages, contrôle anti-vandalisme et tests de résistance.
Documentation : fiches techniques, notice de pose, schémas d'implantation, certificats de conformité et garantie.

Exécution et pose

Préparation du site :

- Repérage des axes d'installation, vérification des niveaux et préparation des fondations, platines ou plots selon le type d'ancrage prévu.
- Vérification des réseaux et contraintes sous-jacentes (drainage, accessibilité, contraintes PMR si applicable).

Mise en œuvre :

- Montage et mise en place de la barrière selon la notice fabricant et le plan d'exécution.
- Réalisation des fixations et des ancrages, ajustement pour alignement et fonctionnalité du mécanisme de fermeture.
- Vérification du fonctionnement des dispositifs de verrouillage et de sécurité, et contrôle de l'intégrité des éléments anti-vandalisme.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Finitions et vérifications :
- Vérification visuelle et fonctionnelle, nettoyage du chantier, restitution des abords propres.

Contrôles, essais et réception

- Contrôles en fin de chantier: stabilité, alignement, opération des mécanismes de fermeture, conformité aux plans.
- Essais fonctionnels: vérification du passage, des angles d'ouverture/ fermeture, et résistance mécanique des fixations.

Réception : fiche de non-conformité éventuelles à lever, réception des travaux avec garanties.

[redacted]

2.4 **Fourniture et pose de jalon Utyl » de chez AUBRILAM ou strictement équivalent**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Descriptif technique

Structure et cadre :
- Jalons métalliques, hauteur et sections conformes à la fiche technique, destinés à délimiter des zones ou guider les flux.
- Matériaux et traitements : acier galvanisé ou acier prélaqué selon fiche, traitement de surface et bouchage des extrémités selon norme anti-corrosion.

Dimensions : Ø 70 mm • H 1 200 mm

Modules et dispositifs :
- Poteaux/jalons rigides avec éventuels dispositifs anti-vandalisme, capots ou protections, et éléments de liaison/soutien si plusieurs jalons forment une ligne.
- Accessoires: patins ou platines d'ancrage, capuchons de protection, joints d'étanchéité contre les poussières et l'eau.

Fixations et ancrages :
Ancrages adaptés au sol (plots, platines, scellement chimique ou mécanique) et conformes au plan d'exécution. Fourniture des fixations et éléments de scellement selon fiche technique.

Finition et esthétique :
Finition de surface identique au cahier des charges (galvanisation, peinture époxy/polyester ou autre traitement), coloris et finitions selon nuancier RAL ou spécifications marché.

Ergonomie et sécurité :
Respect des distances entre jalons et des dégagements pour circulation, affichage éventuel de signalétique ou bandes réfléchissantes.

Conformité et garantie :
Conformité à la fiche technique, certificats de conformité, et garantie constructeur.

Fabrication et approvisionnement

Fournisseur : AUBRILAM, modèle « Utyl » jalon ou strictement équivalent

Délais : délai de fabrication et livraison à préciser dans le bon de commande.

Contrôles qualité : vérification dimensions, conformité des matériaux, vérification des soudures/assemblages, tests éventuels anti-vandalisme.

Documentation : fiches techniques, notices de pose, schémas d'implantation, certificats de conformité et garantie.

Exécution et pose

Préparation du site :

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

- Repérage des axes d'installation, vérification des niveaux et conditions du sol, préparation des fondations ou platines d'ancrage selon plan.
- Coordination avec les réseaux enterrés et contraintes de voirie si nécessaire.

Mise en œuvre :
- Fixation au sol obligatoire par enfouissement de 300 mm.
- Fixation sur platine en options, sur consultation.

Finitions et vérifications :
Vérification visuelle et fonctionnelle, vérification des éléments de sécurité et de protection des extrémités, nettoyage du site.

Contrôles, essais et réception

Contrôles en fin de chantier : vérification de l'alignement, de l'aplomb et de la solidité des jalons; tests des fixations et de tout dispositif de sécurité éventuel.
Essais fonctionnels : vérification de la résistance à la charge et à l'arrachement conformément au plan d'exécution.
Réception : fiche de non-conformité éventuelles et levée des réserves; réception des travaux avec garanties.

[redacted]

2.5

Fourniture et pose de banc 3 places « rendez vous » « Utyl » de chez AUBRILAM ou strictement équivalent

Ce prix rémunère, à l'unité :

Descriptif technique
Structure :
Module banc 2 places en bois massif Accoya® issu de forêts gérées durablement (FSC).
Accoya de qualité A1, résistance à la flexion C22. Classe d'emploi 4 selon EN 335, classe de durabilité 1 selon EN 350. Bois modifié par procédé d'acétylation et certifié Cradle-to-Cradle Gold.
Procédé de lasure en quatre étapes, lasures phase aqueuse.
Tenue de la lasure > 10 ans.
Classe de réaction au feu EUROCLASS D-s2, d0 selon la norme
EN 13501-1. Classe B-s1, d0 sur demande avec traitement retardateur de feu. Traitement anti-rayures ou anti-tags sur demande.
Structure en acier électrozingué, thermolaquage poudre Polyester.

Fixation :
Fixation au sol préconisée. Scellement chimique.
Fixation par des tiges de scellement M10 x80, fournies
uniquement sur demande.
Trou de fixation : 12 mm

Dimensions indicatives : 1 800 x 424 mm • H 509 mm

Mise en œuvre / pose
Les travaux de pose comprennent :
Implantation : repérage des emplacements selon plan de repères fourni par la Maîtrise d'Ouvrage.
Préparation du support : terrassement et coulage de semelles béton (dimensions à définir selon plan ou étude technique),
Fixation du banc : mise en place du banc conformément aux recommandations du fabricant et aux règles de l'art,
Alignement & nivellement : réglage pour assure stabilité et esthétique,
Nettoyage de fin de chantier : évacuation des déchets, remise en état des abords.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	L'UNITE, P.U. h.t. en lettres .....mille sept cent dix sept €	**1717**
2.6	**Fourniture et pose de cendrier« Utyl » de chez AUBRILAM ou strictement équivalent** Ce prix rémunère, à l'unité : **Descriptif technique** Structure : Cendrier en acier électrozingué, thermolaquage poudre polyester. Bac et chapeau amovibles en acier inoxydable, verrouillage par clé triangle. Protection atmosphère saline sur demande. Fixation : Fixation au sol obligatoire sur platine. Scellement chimique. Fixation par des tiges de scellement M10 x80, fournies uniquement sur demande. Trou de fixation : 12 mm Dimensions indicatives : Dimensions : Ø 115 mm • H 787 mm Contenance : 0,75 litres **Mise en œuvre / pose** Les travaux de pose comprennent : Implantation : repérage des emplacements selon plan de repères fourni par la Maîtrise d'Ouvrage. Préparation du support : terrassement et coulage de semelles béton (dimensions à définir selon plan ou étude technique), Fixation du cendrier : mise en place du cendrier conformément aux recommandations du fabricant et aux règles de l'art, Alignement & nivellement : réglage pour assure stabilité et esthétique, Nettoyage de fin de chantier : évacuation des déchets, remise en état des abords. [redacted]	
2.7	**Fourniture et pose de corbeille« Utyl » de chez AUBRILAM ou strictement équivalent** Ce prix rémunère, à l'unité : **Descriptif technique** Structure : Corbeille en contreplaqué moulé constitué de 9 feuilles de bois de hêtre, issu de forêts gérées durablement et certifiées PEFC. Epaisseur 12mm, avec placage stratifié double face 0,8 mm post formable. Protection pour usage extérieur avec chants vernis 4 couches, constituées de 2 couches de saturation protectrice, 1 couche anti UV et 1 couche de coloration avec pigmentation anti UV. Tenue aux UV testée et validée par le CNEP. Process de fabrication et tenue en extérieur testés et validés en laboratoire par le CRITT Bois. Classe de réaction au feu EUROCLASS xxxx selon la norme EN 13501-1. Structure en acier électrozingué, thermolaquage poudre polyester. Bac en acier galvanisé amovible. Protection atmosphère saline sur demande. Fixation : Fixation au sol obligatoire sur platine. Scellement chimique. Fixation par des tiges de scellement M10 x80, fournies	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

uniquement sur demande.
Trou de fixation : 12 mm

Dimensions indicatives :
Dimensions : 400 x 248 mm • H 910 mm

Mise en œuvre / pose
Les travaux de pose comprennent :
Implantation : repérage des emplacements selon plan de repères fourni par la Maîtrise d'Ouvrage.
Préparation du support : terrassement et coulage de semelles béton (dimensions à définir selon plan ou étude technique),
Fixation de la corbeille : mise en place de la corbeille conformément aux recommandations du fabricant et aux règles de l'art,
Alignement & nivellement : réglage pour assure stabilité et esthétique,
Nettoyage de fin de chantier : évacuation des déchets, remise en état des abords.

[redacted]

2.8 **Fourniture et pose d'assis-debout de chez Area modèle « Halifax Bois » métal anthracite ou strictement équivalent**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Descriptif technique
Structure :
Assis-debout constitué d'une assise de 3 lames d'aluminium de 55 x 30 mm. Structure en acier, avec deux emprises au sol en tube d'acier DN70.

Finition :
Aluminium anodisé incolore. Stucture acier : grenaillage SA3. Métallisation des zones sensibles. Primaire époxy au zinc cuit au four et thermolaquage polyester à la teinte. Tons foncés

Dimensions indicatives :
Dimensions : L 1m26 x H 72cm x P 26cm

Mise en œuvre / pose
Les travaux de pose comprennent :
Implantation : repérage des emplacements selon plan de repères fourni par la Maîtrise d'Ouvrage.
Scellement d'environ 250 mm dans le sol.
Alignement & nivellement : réglage pour assure stabilité et esthétique,
Nettoyage de fin de chantier : évacuation des déchets, remise en état des abords.

[redacted]

2.9 **Fourniture et pose d'abris de bus « cirrus double » de chez URBANEO ou strictement équivalent**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Descriptif technique
Structure :
Mâts en acier prégalvanisé thermolaqués de dimensions 120 x 120 mm épaisseur 3 mm
Traverses latérales de toiture soudées aux deux mâts en acier prégalvanisé thermolaquées
Rail bas en acier prégalvanisé et thermolaqué pour le support des vitres Securit®
Dimensions globales L 7180 x l 1435 x H2200 mm

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Toit :
Toiture opaque de couleur blanche de classement feu M1
Constitué en façade et sur les côtés d'une armature acier 80 x 40 x 2 mm et d'une gouttière arrière spécifique en acier électrozingué 3 mm d'épaisseur
Bardage en panneau sandwich 2 faces aluminium thermolaquées blanc, noyau en polystyrène extrudé d'épaisseur totale 16 mm
Matériau dur et léger offrant une haute résistance à la corrosion
Résistant aux UV; aucune déformation thermique possible

Vitres :
Vitres Sécurité épaisseur 10 mm
Dimensions vitres de fond d'abri L1125 x H1845 mm
Dimensions vitre latérale L900 x H1955 mm
(possibilité largeur 700 ou 500)
Bande de signalisation anticollision gravée avant
trempe aspect sablé
Vitres Sécurité répondant à la norme EN 12150-1+A1

Fixation :
- Implantation abri sur fourreaux ou platines scellées dans un massif béton
- Massif béton recommandé 500 x 500 x 600 dosé à 350 kg/m3

SCELLEMENT
Implantation abri sur fourreaux ou platines scellées dans un massif béton
Massif béton recommandé 500 x 500 x 600 dosé à 350 kg/m3

Les travaux de pose comprennent :
Implantation : repérage des emplacements selon plan de repères fourni par la Maîtrise d'Ouvrage.
Préparation du support : terrassement et coulage de semelles béton (dimensions à définir selon plan ou étude technique),
Alignement & nivellement : réglage pour assure stabilité et esthétique,
Nettoyage de fin de chantier : évacuation des déchets, remise en état des abords.

[redacted]

2.10 **Fourniture et pose d'abris de bus « cirrus standard » de chez URBANEO ou strictement équivalent**

Ce prix rémunère, à l'unité :

Descriptif technique
Structure :
Mâts en acier prégalvanisé thermolaqués de dimensions 120 x 120 mm épaisseur 3 mm
Traverses latérales de toiture soudées aux deux mâts en acier prégalvanisé thermolaquées
Rail bas en acier prégalvanisé et thermolaqué pour le support des vitres Securit®
Dimensions globales L3650 x l1450 m x H2200 mm

Toit :
Toiture opaque de couleur blanche de classement feu M1
Constitué en façade et sur les côtés d'une armature acier 80 x 40 x 2 mm et d'une gouttière arrière spécifique en acier électrozingué 3 mm d'épaisseur
Bardage en panneau sandwich 2 faces aluminium thermolaquées blanc, noyau en polystyrène extrudé d'épaisseur totale 16 mm
Matériau dur et léger offrant une haute résistance à la corrosion
Résistant aux UV; aucune déformation thermique possible

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Vitres :
Vitres Sécurité épaisseur 10 mm
Dimensions vitres de fond d'abri L1125 x H1845 mm
Dimensions vitre latérale L900 x H1955 mm
(possibilité largeur 700 ou 500)
Bande de signalisation anticollision gravée avant
trempe aspect sablé
Vitres Sécurité répondant à la norme EN 12150-1+A1

Fixation :
- Implantation abri sur fourreaux ou platines scellées dans un massif béton
- Massif béton recommandé 500 x 500 x 600 dosé à 350 kg/m3

SCELLEMENT
Implantation abri sur fourreaux ou platines scellées dans un massif béton
Massif béton recommandé 500 x 500 x 600 dosé à 350 kg/m3

Les travaux de pose comprennent :
Implantation : repérage des emplacements selon plan de repères fourni par la Maîtrise d'Ouvrage.
Préparation du support : terrassement et coulage de semelles béton (dimensions à définir selon plan ou étude technique),
Alignement & nivellement : réglage pour assure stabilité et esthétique,
Nettoyage de fin de chantier : évacuation des déchets, remise en état des abords.

[redacted]

3 ECLAIRAGE EXTERIEUR

Éclairage PARVIS Bas

3.1 Fourniture et pose de borne d'éclairage type T4 de chez PLATEK ou strictement équivalent

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture, la livraison, l'installation et le raccordement de bornes d'éclairage extérieur de type T4 de chez PLATEK ou strictement équivalent, destinées à l'éclairage des cheminements piétons, espaces paysagers et zones extérieures.

Références réglementaires et normatives

Les équipements et leur mise en œuvre devront être conformes :

- Aux normes NF EN 60598 (luminaires),
- Aux prescriptions de la norme NF C 15-100,
- Aux exigences relatives aux installations d'éclairage extérieur,
- À la réglementation en vigueur concernant la performance énergétique et la limitation des nuisances lumineuses.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Description de la borne d'éclairage

Caractéristiques du produit

La borne d'éclairage devra présenter les caractéristiques minimales suivantes :

Corps et montants en aluminium extrudé, tête et anneau de fermeture en fonte d'aluminium moulé sous pression à faible teneur en cuivre et embase en aluminium. En alternative au traditionnel diffuseur en polycarbonate (PC), le polyméthacrylate de méthyle (PMMA) est utilisé dans nos diffuseurs, afin d'obtenir des caractéristiques de transparence élevée, de résistance aux rayons UV et de résistance aux rayures. Vis en Acier Inox A4. Traitement d'anodisation galvanique divisé en plusieurs phases distinctes : finition satinée, dégraissage de surface, oxydation anodique et enfin fixation. Le corps est peint en effectuant un processus à double passe sur la ligne de production, primaire époxy et finition polyester. Permettant ainsi de créer une seule couche protectrice épaisse, véritable barrière contre les agressions atmosphériques et les rayons UV. Ceci, ajouté à l'anodisation, permet d'obtenir des performances de résistance à la corrosion dans le brouillard salin au-delà des standards du marché. Le collage du diffuseur sur les produits Platek est précédé d'un
prétraitement de surface au plasma à pression atmosphérique. Le procédé garantit un état de surface parfait permettant une excellente accroche du silicone au profit d'une étanchéité longue durée. Le siliconage et la pose du verre sont automatisés pour garantir l'étanchéité.

Informations sur l'éclairage Type de source: 1 COB L EDTempérature de couleur : 300 0KIRC : > 80MCADAMS : 3LM

Fixation et pose

Mise en œuvre
Pose sur massif béton ou sur platine selon configuration,
Fourniture de tous les accessoires de fixation,
Implantation conforme aux plans et aux prescriptions de la Maîtrise d'Œuvre.
Raccordement
Raccordement électrique au réseau existant,
Essais de fonctionnement et réglages inclus,
Mise à la terre conforme à la réglementation.

Exigences de performance
Continuité de service et fiabilité des composants,
Facilité de maintenance et d'accès aux équipements,
Compatibilité avec gestion horaire ou détecteur si prévu,
Garantie fabricant minimale à préciser.

Prestations incluses
Fourniture du matériel complet,
Transport et livraison sur site,
Pose, raccordement et mise en service,
Nettoyage et remise en état des abords.

Documents à fournir
Fiches techniques et photométriques,
Plans d'implantation,
Notices d'installation et de maintenance,
Attestations de conformité et garanties.

Réception
La réception sera prononcée après vérification :

- De la conformité du matériel installé,
- Du bon fonctionnement des luminaires,
- De la qualité des finitions et de la pose.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

[redacted]

	Éclairage PARVIS	
3.2	**Fourniture et pose de mât grappe à droite cylindro conique** *Hauteur 7m* *Pointe décorative* *2 Projecteurs Sun small Intensif Dali* *2 Projecteurs Sun small Extensive Dali* Ce prix rémunère, à l'unité :	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

La fourniture, la livraison, la pose et le raccordement d'un mât d'éclairage public de type grappe, à implantation droite, équipé de quatre projecteurs LED, comprenant :

- 2 projecteurs SUN Small – optique Intensif – DALI,

- 2 projecteurs SUN Small – optique Extensive – DALI.

L'ensemble devra être parfaitement adapté à l'éclairage d'espaces extérieurs (places, parvis, espaces publics, zones piétonnes).

Description du mât

Caractéristiques générales
Type : mât cylindro-conique,
Hauteur hors sol : 7,00 m,
Implantation : grappe à droite,
Matériau : acier galvanisé à chaud ou aluminium,
Résistance mécanique adaptée aux efforts climatiques (vent).
Traitement et finition
Protection anticorrosion par galvanisation à chaud (EN ISO 1461) ou équivalent,
Finition par thermolaquage polyester,
Coloris au choix de la Maîtrise d'Ouvrage (RAL).
Équipements du mât
Trappe de visite avec serrure normalisée,
Platine d'embase ou scellement selon configuration,
Platine de fixation pour projecteurs en tête,
Pointe décorative intégrée en tête de mât, assortie au design du candélabre.

Description des projecteurs

Caractéristiques communes :
Technologie LED haute performance,
Gestion DALI intégrée,
Indice de protection minimal : IP66,
Résistance aux chocs : IK08 minimum,
Durée de vie LED ≥ 50 000 h (L80/B10),
IRC ≥ 80.

Projecteurs SUN Small – Optique Intensif (x2)
Optique : 14°
Flux lumineux : 2925 lm
Orientation réglable,
Température de couleur : 3000 K

Projecteurs SUN Small – Optique Extensive (x2)
Optique : 26°
Flux lumineux : 2925 lm
Orientation réglable,
Température de couleur identique aux projecteurs intensifs : 3000 K

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Fixation et mise en œuvre

Génie civil
Réalisation du massif béton conforme aux notes de calcul du fabricant,
Mise en place des fourreaux et réservations nécessaires,
Mise à niveau et calage du mât.

Pose et raccordement
Levage et implantation du mât,
Fixation et réglage précis des projecteurs,
Raccordement électrique au réseau existant,
Paramétrage du protocole DALI,
Essais, réglages et mise en service.

Exigences de performance
Uniformité et confort visuel,
Limitation de l'éblouissement,
Consommation énergétique optimisée,
Facilité de maintenance et d'accès aux équipements.

Prestations incluses
Fourniture du mât, pointe décorative et projecteurs,
Fourniture des accessoires de fixation et de câblage,
Transport, pose, raccordement et mise en service,
Nettoyage et remise en état du site.

Documents à fournir
Fiches techniques mât et projecteurs,
Notes de calcul et plans d'implantation,
Courbes photométriques,
Notices d'installation et de maintenance,
Garanties et attestations de conformité.

Réception
La réception sera prononcée après vérification :
De la conformité des équipements installés,
Du bon fonctionnement du système d'éclairage,
De la qualité de la pose et des finitions.

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

	L'UNITE, P.U. h.t. en lettres Quatre mille cinq cent six € quatre vingt	**4506,8**
3.3	**Fourniture et pose de mât grappe à gauche cylindro conique** *Hauteur 7m* *Pointe décorative* *2 Projecteurs Sun small Intensif Dali* *2 Projecteurs Sun small Extensive Dali* Ce prix rémunère, à l'unité : La fourniture, la livraison, la pose et le raccordement d'un mât d'éclairage public de type grappe, à implantation gauche, équipé de quatre projecteurs LED, comprenant : - 2 projecteurs SUN Small – optique Intensif – DALI, - 2 projecteurs SUN Small – optique Extensive – DALI. L'ensemble devra être parfaitement adapté à l'éclairage d'espaces extérieurs (places, parvis, espaces publics, zones piétonnes). **Description du mât** **Caractéristiques générales** Type : mât cylindro-conique, Hauteur hors sol : 7,00 m, Implantation : grappe à droite, Matériau : acier galvanisé à chaud ou aluminium, Résistance mécanique adaptée aux efforts climatiques (vent). **Traitement et finition** Protection anticorrosion par galvanisation à chaud (EN ISO 1461) ou équivalent, Finition par thermolaquage polyester, Coloris au choix de la Maîtrise d'Ouvrage (RAL). **Équipements du mât** Trappe de visite avec serrure normalisée, Platine d'embase ou scellement selon configuration, Platine de fixation pour projecteurs en tête, Pointe décorative intégrée en tête de mât, assortie au design du candélabre. **Description des projecteurs** **Caractéristiques communes :** Technologie LED haute performance, Gestion DALI intégrée, Indice de protection minimal : IP66, Résistance aux chocs : IK08 minimum, Durée de vie LED ≥ 50 000 h (L80/B10), IRC ≥ 80. **Projecteurs SUN Small – Optique Intensif (x2)** Optique : 14° Flux lumineux : 2925 lm Orientation réglable, Température de couleur : 3000 K **Projecteurs SUN Small – Optique Extensive (x2)**	

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Optique : 26°
Flux lumineux : 2925 lm
Orientation réglable,
Température de couleur identique aux projecteurs intensifs : 3000 K

Fixation et mise en œuvre

Génie civil
Réalisation du massif béton conforme aux notes de calcul du fabricant,
Mise en place des fourreaux et réservations nécessaires,
Mise à niveau et calage du mât.

Pose et raccordement
Levage et implantation du mât,
Fixation et réglage précis des projecteurs,
Raccordement électrique au réseau existant,
Paramétrage du protocole DALI,
Essais, réglages et mise en service.

Exigences de performance
Uniformité et confort visuel,
Limitation de l'éblouissement,
Consommation énergétique optimisée,
Facilité de maintenance et d'accès aux équipements.

Prestations incluses
Fourniture du mât, pointe décorative et projecteurs,
Fourniture des accessoires de fixation et de câblage,
Transport, pose, raccordement et mise en service,
Nettoyage et remise en état du site.

Documents à fournir

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Fiches techniques mât et projecteurs,
Notes de calcul et plans d'implantation,
Courbes photométriques,
Notices d'installation et de maintenance,
Garanties et attestations de conformité.

Réception
La réception sera prononcée après vérification :
De la conformité des équipements installés,
Du bon fonctionnement du système d'éclairage,
De la qualité de la pose et des finitions.

[redacted]

Éclairage PARKING

3.4 **Fourniture et pose de mât cylindro conique**
Hauteur 6m
Console KC saillie 0,50m
Projecteur NOOS 1

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture, le transport, la mise en œuvre, le raccordement et la mise en service d'un mât d'éclairage extérieur équipé de son appareillage d'éclairage, conformément aux normes en vigueur et aux prescriptions du présent CCTP.

Description de l'ouvrage

Mât d'éclairage
Type : Mât cylindro-conique
Hauteur hors sol : 6,00 m
Matériau : acier galvanisé à chaud (conformément à la norme EN ISO 1461)
Finition : galvanisation brute ou thermolaquage (teinte à préciser par le maître d'ouvrage)
Résistance mécanique adaptée aux efforts climatiques (vent, charges) selon réglementation en vigueur
Platine de fixation adaptée au massif béton
Trappe de visite avec porte et visserie inox
Mise à la terre intégrée

Console
Type : Console KC
Saillie : 0,50 m
Fixation en tête de mât
Compatibilité mécanique et esthétique avec le mât
Traitement anticorrosion identique à celui du mât

Appareil d'éclairage
Type : Projecteur NOOS 1
Technologie LED
Flux lumineux, température de couleur et optique conformes aux prescriptions du projet
Indice de protection minimum : IP66/IP67 | IK09, IK08 pour les versions ZHAGA I et ZHAGA I/S.
Classe électrique : I ou II selon configuration
Fixation sur console KC
Orientation et réglage compris

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Génie civil et pose
Réalisation du massif béton conforme aux notes de calcul du fabricant
Mise en place du mât parfaitement d'aplomb
Passage des fourreaux et câbles
Raccordement électrique depuis le réseau existant
Serrage et réglage définitif du projecteur

Normes et réglementations
L'ensemble des fournitures et travaux devra être conforme notamment à :
NF EN 40 (candélabres)
NF C 15-100 et NF C 17-200
Règles de l'art et prescriptions des fabricants

Essais et mise en service
Vérification du bon fonctionnement de l'installation
Réglage de l'orientation du projecteur
Nettoyage du chantier après travaux

Prestations incluses
Fourniture de tous matériels
Transport, manutention, pose
Pose, raccordement et essais
Dossier des ouvrages exécutés (DOE)

[redacted]

3.5

Fourniture et pose de mât cylindro conique
Hauteur 6m
Console double feux saillie 0,50m
2 Projecteurs NOOS 1

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture, le transport, la pose, le raccordement électrique et la mise en service d'un mât d'éclairage extérieur cylindro-conique équipé d'une console double feux supportant deux projecteurs LED.

Description de l'ouvrage

Mât d'éclairage
Type : Mât cylindro-conique
Hauteur hors sol : 6,00 m
Matériau : acier galvanisé à chaud conformément à la norme EN ISO 1461
Finition : galvanisation brute ou thermolaquage (teinte à définir par le maître d'ouvrage)
Platine de fixation adaptée au massif béton
Trappe de visite avec portillon et visserie inox
Équipé d'une borne de raccordement et d'un dispositif de mise à la terre
Résistance mécanique conforme aux efforts climatiques et aux normes en vigueur

Console
Type : Console double feux
Saillie : 0,50 m
Fixation en tête de mât
Conçue pour recevoir deux projecteurs
Traitement anticorrosion identique à celui du mât
Orientation symétrique des appareils

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Appareil d'éclairage
Nombre : 2 projecteurs
Type : NOOS 1
Technologie : LED
Optique et flux lumineux conformes aux exigences du projet
Température de couleur selon prescriptions du maître d'ouvrage
Indice de protection minimum : IP66
Résistance aux chocs : IK08 minimum
Classe électrique : I ou II
Fixation sur console double feux
Réglage et orientation compris

Génie civil et pose
Réalisation du massif béton selon les préconisations du fabricant du mât
Mise en place du mât parfaitement vertical
Passage des fourreaux et câbles d'alimentation
Raccordement électrique depuis le réseau existant
Réglage final des projecteurs pour un éclairage optimal

Normes et réglementations
Les travaux et fournitures devront être conformes notamment à :
NF EN 40
NF C 15-100
NF C 17-200
Règles de l'art et prescriptions des fabricants

Essais et mise en service
Vérification du bon fonctionnement de l'ensemble
Contrôle des serrages et des réglages
Nettoyage du site après intervention

Prestations incluses
Fourniture de l'ensemble du matériel
Transport, manutention, pose
Pose, raccordement et essais
Dossier des ouvrages exécutés (DOE)

[redacted]

Éclairage Zone de retournement BUS

3.6

Fourniture et pose de mât cylindro conique
Hauteur 12m
Traverse 1500mm double bride
4 Projecteurs ALO1 268W 3000K

Ce prix rémunère, à l'unité :

La fourniture, le transport, la pose, le raccordement électrique et la mise en service d'un mât d'éclairage extérieur cylindro-conique équipé d'une traverse double bride supportant quatre projecteurs LED.

Description de l'ouvrage

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Mât d'éclairage
Type : Mât cylindro-conique
Hauteur hors sol : 12,00 m
Matériau : acier galvanisé à chaud conformément à la norme EN ISO 1461
Finition : galvanisation brute ou thermolaquage (teinte à définir par le maître d'ouvrage)
Platine de fixation adaptée au massif béton
Trappe de visite avec portillon et visserie inox
Dispositif de mise à la terre intégré
Résistance mécanique conforme aux efforts climatiques (vent) et aux normes en vigueur

Traverse
Type : Traverse double bride
Longueur : 1 500 mm
Fixation en tête de mât
Conçue pour recevoir 4 projecteurs
Répartition équilibrée des charges
Orientation symétrique des appareils

Appareils d'éclairage
Nombre : 4 projecteurs
Modèle : ALO1
Puissance unitaire : 268 W
Température de couleur : 3000 K
Technologie : LED
Optiques adaptées aux besoins d'éclairement du site
Indice de protection minimum : IP66
Résistance aux chocs : IK08 minimum
Classe électrique : I ou II
Fixation sur traverse double bride
Orientation, réglage et serrage compris

Génie civil et pose
Réalisation du massif béton conforme aux notes de calcul du fabricant du mât
Mise en place du mât parfaitement d'aplomb
Passage des fourreaux et câbles d'alimentation
Raccordement électrique depuis le réseau existant
Réglage final des projecteurs pour obtenir les niveaux d'éclairement requis

Normes et réglementations
L'ensemble des fournitures et travaux devra être conforme notamment à :
NF EN 40 (candélabres)
NF C 15-100
NF C 17-200
Règles de l'art et prescriptions des fabricants

Essais et mise en service
Vérification du bon fonctionnement de l'installation
Contrôle des serrages, orientations et protections électriques
Nettoyage et remise en état du site après travaux

Prestations incluses
Fourniture de l'ensemble du matériel
Transport, manutention, pose
Pose, raccordement et essais
Dossier des ouvrages exécutés (DOE)

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

[redacted]

L'OPERATEUR ECONOMIQUE

A : Proville

Le : 27/04/2026

Cachet + Signature



LE MAITRE D'OUVRAGE

A : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS**

Le :

Cachet + Signature :

Serge SIMÉON, Président de la CA2C

Ce document a été mis en ligne le 28/04/2026 12:19

Communauté d'Agglomération

Démolition et construction d'un pôle d'échanges multimodal situé à CAUDRY

Phase 2 : Construction

Lot n°8 : Mobiliers extérieurs et Éclairage

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	Q	PU	MONTANT
1	*GENERALITES-PREPARATIONS*				
1.1	Installations techniques de chantier	F	1	[redacted]	
1.2	Installations sanitaires et d'Hygiène	F	1		
1.3	Signalisation temporaire de chantier	F	1		
1.4	Études et plan d'exécution	F	1		
1.5	Remise des DOE et plan de récolement	F	1		
				Sous-Total	*2 836,50 €*
2	*MOBILIERS*				
2.1	Fourniture et pose d'un abri à vélo de type « Utyl » de chez AUBRILAM ou strictement équivalent	U	1	[redacted]	
2.2	Fourniture et pose d'un porte Vélo « Utyl » de chez AUBRILAM ou strictement équivalent	U	7		
2.3	Fourniture et pose de barrière « Utyl » de chez AUBRILAM ou strictement équivalent	U	20		
2.4	Fourniture et pose de jalon Utyl » de chez AUBRILAM ou strictement équivalent	U	24		
2.5	Fourniture et pose de banc 3 places « rendez vous » « Utyl » de chez AUBRILAM ou strictement équivalent	U	5		
2.6	Fourniture et pose de cendrier« Utyl » de chez AUBRILAM ou strictement équivalent	U	7		
2.7	Fourniture et pose de corbeille« Utyl » de chez AUBRILAM ou strictement équivalent	U	7		
2.8	Fourniture et pose d'assis-debout de chez Area modèle « Halifax Bois » métal anthracite ou strictement équivalent	U	10		
2.9	Fourniture et pose d'abris de bus « cirrus double » de chez URBANEO ou strictement équivalent	U	7		
2.10	Fourniture et pose d'abris de bus « cirrus standard » de chez URBANEO ou strictement équivalent	U	1		
				Sous-Total	*142 627,10 €*
3	*ECLAIRAGE EXTERIEUR*				
	Éclairage PARVIS Bas				
3.1	Fourniture et pose de borne d'éclairage type T4 de chez PLATEK ou strictement équivalent	U	4	[redacted]	
	Éclairage PARVIS				
3.2	Fourniture et pose de mât grappe à droite cylindro conique*Hauteur 7m Pointe déco*	U	1		
3.3	Fourniture et pose de mât grappe à gauche cylindro conique*Hauteur 7m Pointe déco*	U	1		
	Éclairage PARKING				
3.4	Fourniture et pose de mât cylindro conique*Hauteur 6m Console KC saillie 0,50m*	U	24		
3.5	Fourniture et pose de mât cylindro conique*Hauteur 6m Console double feux saillie*	U	6		
	Éclairage Zone de retournement BUS				
3.6	Fourniture et pose de mât cylindro conique*Hauteur 12m Traverse 1500mm doubl*	U	1		
				Sous-Total	*83 501,10 €*

Montant H.T.Lot 8	***228 964,70 €***
TVA 20,0%	*45 792,94 €*
Montant T.T.C.	***274 757,64 €***

L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE

A : Proville

Le : 27/04/2026

Cachet + Signature

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

A : **BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS**

Le :

Cachet + Signature

Serge SIMEON, Président de la CA2C